

Université de Montréal, Université de Lille (cotutelle)

**L'art de saisir l'État**

La défense de la culture de coca au Pérou et en Bolivie

par Romain Busnel

Département de science politique, Faculté des arts et des sciences (UdeM)

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales (UdL)

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de doctorat en science politique

Septembre, 2020

© Romain Busnel, 2020



Université de Montréal, Université de Lille (cotutelle)

Unités académiques : Département de science politique, Faculté des arts et des sciences  
(UdeM)

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales (UdL)

---

*Cette thèse intitulée*

**L'art de saisir l'État**

La défense de la culture de coca au Pérou et en Bolivie

*Présenté par*

**Romain Busnel**

*A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes*

**Jacobo Grajales**

Président - examinateur

**Françoise Montambeault**

Directrice de thèse

**Camille Goirand**

Directrice de thèse

**Gilles Favarel-Garrigues**

Rapporteur

**Jean-Pierre Olivier de Sardan**

Rapporteur

**Yves Buchet de Neuilly**

Examineur



## L'art de saisir l'État : la défense de la culture de coca au Pérou et en Bolivie

### Résumé

En Bolivie et au Pérou, les régions de production de coca, principales cibles des politiques de lutte contre les drogues depuis les années 1970, sont souvent considérées comme en proie à une certaine « faiblesse », « défaillance » ou « absence » de l'État, et « dominées » par le pouvoir de groupes s'adonnant à des activités criminelles. Menée à partir des cas du Tropique de Cochabamba (Bolivie) et de la Vallée des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (VRAEM, Pérou), premiers foyers de production nationaux d'une coca majoritairement destinée aux marchés illicites, cette recherche s'inscrit à rebours de ces analyses, en montrant que non seulement l'État est bien là, mais qu'il aussi est maintenu et saisi par les organisations rurales de défense de la coca.

À partir d'une enquête ethnographique, cette thèse analyse par le bas et dans une perspective comparée les intrications entre économie illicite, mobilisations et États. Elle montre comment fédérations agricoles et syndicales s'appuient sur la coca pour construire des pratiques communales de gouvernement, des identités régionales et des cadrages suffisamment mobilisateurs pour obtenir des politiques de développement censées compenser le « narcotrafic » ou le « narcoterrorisme ». Les dirigeants des organisations sociales construisent leur leadership politique dans la lutte et se positionnent ensuite comme intermédiaires auprès de l'État. Occuper des fonctions administratives et électives leur permet alors de diriger davantage de ressources publiques vers leurs régions d'origine, de défendre la coca dans les institutions, voire de retracer les frontières entre activités légales et illégales. Culture de la coca et politiques de développement deviennent alors des ressources constitutives de l'économie morale des cultivateurs.

Ces processus se donnent néanmoins à voir différemment. Au Tropique de Cochabamba, il s'agit d'une saisie corporatiste, propre aux liens forts qui unissent les syndicats de cultivateurs de coca, le MAS, parti au pouvoir jusqu'en 2019, et l'État bolivien. Cette modalité a permis aux syndicats d'obtenir des ressources publiques, des droits, de désigner ses intermédiaires en échange d'un soutien au parti et au gouvernement. Au VRAEM, le faible ancrage des partis politiques dans la société péruvienne laisse le champ libre aux dirigeants de la fédération agricole pour saisir l'État selon une logique entrepreneuriale, par laquelle ils font valoir des ressources propres et des relations pour la plupart extérieures à leur région d'origine.

Le détour par ces régions éclaire les relations entre secteurs populaires et État et contribue à décloisonner l'étude des mouvements sociaux. La comparaison en miroir offre une palette d'outils pour appréhender « l'art de saisir l'État » à travers une sociologie des organisations, des syndicats et des partis politiques.

**Mots-clés** : action collective; relations État-société; économie illicite; économie morale; action publique du développement; ethnographie politique.

## The Art of Seizing the State: the defense of coca crops in Peru and Bolivia

### Abstract

The coca growing regions of Bolivia and Peru have been a focal point of drug control policies in these two countries since the 1970s. These regions are often portrayed as being subject to a weak, failed or even absent state, and under the control of criminal groups. Focusing on the Tropic of Cochabamba (Bolivia) and VRAEM (Peru) regions, the main-national hotbeds of coca mostly destined for illicit markets, this research challenges this idea by showing that not only is the State present, but that it is also maintained and seized by rural coca-producing organizations.

Based on an ethnographic survey, I study from the ground and in a comparative perspective the interplay between the illicit economy, social movements and the State itself. I show how agricultural and trade union federations use coca to build communal government practices, regional identities and frameworks to mobilize and obtain development policies meant to compensate for "narcotrafficking" or "narcoterrorism". The leaders of social organizations build their political leadership from the struggle and then place themselves as intermediaries with the State. Occupying administrative and elective functions allows them to channel more public resources to their native regions, to defend coca in institutions, and even to redraw the boundaries between legal and illegal activities. As such, coca cultivation and development policies become resources that constitute the moral economy of the growers.

However, the views behind these political processes differ from one region to the other. In the Tropic of Cochabamba, it is a corporatist seizing process, inherent to the strong ties between the coca growers' unions, the MAS party in power until 2019, and the Bolivian state. This has allowed the unions to obtain public resources, rights, and the appointment of its intermediaries in exchange for support to the party and the government. In the VRAEM, the weak anchoring of political parties in Peruvian society enables agricultural federation leaders to seize the state through an entrepreneurial logic. They assert their own resources and relations, mostly outside their home region.

The detour through these regions sheds light on the relations between the informal popular sectors and the State and broadens the scope of the study of social movements. The comparison thus offers a range of tools to apprehend the "art of seizing the state" through a sociology of organizations, unions and political parties.

**Keywords:** social movements; state-society relations; illicit economy; moral economy; development policy; political ethnography.

## El arte de apropiarse del Estado : la defensa del cultivo de coca en Perú y Bolivia

### Resumen

En Bolivia y en el Perú, las regiones productoras de coca, principales blancos de las políticas de lucha contra las drogas desde los años 70, suelen ser consideradas como zonas afectadas por la "debilidad", el "fracaso" o la "ausencia" del Estado y "dominadas" por el poder de los grupos criminales. Partiendo de los casos del Trópico de Cochabamba (Bolivia) y del VRAEM (Perú), principales focos nacionales de producción de una coca mayormente destinada a los mercados ilícitos, la presente investigación contrasta con esos análisis. Demuestro que no sólo está presente el Estado, sino que también está mantenido y tomado por las organizaciones rurales de defensa de la coca.

Sobre la base de un estudio etnográfico, esta tesis analiza desde abajo y con una perspectiva comparativa las interrelaciones entre la economía ilícita, las movilizaciones y los Estados. Muestro como las federaciones agrícolas y sindicales usan la coca para construir prácticas comunales de gobierno, identidades regionales, marcos de acción colectiva para obtener políticas de desarrollo que supuestamente compensan al "narcotráfico" o al "narcoterrorismo". Los líderes de las organizaciones sociales construyen su liderazgo político en la lucha y se posicionan como intermediarios con el Estado. Al ocupar funciones administrativas y electivas, pueden dirigir más recursos públicos a sus regiones de origen, defender la coca en las instituciones e incluso trazar los límites entre las actividades legales e ilegales. De esta forma, el cultivo de la coca y las políticas de desarrollo se convierten en recursos que constituyen la economía moral de los agricultores.

Sin embargo, estos procesos se ven de manera distinta. En el Trópico de Cochabamba, se trata de una apropiación del Estado corporativista, caracterizada por los fuertes lazos entre los sindicatos de cocaleros, el MAS, partido en el poder hasta 2019, y el Estado boliviano. Esta modalidad ha permitido a los sindicatos obtener recursos públicos, derechos y la designación de sus intermediarios a cambio de apoyo al partido y al gobierno. En el VRAEM, el escaso asentamiento de los partidos políticos en la sociedad peruana permite a los líderes de las federaciones agrícolas apropiarse del Estado a través de una lógica empresarial. Hacen valer sus propios recursos y relaciones, en su mayoría fuera de su región de origen.

El camino por estas regiones aclara las relaciones entre los sectores populares y el Estado y contribuye a ampliar el estudio de los movimientos sociales. Así, la comparación ofrece una gama de herramientas para aprehender el "arte de apropiarse del Estado" a través de una sociología de organizaciones, sindicatos y partidos políticos.

**Palabras clave:** movimientos sociales; relaciones Estado-sociedad; economía ilícita; economía moral; políticas de desarrollo; etnografía política





# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>6</b>
<b>Table des illustrations</b> .....	<b>12</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>16</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>22</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>24</b>
Deux rencontres et une question .....	25
Deux régions intimement liées aux États bolivien et péruvien .....	30
L'argument : le maintien de l'État grâce à la coca.....	39
<b>1. Entre drogues et résistances : L'État en question</b> .....	<b>40</b>
De la construction historique de l'illégalité des drogues à l'absence ou la complicité des États .....	40
La « guerre contre la drogue » dans les régions de production de plantes stupéfiantes .....	41
La chimère des États absents ou complices .....	43
Mobilisations sociales et résistances : le piège d'un État sans cesse contesté .....	47
L'analyse par les mouvements sociaux : la partie émergée de l'iceberg des mobilisations.....	47
Les études sur les résistances : Un État réduit à sa dimension dominatrice .....	52
<b>2. Faire tenir et saisir l'État grâce à la coca</b> .....	<b>55</b>
Trois hypothèses articulées autour d'une économie morale .....	55
Hypothèse 1 : Les organisations sociales incarnent l'État .....	57
Hypothèse 2 : Les organisations sociales et leurs membres construisent leurs identités à partir de ce qu'ils font, de qui ils sont et ce qui leur est permis d'être .....	60
Hypothèse 3 : Les dirigeants des organisations sociales se situent au chevauchement de la défense de la coca, de la politique électorale et de l'administration des ressources .....	62
Du maintien à l'art de saisir l'État.....	66
<b>3. L'ethnographie au défi de la comparaison et des pratiques illicites</b> .....	<b>68</b>
Ethnographie de l'action et de l'ennui .....	68
Construire la comparaison par l'enquête : choix des cas d'études et asymétries des terrains de recherche .....	70
L'ethnographie face aux pratiques illicites : enjeux méthodologiques et éthiques .....	74
Plan de la thèse.....	75
<b>CHAPITRE 1 : FORMER L'ÉTAT</b> .....	<b>78</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>79</b>
Formation de l'État, rente et manne .....	81
La double manne de l'économie illicite et du développement au soutien de l'État.....	82
<b>1. L'extension de l'État : établir les migrants pour développer les marchés</b> .....	<b>84</b>
Le projet politique de la colonisation des terres amazoniennes dans les pays andins .....	85
L'État développementaliste au cœur du projet de colonisation .....	86
La réinvention du modèle de la communauté andine transposée à l'Amazonie.....	90

Le syndicalisme paysan bolivien, moteur de la colonisation au Tropique de Cochabamba .....	93
Des fronts de colonisation éclatés le long des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (Pérou).....	96
<b>2. L'écllosion d'une manne illicite : entre pratiques extractives et prétexte au renforcement coercitif</b>	<b>101</b>
.....	
La cocaïne : histoire globale de la construction d'une drogue illégale.....	102
La cocaïne, de drogue légale à ses premiers réseaux illicites .....	102
Crise du modèle développementaliste de l'État et boom de la production de coca.....	105
Enjeux sécuritaires et « effets ballons » : diffusion et extension des foyers de production.....	107
Pratiques d'extraction de l'économie illicite par l'État au travers de ses agents et intermédiaires .	109
Quand l'État s'en mêle... Collusions entre élites politiques et économie de la cocaïne en Bolivie	
.....	109
Des activités illicites tolérées par l'armée péruvienne pendant le conflit armé au VRAEM.....	113
Lutte contre le « narcotrafic » et le « narcoterrorisme » : des labels prétextes au renforcement	
coercitif de l'État .....	117
<b>3. La seconde manne : le développement comme remède aux marchés illicites.....</b>	<b>124</b>
Le développement alternatif : des politiques en apparence consensuelles, mais sources de	
controverses .....	125
De la substitution des cultures à une approche « intégrale » et « multisectorielle » du développement	
.....	129
La décentralisation, clé de voûte du développement politique et économique local.....	133
<b>Conclusion : régions créées et États soutenus par la double manne .....</b>	<b>138</b>
<b>CHAPITRE 2 : INVENTER LA COCA .....</b>	<b>140</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>141</b>
Étudier la tradition entre les pièges du culturalisme et de la modernisation.....	142
Inventer les gouvernements par la coca : du symbole à sa retraduction au village.....	143
<b>1. La construction symbolique de la coca .....</b>	<b>145</b>
Coca, autochtonie et lutte partisane au Tropique de Cochabamba .....	146
La coca, moyen de subsistance et vecteur d'union syndicale.....	146
Une coca ancestrale et sacrée construite au sein des réseaux transcommunautaires.....	151
La coca : instrument de convergence des luttes politiques et sociales.....	154
Coca et mémoire du conflit armé au VRAEM .....	159
La coca en genèse de la « pacification » du VRAEM.....	159
« Marches du sacrifice » pour « la coca ou la mort » : les mobilisations comme espace de	
résonnance d'une mémoire régionale .....	161
L'invention d'une coca sacrée et ancestrale : entre fermeture nationale et retraduction des	
autorités locales .....	162
Défendre la coca pour défendre le développement.....	166
<b>2. L'invention d'un gouvernement de la coca .....</b>	<b>170</b>
« La coca n'est pas la cocaïne » : stratégies de (non-)dissociation des activités licites et illicites....	171
Le narcotrafic, activité invisible et secrète au Tropique de Cochabamba.....	171
« Ici, la coca va au puits » : la faible dissociation de la coca et du narcotrafic au VRAEM.....	174
Encadrement et contrôle de la culture de coca.....	179
Mériter la coca au Tropique de Cochabamba : subsistance et dévouement pour l'organisation	179

« Nous ne voulons pas être le juge d'un côté [...] et à la fois le responsable » : une coca faiblement encadrée au VRAEM.....	186
<b>3. Au nom de la coca : de l'invention de la tradition à la greffe de l'État .....</b>	<b>193</b>
Des fonctions sociales assurées par les organisations communales.....	194
Des réunions de bon matin.....	194
Résolution de problèmes quotidiens et travail social .....	198
Consolider le corps social par une éthique du commun.....	201
La greffe de l'État à la coca.....	205
Structures organisationnelles et degré d'uniformité des formes de gouvernement .....	205
La coca au village : entre éthique du commun et contrôle social.....	208
<b>Conclusion .....</b>	<b>216</b>
 <b>CHAPITRE 3 : MOBILISER.....</b>	 <b>218</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>219</b>
Actualisation des identités et des pratiques de gouvernement dans la mobilisation.....	220
Observer et analyser les scènes de mobilisation .....	221
<b>1. La mise en mots des mobilisations .....</b>	<b>223</b>
Une orchestration de la marche rythmée par des clivages territoriaux au VRAEM .....	223
Au Tropique de Cochabamba, des mobilisations obligatoires qui vont de soi .....	229
<b>2. Travail de politisation en vue de la mobilisation .....</b>	<b>233</b>
Le réveil des réseaux dormants par l'activation des clivages (VRAEM).....	234
Un travail de politisation continu au Tropique de Cochabamba .....	238
<b>3. Le partage des coûts de mobilisation .....</b>	<b>246</b>
La coca au cœur de la division des coûts de la mobilisation (VRAEM).....	247
« Ce n'était pas mon tour » : système de rotation et pillages de compensation au Tropique de Cochabamba .....	254
<b>4. Identité mémorielle et contrôle social dans la mobilisation .....</b>	<b>260</b>
Drapeau national péruvien et mémoire du conflit armé .....	261
Drapeaux de la wiphala et mémoires des luttes autochtones au Tropique de Cochabamba .....	272
8 mars 2017, pijcheo le long de la route à Valle Sacta .....	272
La cérémonie symbolique de remise de la loi de la coca le 18 mars 2017 au Stade Hugo Chávez de Chimoré .....	276
Des identifications et intégrations à l'État-nation contrôlées.....	279
<b>Conclusion .....</b>	<b>285</b>
 <b>CHAPITRE 4 : SAISIR L'ÉTAT .....</b>	 <b>288</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>289</b>
Au chevauchement de l'action collective et de l'administration des ressources : au-delà d'un gouvernement des conduites par le développement.....	290
Saisir l'État : des logiques corporatiste (Tropique de Cochabamba) et entrepreneuriale (VRAEM) .....	292

<b>1. De la défense de la coca à l'accès à l'État : dynamiques historiques .....</b>	<b>294</b>
Du Tropique de Cochabamba au palais présidentiel.....	295
La mise en œuvre des politiques de développement alternatif (1980s - 1995) : entre rejets et intermédiation des syndicalistes .....	296
Formation partisane et accès aux postes électifs locaux et régionaux (1995-2006) .....	298
Succès électoraux et diffusion des possibilités de carrières partisans et administratives après 2006.....	302
De l'usage de la violence à la défense de la coca : le glissement des formes d'accès à l'État au VRAEM .....	307
La lente construction d'un réseau d'intermédiation entre l'État et les groupes d'autodéfense au début du conflit armé (1983-1990).....	308
La revitalisation des gouvernements locaux par l'entremise de relations affinitaires avec le pouvoir central (1990-2000) .....	309
La défense de la coca dans les mobilisations : un moyen pour concourir aux postes électifs et graviter autour de la manne du développement (2000-aujourd'hui).....	312
<b>2. La récurrence de la défense de la coca et du recours aux mobilisations.....</b>	<b>318</b>
Soutenir le gouvernement pour obtenir des ressources matérielles et des postes au Tropique de Cochabamba .....	319
La coca et les fédérations syndicales du Tropique : une place à part dans « le gouvernement des mouvements sociaux » du MAS.....	320
Des infrastructures et des postes administratifs contre des manifestations de soutien massives .....	321
Le rôle clé des secrétaires exécutifs de fédérations .....	323
Capturer ressources et positions de pouvoir à partir des risques de « narcotrafic » et de « narcoterrorisme » au VRAEM.....	325
Mobiliser la culture de coca et ses « risques » pour drainer des ressources.....	326
Soutenir et utiliser des organisations pour saisir des ressources destinées au VRAEM .....	327
La protestation comme forme d'interpellation du pouvoir central.....	329
<b>3. Faire carrière .....</b>	<b>332</b>
La prime au travail social : Tropique de Cochabamba .....	334
L'indispensable travail social : résoudre les problèmes quotidiens.....	334
L'appareil syndical : un espace de socialisation aux normes techniques et partisans .....	336
Gravir les échelons en se faisant proposer .....	338
Sous la coca, la lutte des places à la FEPVRAE.....	343
Se faire élire et graviter autour d'une fédération peu instituée .....	343
Visibilité et mise en concurrence des membres de la FEPVRAE .....	344
Les dirigeants de la FEPVRAE : des entrepreneurs auprès de divers réseaux d'action publique .....	346
<b>4. L'administration de la manne du développement .....</b>	<b>351</b>
Zones rurales favorisées et entremise des secrétaires de fédérations dans l'attribution des ressources : Tropique de Cochabamba.....	352
Des projets et des ressources distribuées selon des modalités corporatistes vers les zones rurales .....	352
Concurrences territoriales pour la captation des ressources : l'arbitrage des secrétaires exécutifs .....	354
Multiplicité des réseaux d'action publique au VRAEM .....	356
Précarité des instruments financiers et reconfiguration de l'action publique.....	356
Assoir l'État par le recours à l'intermédiation de l'action publique.....	358
Rester des intermédiaires : « l'enjeu (caché) » de la « marche du sacrifice » .....	359

<b>Conclusion .....</b>	<b>363</b>
<b>CHAPITRE 5 : AGIR FACE À L'ÉTAT.....</b>	<b>365</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>366</b>
Sous la coca, les résistances .....	366
Les cultivateurs de coca : des clients, des résistants ou des obligés ? .....	367
Un rapport à l'État ambivalent : entre contrôle et partage des ressources.....	369
<b>1. Désir d'État et méfiances.....</b>	<b>371</b>
Polices et armées : des acteurs peu sollicités dans la résolution des problèmes de sécurité.....	372
La police mise à distance pour l'exercice de la justice villageoise au Tropique de Cochabamba .....	373
Tensions et disputes autour de la manne coca-cocaïne au VRAEM .....	375
Entre demande de redistribution et méfiance vis-à-vis des fonctionnaires .....	380
Distance sociale et forte légitimité des pratiques et normes locales (Tropique de Cochabamba).....	381
Mercenaires et « pishtacos » : les fonctionnaires péruviens en butte aux mythes apocalyptiques du VRAEM .....	386
<b>2. Être tenu au collectif : les ambivalences de la participation.....</b>	<b>391</b>
Oscar : distanciation politique et accomplissement moral des tâches communautaires – Tropique de Cochabamba .....	393
2015, du « sang bleu » dans les veines .....	393
2017, un Oscar amer, mais tenu socialement.....	397
Contrôle de l'État bolivien et rapport aux figures tutélaires du MAS .....	400
Alfonso, entre appétence pour l'action collective et condamnation morale de la coca - VRAEM .....	403
D'Ayacucho au VRAEM, une trajectoire jalonnée d'expériences dans diverses organisations sociales .....	403
Condamnation morale de la culture de la coca et soupçons envers les dirigeants de la FEPAVRAE .....	405
Échapper à la mobilisation et y revenir .....	406
Soupçons, concurrence et partage de la double manne.....	408
<b>3. De l'individuel au collectif : la coproduction de l'ordre sociopolitique .....</b>	<b>414</b>
Des contestations collectives, mais discrètes (Tropique de Cochabamba).....	415
L'appareil syndical, un espace d'autonomie.....	415
L'expression du désaccord contrainte par l'ordre d'interaction .....	417
La coproduction du changement « en interne ».....	418
Discours déguisés, rumeurs et constitution de réseaux concurrents (VRAEM) .....	422
Des assemblées et réunions peu propices à l'expression de dissensions internes .....	422
Les rumeurs, des marqueurs identitaires .....	425
Des résistances qui permettent de se reconnaître et de s'organiser .....	427
Coproduire le changement social par la compétition politique.....	428
<b>Conclusion .....</b>	<b>431</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>434</b>
Réconcilier les études sur l'économie illicite, l'action collective et l'État .....	435
Saisir les transformations des États bolivien et péruvien.....	438
Usure du pouvoir et tensions autour des ressources de l'État en Bolivie .....	439

Du VRAEM à Lima : la corruption au cœur des soupçons.....	441
Perspectives de recherche .....	444
<b>LEXIQUE, BIBLIOGRAPHIE, SOURCES ET ANNEXES .....</b>	<b>446</b>
<b>Lexique .....</b>	<b>447</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>449</b>
<b>Sources .....</b>	<b>488</b>
<b>Annexe 1 - Repères chronologiques .....</b>	<b>494</b>

# Table des illustrations

- **Encadrés**

Encadré 0.1 : Les mots à l'épreuve du complexe coca-cocaïne : usage des qualifications liées à la criminalité, à la légalité et à l'(il)licite.....	29
Encadré 1.1 : La « décennie perdue » : plans d'ajustements structurels en Bolivie et au Pérou dans les années 1980	107
Encadré 2.1 : La difficile union des fédérations du Tropic : L'exemple de la fédération des Yungas du Chapare.....	150
Encadré 2.2 : Les éradications concertées : négociations et calculs moraux dans les champs .....	181
Encadré 2.3 : Statuts et compositions des syndicats et communautés : les exemples de Llaqtamayú et d'Anampiki Alta.....	198
Encadré 4.1 : En attendant Evo.....	324
Encadré 4.3 : Don Francisco et Fabián Mujica : deux trajectoires syndicales ancrées dans le terroir du Tropic .....	341
Encadré 6.1 : La Bolivie et le Pérou à l'épreuve des crises de représentation politique .....	438

- **Tableaux**

Tableau 0.1 : Présentation des points de comparaison entre le Tropic de Cochabamba (Bolivie) et le VRAEM (Pérou).....	33
Tableau 0.2 : Noms des statuts et fonctions des organisations sociales du Tropic et du VRAEM .....	35
Tableau 0.3 : Présentation des trois hypothèses .....	65
Tableau 0.4 : Mobilisations suivies et observées dans le cadre de l'enquête de terrain.....	69
Tableau 1.1 : Rendement brut et net des principales cultures au Tropic de Cochabamba en 1979.....	106
Tableau 1.2 : Récapitulatif des caractéristiques et usages de la manne illicite au Tropic de Cochabamba et au VRAEM	123
Tableau 1.3 : Répartition du budget selon les échelons de gouvernement de 2002 à 2008 au Pérou (Bey 2010)	136

Tableau 2.1 Synthèse des mécanismes d'accès aux ressources liées au complexe coca-cocaïne au Tropique de Cochabamba et au VRAEM 189

Tableau 2.2 : Les traditions inventées de la coca et leurs usages au Tropique de Cochabamba et au VRAEM 216

Tableau 4.1 : Résultats aux élections municipales du Tropique de Cochabamba, en pourcentage de voix et nombre de conseillers municipaux 301

Tableau 4.2 : Exemples d'accession à des fonctions électives et administratives par des syndicalistes cultivateurs de coca (liste non exhaustive) ..... 305

Tableau 4.3 : Résultats en pourcentage des élections municipales 2006 de la Vallée du fleuve Apurímac..... 314

- **Cartes**

Carte 0.1 : Densité de cultures de coca dans la région andine en 2009. .... 38

Carte 1.1 : Situation géographique de la zone tropicale du département de Cochabamba ... 80

Carte 1.2 : Zones d'intervention directe et indirecte dans les cinq départements du VRAEM ..... 81

Carte 1.3 : Régions ciblées par le Plan national de colonisation de 1962 en Bolivie ..... 88

Carte 1.4 : Projets de colonisation de l'Amazonie péruvienne à la fin des années 1950. .... 90

Carte 2.1 : Noms et limites territoriales des six fédérations du Tropique de Cochabamba . 148

- **Graphiques**

Graphique 1.1 : Estimation de l'évolution des surfaces de coca cultivées au Tropique de Cochabamba (en ha, 1970-1992) ..... 113

Graphique 5.1 : Confiance dans les institutions de sécurité dans les localités de Santa Rosa (StR), Llochegua (Ll) et Comunpiari (Cu)..... 379

- **Photographies**

Photo 2.1 : Éradication d'un demi-cato de coca..... 183

Photo 2.2 : Formation dominicale et levé de drapeau à Anampiki Alta ..... 196

Photo 3.1 : Assemblée générale extraordinaire de la FEPAVRAE du 28 mai 2017 ..... 226



Photo 3.2 : Arrivée d'agriculteurs venus manifester à Pichari.....	263
Photo 3.3 : Ateliers de cuisine pour les manifestants.....	264
Photo 3.4 : Manifestation du 3 juillet à Pichari.....	264
Photo 3.5 : Rassemblement devant la mairie de Kimbiri, le 5 juillet 2017 .....	265
Photos 3.6 et 3.7 : Ancien poste de contrôle d'un hameau situé dans la commune ( <i>centro poblado</i> *) de Puerto Libertad.....	266
Photo 3.8 : Défilé d'un comité d'autodéfense local lors du 33 <sup>ème</sup> anniversaire de la fondation des CAD, le 22 juin 2017. ....	268
Photo 3.8 : <i>Pijcheo</i> du 8 mars 2017, le long de la route entre Cochabamba et Santa Cruz ..	273
Photo 3.9 : Familles assises lors du <i>pijcheo</i> .....	273
Photo 3.10 : Partage de coca et écoute de radio lors du <i>pijcheo</i> .....	274
Photos 3.11 et 3.12 : Exposition artistique de coca .....	274
Photo 3.13 : Rassemblement des syndicats du Tropic de Cochabamba pour la cérémonie de remise symbolique de la loi générale de coca.....	279
Photo 3.14 : Danse des représentants politiques boliviens sur le podium à la suite de la remise symbolique de la loi.....	281
Photo 3.15 : Danse autochtone de clôture de la cérémonie.....	281
Photo 3.16 : Danse du Président Evo Morales en clôture de la cérémonie.....	282



# Sigles et abréviations

- ADN : l'Action démocratique nationaliste (Bolivie)
- AMUVRAE : Association des municipalités de la Vallée des fleuves Apurimac, Ene et Mantaro
- APRA : Alliance populaire révolutionnaire américaine (Pérou)
- ASP : l'Assemblée pour la souveraineté des peuples (Bolivie)
- BID : Banque interaméricaine de développement
- CAD : Comité d'autodéfense (Pérou)
- CADVRAE : Comité d'autodéfense de la Vallée des fleuves Apurimac, Ene
- CCP : Confédération paysanne du Pérou
- CEPAL : Commission économique pour l'Amérique latine
- CIDOB : Confédération indigène de l'Orient bolivien
- CNA : Confédération nationale agraire (Pérou)
- CNMCIQB-BS : Confédération nationale des femmes paysannes, autochtones, originaires de Bolivie– Bartolina Sisa
- CODEVRAEM : Commission multisectorielle pour la pacification et le développement économique et social du VRAEM (créée en 2012)
- CODIPA<sup>1</sup> : Comité distrital des producteurs agricoles (Pérou)
- CONALCAM : Coordination nationale pour le changement (Bolivie)
- CONAMAQ : Conseil national des Ayllus et Markas du Qullasuyu (Bolivie)
- CONPACCP : Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou
- COPA<sup>2</sup> : Comité des producteurs agricoles (Pérou)
- CSCB : Confédération syndicale des colonisateurs de Bolivie
- CSCIB : Confédération syndicale des communautés interculturelles de Bolivie
- CSUTCB : Confédération syndicale unifiée des travailleurs paysans de Bolivie
- DEA : *Drug Enforcement Administration*
- DECAS : comités de Défense civile antissubversive (Pérou)
- DEVIDA : Commission nationale de développement pour une vie sans drogues

---

<sup>1</sup> Dans le langage commun, il désigne également le représentant de ce comité.

<sup>2</sup> Idem

DGAI : Direction générale de la coordination intergouvernementale du ministère de l'Agriculture du Pérou

DIGCOIN : Direction générale de la commercialisation et de l'industrialisation de la feuille de coca (Bolivie)

DIREJANDRO : Direction exécutive antidrogues (Pérou)

ENACO : Entreprise nationale de la coca (Pérou)

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FECMAVRAE : Fédération des clubs des mères du VRAE

FECVRA : Fédération paysanne de la vallée du fleuve Apurímac

FEPAVRAE : Fédération des producteurs agricoles du VRAE

FEPACACYL : Fédération provinciale des paysans de la Convención, Yanatile et Lares

FEPOHCRA : Fédération des producteurs de feuilles de coca du fleuve Apurímac

FONADAL : Fonds national pour le développement alternatif (Bolivie, remplacé par le FONADIN en août 2017)

FONADIN : Fonds national pour le développement intégral (Bolivie, a remplacé le FONADAL en août 2017)

FONCODES : Fonds national de compensation et de développement social (Pérou)

GIZ : Agence allemande de coopération internationale (depuis 2011)

GTZ : Agence allemande de coopération internationale (jusqu'en 2011)

INC : l'Institut national de colonisation (Bolivie)

INIA : Institut national d'innovation agraire (Pérou)

INRA : Institut national de réforme agraire (Bolivie)

IU : Gauche unie (Bolivie)

LPP : Loi de participation populaire (Bolivie)

MAS-IPSP (ou MAS) : Mouvement vers le socialisme – Instrument pour la souveraineté des peuples

MINAGRI : ministère de l'Agriculture (Pérou)

MIR : Mouvement de gauche révolutionnaire (Bolivie) <sup>1</sup>

MNR : Mouvement nationaliste révolutionnaire (Bolivie)

MRTA : Mouvement révolutionnaire Túpac Amaru (Pérou)

OARA : Organisation asháninka du fleuve Apurímac

OEA : Organisation des États américains

---

<sup>1</sup> Il existe un parti du MIR, fondé en 1971 en Bolivie, et un parti MIR au Pérou, issue d'une guérilla marxiste du milieu des années 1960. Dans le corps de la thèse, on se réfère uniquement au premier.

ONU DC : Office des Nations unies contre la drogue et le crime  
PNP : Police nationale du Pérou  
PRAEDAC : Programme d'appui à la stratégie du développement alternatif dans le Chapare  
PRONAA : Programme national d'assistance alimentaire (Pérou)  
PROVRAEM : Programme spécial pour le VRAEM (mis en œuvre à partir de 2014)  
SENASA : Service national de santé agraire (Pérou)  
SPYP : Société des propriétaires des Yungas de La Paz (Bolivie)  
TCO : Territoires communautaires d'origine (Bolivie)  
TIPNIS : Territoire indigène et parc national Isiboro-Secure (Bolivie)  
TNI : Transnational Institute  
USAID : Agence des États-Unis pour le développement international  
VRAEM : Vallée des fleuves Apurimac Ene et Mantaro  
UDESTRO : Unité de développement du Tropique de Cochabamba  
UE : Union européenne  
UMOPAR : Unité mobile de patrouille rurale (Bolivie)



*À mes grands-parents*





# Remerciements

Toute ma gratitude va d'abord à Camille Goirand et Françoise Montambeault pour leur soutien infailible pendant leur direction. En tandem d'un côté et de l'autre de l'Atlantique, elles ont su me guider avec brio dans les méandres de la cotutelle, appuyer toutes mes démarches administratives et assurer un suivi scientifique exemplaire. En plus de la transmission de leurs connaissances, de leurs perspicacités, de leurs remarques rigoureuses mais toujours bienveillantes, cela a été un plaisir sincère que d'apprendre le métier de chercheur à leurs côtés. Merci infiniment. Je remercie également Yves Buchet de Neuilly qui, après m'avoir donné le goût de la recherche lors de ma dernière année de Master, m'a soutenu dans mon projet de doctorat.

Aunque no es posible nombrar a todos, quiero agradecer y mandar todo mi cariño a las personas que me ayudaron durante mi investigación de campo, especialmente a mi papá boliviano, a mi familia del VRAEM, a los chacchadores de Valle Sajta y al Cartel de los docentes. Gracias a todos los que me dieron su confianza y su tiempo para conversar conmigo y facilitarme el acceso a sus reuniones, datos y archivos.

Je remercie également tous celles et ceux qui ont été là pour me guider au cours de mon parcours doctoral. Fabien Desage, pour m'avoir lancé et guidé dans l'aventure de la thèse en cotutelle, l'équipe de l'Érigal et du RELAM pour les conseils avant et après le terrain, les titulaires du CERAPS pour leurs retours sur mon travail lors des comités de thèse, durant les midis du CERAPS ou dans des moments plus informels. Un immense merci au personnel administratif qui m'a aiguillé pour l'obtention de diverses bourses qui, mises bout à bout, m'ont permis de financer l'année de mon enquête de terrain et d'aller au bout de cette thèse. Je pense à Djazia Bielecki et Younès Haddadi, qui ont su faire montre d'une grande disponibilité malgré la distance nous séparant. Gracias al CESU de la San Simón y a la Escuela de Gobierno y Políticas Públicas de la PUCP por acogerme, especialmente a Manuel De La Fuente, Nicolás Zevallos y Stéphanie Rousseau. También agradezco a Jean-Paul Benavides y a Karl Hoffmann por sus consejos.

Cette thèse ne serait pas ce qu'elle est sans les belles rencontres de collègues doctorant.es qui m'ont fait grandir et stimuler intellectuellement par leurs détours en Algérie, en Chine, au Québec, à Lille, au Brésil, au Mexique, au Soudan, au Bénin, à Berlin, à Bruxelles, ou dans leurs bases de données. Merci à Nordin, Alejo, Anne-Laure, Islam, Saaz,

Jean-Vincent, Marion, Annabelle, Juliette, Agathe, Fella, Thomas, Tristan, Clémence, Helen, Estelle, Paul, Cécile, Thibault, Pauline, Audrey, Juliette, Émilie, Lucie, le collectif Trapoli, le club pépouze et l'ensemble du groupe des précaires mobilisés de Lille.

Toute ma reconnaissance à la *Task force* de correction et de reprise de la thèse. Merci à Saaz, Estelle, Marion, Thomas, Camille HG, Anne-Laure, Étienne, Mélanie, Annabelle, Paul et Camille A.

Enfin, merci à ceux qui ont simplement été là ces dernières années, James, Esteban, Kike, Pepe, Mélissa, Victor, Simon, Guillaume, Thibault, Dédé Legal, Roxana, Thiago, Carito. A los que están lejos pero que siempre están, Martín, Barjouth, Chema, Chantal, Laura, Matheus y Daniel. Merci à mes parents et mes sœurs Léa et Aziliz pour leur soutien et confiance infaillible. À Camille enfin, pour ses belles énergies et ses yeux qui pétillent, et me remplissent de bonheur.

# **INTRODUCTION**

### Deux rencontres et une question

« Oui, j'ai des choses à dire. Mais avant tout, je voudrais que... et bien que notre petite feuille soit libérée une fois pour toutes. Qu'elle aille au Canada, pour que vous en mâchiez, pour soulager le mal de ventre, le mal de tout, n'importe quelle douleur... »<sup>1</sup>.

Le 26 septembre 2015, j'ai rencontré pour la première fois Oscar<sup>2</sup> dans son village de Llaqtamayu, au Tropic de Cochabamba. Âgé d'une grosse quarantaine d'années, Oscar est installé au Tropic depuis 1992. Après y avoir travaillé comme ouvrier agricole, il a acquis son terrain en 2003 où il cultivait depuis sa propre coca, en plus de surveiller un terrain qui appartenait à un propriétaire résidant dans la ville de Cochabamba. Sa situation de propriétaire en zone rurale l'a conduit à s'affilier au syndicat paysan de son village, comme l'oblige le droit bolivien depuis la révolution agraire de 1953, mais également à y exercer différentes fonctions au sein de celui-ci. Oscar a été ainsi successivement nommé représentant des parents d'élèves pour l'école de son village durant neuf années avant de devenir secrétaire de justice de son syndicat, puis de sa centrale syndicale qui regroupait dix autres syndicats voisins<sup>3</sup>. En parallèle de ces activités, Oscar a été aux premières lignes des importantes mobilisations sociales qui ont secoué la Bolivie au début des années 2000 :

« Moi, on m'a jeté à la prison. La prison, je connais. Mais j'en suis revenu bien abîmé il faut le dire, et ça pour la défense de la coca. Pas pour des affaires de narcotrafic non, pas des affaires de bagarre non plus. Non, c'est pour la défendre que j'y étais, vraiment. [...] Je suis arrivé en 2001 et en 2002, 2003, ça avait déjà commencé... la défense de la coca, les blocages de route, tout ça... ça avait déjà commencé mon ami (*hermano*), toutes les manifestations. »

Incarcéré en 2002 pour avoir participé aux manifestations de la « guerre de la coca » au plus fort de la contestation sociale et politique en Bolivie<sup>4</sup>, c'est presque avec amusement qu'Oscar m'a résumé sa trajectoire lorsque j'ai allumé mon enregistreur une seconde fois lors d'une pause de travail dans son champ de coca. Énonçant son parcours à la troisième personne,

---

<sup>1</sup> Toutes les citations de cette thèse dans une autre langue que le français sont des traductions libres de l'auteur.

<sup>2</sup> Afin de protéger les personnes interrogées pendant l'enquête, tous les noms, surnoms, ainsi que les lieux de vie de moins de 1 000 habitants ont été anonymisés. Seuls les élus politiques ont gardé leurs noms.

<sup>3</sup> En Bolivie, un syndicat paysan recoupe une unité territoriale bien précise (souvent un village) et porte le même nom que celle-ci. Il est dès lors commun qu'on parle du syndicat comme organisation sociale mais également comme lieu de vie. Au Tropic de Cochabamba, plusieurs syndicats voisins forment une centrale syndicale, et plusieurs centrales forment une fédération. Il existe au total six fédérations de producteurs de coca au Tropic de Cochabamba.

<sup>4</sup> La « guerre de la coca » n'est en effet qu'un des événements contestataires parmi tant d'autres qui a marqué la Bolivie au début des années 2000 et l'ont plongée dans une profonde crise politique avec *in fine* la sortie du pouvoir du Président élu Gonzalo Sánchez de Lozada en 2003.

il raconte : « c'était un grand combattant, et il est désormais juge communautaire dans son fief, où il gouverne comme un chef ! Tu vas leur dire hein ?! ». La participation aux mobilisations encouragées par son syndicat ont fait d'Oscar un fervent partisan du Président de l'État plurinational de Bolivie, Evo Morales, ancien cultivateur de coca élu en 2006 et encore président des six fédérations syndicales du Tropique de Cochabamba. Pour Oscar, l'adhésion au Président et à son parti politique, le MAS-IPSP (Mouvement vers le Socialisme – Instrument politique pour la souveraineté des peuples<sup>1</sup>), lui semble presque naturelle : « avec le gouvernement mon ami, ça va. Tout va bien. [...] Tout le monde le soutient. Ici, au Chapare<sup>2</sup> on peut dire que tout le monde, tous les gens de la campagne, de notre département, soutient notre gouvernement ».

**Photo 0.1 : Oscar en chemin vers son champ, Llaqtamayu, Tropique de Cochabamba, 2015.**



*Sources : photo de l'auteur*

Un an plus tard, le 20 novembre 2016, j'ai fait la rencontre du commandant civil Chavo dans la région dans la région péruvienne de la Vallée des fleuves Apurímac Ene et Mantaro (VRAEM). Comme Oscar, Chavo a cherché dans son premier entretien à légitimer la feuille de coca, mais sur un registre différent : « ici, nous tous vivons directement ou indirectement

---

<sup>1</sup> *Movimiento al Socialismo – Instrumento Político por la Soberanía de los Pueblos*. Le sigle MAS est employé dans la suite du manuscrit.

<sup>2</sup> Le Chapare est une des provinces du département de Cochabamba. Elle est aussi communément utilisée en substitution du Tropique de Cochabamba, bien que ses frontières ne se recoupent pas d'un point de vue administratif.

de la feuille de coca », m'a-t-il confié lorsque je lui ai présenté mon sujet de recherche. Âgé d'une soixantaine d'années, Chavo était originaire de la Vallée<sup>1</sup> et ne l'avait quittée que pour son service militaire à Lima. Selon lui, il a été l'un des premiers à s'enrôler dans le conflit armé contre la guérilla maoïste du Parti communiste du Pérou - Sentier lumineux (PCP-SL)<sup>2</sup> lorsque celle-ci a fait ses premières incursions dans la Vallée en 1983 (CVR 2003a). C'est de là qu'il a obtenu son grade de commandant civil et son surnom « Chavo » par lequel il aime encore se faire appeler. Jusqu'en 1995, il s'est mobilisé à temps plein les armes à la main et a depuis continué à participer à des opérations de l'armée contre les factions restantes du Sentier lumineux. Mais ses relations avec les militaires n'ont pas toujours été des plus simples, notamment dans les années 1980 où les groupes de Défense civile et antisubversive (DECAS<sup>3</sup>) que menait Chavo se défendaient également des exactions des corps militaires. En 1990, il a été condamné à vingt-cinq années de prison pour avoir assassiné deux sendéristes<sup>4</sup> qui lui avaient tendu un piège, avant d'être libéré grâce à l'intermédiation d'un commandant de l'armée. En parallèle, il a commencé à cultiver la coca à partir de la fin des années 1980 pour subvenir à ses besoins pendant qu'il menait ses troupes :

« Je cultivais, je faisais sécher ma coca. Personne ne nous soutenait, il fallait bien que j'achète mes biscuits, mon thon, mon sucre, mon sel et faire le plein de munitions. L'État ne m'a même pas donné un fusil ! J'avais un fusil de calibre douze, c'était avec ça que je patrouillais ».

Plus tard dans un cadre plus informel, il m'a avoué avoir participé plusieurs fois à l'élaboration illicite de pâte et de chlorhydrate de cocaïne<sup>5</sup>. Quand en 2001, les premières manifestations ont émergé pour protester contre l'éradication de plantations de coca dans la région, il s'est immédiatement proposé au service d'ordre lors des manifestations. « J'ai toujours aimé m'impliquer », m'a-t-il avoué avec sincérité quelques mois plus tard, lorsque je lui ai fait remarquer le nombre de mandats qu'il avait occupés en tant que président de sa communauté paysanne d'Anampiki Alta.

---

<sup>1</sup> Ici et pour la suite du manuscrit, la Vallée désigne le VRAEM, et le Tropic le Tropic de Cochabamba.

<sup>2</sup> Nommé Sentier Lumineux dans la suite de la thèse.

<sup>3</sup> Au VRAEM, les groupes civils d'autodéfense contre la guérilla du Sentier Lumineux ont pris le nom de comités Défense civile et antisubversive (DECAS). En 1992, ils se sont transformés en Comités d'autodéfense (CAD), reconnus par l'État péruvien par le Décret Suprême 077-92-DE\*.

<sup>4</sup> Membres du Sentier lumineux.

<sup>5</sup> La pâte de cocaïne se fabrique par macération dans un puit dans lequel la coca est mélangée à des substances chimiques telles que l'éther ou le kérosène. Ce produit peut être consommé en tant que tel ou faire l'objet d'un nouvel affinage pour une transformation en chlorhydrate de cocaïne.

Ces deux premières rencontres et les propos tenus faisaient directement écho à ce que la curiosité intellectuelle m'a poussé à venir chercher dans ces régions pluvieuses et tropicales situées à la lisière des Andes et de l'Amazonie (voir carte 0.1) : explorer les méandres d'un rapport ambivalent à l'État dans les régions où se produit la coca, petite feuille andine communément consommée par mastication et infusion, mais également ingrédient indispensable à la fabrication de cocaïne. Au cours de leurs vies, Oscar et Chavo se sont tous les deux livrés à des activités illégales<sup>1</sup> dans leurs régions respectives. Lorsqu'il a commencé à faire pousser sa propre coca en 2003, Oscar enfreignait la Loi 1008\*, qui déterminait l'éradication progressive des cultures de coca située au Tropic de Cochabamba. Quant aux activités de transformation illicites de coca par Chavo au VRAEM, leur caractère illégal ne font pas l'ombre d'un doute. Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de pratiques font l'objet d'un flou juridique important et très fluctuant dans le temps. Par exemple, si aujourd'hui ces deux agriculteurs sont légalement autorisés à produire de la coca<sup>2</sup>, rien ne permet de savoir à quel marché est destinée celle-ci. De même, les passages respectifs en prison des deux protagonistes donnent autant à voir la répression portant sur les activités de protestation (Bolivie) ou de recours à la violence (Pérou) que leur caractère changeant dans le temps. Cette ambivalence à l'égard de l'État se manifeste également dans le rapport qu'entretiennent Oscar et Chavo aux activités protestataires : ils ont tous les deux participé à des manifestations qui avaient pour but de défendre la culture de coca, mais peuvent également consentir au pouvoir en place. En 2015, Oscar témoignait d'une adhésion sans faille au Président Evo Morales et au parti du MAS. Chavo lui, ne soutenait pas de parti ou de personnalité politique particulière, mais se targuait régulièrement d'avoir « libéré le VRAEM et le pays de la subversion », embrassant ainsi un imaginaire de l'État-nation construit à la suite du conflit armé (Degregori 1996). Enfin, dernier point et non des moindres, ces deux personnes incarnent à leur manière, une forme d'autorité par les fonctions qu'ils exercent au sein de leur syndicat ou communauté. Que ce soit en tant que juge communautaire (Oscar), commandant civil ou président de communauté (Chavo), ils participent tous deux à une forme d'assise de l'État en s'en faisant les intermédiaires.

Ces deux parcours de vie pointent dès lors l'ambiguïté qui habite les rapports d'Oscar et de Chavo aux États bolivien et péruvien. Ils peuvent à la fois se consacrer à des activités

---

<sup>1</sup> Pour la distinction des termes et des « couples » légal, illégal; licite, illicite; formel, informel, voir l'encadré 0.1.

<sup>2</sup> Oscar et Chavo sont en effet aujourd'hui enregistrés légalement auprès de l'État comme cultivateurs de coca.

juridiquement et socialement condamnées, être mobilisés pour les défendre publiquement et dans le même temps se réapproprier un imaginaire propre à l'État-nation, soutenir une figure ou un parti politique voire assurer une forme de gouvernement par leurs positions d'intermédiaires. Cette triple ambivalence entre économie illicite, mobilisations et gouvernement n'a pourtant rien d'évidente lorsqu'on la confronte aux travaux académiques qui postulent de l'incompatibilité intrinsèque entre État et économie illicite. Cette représentation, très relayée dans l'espace politico-médiatique, n'épargne pas les régions du Tropic de Cochabamba et du VRAEM qui, en tant que premiers foyers de production nationaux d'une coca majoritairement destinée aux marchés illicites (ONUDC 2018a; 2018b), sont exposées à la menace d'une « absence d'État » ou au développement d'un « narco-État » (Antezana 2005; O'Brien 2008; Valverde Bravo 2015; Villena del Carpio et Annoni 2016). La dichotomie opérée entre État et économie illicite est également renforcée par un autre pan de la littérature qui met l'accent sur les résistances à toute forme de domination étatique (Scott 1990; 1999; 2013). Cette approche trouve un écho particulièrement fort dans les régions de production de coca où d'importantes mobilisations sociales de la défense de la coca ont eu lieu (Salazar Ortuño 2008; Durand Guevara 2008; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014; Oikonomakis 2019) et où la condamnation de la culture de l'arbuste accentue selon certains auteurs la dimension répressive et néocoloniale des États boliviens et péruviens (Léons et Sanabria 1997; Alison Spedding 1999; 2004). Alors, comment comprendre cette dissonance entre les rapports à l'État qu'entretiennent Oscar et Chavo et cette littérature de sciences sociales ? Et finalement, *par quels mécanismes l'État se maintient-il malgré la prévalence d'une économie illicite et des mobilisations qui la soutiennent ?*

**Encadré 0.1 : Les mots à l'épreuve du complexe coca-cocaïne : usage des qualifications liées à la criminalité, à la légalité et à l'(il)licite.**

Parce que les mots comptent et sont révélateurs de rapports de pouvoir, je fais la distinction entre différents ensemble et couples de termes malheureusement trop fréquemment interchangeables dans certaines études.

Pour saisir leurs sens, il convient d'avertir le lecteur que dans les régions comme le Tropic de Cochabamba et le VRAEM, la coca n'est pas juste cultivée à des fins de consommation légale par mastication ou infusion. Sa culture implique un continuum d'activités, appelé ici « complexe coca-cocaïne »<sup>1</sup>. La coca est non seulement cultivée, séchée, vendue pour une consommation traditionnelle, mais est également transformée en pâte de cocaïne dans des

<sup>1</sup> L'intérêt de ce terme est bien de souligner le continuum d'activités fondées sur la culture de coca, et non de porter un jugement normatif dessus, comme ont pu le faire certains auteurs ayant employés le terme avant moi (Mansilla 1994; Blanes et Mansilla 1996; Dory et Roux 1998).



puits de macération, voire (plus rarement) transformée en chlorhydrate de cocaïne avant d'être acheminée à l'extérieur des régions pour être commercialisée.

Dans cette thèse, je me refuse de recourir à l'usage de l'adjectif « criminel » pour qualifier les acteurs ou activités liés au complexe coca – cocaïne. Comme le soulignent de nombreux auteurs, les catégories liées au « crime » sont des catégories propres à une classification juridique des États. Elles sont socialement et historiquement construites et ont précisément pour but de discriminer et criminaliser certaines activités et les acteurs qui s'y livrent (Favarel-Garrigues 2002; van Schendel et Abraham 2005; Andreas 2011). Ce refus m'apparaît d'autant plus nécessaire que dans les cas du Tropic et du VRAEM, les acteurs étudiés sont issus du bas de l'échelle sociale et leurs revenus sont relativement faibles lorsqu'on les met en perspective avec la chaîne de valeur globale de l'économie des drogues (Steinberg, Hobbs, et Mathewson 2004).

Comme Itty Abraham et Willem van Schendel (2005), je fais ici la distinction entre ce qui relève du légal et de l'illégal, et du licite et de l'illicite. Pour ces deux auteurs, la légalité et l'illégalité renvoient à des catégories construites et fixées juridiquement par l'État de droit et doivent être utilisées en tant que telles. Le couple licite / illicite est plus complexe, car il renvoie au concept de légitimité sociale et morale. Il implique alors une diversité de systèmes normatifs tant certaines activités peuvent avoir une légitimité contestée. C'est d'ailleurs pour cela que ces auteurs recourent fréquemment à l'usage de parenthèses pour qualifier les activités (il)licites.

Dans les cas étudiés, cette distinction permet de comprendre comment certaines activités peuvent à la fois être illégales, mais être considérées licites par des acteurs individuels et collectifs, ou inversement. Évidemment, le concept de légitimité sociale rend les frontières de l'(il)licite difficiles à cerner. J'ai décidé de les qualifier à partir des représentations collectives des cultivateurs de coca et de leurs organisations sociales. Aussi, je parle de *culture licite de la coca* au Tropic et au VRAEM, car l'ensemble des habitants et les organisations sociales régionales trouvent cette activité légitime. Cela ne veut pas dire que ces activités soient nécessairement légitimes pour tous, et j'invite le lecteur à le prendre en compte lorsque le terme est employé en dehors du rapport individuel. Pour la même raison, les activités de transformation en drogues sont ici qualifiées comme étant illicites. Quant au recours au terme d'*économie illicite*, il se réfère davantage à un phénomène macro-économique lié au complexe coca – cocaïne qu'à une activité micro-économique. En cela, son usage n'est pas si différent de la vision des habitants et organisations sociales régionales, qui concèdent volontiers que la vitalité de leurs économies régionales tient pour beaucoup à l'économie du narcotrafic.

### Deux régions intimement liées aux États bolivien et péruvien

Cette thèse propose de répondre à cette question à partir d'une comparaison entre les régions du Tropic de Cochabamba et du VRAEM. Si le travail de la comparaison infranationale permet d'enrichir la compréhension de dynamiques globales à partir d'un regard sur les régions (Snyder 2001), l'hypothèse avancée ici est que les environnements sociopolitiques du Tropic de Cochabamba et du VRAEM sont loin d'être encapsulées ou « en marge » des États bolivien et péruvien. Ils ne sont pas non plus absorbés par le pouvoir politique d'une « criminalité organisée » à l'échelle transnationale. Au contraire, ils sont

intimement ancrés dans les trajectoires de formation de leurs États respectifs. La comparaison infranationale permet alors de montrer la relation intime que les régions entretiennent avec leurs États respectifs, et fait ressortir, par une prise de hauteur (« *scaling-up* ») sur les réappropriations, les fonctionnements routiniers et des plus banals des États bolivien et péruvien (Bayart 2008; Giraudy, Moncada, et Snyder 2019).

Pour interroger cette hypothèse, la comparaison entre ces deux régions est construite à partir des critères de l'économie politique et des relations État-société. Tout d'abord, le Tropicque de Cochabamba et le VRAEM partagent une économie politique relativement similaire. Dans les deux régions, l'activité de culture de coca a des contours juridiques flous et fluctuants. Au Tropicque de Cochabamba, après avoir été déclarée illégale et réfrénée par des éradications à partir de 1988, la culture d'un cato de coca\* par famille – une parcelle de 40 mètres sur 40 mètres – a été autorisée en 2004, puis légalisée en 2017 pour les producteurs enregistrés auprès de l'Unité du développement du Tropicque (UDESTRO), agence du ministère du Développement rural et des Terres. Au VRAEM, certains producteurs sont légalement autorisés à produire et vendre de la coca à l'Entreprise nationale de la coca (ENACO)<sup>1</sup> depuis 1978. Toutefois, le registre des producteurs n'a jamais été actualisé depuis, ce qui explique pourquoi une très grande partie des cultivateurs du VRAEM sont aujourd'hui dans l'illégalité. Pourtant, aucun arrachage de plantations de coca n'a été mené dans la région avant 2019. Bien qu'une partie de la production de la coca puisse être légale dans les deux régions, une grande partie de la coca est destinée aux marchés informels et illicites. Au Tropicque, on estime que seulement 6% de la production de la coca produite transite par le marché légal de coca (Valverde Bravo 2015)<sup>2</sup>. Au VRAEM, cette proportion s'élève à un peu moins de 10% (ONU DC 2018b). Dans leurs espaces nationaux respectifs, il est communément admis que la coca destinée à l'économie du narcotrafic provient de ces deux régions (ONU DC 2018a; 2018b). De fait, cette configuration est très similaire à celle que l'on retrouve dans de nombreux bassins de production en Colombie (P. E. Gootenberg et Dávalos 2018). Toutefois, à l'inverse du cas colombien, la Bolivie et le Pérou se distinguent par leurs importants marchés licites de coca nationaux<sup>3</sup>. La consommation de coca par mastication, infusion ou pour des

---

<sup>1</sup> Cette entreprise publique d'État détient le monopole de l'achat et de vente de coca pour la consommation légale par mastication ou infusion. Dans les faits toutefois, elle n'arrive à acheter que 8% de la production nationale (ONU DC 2018b)

<sup>2</sup> Ce chiffre est également corroboré par le représentant de l'ONU DC en Bolivie en 2015 sur le site de l'organisation : [https://www.unodc.org/bolivia/es/press/entrevista\\_erbol.html](https://www.unodc.org/bolivia/es/press/entrevista_erbol.html)

<sup>3</sup> La Convention unique sur les stupéfiants de 1954 interdit tout commerce de feuilles de coca, ce qui fait que la coca produite dans ses trois pays ne peut légalement se consommer qu'à l'intérieur de leurs territoires nationaux.

rites magico-religieux demeure importante dans les deux pays, surtout auprès des populations autochtones, qui demeurent plus importantes en Bolivie et au Pérou qu'en Colombie<sup>1</sup>. Aussi, bien qu'il existe des organisations de défense de la coca dans certaines régions colombiennes (Ramírez 2011), elles peuvent difficilement s'appuyer sur la consommation licite nationale et la cosmovision autochtone de la feuille pour légitimer l'activité de production, contrairement aux organisations péruviennes et boliviennes.

Ensuite, les relations entretenues entre ces deux régions avec leurs États respectifs permettent non seulement de comparer les deux régions à partir de nombreux points de convergences, mais également de discuter des processus d'intégration différenciés et ainsi « faire parler » dans une approche « par le bas » des spécificités nationales et du fonctionnement des États péruviens et boliviens (Bayart 2008). Ces convergences et divergences nationales sont bien perceptibles dans les pratiques et représentations d'Oscar et Chavo. Dans leurs villages respectifs, ils assurent une position d'autorité liée à leurs fonctions respectives de secrétaire de justice de syndicat et de président de communauté. Dans sa présentation de soi, Oscar expose une identité contestataire d'abord liée à la défense de la coca, convertie depuis 2006 à un appui au gouvernement au travers du parti du MAS, qui semble faire l'unanimité dans sa région. Au VRAEM, l'ambivalence de Chavo à l'égard de l'État péruvien semble d'abord trouver ses racines dans le conflit armé avant la défense de la feuille de coca. L'absence d'un soutien collectif de la région franc et entier au gouvernement ou à un parti politique péruvien tranche également avec le cas du Tropic. Ces points de convergences et de divergences liés aux ancrages sociaux des organisations sociales, aux dynamiques de mobilisation et au rôle des partis politiques offrent alors une première palette d'informations pouvant potentiellement permettre de comprendre les raisons de la prégnance de l'État chez Oscar et Chavo, mais aussi de manière plus large, dans les régions où prévalent des économies illicites. En cela, ils offrent un cadre fructueux pour penser la comparaison et présenter les deux cas étudiés (voir tableau 0.1).

---

<sup>1</sup> 40% de la population bolivienne se déclare autochtone (Instituto nacional de Estadística 2015), contre 25,8% au Pérou (Institut national de statistiques et d'informatique 2018) et seulement 4,4% en Colombie (Département administratif national de statistiques 2019).

**Tableau 0.1 : Présentation des points de comparaison entre le Tropique de Cochabamba (Bolivie) et le VRAEM (Pérou)**

	Convergences	Divergences
1. Ancrage social des organisations sociales	<p>Héritage des réformes agraires (échelles nationales)</p> <p>Fonctions sociales similaires aux échelles communales</p>	<p>Temporalité des réformes agraires (échelle nationale) et statuts des organisations sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1953 en Bolivie : syndicats paysans</li> <li>- 1969 au Pérou : communautés paysannes et communautés natives</li> </ul> <p>Inclusion plus forte de la classe paysanne en Bolivie qu'au Pérou (échelle nationale) (Dunkerley 1984; Lavaud 1991; Lowenthal 1975; Mayer 2009)</p> <p>Retombées du conflit armé au Pérou :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction du tissu social organisationnel (échelle nationale) (Burt 2007)</li> <li>- Recomposition des organisations sociales (échelle régionale) (Degregori, Coronel, et del Pino 1999; Fumerton 2002)</li> </ul>
2. Dynamiques de mobilisation	<p>Mobilisations de défense de la coca (échelles régionales)</p>	<p>Temporalités des mobilisations de défense de la coca (échelles régionales) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de 1984 au Tropique</li> <li>- À partir de 2000 au VRAEM</li> </ul> <p>Actions collectives liées à des dynamiques (contre-) insurrectionnelles au VRAEM (échelle régionale) (Pino 1996; Fumerton 2002; Gavilán 2015)</p> <p>Cadrage à partir d'une identité autochtone au Tropique de Cochabamba, moins présent dans le cas du VRAEM (échelle régionale) (Durand Ochoa 2014)</p> <p>Conversion de mobilisations contestataires en mobilisations de soutien en Bolivie à partir de 2006 (échelles régionale et nationale) (F. Mayorga 2008; Lacroix et Le Gouill 2019) et mobilisations ponctuelles et localisées au VRAEM (Durand Ochoa 2014)</p>
3. Rôle des partis politiques	<p>Tentatives de formation partisane (échelles régionales)</p>	<p>Temporalité de tentatives de formation partisane :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1995 pour l'Assemblée pour la souveraineté des peuples (ASP, devenue le MAS à partir de 1999) (échelle régionale puis nationale)</li> <li>- 2006 pour <i>Qatun Tarpuy</i> (échelle régionale)</li> </ul> <p>Abandon du projet de formation partisane au VRAEM après 2006 (échelle régionale)</p> <p>Succès national du MAS en Bolivie en 2006 (échelle nationale)</p> <p>Fort lien entre syndicats paysans et parti du MAS en Bolivie (échelle régionale puis nationale)</p>

Le premier point de comparaison tient à l’ancrage social des organisations sociales. Sans entrer dans le détail de leurs fonctions, ces organisations ont pour but d’assurer la cohésion sociale et l’administration de la vie quotidienne dans les zones rurales par l’intermédiaire de diverses fonctions, elles-mêmes reliées à diverses organisations sociales (voir tableau 0.2). Au Tropique de Cochabamba, il s’agit de syndicats paysans alors qu’au VRAEM, elles prennent le nom générique de « communauté » (voir tableau 0.2). Ces dénominations et statuts puisent leurs sources dans les réformes agraires boliviennes (1953) et péruviennes (1969) qui confèrent aux syndicats paysans (Bolivie) et aux communautés paysannes et communautés natives (Pérou) l’administration d’un territoire rural précis, régi par des règles collectives entre habitants. Afin de faciliter la comparaison, on les regroupe sous le nom générique d’organisations sociales dans cette thèse. Certains chercheurs affirment que la révolution agraire bolivienne, impulsée par le gouvernement du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR, 1952-1964), a eu des effets d’inclusion politique plus importants pour la classe paysanne en Bolivie que n’a pu l’avoir la réforme agraire au Pérou (Dunkerley 1984; Lavaud 1991; Mayer 2009). En Bolivie, elle a accouché de fédérations paysannes très proches des organisations populaires nationales et du pouvoir politique<sup>1</sup> (Dunkerley 1984). Aujourd’hui encore, la révolution MNRiste<sup>2</sup> et la réforme agraire sont considérées comme un héritage décisif qui permet de comprendre l’importance politique de la paysannerie en Bolivie (Lavaud 1991; Do Alto et Stefanoni 2010). Au Pérou, la réforme agraire, menée « par décret » et sans concertation, n’a pas donné naissance à de confédérations aussi puissantes qu’en Bolivie (Lowenthal 1975; Kruijt 2008; Mayer 2009). Par ailleurs, le conflit armé opposant les guérillas du Sentier lumineux et Mouvement révolutionnaire Túpac Amaru (MRTA) à partir de 1980 a contribué à détruire le tissu social en milieu rural dans les zones de conflit (Degregori 2012) alors que la répression étatique annihilait toute forme d’action collective (Burt 2007). Cette observation s’est toutefois peu vérifiée à l’échelle du VRAEM, où le conflit armé a au contraire entamé une revitalisation organisationnelle autour de groupes d’autodéfense et de liens affinitaires tissés sous le gouvernement de Fujimori (Pino 1996; Degregori, Coronel, et del Pino 1999; Fumerton 2002). Cette particularité régionale permet ainsi de contrebalancer l’apparente incompatibilité de la comparaison entre le Tropique de Cochabamba et VRAEM

---

<sup>1</sup> Les syndicats dépendaient d’une centrale et d’une fédération départementale, elle-même liée à la Centrale ouvrière bolivienne (COB), dont le dirigeant « cogouvernait » avec le Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR) en 1952 et 1956 (Dunkerley 1984).

<sup>2</sup> Arrivé par les urnes en 1952, le gouvernement du MNR a mis en place trois importantes mesures dès son entrée au pouvoir : l’adoption du suffrage universel, la nationalisation des mines et la réforme agraire (Dunkerley 1984).

dont les organisations sociales – malgré des statuts et des configurations différentes (voir tableau 0.2) – assurent peu ou prou les mêmes fonctions au niveau communal (Albó 2004; Paredes 2015).

**Tableau 0.2 : Noms des statuts et fonctions des organisations sociales du Tropique et du VRAEM**

Échelle	Tropique de Cochabamba	VRAEM <sup>1</sup>
Village (niveau communal)	<b>Syndicat local</b> Secrétaire général, adjoint, finances, secrétaire administratif, sports, santé, éducation, etc.	« <b>Communauté</b> » <sup>2</sup> Lieutenant-gouverneur, agent municipal <b>Comité d'autodéfense (CAD)</b> Président, commandant civil <b>Club de mères</b> Présidente. <b>Comité des producteurs agricoles (COPA)</b> Secrétaire.
Sous-district	<b>Centrale syndicale</b> Mêmes fonctions.	
District (Pérou) ou Municipalité (Bolivie)	<b>Fédération syndicale</b> Secrétaire général, adjoint, finances, actes, sports, santé, éducation, etc.	<b>Comité d'autodéfense du district</b> Président <b>Club des mères du district</b> Présidente <b>Comité des producteurs agricoles du district (CODIPA)</b> Secrétaire
Régional	<b>Coordination des 6 fédérations du Tropique de Cochabamba</b> Président, Secrétaire adjoint, etc.	<b>Comité d'autodéfense du VRAE (CADVRAE)</b> <sup>3</sup> Président <b>Fédération des clubs de mères du VRAE (FECMAVRAE)</b> Présidente <b>Fédération des producteurs agricoles du VRAE (FEPVRAE)</b> Secrétaire général, secrétaire adjoint

Le deuxième point de comparaison a trait aux dynamiques de mobilisations au Tropique de Cochabamba et au VRAEM. Pour peu qu'on adopte une approche extensive des mobilisations (Wood 2003; Bennani-Chraïbi et Fillieule 2003; 2012), il y a eu, par la formation

<sup>1</sup> Le panorama organisationnel du VRAEM se veut ici très idéal-typique et est en réalité très fluctuant selon les localités ou les districts.

<sup>2</sup> Comme dans de nombreuses régions rurales du Pérou, la plupart des communautés du VRAEM ne sont pas enregistrées auprès du registre des communautés paysannes ou des communautés natives mais disposent d'un statut informel, reconnu par ses habitants qui en nomment les autorités, et les municipalités, qui s'en servent comme intermédiaires pour la priorisation des infrastructures.

<sup>3</sup> Bien que les organisations régionales n'incluent pas l'acronyme de Mantaro dans leur statut (l'inclusion de Mantaro au VRAEM date de 2012), les micro-organisations de cette partie de la Vallée sont bien représentées en leur sein.

de groupes insurrectionnels et contre-insurrectionnels à partir de 1980, des actions collectives menées pendant le conflit armé au VRAEM (Pino 1996; Fumerton 2002; Durand Guevara 2008; Gavilán 2015), ce qui n'a pas été le cas au Tropicque de Cochabamba. En revanche, les deux régions ont été marquées par d'importantes mobilisations de défense de la coca (Salazar Ortuño 2008; Durand Guevara 2008; Durand Ochoa 2014; Oikonomakis 2019) qui ont commencé dès le milieu des années 1980 au Tropicque (Salazar Ortuño 2008) et en 2000 au VRAEM (Durand Guevara 2008; Durand Ochoa 2014). Au Tropicque de Cochabamba, elles se sont construites autour d'un cadrage autour de la défense des droits des populations autochtones (Viola Recasens 2001; Yashar 2005; Albro 2006; Salazar Ortuño 2008). Ce trait a été beaucoup moins saillant au VRAEM, malgré des tentatives de politisation dans ce sens (Durand Guevara 2008; van Dun 2009). Enfin depuis 2006, les mobilisations contestataires ont été plus ponctuelles et localisées au VRAEM (Durand Guevara 2008; Durand Ochoa 2014). Au Tropicque de Cochabamba, l'élection d'Evo Morales a marqué un tournant dans les relations État-société. Entre 2006 et 2019, le secteur des cultivateurs de coca du Tropicque de Cochabamba a représenté un des principaux piliers de soutien au parti au pouvoir (F. Mayorga 2008; Do Alto et Stefanoni 2010). Les mobilisations ne se sont pas interrompues pour autant, mais elles ont davantage pris la forme de mobilisations de soutien au gouvernement (Lacroix et Le Gouill 2019; Grisaffi 2019). Bien qu'on y observe des différences importantes liées aux trajectoires des États bolivien et péruvien, ce point de comparaison montre bien que l'importance et la récurrence des dynamiques d'action collective au Tropicque de Cochabamba et au VRAEM.

Enfin, le troisième point discuté ici a trait au rôle des partis politiques comme structure d'intermédiation avec les États bolivien et péruvien. C'est sûrement l'un des points où l'on observe les plus importantes divergences. Dès 1995, les fédérations syndicales du Tropicque de Cochabamba ont investi la sphère électorale en arrimant les structures syndicales aux partis politiques de Gauche unie (*Izquierda Unida*, IU) en 1995, de l'Assemblée pour la souveraineté politique (*Asamblea por la Soberanía de los Pueblos*, ASP) en 1997 ou du MAS à partir de 1999 (Komadina et Geffroy 2007; Do Alto et Stefanoni 2010; Anria 2018). Les réformes de décentralisation, la désinstitutionnalisation du système de parti bolivien (Van Cott 2005) et la construction d'une forte unité syndicale couplées aux actions protestataires contre les différents gouvernements ont ainsi permis aux syndicats de glaner de premiers succès électoraux dès 1995 aux échelons locaux et régionaux (Komadina et Geffroy 2007). Après l'élection de syndicalistes paysans autochtones et cultivateurs de coca aux municipalités et au

Parlement, Evo Morales, président de la coordination des six fédérations du Tropique de Cochabamba a été élu Président de la République de Bolivie en 2006. Depuis, son parti politique, le MAS, a gardé un fort lien avec les fédérations syndicales du Tropique de Cochabamba (F. Mayorga 2008; Do Alto et Stefanoni 2010; Anria 2018; Lacroix et Le Guill 2019). Au VRAEM, les mobilisations sociales du début des années 2000 ont été l'occasion pour la Fédération des producteurs agricoles du VRAE (FEPAVRAE) de mettre à l'agenda la formation d'un nouveau parti politique, *Kuska Tarpuy*<sup>1</sup>, avec des modalités de désignation des syndicats internes à la fédération agricole. Malgré un succès électoral dans presque l'intégralité des mairies du VRAEM où le parti s'est présenté en 2006, l'expérience de formation partisane s'est achevée rapidement (Durand Ochoa 2014).

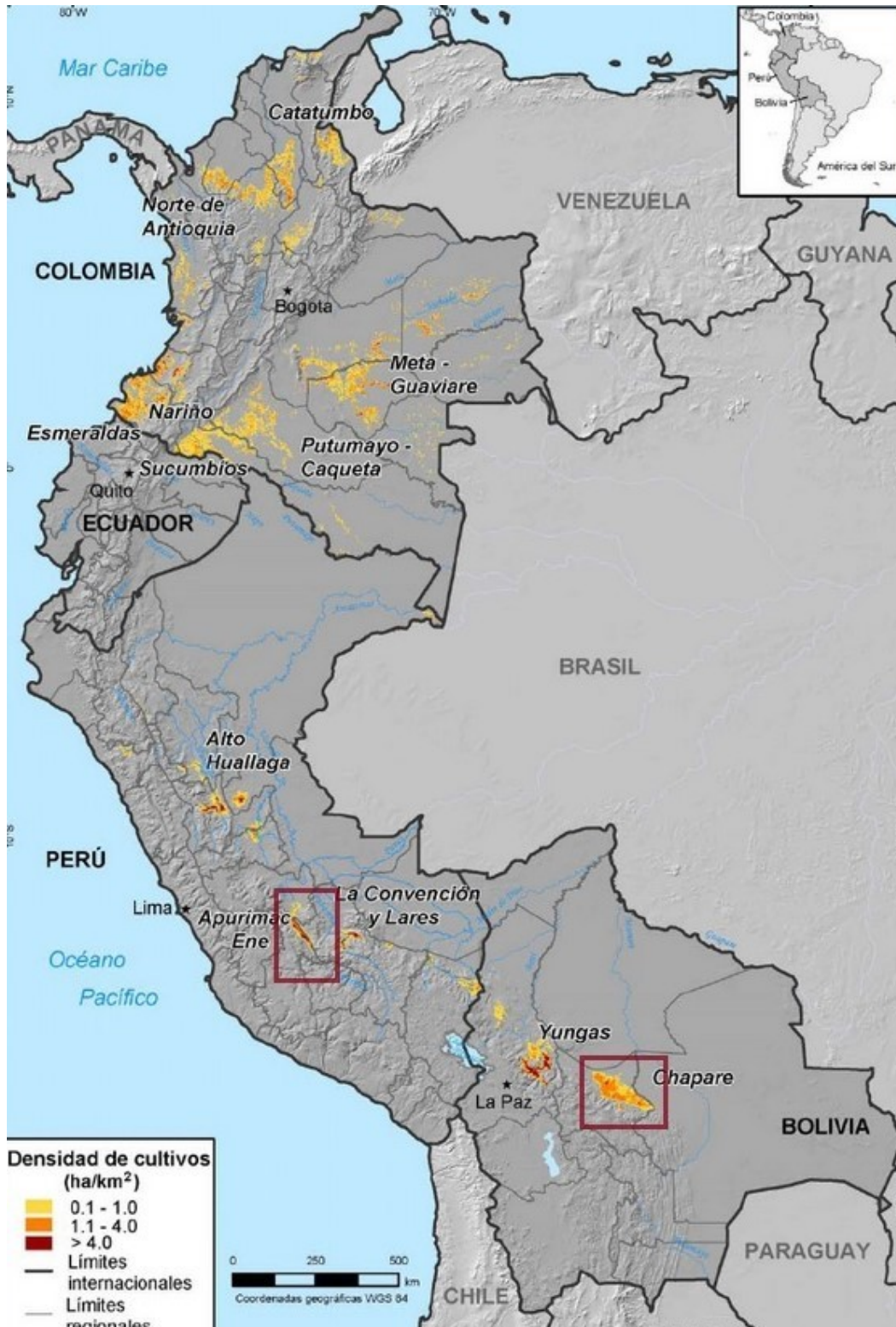
En plus d'offrir de fructueuses entrées pour une comparaison, ces trois points montrent bien que les deux régions du Tropique de Cochabamba et du VRAEM paraissent bien moins déracinées de leur environnement sociopolitique national que ne le laisse présager la simple présence d'une économie illicite. Ils montrent que ces environnements sont habités par des acteurs collectifs capables de se mobiliser collectivement pour assurer une cohésion et des règles de vie commune, faire valoir leurs intérêts par le recours à des mobilisations de soutien ou de protestation, jouer un rôle d'intermédiation et même s'investir dans le jeu politique électoral à l'échelle locale, régionale, voire nationale. À ce stade, la comparaison soulève de nombreuses questions quant à l'explication des divergences observées entre les cas, mais celles-ci apparaissent comme autant de pistes pour offrir une réponse aux mécanismes permettant le maintien de l'État.

---

<sup>1</sup>En quechua, « Cultiver ensemble ».



Carte 0.1 : Densité de cultures de coca dans la région andine en 2009.



Sources : ONUDC (2011). Les carrés rouges (élaboration propre) représentent les zones de production de coca du VRAEM (Pérou) et du Tropicque de Cochabamba (Bolivie).

### L'argument : le maintien de l'État grâce à la coca

Cette thèse avance l'argument que l'État se maintient au Tropic de Cochabamba et au VRAEM non pas *malgré*, mais bien *grâce* à la coca. Aussi l'État n'est-il ni absent, ni même constamment résisté dans son fonctionnement quotidien par les organisations sociales et leurs membres. Dans la palette des « arts de faire » (de Certeau 1990), la résistance constitue bien un moyen disponible et mobilisé par les cultivateurs de coca, mais pas dans le seul but de contester ou de mettre à distance l'État et son pouvoir de domination. Elle s'inscrit aussi dans une optique de « faire avec » l'État, de le « ruser », de le « braconner », et même de le *saisir* dans ses modes de fonctionnement quotidiens. *L'art de saisir l'État* se matérialise autour de trois mécanismes par lesquels les organisations sociales s'appuient sur une économie morale construite et inventée pour incarner l'État, l'imaginer, et s'en faire les intermédiaires. Au Tropic de Cochabamba (Bolivie), il s'agit<sup>1</sup> d'une *saisie corporatiste*. Elle est rendue possible par une canalisation de l'action publique autour d'un nexus liant syndicats, parti du MAS et État, qui structure un échange politique entre ces trois acteurs pour drainer des ressources publiques, des postes administratifs et électifs. Elle favorise les logiques de décisions internes à l'appareil syndical et concerne essentiellement un seul corps de métier, les cultivateurs de coca. Au VRAEM (Pérou), on parle d'une *saisie entrepreneuriale*, par laquelle la FEPAVRAE, fer de lance de la défense de la coca, sert de tremplin politique à ses dirigeants. Ces derniers transitent par la fédération pour lier des affinités avec d'autres organisations et réseaux d'action publique, ce qui leur permet de saisir des ressources d'un État en recherche constante d'intermédiaires pour légitimer son action. Avant de passer à la démonstration, cette introduction revient tout d'abord sur le défi théorique de la thèse, trouver l'État dans les régions où prévaut l'économie illicite, là où il n'est pas présent selon de nombreux auteurs (1). Je reviens ensuite sur le cadre d'analyse de cette thèse, construit autour de la sociologie de l'État, de l'action collective et de l'économie morale (2). Finalement, la méthode d'enquête, principalement fondée sur l'ethnographie politique sera présentée (3).

---

<sup>1</sup> La sortie de pouvoir du parti du MAS en novembre 2019 m'oblige à documenter une partie de ce processus de saisie corporatiste au passé dans cette thèse, notamment pour des éléments ayant trait à la relation de l'appareil syndical avec le gouvernement. Le présent continue toutefois d'être utilisé pour caractériser la saisie corporatiste, désormais recluse à un niveau régional, et pour décrire les fonctionnements syndicaux, dont je suppose qu'ils sont inchangés.

# 1. Entre drogues et résistances : L'État en question

L'ambivalence du rapport à l'État pointé par les cas d'Oscar et de Chavo m'a amené à revenir sur les débats théoriques portant sur l'État dans les régions où prévaut l'économie illicite. Un survol de la littérature de sciences sociales montre que la question du maintien de l'État est de fait loin d'être acquise pour de nombreux auteurs de traditions théoriques différentes, et que sa présence même est sujette à débat. La première section revient sur la dichotomie établie entre État et économie illicite par de nombreuses études qui s'appuient sur le concept d'État de droit. Cette littérature comporte deux biais importants. Premièrement, elle s'appuie sur une conception idéale typique weberienne qui n'interroge que peu les processus de formation État-société et reprend à son compte la séparation entre activités légales et illégales sans interroger sa construction historique. Deuxièmement, par sa proximité avec le champ politico-médiatique, cette littérature a des effets performatifs qui, à force de réclamer « une plus forte présence de l'État », ont fini par éroder le postulat de son absence après 50 années de « guerre contre les drogues »<sup>1</sup>. La deuxième section discute les études qui portent sur les résistances collectives et individuelles des producteurs de plantes stupéfiantes. Malgré les apports de ces travaux, ils tendent à enfermer les cultivateurs de coca et leurs organisations sociales dans une conception résisto-centrique des États.

## **De la construction historique de l'illégalité des drogues à l'absence ou la complicité des États**

Malgré les récurrentes mises en garde sur l'usage et les réappropriations des catégories construites par l'État pour penser l'État (Scott 1999; Bourdieu 2012; S. Roux et al. 2014), de nombreux débats académiques portant sur les régions où prévalent des économies illicites ont largement été orientés par des conceptions légales construites à partir des catégories juridiques internationales et nationales pour faire valoir l'absence ou la complicité des États dans les régions de production de drogues.

---

<sup>1</sup> Pour François-Xavier Dudouet (2003), la « guerre contre les drogues » et son pendant répressif commence à compter de sa mise en œuvre par les États-Unis durant le mandat du président Richard Nixon.

### La « guerre contre la drogue » dans les régions de production de plantes stupéfiantes

Dans nos cas d'études, ce cadre juridique prend racine dans la promulgation de la Convention unique sur les stupéfiants des Nations Unies en 1961, où la feuille de coca a été classée comme une substance stupéfiante dangereuse et sa production condamnée<sup>1</sup> alors même qu'au Pérou et en Bolivie, sa culture existe depuis l'époque préhispanique et que son usage par mastication et infusion est courant<sup>2</sup>. Cette convention, ainsi que la « guerre contre les drogues » lancée par Richard Nixon en 1971, ont ainsi contribué à criminaliser les activités productrices de plantes stupéfiantes, définie ici comme la mise sur pied d'une armature juridique ciblant les cultivateurs, la militarisation de leurs régions et la répression des mouvements sociaux de contestation.

Dès lors, l'essentiel des politiques mises en œuvre a consisté à instaurer un paradigme d'action publique reposant sur le contrôle de l'offre des drogues au niveau international (Dudouet 2003; 2009; Andreas et Nadelmann 2008). Dans les pays producteurs de coca (Pérou, Bolivie, mais aussi Colombie) ou d'autres plantes stupéfiantes, telles que le pavot ou le cannabis, ce paradigme s'est manifesté par des mesures nationales d'encadrement des marchés légaux, des politiques d'éradication forcées ou concertées entre cultivateurs et pouvoirs publics ou encore des politiques dites de « développement alternatif », dont l'objectif est la substitution des cultures illicites par le moyen d'aides et de projets de développement. Les régions productrices sont alors devenues le terrain de jeu privilégié de la « guerre contre les drogues ». Cette dernière implique des agents des États nationaux (armées, polices) et acteurs transnationaux, comme le ministère de la Justice des États-Unis par l'intermédiaire de la *Drug Enforcement Administration* (DEA), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), voire certains acteurs de l'Union européenne (UE) (Nadelmann 1994; Andreas et Nadelmann 2008; Lacuisse 2012).

Malgré les efforts déployés, ces stratégies antidrogues se sont distinguées par leur incapacité chronique à enrayer ou ne serait-ce même qu'à diminuer la production de coca et de ses dérivés (Thoumi 2003; Steinberg, Hobbs, et Mathewson 2004; Cabieses et al. 2007; Chouvy 2009; Roberto Laserna 2011). Elles ont néanmoins contribué à définir les territoires de production tels que le Tropique de Cochabamba et la Vallée des fleuves Apurímac, Ene et

---

<sup>1</sup> Il était prévu que la culture de la feuille de coca soit éradiquée sur une période de 25 ans à compter de la ratification du texte, qui a eu lieu en 1964 pour le Pérou et 1976 pour la Bolivie.

<sup>2</sup> Ce qui est par exemple moins le cas en Colombie.

Mantaro par la seule prévalence d'une économie illicite orientée vers le marché de la transformation de la feuille de coca. De fait, bien qu'il existe une production légale de coca dans ces régions, celles-ci sont communément associées au narcotrafic dans les espaces politico-médiatiques nationaux<sup>1</sup>.

L'origine de cette représentation tient en fait aux mesures mises en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, période identifiée à l'échelle mondiale comme le début de la criminalisation de la cocaïne par l'historien Paul Gootenberg (2013), et qui visait à établir une dichotomie claire entre marchés légaux et illégaux. Au Pérou, le gouvernement péruvien a mis en place dès 1949 un monopole d'État sur la commercialisation de la coca (Lacuisse 2011b; P. Gootenberg 2013). Il a créé l'Estanco de la coca, organisme public qui avait pour but la régulation des semences, des cultures, des récoltes ainsi que des réseaux de commercialisation de la plante et de ses dérivés<sup>2</sup>. En 1978, l'Estanco est devenu l'ENACO, l'Entreprise nationale de la coca. Depuis, l'entreprise a un monopole sur la production et le commerce légal de coca, qu'elle assure par des licences qu'elle a octroyées aux producteurs à cette date. À cette époque, l'essentiel des producteurs enregistrés provenait du département de Cusco dans la région de production de la Convención et Lares (Glave et Rosenberg 2005; Durand 2005). Le VRAEM était alors une région beaucoup moins peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui et très peu de paysans se dédiaient à la culture de coca à l'époque. Ce n'est qu'en 1983 qu'une forte production régionale a émergé (Pino 1996). Comme le registre de l'ENACO n'a jamais été actualisé depuis 1978, la grande majorité des agriculteurs du VRAEM cultivent encore aujourd'hui la coca illégalement. Pour l'ONUDC, les 21 000 hectares de coca cultivés dans la Vallée sont principalement destinés aux marchés illicites (ONUDC 2018b) et représentent une part qui équivaldrait à 90% du produit intérieur brut de la région (MINAGRI 2012).

En Bolivie, l'encadrement des marchés de la coca est survenu en 1988, dans un contexte de précipitation parlementaire induite par la pression internationale pour la ratification de la nouvelle Convention des Nations unies sur les stupéfiants cette même année. La loi 1008 a délimité territorialement trois types de zones de production de coca : les zones traditionnelles légales (évaluées à 12 000 hectares à l'échelle nationale); les zones de culture dites « excédentaires », pour lesquelles l'objectif était à terme l'éradication des plantations de coca en échange de programmes de développement alternatifs; et les zones de culture illégales,

---

<sup>1</sup> Il suffit à ce titre de jeter un œil aux articles des journalistes « spécialistes » du narcotrafic tels que Carlos Valverde en Bolivie et Jaime Antezana au Pérou, de même que certains organes de presse comme *Info región* (Pérou).

<sup>2</sup> Loi n°11046, création de l'Estanco, 13 juin 1949.

pour lesquelles la culture de coca était immédiatement interdite<sup>1</sup>. C'est ainsi que les cultures de la région des Yungas de La Paz ont été autorisées alors que celles du Tropic de Cochabamba sont devenues des cultures excédentaires (voir carte 0.1). À partir de 2004 cependant, des familles qui souhaitent s'enregistrer auprès de l'État ont temporairement été autorisées à cultiver une parcelle de 1 600 m<sup>2</sup> nommée *cato* au Tropic de Cochabamba. À l'accession à la présidence d'Evo Morales en 2006, le droit au *cato*\* de coca a été élargi à l'ensemble des familles du Tropic. Cette mesure a été consolidée juridiquement par l'adoption de la nouvelle loi générale de la coca adoptée en mars 2017. Malgré cette nouvelle juridiction légalisant et encadrant la culture de coca au Tropic, la région demeure marquée par le stigmate de l'économie illicite. En effet, comme dans le cas du VRAEM, plus de 90% de la coca est détournée des marchés de commercialisation légaux vers les marchés illicites (Valverde Bravo 2015).

### La chimère des États absents ou complices

Sans que sa construction historique soit mise en perspective (Favarel-Garrigues 2002; Andreas 2011), une importante littérature de sciences sociales a repris le critère de la légalité et une conception l'État de droit pour affirmer ou non la présence et la capacité de celui-ci. Pour ces auteurs, l'économie illicite forme un couple nécessairement antagonique avec l'État. En 1996, l'économiste Susan Strange a publié *The Retreat of the state: the diffusion of power in the world economy*, ouvrage dans lequel elle annonce que le crime organisé érodait les autorités étatiques (Strange 1996). Bon nombre d'auteurs ont depuis repris ce constat en évoquant les risques de gangrènes et de corruption qui affaibliraient les États où œuvrent les groupes criminels (Naím 2006; 2012; Briscoe, Perdomo, et Uribe Burcher 2014; Cockayne 2016). Les acteurs de la « criminalité organisée » sont alors présentés comme des acteurs autonomes, assurant en marge des États la production, le trafic et la distribution de drogues grâce à de vastes réseaux à l'échelle transnationale (Boivin 2014; Chandra et Joba 2015; Berlusconi, Aziani, et Giommoni 2017). D'autres auteurs évoquent les capacités d'autofinancement des groupes criminels pouvant mener à des formes de violence contre les forces régulières étatiques (Williams et Felbab-Brown 2012; Alemika 2013), voire des conflits armés intraétatiques (Azami 2015; Cornell 2007). Très relayées médiatiquement, ces analyses sont appréciées des acteurs politiques (Kerry 1997) et très prisées des organisations internationales, notamment pour la mise en œuvre des opérations de la paix (Kemp, Shaw, et Boutellis 2013) ou des

---

<sup>1</sup> Article 10 de la Loi 1008, 1988.

programmes de construction de la paix (*peacebuilding*) (Banfield 2014). Bien que ces travaux fassent dans l'ensemble peu état des réalités sociales, des contrastes et variations entre les différents contextes (Snyder et Durán-Martínez 2009; Andreas 2011), ils ont contribué à forger une représentation des régions de production de plantes stupéfiantes à la marge des États nationaux (Thoumi 2003; Vellinga 2004), comme le résumant les propos de Pierre-Alain Chouvy (2014, 1361) :

« [...] la production illégale de milliers d'hectares de cannabis, de cocaïer et de pavot à opium sur le territoire de certains États implique, de deux choses l'une, que les autorités étatiques soient impliquées dans cette production, ou que l'État ne contrôle pas l'intégralité du territoire dont il a la charge ».

Cette approche dichotomique tend à présenter l'État soit comme un acteur complice, soit comme incapable d'assurer le contrôle politico-territorial. Par ces approches, l'État n'est pas examiné au travers de ce qu'il fait, produit ou exerce (S. Roux et al. 2014) mais par ce que ces auteurs y projettent, un concept lié à un idéal d'État de droit. Cette conception se rapproche du modèle de l'État en Europe qu'étudie Max Weber, fondé sur le « monopole de la violence physique légitime » (Weber 1963, 22). La « force » ou la « faiblesse » de l'État est alors examinée à la présence de ces agents administratifs, et leur capacité à faire respecter une logique autonome et légale-rationnelle dans l'exercice de leurs fonctions. Ce faisant, ces études font fi de la démarche de sociologie compréhensive sur laquelle se fonde précisément l'analyse de Max Weber pour en exporter les résultats à d'autres contextes au lieu d'explorer les trajectoires historiques de formation État – société (Bayart 2006; Mitchell 1991; Hibou 1999; King et Le Galès 2011).

Des travaux néo-institutionnalistes récents ont en partie corrigés ce biais en étudiant les relations entre groupes criminels et État dans les régions où l'économie illicite prédomine. Néanmoins, certains de ces travaux continuent de prêter une grande autonomie aux acteurs criminels. Par exemple, en partant du constat formulé par Guillermo O'Donnell (1993) de « zones marron », caractérisées par une intégration différenciée de certains territoires aux États-nations, Angélica Durán-Martínez (2018) et Deborah Yashar (2018) montrent que les violences liées aux trafics de drogues se développent dans les zones et régions où les groupes criminels, érigés en institutions<sup>1</sup>, se concurrencent entre eux et où l'État est soit trop faible pour asseoir son autorité, soit « complice » des agissements des groupes ou institutions illicites. Or bien que ces deux études traitent des relations entre marchés, État et groupes criminels, ces

---

<sup>1</sup> Pour Deborah Yashar (2018), le terme d'institutions est étonnement interchangeable avec celui de groupes.

derniers demeurent essentialisés comme des acteurs stratégiques œuvrant au sein de structures verticales, une réification problématique lorsqu'on connaît le haut degré de recompositions de ces groupes et cartels alors que l'État est lui, toujours là (Astorga 2016).

Au Pérou et en Bolivie, les représentations communes du VRAEM et du Tropic de Cochabamba recourent assez bien la typologie dichotomique opérée par cette grille d'analyse. Comme l'a laissé entrevoir le commandant civil Chavo plus haut, le VRAEM, en plus d'être le plus important bassin de production de coca, est une des régions rurales qui demeure étroitement associée au conflit armé opposant Sentier lumineux, armée et groupes d'autodéfense pendant les années 1980 et 1990. Aujourd'hui, bien que le conflit ait largement diminué en intensité, d'anciennes factions de la guérilla maoïste continuent d'opérer dans la Vallée. Selon diverses sources<sup>1</sup>, ces troupes ont désormais abandonné leur discours idéologique pour se reconvertir dans la protection des routes du narcotrafic (Zevallos Trigos et Rojas Boucher 2012; Holmes 2015; Villena del Carpio et Annoni 2016; L. Taylor 2017). Les risques de « narcotrafic » ou de « narcoterrorisme » contribuent à réduire le VRAEM à une région en proie à une « absence d'État » ou à des situations d'« abandon ». Cette représentation est perceptible dans les discours médiatiques<sup>2</sup>, les rapports d'expertise (CEDRO 2014; Universidad Nacional Mayor de San Marcos et CESEPI 2016; Mendoza et Leyva 2017) ainsi que certaines productions académiques qui se font le relais de ce message alarmiste (Boluarte 2005; Antezana 2005; O'Brien 2008; García 2009; Basombrío Iglesias, Rospigliosi, et Valdés 2016; Villena del Carpio et Annoni 2016; L. Taylor 2017).

Dans la région bolivienne du Tropic de Cochabamba, cet imaginaire d'absence d'État ou de région marginalisée était surtout présent avant les réformes de décentralisation du milieu des années 1990 (Van Cott 2009), jusqu'à s'épuiser depuis l'investiture d'Evo Morales en 2006. Avant cette date, il était néanmoins fortement présent et permettait de souligner le caractère conflictuel et contestataire de cette région vis-à-vis de l'État, que les éradications de champ de coca exacerbent (Dory et Roux 1998). Par ailleurs, cette vision dichotomique d'un pouvoir quasi parallèle était véhiculée par les syndicats paysans, dont Evo Morales, alors

---

<sup>1</sup> Malheureusement, ces sources sont pauvres en informations empiriques et font l'économie d'enquêtes de terrain approfondies. Elles sont donc à prendre avec précaution.

<sup>2</sup> Parmi ces écrits, on retrouve entre autres les éditoriaux de Jaime Antezana dans de nombreux médias nationaux, le journal en ligne *Info región* - seul média national couvrant régulièrement les régions de production de coca, mais qui présente quasi exclusivement les saisies de drogues et faits de violence - mais aussi ceux du plus sérieux journal d'investigation *IDL-Reporteros*.



secrétaire de la Coordination des six fédérations du Tropique de Cochabamba, se faisait le porte-parole :

« Les syndicats ont réussi à transformer le Tropique de Cochabamba en ‘mini-État’. C’est le syndicat qui résout le problème de la santé publique, de l’éducation et de la survie. Cette organisation s’est renforcée grâce à l’absence de l’État ».

Evo Morales, cité par Eduardo Córdova Eguívar (2005, 20)

Néanmoins, cette représentation dichotomique de la région tenait davantage à la volonté d'autonomie des syndicats vis-à-vis de l'État qu'à un véritable abandon de celui-ci. Par ailleurs, l'absence de conflit armé généralisé comme au Pérou n'a pas contribué à faire considérer le Tropique comme une région où l'État était réellement absent et où le monopole de la violence lui était disputé (Oikonomakis 2019) quand bien même la prévalence de l'économie illicite a été fortement décriée (Blanes et Mansilla 1996; Dory et Roux 1998; J.-C. Roux 2006). Depuis l'investiture d'Evo Morales comme président de la République en 2006, le maintien d'une importante économie de la coca et les étroits liens entretenus entre le parti du MAS, les syndicats du Tropique et l'État alimentent les soupçons de collusion entre réseaux politiques et économie de narcotrafic et par là même le risque de « narco-État » (McDermott 2014; Valverde Bravo 2015).

Ces analyses dépassent l'enjeu de la définition de l'État et produisent également des effets politiques. D'une part, les enjeux moraux autour de la production, le commerce ou l'usage de drogues tendent à identifier les cultivateurs et les habitants des régions du VRAEM et du Tropique à des acteurs criminels, ou alors à les présenter sous l'emprise de ceux-ci. Ces représentations ne sont pas sans recouper des enjeux de classe et de race agissant comme des mécanismes de discrimination et de criminalisation des habitants<sup>1</sup>. D'autre part, le postulat d'une absence d'État dans les régions où prévaut l'économie illicite appelle à une recommandation constante : celle d'une impérieuse présence de l'État dans les régions productrices. Cette préconisation publique est bien perceptible dans les conclusions de certains travaux qui ne cessent d'appeler à la mise en place de nouveaux moyens coercitifs (Boluarte 2005; Zevallos Trigoso et Rojas Boucher 2012; McDermott 2014; Mendoza et Leyva 2017) ou des politiques de développement régional<sup>2</sup> (Vellinga 1998; Roberto Laserna 2000; Allison

---

<sup>1</sup> Cette dynamique s'observe d'ailleurs dans de nombreux contextes (Musto 1999; Bourgois 2013; Wacquant 2013; Talpin 2020)

<sup>2</sup> On se réfère ici au développement comme politique publique au sens large (Mosse 2004), car bien que les pouvoirs publics et la plupart des travaux académiques se réfèrent souvent au développement alternatif dans ces régions, le terme reste sujet à controverse (Lacuisse 2012), y compris chez les populations locales qui réclament un développement au sens plus étendu qu'aux alternatives à la coca.

Spedding et Cabieses 2004; Cabieses et al. 2007; Zevallos Trigoso et Rojas Boucher 2012; Alimi 2019). Quand bien même ces agendas d'action publique peuvent être contradictoires (Farthing et Kohl 2005), ils sont loin d'être inaudibles auprès des décideurs politiques et ont des effets performatifs. Près de cinquante ans après le début de la « guerre contre les drogues », il est aujourd'hui difficile d'affirmer que ces préconisations n'ont pas été suivies d'effets dans les régions cocaïères. Aussi paraît-il étonnant de continuer à parler aujourd'hui d'absence ou de faible présence de l'État dans ces régions, comme si les agents déployés, les infrastructures construites et les agences créées se sont continuellement évaporés.

### **Mobilisations sociales et résistances : le piège d'un État sans cesse contesté**

Si les travaux portant sur les économies illicites concourent à laisser l'État de côté dans leurs analyses, un autre corpus de la littérature des sciences sociales a tendance, en se plaçant du point de vue mésosociologique ou « par le bas », à concevoir l'État comme une entité nécessairement contestée, mise à distance et résistée dans son processus de formation et dans la mise en œuvre de ses politiques par les mouvements sociaux ou les subalternes. Ce constat vaut autant dans les études portant sur les mouvements sociaux que dans celles portant sur les résistances, deux littératures qui ont trop souvent pour habitude d'être mobilisées séparément (Bennani-Chraïbi et Fillieule 2003; Péchu 2010), mais qui recourent ici sensiblement les mêmes apories.

#### *L'analyse par les mouvements sociaux : la partie émergée de l'iceberg des mobilisations*

L'émergence au cours des années 1980 de mobilisations sociales de défense de la coca par ses producteurs a engendré le développement d'une importante production scientifique articulée autour de l'analyse des mouvements sociaux. Ces études ont permis de mettre en lumière les ressources politiques des organisations qui les portaient, les identités politiques mobilisées ou les structures d'opportunités politiques nationales qui ont permis leur émergence. Toutefois les apports de cette approche peinent encore à cerner trois enjeux qui semblent ici importants pour comprendre l'État. Premièrement, l'application du cadre analytique des mouvements sociaux restreint l'analyse aux seules mobilisations engageant une relation conflictuelle avec l'État. Deuxièmement, cette approche rend mal compte de la complexité des relations qu'entretiennent les organisations sociales avec d'autres entités intermédiaires. Troisièmement, elles portent peu d'attention aux dynamiques internes aux organisations et à ce qui se joue au sein des mobilisations.

À partir des années 2000, plusieurs travaux ont emprunté la palette théorique de la sociologie des mouvements sociaux pour interroger les mobilisations des cultivateurs de coca au Pérou et en Bolivie. En Bolivie, les mouvements de contestation ont émergé dès les premières tentatives d'éradication des plantations de coca et la militarisation des régions de production en 1984 (Salazar Ortuño 2008). Néanmoins pour Ursula Durand Ochoa (2014), la formation d'un mouvement social *cocalero* a pris réellement de l'ampleur à partir de 1988, lors de l'adoption de la loi 1008 qui délimita les zones de production légales, illégales et excédentaires (voir plus haut). La loi établissait alors que les cultures de coca du Tropique de Cochabamba étaient amenées à disparaître dans les années suivantes. Fort de leur assise syndicale paysanne dans la région, les cultivateurs néanmoins sont peu à peu parvenus à ériger l'enjeu de la culture de la coca en enjeu politique, culturel et symbolique, à la jonction des luttes paysano-autochtones (Healy 1991; Viola Recasens 2001). Au cours des années 1990, les syndicats du Tropique ont pris le leadership des luttes sociales à l'échelle nationale grâce à une légitimité acquise dans les mobilisations, mais également dans les urnes, notamment par l'élection de représentants syndicaux aux élections municipales (1994) et législatives (1997) (Komadina et Geffroy 2007; F. Mayorga 2008; Do Alto et Stefanoni 2010). Au début des années 2000, les privatisations des ressources naturelles telles que l'eau et le gaz<sup>1</sup> ont alors rendu recevable le discours anti-néolibéral et anti-impérialiste que portaient les cultivateurs de coca auprès des secteurs urbains (García Linera, Chávez León, et Costas Monje 2010). De même, le récit identitaire autochtone et originaire permettait de recouper une dimension de classe en retraçant les lignes du « nous » et du « eux » dans les mobilisations, en opposant les classes populaires et moyennes urbaines aux puissances étrangères et leurs entreprises transnationales (Albro 2006). Ce leadership politique s'est traduit *in fine* par l'élection d'Evo Morales, cultivateur de coca et secrétaire général de la Coordination des six fédérations du Tropique de Cochabamba, à la présidence de la Bolivie le 18 décembre 2005 au soir d'une crise politique de près de deux ans. De cette ascension politique des champs de coca au palais présidentiel, les travaux sur ces mobilisations ont insisté sur la construction d'une identité politique autochtone (Viola Recasens 2001; Yashar 2005; Albro 2006; Durand Ochoa 2014), la co-construction du mouvement avec le parti politique du MAS (Van Cott 2005; Komadina et Geffroy 2007; Anria 2018) ou sur les stratégies politiques du « chemin électoral (*electoral road*) » déployées par le mouvement (Oikonomakis 2019). Par une approche comparée, certains de ces travaux ont mis en perspective les caractéristiques du mouvement bolivien avec

---

<sup>1</sup> Ces privatisations ont donné lieu à d'importantes manifestations : « la guerre de l'eau » en 2000 à Cochabamba, et la « guerre du gaz » à El Alto, ville située dans les hauteurs de La Paz, en 2003.

son environnement politique national, en insistant sur l'importance des réseaux entre organisations sociales (Van Cott 2005; Yashar 2005), la structuration des systèmes de partis (Van Cott 2005) et les structures d'opportunité nationales induites par les réformes de décentralisation (Van Cott 2005; Yashar 2005; Durand Ochoa 2014)<sup>1</sup>.

Cet itinéraire bolivien s'inscrit en contraste avec le cas du mouvement social de cultivateurs de coca péruvien qui malgré quelques mobilisations, s'est pour de nombreux auteurs soldé par un échec à se constituer nationalement, à politiser une identité autochtone et à intégrer les institutions politiques (Durand Guevara 2008; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014). En 1978, la restructuration de l'Estanco, qui est devenu l'ENACO (Entreprise Nationale de la coca), avait engendré quelques résistances auprès des producteurs de coca qui devaient alors s'enregistrer auprès de l'entreprise. Dans les années 1980, les mobilisations étaient particulièrement localisées dans la province de la Convención y Lares, et organisées par la fédération paysanne régionale, la FEPCACYL (Fédération des producteurs paysans de la Convención, Yanatile et Lares) pour lutter contre les politiques de développement alternatif mises en œuvre à partir de 1984, et exiger l'augmentation du prix légal de la coca (Encinas Martín, Pérez Casaso, et Alonso Ordieres 2008)<sup>2</sup>. Dans les autres régions du Pérou, les mobilisations de défense de la coca étaient relativement faibles à cette époque, notamment parce que la mise à l'agenda de la lutte contre la production de drogue a été devancée par l'enjeu du conflit armé à partir de 1980 (Felbab-Brown 2009). Cette priorisation de la lutte contre la subversion s'est davantage accrue à compter de l'entrée en fonction d'Alberto Fujimori (1990-2000), qui s'est appliqué à ménager les cultivateurs en même temps qu'il durcissait la lutte contre le Sentier lumineux et le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) en appuyant les groupes d'autodéfense, parfois composés de cultivateurs de coca (Felbab-Brown 2009). À la chute d'Alberto de Fujimori, la lutte contre la production de drogues et l'éradication des champs de coca a de nouveau été mise à l'agenda par le gouvernement de Toledo (2001-2006). En réponse, un mouvement de cultivateurs de coca réunissant plusieurs bassins de production s'est formé à un niveau national, profitant ainsi de la structure d'opportunité politique ouverte par la transition démocratique post-Fujimori (Durand Guevara 2008; Durand Ochoa 2014). Avec d'autres régions productrices de coca, les

---

<sup>1</sup> Même si Yashar ne mobilise pas le terme de structure d'opportunité politique tel qu'il est entendu dans la sociologie des mouvements sociaux (Kitschelt 1986; Kriesi 2007), le terme d'opportunité est utilisé à de maintes reprises dans une acception qui semble très similaire.

<sup>2</sup> Les producteurs de coca de cette région sont en effet essentiellement des producteurs légalement enregistrés auprès de l'ENACO (Glave et Rosemberg 2005; Durand 2005; Encinas Martín, Pérez Casaso, et Alonso Ordieres 2008)

habitants du VRAEM ont activement participé aux « marches de sacrifice », des manifestations de plusieurs jours ou semaines qui avaient pour but de rejoindre les capitales régionales. La dimension sacrificielle de ces marches renvoyait à l'effort physique qu'elles imposaient aux manifestants, mais faisait également écho aux sacrifices déjà consentis par ces populations pendant le conflit armé (Durand Guevara 2008; Busnel 2019). Malgré une convergence des luttes entre les régions productrices de coca entre 2001 et 2004, le mouvement n'est pas parvenu à s'étendre aux autres secteurs de la société péruvienne et est redevenu très localisé (van Dun 2009; Durand Guevara 2008; Durand Ochoa 2014). Des tentatives de construction d'une identité politique autochtone avaient également été entreprises par des dirigeants de la FEPAVRAE, mais n'avaient reçu que peu de soutiens auprès des autres organisations sociales nationales ou des arènes institutionnelles péruviennes (Durand Guevara 2008; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014). Le conflit armé péruvien a été peu propice aux interactions entre organisations populaires, qui ont été autant criminalisées par le pouvoir politique que les guérillas (Burt 2007; Meléndez Guerrero 2012; Durand Guevara 2014). Ce facteur, cumulé aux timides réformes de décentralisation au Pérou (Van Cott 2005; Yashar 2005), n'ont pas permis un essor du mouvement *cocalero* au-delà des zones de production.

Bien que ces analyses permettent de contrecarrer l'idée répandue en Bolivie et au Pérou selon laquelle les mobilisations de défense de coca sont essentiellement motivées par des intérêts particularistes liés à une économie illicite ou criminelle (Blanes et Mansilla 1996; Antezana 2005; Boluarte 2005; Rospigliosi 2005; O'Brien 2008; Basombrío Iglesias, Rospigliosi, et Valdés 2016), la seule approche par le mouvement social ne permet pas de saisir les mobilisations au sens large et la complexité des relations qu'entretiennent les organisations sociales qui défendent la culture de coca avec les États bolivien et péruvien pour trois raisons. Celles-ci ne tiennent pas tant aux auteurs mentionnés ci-dessus qu'à l'approche dans laquelle ils s'inscrivent. Premièrement, *la définition du « mouvement social » ou de « la politique du conflit » est insuffisante pour comprendre les mobilisations en dehors du cadre protestataire*. Pour l'école du processus politique (McAdam, Tarrow, et Tilly 2001; Tarrow et Tilly 2008), le mouvement social est nécessairement conflictuel et orienté vers l'État dans une dynamique de changement social, une définition que reprend Érik Neveu (2008) dans son manuel dédié à l'étude du champ<sup>1</sup>. Dès lors, cette définition ne permet pas de comprendre ce qu'il se passe lorsque la protestation est mise en veilleuse (V. Taylor 1989; Lapegna 2016) ou ce qu'impliquent des

---

<sup>1</sup> « Un mouvement social se définit par l'identification d'un adversaire. Si des collectifs se mobilisent « pour » - une hausse de salaire, le vote d'une loi -, cette activité revendicative ne peut se déployer que contre un adversaire désigné : employeur, administration, pouvoir politique. » (Neveu 2008, 10)

mobilisations sans protestation (Siméant 2013; Bouilly 2019). Dans les cas bolivien et péruvien, il est curieux de voir à quel point la fin des mobilisations protestataires a entraîné une baisse d'intérêts pour les mobilisations et les régions du Tropique de Cochabamba et du VRAEM après 2006<sup>1</sup>, comme si la fin des mouvements sociaux devait inexorablement se solder par l'institutionnalisation du mouvement au sein des arènes institutionnelles (Meyer et Tarrow 1997; Soule et Earl 2005) dans le cas bolivien ou par son échec dans le cas péruvien. Ce désintérêt scientifique a conduit à faire passer sous le radar certaines mobilisations de soutien au MAS au Tropique (Grisaffi 2019), des protestations plus ponctuelles, mais faiblement médiatisées au VRAEM (Busnel 2019), ou encore reconnaître des actions armées menées pendant et après le conflit armé (Wood 2003), des actions quotidiennes de travail social et de *self-help* (Bouilly 2019) comme des formes d'action collective. Selon Johanna Siméant (2013), cette aporie renvoie à une confusion plus large entre actions de protestation, de mobilisation et les formes de dissentiment dans la sociologie des mouvements sociaux.

Deuxièmement, *cette approche a tendance à octroyer une importante autonomie aux mouvements sociaux*, au détriment des interactions entre les individus et organisations qui les portent et d'autres entités intermédiaires (Goirand 2010). En conséquence, les mouvements sociaux paraissent souvent déracinés de l'État, ce qui renforce une vision dichotomique entre État et société (Alvarez, Dagnino, et Escobar 1998). Ce biais est sûrement moins présent dans les cas bolivien et péruvien, où les auteurs insistent régulièrement sur les liens unissant les organisations sociales de défense de la coca à l'espace associatif national (Yashar 2005; Albro 2006; Durand Guevara 2008; García Linera, Chávez León, et Costas Monje 2010) ou sur les relations avec les municipalités (Yashar 2005; Van Cott 2005; Benavides 2006; Salazar Ortuño 2008; Durand Guevara 2008; Durand Ochoa 2014). Toutefois, ces relations ne sont perçues que comme des ressources à l'action collective et elles rendent finalement peu compte des relations État-société. Preuve de cette dichotomie, ces relations sont parfois étudiées au prisme de la dualité du pouvoir (Oikonomakis 2019; Durand Guevara 2008) chère aux néomarxistes (Poulantzas 1978). Finalement, le rôle des organisations sociales dans l'administration publique n'est que rarement abordé<sup>2</sup> (Lacuisse 2011a; Farthing et Kohl 2012; Grisaffi et Ledebur 2016), et offre dès lors peu de perspective pour comprendre comment les

---

<sup>1</sup> À l'exception de quelques travaux beaucoup plus récents (Zevallos Trigoso et Mujica 2014; Vizcarra Castillo 2018a; Grisaffi 2019; Heuser 2019).

<sup>2</sup> À l'exception de quelques travaux, qui concernent toutefois le seul contrôle de la coca en Bolivie (Lacuisse 2011a; Farthing et Kohl 2012; Grisaffi et Ledebur 2016; Busnel 2017b).

organisations sociales peuvent – dans une vision plus décentralisée des relations de pouvoir – être à la fois des structures de mobilisations et des lieux de gouvernement (Hibou 1999).

Troisièmement, dans ces études, *l'observation des interactions dans les mobilisations (entendues ici au sens large) n'est que trop rare*. Là encore, cet écueil lié à la méthode d'enquête se retrouve dans la plupart des travaux portant sur les mouvements sociaux. Ce n'est que récemment que Charles Tilly (2007) a reconnu la portée heuristique de l'ethnographie. Derrière l'enthousiasme qu'a soulevé les mobilisations de cultivateurs de coca, on en sait finalement assez peu sur le déroulé des rassemblements, l'enrôlement des manifestants, les obligations et les contraintes qui pèsent sur eux et plus largement les dimensions internes aux organisations plus qu'au mouvement en lui-même<sup>1</sup>. De même, ces études en disent peu sur les routines organisationnelles, les échanges ayant lieu pendant les mobilisations (Auyero et Mahler 2011) qui permettent d'échapper à une représentation des mobilisations comme étant de l'ordre de l'exceptionnel ou du pathologique (Combes et al. 2011).

#### *Les études sur les résistances : Un État réduit à sa dimension dominatrice*

Le rapport antagonique entre société et État est également entretenu par les études portant sur les résistances. Dans son travail de recherche en milieu rural malaisien, James C. Scott montre comment les paysans sont capables de mettre à distance et de résister quotidiennement aux processus de domination à l'œuvre (Scott 1985). Bien que l'État ne soit pas au centre de sa réflexion dans ses premiers travaux, il va le devenir au fil du temps (Scott 1990; 1999; 2013). Dans une approche similaire, Asef Bayat montre comment des groupes subalternes subvertissent l'ordre urbain au Moyen-Orient par des « formes d'empiètement silencieuses de l'ordinaire ». C'est par des pratiques et activités d'appropriation de l'espace urbain en apparence anodine que les dépossédés engagent une lutte pour l'hégémonie (Bayat 2010; 2012). Ce courant, proche des interprétations historiques menées sur l'Inde coloniale par le courant des *subaltern studies* (Guha 1999) est également proche de celle dont se revendique Jean-François Bayart lorsqu'il étudie « par le bas » les « modes populaires d'action politique » qui - en se développant en-dehors de l'espace politique conventionnel par des pratiques d'habillement, d'humour ou de sorcellerie - contestent le pouvoir autoritaire (Bayart 1985; Bayart, Mbembe, et Toulabor 2008). Par là même, ces auteurs redonnent du pouvoir aux dominés et battent en brèche l'argument de la passivité au pouvoir. Toutefois, ces études

---

<sup>1</sup> Seule Mirella van Dun (2009) documente ses dynamiques, sans toutefois les mettre davantage en perspective.

impliquent deux biais importants. D'une part, sans rigueur méthodologique, elles tendent un piège qui consiste à voir des résistances partout et de manière systématique. D'autre part, elles réduisent l'État à sa dimension dominatrice et contrôlante. Or, si l'on peut nier que cette dimension existe, elle cohabite également avec un imaginaire d'État, réclamé et demandé par ses habitants pour des infrastructures ou des ressources plus symboliques (Hansen et Stepputat 2001b), y compris dans les régions en apparence les plus reculées (Tsing 1993; Nuijten 2003; Kruks-Wisner 2018).

En Amérique latine, ces approches et leurs auteurs ont été peu exportés, sûrement en raison des nombreuses mobilisations sociales qui ont conduit les chercheurs à davantage travailler à l'échelle mésosociologique et d'une structuration du champ d'étude par régions géographiques<sup>1</sup>. Ce cadre d'analyse est également peu mobilisé dans les cas étudiés ici<sup>2</sup>. Il n'empêche que cette littérature fait également écho à des chercheurs qui, dans une tradition plus microsociologique, s'intéressent aux fonctionnements des différentes organisations sociales dans les zones rurales andines du Pérou et de Bolivie. En étudiant les formes d'auto-organisations, ils mettent en relief les croyances et traditions (Allen 2002), les dynamiques de construction du groupe et de division du travail (Abercrombie 1998; Harris 2000b), les réciprocités (Albó et Mamani 1976; Mayer 2002), la gestion des biens communs (Isbell 1978; Allen 2002) ou les formes de justice communautaire (Starn 1999). Ils répondent du même coup aux apories de la sociologie des mouvements sociaux formulées plus haut en examinant au plus près des actions collectives routinisées non publicisées. Toutefois, la lecture de ces monographies renvoie une impression de vase clos par lequel les villages et « communautés » sont encapsulés et où l'État n'y fait que des apparitions ponctuées et soudaines, souvent pour y manifester sa domination. Elle se résume bien souvent à l'image d'une « société contre l'État » chère à Pierre Clastres, duquel James C. Scott a en grande partie puisé son inspiration (Scott 2013). Cette dimension est présente dans divers travaux dans les régions de production de coca, plus en Bolivie (Léons 1993; Léons et Sanabria 1997; Alison Spedding 1999; 2004) qu'au Pérou (Kernaghan 2009)<sup>3</sup>. La culture de coca est alors associée à un acte de résistance à

---

<sup>1</sup> Sur ce point, Johanna Siméant (2014) et Emmanuelle Bouilly (2019) reviennent sur l'important développement des études sur les résistances au détriment de celles sur les mobilisations en Afrique.

<sup>2</sup> James C. Scott demeure mobilisé ici et là dans le travail de Jean-Paul Benavides (2006) sur le syndicalisme des cultivateurs de coca au Tropic et dans celui de Timothy Pruett (2012) au Pérou, mais il n'est pas inclus dans l'armature théorique des leurs travaux.

<sup>3</sup> Selon moi, cette variation tient principalement au difficile accès aux zones rurales péruviennes pendant la période du conflit armé et jusqu'aux années 2000.



l'égard d'un État souvent présenté comme répressif, colonial et subverti aux intérêts nord-américains (Léons et Sanabria 1997; Alison Spedding 1999; 2004).

\*\*\*\*\*

Le survol de la littérature produite sur les régions de production de coca met au jour une dichotomie trop fréquemment opérée entre l'État et les acteurs vivant principalement de l'économie illicite. Elle trouve un écho assez important au Pérou et en Bolivie, mais ne se limite pas à ces pays. Au contraire, on la retrouve dans une importante littérature de sciences sociales, et elle s'applique à de nombreux contextes. En s'appuyant sur le cadre législatif international, de nombreux chercheurs pointent l'incompatibilité intrinsèque entre économie illicite et État, comme en témoigne l'emploi récurrent de l'adjectif « criminel », volontiers apposé à l'économie, aux activités et aux acteurs, et dont je me défais dans le cadre de cette thèse (voir encadré 0.1). La dichotomie entre État et cultivateurs de coca est également perceptible dans un deuxième corpus de littérature de sciences sociales, lui-même divisé en deux sous-champs : la sociologie des mouvements sociaux et l'étude des résistances. Il ne s'agit pas ici de condamner l'usage de ces travaux. Au contraire, ils sont abondamment mobilisés dans cette thèse. L'objectif tient davantage d'une mise en garde sur les frontières de ces champs d'études et ainsi d'éviter de s'enfermer dans un cadre d'analyse qui ne répond que peu ou prou aux réalités empiriques observées. C'est pour cette raison que je me refuse à employer les termes de « mouvement social » et de « politique du conflit », trop restrictifs à mon sens, pour privilégier ceux de « mobilisations » et d'« action collective ». L'usage de ces termes permet ainsi de construire des passerelles entre mobilisations et action publique dans les régions de production de coca. Cette démarche implique désormais de se pencher sur une définition de l'État et des mécanismes d'interaction de celui-ci avec les organisations sociales.

## 2. Faire tenir et saisir l'État grâce à la coca

À rebours des idées précédemment discutées, cette thèse interroge les conditions de maintien de l'État par une approche comparée « par le bas » en remettant en perspective les formes de réappropriation des fonctionnements quotidiens des États péruvien et bolivien (Bayart 2008). En ce sens, ce travail s'inscrit dans une tradition théorique qui cherche à interroger de manière compréhensive le processus de formation de l'État à partir de ses relations avec la société (Mitchell 1991; Berman et Lonsdale 1992; Bayart 2006), mais qui cherche également à aller au-delà. La présentation des cas en introduction a en effet permis de montrer que les acteurs régionaux savent s'organiser collectivement quotidiennement ou ponctuellement pour assurer une cohésion sociale, défendre leurs intérêts ou interpeller les pouvoirs publics. Ils se réapproprient également les règles du jeu démocratique en formant des partis politiques, et en leur faisant parfois remporter des élections. En un sens, ces régions sont donc connectées à l'État. Elles le sont d'autant plus que, comme présenté plus haut, la construction historique de l'illégalité des drogues a permis à l'État de dévaler dans les régions de production de coca sous de multiples formes, du déploiement de ces agents coercitifs aux inépuisables politiques de développement, toujours présentées comme inefficaces, mais sans cesse reconduites. Ces éléments permettent d'avancer l'idée que l'État n'est plus dans un processus de construction ou de formation dont la terminologie suggère qu'il n'est jamais vraiment achevé. Bien sûr, l'État reste un champ de pouvoir disputé, reposant sur des configurations historiques non définitives et à l'issue incertaine. Mais il n'empêche *qu'il est déjà là, et bien là*, et c'est bien pour cela qu'il s'agit davantage de s'interroger sur ce qu'il le fait tenir que sur comment il se forme.

### Trois hypothèses articulées autour d'une économie morale

L'idée d'un État *déjà là* peut paraître paradoxale eut égard de la prévalence d'une économie illicite au Tropic de Cochabamba et au VRAEM, mais cette idée tient justement au fait que l'État se maintient non pas *malgré* la coca, mais bien *grâce à* la coca. Cet argument s'appuie sur de nombreux travaux qui montrent comment les pratiques illicites sont compatibles avec le maintien de l'autorité étatique. Les agents d'État ou ses intermédiaires peuvent se livrer à des pratiques criminelles, illégales ou illicites pour renforcer leur pouvoir (Bayart, Ellis, et Hibou 1997; Heyman 1999; Briquet et Favarel-Garrigues 2008; Andreas 2011; Auyero et Sobering 2019). Parmi ces pratiques, l'usage de la violence a fait l'objet de

multiples discussions, qui ont permis de souligner l'importance de l'État tout en démontrant les limites de sa définition weberienne, fondée sur le « monopole de la violence physique légitime » (Tilly 1985; Davis et Pereira 2003; Gayer 2013; Grajales 2016b; Baczko et Dorronsoro 2017; Arias 2017; Grajales et Le Cour Grandmaison 2019b). D'autres auteurs ont également analysé comment des activités économiques illicites comme l'extraction de l'or (Van Bockstael 2019), de diamants (Vorrath 2014; Engwicht 2016) ou la contrebande (Andreas 2009) peuvent contribuer à la fabrique d'ordres locaux dans lesquels les agents et institutions de l'État sont intimement intriqués. Malgré ces apports, peu de travaux ont jusque-là interrogé la question du lien entre État, économie illicite et stratégies de subsistance du point de vue des organisations sociales<sup>1</sup>.

Cette thèse propose d'interroger ce manque en avançant l'idée que l'État est tenu par des organisations sociales qui s'appuient sur une économie morale. Si l'usage de la notion d'économie morale s'est largement diffusé dans les sciences sociales ces dernières années<sup>2</sup>, la définition que j'en fais est largement inspirée de l'article séminal d'Edward P. Thompson (1971). Par l'étude des soulèvements populaires anglais au XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'historien fait ressortir le caractère moral des émeutes en montrant qu'elles sont motivées par la fissure d'un consensus populaire structuré autour d'arrangements anciens entre gouvernants et gouvernés. Ce faisant, Edward P. Thompson récuse une interprétation éruptive des mobilisations et donne à voir une conception relationnelle de la légitimation fondée sur une éthique de la subsistance, également présente dans le travail de James C. Scott (1977). Appliquée à notre objet de recherche, l'économie morale s'articule autour de deux dimensions importantes. Premièrement, elle a trait au caractère moral de la culture de coca. Chez Edward P. Thompson (1971) comme chez Karl Polanyi (1983), les activités économiques et leurs échanges sont socialement ancrés et ont une connotation morale. Bien qu'elle ne se limite pas à ça, on considère la culture comme une activité économique de subsistance sur laquelle des résistances se jouent précisément sur la relation d'encastrement et désencastrement aux marchés et à l'État (Busnel 2017b). Deuxièmement, l'économie morale repose sur des traditions inventées (Hobsbawm 2010) qui ont autant trait à la culture de coca en soi, et aux cosmovisions auxquelles elle peut être associée (subsistance, autochtonie, conflit armé, etc.), que sur les pactes et attentes tacites qui lient les gouvernants et les gouvernés. Ces traditions inventées

---

<sup>1</sup> Exception faite du travail d'Adèle Blazquez (2016) et de certaines contributions de l'ouvrage dirigé par Abel Polese, Alessandra Russo et Francesco Strazzari (2019).

<sup>2</sup> Sur ce point, voir Johanna Siméant (2010).

peuvent alors puiser leurs sources dans l'histoire des organisations, des réappropriations mémorielles, mais se construisent également dans l'interaction avec l'État.

C'est en s'appuyant sur le caractère moral, construit et inventé de la culture de coca ainsi que sur des traditions inventées avec les gouvernants que les organisations sociales du Tropique de Cochabamba font tenir l'État. Je formule ici trois hypothèses transversales et non exclusives qui sous-tendent ce processus. La première hypothèse considère que ces organisations incarnent l'État en assurant quotidiennement ses fonctions de cohésion sociale et de régulation économique. La deuxième affirme que les organisations sociales et leurs membres construisent leurs identités à partir de ce qu'ils font, qui ils sont, mais aussi ce à partir de quoi ils peuvent être. Ce faisant, ce mécanisme révèle le caractère relationnel de la construction identitaire, compatible avec un imaginaire d'État-nation. Enfin, la troisième hypothèse insiste sur les positions de chevauchement entre défense de la coca, politique électorale, et administration des ressources. Ces trois hypothèses permettent de montrer que les organisations de défense de la coca ne font pas que tenir l'État, mais qu'elles parviennent à le saisir dans ses fonctionnements quotidiens.

#### *Hypothèse 1 : Les organisations sociales incarnent l'État*

Pour comprendre les raisons du maintien de l'État dans les régions de production de coca, je formule une première hypothèse qui postule que les organisations sociales rurales du Tropique de Cochabamba et du VRAEM incarnent l'État. Cette proposition est avancée par Jacobo Grajales et Romain Le Cour-Grandmaison pour analyser la prégnance de l'État dans des contextes de fragmentation de l'usage de la violence. Les contributions de leur ouvrage collectif leur permettent d'affirmer que certains acteurs sont capables de se servir de la violence pour revendiquer l'exigence de « faire l'État » et de l'incarner (Grajales et Le Cour Grandmaison 2019a, 24). Ces acteurs peuvent être des institutions étatiques, mais également des groupes a priori pensés hors l'État, comme des rebelles armés qui, par un ensemble de rituels, le « miment » quotidiennement pour construire leur autorité (Popineau 2019). Cette focale ouvre ainsi la porte à une vision plus décentralisée des relations de pouvoir et de l'État, et ainsi dépasser la distinction entre « État fort » et « État faible » à partir de la simple présence de ces agents (Hibou 1999; Ferguson et Gupta 2002; Das et Poole 2004). Toutefois, à l'inverse du cas des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire étudiées par Camille Popineau (2019), l'incarnation de l'État en milieu rural bolivien et péruvien ne résulte pas tant d'une

revendication et d'un effort conscient que d'une reproduction routinière et inconsciente héritée des processus de formation de l'État dans les deux pays andins.

Celle-ci s'est de fait largement appuyée sur un « gouvernement de la décharge », par lequel les deux États ont délégué un ensemble de fonctions aux organisations rurales au moment de la mise en œuvre des réformes agraires de 1953 (Bolivie) et de 1969 (Pérou). Empruntée à Max Weber par Béatrice Hibou (Hibou 1998; 1999), la grille d'analyse du « gouvernement de la décharge » a surtout été mobilisée en science politique pour examiner la délégation de fonctions régaliennes de l'État, et notamment les usages de la violence (Banégas 1998b; Gayer et Jaffrelot 2008; Grajales 2016b; Grajales et Le Cour Grandmaison 2019b). Si l'on peut attendre des régions où prévaut une économie illicite qu'elles soient le théâtre de disputes liées à l'usage de la violence<sup>1</sup>, cela est de fait peu le cas au Tropicque de Cochabamba et au VRAEM. Il est vrai que les villageois s'organisent au travers de leurs organisations pour punir violemment des vols, avoir recours aux armes et exercer des formes dites de « justice communautaire » (Starn 1999). Toutefois, ces faits ne suffisent ni à définir l'État ni à cerner l'ensemble des pratiques mises en œuvre par les organisations sur les terrains étudiés. Comprendre la décharge au village implique de déplacer le regard vers le travail social réalisé par les organisations et leurs représentants, autant en termes de résolution de problèmes quotidiens (Auyero 2001), de résolution de conflits, de prise de soin et d'intermédiation pour obtenir des services (Nuijten 2003; Kruks-Wisner 2018). Ce faisant, ces organisations incarnent les fonctions sociales de l'État, mais participent également à lui donner sens par des pratiques visant à consolider le corps social, en assurant des formes de vivre-ensemble et de cohésion sociale (Lazar 2008). Elles sont construites et régies par des règles communes, et fondées sur une éthique du commun qui englobe aussi les biens communs du territoire communal (principalement la terre et l'eau) qu'un agir commun collectif (Dardot et Laval 2015). En cela, ce gouvernement de la décharge ne s'apparente pas à « une privatisation de l'État » (Hibou 1999) puisque les intérêts privés sont mis de côté au profit du commun.

Cette mise en valeur d'une éthique du commun dans les villages a son prix : elle exige un contrôle social fort exercé non seulement par les organisations communales, mais également les membres entre eux. Ces derniers sont donc bien « "sujets" aux deux sens du mot » (Foucault 1976, 81) en étant à la fois soumis aux multiples règles et obligations de l'agir commun et à la fois des sujets agissant qui veillent au respect de ces règles communes sur

---

<sup>1</sup> Pour une discussion de ce sujet, voir Richard Snyder et Angélica Durán-Martínez (2009), Jennifer Holmes et al. (2006).

lesquelles se base l'économie morale. Lorsqu'elles concernent les fonctions citées plus haut, les décharges des États boliviens et péruviens offrent peu de variations entre les cas du Tropic de Cochabamba et du VRAEM, si ce n'est qu'elles s'appliquent à des organisations aux noms et aux statuts différents (voir tableau 0.2) et qu'au VRAEM, les obligations sont plus ou moins contraignantes en fonction des environnements microlocaux.

Au-delà de ces fonctions sociales, il apparaît parfois que les organisations sociales soient en capacité de réguler l'économie politique de leurs territoires. Cette régulation a trait aux formes de propriété, mais également aux possibilités d'avoir accès et de tirer profit des ressources territoriales (Ribot et Peluso 2003). C'est par ce détour que l'on peut comprendre comment la rente liée au complexe coca-cocaïne peut devenir une « manne », dans le sens où elle renvoie à une richesse providentielle permettant aux organisations, par sa redistribution, de s'acquérir d'une légitimité (Geffray 2009) ou d'un capital politique (Felbab-Brown 2009; Zevallos Trigoso et Rojas Boucher 2012). Les cas du Tropic de Cochabamba et du VRAEM offrent toutefois des configurations autrement plus complexes que celle étudiée dans l'État brésilien du Rondônia par Christian Geffray, où la manne du narcotrafic est accumulée par un seul hors-la-loi et réacheminée via des modalités clientélares (Geffray 2009). Au Tropic de Cochabamba, les fédérations syndicales défendent, encadrent et contrôlent le droit à produire de la coca (Lacuisse 2011a; Farthing et Kohl 2012; Ledebur et Youngers 2013), mais interdisent sa transformation illicite sur leurs territoires<sup>1</sup> grâce à une importante décharge de l'État. Au VRAEM, les organisations sociales tolèrent les activités de production de coca et de transformation sans pouvoir les encadrer complètement. Aussi, même si les organisations sociales régionales incarnent l'État en assurant certaines de ses fonctions, celles-ci sont également partagées avec d'autres acteurs. Par conséquent, les organisations n'ont qu'une autonomie relative. Leurs rôles et fonctions doivent ainsi être mis en perspective avec les deux hypothèses suivantes, qui interrogent les processus de construction identitaire (hypothèse 2) et les formes d'intermédiation avec les États centraux (hypothèse 3).

---

<sup>1</sup> J'y reviendrai plus en détail dans le développement de cette thèse, mais cette interdiction est très variée dans son application selon les environnements microlocaux dans lesquels elle s'inscrit.

Hypothèse 2 : Les organisations sociales et leurs membres construisent leurs identités à partir de ce qu'ils font, de qui ils sont et ce qui leur est permis d'être

La seconde hypothèse développée ici a trait à la construction identitaire des habitants du Tropique de Cochabamba et du VRAEM. L'idée avancée ici est que les identités sont construites par ce que les habitants font, par ce qui ils sont, mais également ce qu'il leur est permis d'être. Ce faisant, ces processus de construction identitaire s'inscrivent dans une dynamique relationnelle entre gouvernants et gouvernés et se doivent ainsi d'être compatibles avec un imaginaire d'État (Hansen et Stepputat 2001b). Tout d'abord, les habitants de ces deux régions se définissent par rapport à l'activité qu'ils exercent. Or dans ces deux régions rurales, l'activité agricole prévaut sur les autres, ce qui fait que la plupart des habitants et leurs organisations sociales se présentent comme des paysans (Tropique de Cochabamba) ou des agriculteurs (VRAEM)<sup>1</sup>. La culture de coca, en tant que principale activité agricole et première source de revenus, fait également partie intégrante de la matrice identitaire de ces deux régions. Elle en constitue même un marqueur identitaire qui « colle » aux habitants au point que ceux qui ne produisent pas de coca n'arrivent pas à s'en détacher.

Organisations sociales et habitants se définissent également par rapport à qui ils sont. En l'occurrence, le Tropique de Cochabamba et du VRAEM sont deux régions majoritairement peuplées de populations autochtones quechuas qui ont immigré à partir des années 1960, lors de la mise en œuvre de politiques de « colonisation » de l'Amazonie à cette période<sup>2</sup>. Les populations du Tropique et du VRAEM sont donc des colonisateurs, des autochtones,<sup>3</sup> mais ils sont ou ont également été des « activistes (*luchadores*) » (Tropique et VRAEM), et des personnes ayant connu le conflit armé (VRAEM). À l'exception de ce dernier point, les populations du Tropique de Cochabamba et du VRAEM sont donc relativement similaires en termes de compositions sociodémographiques et d'expériences de vie. Pourtant,

---

<sup>1</sup> Il semblerait que cette différence de terminologie entre « paysans » et « agriculteurs » tient davantage à ce que leurs États attendent qu'ils soient. En effet, le terme de paysans renvoie à une dimension de classe sociale qui a été une matrice idéale importante au moment de la révolution MNRiste de 1952 et à lors de la formation de la Confédération syndicale unie des travailleurs paysans de Bolivie (CSUTCB) lors de la transition démocratique en 1979. À l'inverse au Pérou, l'héritage de la réforme agraire a quelque peu été effacé depuis. Selon plusieurs personnes interrogées au VRAEM, la préférence pour le terme d'agriculteur tiendrait au fait que ce terme correspondrait davantage à une image « moderne ». L'agriculteur ferait preuve d'ingéniosité dans ses pratiques, alors que le paysan ne ferait « que » travailler la terre. Dans la suite, du manuscrit, j'ai décidé de reprendre ces catégories d'autodéfinition pour qualifier les travailleurs agricoles du Tropique et du VRAEM.

<sup>2</sup> Les politiques de colonisation visaient à établir des populations en mal de terres dans les régions amazoniennes, moins peuplées (voir chapitre 1).

<sup>3</sup> On préfère ici parler d'autochtone au sens large plutôt que d'autochtone quechua, car cette appellation a peu de sens au Tropique comme au VRAEM.

on note que certaines identités sont plus mobilisées que d'autres selon les régions. Cela s'observe à la fois dans les efforts continus d'invention de la tradition (Hobsbawm 2010), mais aussi plus ponctuellement dans les mobilisations – protestataires ou non – notamment au travers des cadrages (Benford et Snow 2000), des répertoires d'action (Tilly 1995), des scénographies et des performances (Tilly 2008). On l'a vu plus haut, le cadrage de la défense des droits des peuples autochtones perce par exemple davantage au Tropic de Cochabamba qu'au VRAEM. De même, la mobilisation d'une identité de migrant ou de « colonisateur » semble s'être effacée, alors même qu'elle a bien existé auparavant (Pino 1996; Andreotti 2003; Grisaffi 2019).

Ces variations tiennent au fait que les identités se construisent en fonction de ce qu'il leur est permis d'être : elles se doivent d'entrer en consonance avec les instruments d'action publique (Lascoumes et Le Galès 2005; Halpern, Lascoumes, et Le Galès 2014), mais doivent aussi trouver des ressources et points d'appuis disponibles en dehors des scènes régionales, comme des réseaux transcommunautaires constitués dans l'espace national et transnational (Yashar 2005). Le processus de construction identitaire s'inscrit dès lors dans une dynamique relationnelle auprès de multiples institutions que les dirigeants d'organisations connaissent et fréquentent. Ils se socialisent aux règles et les retraduisent ensuite dans les scènes régionales (Dumoulin Kervran 2004; Buu-Sao 2018). Aussi, bien que l'enthousiasme international pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones ait eu des effets performatifs dans de nombreux pays, il a fait l'objet d'un travail de réappropriation beaucoup plus important de la part des organisations boliviennes que des organisations péruviennes (Yashar 2005; Lucero 2008), ce qui explique les différences de politisation dans les deux régions étudiées. Au VRAEM, la présence de groupes d'autodéfense pendant le conflit armé a permis aux habitants et à leurs organisations de se construire par un travail mémoriel une identité de « libérateurs » et « pacificateurs », compatible avec la reconstruction d'une nation péruvienne d'après-guerre (Degregori 1996; Jelin 2017). Par là même, les organisations sociales et leurs membres construisent un imaginaire compatible avec leur État-nation et permettent de raccrocher celui-ci à des éléments idéels et vécus au quotidien. Le regard comparé permet ainsi de montrer que l'imagination des identités et des groupes (Anderson 2002) n'est pas encapsulée à l'échelle régionale, mais est bien co-construite entre gouvernants et gouvernés.



*Hypothèse 3 : Les dirigeants des organisations sociales se situent au chevauchement de la défense de la coca, de la politique électorale et de l'administration des ressources*

La troisième hypothèse de cette thèse a trait aux positions et aux fonctions des dirigeants des organisations sociales du Tropic de Cochabamba. Pour le dire rapidement, les dirigeants des organisations sociales peuvent à la fois entreprendre des mobilisations<sup>1</sup>, candidater ou occuper des fonctions électorales, et administrer les ressources publiques. Ce chevauchement (*straddling*) de positions (Bierschenk, Chauveau, et Olivier de Sardan 2000; Banégas 2003) est rendu possible par les formes d'intégration verticale des organisations sociales aux États bolivien et péruvien (Oberschall 1973) et les configurations développementalistes (Olivier de Sardan 1995) des cas étudiés.

Par une approche comparée, Anthony Oberschall (1973) montre que les formes de mobilisations varient en fonction de la densité des relations internes au sein du groupe (liens horizontaux) et des liens qu'entretient le groupe avec le pouvoir (liens verticaux). Ainsi, lorsque les groupes ont un accès aux institutions et au pouvoir, le recours à la protestation a moins de chance d'aboutir. Cela ne veut pas dire que le groupe en question n'est pas mobilisé pour autant, car il peut obtenir des ressources via d'autres canaux, notamment par une redistribution clientéliste. Cette perspective permet alors de mieux comprendre l'articulation entre mécanismes clientélistes, patronage et mobilisations sur le temps long. À cet égard, Pablo Lapegna (2016) montre que le déclin de protestation ouverte peut aller de pair avec des formes de patronage. Celles-ci permettent de couvrir un conflit larvé, mais n'amenuisent en rien les capacités d'action collective. Pour Emmanuelle Bouilly (2019), ces mécanismes expliquent comment il est possible de « mobiliser sans protester ». Les dynamiques entre mobilisation, administration des ressources et occupation de postes électifs peuvent donc être intimement liées. On se propose ici d'étudier les échanges politiques engagés entre les organisations sociales, leurs dirigeants et les différentes instances de pouvoir. Le terme d'échange politique présente plusieurs avantages. D'une part, il est compatible avec la notion d'économie morale dans le sens où il permet d'observer au concret les attentes et pactes tacites liant gouvernants et gouvernés. D'autre part, l'amplitude des pratiques que l'échange politique recouvre présente l'intérêt d'engager un dialogue dans une démarche comparée. Cette démarche n'est ainsi pas si éloignée des études récentes qui cherchent à mettre à distance la

---

<sup>1</sup> À l'inverse des définitions qu'en donnent Mayer N. Zald et John D. McCarthy (1987) et Cécile Péchu (1996), les entrepreneurs de mobilisation des organisations étudiées ne sont pas seulement des entrepreneurs de conscience mieux dotés en ressources militantes mais sont avant tout des dirigeants ancrés localement et tenus à leurs organisations.

vision négative sur le clientélisme pour montrer comment l'obtention de ressources est dépendante des capacités d'organisation et de mobilisation des acteurs sociaux (Combes et Vommaro 2012; Tina Hilgers 2012; Quirós 2016; Montambeault et Goirand 2016a).

Dans les cas étudiés ici, les ressources portent à la fois sur la manne liée au complexe coca-cocaïne, dont l'administration est diversement contrôlée selon les configurations régionales (voir hypothèse 1 et tableau 3), mais également sur les politiques de développement, dont le but est précisément d'enrayer l'économie du narcotrafic. Bien qu'elles prennent parfois les noms de « développement alternatif » ou « développement intégral », ces politiques, programmes et projets sont ici regroupés sous le large terme de « politiques de développement » (Mosse 2004), ce qui permet d'éviter les effets d'éviction liés aux étiquettes qui leur sont apposées. L'effet de label de la « lutte contre les drogues », « le narcotrafic » ou « le narcoterrorisme » invite à étudier les politiques de développement déployées comme une seconde « manne » au caractère bienfaiteur, venu d'en haut, et sans contrepartie (Olivier de Sardan 2014). Contrairement aux pays « sous régimes d'aide » (Lavigne Delville 2017), au Pérou et en Bolivie, la manne du développement est désormais essentiellement canalisée et acheminée par diverses institutions et agences décentralisées des États ; une configuration qui n'empêche pas les acteurs régionaux de tourner autour de cette manne, et de recourir à la mobilisation pour la saisir ou redéfinir son action.

On y observe toutefois des divergences propres aux configurations nationales et régionales et aux structurations sous-nationales des partis politiques (Montambeault 2016). Au Tropic de Cochabamba (Bolivie), la manne du développement transite essentiellement par les municipalités et les agences décentralisées du ministère du Développement rural et des Terres. Or, l'intégralité des municipalités du Tropic est tenue par des syndicalistes cultivateurs de coca affiliés au parti du MAS, au pouvoir en Bolivie de 2006 à 2019 et toujours hégémonique dans la région. Quant aux agences du ministère du Développement rural et des Terres, leurs postes administratifs étaient<sup>1</sup> également « réservés » aux syndicats de cultivateurs de coca. Ces derniers pouvaient également choisir de désigner les membres qui y occupaient ces postes en fonction de leur dévouement personnel au sein de l'organisation. En échange, les fédérations syndicales du Tropic de Cochabamba apportaient un soutien quasiment sans faille au gouvernement du MAS, notamment par la participation à des manifestations de

---

<sup>1</sup> Le temps passé se réfère ici à l'avant novembre 2019 et l'éviction d'Evo Morales à la suite d'une élection présidentielle controversée. À l'heure où sont écrites ces lignes, il n'est pas possible de savoir si ces processus se vérifient encore.

soutien. Au Pérou, le centralisme politique (Vergara 2015), la faible institutionnalisation du système de parti (Tanaka 2005; Levitsky et Zabaleta 2016; Levitsky 2018) et l'absence d'une stratégie nationale de long terme pour les régions de production de coca (Zevallos Trigos 2013) produisent des effets d'incertitude sur l'action publique au VRAEM qui sont propices à l'émergence de protestations. Celles-ci visent alors autant à interpeller les pouvoirs publics que de réorienter les instruments et permettre aux dirigeants de la Fédération agricole de se faire les intermédiaires de ces ressources déployées dans la région. Contrairement au Tropic de Cochabamba et même si les logiques de terroir sont importantes, l'accès aux fonctions d'intermédiaires n'est pas déterminé par des modalités internes à l'organisation. Elle se réalise par une mise en concurrence des dirigeants, qui cherchent à tirer profit de leur passage par la fédération pour tisser des affinités extérieures à la Vallée.

**Tableau 0.3 : Présentation des trois hypothèses**

	<b>Hypothèse 1 : Les organisations sociales incarnent l'État</b>	<b>Hypothèse 2 : Les organisations sociales et leurs membres construisent leurs identités à partir de ce qu'ils font, de qui ils sont et de ce qui leur est permis d'être</b>	<b>Hypothèse 3 : Les dirigeants des organisations sociales se situent au chevauchement de la défense de la coca, de la politique électorale et de l'administration des ressources</b>
<b>Convergences</b>	Les États boliviens et péruviens se déchargent aux organisations sociales rurales des fonctions de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail social</li> <li>- Construction du commun</li> <li>- Contrôle social</li> </ul>	<p>Ce qu'ils font :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- travaillent la terre et cultivent de la coca</li> </ul> <p>Qui ils sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colonisateurs</li> <li>- Autochtones</li> <li>- Activistes / manifestants</li> </ul>	<p>Le recours à la mobilisation s'inscrit dans un échange politique pour orienter la manne du développement</p> <p>La manne du développement est canalisée par des municipalités et agences ministérielles décentralisées</p>
<b>Divergences</b>	<p>Contrôle de l'accès à la manne liée au complexe coca-cocaïne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tropique de Cochabamba :</li> </ul> <p>Contrôle de la culture de la coca et interdiction des activités de transformation déchargées aux syndicats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- VRAEM :</li> </ul> <p>Pas de décharge et tolérance à l'égard des activités licites et illicites de la part des organisations sociales</p>	<p>Qui ils sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tropique de Cochabamba : des personnes ayant connu les éradications de coca et la militarisation</li> <li>- VRAEM : des personnes ayant connu le conflit armé</li> </ul> <p>Ce qui leur est permis d'être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tropique de Cochabamba : Des autochtones représentant l'État plurinational bolivien</li> <li>- VRAEM : Des « libérateurs », « pacificateurs » de la Vallée et de la nation péruvienne d'après-guerre</li> </ul>	<p>Degré d'intégration verticale des organisations sociales aux États :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tropique de Cochabamba : Forte intégration intermédiée par le parti du MAS</li> <li>- VRAEM : Faible intégration : fort centralisme politique national, système de parti désinstitutionnalisé et concurrentiel aux échelles nationales et régionales</li> </ul> <p>Configurations développementalistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tropique de Cochabamba : Manne du développement concentrée autour du nexus syndicats-parti-État</li> <li>- VRAEM : Faible institutionnalisation de l'action publique</li> </ul> <p>Modalités d'accession individuelle à l'administration de la manne du développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tropique de Cochabamba : Logiques internes à l'appareil syndical. Concerne les seuls cultivateurs de coca.</li> <li>- VRAEM : Défini par des affinités extérieures à la région</li> </ul>

## Du maintien à l'art de saisir l'État

Ces trois mécanismes démontrent bien la place centrale qu'occupe l'État dans les régions de production de coca du Tropic de Cochabamba et du VRAEM. L'État y délègue ses fonctions, participe à la construction identitaire de ses habitants et déploie d'importants investissements censés contrecarrer l'influence de l'économie illicite. Mais sa présence s'inscrit aussi dans une relation d'interdépendance avec les organisations sociales qui jouent un rôle de premier ordre dans son maintien. Face à l'État, les « arts de faire » (de Certeau 1990) ne se limitent pas aux manières de lui résister ou de ne pas être gouverné (Scott 1990; 2013), mais bien de s'en accommoder en lui soutirant des postes, en occupant ses fonctions, en usant de son pouvoir symbolique et en drainant diverses ressources matérielles. Ces mécanismes sont à la fois révélateurs des capacités d'invention, de créativité des organisations et de la force de leurs collectifs. Lorsque j'ai relaté les processus observés dans le cadre de ma thèse à un ami et collègue bolivien en 2017, il m'a répondu, « *es que son muy capos* (c'est vrai qu'ils sont très *capos*) », en désignant les cultivateurs de coca. En castillan, le terme *capo* a des significations différentes selon le pays où il est employé. Au Mexique et en Colombie, un *capo* désigne généralement un chef de cartel ou d'une mafia. Au Pérou et en Bolivie, il peut également avoir cet usage, mais on s'y réfère dans le langage commun pour parler de quelqu'un qui est malin, qui détient une certaine habileté, une expérience et des connaissances qui ne s'acquièrent que par le vécu. La double ambiguïté du terme peut prêter à sourire, mais elle est constitutive de ce qui est étudié dans cette thèse : habilement usé d'un problème mondialement condamné pour se rendre indispensable à l'État et finalement, saisir ce dernier dans ses fonctionnements quotidiens.

La défense de la culture de coca ne permet pas juste d'accéder à l'État, mais bien de s'en saisir, dans la mesure où les membres et dirigeants des organisations sociales ne font pas juste occuper ses fonctions et postes administratifs, mais drainent et orientent ses ressources selon des modalités propres aux configurations socioterritoriales et aux économies morales. Si on peut parler de saisie de l'État, il ne faut pas entendre celle-ci dans une logique de confiscation ou de capture qui enferme tout pouvoir de l'État à des fins d'autonomie ou d'accumulation prédatrice (Garay Salamanca 2008; Crabtree et Durand 2017). Ce processus induit une forme d'indépendance entre les acteurs impliqués et fait l'objet de rapports de force qui se redéfinissent régulièrement au gré de configurations jamais complètement figées. C'est d'ailleurs pour cela qu'il convient davantage de parler de « saisies » de l'État au pluriel pour les mettre sous le regard de la comparaison.

Au Tropic de Cochabamba, le processus observé entre 2015 et 2017 et qui a suivi son cours jusqu'en 2019 a été celui d'une *saisie corporatiste*. Parce que la double manne liée

à la coca et au développement était contrôlée et canalisée par un nexus d'acteurs multipositionnés liant syndicats, parti et État<sup>1</sup>, la saisie était principalement régie par les échanges politiques entre le parti du MAS et les fédérations syndicales du Tropic. On préfère le terme de saisie corporatiste à celui de saisie partisane, car en fin de compte, les logiques de désignation pour l'obtention des postes faisaient avant tout primer le travail et le dévouement au sein de l'appareil syndical. Aussi, seul un corps de métier, une paysannerie très majoritairement constituée de cultivateurs de coca, pouvait participer à ce processus de saisie. Au VRAEM, je parle de *saisie entrepreneuriale*, non pas dans le sens où la fédération agricole est une entreprise politique en soit, mais davantage parce qu'elle est une pépinière d'entrepreneurs politiques qui transitent par elle et s'en servent comme tremplin pour construire des affinités avec d'autres organisations ou réseaux d'action publique en recherche constante d'intermédiaires.

---

<sup>1</sup> Nommé nexus syndicats – parti – État dans la suite de la thèse.

### 3. L'ethnographie au défi de la comparaison et des pratiques illicites

#### Ethnographie de l'action et de l'ennui

Cette thèse s'appuie sur une enquête de treize mois en Bolivie et au Pérou entre septembre 2015 et août 2017, dont une ethnographie de neuf mois et demi dans trois régions productrices de coca (le Tropic de Cochabamba, le VRAEM et la Convención<sup>1</sup>) complétée par des entretiens dans les villes de La Paz, Cochabamba (Bolivie), Lima, Ayacucho et Cusco (Pérou). Au total, 95 entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 73 acteurs divers issus des organisations sociales, des institutions publiques (ministères de l'Agriculture, de la Défense, municipalités, agences de coopération et de développement, etc.) ainsi que des cultivateurs de coca et des habitants des régions étudiées. Cette enquête a été complétée par le traitement d'archives de la Fédération spéciale des zones traditionnelles des Yungas du Chapare (FEZTYC)<sup>2</sup> au Tropic de Cochabamba et de la Fédération des producteurs agricoles de la Vallée des fleuves Apurímac et Ene (FEPAVRAE) au VRAEM, ainsi que par la consultation de livres d'actes\* des villages Adela Zamudio, San Silvestre (Tropic), Anampiki Alta et Juliaca (VRAEM).

Adopter l'ethnographie comme méthode d'enquête est apparu comme la stratégie la plus adéquate pour saisir les formes d'énonciation du politique et du rapport à l'État « par le bas ». Pour ce faire, j'ai observé des événements et scènes publiques variés tels que des assemblées et réunions des organisations sociales, des travaux communautaires ou des manifestations, toujours avec l'autorisation des personnes qui les dirigeaient. J'ai également pu accompagner et observer les dirigeants des organisations et des fonctionnaires durant ces événements, et j'ai eu l'opportunité de suivre certains fonctionnaires (ministère de l'Agriculture péruvien, l'Institut national de la réforme agraire (INRA) en Bolivie et municipalités) lors de leurs visites dans certains villages.

Les circonstances de l'enquête de terrain ont fait que j'ai eu la chance de pouvoir observer au Tropic et au VRAEM plusieurs mobilisations en action (voir tableau 0.4). Le suivi de l'organisation et du déroulé de ces mobilisations m'ont servi de point d'appui concret pour examiner les rapports de chacun des acteurs au politique et à l'État, autant dans le contexte public de l'interaction que dans des scènes plus privées, notamment lorsque je m'entretenais avec eux sur ces événements en aparté. Ces mobilisations m'ont

---

<sup>1</sup> Cette dernière région n'a finalement pas été retenue durant la phase de l'écriture de la thèse (voir plus bas).

<sup>2</sup> Fédération des Yungas du Chapare dans la suite de la thèse.

également permis de saisir les dynamiques internes des organisations qui les portaient, d'observer les échanges de coups engagés par chacun des acteurs, mais également de cerner « l'ordre de l'interaction » (Goffman 1966).

**Tableau 0.4 : Mobilisations suivies et observées dans le cadre de l'enquête de terrain**

	<b>Mobilisations</b>	<b>Motif et contexte de la mobilisation</b>	<b>Conditions du suivi et de l'observation</b>
<b>Tropique de Cochabamba</b>	Manifestation de protestation contre « la journée du mensonge », le 21 février 2017 dans la ville de Cochabamba.	À la suite de la victoire du « non » au référendum du 21 février 2016 proposant la candidature d'un président ayant exercé plus de deux mandats, le parti du MAS et le gouvernement ont dénoncé une campagne médiatique « calomnieuse et diffamatoire » orchestrée par l'opposition <sup>1</sup> . Un an plus tard, la manifestation du 21 février a pour but de commémorer et protester contre cette « journée du mensonge ».	Suivi de l'organisation de la mobilisation du Tropique. Pas d'observation de la manifestation à Cochabamba.
	« <i>Pijcheo</i> » (sit-in et mastication) <sup>2</sup> de soutien à l'approbation générale de la loi générale de la coca par l'Assemblée législative le 8 février 2017 dans tous les villages du Tropique.	Ces deux mobilisations ont eu pour but de célébrer l'approbation de la loi générale de la coca qui a légalisé la production de coca au Tropique le 8 février 2017. Le 18 mars 2017, le Président Evo Morales a remis en personne la loi aux représentants des fédérations.	Suivi de l'organisation de la mobilisation du Tropique. Observation des deux événements à Valle Sacta et Chimoré.
	Rassemblement au stade de Chimoré (Tropique) le 18 mars 2017 pour la cérémonie de remise de la loi générale de la coca.		
<b>VRAEM</b>	« Marche du sacrifice » du VRAEM à Lima pour la défense de la feuille de coca le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	Face à l'absence de dialogue avec le nouveau gouvernement depuis 2016 et de nouvelles menaces d'éradication de la coca, les dirigeants de la FEPAVRAE ont organisé en protestation une « marche du sacrifice » jusqu'à Lima.	Suivi de l'organisation de la mobilisation du VRAEM. Observation de la mobilisation de l'intérieur, à Pichari.

Malgré tout, « ces situations d'assemblée ne peuvent être comprises que replacées dans des contextes d'expérience privée ou publique, allant du plus personnel au plus formel, où elles trouvent leur sens » (Cefaï et al. 2012, 9). Pour cela, l'enquête s'est

<sup>1</sup> URL : <https://www.opinion.com.bo/articulo/el-pais/mas-21f-es-d-iacute-quot-mentira-siglo-quot/20180221184000605209.amp.html>, consulté le 15 septembre 2020.

<sup>2</sup> La mastication est la traduction littérale du « *pijcheo* », qui dans ce cas s'apparente à un sit-in pendant lequel les manifestants mâchent de la coca (voir chapitre 4).



construite par une mise en relation constante entre scènes publiques et scènes privées. C'est par l'observation de la vie quotidienne au village, l'écoute de conversations privées entre familles et amis, la familiarisation avec des traits d'esprit dans les lieux plus informels comme le foyer, les champs de coca, les commerces, les fêtes de village ou les matchs de football que j'ai pu m'insérer, saisir et me mouvoir dans les différents réseaux d'interconnaissances qui m'ont permis de mieux comprendre appréhender les scènes publiques ritualisées telles que les assemblées ou les réunions ainsi que les rapports de domination qui les sous-tendaient. L'usage de cette méthode m'est apparu parfois long, ennuyeux, frustrant, voire improductif, tant je pouvais avoir l'impression qu'il ne se passait rien pendant mes parties de pêche sur le bord des fleuves, les récoltes de coca et de *pituca* ou mes parties de volley-ball. J'ai néanmoins su tirer certains bénéfices de ces moments d'ennui. La vie dans les villages m'a tout d'abord naïvement fait comprendre qu'on ne peut pas étudier les syndicats paysans ou les communautés sans appréhender leur rôle social, notamment lorsque celui-ci a trait à des nécessités aussi basiques que l'accès à l'eau pour tous leurs habitants ou lorsqu'il s'agit de garantir la sécurité de ceux et celles qui empruntent tous les jours la tyrolienne permettant de passer de l'autre côté du fleuve. Cet ennui m'a également permis d'envisager autrement la question de la temporalité politique. Là où une importante littérature – et notamment sur les mouvements sociaux – insiste sur les phases et cycles d'émergence (Tarrow 1998), les « crises » (Dobry 1983), le quotidien m'a permis de saisir au jour le jour la construction des identités et la routinisation des activités, et d'échapper au risque de ne voir que la « façade » des mobilisations au travers d'un regard certes neuf, mais qui peut également s'avérer naïf (Combes et al. 2011). Le quotidien offre la possibilité de jauger ce qui relève justement de l'exceptionnalité ou de l'ordinaire lorsque le moment tant attendu de l'action se fait sentir. Car c'est aussi dans les moments de rien que les organisations et leurs dirigeants accumulent des ressources qu'ils mobiliseront dans les moments d'action.

### **Construire la comparaison par l'enquête : choix des cas d'études et asymétries des terrains de recherche**

Malgré un consensus toujours plus important dans les sciences sociales sur la portée heuristique des études comparatives à l'échelle infranationale (Snyder 2001; Giraudy, Moncada, et Snyder 2019) et leur important développement ces dernières années (Montambeault 2016; Tina Hilgers et Macdonald 2017; Dias Felix 2020), le risque de l'asymétrie des données perdure, notamment lorsque la méthode ethnographique est utilisée. Si certains travaux abordent les implications que génèrent ces asymétries en termes d'écriture (Sa Vilas Boas 2012), peu d'auteurs abordent l'enjeu de la construction de

l'explication par l'induction avec la comparaison, ou la façon dont le chercheur peut « faire avec » ou « faire parler » ces asymétries.

C'est un premier terrain d'enquête en Bolivie entre septembre et novembre 2015 qui m'a amené à formuler une problématique portant sur les liens entre action collective organisée, économie illicite et formation de l'État. La transposition de la question de recherche au cas du Pérou a en revanche été plus ardue en raison du nombre très faible d'études de sciences sociales portant sur les régions rurales péruviennes. La comparaison s'est par conséquent construite dans l'enquête par un « effet boule de neige », qui a impliqué une mise en retrait d'une première enquête de terrain entreprise d'octobre à décembre 2016 dans la région péruvienne de la Convención. Cette région m'avait été recommandée par certains chercheurs en raison de l'implantation historique de sa fédération paysanne, la FEPCACYL (Fédération des producteurs paysans de la Convención, Yanatile et Lares), qui avait été dans les années 1950 le fer de lance de la récupération des terres dans la région (Neira 1964; Blanco 1979; Encinas Martín, Pérez Casaso, et Alonso Ordieres 2008). Depuis, la FEPCACYL défendait activement la feuille de coca depuis les années 1980 (Encinas Martín, Pérez Casaso, et Alonso Ordieres 2008), ce qui lui avait permis de se rapprocher des fédérations du Tropique de Cochabamba dans les années 1990. Bien qu'une très grande partie de la coca soit produite légalement et vendue à ENACO, l'existence d'un commerce informel de feuilles de coca pouvait laisser entrevoir de potentielles formes d'économies illicites (Glave et Rosemberg 2005; Durand 2005; Barrio de Mendoza et Rodríguez 2016). Mais au bout d'un mois et demi d'enquête rythmé par des entretiens avec des membres de la fédération paysanne, des fonctionnaires de l'ENACO et des observations ethnographiques menées dans un village de production de coca, le constat de la faible importance de l'économie de la coca à l'échelle régionale a prévalu. La fédération paysanne continuait certes de se réunir toutes les deux semaines dans la capitale régionale, mais elle avait perdu toutes formes de relais dans les villages de la région. Aussi, bien qu'elle ait continué d'exiger une hausse des prix de la coca, la baisse significative de l'économie paysanne sur la dernière décennie en raison de l'exploitation du gaz de Camisea depuis 2000 avait érodé son poids politique. Ce constat, bien éloigné des observations faites au Tropique de Cochabamba, m'a invité à réfléchir à la question de l'encastrement social de l'économie de la coca comme ressources de l'action collective dans le cadre d'un article (Busnel 2017a).

Néanmoins, la poursuite de la comparaison entre les régions du Tropique de Cochabamba et de la Convención posait un double problème. Premièrement, elle remettait en cause une problématique initiale qui paraissait prometteuse et peu explorée, sur les liens entre formation de l'État et l'économie illicite, car ils n'étaient pas suffisamment saillants

dans le cas de la Convención. Deuxièmement, elle impliquait une certaine asymétrie et un recadrage des lieux d'observation dans la mesure où la fédération paysanne de la Convención détenait une assise territoriale sur les bases paysanno-autochtones bien moindre que celle des fédérations du Tropic. Pour ces raisons, j'ai pris la décision de me détourner de la région de la Convención au bout de deux mois<sup>1</sup> pour finalement localiser mon enquête dans la Vallée des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (VRAEM). En novembre 2016, un premier séjour d'une quinzaine de jours m'a permis d'observer l'implantation locale de diverses organisations sociales telles que les clubs des mères, les communautés, ou les comités d'autodéfense dont les fonctions se rapprochaient en partie à celles que j'avais pu observer lors de mon premier séjour dans le Tropic. Par ailleurs, il est devenu assez clair que la structuration de l'économie régionale reposait, à l'instar du Tropic et contrairement à la Convención, sur l'économie de la coca.

Le resserrement de la comparaison à partir de ces deux cas d'études n'a toutefois pas empêché une certaine asymétrie dans le recueil des données empiriques. Dans de nombreux travaux comparatifs, les chercheurs minimisent ou évacuent ces inégalités d'informations. Or, la comparaison des difficultés d'accès au terrain peut également s'avérer significative pour l'analyse. Le texte présenté ici a été nourri de cet effort, tout en étant couplé à un travail réflexif sur la façon dont j'étais perçu et identifié par mes interlocuteurs sur mes terrains respectifs. Par exemple, j'ai compris que s'il m'était plus simple d'avoir accès aux membres les plus élevés des fédérations au VRAEM qu'au Tropic, c'est en partie parce que les premiers me ménageaient en me voyant comme un éventuel ou potentiel promoteur de projets de développement qu'ils pouvaient capter sur une base entrepreneuriale, là où les dirigeants des fédérations du Tropic ne m'identifiaient pas à une (éventuelle) ressource, tant les réseaux d'action publique boliviens privilégiaient les canaux corporatistes préétablis pour la mise en œuvre de projets.

Les lieux de l'enquête ont souvent été contraints par les réseaux amicaux que j'ai pu tisser. Au Tropic de Cochabamba, j'ai eu la chance de lier une relation d'amitié dès mon premier séjour en 2015 avec Oscar, secrétaire de justice de Llaqtamayu, qui m'a accueilli chez lui. Un an et demi plus tard, mon collègue et ami Daniel Tirado m'a ouvert les portes de l'antenne rurale de l'Université majeure de la San Simón, à Valle Sacta. J'ai ainsi pu alterner une vie casanière, rurale et stationnaire dans un petit village d'une centaine d'habitants à une autre plus mouvementée, faites de rencontres avec des étudiants qui m'ont fait sillonner le Tropic, et notamment le territoire de la centrale syndicale de Villa Fatima, où j'ai fini par retourner régulièrement. Mon expérience de terrain au

---

<sup>1</sup> Le cas de la Convención ne sera donc pas développé dans cette thèse.

VRAEM a moins été implantée dans le milieu rural. Après avoir démarché les quelques autorités villageoises que mes contacts m'avaient présentées, j'ai rapidement compris les tensions inhérentes à ma présence continue dans les villages et les risques de sécurité encourus, autant pour moi que pour les personnes rencontrées. Je suis finalement donc resté dans la ville de Pichari pour poursuivre mon enquête. Mon amitié avec la famille d'Alfonso et Marisol, agriculteurs et commerçants établis à Pichari, m'a néanmoins ouvert les portes du monde rural, notamment lorsque j'ai pu accompagner Alfonso dans ses tournées dans la Vallée pour distribuer des semences<sup>1</sup> ou faire connaître son projet de coopérative agricole. À ces occasions, j'ai assisté aux assemblées villageoises et été présenté aux habitants et aux autorités, ce qui a facilité mes retours de manière plus ponctuelle pour des entretiens ou l'observation de réunions dans les villages de Juliaca et Puerto Libertad. Ma sympathie pour le commandant civil Chavo à la suite de notre première rencontre m'a également conduit à lui rendre régulièrement visite dans son village d'Anampiki Alta, et à connaître peu à peu ses voisins.

Ces lieux imposés par l'enquête ont conduit à exclure certaines dynamiques inhérentes au Tropic de Cochabamba ou le VRAEM. Le lecteur attentif et spécialiste de l'Amazonie s'étonnera ainsi de l'absence des populations originaires de ces deux régions dans ce récit<sup>2</sup>. L'enquête s'est en effet uniquement penchée sur les territoires colonisés par des paysans-autochtones quechuas (et aymaras dans le cas du Tropic) descendus de la Sierra et des vallées sur les versants amazoniens de ces deux régions pour s'installer et travailler la terre. C'est en partie parce que les organisations sociales qui font de la défense de la coca leur cheval de bataille sont directement issues de cette colonisation de l'Amazonie que j'ai décidé de me concentrer sur ces acteurs<sup>3</sup>. Un autre biais de l'enquête a trait non pas à la question des lieux, mais à celle du genre. Certains et certaines s'étonneront de la faible présence de femmes dans cette thèse. Ce biais tient davantage aux conditions de l'enquête de terrain qu'à une volonté de ma part. Ma position d'homme blanc, étranger, urbain et diplômé a souvent cristallisé une certaine distance sociale propre à beaucoup d'enquêtes sur les milieux populaires (Mauger 1991; Mazot-Oudin 2019). Cette distance sociale s'est accentuée au prisme du genre, dans des milieux ruraux où le

---

<sup>1</sup> Alfonso avait décroché en 2016 un contrat de distribution de semences avec l'Institut national d'innovation agraire (INIA) dans le cadre du Programme spécial pour le VRAEM (PROVRAEM).

<sup>2</sup> Le Tropic était initialement de populations autochtones yuracarés, yuquis, moxeños-trinitarios et chimanes et le VRAEM de populations Ashaninka, Nomatsiguenga, Matsiguenga et Caquinte. À mesure que les migrations se sont intensifiées dans ces régions à partir des années 1960, ces populations se sont mélangées avec les migrants ou se sont réfugiées dans des territoires plus reculés, comme le Territoire indigène et parc national Isiboro-Sécure (TIPNIS) au Tropic.

<sup>3</sup> En effet, ni la Confédération des peuples indigènes de Bolivie (CIDOB), ni l'Organisation Asháninka du fleuve Apurímac (OARA), les deux organisations des populations originaires du Tropic et du VRAEM, ne participent aux mobilisations de défense de la feuille de coca.

rôle des femmes sur la scène publique demeure discret et fonctionne davantage via des logiques d'entre-soi genrées, par des échanges se déroulant principalement dans une langue que je connaissais trop mal pour pouvoir la comprendre totalement et surtout la parler, le quechua<sup>1</sup>. À de nombreuses reprises, l'épreuve de l'entretien m'a été refusée par les femmes, qui me disaient qu'elles « ne savaient pas » et m'orientaient alors vers les hommes, sûrement en raison de la forte représentation masculine dans les directions organisationnelles et des processus d'autodé légitimation des femmes.

### **L'ethnographie face aux pratiques illicites : enjeux méthodologiques et éthiques**

Je l'ai longtemps répété aux personnes interrogées durant mon enquête de terrain : cette thèse ne porte pas sur les activités de narcotrafic ou sur des pratiques illégales liées à des formes coutumières d'exercice de justice populaire. Si je n'ai pas cherché à documenter ces pratiques, il convenait aussi de ne pas en faire abstraction dans la mesure où elles ne font pas seulement partie du paysage, mais contribuent à en façonner les environnements socioterritoriaux (Cronin-Furman et Lake 2018; Koonings, Kruijt, et Rodgers 2019). Ces pratiques posent par ailleurs d'importants enjeux méthodologiques et éthiques pour la recherche. Ma présence étrangère dans ces deux régions suffisait à ce que je sois soumis à des règles certes informelles, mais imposées et légitimées par des autorités locales. Par ailleurs, mon physique de *gringo* m'empêchait difficilement de passer inaperçu, ce qui ne manquait pas de susciter certaines suspicions sur une possible affiliation à la *Drug Enforcement Administration* (DEA), surtout au VRAEM<sup>2</sup>. Ces règles informelles et ces pratiques illicites posèrent donc rapidement la question méthodologique de l'accès au terrain et des enjeux éthiques. Ils ont trait à la protection d'individus qui, bien qu'ils se livrent à des activités et pratiques illicites, demeurent positionnés « au bas de l'échelle sociale » et sont fortement exposés aux sanctions policières et judiciaires. Il m'a fallu donc composer et trouver des marges d'adaptation et stratégies pour faire face à ces enjeux. La première stratégie a consisté à construire une « éthique localisée de la sécurité (*localized-ethic of safety*) » (Baird 2018), impliquant une socialisation de ces règles propres aux environnements dans lesquels la recherche est menée. En cela, les contacts noués au début de l'enquête de terrain, tels qu'Oscar au Tropicque, Chavo, Alfonso et Marisol au VRAEM, ont été fondamentaux pour comprendre les frontières de ce qui m'était autorisé ou non à faire, ou même ne serait-ce que pour poser des questions. Sans affiliation organisationnelle

---

<sup>1</sup> L'usage du quechua a constitué également un obstacle à l'enquête de terrain. Il n'a néanmoins pas rendu l'enquête impossible dans la mesure où la plupart des personnes interrogées comprenaient et parlaient l'espagnol, y compris dans les réunions de villages, où les deux langues étaient parfois mixées. Dans ces cas, j'ai dû alors charger un de mes voisins de me traduire les propos.

<sup>2</sup> En Bolivie, cet enjeu était moins saillant depuis l'exclusion de l'agence étasunienne en 2008.

durant ma recherche, j'ai été protégé par mes relations de confiance et d'amitiés, notamment par les réseaux sociaux dont ces amis m'ont fait bénéficier. La deuxième stratégie a consisté à normaliser ces règles informelles et pratiques illicites. Elle a tout d'abord impliqué de ne pas aller à l'encontre des règles édictées, mais bien de faire avec. On peut me reprocher de m'être laissé contrôler par les personnes rencontrées durant ma recherche, notamment lorsque je devais annoncer mes venues préalablement aux autorités villageoises au VRAEM. C'est néanmoins à partir de telles situations que les enjeux éthiques de la recherche ont prévalu sur l'objectivité scientifique et la perfection méthodologique, surtout lorsque cette dernière pouvait mettre en péril la sécurité collective de villageois et, par effet domino, la mienne.

La normalisation et la dés-exceptionnalisation de certaines pratiques impliquent un important travail sur soi, tant les activités telles que la transformation illicite de drogues, son transport dans la jungle ou l'usage d'armes drainent inévitablement leur lot de fascination. Elles peuvent aussi générer d'importants chocs moraux qui doivent être contenus dans les situations d'interaction. Cela a été particulièrement le cas au VRAEM, où la mort, et parfois la violence, la torture et l'horreur hantaient dans la plus grande banalité les récits ou les interprétations que je recueillais. J'ai dû y faire face en contenant mes émotions, mais aussi en apprenant - à l'instar des personnes que je côtoyais quotidiennement - à manier et à savoir jouer sur les registres de la mort et de l'horreur. J'ai ainsi par moments usé de stratégies de « caméléonisation » (Baird 2018) en surjouant par exemple ma virilité lors de mes conversations portant sur le conflit armé péruvien avec d'anciens commandants civils. À d'autres moments, j'ai joué sur les représentations qui étaient assignées à ma position de chercheur blanc lorsque celle-ci me contraignait trop pour faire prévaloir un rapport d'égal à égal au début de mes relations. Par exemple, lorsqu'on me demandait le motif de ma venue, il m'est arrivé de présenter – non sans une certaine plaisanterie – comme un *pishtaco*, un étranger trafiquant de graisse et d'organes très présent dans les contes populaires andins (Ansión 1989). Cette approche pouvait dérouter certains de mes interlocuteurs le temps de quelques demi-secondes, mais elle pouvait aussi être facilement désamorcée et permettait une fois la tension retombée de détacher quelques sourires et de neutraliser en partie la sensibilité de ma recherche et le caractère tabou de la coca et du narcotraffic.

## **Plan de la thèse**

À partir des régions boliviennes et péruviennes du Tropic de Cochabamba et du VRAEM, cette thèse montre comment l'État se maintient dans les régions où prévaut l'économie illicite et peut être saisi par les organisations sociales rurales qui défendent la

culture de coca. Afin de comprendre les raisons de ces modalités observées, le premier chapitre prend un détour historique pour montrer comment les régions du Tropic de Cochabamba et du VRAEM, aux frontières administratives peu claires, ont été consacrées par l'enjeu de la coca et l'impérieuse nécessité de lutter contre « la drogue », « le narcotrafic », ou « le narcoterrorisme ». La manne liée au complexe coca-cocaïne a servi de prétexte pour construire l'État, notamment par le renforcement de pouvoirs coercitifs, mais également par le déploiement d'une seconde manne, liée au développement. Au final, les États boliviens et péruviens doivent leur construction à cette double manne dans ces deux régions. Les chapitres suivants reviennent sur les usages qui sont faits de cette double manne. Le chapitre 2 interroge l'invention de la tradition liée à la feuille de la coca dans les régions de production, en se penchant autant sur les efforts de construction identitaire que sur leur traduction au concret dans les villages. Ce chapitre examine donc les formes de régulation et contrôle des organisations au concret sur les économies politiques régionales, mais également leurs conséquences sur les modalités d'incarnation de l'État au quotidien. Dans le troisième chapitre, je continue d'étudier les usages idéels et matériels de la culture de coca à partir de l'étude de mobilisations de défense de la coca. Qu'elle s'affirme en soutien (Tropic de Cochabamba) ou en protestation (VRAEM) aux gouvernements, la mobilisation consiste non pas seulement à interpeller les pouvoirs publics, mais s'inscrit également pour ses promoteurs dans une optique de consolidation des corps sociaux régionaux, réappropriée par les habitants dans les cadrages, répertoires d'action, scénographies et performances déployées. Le chapitre 4 revient sur les usages collectifs et individuels de ces mobilisations par les dirigeants d'organisations. Au Tropic comme au VRAEM, les mobilisations s'inscrivent dans un échange politique avec le pouvoir central qui permet aux dirigeants de se positionner au chevauchement de la politique électorale et de l'administration des ressources pour saisir la manne du développement. Ce chapitre interroge également les modalités propres à ces processus dans chacune des régions. Au Tropic, il s'agit d'un processus de saisie corporatiste, permis par l'étroite intrication entre l'appareil syndical, le parti politique du MAS et l'État plurinational bolivien. Au niveau individuel, la saisie est donc dépendante des règles internes à l'appareil syndical. Au VRAEM, le faible ancrage des partis politiques aux échelons locaux et régionaux offre une configuration différente. Il s'agit d'une saisie entrepreneuriale de l'État, basée sur des mécanismes de compétitions interpersonnelles pour capter les ressources du développement. Pour ce faire, les intermédiaires se servent de la fédération agricole comme tremplin politique. Enfin, le chapitre 5 analyse comment l'État est vu et perçu dans les régions de production de coca, autant à partir de ses institutions formelles et de ses agents que de ses intermédiaires qui le consacrent. Ce

faisant, ce dernier chapitre donne à voir en ouverture les socles et les brèches des économies morales régionales, les dissentiments et possibilités de coproduction de l'ordre social et avec elles, la prégnance de l'État.



# **CHAPITRE 1 : FORMER L'ÉTAT**

## Introduction

« Il y a toujours un phénomène migratoire qui se fait vers les zones de coca. Parce que les journées travaillées sont les mieux payées [...] Et puis en plus - c'est un peu le revers de la médaille et c'est un peu notre faute aussi - mais comme on a mis beaucoup de développement dans ces zones-là, ils [les migrants] savent qu'ils auront une bonne éducation, qu'ils auront une mairie qui sera bien équipée pour les recevoir, qu'ils auront des hôpitaux, des routes, des opportunités d'emploi, de l'électricité... [...] Le taux des eaux potables dans les zones *cocaleras*, c'est un des meilleurs qu'il y a en Bolivie... [...] Donc bien sûr, ils sont attirés par ces zones-là. »

Articulés autour des conventions internationales visant à la réduction des plantes stupéfiantes (Dudouet 2003; Lacuisse 2012), la plupart des projets de coopération que coordonne Jean Larrieu depuis la délégation de l'Union européenne en Bolivie ont pour objectif l'amélioration des infrastructures en vue de développer des alternatives économiques à la culture de coca. Au VRAEM, Carlos Espinoza, directeur du programme spécial pour le VRAEM (PROVRAEM), abonde dans les propos du fonctionnaire européen : « Ici [au VRAEM], il y a de la pauvreté, c'est vrai, mais pas de la pauvreté extrême comme on peut en voir dans les campagnes dans les Andes ».

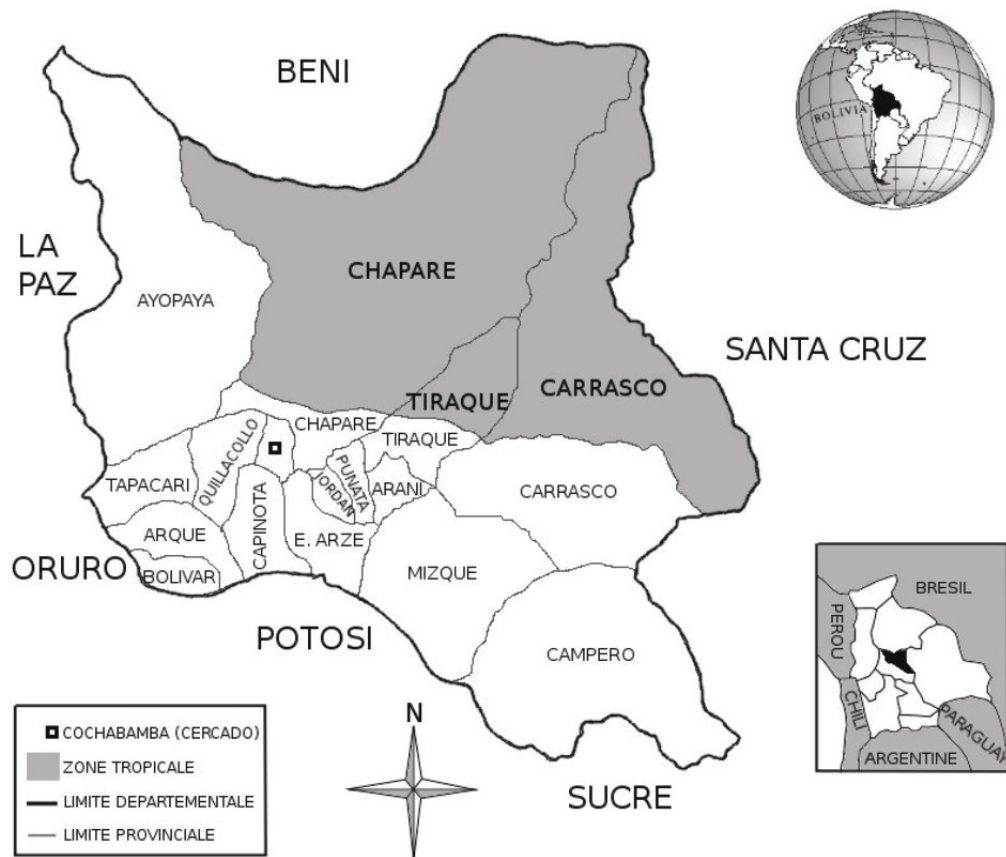
En relativisant les niveaux de pauvreté et en exposant le niveau de vie ainsi que la qualité des services publics dans les régions productrices de coca, les deux fonctionnaires dressent un constat qui va à l'encontre d'une importante littérature de sciences sociales pour laquelle l'État est nécessairement absent ou défaillant dans les régions où prévaut l'économie illicite. Au Tropicque de Cochabamba comme du VRAEM, les importantes surfaces cultivées de coca cohabitent avec un certain niveau de développement, et la présence d'infrastructures et de services publics. Comment comprendre cette cohabitation ? Et surtout, si la pauvreté y est moindre ou que les services publics y sont davantage présents que dans d'autres régions, comment se fait-il que ces deux fonctionnaires continuent de travailler à la mise en œuvre de projets de développement ? Cette question paraît d'autant plus pertinente que ces deux régions n'ont pas de frontières administratives propres. En effet, on définit les frontières du Tropicque de Cochabamba à partir de son climat tropical et de ses frontières de ses cinq municipalités (Villa Tunari, Chimoré, Shinahota, Puerto Villaroel, Entre Ríos), elles-mêmes récemment créées<sup>1</sup> et situées au chevauchement des trois provinces du Chapare, de Tiraque et Carrasco, dans le département de Cochabamba (Rico Pareja, Rocha Torrez, et Prado Velasco 2005) (voir carte 1.1). Quant au VRAEM, son acronyme désigne l'agrégation de zones géographiques

---

<sup>1</sup> Les municipalités de Villa Tunari, Chimoré et Puerto Villaroel ont été créées en 1994, avec la Loi de participation populaire\*. Celle d'Entre Ríos a été créée 2000 et celle de Shinahota en 2009.

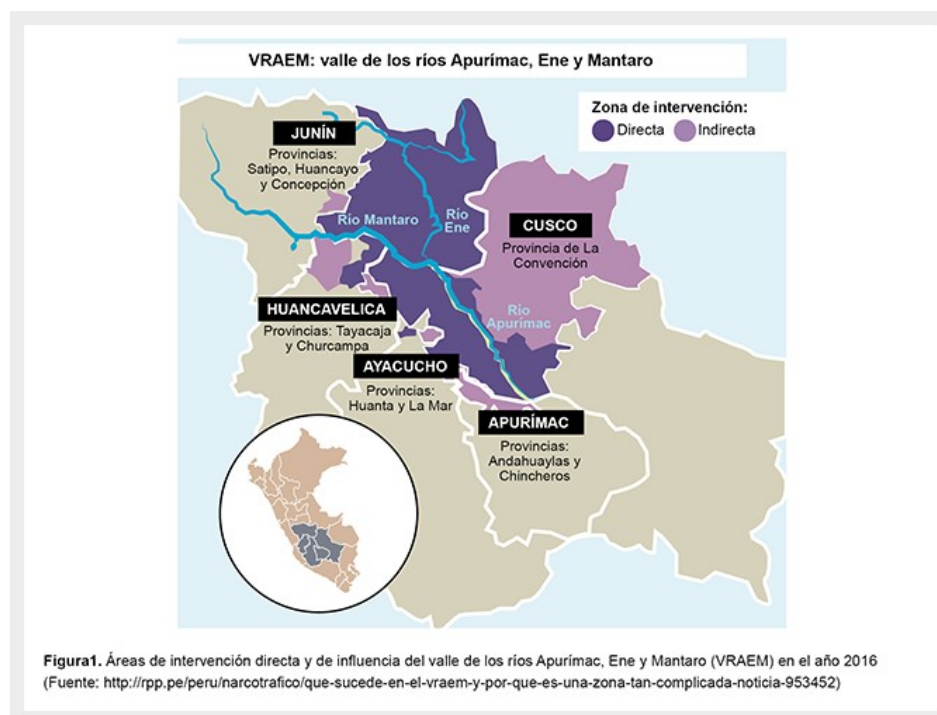
qui n'ont pas de frontières administratives fixes et figées. Située entre les départements d'Ayacucho, Cusco, Junín, Huancavelica et Apurímac, cette région est délimitée par la seule intervention de l'État qui priorise certains districts sur d'autres, par des labels d'intervention directe ou indirecte, et qui changent au cours du temps (Mendoza et Leyva 2017) (voir carte 1.2). De prime abord, c'est bien la culture de coca et le champ d'intervention de l'État qui semblent avoir consacré ces régions qui, bien que non reconnues administrativement, font malgré tout sens dans un imaginaire d'action publique nationale et internationale. Ce constat pose alors la question de la formation historique de l'État dans ces deux régions à partir de ces deux phénomènes. En quoi la culture de coca et les politiques de développement ont-elles permis la formation de l'État et consacré ces régions comme sphères privilégiées de son intervention ?

**Carte 1.1 : Situation géographique de la zone tropicale du département de Cochabamba**



Sources : Benavides (2006, 15)

## Carte 1.2 : Zones d'intervention directe et indirecte dans les cinq départements du VRAEM



Sources : RPP Noticias (2016)

### Formation de l'État, rente et manne

Les travaux sociohistoriques ont montré que la formation de l'État moderne s'inscrit précisément dans une logique d'extraction des rentes et d'accumulation des ressources économiques. Pour Charles Tilly (1985), la construction des États européens s'est faite par un processus d'interaction entre guerres, prélèvements des ressources et accumulation des richesses, alors même que les frontières entre usages légitimes et illégitimes de la violence ont longtemps été incertaines. En Afrique, des travaux ont montré que ce processus ne se vérifiait pas, notamment parce que les États africains n'ont pas tant cherché à capter les rentes internes à leur territoire qu'à s'accaparer des ressources provenant de l'international (Bayart 2006; Herbst 2000). Sur des échelles de temps plus récentes, une littérature sur l'État développementaliste a insisté sur les dynamiques de co-construction entre État et capitalisme, que ce soit en Amérique latine (Cardoso et Faletto 1979) ou dans les pays asiatiques (Johnson 2007; Evans 1995). Dans toutes ces études, un consensus se forme sur l'interdépendance existante entre formations des États et leurs capacités à tirer des rentes (Kohli 2004). Ce constat est confirmé par James C. Scott, qui montre bien que c'est pour cette raison que l'État a mis si longtemps à s'imposer dans des zones écologiquement hostiles et non rentables, que ce soit le Gard, le Haut Atlas marocain ou les hauts plateaux de l'Asie du Sud-Est (Scott 2001; 2013).

Pourtant, lorsque les rentes portent sur des ressources illicites, de nombreux auteurs mettent en avant leurs effets néfastes sur leurs environnements sociopolitiques (Fukumi 2001; Alemika 2013; Azami 2015), plus que leurs potentielles ressources pour le pouvoir politique et l'État. Pour Richard Snyder, les rentes illicites ou « richesses susceptibles d'être pillées (*lootable wealth*) », se doivent d'être étudiés au regard des configurations et des acteurs qui les extraient si l'on veut en comprendre les effets. Pour d'autres chercheurs encore, la rente illicite est une potentielle source de « capital politique » (Goodhand 2004; Felbab-Brown 2009). C'est ce qu'avance Christian Geffray (2000), à partir de l'étude de cas d'un narcotrafiquant notoire ayant fait une carrière politique dans l'État du Rondônia brésilien (Geffray 2009). Il propose alors de faire la distinction entre la rente, « qui désigne les revenus de l'activité illégale » (Geffray 2009, 248) et la manne, qui renvoie à « une richesse de caractère providentiel » qui confère une légitimité politique par sa redistribution.

#### *La double manne de l'économie illicite et du développement au soutien de l'État*

Je propose ici de reprendre le concept de manne pour montrer comment l'économie illicite du complexe coca-cocaïne a participé à la formation de l'État au Tropic de Cochabamba et au VRAEM. Auparavant, il convient de préciser que dans la conception que se faisait Christian Geffray de la manne illicite du trafic de drogue, celle-ci contribuait davantage à neutraliser l'État qu'à le renforcer (Geffray 2009). Cette conception avait principalement trait au fait que chez ce chercheur, le concept d'État renvoyait à une forme d'idéal, qui était bafoué par des pratiques de corruption. Cette définition de l'État est différente de celle que je propose, dans le sens où j'étudie davantage les techniques de gouvernement et ses usages qui permettent de maintenir le champ d'action de l'État. Cela n'enlève en rien la pertinence du concept de manne qui a l'avantage d'étudier les usages politiques de l'économie illicite<sup>1</sup>. Elle s'applique bien à nos cas d'étude dans la dimension providentielle qu'elle induit, non pas tant qu'elle « tombe du ciel » dans la conception qu'en entendent Christian Geffray (2009) ou Alain Morice (1995), mais plus, si on veut se rapprocher de la cosmovision andino-amazonienne, qu'elle émane de la terre dans des régions précises.

Dans ce chapitre, j'avance l'idée selon laquelle la manne de l'économie illicite a soutenu la formation des États boliviens et péruviens. Tout d'abord, car comme toute économie, elle a fait l'objet de pratiques extractives plus ou moins déléguées d'agents de

---

<sup>1</sup> C'est également ce que soutient Béatrice Hibou dans sa discussion de l'œuvre de Christian Geffray (Hibou 2009).

l'État qui s'en sont servis pour consolider leurs positions de pouvoir ou consolider des alliances avec certains secteurs de la société préalablement organisés, ce qui leur a permis *in fine* d'acquérir une certaine légitimité. Ces pratiques extractives ont été différentes selon les configurations historiques des deux pays, mais elles ont structuré à leur façon durablement l'économie politique et les relations État-société des territoires. Ensuite, la manne illicite a servi de prétexte au déploiement des institutions et agents des États, et notamment de ses corps répressifs (polices et armées) formés et financés par divers acteurs internationaux pour endiguer le « narcotrafic » ou le « narcoterrorisme ». Au-delà de cet arsenal coercitif, la manne a également drainé une seconde manne qui avait pour but d'amoinrir le poids de la première en offrant aux habitants des régions de production de coca des alternatives avec la volonté affichée d'améliorer les conditions de vie (Li 2007). Il s'agit de la manne du développement qui, tout aussi soudaine et providentielle que la manne illicite (Olivier de Sardan 2014), mais interdépendante de cette dernière a elle aussi contribué à faire tenir l'État, non sans tensions et conflits avec les populations locales.

Avant d'examiner les relations entre les deux mannes, la première partie du chapitre prend un détour historique des deux régions, pour montrer comment les rapports États-sociétés se sont construits. En partant des années 1950, je montre comment l'économie politique des deux régions s'est structurée par un effort de construction des États développementalistes bolivien et péruvien, qui ont organisé l'occupation des terres du Tropicque et du VRAEM par le financement d'infrastructures et une décharge de ces fonctions aux organisations rurales créées pendant les réformes agraires. Ces trajectoires États-sociétés sont importantes, car elles permettent de comprendre les conflits qui vont animer le processus de formation de l'État autour de la double manne les décennies suivantes. La deuxième partie du chapitre porte sur la manne illicite liée au complexe coca-cocaïne. Elle dévoile son émergence et ses discontinuités historiques, ses usages - en insistant sur les pratiques extractives des agents et des intermédiaires des États boliviens et péruviens - et sur ses incidences en termes de renforcement des pouvoirs coercitifs dans les deux régions. Enfin, la troisième partie examine la seconde manne liée au développement, pour montrer comment « la lutte contre narcotrafic », ou « contre le narcoterrorisme » a constitué une porte d'entrée fructueuse pour mettre en œuvre des politiques de soutien à l'agriculture, à la santé ou à l'éducation.

# 1. L'extension de l'État : établir les migrants pour développer les marchés

De nombreux chercheurs issus du néo-institutionnalisme historique ont situé les processus de formation des États latino-américains à partir de « conjonctures critiques » bien précises (R. B. Collier et Collier 2002), comme la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ou l'après-crise de 1929 (R. B. Collier et Collier 2002; Kurtz 2013; Saylor 2014). À chercher la période de formation des États boliviens et péruviens dans les régions étudiées, on la situerait au début des années 1960, période à laquelle le Tropique de Cochabamba et le VRAEM – régions jusqu'alors faiblement peuplées et sans identités régionales propres - ont connu une forte croissance démographique soutenue par d'importants investissements étatiques. Dans ces régions, cette dynamique précède de peu (davantage dans le cas du Tropique que dans celui du VRAEM) l'éclosion d'une économie liée au complexe coca-cocaïne.

Dans cette partie, je dévoile deux aspects de cette formation de l'État dans ces régions à compter de cette période. Le premier résulte d'un effort conscient des États boliviens et péruviens d'étendre les frontières de production agricole dans les zones plus reculées de l'Amazonie. Ce processus s'inscrit dans la construction d'États développementalistes propres aux décennies 1950 et 1960 en Amérique Latine, durant laquelle les États cherchent à « moderniser » leurs économies en développant et en extrayant de nouvelles rentes compétitives sur leurs territoires nationaux. En Amazonie, cela s'est concrétisé par la mise en œuvre des politiques publiques de peuplement. Par l'intermédiaire de « plans de colonisations », elles visaient à établir de nouveaux migrants pour développer le commerce de fruits tropicaux. Ces politiques ont été appuyées par des États interventionnistes qui, grâce à l'appui de financements internationaux, ont construit des infrastructures et soutenu l'installation des nouveaux arrivants. Le second aspect renvoie aux rapports État-société. C'est à cette période - avec là encore, une temporalité légèrement plus avancée dans le cas du Tropique – que l'État a commencé à se décharger de certaines de ses fonctions. Contrairement à d'autres parties de l'Amazonie, l'État ne les a pas déchargées à des entreprises privées, mais à des organisations sociales rurales. Formés pendant les réformes agraires, les syndicats boliviens et les communautés péruviennes ont ainsi – malgré des statuts différents – commencé à administrer d'eux-mêmes le processus de colonisation et s'assurer des règles de vie communes dans les nouveaux villages. Pour expliquer ces deux processus, je reviens dans un premier temps sur le projet colonisation des terres amazoniennes aux échelles nationales, avant de m'attarder ensuite sur les cas du Tropique de Cochabamba et du VRAEM.

## **Le projet politique de la colonisation des terres amazoniennes dans les pays andins**

Bien que les frontières administratives et politiques du Pérou et de la Bolivie s'étirent jusqu'aux confins de l'Amazonie, l'administration politique des États a longtemps été concentrée dans la partie occidentale des deux pays, entre la côte et les Andes. La conquête espagnole puis l'institutionnalisation de la vice-royauté du Pérou en 1542 se sont réalisées sur la partie côtière et andine par l'absorption de l'Empire inca, dont le mode de gouvernance très décentralisé s'arrêtait précisément aux versants amazoniens (Renard-Casevitz et al. 1988; Remy 1994). À leur arrivée, les colons espagnols ont établi une distinction entre les populations colonisées vivant sur la côte et dans les Andes, qu'ils nommaient - malgré une grande diversité ethnolinguistique (dix-sept langues parlées) - les populations indiennes (*indios*) et les populations dites « non contactées » situées dans la partie selvatique. Ces dernières furent identifiées comme « sauvages » et restèrent relativement à l'écart du processus de formation de l'État colonial (Remy 1994). À partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, des incursions plus soutenues ont eu lieu en Amazonie, dans le but d'exploiter des ressources naturelles comme le caoutchouc, dopée par la forte demande mondiale. Toutefois, les migrations des Andes ou de la côte vers l'Amazonie restaient relativement marginales et peu nombreuses. Elles concernaient principalement les entrepreneurs nationaux ou étrangers qui exploitaient la main d'œuvre des populations locales (Martínez 1978). Un arsenal juridique s'est peu à peu développé dans le but de coloniser davantage les terres orientales de l'Amazonie<sup>1</sup>. Au Pérou comme en Bolivie, des terres ont été octroyées à des descendants de colons espagnols ou à des colonies composées d'étrangers. Les populations autochtones résidant sur ces terres étaient alors expropriées, et parfois sordidement capturées en vue de l'exploitation de la main d'œuvre (Martínez 1978; Aramburu, Bedoya Garland, et Recharte Bullard 1982). Le fait même que ces formes d'asservissement se soient maintenues aux indépendances du Pérou et de la Bolivie<sup>2</sup> durant les époques républicaines témoigne de l'absence de rupture claire et marquée avec le passé colonial. Preuve en est, l'usage du terme de « colonisation », revendiqué par les États pour conquérir les territoires, exproprier et asservir les populations y résidant (Rivera Cusicanqui 2012).

---

<sup>1</sup> Parmi cet arsenal juridique, citons au Pérou la loi d'immigration et de colonisation en 1893, la loi organique de Terres de Montagne en 1899, la loi générale des Terres de Montagne 1220 en 1910 ainsi que la loi 8687 de 1938 (Martínez 1978).

<sup>2</sup> Le Pérou a déclaré son indépendance de la couronne espagnole en 1821. Quatre plus tard, la Bolivie est elle-même devenue indépendante à la suite de la bataille d'Ayacucho.



### L'État développementaliste au cœur du projet de colonisation

Croissante à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la colonisation des terres des versants orientaux des Andes a pris une ampleur inédite à compter des années 1960. Mise à l'agenda transnational par les États-Unis à la prise de pouvoir de Fidel Castro à Cuba, elle a été présentée comme une façon de moderniser l'économie agricole par une reconversion vers un modèle productiviste d'exportation censé prévenir le risque de contagion communiste dans les zones rurales en Amérique latine (Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola 1966; P. E. Gootenberg et Dávalos 2018). Appuyé par des plans de développement financés par des organisations internationales telles que la Banque interaméricaine de développement (BID<sup>1</sup>), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO<sup>2</sup>) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID<sup>3</sup>), le projet de colonisation développementaliste a également trouvé un large appui auprès des élites politico-économiques nationales. En effet, face au déclin progressif de l'industrie minière qui avait fait la richesse des oligarchies nationales<sup>4</sup> et devant la faible productivité agraire dans les Andes, le projet d'une diversification agricole fondée sur l'exportation de nouveaux produits tels que le café, le thé, le cacao séduisait les élites foncières. Il les confortait également dans leur position politique en leur permettant soit de prévenir des réformes agraires trop importantes, soit de recomposer une élite foncière agro-industrielle (Lavaud 1991; P. E. Gootenberg et Dávalos 2018). Ce projet était donc motivé par des intérêts politiques et commerciaux internationaux, mais également soutenu par des politiques économiques et politiques nationales.

En Bolivie, la réforme agraire de 1953 s'inscrivait parmi les grandes réformes politiques mises en œuvre par le gouvernement du Mouvement nationaliste révolutionnaire (MNR), arrivé au pouvoir en 1952<sup>5</sup>. Elle avait été occasionnée par des mouvements de prises de terres dans les départements de Cochabamba et de La Paz. Selon Jean-Pierre Lavaud (1991), cette réforme permettait ainsi au parti du MNR de conforter ses bases politiques en milieu rural. Malgré la dilapidation du système de la grande propriétaire foncière (*hacienda*) de l'Occident bolivien, la répartition des terres à de petits

---

<sup>1</sup> *Inter-American Development Bank.*

<sup>2</sup> *Food and Agriculture Organization of the United Nations.*

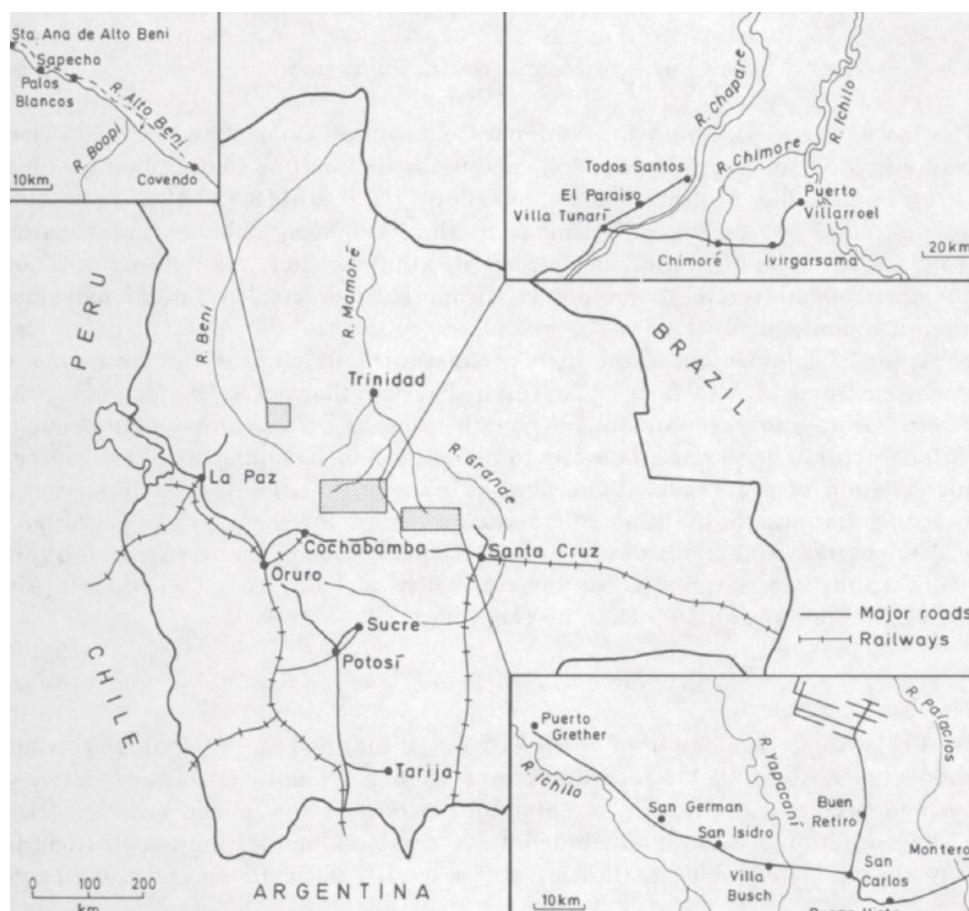
<sup>3</sup> *United States Agency for International Development.*

<sup>4</sup> Ce constat se vaut surtout pour la Bolivie, qui a vu son appareil politique monopolisé par une petite oligarchie économique impliquée dans l'exploitation des ressources minières de l'argent (fin XIX<sup>ème</sup> siècle) et de l'étain (première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle). Selon James Dunkerley (1984), les trois familles Amarayo, Hoschshild et Patiño, surnommées « les barons de l'étain », contrôlaient au début des années 1940 80% de l'industrie minière du pays, soit 80% du PIB.

<sup>5</sup> Parmi ces autres grandes réformes politiques, on note l'instauration du suffrage universel et la nationalisation des mines (Dunkerley 1984)

paysans n'avait pas permis de résoudre à moyen terme le problème de l'accès à la terre. L'importante croissance démographique dans les années 1950 et 1960 a en effet considérablement réduit la taille des parcelles redistribuées par la réforme agraire. La colonisation de l'Est de la Bolivie, dénommée « la Marche vers l'Orient », a alors permis de relocaliser les bases paysannes victimes de la crise du *minifundio* (petite parcelle) vers de nouvelles terres, mais également de former une nouvelle élite foncière sur les terres orientales les plus productives du pays. Au-delà de l'aspect politique et démographique, l'occupation et le travail de ces « nouvelles » terres avaient pour but de moderniser la production agricole et d'ouvrir celle-ci aux marchés de fruits tropicaux, en hausse constante sur les marchés internationaux, mais jusque-là peu exploités (Eastwood et Pollard 1985). Le Plan national de colonisation de 1962, en partie financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et la Banque interaméricaine de développement ciblait l'établissement de 90.000 personnes dans trois régions : le Nord des Yungas de La Paz, le Tropique de Cochabamba et la région de Santa Cruz (Eastwood et Pollard 1985) (voir carte 1.3).

**Carte 1.3 : Régions ciblées par le Plan national de colonisation de 1962 en Bolivie**

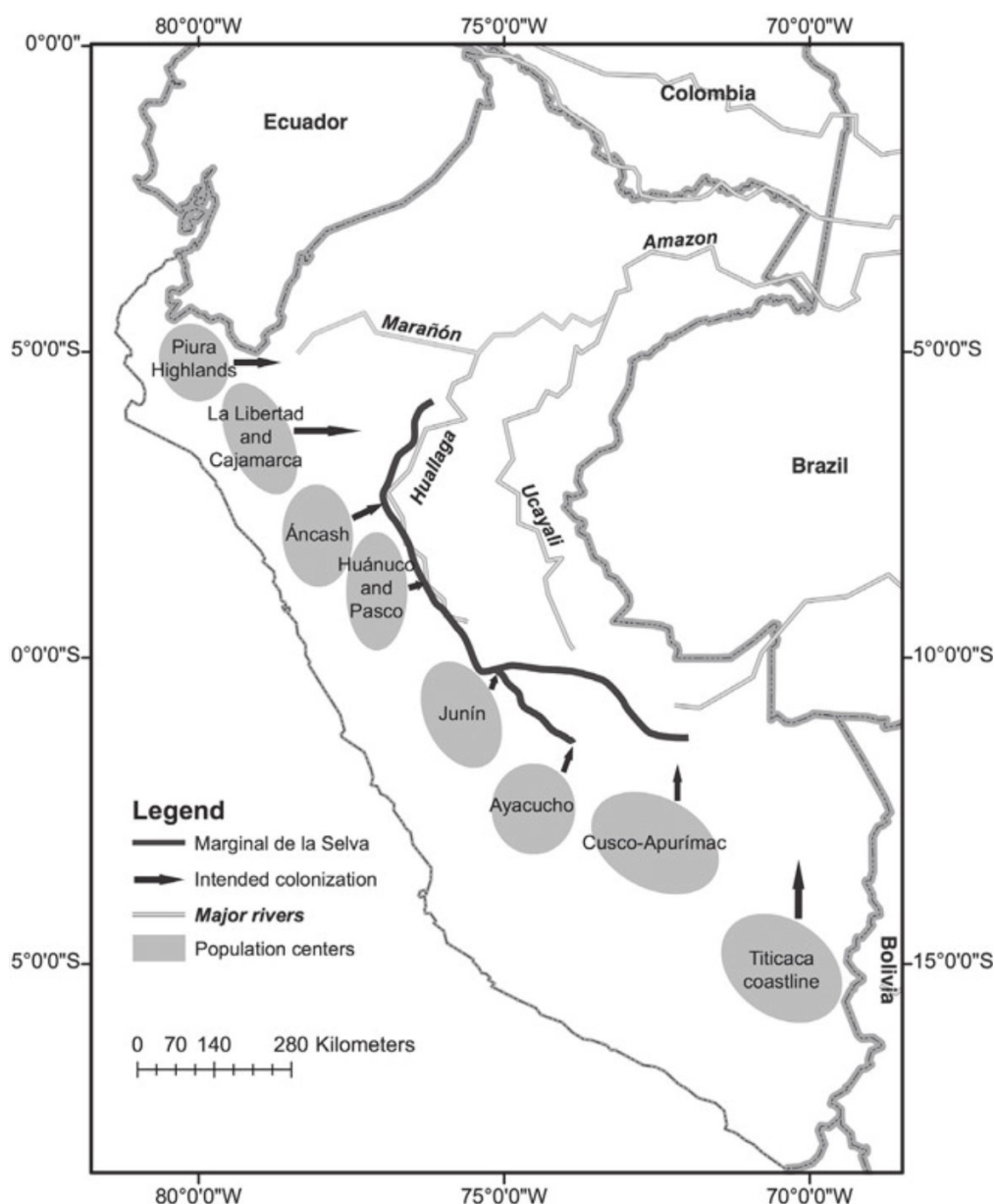


Sources : Eastwood et Pollard (1985, 69)

Dans le cas du Pérou, Maritza Paredes et Hernán Manrique (2018) révèlent que le projet de colonisation de l'Amazonie a permis non pas de reformer une élite agraire, mais bien de préserver les élites nationales foncières péruviennes d'une réforme agraire. Contrairement au cas bolivien, la réforme agraire n'a été mise en œuvre qu'en 1969 et le projet de colonisation de l'Amazonie était perçu comme un inhibiteur des premières révoltes paysannes et du problème de l'accès à la terre, notamment par l'octroi de nouvelles terres dites « libres » aux paysans andins travaillant dans les *haciendas* (Martínez 1978; Aramburu, Bedoya Garland, et Recharte Bullard 1982). En effet, l'accès à la propriété en Amazonie avait pour spécificité d'être ouvert aux travailleurs agricoles qui n'étaient pas descendants d'Espagnols et de métis, même si dans les faits, les nouveaux propriétaires de ces terres possédaient un certain capital économique et beaucoup d'*haciendas* s'y sont établis dans un premier temps. Comme en Bolivie, le projet de colonisation des terres au Pérou avait pour but de s'appuyer sur un État interventionniste et créateur de rente qui devait permettre de moderniser l'agriculture, dont la productivité était jugée trop faible par les élites politiques (Valderama 1976; Remy 1991). C'est dans cette optique de « décollage économique » que le Président péruvien Fernando Belaúnde a présenté en 1965

le projet de colonisation devant le Parlement. Dans ce même discours, il a cité l'économiste Walt W. Rostow, pour qui le développement passait par l'activation de certains leviers économiques par l'État (Paredes et Manrique 2018). Pour parvenir à la croissance économique, une des premières étapes identifiées par l'économiste consistait précisément à moderniser l'agriculture (Rostow 1959). Pour se réaliser, le projet de colonisation des terres s'appuyait sur le financement des États-Unis au travers de la Banque interaméricaine de développement, et l'appui technique de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), l'Organisation des États américains (OEA), de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou encore de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) (Paredes et Manrique 2018). L'objectif affiché consistait à diriger les travailleurs agricoles andins vers les zones frontières de l'Amazonie par la construction de routes régionales, mais également l'ambitieuse « route marginale de la jungle (*carretera marginal de la Selva*) », qui devait relier l'ensemble des régions de colonisation (voir carte 1.4). En Bolivie et au Pérou, et comme dans de nombreux autres pays latino-américains dans les années 1960, la colonisation de l'Amazonie offrait la possibilité d'accommoder les intérêts politiques nord-américains à ceux des élites politico-économiques nationales et était perçue comme une opportunité de construction d'un État développementaliste (P. E. Gootenberg et Dávalos 2018).

**Carte 1.4 : Projets de colonisation de l'Amazonie péruvienne à la fin des années 1950.**



Sources : Belaúnde (1959), cité par Paredes et Manrique (2018, 59)

La réinvention du modèle de la communauté andine transposée à l'Amazonie

L'occupation progressive de l'Amazonie s'est faite en continuité avec le modèle colonial, par la reproduction d'une forme de « colonisation interne » (Rivera Cusicanqui 2012). À l'exception des régions de Santa Cruz et du Beni (Bolivie), où le modèle de la grande propriété foncière s'est imposé (Lavaud 1991), la colonisation des terres s'est réalisée par la transposition du modèle de l'économie paysanne andine au détriment de la structure économique de subsistance jusque-là observée en Amazonie. Les populations locales amazoniennes se sont alors davantage exilées à l'intérieur des terres ou ont été

assimilées et incorporées aux nouvelles organisations sociales<sup>1</sup>. Avant les réformes agraires bolivienne (1953) et péruvienne (1969)<sup>2</sup>, les terres andines et côtières étaient distribuées à des descendants de la noblesse espagnole ou d'anciens combattants qui étaient chargés de les administrer. En échange, ils pouvaient en exploiter les richesses naturelles, agricoles ou minières. Sous ce système, le propriétaire terrien (*hacendado* ou *gamonal*) possédait la totalité de la propriété sur laquelle travaillaient les ouvriers agricoles en échange d'un lieu de résidence spartiate et d'un petit lopin de terre pour leur propre subsistance. Une forme de hiérarchie sociale existait par ailleurs au sein même de ce modèle de propriété, avec des travailleurs faisant office d'intermédiaires ou de contremaitres entre le patron et ses ouvriers. Généralement, ces intermédiaires bénéficiaient de davantage de temps à consacrer à leurs parcelles, plus grandes que celles de leurs congénères (Hobsbawm 1969; Matos Mar 1976; Pearse 1984). Dans les régions de colonisation, des terres étaient également accordées à des étrangers sous forme de concessions ou de colonies, alors considérées plus à même de répandre et divulguer l'esprit du capitalisme et de tirer profit des ressources (Aramburu, Bedoya Garland, et Recharte Bullard 1982; Martínez 1978). Néanmoins, l'*hacienda* demeurait le modèle d'économie paysanne majoritaire et servait d'interface principale avec l'État tout en garantissant un certain contrôle social sur les populations autochtones (Mayer 2002).

Avec les réformes agraires, l'économie paysanne dans les Andes et dans les régions de colonisation s'est recomposée autour de la réinvention du modèle de la communauté andine. Les réformes ont obligé les propriétaires à vendre ou donner leurs terres aux travailleurs autochtones qu'ils gouvernaient autrefois. Les territoires des *haciendas* ont alors été divisés en de petites parcelles individuelles, qui demeuraient néanmoins régies et encadrées par des autorités communales élues par les villageois (Mayer 2009). Ces nouvelles autorités étaient chargées de faire le lien entre l'État et les populations. En réalité, ce modèle d'organisation sociale communale était très similaire au modèle de la communauté andine, que l'on retrouvait encore dans certaines parties de la Bolivie et du Pérou, et qui était principalement hérité de la colonisation espagnole<sup>3</sup>. C'est sur elles que

---

<sup>1</sup> Ces formes d'*exit* n'empêchaient pas d'autres formes d'échanges et d'interactions entre les différentes populations, ainsi que le tissage de certaines relations de parentés entre différents groupes sociolinguistiques (Saignes 1985; Renard-Casevitz et al. 1988).

<sup>2</sup> Exception faite de la région de la Convención, dans le département de Cusco, où une réforme agraire régionale a eu lieu en 1963 (Encinas Martín, Pérez Casaso, et Alonso Ordieres 2008).

<sup>3</sup> Pour faire face à l'importante mortalité des populations autochtones décimées par les maladies à la suite de l'arrivée des Espagnols, le vice-roi Toledo a établi en 1570 des « villages de réduction » cherchant à concentrer les populations autochtones restantes. La législation octroyait alors un territoire assigné reconnu et protégé par l'État, sur lequel les populations autochtones pouvaient s'adonner à des activités productives, mais également désigner leurs propres autorités et faire respecter leurs lois coutumières. La terre était détenue collectivement par la communauté, mais répartie individuellement à chaque famille. L'expansion des *haciendas* pendant les périodes

les États bolivien et péruvien se sont, par un « gouvernement de la décharge » (Hibou 1999), appuyés pour servir de base d'intermédiation et assurer la cohésion quotidienne dans les villages (Mayer 2002; Pearse 1984; Dandler et Calderón 1984). Même si ces organisations étaient très similaires dans leurs fonctionnements quotidiens, elles ont pris des noms et des formes d'interaction avec l'État différents dans les deux pays au lendemain des réformes agraires.

En Bolivie, les organisations sociales rurales andines ont pris le nom de syndicats paysans<sup>1</sup>, un terme qui témoignait de l'orientation corporatiste du régime que tentaient d'instaurer les gouvernements du MNR (1952 - 1964) (Dunkerley 1984; Lavaud 1991). Au Pérou, de rares « communautés autochtones » avaient déjà été reconnues en 1920 (Remy 1994). À la suite de la réforme agraire de 1969, le statut d'*hacienda* a cessé d'exister. Dans les Andes, il a été remplacé par des « communautés paysannes », regroupées dans des coopératives à des fins de productivité agricole (Valderama 1976). Quant aux organisations situées sur le territoire amazonien, non reconnues jusque-là, elles ont été nommées « communautés natives ». Ce statut relevait toutefois davantage d'une forme d'invention à partir des traditions andines que d'une réelle reconnaissance des institutions et autorités (Remy 1994). La réforme agraire péruvienne a été certes soudaine, mais les efforts de sa consolidation ont cessé lorsque son initiateur, le Président Juan Velasco Alvarado, a été renversé en 1975 (Remy 1991). Pour cette raison, de nombreuses communautés paysannes et natives n'ont pas été enregistrées au niveau national, et cela malgré un fonctionnement effectif en pratique. Enfin, malgré le qualificatif « paysan » adjugé aux syndicats ou aux communautés (respectivement en Bolivie et au Pérou) et le caractère classiste que sous-tend ce terme, ces organisations n'ont abandonné ni leurs références ethnolinguistiques ni les pratiques qui y étaient associées, y compris dans les régions de colonisation (Allen 2002; Dandler et Calderón 1984; Mayer 2002).

La planification et l'organisation de la colonisation témoignent bien du caractère décentralisé de la formation l'État dans ses zones frontières. Les fonctions de régulation et de contrôle social, très éclatées, ont été déléguées à des organisations sociales territoriales rurales définies par les statuts des réformes agraires nationales bolivienne et péruvienne et chargées de faire prévaloir les intérêts collectifs tout en se portant garantes de la propriété individuelle de chacun de ses habitants (Mayer 2009). En Bolivie, les syndicats paysans

---

républicaines au Pérou et en Bolivie a contribué au démantèlement juridique de la protection territoriale des réductions. Néanmoins, certaines communautés ont perduré, notamment sur les territoires les moins productifs (Matos Mar 1976; Mayer 2002; Remy 1991)

<sup>1</sup> Exception faite de certaines organisations, en raison de leur non-appartenance à d'anciennes *haciendas*. Pour un panorama plus complet sur les formes organisationnelles actuelles des populations rurales (García Linera, Chávez León, et Costas Monje 2010).

ont assuré ce rôle alors qu'au Pérou, ce sont les communautés paysannes et natives qui l'ont endossé (Dandler et Calderón 1984).

### **Le syndicalisme paysan bolivien, moteur de la colonisation au Tropic de Cochabamba**

Initialement occupé par des populations autochtones Yuracarés, Yuquis, Moxenos-Trinitarios et Chimanes, le Tropic de Cochabamba a commencé à être colonisé à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Blanes et Flores 1984). À cette période, quelques *haciendas* s'étaient établies dans la partie des Yungas du Chapare, à l'ouest du Tropic, afin de diversifier leur production agricole, notamment pour la culture de fruits exotiques et de coca pour une consommation traditionnelle (Salazar Ortuño 2009). Aux premiers villages fondés par de nouvelles missions franciscaines au début du vingtième siècle, se sont ensuite ajoutés des colonies de militaires en 1920, puis des colonies d'anciens combattants de la guerre du Chaco en 1937, qui sont devenus les premiers colonisateurs libres de travailler la terre hors du système de l'*hacienda* (Salazar Ortuño 2009).

En 1953, la réforme agraire menée par le gouvernement du MNR a eu un impact direct, mais tardif sur les *haciendas* du Tropic. Rencontré dans le cadre de l'enquête de terrain, Antonio Fernández, aujourd'hui paysan et cultivateur de coca au Tropic de Cochabamba, a été missionné de Cochabamba par l'assemblée des propriétaires des Yungas du Chapare en 1951<sup>1</sup> pour travailler comme ouvrier agricole dans une des *haciendas* du Tropic. En échange de son travail, il cultivait de la coca, de l'arachide et du manioc sur un petit lopin de l'*hacienda*. Pour lui et ses camarades, les effets de la réforme agraire furent tardifs :

« En 1952, 53, 54, on continuait de servir dans l'*hacienda*. Et quand la réforme agraire dit que nous ne devons plus servir dans les *haciendas*, mais que la terre appartient à celui qui la travaille [...] nous avons décidé de ne plus servir davantage. Mais ça, c'était en 1955, 1956. À cette époque, le syndicalisme était très faible. »

Loin d'être spontané, le processus d'expropriation organisé par des syndicats encore « faibles » aux yeux d'Antonio a pris définitivement forme une fois l'assemblée des propriétaires des Yungas du Chapare dissoute par décret en décembre 1955 (Salazar Ortuño 2009). À compter de cette date, les syndicats ont pris le relais dans l'administration

---

<sup>1</sup> L'assemblée des propriétaires des Yungas du Chapare regroupait les propriétaires d'*haciendas* de la région. Cette organisation jouait le rôle d'intermédiaire auprès du pouvoir central et départemental. Elle était par exemple responsable du prélèvement de l'impôt sur les produits tropicaux et était chargée de formuler les propositions d'infrastructures auprès du préfet départemental (Salazar Ortuño 2009). Cette assemblée des propriétaires organisait également la colonisation du Tropic, en orientant des travailleurs tels qu'Antonio vers les *haciendas* de la région, en recherche de main d'œuvre.



de la vie quotidienne et sociale des habitants (Benavides 2006). Malgré l'apparente lenteur du processus, celui-ci est significatif d'une transformation des acteurs sur laquelle s'appuyait l'État bolivien pour gouverner dans les campagnes. Avant 1953, les grands propriétaires terriens et les sociétés dans lesquelles ils étaient regroupés servaient d'intermédiaires à l'État pour la construction d'infrastructures de routes, ou pour orienter la main d'œuvre et contrôler les travailleurs agricoles comme Antonio Fernández. Mais à la suite de la réforme agraire, ces acteurs privés ont – à la suite de quelques conflits – cédé leur place aux syndicats pour la réalisation de ces fonctions.

À compter du milieu des années 1950, les migrations se sont accélérées au Tropique. Elles étaient principalement motivées par l'accès à la terre qui se raréfiait dans les vallées du département de Cochabamba. Elles étaient aussi dues à la valeur des produits cultivés dans la région : les agrumes, les fruits tropicaux, le manioc, le riz, mais surtout la coca, dont le prix n'a cessé d'augmenter à compter des années 1950 et de générer une demande en main d'œuvre de plus en plus importante (Blanes et Flores 1984; Cortes 1995). Pour cette raison, les formes de migration étaient multiples et entraînaient de nombreux allers-retours entre terres de colonisation et terres d'origines, ce qui rendait le phénomène difficilement chiffrable (Cortes 1995). Car au-delà des migrants permanents, possédant une terre et demeurant à l'année au Tropique, certains travaillaient temporairement comme ouvriers agricoles lorsque d'autres œuvraient comme métayers. Ces derniers se devaient alors de travailler un terrain d'un propriétaire et le représenter auprès de son syndicat en échange d'un logement et d'une partie de la récolte (Blanes et Flores 1984; Benavides 2006).

De 1953 à 1962, la colonisation et l'établissement des populations n'ont pas été encadrés par l'État central. En 1962, un premier plan de colonisation a été mis en œuvre. L'objectif était de poursuivre la construction d'une nouvelle route reliant Cochabamba à Santa Cruz par le Tropique et d'y établir, chemin faisant, de nouveaux habitants (Millington 2018). L'administration de la colonisation a été confiée à l'Institut national de colonisation (INC), une institution publique de l'État bolivien financée par la BID (Banque interaméricaine de développement) et la FAO (*Food and Agricultural Organization*). L'INC avait pour tâche d'établir des plans de répartition et des parcelles à distribuer aux nouveaux arrivants. Aujourd'hui ingénieur agronome résidant au Tropique, Gonzalo Lopez est arrivé dans la région à la fin des années 1960 pour travailler à cet Institut. Il se souvient que l'INC « achetait des machines, des tracteurs, ouvrait des sentiers, fondait des villages [...], offrait des outils aux colonisateurs dirigés et un peu de vivres, quelques moustiquaires pour se protéger des insectes ». Selon Jorge Muñoz (J. A. Muñoz 1999), l'INC attribuait une parcelle par famille qui équivalait en moyenne à 17,7 hectares, ce qui contrastait grandement avec les lopins de terre souvent inférieurs à 5 hectares auxquels pouvaient

prétendre les colonisateurs sur leurs terres d'origine. Les villages, nommés « colonies », se construisaient le long des routes au fur et à mesure que celles-ci se construisaient, ainsi que le long des fleuves Chapare et Chimoré<sup>44</sup> (Dávalos 2018; Millington 2018). Mais une grande partie de ces colonies continuait de s'établir également de manière informelle, sans l'appui de l'INC. Des groupes de colonisateurs ouvraient alors des brèches et des sentiers dans la forêt et formaient un syndicat paysan qui répartissait les terres à chacun avant de les faire reconnaître auprès de l'INC, qui est devenu rapidement débordé par l'ampleur de la tâche à compter des années 1970 en raison des migrations de plus en plus soutenues et de la baisse des crédits internationaux qui le finançaient (Salazar Ortuño 2009).

L'INC était la principale entité administrative chargée de la colonisation au Tropic, mais ne pouvait faire fi des nombreuses organisations sociales territoriales - bien souvent des syndicats, mais également parfois des coopératives (Benavides 2006) - qui s'étaient transposées dans la dynamique migratoire. Selon Gonzalo Lopez, fonctionnaire de l'INC jusqu'en 1971, l'Institut incitait lui-même les habitants à s'organiser :

« Ce qu'il se voulait dans les colonies, c'était que dans chaque colonie se forme un groupe qui s'organise en forme syndicale. [...] Tous étaient des syndicats ! [...] Des syndicats paysans à la sauce de la Révolution nationale qui était la Révolution nationale du MNR de 1952. »

Dans les villages, les allées et venues des migrants permanents et temporaires étaient encadrées et contrôlées par les syndicats locaux, qui devinrent les autorités locales de référence. Par l'intermédiaire de ses représentants élus<sup>1</sup>, chaque syndicat répartissait les terrains, obligeait ses affiliés à les exploiter sous peine de les rendre caduques. Selon Gonzalo Lopez, cette mesure de rendre caducs les terrains - toujours en vigueur aujourd'hui - émane du fonctionnement même de l'INC lors de la mise en place de la colonisation :

« Au début, le mauvais exemple ou le bon exemple qu'a laissé la colonisation était que si le paysan à qui l'on avait donné la terre cessait de la travailler pour n'importe quelle raison, on la lui rendait caduque. Il l'abandonnait, on la rendait caduque et l'on changeait le nom, et on la donnait à un autre... De là, les syndicats ont repris cette habitude. »

La sanction s'appliquait également si l'affilié « n'accomplissait pas sa fonction sociale », une expression encore utilisée aujourd'hui qui recoupe un ensemble de devoirs sociaux que chaque propriétaire syndiqué doit accomplir. Aujourd'hui, ces devoirs impliquent par exemple la participation aux réunions syndicales, qui ont lieu une fois par mois, durant lesquelles sont exposés les litiges fonciers, l'avancée des infrastructures

---

<sup>1</sup> Les syndicats sont dirigés par une dizaine de représentants élus démocratiquement lors d'une assemblée qui a lieu tous les deux ans sous le principe d'une présidence tournante.

concernant le syndicat (la construction d'écoles ou de postes sanitaires par exemple) ou encore la tenue des travaux communautaires à venir auxquels les affiliés sont également tenus de participer. En échange, les syndicats offraient la protection du droit à la terre contre les exactions et servaient d'interface auprès des institutions publiques, en délivrant parfois une assistance juridique à leurs affiliés, ou en demandant certaines ressources matérielles auprès des préfectures, des municipalités ou de l'Institut national de colonisation. L'organisation syndicale du Tropic de Cochabamba était par ailleurs consolidée par une articulation à plusieurs niveaux, avec une imbrication de sous-centrales et de centrales; puis à partir de 1969, de centrales et de fédérations syndicales<sup>1</sup>. Les centrales regroupaient alors différents syndicats locaux géographiquement proches, et les fédérations différentes centrales (voir tableau 0.2). Cette dynamique régionale révèle à la fois les efforts et les investissements déployés par l'État bolivien pour faire installer des migrants et reconnaître leur propriété à partir des années 1960 au travers de l'INC, mais également les formes de délégation et d'interdépendance existant entre l'institut et les syndicats. Selon les endroits, ces derniers précédaient l'organisme public dans l'ouverture des chemins, la fondation des villages et l'administration de la vie commune afin de le solliciter pour une reconnaissance juridique (Benavides 2006; Salazar Ortuño 2009).

### **Des fronts de colonisation éclatés le long des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (Pérou)**

La colonisation le long des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro a été la conséquence directe du projet des élites politico-économiques péruviennes de développer de nouveaux marchés tout en permettant de préserver les élites foncières menacées par les mouvements de prise de terres de la fin des années 1950 au Pérou. Face à l'attractivité économique des denrées agricoles produites dans les régions tropicales et le mouvement de prise de terres de la Convención (1958-1963)<sup>2</sup> qui commençait à s'étendre aux régions de Puno et d'Ayacucho, la colonisation de nouvelles terres par des paysans autochtones des hautes-terres s'est apparenté pour les élites politico-économiques péruviennes à une solution « *win-win* », qui leur permettaient de préserver les élites foncières et développer de nouveaux marchés (Paredes et Manrique 2018). Il est périlleux d'affirmer l'existence de la région du VRAEM lors des premières colonisations, autant d'un point de vue administratif

---

<sup>1</sup> À la formation de la première fédération du Tropic, le niveau de sous-centrale a disparu. La formation et l'inflation du nombre de fédérations à partir de 1969 sont imputables aux nombreux débats qui traversaient les organisations paysannes et qui portaient principalement sur leurs formes d'allégeances politiques envers les différents régimes militaires, puis les partis politiques (Salazar Ortuño 2009).

<sup>2</sup> Sur ce mouvement, voir les travaux d'Eric Hobsbawm (1969), José Luis Rénique (1991) et Paolo Sosa Villagarcía (2015)

qu'identitaire. En effet, les fronts de colonisation restaient relativement éclatés les uns des autres et le réseau routier - qui servait de base à l'installation des colonisateurs - ne reliait qu'une ville d'importance régionale à un endroit de chaque fleuve (Martínez 1978). La colonisation le long du fleuve Apurímac s'est réalisée par la construction d'une route reliant Ayacucho, San Miguel, Tambo et San Francisco (Pino 1996) et celle du fleuve Ene s'est réalisé au travers de la route entre Huancayo, Satipo et Puerto Ocopa (Martínez 1978). Quant à la colonisation en bordure du fleuve Mantaro, elle s'est effectuée à partir d'incursions provenant de l'Apurímac et de l'Ene. Seul le réseau fluvial connectait alors ces trois régions, dont les frontières empiétaient par ailleurs sur différents départements. Par exemple, une partie importante de la colonisation du fleuve Apurímac s'étendait sur la rive droite du fleuve à Kimbiri et Pichari, qui appartiennent au département de Cusco, sans qu'il n'y ait pour autant d'infrastructures reliant ces colonies à leurs capitales provinciales et départementales (voir carte 1.2).

Dans la Vallée du fleuve Apurímac<sup>1</sup>, les premières installations de populations andines dans les parties hautes de la forêt tropicale ont eu lieu à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle puis se sont accélérées au début du XX<sup>ème</sup> siècle, lorsque le gouvernement de Leguía a autorisé par la loi « *Ley de Tierras de Montaña N° 1220* » les ouvriers agricoles des Andes à venir travailler les territoires présentés comme « inoccupés » même si en réalité, des populations autochtones Asháninkas, Nomatsiguengas, Matsiguengas et Caquintes y résidaient déjà (Pino 1996). Les fortes demandes pour les produits tels que l'*aguardiente* (eau-de-vie faite à partir de canne à sucre), la coca dans les années 1920, le *barbasco*<sup>2</sup> dans les années 1940, puis le café dans les années 1950, ont encouragé la colonisation par des paysans sans terres, mais également de grands propriétaires terriens (Pino 1996). À partir des années 1960, une seconde vague de colonisation facilitée par la construction des premières routes et le soutien de l'État pour la colonisation des parties tropicales a déferlé dans la Vallée. Sur la marge droite du fleuve Apurímac (département de Cusco), le village de Pichari a été fondé en 1961, alors même que non loin de là, la construction de la route reliant Ayacucho à San Francisco s'acheva en 1964 (Organisation des États américains 1987; Pino 1996; Fumerton 2002). Les migrations temporaires persistaient<sup>3</sup>, mais certains colonisateurs ont également commencé à s'installer durablement. Selon les rares études qui se sont intéressées à la colonisation des terres tropicales péruviennes, les colonisations

---

<sup>1</sup> Pour des raisons qui tiennent autant à des exigences des sources disponibles, de concision que d'intimité avec le terrain de recherche, le processus de colonisation détaillé ici se limite à la partie du VRAEM dans laquelle l'enquête de terrain s'est déroulée, le long du fleuve Apurímac.

<sup>2</sup> Plante dont les racines permettent d'élaborer un insecticide nommé *el cube*.

<sup>3</sup> Il s'agissait bien souvent des membres de la famille élargie, qui venaient participer aux récoltes de leurs proches avant de repartir dans la partie andine comme le relate Lurgio Gavilán dans son autobiographie anthropologique (Gavilán 2015).

se réalisaient généralement le long des routes, en ligne (Martínez 1978; Aramburu, Bedoya Garland, et Recharte Bullard 1982; Organisation des États américains 1987). Toutefois, les témoignages recueillis lors de l'enquête de terrain tendent à montrer que les habitations étaient relativement éparpillées les unes des autres. La colonisation a été de plus en plus croissante entre 1965 et 1970 et s'est peu à peu étendue sur la rive droite du fleuve Apurímac, dans le département de Cusco (Organisation des États américains 1987). À compter de la réforme agraire de 1969, les *haciendas* ont été peu à peu démantelées, soit par des ventes anticipées des propriétaires à leurs ouvriers agricoles, soit par expropriation (Pino 1996). La région est alors entrée en plein essor économique grâce au boom du café. Petits et moyens commerçants ont afflué dès la fin des années 1960 et entre 1970 et 1971, et trois coopératives de producteurs regroupant près de 3 751 membres se sont formées (Pino 1996). En 1979, la Fédération paysanne de la vallée du fleuve Apurímac (FECVRA) a été créée dans l'optique d'obtenir une commercialisation des produits à juste prix (Pino 1996). Les rares auteurs ayant travaillé sur la région n'évoquent en revanche pas quelles étaient les fonctions locales de ces syndicats, et de manière générale on en sait très peu sur la façon dont s'organisaient les colonisateurs à l'époque ou encore comment ils cohabitaient avec les populations autochtones originaires du territoire.

Le premier livre d'actes\* (*libro de actas*) de la « communauté de Anampiki Alta », fondée en 1979, retrouvé lors de l'enquête de terrain donne néanmoins certaines informations sur l'administration de la vie communale et les rapports entretenus avec les institutions d'État. Reconnue par un « juge de paix » (*juéz de paz*), citoyen élu par ses pairs comme représentant du pouvoir judiciaire, la communauté de Anampiki Alta ne figure ni sur les registres d'État des communautés paysannes ni sur ceux des communautés natives. Dans les faits, ce non-enregistrement relève davantage de la règle que de l'exception puisqu'on ne trouve à cette date aucune communauté paysanne enregistrée au registre national dans le district de Pichari. C'est également pour cette raison que le nom générique de « communauté » a été choisi, sans être succédé du qualificatif de « paysanne » ou « native » qui marque pourtant une différence de statut juridique importante. Le livre d'actes\* relate différents événements, tels que les élections internes des autorités de la communauté et l'organisation de travaux communaux, comme le déblayage du terrain sportif, ainsi que des transactions foncières. La constitution en communauté a permis de formuler des demandes auprès de la caserne militaire pour l'entretien de la route passant près de la communauté, et pour demander le soutien de fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, qui ont réalisé en 1979 plusieurs ateliers en vue de former les agriculteurs à prévenir la maladie de la rouille du café (*la roya*). Bien que la formalisation par écrit de cette communauté soit tardive, de nombreuses personnes ont confirmé durant l'enquête de

terrain l'existence de ces tâches et modes de fonctionnement avant même la constitution par écrit et la reconnaissance du juge de paix, qui précède de peu le retour des élections au Pérou et le conflit armé qui a annihilé puis transformé le rôle de communauté les années suivantes. Le cas de la Vallée du fleuve Apurímac, moins documenté que celui du Tropicque de Cochabamba, renseigne néanmoins des processus similaires, bien que plus tardifs (voir frise chronologique en annexe). Dès la fin des années 1950, l'État péruvien a déployé des efforts visant à faciliter l'installation de migrants dans la Vallée, notamment par la construction de la route reliant la ville d'Ayacucho à San Francisco et le pont de San Francisco à Kimbiri. De même, l'administration de la vie quotidienne a pu s'appuyer sur un tissu social divers, composé de syndicats, coopératives, d'une fédération (Pino 1996) et de « communautés » comme celle d'Anampiki Alta qui, malgré leurs statuts non reconnus, servaient d'interfaces avec les institutions étatiques (ministère de l'Agriculture, de la Défense) en même temps qu'elles assuraient des tâches administratives (transactions foncières) et des activités de vivre-ensemble (construction d'un terrain sportif) pendant la période de colonisation.

\*\*\*\*\*

Avant même la formation d'une économie liée au complexe coca-cocaïne, les régions du Tropicque de Cochabamba et de la Vallée des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro ont été fabriquées par d'importants investissements visant à établir des populations andines dans ces régions afin de développer de nouveaux marchés agricoles. Cette dynamique s'est appuyée à la fois sur l'essor du modèle de l'État développementaliste dans les années 1960 qui, épaulé par des agences de coopération et organisations internationales, a cherché à soutenir l'extraction de rentes agricoles grâce à la construction d'infrastructures. Pour mettre en œuvre ce projet, les États se sont également déchargés auprès d'organisations sociales, constituées pendant les réformes agraires (Hibou 1999). Ces organisations sont alors en partie chargées d'administrer la colonisation en jouant un rôle d'intermédiation auprès des agents de l'État présents localement, mais aussi d'assurer un cadre de vivre-ensemble et de réguler la propriété foncière. Cette formation décentralisée de l'État s'est ainsi inscrite dans la continuité du modèle colonial, qui repose sur l'extension progressive de l'extraction des rentes sur les territoires côtiers, andins puis amazoniens. Néanmoins, à partir des années 1970, les financements internationaux ont plongé et le modèle de l'État développementaliste, sur lequel s'était fondée la colonisation des régions, a été remis en question. Le fléchissement des investissements dans les régions de colonisation a ouvert la porte au développement de nouvelles cultures destinées aux marchés illicites émergents (P. E. Gootenberg et Dávalos 2018). Bien qu'illégale, cette économie n'a pas contourné pas

l'État, mais a participé au contraire à son renforcement, notamment via les pratiques d'extraction de ses agents.

## **2. L'écllosion d'une manne illicite : entre pratiques extractives et prétexte au renforcement coercitif**

À partir des années 1970, le complexe coca-cocaïne a pris son essor économique dans les pays andins. Cette partie tâche de retracer comment cette économie illicite s'est constituée en manne permettant l'assise progressive d'un pouvoir politique intimement lié aux États bolivien et péruvien et a structuré de manière pérenne les économies politiques régionales. Pour ce faire, cette section prend un détour par l'échelle mondiale et examine la construction historique de l'illégalité de cette drogue, de son développement légal industriel à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle au développement des réseaux illicites dans les années 1970. Dès lors, la production de coca devenait pour les paysans établis dans les régions de colonisation un moyen de faire face au retrait du modèle de l'État développementaliste. L'émergence de ces marchés illicites a également paradoxalement concordé avec le déploiement d'un arsenal juridique international visant à contrecarrer la production de drogues déclarées illégales par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et la mise en œuvre de politiques répressives endossées à l'échelle mondiale par les États-Unis à compter du lancement de la « guerre contre la drogue » par le gouvernement de Richard Nixon (Dudouet 2003). Bien que les réseaux illicites transnationaux participant à l'élaboration et au commerce de cocaïne aient été des acteurs majeurs d'une nouvelle cartographie, il est périlleux d'attribuer à ces groupes le seul « mérite » de l'expansion des marchés de la cocaïne. Car outre le caractère très décentralisé et éclaté des modes de fonctionnement de ces « groupes criminels » ou « cartels » (Favarel-Garrigues 2002), leur rôle ne peut pas être séparé de ses interactions avec les pouvoirs politiques et l'État (Andreas et Nadelmann 2008; Briquet et Favarel-Garrigues 2008; Andreas 2011). En ce sens, bien que déclaré internationalement illégal, le complexe coca-cocaïne a été, comme toute autre rente, sujet à des stratégies complexes d'extraction de nombreux acteurs sociaux, y compris encadré ou autorisé par des représentants de l'État. L'accumulation de ressources économiques et symboliques a ainsi permis que cette rente devienne une « manne » servant de base de maintien à l'autorité politique (Geffray 2000). Par ailleurs, la manne illicite a également servi de prétexte dans le cadre de « la guerre contre les drogues » pour assoir la présence d'agents coercitifs dans les régions de production, dans une stratégie de sécuritisation (Grajales 2016a).



## La cocaïne : histoire globale de la construction d'une drogue illégale

### La cocaïne, de drogue légale à ses premiers réseaux illicites

Aujourd'hui encore omniprésente dans les discours publics et certaines publications académiques, l'opposition dichotomique entre le caractère traditionnel de la coca et la modernité de la cocaïne remonte à la découverte de cette dernière, dans les années 1860 (P. Gootenberg 2013). Jusqu'alors, la feuille de coca était étroitement associée à ses consommateurs, les paysans et mineurs autochtones des Andes, parmi lesquels la consommation de cette feuille s'était répandue à la suite de la conquête espagnole<sup>1</sup>. En Bolivie, la coca a ensuite fait l'objet d'une certaine récupération nationaliste durant l'époque républicaine, car bon nombre des élites nationales vivaient de sa production et de son commerce. Ce dernier traversait alors l'axe des plateaux occidentaux du pays reliant le département de La Paz aux régions minières de Potosí et d'Oruro (P. Gootenberg 2013). Au Pérou en revanche, les élites blanches et métisses de Lima étaient tournées vers les échanges portuaires internationaux sur la façade de l'océan Pacifique, et méprisaient la coca et son commerce, dont la portée se cantonnait aux Andes et à ses populations autochtones. Les élites liméniennes ont néanmoins été séduites par le potentiel de la petite feuille lorsque des chimistes allemands découvrirent comment extraire l'alcaloïde de cocaïne et que l'émoi européen pour cette nouvelle substance s'est fait sentir à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (P. Gootenberg 2013). Portée par un grand enthousiasme national, l'industrialisation de la cocaïne au Pérou a alors été perçue comme l'opportunité d'une modernisation économique qui permettait de connecter l'Amazonie à la côte et de développer l'industrie pharmaceutique et médicinale, avec la création de premiers laboratoires de transformation dans le département de Huánuco dans les années 1880 (P. Gootenberg 2013).

L'essor économique de la cocaïne légale a néanmoins été de courte durée. De drogue légale développée à l'échelle industrielle, la cocaïne n'a pas tardé à devenir un produit honni à partir des années 1910 et les premières mesures prohibitives aux États-Unis. Les grandes puissances mondiales de l'époque faisaient pression pour limiter la consommation de cocaïne, surtout lorsqu'elle se faisait hors des circuits médicaux (P. Gootenberg 2013). À la conférence de La Haye en 1912, un nouveau paradigme d'action

---

<sup>1</sup> Avant la colonisation espagnole, la coca était principalement réservée à l'élite inca pour des rituels magico-religieux, ou les *chaskis*, les messagers de l'empire qui devaient parcourir de longues distances à pied et se servaient de la coca pour soutenir leurs efforts. À leur arrivée, les Espagnols ont tenté dans un premier temps de restreindre les usages de la coca, avant de finalement les accepter aux vues de l'amélioration de la productivité des travailleurs dans les mines et les champs (Henman et Iriarte 1981).

publique, fondé sur le contrôle de l'offre de drogue à l'échelle mondiale, s'est institué (Dudouet 2009). Même si les premières conventions internationales avaient pour principal objectif la régulation du marché de l'opium par la constitution d'un monopole aux médecins et pharmaciens (Dudouet 2003; 2009), les États-Unis ont également poussé pour élargir le contrôle à d'autres substances stupéfiantes, comme la cocaïne, pour des motifs économiques (P. Gootenberg 2013)<sup>1</sup>, moraux et éthiques (Becker 1963) souvent non dénuées de motivations liées à la discrimination raciale (Musto 1999).

Après une longue phase de déclin à compter de 1910, la cocaïne est devenue illégale et son industrie au Pérou a périclité pour de bon au sortir de la Seconde Guerre mondiale (P. Gootenberg 2013). Les mesures visant le contrôle de l'offre se sont renforcées en 1961 avec la ratification de la Convention unique sur les stupéfiants des Nations Unies. Cette convention internationale, comme celles de 1971 et 1988<sup>2</sup> qui l'ont complétée plus tard, avait pour but de classer les stupéfiants. Parmi ceux-ci, les États-Unis avaient insisté pour y inclure la feuille de coca dans la Convention de 1961. Dès lors, sa production, consommation et transformation se devaient d'être abolies sur une période de 25 ans à compter de la date de ratification du traité (Lacuisse 2011b). Malgré ce caractère restrictif, les pays pouvaient faire reconnaître l'usage traditionnel de la feuille, mais devaient pour cela établir des mécanismes de contrôle des marchés légaux de production. Les normes édictées par la Convention de 1961 n'étaient donc pas directement applicables et se devaient d'être transposées dans le droit national (Lacuisse 2011b). Le Pérou avait d'ores et déjà anticipé ces modalités de contrôle. Suite à la prohibition de la production industrielle de cocaïne, le gouvernement d'Odría (1948-1956) avait créé en 1949 l'Estando, qui garantissait le monopole d'État sur les marchés de production de la coca, par ailleurs désormais taxés (Durand 2005; Glave et Rosenberg 2005; P. Gootenberg 2013; Lacuisse 2011b). L'Estando a ensuite été remplacé en 1978 par l'Entreprise nationale de la coca (ENACO), qui a été chargée d'établir un registre de producteurs enregistrés auprès de l'État (Glave et Rosenberg 2005; Durand 2005).

En Bolivie, la coca était déjà imposée au même titre que les autres produits tropicaux, par la Société des producteurs des Yungas (Département du nord de La Paz) et l'Assemblée des propriétaires des Yungas du Chapare avant la réforme agraire de 1953 (Bascopé Aspiazu 1982; Salazar Ortuño 2009). Les producteurs ont continué de s'acquitter

---

<sup>1</sup> Pour Paul Gootenberg (2013), le contrôle de la cocaïne tenait à la volonté des États-Unis de sécuriser le monopole de la boisson Coca-Cola vis-à-vis des entreprises concurrentes.

<sup>2</sup> La convention de 1971 a introduit de nouvelles substances psychotropes dans sa liste de produits illicites. Quant à la convention de 1988, elle avait pour but de réaffirmer et d'harmoniser les politiques répressives des États au regard de la production de drogues (Dudouet 2009).

de cet impôt sur les ventes jusqu'en 1982<sup>1</sup>. Il a fallu attendre la Loi 1008\* en 1988 pour voir l'entrée en vigueur d'une réglementation bolivienne conforme à la Convention unique de 1961. La loi 1008\* établissait une différence juridique entre les différentes zones de production de coca. Dans les zones dites traditionnelles, comme les Yungas de La Paz, la coca demeurait autorisée. En revanche, le Tropic de Cochabamba a été désigné zone excédentaire de coca. Sa production devait donc à terme disparaître en échange de programmes de développement. Enfin, la Loi 1008\* a rendu illégale la production de coca dans les parcs nationaux et zones protégées, comme le Territoire indigène et parc national Isiboro-Sécure (TIPNIS), situé en bordure du Tropic. Le « paradigme du contrôle de l'offre de drogues » (Dudouet 2003) a donc fait l'objet de transpositions juridiques distinctes selon les espaces nationaux et sous-nationaux.

Ces mesures prohibitives ont également contribué à restructurer l'économie du complexe coca-cocaïne, avec son extension géographique progressive dans de divers foyers de production. La fabrication de cocaïne ne s'est alors plus limitée au bassin historique de Huánuco, mais s'est peu à peu éparpillée sur l'ensemble du continent latino-américain. Une fois prohibées au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la production et la commercialisation de cocaïne ont été progressivement administrées par de petits réseaux illicites panaméricains établis au Chili, à Cuba ou en Bolivie dans les années 1950 (P. Gootenberg 2013). Cette recomposition des routes et trafics exigeait de nouveaux foyers de production propices à la culture de la coca. Cette nouvelle donne a « profité » au Tropic de Cochabamba, où la remodelisation de l'État local à la suite de la révolution MNRiste et les migrations paysannes rendaient propice une production de coca destinée à des fins de transformations illicites (Millington 2018; Gillies 2018). Néanmoins les niveaux de production de coca et de cocaïne sont demeurés modestes jusqu'à la fin des années 1960. Selon Paul Gootenberg, « l'inondation » du marché de la cocaïne n'a eu lieu qu'à partir des années 1970, lorsque des groupes de trafiquants colombiens ont incorporé le commerce de cocaïne dans leurs activités de contrebande (P. Gootenberg 2013). Grâce à des réseaux entrepreneuriaux de contrebande et de cannabis déjà bien établis, ils ont pris le contrôle des activités de transformation et de transports des zones de production de coca péruviennes et boliviennes jusqu'aux États-Unis (Thoumi 2003; P. Gootenberg 2013; Duncan 2014).

Dopée par une demande mondiale de plus en plus importante, la production de coca est également devenue pour les paysans établis dans les régions de colonisation un

---

<sup>1</sup> Il a alors été remplacé par l'impôt sur la coca, qui prélevait 2% des ventes pour les reverser aux fédérations (Salazar Ortuño 2009).

moyen de faire face au retrait progressif du modèle de l'État développementaliste à partir de 1970 (P. E. Gootenberg et Dávalos 2018). Alors que dans les années 1960, d'importants moyens avaient été consacrés pour faciliter l'installation des populations andines sur les territoires amazoniens, ces politiques publiques ont cessé lors de la décennie 1970, notamment en raison du gel des crédits internationaux (P. E. Gootenberg et Dávalos 2018). Le financement des grands projets de routes et de fondation de villages au cœur de l'Amazonie s'est ainsi progressivement essoufflé. La « route marginale de la jungle », projet cher au Président péruvien Fernando Belaúnde (1963-1968) (Belaúnde 1959) a définitivement été abandonné. Pourtant, de premiers colons s'étaient déjà établis aux abords des premières routes construites. Au Pérou, les paysans qui s'étaient établis en aval de Huánuco, aux alentours de Tingo María, ont alors commencé à délaisser la culture de produits tropicaux, auparavant encouragée par l'État, pour une coca destinée aux marchés illicites, ce qui n'était pas encore le cas au VRAEM (van Dun 2009; Kernaghan 2009; Paredes et Manrique 2018). En Bolivie, les crédits et subventions agricoles avaient été essentiellement dirigés vers les régions de colonisation du Beni et de Santa Cruz, mais au Tropic de Cochabamba, les investissements ont marqué le pas. Rencontré dans le cadre de l'enquête de terrain, Gonzalo Lopez, fonctionnaire de l'Institut national de colonisation, a été congédié de l'institut lorsque celui-ci a fermé ses portes en 1975 faute de financements. Selon lui, c'est à compter de cette date que le Tropic est entré « dans une phase de désinstitutionnalisation totale » durant laquelle les syndicats ont assuré l'ordre local et se sont mis à cultiver davantage de coca.

### *Crise du modèle développementaliste de l'État et boom de la production de coca*

Dans les années 1980, en pleine « décennie perdue » marquée par une profonde crise économique dans les deux pays (voir encadré 1.1), les programmes de colonisation et les politiques de soutien à l'agriculture ont été complètement paralysés et entérinés. Pourtant, les flux migratoires vers certaines régions de colonisation productrices de coca ne cessaient de grossir en raison de la vitalité de l'économie illicite. La production de coca, bien plus attractive que celle des autres denrées agricoles dont les cours chutaient sur les marchés internationaux, est devenue un moyen de « faire face à la crise » en Bolivie et au Pérou (Benavides 2006; P. E. Gootenberg et Dávalos 2018). Paradoxalement, alors que sa production était illicite sur la majeure partie des territoires où elle était cultivée, la coca est devenue la denrée permettant de subvenir le mieux aux besoins des populations rurales en temps de crise et de leur garantir le développement économique que leur avaient promis les gouvernements des années 1960 lors de la colonisation de ces terres (Eastwood et Pollard 1986). Selon l'Agence des États-Unis pour le développement international

(USAID), en 1979, seule la culture de l’ananas avait un rendement net supérieur à la feuille de coca (voir tableau 1.1). La culture de cette dernière restait toutefois privilégiée par rapport à celle du fruit tropical, dans la mesure où ses récoltes, qui avaient lieu trois à quatre fois par an offraient un revenu davantage régulier que l’ananas, où il faut attendre deux ans avant la récolte (Eastwood et Pollard 1986).

**Tableau 1.1 : Rendement brut et net des principales cultures au Tropique de Cochabamba en 1979**

Culture	Rendement brut (US \$)	Rendement net (US \$)
Coca	7 000 – 9 000	5 000 – 7 478,8
Thé	1 346,7	27,7
Cacao	880,8	267,7
Caoutchouc	1 750	1 312,7
Cœur de palmier	1 750	1 382,2
Ananas	11 250	7 535,6

Sources : USAID (1980)

Parce qu’elle a mis fin à l’interventionnisme étatique se manifestant par le financement d’infrastructures publiques et de politiques de soutien au secteur agricole, cette période est identifiée par Paul Gootenberg comme l’échec du développement ou un retrait de l’État dans les régions de production. Celui-ci a inexorablement engendré une augmentation inattendue de la production illicite (P. E. Gootenberg 2018). Bien que cette thèse soit une réponse nécessaire à ceux qui voyaient ces régions comme ayant toujours connu des États absents (Thoumi 1992), elle permet mal de comprendre comment l’État s’est aussi recomposé durant cette période, notamment au travers des relations État-société auparavant tissés (voir partie 1 du chapitre). J’aborderai le cas du VRAEM plus amont, car son cas implique des configurations plus complexes en raison du conflit armé pendant la décennie 1980, mais dans le cas bolivien du Tropique de Cochabamba, un renforcement de la décharge de l’État sur les organisations sociales a eu lieu durant cette décennie. Dans les années 1980, les syndicats du Tropique de Cochabamba continuaient d’administrer la terre, d’organiser la vie communale et tenter de réclamer les faibles ressources disponibles auprès des pouvoirs publics; des fonctions qui avaient de fait déjà été saisies par les syndicats au moment de la réforme agraire et du début de la colonisation (Salazar Ortuño 2009). Il s’agissait bien de la fin d’un modèle d’État développementaliste sur lequel s’étaient calquées les politiques publiques pendant la décennie des années 1960, mais celui-ci n’impliquait pas pour autant un retrait ou un abandon de l’État.

### **Encadré 1.1 : La « décennie perdue » : plans d'ajustements structurels en Bolivie et au Pérou dans les années 1980**

Durant les années 1980, surnommées en Amérique latine la « décennie perdue », les économies bolivienne et péruvienne ont marqué un net recul économique, avec un retrait de plus en plus clair de l'État développementaliste. Les premières mesures d'ajustement structurel touchèrent d'abord la Bolivie. Malgré un retour à la démocratie en 1982, la situation économique du pays, au bord de l'agonie, a amené Víctor Paz Estenssorro - ancien Président MNRiste (1952-1956; 1960-1964) réélu en 1985 - à appliquer un programme néo-libéral drastique qu'il s'était bien gardé de divulguer durant la période électorale. Dans son discours intitulé « La Bolivie se meurt entre nos mains » (« *Bolivia se nos muere* »), le Président a fait appliquer le Décret suprême 21060\*, qui scellait la privatisation des mines et le licenciement de 22 000 mineurs, mettait fin aux aides alimentaires, à la réglementation des prix. En lieu et place, il a mis en œuvre un gel des salaires des fonctionnaires ainsi qu'une rationalisation drastique de l'administration publique (Kohl 2004).

Au Pérou, le gouvernement de Fernando Belaúnde (1980-1985) a appliqué dès 1980 les premières politiques monétaristes sous la recommandation du FMI, qui ont fini par ronger sa popularité (Conaghan et Malloy 1994). En 1985, Alan García, issu du parti de gauche de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), a été élu sur un programme social-démocrate qui se voulait une alternative à l'orthodoxie financière. Mais après d'infructueuses tentatives de relance économique, le gouvernement d'Alan García s'est résigné à appliquer un plan de réduction des dépenses publiques pour faire face à une inflation galopante en 1988 (Conaghan et Malloy 1994). Les élections de 1990 ont vu s'affronter Mario Vargas Llosa, intellectuel renommé prônant un programme économique néo-libéral, et un outsider politique, Alberto Fujimori. À l'instar de Paz Estenssorro en Bolivie, Alberto Fujimori (1990-2000) a appliqué dès son entrée en fonction un programme néolibéral « par surprise » (Stokes 2001), surnommé « le Fujichoc ».

#### *Enjeux sécuritaires et « effets ballons » : diffusion et extension des foyers de production*

La culture de coca n'a pas tardé pas à s'étendre à d'autres régions à compter du milieu des années 1980. Si l'on peut incriminer les politiques d'ajustement structurel, l'informalisation du marché du travail ainsi que la hausse constante de la demande pour la cocaïne et des dérivés, les politiques répressives à partir des années 1980 ont également contribué à une expansion du complexe coca-cocaïne vers de nouvelles régions. L'augmentation de la consommation de drogues à usage récréatif dans les pays occidentaux a conduit à un renforcement du paradigme du contrôle de l'offre internationale de drogues au niveau international. La défense des oligopoles pharmaceutiques s'est traduite à partir des années 1970 par l'émergence de l'enjeu sécuritaire (Dudouet 2003). C'est à ce moment que certaines organisations, telles que la CIA (*Central Intelligence Agency*) ou la DEA (*Drug Enforcement Administration*), ont accentué non seulement leurs activités de renseignement sur les trafics de drogues, mais également la formation de corps d'armée ou de police chargés d'appliquer des dispositions antidrogues, voire des formes d'intervention plus directes (Andreas et Nadelmann 2008; Levine et Kavanau-Levine 1996). En Europe également, les politiques d'intervention extérieures sur l'enjeu des drogues se sont

développées dans les années 1980 à mesure que se formait l'Europe de la sécurité intérieure (Bigo 1996; 2005; Andreas et Nadelmann 2008). La drogue, en raison de sa charge morale, est devenue un moyen simple pour justifier des financements ou interventions extérieures (Nadelmann 1994; Busnel 2014).

Dans les régions productrices de coca, les opérations militaires visant à l'éradication des plantations par arrachages ou épandages aériens d'herbicides ont eu lieu pour la première fois en 1979 dans le Haut-Huallaga et en 1984 au Tropic de Cochabamba (Kernaghan 2009; Manrique 2015; van Dun 2009; Salazar Ortuño 2009). Ces premières interventions militaires ont incité les réseaux illicites de narcotrafiquants à redessiner leurs routes de commercialisation, mais également à diversifier leurs sources d'approvisionnement en coca à d'autres régions. C'est à compter de cette période qu'au VRAEM, une importante production de coca a émergée, dopée par une demande de plus en plus importante. Rencontré pendant l'enquête de terrain, Marisol a grandi dans un village non loin de Satipo, région de colonisation en bordure du fleuve Ene. Elle a gardé un souvenir presque ému du temps où les premiers trafiquants colombiens sont venus la première fois dans sa région :

« Ça devait être vers les années 1983, 1984... Des Colombiens étaient venus s'installer pas très loin de chez nous et cherchaient à savoir s'ils pouvaient nous acheter de la coca. Ils étaient très sympas. Ça a commencé comme ça... Comme ils offraient un bon prix et qu'on pouvait cultiver de la coca rapidement, tout le monde s'est mis à en produire. Puis certains se sont mis à travailler dans les puits [de macération]... Ils sont revenus plusieurs fois avec leurs avionnettes, on les invitait à manger chez nous et ils nous ramenaient de petites canettes de Coca-Cola, toutes petites, on n'en avait pas ici ! Ils étaient très sympas, plusieurs fois ils nous ont proposé, à nous les enfants, de nous faire voyager gratuit aller-retour en Colombie, mais mes parents ont toujours refusé... ».

La répression et la militarisation du Haut-Huallaga à partir des années 1970 ont constitué une des principales raisons de l'extension de la production à des fins illicites dans de nouvelles régions. Ce phénomène de dispersion de la production de coca dans diverses régions, dénommé « effet ballon » (Raffo López, Castro, et Díaz España 2016) s'est produit au VRAEM, mais également dans d'autres régions productrices du Pérou, comme dans le Monzón ou dans le département de Puno (Heuser 2017a). En Bolivie, certaines plantations de coca illégales se sont étendues en lisière du Tropic, au TIPNIS, mais aussi à Yapacani, dans le département de Santa Cruz dans les années 1990 (Léons et Sanabria 1997; McNeish 2013). Politiques répressives d'éradication et contrôle de l'offre parachevèrent également la formation de bassins de production de coca en Colombie (P. Gootenberg 2013). Jusque dans les années 1980, les trafiquants colombiens se contentaient de se fournir principalement en pâte de cocaïne au Pérou et en Bolivie. Mais les mesures d'éradication en Bolivie et au Pérou les ont incité développer davantage la production de

coca en Colombie, qui est devenue à partir du milieu des années 1990 le premier producteur mondial (Duncan 2014; P. Gootenberg 2013). Preuve de la fluidité du phénomène, la tendance s'est renversée au milieu des années 2000, lorsque le « Plan Colombie », programme militaire soutenu par les États-Unis, a réduit les plantations de coca en Colombie (Dion et Russler 2008). Dès lors, la production de coca est revenue, mais principalement au Pérou cette fois, et surtout au VRAEM (Cabieses et al. 2007; Durand Guevara 2008), dans le Huallaga, mais aussi dans des zones plus reculées de l'Amazonie comme dans les départements d'Amazonas et de Madre de Dios (Salisbury et Fagan 2011).

L'expansion internationale des marchés et trafics illicites de drogues a donc été le produit d'une construction historique de la cocaïne qui, au moment de l'essor de sa demande au niveau mondiale, a commencé à se développer dans de nouveaux foyers de production. Les temporalités d'émergence de cette économie coca – cocaïne ne sont pas les mêmes selon les régions et sont le fruit de l'informalisation du marché du travail, de la fin des politiques de soutien à l'agriculture dans les régions de production, mais aussi de premières mesures répressives, ayant pour conséquence un déplacement des foyers de production de coca. Au Tropic, la culture d'une coca destinée aux marchés illicites apparaît relativement tôt, que ce soit à des fins d'expérimentation dans les années 1950 (Millington 2018) ou à plus grande échelle à partir du milieu des années 1960 jusqu'au boom des années 1980 (Bascopé Aspiazu 1982; Gillies 2018; Millington 2018). Au VRAEM, elle apparaît plus soudainement dans la première moitié des années 1980 (voir tableau 1.2). Toutefois, l'expansion des marchés et trafics illicites de drogues ne peut se réduire à la seule ingéniosité de groupes criminels dupant constamment les autorités publiques et politiques au travers d'une interminable course-poursuite s'apparentant à une chasse entre chats et souris. Plutôt que de s'insérer dans des relations de subordination ou de compétition pour le pouvoir, réseaux politiques et criminels se rendent bien souvent interdépendants les uns des autres (Bayart, Ellis, et Hibou 1997; Briquet et Favarel-Garrigues 2008) et en cela, les cas du Tropic de Cochabamba et du VRAEM ne font pas exception.

### **Pratiques d'extraction de l'économie illicite par l'État au travers de ses agents et intermédiaires**

#### *Quand l'État s'en mêle... Collusions entre élites politiques et économie de la cocaïne en Bolivie*

Avant même les premières mesures répressives contre la coca et ses dérivés, le cas du Tropic de Cochabamba en Bolivie était symptomatique des collusions entre pouvoirs politiques et narcotrafic. Tout d'abord, la formation d'une économie de narcotrafic dans



cette région de colonisation dès les années 1950 a été permise par un climat politique et migratoire favorable (Millington 2018). Avant la prise du pouvoir du MNR et la réforme agraire de 1953, l'essentiel de la coca produite en Bolivie provenait de la région des Yungas de La Paz, où d'une petite élite foncière réunie sous l'égide de la Société des propriétaires des Yungas de La Paz (SPYP) contrôlait la quasi-totalité de la production et organisait la commercialisation de la feuille à des fins de consommation traditionnelle<sup>1</sup> (Bascopé Aspiazu 1982; P. Gootenberg 2013). En 1953, avec la réforme agraire, la SPYP a été démantelée et le marché de la coca s'est développé dans la région du Tropique de Cochabamba, où les premières migrations paysannes affluaient. Cette situation était donc favorable à la formation de premiers réseaux cherchant à transformer et commercialiser illégalement la cocaïne - quand bien même celle-ci n'eut jamais été exploitée légalement en Bolivie - à partir des plantations du Tropique (P. Gootenberg 2013; Millington 2018).

En 1964, la chute du régime du MNR a favorisé la mise en place d'une économie illicite contrôlée par les élites politiques et économiques boliviennes<sup>2</sup>. Le Général René Barrientos, militaire proche du MNR, avait profité de l'agitation sociale contre le gouvernement<sup>3</sup> pour perpétrer un coup d'État. Bilingue castillan et quechua et plutôt proche de la paysannerie, René Barrientos avait consolidé son gouvernement sur un rejet des revendications ouvrières et sur un « pacte militaro-paysan » (Lavaud 1991; Gillies 2018). Ce pacte garantissait les acquis de la réforme agraire et accordait une attention privilégiée au secteur rural par des politiques de protection des prix. La colonisation des terres de l'Orient bolivien a été également poursuivie, et le plan national de colonisation de 1962 n'a aucunement été remis en cause. Au contraire, il permettait au gouvernement de René Barrientos (1964-1969) de consolider sa légitimité auprès des populations rurales par la distribution de nouvelles terres « libres ». Dans le même temps, l'essentiel des crédits agricoles était alloué à de riches entrepreneurs ou des militaires de carrière établis sur de

---

<sup>1</sup> Comme mentionné plus haut, l'assemblée des propriétaires des Yungas du Chapare au Tropique de Cochabamba contrôlait une partie de la production de coca, mais celle-ci demeurait marginal par rapport à celle des Yungas de La Paz.

<sup>2</sup> Selon James Dunkerley (1984), des premiers réseaux liés à l'exploitation du complexe coca-cocaïne s'étaient déjà constitué auparavant en s'appuyant sur la complicité de certains notables du MNR. Néanmoins, ces complicités se faisaient sur une base individuelle et n'étaient pas chapeautées du sommet de l'État.

<sup>3</sup> Après douze années de gouvernement MNRiste, la coalition du parti au pouvoir pour les élections nationales de 1964 fût de nouveau menée par Victor Paz Estensorro, qui achevait le troisième mandat du MNR et son deuxième personnel (1960-1964 après celui de 1952-1956). Mais en se présentant une nouvelle fois, Paz Estensorro défiait la règle constitutionnelle de non-réélection. Pour cette raison, mais aussi parce que le régime corporatisme du MNR ne parvenait plus à maintenir ses bases sociales et se distancait de plus en plus du secteur ouvrier et de la COB, il a été destitué par un coup d'État porté René Barrientos, pourtant proche du MNR (Dunkerley, 1984)

grandes propriétés foncières dans les départements de Santa Cruz et du Beni, dans le but de développer une agro-industrie d'exportation (Lavaud 1991).

Cette alliance très informelle et éclatée entre militaires et élites privées agro-industrielles de l'Orient bolivien et, dans une moindre mesure, paysans autochtones du Tropicque de Cochabamba a été le socle initial de l'exploitation du complexe coca-cocaïne en Bolivie (Gillies 2018). La Convention unique de 1961 n'avait pas été ratifiée par la Bolivie, mais les principaux bailleurs de fonds financeurs des programmes de colonisation avaient conditionné leurs crédits à l'arrêt de la culture de coca. Cette dernière, même si effectivement interdite par le Plan national de colonisation de 1962, était largement tolérée en pratique (Andreotti 2003). L'acheminement de feuilles séchées provenant du Tropicque de Cochabamba était destiné aux grandes propriétés de Santa Cruz et du Beni dans lesquelles était fabriquée la cocaïne, le tout sous le contrôle étroit de l'appareil militaire (Bascopé Aspiazu 1982). Cette relation de protection entre agents d'États et élites agro-industrielles s'est maintenue tout au long des régimes militaires (1964-1978 et 1980-1981), et ce malgré la signature de la Convention unique en 1976 par Hugo Banzer (Lacuisse 2011b). Durant le mandat de ce dernier (1971-1978), le trafic de drogues s'est accru considérablement (Bascopé Aspiazu 1982; Dunkerley 1984; Gillies 2018). Mais la manifestation la plus flagrante de cette collusion a eu lieu sous le gouvernement de García Meza (1980-1981), dictateur militaire ayant pour ministre de l'Intérieur Luis Arce Gómez, qui n'était autre que le cousin de Roberto Suárez, célèbre narcotraffiquant bolivien ayant construit sa fortune sur l'exploitation du coton et couramment dénommé « le roi de la cocaïne ». Pendant le mandat de García Meza, le trafic de drogues s'est considérablement accru et a servi au financement de services spéciaux, et d'une police politique dirigée par Klaus Barbie, naturalisé bolivien sous le nom de Klaus Altmann (Bascopé Aspiazu 1982). Dans le même temps, l'argent de la cocaïne permettait d'assainir les comptes des banques boliviennes prêteuses de l'État bolivien, alors au bord de la faillite au début des années 1980 (Bascopé Aspiazu 1982; Gillies 2018).

Ces pratiques sont significatives des logiques d'accumulation de capitaux économiques, politiques et symboliques impliquant un ensemble d'acteurs englobant les hautes sphères de l'État, les militaires, des élites agro-industrielles, mais également le secteur bancaire. Ces collusions sont assez semblables à celles observées dans d'autres pays, comme au Mexique, où les activités illégales de narcotrafic ont été cooptées et encadrées par le régime d'État-Parti durant la période de l'hégémonie politique du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) (Astorga 2016; Duncan 2014). Dans le cas bolivien, il ne s'agissait pas d'une capture de l'État et de l'appareil politique par des groupes criminels organisés, mais davantage d'une accumulation de ressources et de capitaux par un faible

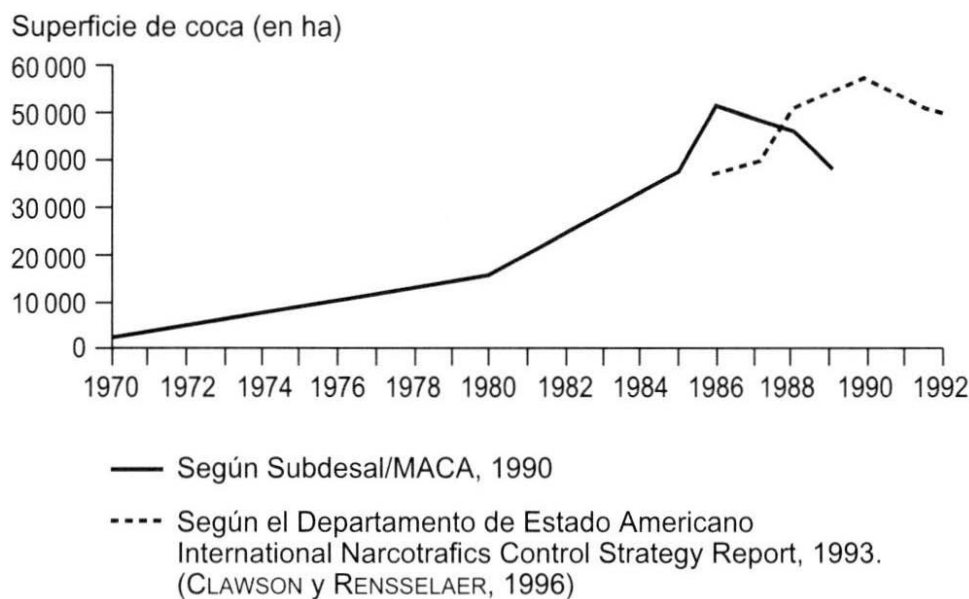
nombre d'acteurs (militaires et élites agro-industrielles principalement) usant de la manne illicite pour assoir leurs positions de pouvoir et financer des services répressifs de l'État. Ces rentes étaient concentrées au sein de ces nœuds de pouvoir, mais étaient également redistribuées par l'intermédiaire de réseaux clientélistes (Gillies 2018), ce qui montre bien que le complexe coca-cocaïne était bien une manne, qui permettait aux acteurs qui en bénéficiaient de construire leur autorité politique (Geffray 2000).

Au sortir de la dictature militaire de Garcia Meza en 1981, les réseaux illicites de transformation et de commercialisation de la cocaïne se sont recomposés. Plus éclatés et informels, ces acteurs ont continué à graviter autour des milieux politiques, et notamment des trois partis politiques historiques<sup>1</sup> permettant ainsi à l'ensemble des acteurs du système pluraliste d'user cette manne (Gamarra 1997; Salazar Ortuño 2009; Gillies 2018). Enfin, la formation de ces nœuds de pouvoir durant les gouvernements militaires a structuré économiquement et socialement le territoire du Tropique de Cochabamba autour du complexe coca-cocaïne. Dès les années 1960, la région est devenue un foyer important de production de coca et était amenée à le rester, notamment du fait de l'importante main d'œuvre paysanne que son économie avait attirée (Cortes 2015; Benavides 2006). Dès lors, l'augmentation des migrations au Tropique a été corrélée avec une importante augmentation des cultures, surtout à partir des années 1980 (voir graphique 1.1).

---

<sup>1</sup> De 1985 à 2006, la Bolivie a été gouvernée par trois principaux partis « traditionnels » dans une « démocratie de marché » et « pactée » : le MNR, le MIR (Mouvement de Gauche Révolutionnaire) et l'ADN (Action Démocratique Nationale). Les trois partis politiques alternaient alors leurs tours au pouvoir au gré de compositions et alliances parfois insolites. La plupart du temps, aucun des partis n'atteignait les 50% nécessaires au Congrès. L'un d'eux devait alors composer avec un autre pour gouverner. Cette situation a entraîné des coalitions parfois ubuesques, comme celle de Jaime Paz Zamora et d'Hugo Banzer, deux figures politiques autrefois opposés durant l'époque des régimes militaires. Enfin, ces trois partis se sont distingués par leur capacité à accepter l'économie de marché, les plans d'ajustements structurels et le néolibéralisme le plus sauvage sans aucune concession.

**Graphique 1.1 : Estimation de l'évolution des surfaces de coca cultivées au Tropic de Cochabamba (en ha, 1970-1992)**



Sources : Geneviève Cortes (2015)

#### Des activités illicites tolérées par l'armée péruvienne pendant le conflit armé au VRAEM

Au Pérou, de telles collusions entre milieux criminels et pouvoirs politiques au sommet de l'État n'ont pas aussi été documentées que dans le cas bolivien même si de forts soupçons ont été portés sur les gouvernements de Fujimori (1990-2000) et les pratiques des services de renseignements dirigés par Montesinos durant la décennie 1990 (M. Dammert 2001). En revanche, l'économie de la coca et de ses dérivés a eu une influence certaine dans le déroulé du conflit armé dans les régions productrices de coca. Alors que l'économie illicite est largement perçue comme un facteur de risque permettant la survie financière de groupes insurgés (Azami 2015; Cornell 2007), la manne du complexe coca-cocaïne a reconfiguré en « l'économie de la violence »<sup>1</sup> régionale au VRAEM en faveur des groupes d'autodéfense et de l'armée, qui en ont tiré profit pour repousser la guérilla du Sentier lumineux à compter de 1990.

À partir de 1983 et de l'extension du conflit au VRAEM, la région a été disputée entre plusieurs groupes armés, laissant bon nombre d'habitants pris entre deux, voire trois feux. À l'exception de certaines localités qui servaient de base de repli à la guérilla, les différentes factions du Sentier lumineux se déplaçaient de village en village. Au début du

<sup>1</sup> Ce concept, forgé par Adam Baczko et Gilles Dorransoro (2017) pour faire état des usages de la violence dans les contextes de guerres civiles, a l'avantage de ne pas enfermer l'État dans une conception idéale typique weberienne, mais bien de pouvoir l'analyser de manière empirique et comparative, et en y incorporant des forces armées régulières et irrégulières ainsi que les capitaux valorisés dans l'usage de la force.

conflit, la guérilla demandait des « collaborations » aux habitants des villages, et les invitait à nommer de nouvelles autorités villageoises favorables à la guérilla maoïste (Gavilán 2015). À mesure que le conflit s'est intensifié et que les ressources se sont raréfiées pour les sendéristes, les collaborations se sont peu à peu transformées en rackets et le remplacement des autorités villageoises a été accompagné par l'exécution en place publique des dirigeants antérieurs ou par des expéditions punitives envers les supposés « traîtres » (Gavilán 2015; CVR 2003a). Les passages violents de la guérilla étaient bien souvent suivis de ceux des militaires, qui suspectaient alors les villageois de collaborer avec le Sentier lumineux et exerçaient eux aussi en représailles des violences physiques et sexuelles (CVR 2003a). À partir de 1984, de premiers comités de défense civile et antissubversive (DECAS) ont été formés dans certains villages pour se prémunir des abus de la guérilla et de l'armée (CVR 2003a). L'expansion de ces groupes a néanmoins été tardive, car ces derniers demeuraient exposés aux représailles et leurs formations dépendaient d'arrangements très microlocaux, et des relations entre villageois et membres des comités locaux voisins, mais également de la marine et de l'armée (Zamora Castellares 2014). L'organisation en comités de défense civile et antissubversive était également promue par la base civile organisée de Pichiwillca, qui cherchait à étendre la constitution de groupes locaux dans la Vallée du fleuve Apurímac, non sans certains abus (CVR 2003a).

À ce schéma complexe est venue se superposer l'économie naissante du narcotrafic. À partir de 1983, la culture de coca a augmenté dans la Vallée en raison de la paralysie des circuits commerciaux des produits licites qu'avait engendrée le conflit armé (Pino 1996). C'est à partir de cette période que des groupes de Colombiens sont venus acheter et fabriquer de la pâte base de cocaïne tout en organisant le trafic par le décollage d'avionnettes sur des pistes de terre reconverties en aéroports improvisés (voir plus haut). Certains auteurs avancent que la rente du narcotrafic a essentiellement été captée et gérée par les comités d'autodéfense via la mise en place d'un système de taxation (*cupos*) sur les activités de narcotrafic (Pino 1996; Fumerton 2002; CVR 2003a; Durand Guevara 2008). Pourtant, il s'est agi de collaborations plutôt que d'alliances à proprement parler durant la décennie 1980, tant elles étaient dépendantes d'interactions microlocales. Aussi les récits recueillis pendant l'enquête de terrain tendent à dire qu'il est fort probable qu'avant 1990, l'ensemble des acteurs armés (comités de défense civile, Sentier lumineux, armée, marine, etc.) participait à la régulation du marché de l'économie illicite en taxant ou en prêtant des services aux groupes de narcotrafiquants.

Ce n'est qu'à partir de 1990 que les comités de défense civile et antissubversive ont gagné du terrain militaire sur les troupes du Sentier lumineux le long du fleuve Apurímac<sup>1</sup> et ont commencé contrôler la manne illicite. Organisés sur une base régionale coordonnée depuis Pichiwillca en différentes zones territoriales qui regroupaient chacune plusieurs villages (Fumerton 2002; Zamora Castellares 2014), les groupes d'autodéfense ont conforté leur assise régionale par la réactivation du rôle des communautés grâce à l'appui des militaires, mais également les clubs des mères (Durand Guevara 2005). En passant de village en village, ils pressaient les habitants à s'organiser collectivement, réformé les structures communales d'avant-guerre et à s'armer pour faire face au Sentier lumineux. À partir de là, les comités de défense civile et antissubversive<sup>2</sup> ont contrôlaient les entrées et sorties dans les villages, régularisaient les transactions foncières et forçaient à la sédentarisation<sup>3</sup> des habitants en s'appuyant sur leur capital social et informationnel pour encadrer et partager le contrôle des populations main dans la main avec les militaires (Fumerton 2002; Zamora Castellares 2014). Cette configuration a ainsi considérablement renouvelé les relations État-société qui s'étaient étiolées au début du conflit armé en milieu rural et ravivaient un gouvernement de la décharge au niveau des villages.

À compter de 1990, l'économie de la coca a également davantage été contrôlée par les communautés et les groupes d'autodéfense, au détriment de la guérilla (Pino 1996; Fumerton 2002). Une fois les bases sociales réactivées, de grandes récoltes de coca communales étaient organisées pour acheter des armes nécessaires à la défense des paysans. Dans le village de Juliaca, l'actuel lieutenant-gouverneur, Augustino se souvient que :

« Nous, grâce à la coca... parce que la coca se vendait bien, et bien nous devons la cultiver en groupe, comme ça, de façon communautaire, pour avoir de l'argent et acheter de l'armement pour les affronter [les sendéristes]. Si tu n'avais pas d'armes ici, ils te découpaient en petits morceaux. Il n'y a que comme ça que nous avons réussi à nous défendre. Ce village... ce village (*pueblo*) s'est créé à partir de l'année 1990. C'est pour ça que nous devons nous organiser, travailler, faire des travaux communautaires. Là, à l'échelle du village (*comunal*), on faisait de grandes marmites communes. Parce que chacun de notre côté, on ne pouvait pas... Ce que nous devons faire c'était des travaux communautaires pour le village (*pueblo*), cultiver la coca, cultiver du cacao et avec ça, essayer d'acheter des armes. Comme ça nous avons réussi à nous défendre et à les affronter. Oui, c'est comme ça qu'on y est parvenu. »

---

<sup>1</sup> Ce constat se vaut particulièrement dans la partie où j'ai réalisé mon enquête de terrain.

<sup>2</sup> Ces comités, les DECAS, ont été renommés comités d'autodéfense (CAD) lorsqu'ils ont été reconnus par le gouvernement en 1992.

<sup>3</sup> Cette sédentarisation se faisait en incitant par exemple les habitants à regrouper leurs habitations à un seul et même endroit, à interdire les longs séjours sous peine de se faire confisquer leurs terrains ou encore par la mise en place de couvre-feux en fin d'après-midi, annoncés à grands coups de sifflets.

Contrairement à la lettre des propos d'Augustino, le village de Juliaca existait avant l'année 1990. En revanche, c'est à partir de cette date qu'il s'est reposé sur une organisation sociale solide faite de travaux communautaires, de récoltes et de marmites communes<sup>1</sup>. Ce fait n'est pas propre à Juliaca, mais s'observe également dans les villages voisins. La lecture du livre d'actes\* de la communauté d'Anampiki Alta est instructive à cet égard. Alors qu'il est rare que plus d'un acte par an ait été consigné au livre depuis 1980, une première mention pour l'année 1990 apparaît le 21 avril. On peut y lire :

« Il a été décidé de continuer avec les organisations d'avant. Il a également été décidé de recenser n'importe quelle anomalie ou personne étrangère. Dans ces cas, communiquer par voie rapide à nos autorités les plus proches (Bataillon 241). »

Une semaine plus tard, le 29 avril 1990, un nouvel acte de réunion a été rédigé. Il informe (entre autres) de la reconstitution du recensement et du registre foncier de la communauté et rappelle le caractère obligatoire des travaux communautaires. À cette réunion, on invite à l'élection de nouvelles autorités communales (lieutenant-gouverneur et agent municipal). Cette même année, de nombreux nouveaux actes ont été consignés au livre d'actes\* de la communauté. Ils informent les relations de la communauté avec les autres organisations de la Vallée (FEPOHCRA<sup>2</sup>, DECAS<sup>3</sup>, Clubs des mères), mais aussi avec les militaires. Pendant cette période, les relations entre les groupes d'autodéfense et les militaires péruviens étaient complexes. Il existait une relation verticale des deuxièmes sur les premiers, mais l'armée était également fortement dépendante des groupes d'autodéfense pour obtenir des renseignements ou même mener de front des opérations militaires (CVR 2003b). Aussi, à mesure que les factions du Sentier lumineux ont perdu du terrain dans la Vallée, les militaires tâchaient de limiter l'influence des groupes civils. C'est ainsi que plusieurs leaders de l'autodéfense, comme le commandant civil Chavo<sup>4</sup>, se sont retrouvés emprisonnés au début des années 1990 (Fumerton 2002; CVR 2003b). Dans le même temps, l'arrivée au pouvoir d'Alberto Fujimori, qui avait du soutien des groupes civils organisés contre les guérillas sa priorité pendant sa campagne électorale, a facilité les collaborations sur le terrain des opérations. Dès 1990, les militaires vendaient en sous-main des armes aux comités d'autodéfense (Fumerton 2002). L'argent qui servait à les acheter provenait essentiellement de la vente de coca et du système de taxes imposées sur les activités de narcotrafics par les groupes d'autodéfense, mais pour le commandant civil Chavo, « l'armée ne s'intéressait pas au narcotrafic, sa priorité se portait sur la subversion ».

---

<sup>1</sup> Cette mauvaise interprétation peut être également due à la polysémie du terme *pueblo*, qui en espagnol peut désigner le village, mais également le peuple.

<sup>2</sup> Fédération des producteurs de feuilles de coca du fleuve Apurímac.

<sup>3</sup> Comités de Défense civile et anti subversive.

<sup>4</sup> Voir sa présentation en introduction.

Par ces pratiques d'autorisation des activités illicites, les militaires ont ainsi pu, au nom de la « lutte contre la subversion » tisser des alliances avec des groupes de la société civile et ainsi assoir l'État dans la région au sortir du conflit<sup>1</sup>. Si le VRAEM semble apparaître comme un contre-exemple à la « guerre des drogues » telle qu'elle a été menée dans d'autres régions à cette période, c'est aussi parce qu'au niveau national, le gouvernement d'Alberto Fujimori a priorisé la lutte contre les guérillas sur celle menée contre « les drogues » ou « le narcotrafic » (Cotler 1999; Felbab-Brown 2009).

Ces exemples et dynamiques historiques montrent bien quelles ont été les différentes logiques extractives du complexe coca-cocaïne dans la formation des États bolivien et péruvien. En Bolivie, elles se sont construites autour d'un nœud de pouvoir politico-économique, constitué d'élites foncières, de militaires au pouvoir et, plus moindrement, de paysans cultivateurs de coca du Tropique de Cochabamba. Au VRAEM, il s'est agi de pratiques d'extraction tolérées par des agents de l'État au nom de la lutte contre la subversion. En plein conflit armé, le gouvernement péruvien et les militaires opérant au VRAEM ont mis de côté l'enjeu du narcotrafic pour mieux concentrer leurs efforts contre la guérilla. Ce faisant, ils ont officieusement toléré certaines pratiques illicites menées par les groupes d'autodéfense. Dans les deux cas du Tropique et du VRAEM, l'extraction de la manne illicite a ainsi eu pour effet de reconfigurer l'économie du pouvoir et assoir un peu plus la place de l'État, que ce soit par le financement d'acteurs armés réguliers et le maintien à flot d'un État au bord de la faillite économique en Bolivie, ou par une réactualisation d'un tissu social et des relations État-société par un échange officieux portant sur les activités illicites. Bien qu'elles se soient jouées à des moments bien précis de l'histoire, ces configurations ont continué de marquer les économies régionales. La manne illicite et le caractère normatif du problème politique des drogues ont également facilité l'établissement durable des corps d'État répressifs dans les régions de production de coca à compter des années 1980.

### **Lutte contre le « narcotrafic » et le « narcoterrorisme » : des labels prétextes au renforcement coercitif de l'État**

Comme dans le cas de la Colombie documenté par Jacobo Grajales (2016a), l'enjeu international de la guerre contre les drogues a également fait l'objet de retraductions

---

<sup>1</sup> La fin du conflit armé en lui-même est compliquée à dater dans la Vallée. Pour Mario Fumerton, la fin des combats se situe à la fin de l'année 1993, avec la chute du « camarade Benjamin », un des leaders régionaux du Sentier lumineux, et la capitulation de ses troupes quelques semaines plus tard (Fumerton 2002, 217). Toutefois, les groupes d'autodéfense n'ont jamais été désactivés et des incursions armées par des factions rémanentes du Sentier lumineux ont repris au début des années 2000 (L. Taylor 2017).



nationales autour de la sécurité en Bolivie et au Pérou (Balzacq 2011). Bien que les enjeux nationaux aient donné une coloration différente dans la politisation à cet enjeu, davantage tourné autour de la lutte contre le narcotrafic en Bolivie et contre « la subversion », puis le « narcoterrorisme » au Pérou, sa mise à l'agenda à partir des années 1980 a permis de renforcer la présence et les capacités de contrôle des armées et des polices au Tropic de Cochabamba et au VRAEM. Ce déploiement coercitif a ainsi conforté l'exceptionnalité de ces territoires en termes d'action publique.

La présence d'une économie illicite a donc été instrumentalisée pour le renforcement d'appareils militaires et policiers et cela, spécifiquement dans les régions de production de coca. En effet, la construction sociale et politique des « luttes » ou « guerres » contre le « narcotrafic », la « subversion » ou le « narcoterrorisme » ont permis de lever d'importants fonds pour renforcer ces institutions coercitives. Ces fonds peuvent provenir des États, mais également d'acteurs transnationaux ou de puissances étrangères. Dans son ouvrage portant sur l'internationalisation des forces de l'ordre étatsuniennes, Ethan Nadelmann souligne que le label des politiques antidrogues est celui qui justifie le mieux les interventions menées à l'extérieur des frontières nationales (Nadelmann 1994). Bien que ce constat vaille également dans le cas de l'Union européenne (Bigo 1996; Busnel 2014), la division internationale des programmes d'action extérieure a fait du Pérou et de la Bolivie les lieux de déploiement privilégiés des agents nord-américains, notamment lorsqu'il s'agissait de former des policiers, des militaires ou des membres de la marine à la répression du trafic de drogues (Nadelmann 1994; Andreas et Nadelmann 2008). En ce sens, des agences telles que la DEA (*Drug Enforcement Administration*) ou la CIA (*Central Intelligence Administration*) ont largement contribué au renforcement du contrôle des populations dans les régions étudiées par la formation et la création de forces spécialisées contre le narcotrafic. La présence ou les pressions étrangères ont souvent été analysées sous l'angle de la dépendance, voire de la soumission des États bolivien et péruvien aux intérêts impérialistes américains (McClintock 1988; Cotler 1999; Youngers et Rosin 2005). Pourtant, les pouvoirs politiques nationaux ont également utilisé ces relations asymétriques pour solliciter de nouveaux moyens et des formations destinées aux corps coercitifs de l'État (Grajales 2016a).

Depuis la révolution MNRiste et jusqu'en 2006, l'État bolivien a été perçu comme très permissif à l'interventionnisme des États-Unis sur son territoire (Dunkerley 1984; Lavaud 1991), et la lutte antidrogues n'a pas fait pas exception (Painter 1994; Youngers et Rosin 2005; Farthing et Kohl 2014). En 1997, Eduardo Gamarra écrivait :

« Depuis 1987, la Bolivie a signé plus d'accords bilatéraux antidrogues que n'importe quel pays en Amérique du Sud. Les gouvernements boliviens ont accepté

d'autoriser sur leur territoire les activités militaires et policières américaines, déclarées ou pas, sans pour autant que le flux de cocaïne ne diminue. » (Gamarra 1997, 244)

Parmi ces nombreux accords, bon nombre d'entre eux ont contribué à la militarisation des régions de production, et surtout celle du Tropique de Cochabamba qui a vu le déploiement de militaires à compter de 1984 (Salazar Ortuño 2009; Roberto Laserna 2011). Au nom de la lutte contre le narcotrafic, cette militarisation a pris une forme exacerbée à compter de l'entrée en vigueur de la loi 1008\* en 1988, qui a désigné le Tropique de Cochabamba comme une « zone excédentaire » de production de coca, dont les cultures devaient à terme disparaître. Les éradications de culture de coca se sont alors succédé, de même que la répression des mouvements sociaux des cultivateurs qui cherchaient à défendre leurs droits à produire la feuille (Salazar Ortuño 2008).

Aussi, la relation de dépendance entre la Bolivie et les États-Unis a-t-elle permis de former et financer des unités de police militaire spécialisées sur la lutte contre le narcotrafic. Ainsi en 1983, les Unités mobiles policières de patrouille rurale (UMOPAR) ont été créées pour opérer spécifiquement au Tropique de Cochabamba. Rattachées à la Police nationale et formées par les agents de la DEA, elles avaient pour objectif de lutter contre les activités de narcotrafic qui allaient de la production de coca aux transports de stupéfiants sur cette seule région (Salazar Ortuño 2008). En 1987, elles ont été rattachées à un corps de la police également spécialisé dans la lutte contre le narcotrafic, la FELCN (Forces spéciales de lutte contre le narcotrafic) (Roberto Laserna 2011). Ces corps de police ont ainsi bénéficié d'une certaine manière de la mise à l'agenda de la lutte contre le narcotrafic pour accroître leurs prérogatives et leurs moyens d'action. Bien que fortement encouragés par les différentes agences nord-américaines spécialisées dans la sécurité, ces accords n'ont pas été imposés, mais bien renégociés sur une base régulière par les différents gouvernements dans le cadre de réduction de la dette ou d'accords commerciaux préférentiels (Roberto Laserna 2011).

De 2006 à 2019, la relation diplomatique entre la Bolivie et les États-Unis a toutefois été profondément écornée. En 2008, le Président Evo Morales a rapidement mis fin aux accords de coopération bilatéraux qui portaient sur la lutte contre les drogues et a expulsé les agents de la DEA du territoire bolivien (Farthing et Kohl 2014). Depuis, les corps de la police spécialisés contre la lutte antidrogues ont redéfini leurs actions, et visent moins directement les cultivateurs de coca que les activités de transformation et de transports de substances illicites (Grisaffi et Ledebur 2016). Pour autant, les arrivées au pouvoir d'un ancien cultivateur de coca à la Présidence et de Felipe Cáceres, à la tête du secrétariat d'État de Défense sociale et des substances contrôlées, n'ont pas mis fin aux accords de coopération antidrogues à l'échelle internationale. L'Organisation des Nations

Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Union européenne, mais aussi des pays voisins (Brésil, Argentine) ont continué de développer des projets de coopération antidrogues qui ne remettaient aucunement en cause l'approche prohibitionniste sur les substances illicites (Rivera Vélez 2018). De plus, aucune restructuration majeure des institutions étatiques spécialisées autour de la lutte antidrogues n'a été mise en œuvre, ce qui signifie bien que ces corps répressifs d'État n'ont pas été défaits ou dessaisis de leurs fonctions (Calderón Grosso 2012; Battaglino 2015).

Historiquement, l'État péruvien a lui aussi été perçu comme très influencé par les intérêts nord-américains (McClintock 1988; Cotler 1999; Youngers et Rosin 2005). Pour autant, l'enjeu de la lutte contre le narcotrafic a également été retraduit par les acteurs nationaux pour renforcer les corps coercitifs de l'État. Même s'il présente ces faits sous l'étude de la domination étatsunienne, Julio Cotler (1999) montre bien que dès les années 1970, les différents gouvernements péruviens font valoir le manque de moyens, voire la faiblesse de l'État, pour obtenir des ressources des États et lutter contre le trafic de drogues. L'adoption de loi antidrogues a alors constamment été accompagnée de programmes de coopération, bien souvent centrés sur l'assistance militaire. Comme en Bolivie, les régions de production de coca ont été des lieux privilégiés du déploiement de nouvelles forces coercitives. En 1980, le projet spécial de Contrôle et de réduction des cultures illégales au Haut-Huallaga (CORAH) a été créé (Kernaghan 2009; van Dun 2009). Comme son nom l'indique, son action visait à cette époque la seule région du Haut-Huallaga, où des campagnes d'éradication ont été entreprises de 1983 à 1990 (Cotler 1999; Kernaghan 2009; van Dun 2009). Pour autant au sein de l'État péruvien, la stratégie de réduction de cultures de coca faisait l'objet d'une certaine tension entre la police, qui privilégiait la lutte contre le narcotrafic, et l'armée, qui priorisait la lutte contre-insurrectionnelle (Felbab-Brown 2005). Après de fortes tergiversations à la fin des années 1980, Alberto Fujimori, élu Président en 1990, a alors tranché en faveur de la position de l'armée (Cotler 1999; Felbab-Brown 2005). La position du gouvernement visait alors à faire la distinction entre culture de coca et activités de narcotrafic pour mieux lutter contre les guérillas qui, dans le Haut-Huallaga, protégeaient les cultivateurs des éradications du CORAH (Cotler 1999). Dans le même temps, les accords de coopération avec les États-Unis n'ont pas cessé pour autant et ont permis à la police et l'armée d'être formés à la lutte contre-insurrectionnelle et antidrogues (Cotler 1999; Heuser 2017a).

Pendant la période du conflit armé, la priorité au VRAEM est allée essentiellement à la lutte contre-insurrectionnelle et de fait, le terrain était davantage occupé par les militaires que par la police (Heuser 2017a). Les relations établies entre armée et groupes d'autodéfense (voir plus haut) ont participé au fait que pendant longtemps, le rôle de

l'armée se portait davantage sur la lutte « contre la subversion » que contre le narcotrafic dans cette région (Heuser 2017a). Au début des 2000, l'augmentation des cultures de coca et la sortie du pouvoir d'Alberto Fujimori ont mis à l'agenda l'enjeu du narcotrafic et le possible recours à des éradications au VRAEM (Durand Guevara 2005; Durand Ochoa 2014), qui n'ont finalement jamais eu lieu avant 2019. L'absence d'éradications n'a pourtant pas empêché l'armée et la police péruvienne de faire de ce territoire un espace d'interventions privilégié au nom de la lutte contre le « narcotrafic » et du « narcoterrorisme ». Après un fléchissement de la présence militaire au VRAEM entre 2000 et 2006 (Koven 2016), les effectifs et les financements sont repartis en hausse en 2007 avec la mise en œuvre du Plan VRAE, qui finançait essentiellement des opérations militaires (García 2009). En 2012, le plan a été reconduit, en étendant le territoire d'action à la vallée du fleuve Mantaro, où se trouvent les colonnes rémanentes du Sentier lumineux (Villena del Carpio et Annoni 2016; L. Taylor 2017). Ces programmes, en partie financés et soutenus par des programmes de coopérations internationale, n'ont cessé d'insister sur la présence militaire dans la région, en octroyant d'importants moyens à l'armée et à l'installation de commissariats de police, ainsi que des primes de risques aux militaires qui viennent travailler dans la région (García 2009; Zevallos Trigoso 2013; Mendoza et Leyva 2017).

Par ailleurs, la présence d'agents répressifs de l'État ne doit pas faire oublier les possibles collusions existantes entre ces institutions et l'économie illicite. Durant l'enquête de terrain, allégations et soupçons étaient régulièrement soulevés sur l'implication des armées et polices sur le trafic de substances illicites, qui sont par ailleurs régulièrement révélées par des rapports d'experts (Mendoza et Leyva 2017; Briscoe, Perdomo, et Uribe Burcher 2014), des enquêtes journalistiques<sup>1</sup>, des rapports parlementaires<sup>2</sup>, ainsi que des canaux diplomatiques éventés<sup>3</sup>. Ces pratiques sont présentées sous l'angle de la corruption d'agents de l'État. Toutefois, ces rackets et extorsion pourraient également s'apparenter à des formes de prélèvements informels destinées à l'accumulation de ressources pour l'amélioration des institutions, telles que des véhicules ou des armes que le pouvoir central

---

<sup>1</sup> URL : [http://caretas.pe/politica/83235-pesadilla\\_militar\\_drogas\\_y\\_corrupcion](http://caretas.pe/politica/83235-pesadilla_militar_drogas_y_corrupcion), consulté le 6 août 2020.

<sup>2</sup> Comisión Especial Investigadora Multipartidaria encargada de investigar y la influencia del Narcotráfico en los Partidos Políticos y en los Movimientos Regionales y Locales (2015)

<sup>3</sup> URL : <https://larepublica.pe/archivo/507343-la-corrupcion-del-narcotrafico-amenaza-al-ejercito-en-el-vrae>; <https://www.elmundo.es/america/2010/12/13/noticias/1292279021.html>, consulté le 12 septembre 2020.

ne fournit pas<sup>1</sup>. Bien qu'il n'ait pas été possible de vérifier empiriquement cette hypothèse<sup>2</sup>, la comparaison par d'autres terrains de recherche portant sur la police et l'armée en Amérique latine (Flores Pérez 2014; Dewey, Míguez, et Saín 2017; Auyero et Sobering 2019) ainsi que les nombreux soupçons portant sur les financements de l'armée péruvienne au VRAEM<sup>3</sup> laissent à penser que ce mode de fonctionnement est hautement probable et contribuerait, par des prélèvements informels, à renforcer les capacités de ces institutions coercitives.

\*\*\*\*\*

Souvent médiatisée non sans une certaine romance, l'économie du narcotrafic est régulièrement présentée comme le fait de groupes criminels indépendants suffisamment dotés en ressources pour subvertir ou affaiblir les États, notamment par le biais de la violence et de la corruption. Un détour historique nous rappelle que le caractère criminel des drogues a été socialement et juridiquement construit et que la cocaïne n'a pas fait exception à la règle. Le développement de réseaux illicites encadrant la production et la commercialisation de la cocaïne a été la conséquence directe de cette construction juridique de l'illégalité, mais également d'alliances et de collusions entre des acteurs situés à l'entrecroisement des économies légales et illégales et au chevauchement des champs économiques et politiques. La manne illicite a consolidé le processus de formation de l'État dans les régions du Tropic de Cochabamba et du VRAEM (voir tableau 1.2), dans le sens où elle a affermi la présence des agents coercitifs de l'État, mais également, car elle a constitué une ressource pour consolider des liens État-société et renforcer un gouvernement de la décharge. Cela a notamment été le cas au VRAEM où les pratiques illicites des groupes d'autodéfense, tolérées par les militaires ont permis de conforter l'assise de l'État dans cette région. Dans le grand projet de formation de l'État accompli par l'extraction de rentes nationales, le complexe coca-cocaïne n'a donc pas fait exception. Enfin, la présence d'une économie illicite a également servi de prétexte à une approche sécuritaire de l'action publique dans les zones de production de coca, que ce soit au nom de la lutte contre le « narcotrafic » (Tropique), ou « la subversion » puis « le narcoterrorisme ».

---

<sup>1</sup> C'est ce que montre Matías Dewey (2018) à partir du cas de l'implication de la police de Buenos Aires dans les marchés de pièces détachées pour automobiles.

<sup>2</sup> En effet, la focale d'observation s'est principalement concentrée sur les organisations sociales paysannes et les cultivateurs de coca. Pour des raisons liées aux clivages du terrain de recherche, il n'a pas été possible d'observer à la fois l'espace de la défense de la culture de coca et celui des agents répressifs.

<sup>3</sup> Comisión Especial Investigadora Multipartidaria encargada de investigar y la influencia del Narcotráfico en los Partidos Políticos y en los Movimientos Regionales y Locales (2015).

**Tableau 1.2 : Récapitulatif des caractéristiques et usages de la manne illicite au Tropique de Cochabamba et au VRAEM**

	Processus convergents	Processus divergents
Formation d'une manne illicite	<p>Recompositions des réseaux illicites sur ces régions en raison des approches prohibitives</p> <p>Essoufflement du modèle de l'État développementaliste à partir des années 1970</p> <p>Pratiques d'extraction par des agents et intermédiaires de l'État</p> <p>Structuration pérenne d'une économie illicite dans ces régions</p>	<p>Temporalités d'émergence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tropique de Cochabamba, émergence au milieu des années 1960 et confirmation à la fin des années 1970</li> <li>- VRAEM : forte émergence au milieu des années 1980</li> </ul> <p>Pratiques d'extraction : Collusions au sommet de l'État en Bolivie; pratiques d'autorisation d'agents de l'État à des acteurs armés au Pérou</p>
Une manne prétexte au renforcement coercitif	Sécuritisation des zones dès les années 1980	<p>Sur l'enjeu du narcotrafic au Tropique à partir de 1984</p> <p>Sur les enjeux du conflit armé (1980-2000), puis du narcotrafic et du narcoterrorisme (2000-aujourd'hui)</p>

### **3. La seconde manne : le développement comme remède aux marchés illicites**

La manne illicite liée au complexe coca-cocaïne a donc servi à renforcer les relations État-société et renforcer le rôle d'agents étatiques coercitifs en ciblant précisément les territoires du Tropic de Cochabamba et du VRAEM. On l'a vu dans le cas du financement et du soutien aux appareils répressifs étatiques, la lutte contre le narcotrafic ou le narcoterrorisme a servi de prétexte pour obtenir de nouvelles ressources. Cette même logique s'est appliquée pour la mise en œuvre de politiques moins répressives. De manière à limiter l'influence de la manne illicite, l'aide pour le développement s'est progressivement greffée à l'enjeu du contrôle des drogues. Parce qu'elle a été discontinuée, tout aussi providentielle que la première et sujette à une certaine souplesse dans ses modalités de distribution, le développement s'est ainsi constitué en deuxième manne dans ces régions (Olivier de Sardan 2014). Soutenue par des organismes transnationaux et des acteurs nationaux, cette manne reconfigure au même titre que la manne illicite l'exercice du pouvoir et la formation de l'État dans les régions productrices de coca tout en étendant son périmètre d'action, rendant ainsi ces régions paradoxalement bien moins marginales qu'elles sont généralement envisagées. Aussi, bien qu'en apparences contradictoires, ces deux mannes sont très fortement interdépendantes entre elles.

Cette partie explore trois ensembles de mesure qui ont guidé la mise en œuvre des politiques de développement au Tropic de Cochabamba et au VRAEM ces dernières décennies. Le premier, vise à insérer les cultivateurs de coca dans une économie de marché légale. Le second repose sur une approche « intégrale » et « multisectorielle » du développement. Quant au troisième, il s'appuie sur le recours à la décentralisation administrative et politique. Bien que convergents, ces principes d'action se sont greffés différemment selon les configurations propres aux relations État-société, si bien qu'on observe aujourd'hui une canalisation de la manne du développement au sein du nexus syndicats-parti-État au Tropic et d'un cadre d'action publique incertain et disputé entre divers acteurs étatiques au VRAEM.

## **Le développement alternatif : des politiques en apparence consensuelles, mais sources de controverses**

La construction du problème public des drogues au sein des organisations internationales s'est concentrée dès la fin de la Seconde Guerre mondiale sur la production de drogues à sa source en visant spécifiquement la culture de plantes susceptibles de faire l'objet d'une transformation illicite (Dudouet 2003; P. Gootenberg 2013). Le renforcement des appareils coercitifs dans les régions de production de coca ne suffisait toutefois pas à endiguer l'attrait de la culture de coca pour les nombreux paysans gravement touchés par la crise économique des années 1980 (Tropique de Cochabamba et VRAEM) et le conflit armé (VRAEM).

Face à ce constat, de premiers programmes de développement ont mis en œuvre dans les régions productrices dès la fin des années 1970 avant de se généraliser au cours de la décennie suivante et de s'inscrire comme un référentiel d'action sur la scène internationale (Lacuisse 2012). Ces programmes, qui prenaient le nom de développement alternatif, se devaient précisément d'offrir une forme alternative de développement à la subsistance qu'offrait la culture de coca. Ils reposaient sur le postulat libéral selon lequel l'économie de la coca est plus rentable pour les agriculteurs que les autres cultures, principalement en raison des coûts liés aux risques qui lui sont associés. Pour les désengager de la chaîne globale de production illicite, il s'agissait alors de proposer des alternatives économiques par un appui aux secteurs de l'économie légale. Conçus dans un premier temps comme des programmes de substitution agricole, ces programmes ont par la suite été étendus à une intégration plus globale du monde rural à l'économie de marché capitaliste (Chouvy 2009; Lacuisse 2012) avec plus récemment, la volonté de les imbriquer à un modèle de « développement durable » (Alimi 2019; Brombacher et Westerbarkei 2019).

Le développement alternatif comporte alors l'avantage de s'insérer dans un double paradigme : la lutte contre l'offre de drogues, mais également l'insertion dans l'économie de marchés légaux. Malgré ce consensus développementaliste, le déploiement de ces mesures au Tropique de Cochabamba et au VRAEM a été source de tensions. D'une part, l'aide au développement par projets impliquait de nombreux acteurs aux intérêts et objectifs divergents sans perspectives sur le long terme (Farthing et Kohl 2005; Roberto Laserna 2011; Lacuisse 2012). D'autre part, le développement alternatif a cristallisé des tensions avec les organisations sociales régionales en raison de la subsistance que procurait la culture de coca, mais aussi parce que la mise en œuvre de ces politiques remettait en cause les prérogatives que les États leur avaient historiquement déchargées.



Le Tropic de Cochabamba a été une des régions qui a connu les plus importants plans et projets de développement alternatifs dès les années 1980. Depuis la mise en œuvre du premier programme PRODES (Programme de développement Chapare – Yungas) en 1975, les politiques visant la réduction des cultures de coca n'ont jamais cessé<sup>1</sup>. Aux vues des nombreux projets financés dans le Tropic et de la considérable production universitaire et d'expertise dans les champs de développement<sup>2</sup>, il n'est pas exagéré de considérer le Tropic comme un véritable laboratoire du développement alternatif. Dans l'ensemble, les programmes de développement alternatif ont eu des succès mitigés. Les anciens chargés de projets ou chercheurs rencontrés lors de l'enquête de terrain s'accordent à dire que les projets des années 1980 et 1990 ont amorcé la diversification agricole que l'on observe aujourd'hui dans la région, notamment par l'introduction de nouvelles cultures, techniques agricoles, ainsi que par le renforcement des réseaux de commercialisation. Pourtant, à l'époque de leur mise en œuvre, les projets de développement alternatif étaient décriés pour le décalage trop important entre les prix de vente de la coca comparés aux autres denrées produites<sup>3</sup> (Painter 1994; Roberto Laserna 2000; 2011; Salazar Ortuño 2002). Pour certains chercheurs, l'échec de ces politiques avant 2006 avait également trait aux concurrences organisationnelles et bureaucratiques induites par les financements par projets et la multiplicité des acteurs engagés sur ces politiques. Les divergences en termes d'objectifs chiffrés et d'intérêts politiques ne permettaient pas non plus d'obtenir des résultats clairs en termes de succès ou d'échec de ces politiques (Farthing et Kohl 2005; Roberto Laserna 2011).

Au-delà de ces échecs relatifs à éliminer totalement la culture de coca et la structuration de l'action publique, les programmes de développement alternatif étaient également fortement controversés en raison de leur incapacité à s'adapter à l'environnement organisationnel régional (Lacuisse 2011a). En effet, les modalités de mise en œuvre des programmes de développement contrevenaient aux fonctionnements des

---

<sup>1</sup> Aux dernières nouvelles, le programme du Fonds national de développement alternatif (FONADAL), financé par l'UE par le mécanisme d'appui budgétaire jusqu'en 2017, a pris le nom de FONADIN (Fonds national de développement intégral). Il est toujours en cours d'exécution et est désormais entièrement financé et administré par le ministère du Développement rural et des Terres.

<sup>2</sup> (USAID (U.S. Agency for International Development) 1980; Blanes et Flores 1984; Eastwood et Pollard 1986; 1987; Rasnake et Painter 1989; Roberto Laserna 1992; Roberto Laserna 2000; ILDIS 1993; Vellinga 1998; Farthing et Kohl 2005; Roberto Laserna 2011; Farthing et Kohl 2013; Grisaffi et Ledebur 2016)

<sup>3</sup> Outre le caractère pécuniaire, il est souvent souligné le caractère « facile » de la récolte de la coca, un arbuste qui demande peu d'entretien et suffisamment prolifique pour qu'on puisse récolter dès la première année ses feuilles entre 3 à 4 fois par an. À l'inverse, d'autres produits comme le café, le cacao, les agrumes ont des temps de croissance et de maturation beaucoup plus longs et ne se cultivent qu'une fois par an.

organisations sociales qui, on l'a vu plus haut, s'étaient fait décharger d'importantes prérogatives de gouvernement par l'État. Selon Marcelo, ex-fonctionnaire de la Direction de la reconversion de la coca (DIRECO), rencontré pendant l'enquête de terrain, les politiques de développement alternatif que son agence mettait en œuvre dans les années 1990 étaient source de tensions avec les syndicats précisément parce que ces derniers considéraient que la formation d'associations de producteurs avait pour but de contourner et d'amoindrir les structures syndicales :

« Il a commencé à y avoir [des tensions], car le développement alternatif disait : "très bien, nous allons vous soutenir, mais je ne vais pas soutenir le syndicat, je vais soutenir une association". Donc on a un peu obligé... Je ne sais pas si on [les] obligeait, mais disons qu'on les a convaincus que la meilleure forme pour recevoir cet appui était à travers les associations : des associations de bananiers, des organisations de bananiers. Dès lors, il y avait le sujet de la banane. Donc, les autres choses, ils les discutaient dans leur syndicat. Ici, on va parler de la production agricole. C'est comme ça qu'ils ont pu avancer un peu mieux pour ce qui est de la partie agricole. Mais ça, ça gênait la partie politique du syndicat, parce que l'association était en dehors du syndicat. Donc il y avait des moments où il y avait un conflit entre associations et syndicats. Alors qu'ils étaient du même lieu. »

La participation à des programmes de reconversion agricole a engendré d'importantes divisions entre les syndicats ou en leur sein. Les paysans qui se dédiaient aux produits alternatifs à la coca ne voyaient plus l'intérêt de participer aux manifestations ou aux blocages de routes, d'autant que ceux-ci les pénalisaient doublement en les empêchant de vendre leur exploitation. L'unité syndicale a donc été fortement menacée et avec elle, le projet de formation d'un parti politique national porté par les dirigeants syndicaux depuis 1995. Ces tensions étaient particulièrement saillantes pour les programmes financés par l'USAID, qui en plus de se détourner de l'appareil syndical, conditionnaient la mise en œuvre de ses projets à l'éradication des plantations de coca<sup>1</sup>.

Au Pérou, les nombreuses divergences au sein de l'administration publique ont expliqué les grandes différences de traitement encore d'actualité entre les régions de production de coca nationales (Zevallos Trigoso 2013; 2016). Au VRAEM, la mise en œuvre de programmes d'assistance visant à réduire les surfaces de coca cultivées n'a eu lieu qu'à partir du milieu des années 1990, en partie parce que l'expansion des cultures de coca dans cette région a été tardive et que le conflit armé la rendait peu accessible à la présence d'ONG et des agences de coopération qui les accompagnaient alors (Cabieses et

---

<sup>1</sup> Cela a été moins le cas pour d'autres programmes, comme le PRAEDAC, financé par l'Union européenne en 1998, qui n'a jamais mis l'éradication des plans de coca comme une condition aux investissements réalisés dans le Tropic (Benavides 2006; Lacuisse 2012). Néanmoins là encore, des tensions subsistaient. Selon Jean Larieu, alors chargé de projet du PRAEDAC, l'appui de l'Union européenne à la loi INRA au Tropic, qui devait garantir des titres de propriété individuelle aux agriculteurs, était perçu par les syndicats comme une forme de dépossession de droits auparavant garanti depuis la colonisation des terres (voir plus haut).

Musso 1999). Ces politiques de développement avaient avant tout été sollicitées par les dirigeants de la fédération agricole de l'époque, la FEPOHCRA (Fédération des producteurs de feuille de coca du fleuve Apurímac)<sup>1</sup>. En 1995, alors que le programme CODEVA<sup>2</sup> des Nations Unies prenait fin dans la région voisine de la Convención, les dirigeants de la fédération ont convaincu le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) d'ouvrir les fonds de la coopération au VRAEM, qui était jusque-là écarté de toute aide internationale en raison du conflit armé<sup>3</sup>. Les prix de vente de la coca venaient alors de plonger drastiquement entre 1994 et 1995 et laissaient la Vallée dans une situation économique et sociale extrêmement précaire. Les programmes de développement alternatif apparaissaient dès lors comme une bouffée d'oxygène pour les habitants acculés économiquement. Pour cela, ils ont été poursuivis les années suivantes par d'autres agences de coopération internationale et ONG<sup>4</sup>.

Toutefois à partir de 1997, le prix de la coca a commencé à remonter et comme au Tropic de Cochabamba, des résistances se sont fait sentir du côté des agriculteurs. Les soupçons de détournement de fonds autour de l'aide au développement se faisaient grandissants, car une grande partie de cette manne servait à payer d'importants salaires aux fonctionnaires non originaires de la région et que les pressions sur les municipalités pour réduire les surfaces de coca se faisaient de plus en plus grandes (Durand Guevara 2005; Durand Ochoa 2014; Universidad Nacional Mayor de San Marcos et CESEPI 2016). Dès 2000, d'importantes manifestations menées par la FEPAVRAE ont exigé la non-éradication de la coca et le retrait des ONG qui opéraient dans la Vallée, accusées de diviser la population et de vouloir faire disparaître la coca. Le point culminant de ce conflit a eu lieu en 2002, avec l'incendie des locaux de l'ONG Care International, qui opérait dans la Vallée et qui a mis fin à ces projets dès l'année suivante (Durand Guevara 2008; Durand Ochoa 2014). Jusqu'en 2007, les politiques de développement alternatif ont été ainsi mises en dormance au VRAEM (Pariona Flores 2018).

Derrière l'idée d'incorporer les paysans à une économie de marché légale, les politiques de développement alternatif se sont ainsi heurtées à de nombreux problèmes dans leurs mises en œuvre. Ceux-ci sont d'une part imputables aux problèmes « classiques » de l'aide au développement, caractérisés par des écarts importants entre les

---

<sup>1</sup> En 1996, la FEPOHCRA a changé de statut pour devenir la Fédération des producteurs agricoles du VRAE (FEPAVRAE)

<sup>2</sup> Accord pour le développement rural dans les vallées de la Convención et de Lares.

<sup>3</sup> Extrait d'entretien avec l'ancien secrétaire général de la FEPOHCRA.

<sup>4</sup> Parmi elles, on peut mentionner l'USAID, le fonds de contre-valeur Pérou-Canada, l'agence de coopération allemande GTZ et une multitude d'ONG opératrices telles que World Vision International, Care International, Chemonics, CEDRO (Durand Guevara 2005; Pariona Flores 2018)

objectifs affichés et la mise en œuvre (Mosse 2004; Bierschenk et Olivier de Sardan 2014), des visions concurrentes entre les opérateurs (Farthing et Kohl 2005; Goodhand 2008; Felbab-Brown 2009) et la difficulté de construire des politiques cohérentes au travers de projets court-termistes (Holmes, Pavón, et Gutiérrez de Piñeres 2018). D'autre part, la mise en œuvre de ces politiques de développement allait à l'encontre des relations antérieurement construites entre l'État et les organisations sociales rurales. Que ce soit au Tropic ou au VRAEM, les groupes organisés qui incarnaient l'État se sont vus concurrencés par de nouvelles structures d'action publique.

### **De la substitution des cultures à une approche « intégrale » et « multisectorielle » du développement**

L'échec relatif de ces programmes à se faire accepter auprès des populations locales a abouti, à compter de la seconde moitié de la décennie des années 2000, à un retrait progressif d'acteurs transnationaux tels que les ONG ou les agences de coopération dans les régions de production de coca. Ce retrait peut s'expliquer par un certain assouplissement du contrôle des parcelles de coca, notamment en Bolivie (Farthing et Kohl 2012). Néanmoins, il est davantage révélateur d'une transformation de l'action publique transnationale, dont l'aide s'opère désormais de manière plus indirecte, en passant par le renforcement des capacités étatiques, notamment certaines agences ministérielles. Ce nouvel appareillage institutionnel n'est en soi pas propre aux régions productrices de coca. Il a été mis à l'agenda par un ensemble d'acteurs issus du champ académique et d'organisations internationales travaillant dans le domaine du développement dans les années 1990. Néanmoins, elles s'arriment avec une extraordinaire plasticité au déploiement de l'action publique sur les territoires de production de coca.

Au Tropic de Cochabamba, le nombre d'ONG a drastiquement baissé au Tropic de Cochabamba depuis l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales en 2006. Désormais, aucune ne traite à proprement parler de « développement alternatif ». Même constat au VRAEM, où l'incendie des locaux de l'ONG Care International en 2002 a semblé avoir fini de décourager les acteurs de la coopération internationale. Cette dernière est presque devenue invisible dans les deux régions de production de coca, où seuls des drapeaux de l'Union européenne s'affichent sur les panneaux de construction de travaux financés par le Fonds national de développement alternatif (FONADAL) au Tropic et sur quelques gilets de fonctionnaires de diverses agences du ministère de l'Agriculture au VRAEM. Désormais, l'essentiel de la coopération internationale chemine via des appuis budgétaires fournis à différentes entités de l'État (ministères, agences ministérielles ou municipalités). Selon Jean Larieu, fonctionnaire européen à la délégation de l'Union européenne à La Paz,

cette réorientation n'est nullement le fait d'un assouplissement du paradigme antidrogues, de la prise en compte de résistances locales ou des volontés des gouvernements nationaux, mais bien l'effet des principes d'action qui guident le cheminement de l'aide internationale, et notamment de l'Union européenne :

« Le thème des appuis budgétaires, ça n'a pas été une décision pour le thème de la coca, c'est une décision mondiale de l'Union européenne qui à partir du Traité de Paris<sup>1</sup> avec le thème d'allinération [sic] avec le gouvernement. Tu sais, ils ont décidé de travailler ensemble, ils ont décidé que l'appui budgétaire serait une modalité étroite d'argent beaucoup plus... où les gouvernements puissent s'approprier beaucoup mieux si tu veux de l'aide internationale. Donc on a commencé nous avec... les appuis budgétaires, ça doit être 2009, 2010, ça fait 5, 6 ans – donc on a commencé d'abord avec de petits appuis et puis on est devenu... enfin, on a fait des appuis beaucoup plus grands. »

La redéfinition des canaux de la coopération internationale n'a donc pas été liée à l'enjeu spécifique de la coca ou des drogues, mais bien à une remodelisation de l'aide au développement à l'échelle internationale. Depuis la déclaration de Paris en 2005, l'heure n'est plus à la délégation de la coopération à des ONG, mais davantage au « renforcement des capacités étatiques », englobé sous le terme de « *state-building* » (Polet 2012; Lavigne Delville 2013). Désormais, la coopération se doit de travailler de manière concertée avec les gouvernements en donnant la capacité aux États se poser en acteur du développement par des mécanismes d'« appropriation (« *ownership* ») et les pays donateurs doivent dès lors « s'aligner » sur les priorités définies par les pays récipiendaires. Cette approche institutionnelle du développement, largement diffusée dans les cercles académiques de sciences sociales au cours des années 1990 (North 1990; Acemoğlu et Robinson 2012) a peu à peu été mise à l'agenda au sein des organisations internationales à la fin de cette décennie (Cling, Razafindrakoto, et Roubaud 2011). Malgré une importance plus grande portée sur l'État et ses institutions, l'objectif demeure bien de faciliter l'insertion des populations ciblées dans une économie de marché. L'État doit désormais générer des opportunités et « rendre capables » (*capabilities*) les populations de générer leur propre développement (Sen 1988). Cette approche rénovée du développement, appuyée par les théories institutionnelles et de l'*empowerment* des populations portées et plusieurs organisations internationales (Lipchitz et Delmon 2010; Cling, Razafindrakoto, et Roubaud 2011; Parizet 2015b), a justifié une extension du champ d'action des États qui s'est répercuté jusqu'aux champs de coca.

En effet, là où l'action publique se limitait dans les années 1980 et 1990 au déploiement de l'appareil coercitif et à des politiques d'amélioration de cultures licites dans

---

<sup>1</sup> Il s'agit en réalité de la déclaration de Paris, et non du Traité de Paris.

le domaine de l'agriculture parfois couplés à l'amélioration d'infrastructures (routes, eau et électricité), le champ de l'action publique s'est peu à peu ouvert à l'amélioration de certaines entités de l'État touchant différents domaines, sans toutefois remettre en cause le ciblage spécifique des régions productrices de coca. Ce tournant s'était déjà opéré dès la fin des années 1990 au Tropic de Cochabamba avec la mise en œuvre du Programme d'appui à la stratégie du développement alternatif au Chapare (PRAEDAC), financé par l'Union européenne en 1998. La mention du développement alternatif demeurait présente, mais l'objectif du programme visait avant tout à consolider certaines entités et institutions, à commencer par les municipalités du Tropic pour l'identification des priorités locales et régionales, mais aussi l'INRA (Institut national de réforme agraire), institution créée en 1994 par la loi du même nom chargée d'élaborer un cadastre à l'échelle nationale. Dans cette optique, le programme européen avait fait du Tropic de Cochabamba une des premières régions où la propriété individuelle était reconnue en Bolivie, ce qui montre bien comment l'enjeu de la réduction des cultures de coca peut indirectement conduire à la construction d'institutions étatiques.

Par ailleurs, la modélisation du paradigme des politiques de développement a trouvé un écho certain avec les politiques qu'entendaient mettre en œuvre les gouvernements boliviens d'Evo Morales à partir de 2006. Récalcitrants à la présence d'agents étrangers sur des terrains aussi polémiques que les champs de coca à un moment où le gouvernement tentait de modifier les législations internationale (Lacuisse 2011b) et nationale, les membres du gouvernement bolivien étaient de fait peu favorables à la présence d'agences de coopération internationale et d'ONG travaillant sur le thème du développement alternatif (Lacuisse 2012). Ils étaient en revanche davantage enclins à renforcer les capacités institutionnelles de l'État, qui avait souvent été considéré comme relativement « faible » au regard de la société civile (Barrios 2008), et favorables à y construire un État plus accompagnateur du développement économique (Crabtree 2008). En ce sens, au Tropic, l'objectif n'était plus d'éliminer la coca, mais bien de la prendre comme une variable essentielle du développement économique régional. Le « développement alternatif » a été écarté au profit du « développement intégral », qui témoignait bien de l'objectif de décloisonner les politiques de développement de la question agraire, mais aussi de mettre les controverses associées au premier terme (Lacuisse 2011a; Ledebur et Youngers 2013; Grisaffi et Ledebur 2016). Par ailleurs, d'importants investissements ont été réalisés en termes d'amélioration des infrastructures, des services d'éducation et de santé sur l'ensemble du territoire national, dont le Tropic (J. Vargas 2019). Quant aux fonds de soutien à l'agriculture destinés à encourager la diversification

productive, ils sont désormais canalisés par le FONADIN<sup>1</sup> et UDESTRO<sup>2</sup> (Unité de développement du Tropique), deux agences dépendantes du ministère de l'Agriculture.

Au Pérou, le rôle interventionniste de l'État dans les politiques de développement peut paraître moins évident si l'on s'arrête à son appétence au recours à la privatisation (Crabtree et Durand 2017; Dargent et al. 2017). Il n'en demeure pas moins que dans le cas du VRAEM, la solution promue pour lutter contre l'expansion des cultures de coca et les risques de « narcotrafic » et « narcoterrorisme » qui lui sont associés a consisté depuis 2006 à garantir une « plus grande présence de l'État » (Plan VRAE 2006) sans cesse clamée depuis dans les rapports d'expertise (Mendoza et Leyva 2017; Universidad Nacional Mayor de San Marcos et CESEPI 2016), les plans d'action stratégiques voire certaines productions académiques (Zevallos Trigoso et Rojas Boucher 2012; López et Vizcarra Castillo 2012; IDEI 2009). Selon un constat largement partagé par l'ensemble de ces acteurs, les alternatives à l'économie illicite ne peuvent se limiter à une amélioration de la productivité agricole, mais doivent se faire sur plusieurs pans de l'action publique, à une échelle « multisectorielle ». C'est d'ailleurs dans cette optique qu'a été créée la Commission multisectorielle pour la pacification et le développement économique et social du VRAEM (CODEVRAEM) en 2012 (Universidad Nacional Mayor de San Marcos et CESEPI 2016; Mendoza et Leyva 2017). Rattachée durant le gouvernement d'Humala (2011-2016) à la Présidence du Conseil des ministres, cette commission était l'entité coordinatrice du déploiement de l'action publique au VRAEM, qu'elle ciblait à partir de la définition de zones d'intervention directe et indirecte (voir carte 1.2). Cette dernière passait par le développement agricole via l'agence du PROVRAEM (qui dit également prôner un développement « intégral »), mais également par des investissements supplémentaires pour les écoles ainsi que les centres médicaux et hôpitaux (Mendoza et Leyva 2017). Afin d'attirer les fonctionnaires dans la région, des bonifications de salaires ont ainsi été accordées aux professeurs, infirmiers, médecins et militaires travaillant dans la région. Enfin, les conditions d'octroi des instruments de lutte contre la pauvreté au niveau national ont été élargies dans la Vallée. Au nom du caractère prioritaire de celle-ci, des bourses supplémentaires du programme *Beca 18* - qui finance les études des jeunes de plus de 18 ans – ont été allouées dans les zones d'intervention directe du VRAEM. Il en a été de même avec le programme de lutte contre la pauvreté *Juntos*, dont l'allocation est conditionnée à la scolarisation des enfants et au suivi médicalisé des femmes enceintes (Mendoza et Leyva 2017). Pour Nora Nagels (2013), l'élargissement des conditions d'octroi de ces programmes

---

<sup>1</sup> Fonds national pour le développement intégral, qui a remplacé en 2017 le FONADAL (Fonds national pour le développement alternatif).

<sup>2</sup> Unité de développement du Tropique de Cochabamba.

au VRAEM a permis à l'État d'exercer un contrôle social plus fort sur la jeunesse, notamment en vue de prévenir le travail infantile et adolescent dans les champs de coca et d'empêcher d'éventuelles carrières délinquantes. Comme dans le cas du Tropic de Cochabamba, c'est bien grâce aux politiques de lutte contre les drogues que le VRAEM a ainsi obtenu des programmes sociaux plus élargis que d'autres régions du Pérou.

### **La décentralisation, clé de voûte du développement politique et économique local**

Le réagencement de la manne du développement, désormais davantage canalisée par les instruments nationaux d'action publique et décentralisée du seul secteur agricole s'est également réalisé en réponse à une critique importante soulevée dans certaines études portant sur le développement dans les années 1990 : le centralisme bureaucratique des pays en voie de développement. Éloigné des besoins des populations locales, ce centralisme posait à la fois un problème de représentation des intérêts démocratiques (Oxhorn 2011), mais également d'efficacité en termes de développement et de croissance économique (Evans 2004). Pour remédier à ce problème, les organisations internationales telles que le PNUD ou la Banque mondiale ont incité à mettre en œuvre des réformes de décentralisation politiques et administratives, qui avaient pour vocation à responsabiliser les pouvoirs politiques locaux et régionaux.

Ces réformes de décentralisation ont été bien plus précoces en Bolivie qu'au Pérou, avec l'adoption dès 1994 de la Loi de participation populaire\* (LPP). Depuis cette réforme, les municipalités sont désormais administrées par un maire et des conseillers municipaux (*consejales*) élus par la population locale. Avec un budget représentant 20% du PIB national réparti selon le nombre d'habitants de chaque municipalité, leur domaine de compétence a été élargi et les organisations sociales situées sur les territoires municipaux (comités de quartiers, syndicats, organisations autochtones) ont désormais été incluses via des mécanismes de démocratie participative à des comités de surveillance et d'audit (Vergara 2015; Ejdesgaard Jeppesen 2002). Malgré ces principes de fonctionnement, la LPP généra d'importantes inquiétudes au sein des organisations sociales, y compris au Tropic.

Au syndicat Adela Zamudio, dans les Yungas du Chapare, la lecture de l'acte le 15 janvier 1995 au registre du syndicat révèle que les affiliés du syndicat ont fait part de leur récalcitance à l'égard de la Loi de participation populaire\* (LPP). En protestation, ils avaient envoyé un contingent de huit personnes à une marche de protestation à la ville de Cochabamba s'alarmant du fait que « le gouvernement cherch[ait] à faire perdre le



syndicalisme à travers de l'application de la Loi de participation populaire »<sup>1</sup>. Cette réunion syndicale a eu lieu peu après l'adoption de la loi et juste avant les premières élections municipales. Beaucoup des membres de l'appareil syndical du Tropique s'interrogeaient et se divisaient sur les effets que produirait la LPP\*. Beaucoup voyaient la création des municipalités comme une menace qui, comme les associations de développement alternatif de l'époque, viserait à concurrencer les fonctions sociales des syndicats qui leur avaient été déchargées et réappropriées au fil des années (voir plus haut). La réforme a toutefois également été perçue comme une opportunité, pour certains, d'investir l'espace électoral municipal en proposant des candidats issus du mouvement syndical (CERID 1994). Et effectivement, les premières élections municipales se sont soldées par un raz-de-marée électoral en faveur des dirigeants issus de l'appareil syndical du Tropique<sup>2</sup>, les mêmes qui tiraient leur légitimité de leur participation aux luttes syndicales de défense de la coca. La LPP\* constitua ainsi un premier instrument qui a permis aux syndicats de saisir l'État à l'échelle locale et régionale (Benavides 2006).

Les réformes de décentralisation politique et administrative se sont poursuivies les années suivantes en Bolivie. Aux élections législatives de 1997, les circonscriptions électorales ont été redessinées, ce qui a permis à Evo Morales de se présenter au Tropique de Cochabamba et de devenir le député bolivien le mieux élu de la Bolivie avec 70,3 % des voix (Komadina et Geffroy 2007; Zuazo 2010). Au-delà de la représentativité politique, ces réformes ont refondé les canaux de l'action publique en donnant un pouvoir de plus en plus important aux municipalités, qui ont canalisé et administré une partie des fonds de la coopération, comme ceux du Programme d'appui à la stratégie du développement alternatif (PRAEDAC), financé par l'Union européenne (voir plus haut).

À l'investiture présidentielle d'Evo Morales en 2006, la décentralisation politique et administrative s'est poursuivie. Elle a ainsi permis ainsi la formation du nexus liant les syndicats, le parti politique du MAS et l'État. Au Tropique, la région d'origine du Président et de son parti politique, ce corporatisme d'État a pris une forme exacerbée, notamment sur les enjeux spécifiques de la coca. En 2009, le contrôle de la production de la coca a fait l'objet d'un contrôle social coordonné entre les structures syndicales et UDESTRO (Unité de développement du Tropique de Cochabamba), agence régionale décentralisée du ministère du Développement rural et des Terres (Farthing et Kohl 2012; Lacuisse 2011a). Il en a été de même pour la commercialisation de la coca. Par ailleurs, on a observé dès

---

<sup>1</sup> Livre d'actes\* d'Adela Zamudio, 15 janvier 1995, p. 35.

<sup>2</sup> Freinés par les procédures d'enregistrement des partis politiques, les dirigeants élus au Tropique en 1995 s'étaient présentés sous la bannière du parti politique *Izquierda Unida* (Gauche unie) de même que les députés élus en 1997 (Komadina et Geffroy 2007).

2006 une importante circulation d'acteurs entre les syndicats paysans du Tropic et les agences régionales décentralisées telles que Unité de développement du Tropic, la Digcoin<sup>1</sup>, la Conaltid<sup>2</sup> ou même le FONADAL<sup>3</sup> (Busnel 2017b).

Au Pérou, les réformes de décentralisation politique et administrative ont été beaucoup plus tardives et ne sont intervenues qu'à la sortie du pouvoir d'Alberto Fujimori (Bey 2010; Vergara 2015). Les municipalités de district<sup>4</sup> péruviennes existaient depuis 1965, mais elles avaient été désactivées durant la période des régimes militaires jusqu'en 1980 et le retour aux élections démocratiques. Ensuite, le conflit armé a entravé leurs fonctions dans les régions touchées par la violence politique comme au VRAEM. Pour cette raison, elles ont été sous mandat militaire jusqu'en 1995, date du retour des élections dans la Vallée. Même si les entités municipales n'avaient pas de capacités administratives aussi puissantes que celles qu'octroyait la LPP en Bolivie et que le régime fujimoriste exerçait un centralisme autoritaire certain (Vergara 2015; Burt 2007), celui-ci fonctionnait également grâce à l'appui de nombreux réseaux politiques clientélares qui se firent la pierre angulaire de la formation de l'État au niveau local, notamment en appuyant les municipalités de district au détriment des provinces, qui ont peu à peu perdu de leur autonomie (Roberts 1995; Degregori, Coronel, et del Pino 1999).

À la sortie de Fujimori en 2000, la décentralisation politique et administrative s'est accentuée au Pérou. Une première réforme de décentralisation administrative a eu lieu sous le gouvernement de Toledo en 2003, mais elle visait principalement à donner davantage de pouvoir aux gouvernements des départements du Pérou et ne concernait donc pas directement la région du VRAEM, dont les frontières chevauchaient cinq différents départements. La loi de 2003 a permis néanmoins aux municipalités de disposer d'un budget propre, une première depuis 1965 même si celui-ci demeurait extrêmement modeste si on le compare avec les attributions budgétaires des gouvernements centraux et régionaux. Le tableau 1.3 donne ainsi à voir un fléchissement de la répartition du budget du gouvernement central entre 2002 et 2008, au profit des gouvernements sous-nationaux, notamment au niveau des municipalités de districts (voir tableau 1.3). Malgré cela, la répartition budgétaire entre les districts est extrêmement disparate et les dotations budgétaires demeurent étroitement contrôlées par le ministère de l'Économie et des

---

<sup>1</sup> Direction générale de la commercialisation et de l'industrialisation de la feuille de coca.

<sup>2</sup> Conseil national de lutte contre le trafic illicite de drogues.

<sup>3</sup> Fonds national de développement alternatif, devenu le Fonds national pour le développement intégral (FONADIN) en août 2017.

<sup>4</sup> Il existe une distinction entre municipalités de district et municipalité de province au Pérou. Dans l'ensemble de cette thèse et à moins de mentionner son contraire, on se réfère aux municipalités de district.

Finances. Elles impliquent aussi une importante professionnalisation des équipes municipales pour monter des dossiers et capter les financements de l'État central (Remy 2008; Bey 2010). Au-delà de cette inégale capacité à capter les ressources publiques, les allocations budgétaires des municipalités varient aussi selon les ressources territoriales, et particulièrement les ressources extractives. Depuis 2004, les gouvernements décentralisés provinciaux et locaux perçoivent 50% de l'impôt touché par l'État central sur les activités extractives du territoire, communément appelé le *canon*. Pour les provinces et districts concernés, cet impôt représente une importante ressource qui a eu parfois des effets soudains sur la structuration politique et économique des territoires, tout en étant source d'inégalités territoriales entre chaque gouvernement décentralisé (Remy 2008; Bey 2010). Enfin pour compléter leur financement, les municipalités locales sont également encouragées à solliciter les fonds de la coopération internationale, impliquant là aussi une compétence pour capter et attirer ces ressources de la part du personnel municipal ainsi que pour rendre attrayant le territoire vis-à-vis de différents bailleurs de fonds (Lacuisse 2009).

**Tableau 1.3 : Répartition du budget selon les échelons de gouvernement de 2002 à 2008 au Pérou (Bey 2010)**

	Gouvernement central (%)	Gouvernements provinciaux (%)	Gouvernements locaux (%)
2002	86	14	0
2003	74	22	4
2008	72	16	12

Sources : Marguerite Bey (2010, 133)

Ces disparités territoriales entre les gouvernements locaux s'observent au sein même de la Vallée où la répartition de l'impôt sur les activités extractives constitue une source d'inégalité importante. Les municipalités locales de la rive droite du fleuve Apurímac ont en effet pu bénéficier de l'importante ressource du gaz de l'entreprise Camisea, dans le département de Cusco, contrairement aux autres gouvernements locaux de la Vallée. Malgré ces contrastes, la création de nouvelles municipalités ou la « districtalisation » demeure un instrument d'action publique promu autant par l'État central que par les élites locales pour promouvoir le développement économique et politique (Mendoza et Leyva 2017). La création et l'institutionnalisation de ces municipalités n'ont pas effacé les fonctions sociales des diverses organisations sociales de la Vallée, telles que la Fédération agricole, les comités d'autodéfense, les clubs de mères ou encore les communautés paysannes et natives. Au contraire, ces entités continuent de se faire le relai des demandes des habitants ainsi que l'interface en milieu rural des différentes

entités publiques, qu'elles soient les agences décentralisées des ministères ou des municipalités (Remy 1991; Diez 2001; 2017). Aussi, bien que les municipalités soient aujourd'hui de plus en plus nombreuses au VRAEM, la région présente une certaine homogénéité en raison du ciblage des politiques publiques détaillé plus haut. Par ailleurs, cette cohérence est consolidée par les élites sociales et politiques régionales, qui se retrouvent au chevauchement des organisations sociales de la Vallée et des institutions municipales.

\*\*\*\*\*

La lutte contre l'économie de narcotrafic et des travers qui lui sont associés (pauvreté, marginalité, violence) ne s'est pas limitée à un renforcement des institutions répressives de l'État, mais également par une volonté d'améliorer les conditions de vie des populations concernées grâce à la mise en œuvre de politiques de développement (Li 2007). Bien que l'enjeu de la substitution des cultures illicites ait toujours été prépondérant dans le déploiement de l'action publique, celle-ci a suivi avec une plasticité remarquable les préconisations et injonctions internationales dans le domaine du développement avec un retrait progressif d'ONG et d'agences de coopération au profit d'appuis budgétaires aux États et aux agences décentralisées des différents ministères. Cette deuxième manne est également davantage canalisée par des entités décentralisées, comme des agences publiques, mais également les municipalités qui jouent un rôle prépondérant dans l'acheminement des projets de développement et œuvrent à la construction d'un État local.

## **Conclusion : régions créées et États soutenus par la double manne**

La construction sociale et juridique des régimes prohibitionnistes a contribué à présenter les régions où prévalaient des économies et des activités illicites comme étant à la marge des États. Un détour sociohistorique par les régions du Tropic de Cochabamba et du VRAEM invite à revenir sur cet imaginaire. Tout d'abord, il convient de préciser que la genèse des régions comme le Tropic de Cochabamba et du VRAEM tient à un ensemble de politiques publiques mises en place dès les années 1960, qui visaient à établir des paysans andins en mal de terres dans les régions tropicales. Des politiques, soutenues par des fonds de coopération internationaux et les États, ont été mises en œuvre pour construire des infrastructures et faciliter ces installations. Mais celles-ci ont également été facilitées par une décharge des fonctions de l'État aux organisations sociales, créées pendant les réformes agraires bolivienne (1953) et péruvienne (1969).

Contrairement à ce que certaines analyses peuvent suggérer, l'État ne s'est pas retiré ou est devenu absent au moment où a émergé une économie illicite dérivée de la culture de la coca, y compris au plus fort des politiques d'ajustement structurel. En effet, les organisations sociales ont réinventé leurs rôles d'incarnation de l'État, en se réappropriant davantage de prérogatives dans le cas du Tropic ou se recomposant plus tardivement autour de groupes antisubversifs au VRAEM. Par ailleurs, il est possible d'affirmer que la manne liée au complexe coca-cocaïne a contribué, à partir de certaines configurations historiques clés, à former l'État. En Bolivie, cette dimension a été manifeste pendant les régimes militaires (1964-1981), où pratiques extractives de la rente illicite et collusions entre militaires, élites économiques ont contribué à renforcer les pouvoirs coercitifs par des financements illégaux et maintenir économiquement hors de l'eau la tête d'un État au bord de la faillite économique. Au VRAEM, c'est l'armée péruvienne qui, au plus fort du conflit armé, a autorisé les groupes paysans d'autodéfense à puiser dans la rente illicite pour s'armer et repousser la guérilla du Sentier lumineux. Bien que ces pratiques soient différentes, elles montrent bien qu'au Tropic de Cochabamba comme au VRAEM, la rente illicite est bien une manne, puisqu'elle permet par sa distribution de s'adjuger une légitimité, d'accéder ou de se maintenir au pouvoir. Au-delà des pratiques collusives qu'elle a pu entretenir, la manne illicite a également servi de prétexte au déploiement, au maintien et même à la formation d'institutions coercitives des États bolivien et péruvien dans les régions de production de coca. En cela aussi, la présence de ces acteurs coercitifs a consacré le Tropic de Cochabamba et le VRAEM comme étant des zones « à part », mais qui de ce fait, démentent une quelconque « absence de l'État ».

Si elle a été prétexte au déploiement et au maintien d'agents coercitifs de l'État, la manne illicite a également servi à justifier d'importantes politiques de développement, qu'on peut également aisément qualifier de seconde manne pour ces régions, tant elles ont déferlé de manière discontinue. Cela est sûrement davantage le cas au Tropique de Cochabamba, qui est devenu dès le milieu des années 1970 un laboratoire du développement alternatif alors qu'au VRAEM, il a fallu attendre que la lutte contre le narcotrafic prenne le pas sur le conflit armé pour que des politiques de développement soient mises en œuvre au milieu des années 1990. Leur mise en œuvre a souvent été complexe, tant les opérateurs prenaient peu en compte les environnements sociopolitiques complexes par lesquels s'étaient construites les relations État-société. Quoiqu'il en soit, il est certain que cette manne du développement a elle aussi contribué à la formation de l'État dans ces régions en les définissant comme « prioritaires » sur des enjeux aussi divers que la mise en place de réformes agraires (Tropique de Cochabamba), ou pour l'extension de programmes sociaux nationaux (VRAEM). En ce sens, il est non seulement clair que la coca a formé et maintenu l'État, mais a aussi contribué à créer des régions qui administrativement, n'en étaient pas. Ce constat invite à percevoir comment ce processus historique a été perçu et vécu par les cultivateurs de coca et leurs organisations sociales, mais également comment il est aujourd'hui retraduit en pratique autour d'une tradition inventée, éminemment liée à la culture de coca.

# **CHAPITRE 2 : INVENTER LA COCA**

# Introduction

Le premier chapitre a donné à voir un processus historique global par lequel les États bolivien et péruvien se sont appuyés dans leur formation sur une double manne, liée au complexe coca-cocaïne et au développement. Dans le même temps, ce processus a été accompagné d'une décharge des fonctions étatiques aux organisations sociales, pendant les réformes agraires (Bolivie et Pérou) et le conflit armé (Pérou). Ce deuxième chapitre propose de porter un regard sur l'héritage de la structuration de l'économie politique des territoires autour du complexe coca-cocaïne. À plusieurs reprises dans l'histoire, cette rente s'est plusieurs fois constituée en manne pour divers acteurs dans ces régions. Qu'en est-il aujourd'hui ? Dans quelle mesure les organisations sociales qui se sont vues décharger un certain nombre de fonctions ont-elles interagi avec cette rente ? Dans quelle mesure n'a-t-elle pas constitué une manne pour ces organisations ? Et si oui, dans quelle mesure cette manne sert-elle au maintien de l'État ?

Au travers des usages du complexe coca-cocaïne, il s'agit également d'interroger comment des activités illégales peuvent, malgré toutes les pressions sociales et politiques dont elles font l'objet, être légitimées socialement et politiquement par certains groupes (Webb et al. 2009; Galemba 2012; A. M. Vargas et Urinboyev 2015; Polese, Russo, et Strazzari 2019). Dans les cas du Tropique de Cochabamba et du VRAEM, un regard rapide sur la presse internationale et la production en sciences sociales tend à montrer que c'est bien sur la défense de la culture de la coca que se sont resserrés ces efforts de légitimation. Or, pour que la culture de coca devienne une manne pour les organisations, cela implique qu'elles soient en mesure de convertir sa richesse économique en légitimité politique (Geffray 2009). Dans le cas étudié par Christian Geffray, cette richesse est mise en circulation et distribuée sous forme de cadeaux, essentiellement via des modalités clientélistes par un acteur criminel, également entrepreneur et politicien (Geffray 2009). Or cette modalité est trop restrictive pour s'appliquer au cas de la culture de coca. La manne définie par Christian Geffray s'apparente à une simple richesse, dénuée d'imaginaires ou de symboles, alors que la culture de coca semble avoir tiré sa légitimité bien au-delà de son caractère matériel<sup>1</sup> (Healy 1988; 1991; Viola Recasens 2001; Durand Guevara 2005; Zevallos Trigoso et Rojas Boucher 2012; Durand Ochoa 2014; Vizcarra Castillo 2018b). C'est ce pour quoi on se propose pour ce chapitre d'étudier la culture de coca comme une « tradition inventée » dans sa dimension symbolique et matérielle (Hobsbawm et Ranger 2010).

---

<sup>1</sup> On se réfère par matériel à sa dimension marxiste, qui repose sur la répartition des moyens de production.



### Étudier la tradition entre les pièges du culturalisme et de la modernisation

S'appuyer sur ce cadre d'analyse impose alors de se prémunir contre deux écueils trop fréquents dans les analyses portant sur les représentations liées à la coca. Le premier repose sur une acception d'une tradition figée et culturaliste de la coca et de sa culture. Dans un but de légitimation de la feuille et de façon à la distinguer de ses dérivés, des chercheurs ont entrepris de montrer comment la consommation de coca est profondément ancrée dans les organisations villageoises andines (Henman et Iriarte 1981; Allen 2002; Mayer 2002). Plus récemment, la perspective a été appliquée dans les régions de production de coca. Des Yungas de La Paz en Bolivie, Alison Spedding a ainsi minutieusement documenté les pratiques, les rituels liés à la semence, la récolte et le commerce de la feuille (Alison Spedding 1997; 1999). Pour elle, la coca est un « fait social total » qui suffit à fournir une identité symbolique à ceux qui la travaillent (Alison Spedding 1997). Malgré la richesse des informations décrites, il apparaît parfois que ces études prêtent un sens atemporel à la coca, ancré depuis des millénaires dans les traditions et pratiques autochtones andino-amazonienne. Ces analyses correspondent parfois peu ou prou à un « syndrome du Temple du soleil » célébré par Hergé dans la BD du même nom et qui consiste à « renouer avec un monde indigène dépouillé des oripeaux occidentaux, poursuivre les anciens dieux disparus vers un « ouest » toujours aussi mythique » (Saignes 1992, 383).

Le second écueil repose sur une analyse de la culture de coca au prisme de la modernisation économique. Pour le dire rapidement, plutôt que de s'enserrer dans des pratiques ancestrales, la culture de coca tend au contraire à les dénaturer du fait de son insertion dans une économie de marché illicite liée à ses usages « modernes » (Blanes et Mansilla 1996). Pour Hugo Celso Felipe Mansilla, les migrations de populations autochtones des Andes vers des régions de production de coca s'apparentent à une forme de déracinement culturel du lieu d'origine. Ce faisant, les néo-cultivateurs de coca embrassent une économie capitaliste et se détournent des réciprocités inhérentes à l'économie de subsistance (Mansilla 1994). Cette interprétation est de fait assez proche de celle portant sur les nouvelles migrations urbaines de populations autochtones, qui « deviennent » métisses une fois en ville (Toranzo Roca 2006).

Pour éviter toute surinterprétation culturaliste ou moderniste, je m'intéresse largement dans ce chapitre aux efforts liés à « l'invention de la tradition » de la coca par ses cultivateurs et leurs organisations. Pour Eric Hobsbawm, « "les traditions inventées" désignent un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et cherchent à inculquer certaines

valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé »<sup>1</sup> (Hobsbawm 2012). Cette perspective a l'avantage de ne pas voir les traditions comme figées dans le temps, mais plutôt comme des pratiques construites par différents acteurs, qui peuvent aussi bien être des États-nations que des mouvements populaires (Hobsbawm 2010). Dans son propos, Eric Hobsbawm insiste sur la construction de symboles et leurs répétitions, qui peut parfois avoir des connotations plus matérielles. Pour autant, cette extension fait débat dans les sciences sociales. Co-directeur de l'ouvrage *L'invention de la tradition*, Terence Ranger a avoué quelques années plus tard qu'il préférerait le terme d'imaginaire tel qu'il avait été défini par Benedict Anderson (2002) car « il met l'accent sur les idées, les images et les symboles. [...] les nouvelles traditions étaient, après tout, essentiellement une question d'identité et l'identité est essentiellement une question d'imagination » (Ranger 1993, 83). Si certains auteurs ont suivi cette orientation dans leurs travaux en resserrant l'usage du concept<sup>2</sup>, on préfère ici se référer à sa définition initiale qui, par sa largeur, permet de mieux rendre compte non seulement les symboles et identités associées à la feuille de coca par les cultivateurs, mais également ses pratiques de gouvernement (voir les propos en italique dans la citation d'Hobsbawm) du point de vue des organisations sociales. Ce faisant, ce chapitre documente ainsi une continuité entre l'idéal et le matériel, par lequel l'imaginaire influence les dynamiques de réencastrement de l'économie dans le social (Polanyi 1983). La tradition inventée de la culture de coca est donc liée à des identités particulières selon les régions, mais se réfère aussi à l'accès aux ressources des territoires (Ribot et Peluso 2003). Par l'analyse des traditions inventées et de leurs « règles ouvertement ou tacitement acceptées », on peut ainsi cerner comment la culture de coca est enserrée dans des bases morales greffées aux structures paysannes et à leurs modalités de fonctionnement et ainsi les mettre en relation avec l'économie morale du cultivateur de coca (Thompson 1971).

#### *Inventer les gouvernements par la coca : du symbole à sa retraduction au village*

Ce chapitre avance l'idée que le processus de formation de l'État analysé dans le premier chapitre a fait l'objet d'une importante appropriation par les organisations sociales du Tropic de Cochabamba et du VRAEM. Par les différentes interactions avec les pouvoirs publics, ces organisations ont inventé la coca en forgeant ses imaginaires, et en ajustant du mieux qu'elles pouvaient les dynamiques d'économie politique régionales, non sans leur apposer des ressorts moraux sur ce qui est considéré comme « juste » ou non. Ce faisant, elles ont incarné l'État, contribué à sa greffe dans les villages (Bayart 1996) et

---

<sup>1</sup> C'est moi qui mets les termes en italique.

<sup>2</sup> Voir par exemple l'ouvrage de Richard Banégas (2003).

consacré des identités et des modes de gouvernements dans des régions qui n'existaient pas avant la coca (voir chapitre 1). Au Tropic de Cochabamba, la construction symbolique de la coca s'est largement axée autour de la défense des droits des peuples autochtones et du projet de formation partisane du MAS au niveau national, qui a quelque peu obligé les organisations syndicales à différencier la coca de la cocaïne, aussi bien dans leurs discours que dans les pratiques quotidiennes. Au VRAEM, malgré à une composition sociodémographique similaire à celle du Tropic, le cadrage autour de l'autochtonie a été mobilisé, mais a été peu performatif dans l'espace national péruvien. Par conséquent, la défense de la coca s'est davantage axée autour de la mémoire du conflit armé et plus récemment, autour de l'enjeu du développement économique régional. Dans les villages, l'encadrement des activités liées au complexe coca-cocaïne a néanmoins été moindre. L'invention de la dimension symbolique et les mécanismes d'accès à la culture de coca (Ribot et Peluso 2003) permettent aujourd'hui de saisir les greffes des États bolivien et péruvien dans les villages. Si les organisations communales du Tropic et du VRAEM assurent des fonctions de travail social, consolident les corps sociaux et exercent un contrôle social sur leurs habitants, ces fonctions sont davantage liées à une forme de gouvernement de la décharge au Tropic induite par l'intégration verticale des organisations sociales à l'État bolivien alors qu'au VRAEM, elles relèvent de pratiques d'autogouvernements.

La première partie de ce chapitre revient sur les dynamiques de construction symbolique de la coca par les organisations de cultivateurs. J'y analyse les différents imaginaires associés à la coca dans les deux régions, mais surtout ce qui rend possibles leurs constructions, en insistant sur les ressources régionales, nationales et transnationales mises à disposition des organisations sociales. La deuxième partie porte sur la traduction de cet imaginaire dans les pratiques villageoises, et notamment dans les efforts déployés (ou non) par les organisations pour réguler l'accès aux activités liées au complexe coca-cocaïne. Enfin, la troisième partie revient sur ce que cette invention de la coca fait à la greffe des États bolivien et péruvien dans les villages en termes de pratiques de gouvernement.

# 1. La construction symbolique de la coca

- Moi, je suis en faveur de la coca. [...] La coca est une feuille qu'on utilise pour l'enterrement, pour le baptême, pour le mariage, pour le travail. Par exemple, le travail là-bas, il y avait trois pauses : une le matin, une dans l'après-midi et une à midi, la pause du déjeuner. Les pauses du matin et les pauses de l'après-midi, on les appelait la *hallpa* du matin et la *hallpa* de l'après-midi. *Hallpar*, c'est le verbe pour dire mâcher de la coca (*coquear*). Donc il n'y a vraiment aucun paysan qui ne prend pas de coca ! [...] Donc bien sûr, maintenant je suis un défenseur de la coca, tu vois ?

- *Et avant, non ?*

- Avant, non. Parce qu'avant je disais que c'était avec ça qu'ils avaient esclavagisé le paysan et tout ça. Mais non, plus maintenant.

Mon travail de recherche dans la région de la Convención m'a conduit à rencontrer Hugo Blanco en octobre 2016 à Lima. Hugo Blanco avait lutté dans cette région armée à la main pour parvenir à prendre des terres et entamer une première réforme agraire entre la fin des années 1950 et le début des années 1960 (Neira 1964; Blanco 1979; Encinas Martín, Pérez Casaso, et Alonso Ordieres 2008). Fait prisonnier et déporté plusieurs fois par les pouvoirs politiques péruviens, il a œuvré pour le retour des élections démocratiques en intégrant l'assemblée constituante péruvienne en 1979, puis a été dirigeant de Confédération paysanne du Pérou (CPP) avant de s'exiler une nouvelle fois face aux menaces du pouvoir fujimoriste et du Sentier lumineux. À son retour au pays au début des années 2000, il s'est efforcé de « soutenir les mouvements sociaux », dont celui des cultivateurs de coca, notamment au travers du journal militant *Lucha Indígena* qu'il a lui-même fondé et dont il est aujourd'hui le rédacteur en chef. Si le parcours d'Hugo Blanco est révélateur des trajectoires des militants des gauches latino-américaines, son propos sur la coca l'est tout autant. Bien que sa culture s'inscrive dans une consommation andine vieille de plusieurs millénaires (Henman et Iriarte 1981; Allen 2002), sa défense n'a pas toujours été évidente selon les époques, y compris de la part de ses soutiens d'aujourd'hui. L'imaginaire auquel est associée la coca peut donc évoluer dans le temps. Il n'a pas non plus toujours la même coloration selon ses régions de production, ce qui interroge sur la prévalence de certains imaginaires sur d'autres en fonction des espaces. Comment alors comprendre ces différences dans la construction symbolique de la coca ?

Malgré le succès du concept de « traditions inventées », il apparaît encore trop souvent que ces traditions évoluent en vase clos et soient le seul fait de la créativité et de l'agentivité des groupes collectifs qui opèrent par simple répétition de normes et de comportement. De ce fait, on sait finalement assez peu pourquoi certaines traditions et identités s'imposent mieux que d'autres selon les contextes. Pour inventer des traditions liées à la culture de coca, je soutiens l'idée que les organisations sociales se sont appuyées

sur des éléments mémoriels propres aux trajectoires sociohistoriques, mais également sur une dynamique relationnelle et des cadrages légitimateurs. Cette construction identitaire dialogue donc avec les idées et les référentiels portés par des partis politiques, des politiques publiques et instruments d'action publique (Muller 2005; Lascoumes et Le Galès 2005; Halpern, Lascoumes, et Galès 2014), mais aussi avec d'autres organisations associatives internationales, avec qui les organisations du Tropic et du VRAEM peuvent éventuellement étendre leurs cadrages. Pour Deborah Yashar, cette composante renvoie aux « réseaux transcommunautaires » dans lesquels les dirigeants dialoguent, se socialisent (Yashar 2005), mais sur lesquels ils s'appuient également pour adapter leurs pratiques à l'échelle locale (Allain 2019).

Au Tropic de Cochabamba, la fréquentation des dirigeants syndicaux au sein des réseaux transcommunautaires nationaux et internationaux à la fin des années 1980 leur a permis d'associer la défense de la feuille de coca aux droits des populations autochtones. Ce cadrage a été d'autant plus favorable que les gouvernements boliviens ont, dès les années 1990, mis à l'agenda le respect de ces droits par un ensemble de politiques et d'instruments publics favorisant la participation des autochtones. Enfin, la défense de la coca a été accolée au MAS, parti politique formé au Tropic et bâti grâce à une union sacrée autour de la défense de la coca. Au VRAEM, contrairement au Tropic de Cochabamba, la coca demeure peu liée à la question de l'autochtonie en raison de la fragilité des réseaux entre les organisations populaires péruviennes. Pour cette raison, le cadrage associé à la défense de la feuille s'est davantage formé autour de la mémoire du conflit armé, ainsi que sur le besoin et l'exigence d'un développement régional.

## **Coca, autochtonie et lutte partisane au Tropic de Cochabamba**

### *La coca, moyen de subsistance et vecteur d'union syndicale*

Jusqu'au milieu des années 1980, la culture de coca n'était pour les habitants du Tropic de Cochabamba qu'une composante de l'expérience de la colonisation, souvent motivée par le désir d'une diversification de la production agricole familiale, l'opportunité d'obtenir un lopin de terre suffisamment grand ou encore simplement d'exercer une activité économique en travaillant comme ouvrier agricole ou métayer (Cortes 1995). Le travail dans les champs de coca était un moyen de subsistance qui garantissait une forme d'ascension économique et une insertion dans une économie de marché, qui avaient été en partie promises par les politiques de colonisation du territoire amazonien et ne constituaient par conséquent pas une revendication identitaire précise (Benavides 2006). Les demandes des cultivateurs auprès de l'État se concentraient davantage sur des enjeux

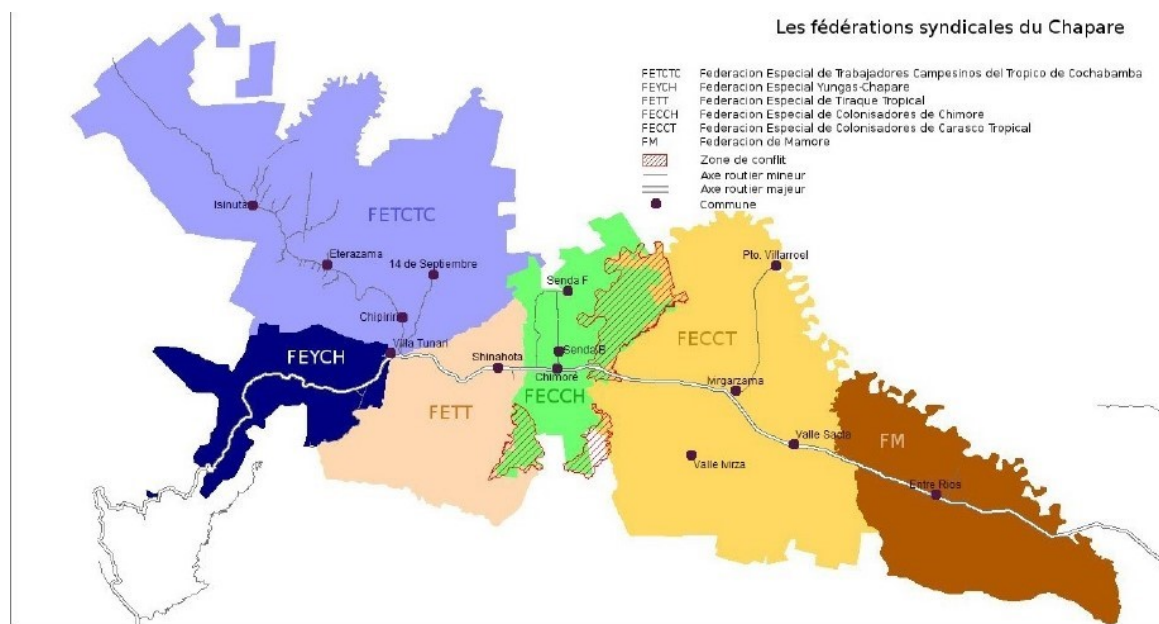
propres à la colonisation des nouvelles terres, telles que la reconnaissance des titres de propriétés auprès de l'INC, l'installation d'écoles ou encore la construction de routes permettant de désenclaver les circuits de commercialisation et d'étendre les fronts de colonisation (Benavides 2006; Salazar Ortuño 2008).

Aussi lorsque les premiers plans de réduction des surfaces de coca ont été mis en œuvre au début des années 1980<sup>1</sup>, les syndicats du Tropique ont axé la défense des cultures sur le registre de la défense d'un moyen de subsistance dans un pays miné par la dette publique et l'hyperinflation (Benavides 2006; Salazar Ortuño 2008). En 1988, la Loi 1008\* a déclaré la région du Tropique de Cochabamba « zone de production excédentaire ». L'intégralité de la production de coca devait alors à terme disparaître en échange de plans de développement alternatif. Des premières manifestations, blocages de routes et affrontements ponctuels avec les forces armées ont alors eu lieu (Salazar Ortuño 2008). C'est à cette époque que se sont formés les premiers groupes d'autodéfense, dans le but de prévenir la venue des éradicateurs et de leur bloquer les voies d'accès via l'installation de barrages de routes, de pièges faits de nids de guêpes ou encore par des jets de projectiles (Salazar Ortuño 2008; Oikonomakis 2019). Les éradications des champs de coca ont fédéré les syndicats voisins, qui étaient déjà organisés en centrales et fédérations, mais dont les tensions internes étaient importantes (Grisaffi 2019). Elles ont donc permis des formes de cohésion par-delà des clivages pourtant prégnants.

---

<sup>1</sup> Le premier plan quinquennal de réduction de la culture de coca et de répression du narcotrafic a été formulé en 1981 pour la période 1981-86. En septembre 1982, un deuxième plan quinquennal a été proposé par la DEA et approuvé par le gouvernement avant le déploiement des Unités mobiles policières dans les zones rurales (UMOPAR) en 1984 (Salazar Ortuño 2008).

## Carte 2.1 : Noms et limites territoriales des six fédérations du Tropic de Cochabamba



Sources : Jean-Paul Benavides (2006)

Face à la militarisation, les différentes fédérations du Tropic, divisées entre elles par des frontières géographiques (voir carte 2.1) ont commencé à s'articuler sous le front commun de la défense de la coca. Jusqu'alors, les fédérations fonctionnaient indépendamment les unes des autres sans réelle coordination, notamment en raison des divisions partisans de leurs dirigeants (Salazar Ortuño 2009). Dès 1987, l'idée d'une instance coordinatrice entre les fédérations a émergé. Elle s'est finalement réalisée en 1992, non sans tensions (voir encadré 2.1). Face à l'inflexibilité des gouvernements successifs à négocier une porte de sortie légale pour les cultivateurs de coca du Tropic, l'union s'est manifestée de plus en plus clairement au fur et à mesure que la répression s'accroissait autour de la défense de coca. Celle-ci est dès lors devenue la base de maintien de l'organisation syndicale face aux abus quotidiens des forces de l'ordre que subissaient les affiliés au quotidien et dont se souvient Manuel Santana, aujourd'hui secrétaire administratif (*secretaría de actas*) de la centrale Villa Fatima :

- Ici, nous sommes ordonnés comme des soldats.
- Et ça, d'où ça vient ?
- Ça date déjà d'il y a longtemps, ça a un début. Les besoins et les circonstances de la vie ont fait qu'on en est arrivé là... Tout d'abord, parce que quand il y avait l'éradication de la coca, on nous a malmenés sévèrement et durement. On te chopait... par exemple, un jeune qu'ils trouvaient en train de marcher avec son sac à dos, ils ne lui demandaient rien, ils l'attrapaient et le frappaient à coup de pied et de poings et le laissaient sur place. À Chimoré, une fois, je travaillais et j'étais allé manger et pendant mon déjeuner, un *leo*<sup>1</sup> arrive et me dit "hé toi, narco (*pichicatero*)

<sup>1</sup> Un *leo* est le diminutif de léopard (*leopardo*), le surnom donné aux troupes de l'Unité mobilité policière dans les zones rurales (UMOPAR) en raison des treillis militaires qu'ils portaient.

de merde”, il voulait me frapper direct. C’était une humiliation. Et c’est ça qui a fait qu’on s’est organisés, réunis, qu’on a parlé pour maintenir l’unité. C’est comme ça, ça nous a fortifiés. En vrai, c’était une guerre constante. Et peut-être que les jeunes d’aujourd’hui ne le savent pas. [...] C’est pour ça que des fois, ils se disputent. Pourquoi ? Parce qu’ils ne savent pas à quel point on a souffert ici.

L’expérience quotidienne de « l’humiliation » induite par la militarisation du Tropic a ainsi conduit à un premier rapprochement des centrales et fédérations syndicales entre elles afin de se défendre. Dans le même temps, les éradications et la présence d’agents de la DEA sur le territoire bolivien avivaient un fort discours anti-impérialiste chez les syndicats de cultivateurs et qui s’est notamment manifesté à travers le slogan « *Kausachun coca, wanuchun yankis* » (en quechua, « vive la coca, mort aux yankees ») scandé lors des premières mobilisations (Viola Recasens 2001).



### Encadré 2.1 : La difficile union des fédérations du Tropic : L'exemple de la fédération des Yungas du Chapare.

Bien que pensée en 1987, la formation de l'entité coordinatrice des cinq fédérations du Tropic de Cochabamba<sup>1</sup> n'a eu lieu qu'en 1992. Car outre les frictions régulières entre dirigeants inhérents à leurs positionnements partisans, les fédérations du Tropic étaient divisées sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la Loi 1008\*. Certains dirigeants cherchaient à faire reconnaître leurs sous-régions comme des zones de production traditionnelle, à l'instar des Yungas de La Paz. Membre de la commission de cultivateurs de coca lors des débats législatifs portant sur la Loi 1008, Antonio Fernández est revenu de La Paz en 1988 avec la ferme intention de prouver le caractère traditionnel de la production de la coca des Yungas du Chapare, bien différente selon lui de celle pratiquée à l'intérieur des terres du Tropic. Cette dissension a abouti *in fine* à la scission avec la fédération spéciale des travailleurs paysans du Tropic de Cochabamba cette même année.

« [...] Jusqu'au moment où on s'est dit, ça suffit, nous formons notre fédération, nous nous séparons. Tout ça ne va pas. C'est pas... c'est pas une question de prendre une autre voie politique ou quoi, je ne suis pas politicien. Mais oui, on a besoin de nos propres règles. D'abord, la terre n'est pas pareille qu'à l'intérieur des terres. On a des terrains accidentés. La façon de planter la coca n'est pas la même. Là-bas, tu peux utiliser un semoir, mais pas ici. Ici on fait encore des terrasses. Plus loin, on retourne la terre. Et puis comme il y a des *hacendados* par ici... Vers Llaqtamayu, il y en avait, vers Muyirnia... Ici aussi, il y avait une hacienda. À Palmar, encore un autre chemin. Ça date d'avant. C'était des *Yungas*<sup>2</sup>, ils avaient des patrons, on a servi dans les haciendas ».

Les conditions écologiques (terrains pentus et escarpés) et sociohistoriques (présence ancienne de familles d'*hacendados*) similaires à celles des Yungas de La Paz ont ainsi été évoquées pour justifier la formation de la Fédération spéciale des yungas traditionnelles du Chapare (FEYCH). En se mettant à part de leur ancienne fédération, Antonio Fernández et les nouveaux dirigeants ont tenté de négocier séparément avec le gouvernement, en faisant valoir le droit de produire un demi-cato de coca\* légal au nom du caractère "traditionnel" du territoire sur lequel était établie leur fédération<sup>3</sup>. Du fait des négociations parallèles qu'ils tentaient d'établir avec les différents gouvernements, les dirigeants des Yungas du Chapare s'opposaient à toute forme de coordination entre fédérations à un niveau régional jusqu'en 1992. À cette date, ils ont accepté de participer à condition de placer leur secrétaire général à la tête du comité de la Coordination. Les autres fédérations du Tropic ont cédé, au nom de l'unité syndicale que portait une nouvelle génération de dirigeants, incarnée entre autres par Evo Morales (Salazar Ortuño 2009).

<sup>1</sup> Il y a désormais six fédérations au Tropic de Cochabamba depuis la formation de la fédération Mamoré Bulo-Bulo à l'Est du Tropic en 1996 (voir carte 2.1).

<sup>2</sup> Les Yungas désignent des écorégions forestières et humides situées en zones montagneuses.

<sup>3</sup> Livre d'actes\* du syndicat d'Adela Zamudio, p.22.

### Une coca ancestrale et sacrée construite au sein des réseaux transcommunautaires

À partir de 1990, la défense de la coca, qui s'articulait jusqu'alors autour de la défense d'une économie territoriale de subsistance, s'est inventée autour d'un discours intégrant la coca comme une feuille « sacrée », « millénaire », « ancestrale » et faisant partie intégrante de la culture autochtone andine (Viola Recasens 2001). Cette invention de la tradition de la coca a été permise par l'investissement de dirigeants *cocaleros* dans les réseaux associatifs nationaux et internationaux dans lesquels la défense des droits des peuples autochtones était fortement politisée (Yashar 2005). Cet enjeu a été ensuite approprié par les fédérations du Tropicque dans leurs mobilisations (Viola Recasens 2001; Grisaffi 2017).

À compter de la deuxième partie des années 1980, le travail d'union syndicale au Tropicque de Cochabamba s'est couplé d'un effort d'ouverture et d'investissement des autres arènes associatives boliviennes de représentations des intérêts populaires et paysans. Ce faisant, les dirigeants du Tropicque se sont socialisés à l'enjeu de la défense des droits des peuples autochtones (Healy 1991). Le chemin avait déjà été tracé auparavant par le mouvement katariste, courant autochtoniste bolivien fondé dans les années 1970 dans le département de La Paz par des intellectuels aymaras qui s'étaient « découvert » autochtones à partir de leur expérience de marginalisation sociale en milieu urbain<sup>1</sup> (Ticona, Rojas, et Albó 1995; Casen 2012). Les dirigeants du mouvement katariste étaient parvenus dans les années 1970 à organiser une partie de la paysannerie contre le régime militaire. Au retour des élections démocratiques, ils avaient participé à la refondation des structures d'intermédiation nationales paysannes qui avaient été mises en veilleuse pendant les régimes militaires. La Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie (CSUTCB), à laquelle les fédérations du Tropicque étaient affiliées, avait ainsi été créée en 1979 (Lavaud 2013; Le Bot 1994; Lacroix 2007). À la fin des années 1980, le mouvement katariste était néanmoins divisé entre une frange réformiste et une autre révolutionnaire au sein de la CSUTCB. Cette division a profité aux fédérations du Tropicque qui, portées par leur union progressive et un rapport démographique favorable en raison des fortes migrations, s'est imposé peu à peu au sein de la confédération nationale<sup>2</sup> (Healy 1988; 1991). La feuille de coca, encore largement consommée dans

---

<sup>1</sup> Bien que l'identité autochtone était fortement portée par les kataristes, ils ne rejetaient pas pour autant les bases de la réforme agraire paysanne et les syndicats paysans qui en avaient été le socle, d'autant plus que ceux-ci constituaient la base d'intermédiation privilégiée entre les villages paysans-autochtones et la confédération (Casen 2012).

<sup>2</sup> À l'inverse, le courant ouvrieriste bolivien, auparavant surreprésenté au sein de la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB) (à laquelle est aussi rattachée la CSUTCB) déclinait en raison des politiques d'ajustements structurels imposés par le DS 21060\*. Les mesures de désindustrialisation nationale ont notamment concouru au licenciement de 22.000 mineurs en 1985 (voir encadré 1.1).

l'Occident bolivien par les (anciens) mineurs, les paysans autochtones ou les néo-urbains provenant du milieu rural, a été posée à la jonction de nombreuses revendications (Healy 1991). Elle englobait alors le rejet de l'anti-impérialisme nord-américain, la défense du secteur informel - qui florissait également dans les hauteurs de La Paz, à El Atlo (Toranzo Roca 2006; Lazar 2008) -, et la défense des droits des peuples autochtones, qui prenait un écho transnational avec l'adoption de la Convention internationale 169 relative aux peuples autochtones et tribaux en 1989 (Yashar 2005; Lucero 2008).

Les dirigeants syndicaux du Tropic de Cochabamba ont commencé à fréquenter divers réseaux internationaux à partir de la fin des années 1980. Ils ont dans un premier temps été invités pour échanger autour de la culture de coca et des politiques antidrogues, plus que sur la défense des peuples autochtones. En 1989 Evo Morales, alors jeune dirigeant syndical, a entamé une première tournée d'un mois et demi dans l'espace francophone européen (France, Belgique, Luxembourg, Suisse) (Healy 1991; CERID 1994). Grâce à l'appui du CIDRE (Centre de Recherche et de Développement Régional), un centre de recherche basé à Cochabamba, et de quelques ONG françaises, le syndicaliste a participé à de nombreuses conférences et présentations auprès d'ONG européennes, de décideurs politiques et de fonctionnaires de la Communauté économique européenne. Suite à cette tournée, de nombreuses invitations et voyages ont suivi sur cet enjeu (CERID 1994). En 1991, le Conseil andin des producteurs de feuille de coca a été créé. Cette organisation réunissait alors différents dirigeants des régions productrices de coca de Bolivie, du Pérou et de Colombie (van Dun 2009). L'expérience d'échange lors de la première rencontre a donné lieu à une mutualisation de la problématique de la coca qui, au-delà des politiques répressives, a trouvé pour point commun la composition ethnique des habitants de ces régions rurales, pour la plupart tous d'ascendance autochtone (van Dun 2009; Grisaffi 2010).

La socialisation internationale des dirigeants du Tropic a donc commencé par l'enjeu de la défense de la coca. En 1989, la ratification de Convention internationale 169 à l'OIT va ouvrir un espace d'échange transnational autour des résistances autochtones, que les dirigeants du Tropic vont se presser d'investir (CERID 1994; Yashar 2005). Pour Xavier Albó (1994), une première prise de conscience d'appartenance autochtone a émergé pour de nombreuses organisations sociales boliviennes lors du cycle d'événements pour les « 500 ans de résistance autochtone et populaire », organisé à partir de 1989 à l'échelle du continent américain. Malgré la diversité des expériences traversées, une union identitaire s'est ainsi formée à l'échelle transnationale autour du terme de « peuples originaires », que les cultivateurs de coca du Tropic ont d'ailleurs repris, et qui n'était pas sans marquer une première distanciation avec l'assignation de colonisateur (Grisaffi 2010). La coca, par

son usage ancestral datant de bien avant la colonisation espagnole, s'est ainsi greffée à cette dynamique de revalorisation des pratiques autochtones (Viola Recasens 2001; Grisaffi 2017).

Ces expériences nationales et transnationales n'ont pas juste été propices à la formation d'un « mouvement autochtone » transnational, mais ont surtout servi de ressources pour se légitimer aux échelons locaux et nationaux<sup>1</sup>. Aussi, un travail de traduction de l'enjeu des droits autochtones a-t-il été réalisé au sein de l'appareil syndical du Tropic de Cochabamba (Grisaffi 2010). Dans ses enquêtes par questionnaires réalisées au Tropic de Cochabamba et aux Yungas de La Paz, Hugo Celso Felipe Mansilla (1994) a constaté avec étonnement que l'énoncé « la coca est sacrée et une tradition ancestrale » recevait 84% d'approbation au Tropic de Cochabamba contre seulement 52% aux Yungas de La Paz, alors même que la coca légale provenait exclusivement de la deuxième région. Ce décalage montre bien que la réaction à la criminalisation s'est traduite aussi par une réappropriation des symboles des cultures andines. C'est notamment au début des années 1990 que la *wiphala*, drapeau aux rectangles de sept couleurs représentant les nations andines a été utilisée durant les mobilisations (Viola 2001). Autre forme de recours aux symboliques autochtones, l'usage des trois principes incas *Ama Suwa, ama llulla, ama qella* (en quechua, « ne sois pas voleur, ne sois pas menteur, ne sois pas fainéant ») a été repris et devait désormais s'appliquer aux nouveaux dirigeants élus (Viola Recasens 2001). Enfin, les parcours migratoires de paysans se déplaçant des Andes vers l'Amazonie n'impliquaient pas un déracinement et un abandon des pratiques ancestrales induit par une inévitable « modernisation ». Au contraire, ces pratiques se sont réactualisées lors de la colonisation. Par exemple, la migration permanente d'Oscar, secrétaire de justice de Llaqtamayu, l'a conduit à mâcher chaque jour de la coca à Llaqtamayu, alors qu'il n'en consommait jamais auparavant. L'activation de ces pratiques et symbologies se sont inscrites dans un double contexte : l'expérience de criminalisation quotidienne liée à la culture de coca, ainsi que sa valorisation au sein des mouvements autochtones nationaux et internationaux, qui avaient été investis par les dirigeants du Tropic (CERID 1994; Lacroix 2004; Yashar 2005). Cela ne veut pas dire que le registre de la subsistance s'est effacé au profit de l'autochtonie. Il a au contraire toujours été pour les cultivateurs une source évidente de motivation de participation aux mobilisations orchestrées par les syndicats, mais il était rendu moins

---

<sup>1</sup> Cette dynamique n'est pas propre au Tropic ou à la Bolivie, Tania Murray Li (2000) l'observe également en Indonésie, tout comme Mathilde Allain (2019) dans le cas colombien.

visible dans les espaces nationaux et transnationaux, précisément car il n'était pas aussi performant que celui sur l'autochtonie pour conférer une légitimité politique.

### *La coca : instrument de convergence des luttes politiques et sociales*

L'invention identitaire d'une coca ancestrale et sacrée défendue par les cultivateurs de coca a pris sa source dans la criminalisation de l'activité productrice et les liens tissés avec les différents mouvements nationaux et transnationaux, mais elle a également été facilitée et rendue recevable par des instruments d'action publique (Lascoumes et Le Galès 2005; Halpern, Lascoumes, et Galès 2014) qui ont contribué à politiser les enjeux autochtones dans l'espace national. Dès lors, ces instruments d'action publique, mais surtout les idées et les référentiels qu'ils portaient, ont pu être plus facilement saisis et appropriés par les acteurs protestataires.

Sous le gouvernement du MIR<sup>1</sup> de Jaime Paz Zamora (1989-1993), la Bolivie a été un des premiers pays latino-américains à ratifier la Convention 169 de l'OIT. Durant ce mandat, des éléments culturels et ethniques ont été incorporés dans les discours gouvernementaux. Ces pratiques ont parfois été interprétées comme une instrumentalisation de l'enjeu ou à un « populisme *cholo* » (Albó 1994). Seulement, elles ont peu à peu dépassé le simple stade de la rhétorique pour s'inscrire dans une recomposition de l'action publique sous le gouvernement du MNR, de Gonzalo Sánchez de Lozada (1993-1997), alors épaulé par un ancien katariste à la vice-présidence, Víctor Hugo Cárdenas. Durant ce mandat, la création des Territoires communautaires d'origine (TCO), la Loi de participation populaire\* (LPP) en 1994 ou encore la loi INRA ont refondé les canaux d'allocation de ressources et certaines protections juridiques en fonction d'appartenance à des groupes ethniques et autochtones (Lacroix 2007). Désormais, être ou se revendiquer autochtone ouvrait plus de droits et de reconnaissance que de s'affirmer paysan ou ouvrier, et marquait clairement une érosion des régimes de citoyenneté corporatistes (Yashar 2005; Oxhorn 2011).

Parmi ces réformes, la LPP\* est sûrement celle qui a ouvert le plus de ressources aux populations autochtones. Conçue dans un objectif de décentralisation politique et administrative, cette loi officialisait la création de 311 municipalités, qui disposaient désormais d'un budget global équivalent à 20% du PIB. Quant aux maires des municipalités, ils étaient désormais élus au suffrage universel direct. Le faible ancrage local des partis politiques de gouvernement (ADN<sup>2</sup>, MIR, MNR) a ainsi ouvert l'accès aux

---

<sup>1</sup> Mouvement de gauche révolutionnaire (*Movimiento de Izquierda revolucionaria*).

<sup>2</sup> *Acción Democrática Nacionalista*, Action démocratique nationaliste.

postes électifs des mairies à de nombreux outsiders politiques, dont un nombre important de paysans autochtones (Van Cott 2005; 2009; Lacroix 2007; Vergara 2015). Selon Donna Lee Van Cott (2009), 464 paysans ont été élus conseillers municipaux à la première élection de 1995, dont un tiers se revendiquaient autochtones.

Ce renouvellement politique de l'élite locale a eu un écho particulièrement retentissant au Tropic de Cochabamba. Quelques mois auparavant, les fédérations du Tropic avaient pris part au congrès Terre et territoire - Instrument politique, qui s'était tenu à Santa Cruz. À cette occasion, les dirigeants de la CSUTCB, de la Confédération syndicale des colonisateurs de Bolivie (CSCB), de la Centrale indigène de l'orient bolivien (CIDOB) et la Confédération nationale des femmes paysannes, autochtones, originaires de Bolivie- Bartolina Sisa (CNMCIOB-BS) s'étaient entendus pour la formation d'un parti politique : l'Assemblée pour la souveraineté des peuples (ASP) (Komadina et Geffroy 2007; Do Alto et Stefanoni 2010). L'ASP se devait alors d'être l'instance de représentation politique des organisations pour concourir aux élections (Do Alto et Stefanoni 2010). Faute de pouvoir s'enregistrer sous ce sigle pour des raisons administratives, les dirigeants syndicaux du Tropic se sont alors présentés sous la bannière de l'IU-ASP (*Izquierda Unida-Asamblea por soberanía de los pueblos*, Gauche Unie-ASP) et ont obtenu 68% des postes de conseillers municipaux des trois municipalités (Benavides 2006). En 1997, quatre dirigeants paysans autochtones ont été élus députés dans le département de Cochabamba sous la bannière IU-ASP (Komadina et Geffroy 2007). Parmi eux, Evo Morales a été le député le mieux élu du pays, en récoltant 70,3 % des voix. Ce n'est qu'en 1999 que le parti politique du MAS s'est présenté pour la première fois aux élections municipales, dans la continuité de l'IU-ASP. À ces élections, le MAS a obtenu 76,4% des sièges municipaux du Tropic alors qu'il ne concentrait que 3,3 % du vote national (Benavides 2006; Komadina et Geffroy 2007). Ce succès électoral s'expliquait par l'étroite superposition entre le parti du MAS et l'organisation syndicale (Busnel 2017b)<sup>1</sup>.

La coca, qui était un vecteur d'unité pour les fédérations du Tropic de Cochabamba, est devenue à compter de l'adoption de la stratégie d'investissement électoral, une ressource pour l'organisation partisane en train de se former. La coca permettait de tracer de nouvelles lignes identitaires en conflictualisant l'espace politique et en redessinant les frontières du « nous » et du « eux » (Mouffe 2010). Selon Diego Mattos Vazualdo, la feuille de coca a permis par son pouvoir symbolique de « remplir un vide » et offrir un répertoire idéologique condamnant l'impérialisme nord-américain, les partis politiques traditionnels, le néolibéralisme, mais aussi tous ceux qui s'opposaient au projet

---

<sup>1</sup> Je reviens plus en détail sur le système de désignation en interne dans le chapitre 4.

d'unité englobant « le peuple » et « les mouvements sociaux » (Mattos Vazualdo 2014). Encore peu porteur à la fin des années 1990, ce socle idéologique s'est formé par un réseau de coalitions de cause avec d'autres mouvements paysans-autochtones, mais également d'autres secteurs populaires au début des années 2000, ce qui a ouvert la porte à l'élargissement des appuis du MAS au-delà du département de Cochabamba (Albro 2005; 2006; Grisaffi 2017).

Cette dynamique s'est inscrite dans un contexte national plus large marqué par une importante répression de l'action collective. Élu en 1997, le gouvernement de l'ADN (Action Démocratique Nationale) d'Hugo Banzer (1997-2002)<sup>1</sup> avait commencé son mandat en accentuant drastiquement les efforts d'éradications des surfaces de coca au Tropic de Cochabamba, et dans les Yungas de La Paz au travers de la mise en œuvre du « Plan Dignité (*Plan Dignidad*) » (Gamarra 2004). La répression ne se limitait toutefois pas aux seules régions de production de coca. Au début des années 2000, d'importantes mobilisations fortement réprimées ont émergé au niveau national pour protester contre la privatisation des ressources naturelles. En 2000, des associations de quartier se sont mobilisées pour réclamer l'accès à l'eau dans la ville Cochabamba. Deux ans plus tard, la « Guerre de la coca » a suivi cette « Guerre de l'eau », en protestation à la fermeture du marché légal de Sacaba. Puis est survenue la « Guerre du gaz » en 2003, dont la répression étatique à El Alto a causé la chute du Président Gonzalo Sánchez de Lozada (2002-2003) (Albro 2005; Dangl 2007; García Linera, Chávez León, et Costas Monje 2010). Ces mobilisations, souvent accompagnées d'affrontements violents, se sont distinguées par un premier rapprochement entre secteurs urbains et secteurs ruraux. L'enjeu des ressources naturelles permettait une jonction de ces organisations et rendait recevable le discours de l'identité autochtone portée par les élus du MAS en milieu urbain (Albro 2006). Car là où le MAS demeurait en 1999 un parti politique avec un ancrage essentiellement rural composé de dirigeants syndicaux paysans autochtones (Komadina et Geffroy 2007; Do Alto et Stefanoni 2010), la privatisation des ressources naturelles a donné un écho favorable à un discours anti-néolibéral et anti-impérialiste que portaient d'ores et déjà les cultivateurs de coca (Casen et Sommerer 2005; Anria 2018). De même, au niveau national le discours identitaire autochtone des dirigeants du Tropic a permis de recomposer les lignes du « nous » et du « eux » sur une vision nationaliste populaire en partie héritée de la révolution MNRiste de 1952, en opposant les classes populaires et moyennes urbaines aux puissances étrangères et les entreprises transnationales qui mettaient en péril la souveraineté nationale sur les ressources naturelles boliviennes (Albro 2006; Canessa 2006;

---

<sup>1</sup> Jorge « Tuto » Quiroga a succédé à Hugo Banzer la dernière année du mandat.

Dangl 2007; Mattos Vazualdo 2014). La deuxième place obtenue par Evo Morales aux élections nationales de 2002 avec plus de 20% des voix a ainsi installé le MAS dans le paysage politique national et en a fait une force politique pouvant potentiellement gagner des élections (Do Alto et Stefanoni 2010). Par l'unité affichée et la stratégie d'investissement électoral aux niveaux local, régional et national et une importante convergence des luttes, les syndicats du Tropicque sont ainsi parvenus par la défense de la coca, à se positionner comme une alternative crédible contre le néolibéralisme, la répression, l'anti-impérialisme et la défense des ressources naturelles (Mattos Vazualdo 2014).

#### Valorisation et unicisation de la coca par l'État

Une fois Evo Morales investi Président de la République de Bolivie en 2006, la coca a épousé la trajectoire politique des dirigeants qui avaient défendu sa culture durant plus de deux décennies, en étant incorporée à un discours de rénovation et de transformation de l'État, nommé par les partisans du MAS « le processus de changement (*el proceso de cambio*) ». L'effort de légitimation de la coca, déjà entamé par l'organisation syndicale durant les gouvernements précédents, s'est désormais développé grâce à l'appui de l'État. Au sein des organisations internationales, le statut de chef d'État a offert davantage de légitimité aux discours prononcés par Evo Morales, dont la nouvelle fonction n'avait pas calmé l'intention de rénover les conventions internationales (Lacuisse 2011b).

Au niveau national, des politiques publiques ont été menées dans le but de valoriser la coca et de l'associer à une forme de développement économique régional. C'est dans ce but que les politiques de « développement alternatif » ont été renommées politiques de « développement intégral avec coca », de manière à montrer que la culture de coca était une composante essentielle du développement productif des régions cocaières (Lacroix et Le Gouill 2019) (voir chapitre 1.3). C'est également dans ce but que des projets d'industrialisation de la feuille en boisson, en dentifrice ou autres pastilles ont émergé sans toutefois jamais voir le jour ou en demeurant inachevés. Cela a été le cas de l'entreprise d'État Ebo-coca, construite non loin de Llaqtamayu, qui a rapidement cessé de fonctionner. Plus concret, un effort important a également été développé pour améliorer l'efficacité des marchés de coca, avec la création de « marchés primaires » au Tropicque, qui permettait d'éviter à ce que les producteurs doivent personnellement se rendre à la ville de Sacaba pour vendre une partie de leur production au marché légal. La légalisation de la feuille du Tropicque n'a pour autant pas mis un terme à la comparaison avec sa cousine des Yungas de La Paz. Pour cela, un effort d'unicisation de la feuille de coca a été mis en place par l'État bolivien, mettant sur le même plan les cultures des régions productrices au travers



d'instruments d'action publique (Lacuisse 2011a), mais aussi par des discours cherchant à dissimuler les différences réelles ou supposées entre ces deux feuilles (Grisaffi 2010).

La recomposition identitaire menée durant les années 1990 autour de l'autochtonisation de la feuille de coca et de ses producteurs s'est également confirmée après 2006. Lors de l'enquête de terrain, Felipe Martinez, ancien secrétaire général de la fédération Carrasco et désormais président d'UDESTRO (Unité de Développement du Tropic), est venu se présenter à l'assemblée plénière de la centrale syndicale de Villa Fatima le 10 avril 2017. À cette occasion, il a présenté certaines réglementations relatives à la nouvelle loi générale de la coca et que les agriculteurs allaient devoir débattre prochainement : « Camarades, il faudra changer les noms et réactualiser les dénominations. Désormais, il faudra que nous soyons des syndicats interculturels et détenir une personnalité juridique qu'il faudra présenter à la fédération ». Pour faire valoir leur droit à produire de la coca, les syndicats se doivent ainsi de changer leur personnalité juridique en changeant leur statut de « colonisateur » ou « paysans » pour celui d'« interculturels ». Cette démarche, qui s'inscrit dans le sillon de la nouvelle constitution de l'État plurinational de Bolivie de 2009, révèle une opération de blanchiment des statuts organisationnels visant à se distancier de la construction identitaire d'un État métis construit sur une « colonisation interne » (Rivera Cusicanqui 2012; Lacroix et Le Guill 2019) (voir chapitre 1.1).

L'invention de la coca au Tropic de Cochabamba a ainsi pris sa source à partir du changement d'économie politique induit par les politiques d'éradication au cours des années 1980. Dès lors, la défense de la coca est devenue le ferment de l'unité de l'appareil syndical au Tropic, et a permis à ses membres d'investir l'espace électoral à partir de 1995. Les dirigeants syndicaux ont inventé une tradition de la culture de coca en puisant dans des registres disponibles au sein de l'espace associatif transnational et national, comme l'enjeu de l'autochtonie sans toutefois complètement délaissé le cadrage de la subsistance qu'apporte la coca. La conquête de postes électifs, qui a abouti avec l'investiture d'Evo Morales en 2006 a permis de nationaliser la feuille et de l'utiliser comme marqueur des clivages politiques nationaux portés par le MAS. Cette dynamique montre donc bien le caractère relationnel de la construction symbolique de la feuille de coca, qui puise ses ressources aux échelons régionaux, nationaux et transnationaux, mais impose aux dirigeants des organisations sociales un effort de traduction au niveau local tout en le rendant suffisamment légitime auprès de ou par les autorités étatiques.

## Coca et mémoire du conflit armé au VRAEM

### *La coca en genèse de la « pacification » du VRAEM*

Contrairement au Tropique de Cochabamba, les éradications de champs de coca n'ont pas précédé une réassignation identitaire au VRAEM. Il n'empêche que les menaces constantes des pouvoirs publics sur sa culture depuis le milieu des années 1990 (voir chapitre 1) ont teinté les associations identitaires dont a pu faire l'objet la coca les années qui ont suivies le conflit armé.

À partir du moment où la culture de coca a été mise en cause, dirigeants et habitants du VRAEM ont inventé une tradition de culture de coca intimement liée aux dynamiques du conflit armé, de l'époque de la décennie 1980 où le complexe coca - cocaïne est entré en essor. Comme j'ai pu le montrer dans le chapitre 1, l'économie illicite liée à la coca a dans un premier temps été fortement disputée entre différents acteurs avant de s'articuler autour d'un nœud configurationnel composé de l'armée, des groupes d'autodéfense et des cultivateurs de coca. À partir de 1990, l'appui du gouvernement central aux groupes d'autodéfense a renforcé l'emprise sociale et territoriale de ces derniers, ce qui leur a permis de davantage réguler les activités illicites en taxant les groupes de narcotrafiquants (voir chapitre 1, del Pino 1996). Par ailleurs, comme les cultivateurs de coca étaient eux-mêmes impliqués dans leurs comités d'autodéfense, la coca est devenue une ressource économique importante pour ces organisations. Le marché des armes s'étant désormais ouvert sous le gouvernement de Fujimori, les habitants ont pu s'approvisionner en équipement militaire grâce à l'argent généré par la culture coca (Pino 1996; Fumerton 2002; CVR 2003b). Certaines récoltes communales étaient alors organisées à l'échelle du village, dans le but d'acheter des armes<sup>1</sup>. De même en cas de non-respect des règles du village, certaines sanctions prévoyaient la récolte du champ de coca du fautif, dont les fonds étaient destinés aux groupes d'autodéfense<sup>2</sup>. Au-delà des activités de narcotrafic telles que la transformation en pâte basique de cocaïne et le transport des substances illicites, l'activité de production de coca est devenue intimement liée au conflit armé. Pour bon nombre d'acteurs du conflit comme Chavo (voir introduction) ou Pablo Calderón, secrétaire général de la Fédération des producteurs de feuille de coca du fleuve Apurímac (FEPOHCRA)<sup>3</sup> en 1995, « la coca a pacifié le VRAEM » :

---

<sup>1</sup> C'est ce que révèle la consultation des livres d'actes\* de Juliaca où cette pratique était courante jusque 2000.

<sup>2</sup> Information tirée de la lecture du livre d'actes\* d'Anampiki Alta.

<sup>3</sup> La FEPOHCRA a changé d'appellation en 1996 pour devenir la FEPAVRAE. En 2001, suite à une scission interne à la FEPAVRAE, la FEPOHCRA est réapparue, sans toutefois avoir le même ancrage territorial que cette dernière.

« Alors, le narcotrafic fait alliance avec l'armée, avec l'autodéfense. À quoi tu t'attends de plus si l'armée a fait alliance avec le narcotrafic ? Qu'est-ce que tu attends de plus de la part de l'autodéfense, de la population civile ? Et c'est comme ça qu'on a cohabité, et grâce à cette cohabitation, la Vallée avait à partir de là un soutien économique. C'est pour ça, quand j'ai fait mon exposé au commandant, je lui ai dit bien clairement : monsieur le général, si vous vous acharnez à vouloir mener des éradications, le coût social va être très élevé. "Ah bon, comment ça ?" Regardez, la génération actuelle qui a vécu l'expérience de la lutte contre le terrorisme n'est pas encore morte, elle est encore vivante et ils sont encore avec ça... Et s'il y a une éradication, ce peuple se lève et se défend. Et ça d'autant plus que le Sentier [lumineux] en est le terreau, parce que grâce à ça le Sentier revient en disant "défendre" les agriculteurs, et au final le conflit armé reviendrait et quel serait le prix de tout ça ?! Beaucoup de sang coulé... [...] Commandant, vous pensez que nous avons gagné la guerre grâce aux armes que le gouvernement nous a données ? Avec les fusils que nous avons, non... Nous, nous avons gagné avec des armes de guerre, avec des FAL, des coréennes... et d'où venaient ces armes ? Justement de la contrebande ! Cette même armée nous les amenait pour que nous achetions, la police... Nous avons acheté chaque noire (*negra*) - on appelait ça des noires à l'époque - ça nous coûtait 5000, 8000 jusqu'à 10000, 15000 dollars chaque arme. Avec quel argent on achetait ? Avec l'argent de la coca ! Donc il faut reconnaître que l'argent de la coca a pacifié la Vallée ».

Ce récit d'une coca qui a permis « d'organiser », de « pacifier » la Vallée et le Pérou est encore aujourd'hui mobilisé par les anciens dirigeants, mais également par les plus jeunes qui n'ont pas connu cette période. C'est le cas de Jesús Rivera, âgé d'une trentaine d'années et secrétaire adjoint de la FEPAVRAE. L'absence de vécu du conflit ne l'empêche pas de mobiliser et de faire valoir la dette que l'État a envers les agriculteurs du VRAEM et à la coca encore aujourd'hui au travers de l'histoire :

« Finalement, ils ont réussi à s'organiser à l'échelle de toute la Vallée. Les comités d'autodéfense affrontent le Sentier et ils les liquident tous. C'est comme ça que se termine la lutte, mais qui l'a financée ? La coca. Pour cela, l'État a une dette sociale immense envers le VRAE parce que le rôle qu'aurait dû assumer l'État, ce sont les agriculteurs du VRAE qui l'ont tenu ».

Ce récit commun construit et entretenu par les dirigeants des organisations sociales est également largement perceptible dans les discours quotidiens des habitants de la Vallée (Ferreira 2016; Heuser 2017a; Vizcarra Castillo 2018a). Loin de se limiter à une activité économique, la culture de coca s'est glissée et enserrée dans une reconstruction identitaire et mémorielle à la suite du conflit armé. Pour Elizabeth Jelin (2017), les processus de violence ont pour effet de ne faire retenir et de ne valoriser que certains faits passés qui servent de points d'ancrage à la construction d'identités individuelles et collectives au moment de la sortie de conflit. Au VRAEM, la culture de coca apparaît clairement comme l'un de ces points d'ancrage. Elle est mobilisée pour consolider une mémoire collective et passer outre les tensions et les positionnements ambigus que chacun a pu avoir pendant le conflit armé. Contrairement au Tropique de Cochabamba, le passé violent a accentué un

rapport à la coca qui ne renvoyait pas seulement à une subsistance alimentaire et économique, mais qui faisait également référence au rapport à la protection de soi, de son corps et de sa survie.

Cultiver de la coca ou même avoir travaillé dans la transformation de drogues est aujourd'hui beaucoup moins inavouable que d'avoir collaboré avec la guérilla du Sentier lumineux. Cela a été le cas de « Furia ». Selon ses amis proches, Furia faisait partie du Sentier lumineux avant d'être membre puis commandant civil des groupes d'autodéfense. Au moment de sa capture, la vie lui avait été laissée sauve en échange de sa collaboration contre ses anciens camarades. Mais à l'épreuve de l'entretien, Furia n'a pas voulu mentionner son passage au Sentier lumineux. À la place, il a préféré se présenter comme un migrant attiré par l'économie de la drogue, dans laquelle il a dit avoir travaillé. Ce type d'évitement a été commun dans l'enquête de terrain. Si les commandants civils ou les habitants se plaisent à rappeler les combats contre « la subversion », personne n'ose mentionner un éventuel passage de gré ou de force par la guérilla. Ces faits restent profondément tabous, et peuvent être utilisés à des fins de dépréciations sur la scène publique. À l'inverse, les activités illicites de transformation de la coca le sont beaucoup moins. Bien que secrètes, ces activités de narcotrafic ne sont pas sans générer certains fantasmes et une facilité d'ascension économique et sociale en plus des vertus virilistes qui leur sont prêtées. Mais surtout, ces activités de narcotrafic offrent une certaine compatibilité et cohérence avec ce récit mémoriel construit à la sortie du conflit, par lequel les agriculteurs et habitants se sont organisés et ont pacifié la Vallée grâce à la coca et son économie illicite.

*« Marches du sacrifice » pour « la coca ou la mort » : les mobilisations comme espace de résonance d'une mémoire régionale*

La récurrence d'un récit associant coca et conflit armé plus de vingt ans après les derniers affrontements entre civils et guérillas peut paraître étonnante, mais c'est aussi parce que la mémoire régionale a été actualisée dans d'importantes mobilisations sociales, notamment au début des années 2000. Cette période a en effet constitué une étape charnière au VRAEM. Après avoir connu une chute drastique en 1994, le prix de la coca était peu à peu remonté et avec lui, l'augmentation des cultures. Les plans de développement alternatif, mis en œuvre depuis 1995 étaient alors de plus en plus critiqués, autant de la part des agriculteurs qui devenaient de plus en plus réticents à laisser la coca que de la part des pouvoirs publics, pour qui les résultats en termes de réduction des cultures étaient trop modestes (Durand Guevara 2005). En conséquence, l'éradication des plantations de coca au VRAEM a été débattue durant le gouvernement de transition de

Valentín Paniagua (2000-2001) puis celui d’Alejandro Toledo (2001-2006). Peu avant, la sortie prématurée d’Alberto Fujimori de la présidence en 2000 a porté un coup aux dirigeants de la Fédération des producteurs agricoles du VRAE (FEPAVRAE), dont l’assise reposait sur les réseaux clientélares du pouvoir en place (Crabtree 2000; Durand Guevara 2005).

Face aux menaces d’éradication et à l’obstruction des canaux d’intermédiation politique, des mobilisations de protestation ont commencé à avoir lieu. En 2001, une première « marche du sacrifice » a été organisée. Partis du VRAEM, les manifestants ont rejoint à pied la ville d’Ayacucho, située à 200 km. La dimension sacrificielle de la marche renvoyait alors à l’effort physique consenti par les manifestants (Durand Guevara 2008), mais s’inscrivait aussi en rappel des sacrifices consentis par les habitants durant le conflit armé. Dans les manifestations, le slogan « la coca ou la mort » marquait une opposition claire à de possibles éradications de culture de coca, mais aussi à tout projet visant une diminution graduelle et concertée des cultures en échange de projets de développement, comme entendait la mettre en œuvre le gouvernement d’Alejandro Toledo (Durand Guevara 2008).

En 2003, la Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou (CONPACCP) a été créée. Elle avait pour but de réunir l’ensemble des organisations des régions productrices du pays. Dès lors, des actions protestataires de défense de coca ont commencé à émerger de manière coordonnée à l’échelle nationale (Durand Guevara 2008; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014). Cette même année, une nouvelle « marche du sacrifice » a été organisée à Lima pour protester contre l’incarcération de l’ex-secrétaire adjoint de la FEPAVRAE et secrétaire général de la CONPACCP, Virgilio Reyes (voir plus bas). Pour mobiliser ses forces vives dans les mobilisations, la FEPAVRAE s’appuyait sur le tissu organisationnel hérité du conflit armé, par lequel les organisations et autorités communales (comité d’autodéfense, club des mères, lieutenants-gouverneurs, agents municipaux etc...) étaient chargées réguler la vie sociale (voir chapitre 1). Ces organisations ont alors servi de relais de mobilisations pour envoyer les habitants défendre la culture de coca (Durand Guevara 2008).

### *L’invention d’une coca sacrée et ancestrale : entre fermeture nationale et retraduction des autorités locales*

Comme au Tropic de Cochabamba, les dirigeants du VRAEM ont tenté lors des mobilisations de rattacher la défense de la coca à la défense des droits des peuples autochtones, en s’inspirant des succès électoraux et de la popularité grandissante d’Evo

Morales<sup>1</sup>. Ce cadrage n'était par ailleurs pas en désaccord avec les caractéristiques socio-ethniques des habitants du VRAEM. Pour la plupart provenant des hauteurs du département d'Ayacucho et parlant aussi bien quechua qu'espagnol, beaucoup consommaient déjà régulièrement la feuille de coca par mastication avant de migrer, et les manifestations n'ont fait que renforcer la possibilité de mobiliser ce cadrage (Pino 1996). Certains dirigeants régionaux l'ont alors largement mobilisé. Affublé de son traditionnel *ch'ullu*<sup>2</sup>, Virgilio Reyes, secrétaire général de la Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou (CONPACCP) et figure de proue des manifestations au VRAEM, avait pour habitude d'arranger ses troupes lors de discours mélangeant quechua et castillan (Durand Guevara 2008; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014). L'affirmation de l'identité autochtone de la coca du VRAEM et de ses habitants transpirait également dans ses discours publics ou entretiens :

« Nous sommes autochtones et nous nous inscrivons dans le grand projet de la nation quechua. Nous œuvrons pour retrouver nos valeurs culturelles. Nous sommes des cultures vivantes. Ma culture est un mélange de quechua et d'asháninka et c'est notre devoir moral que de défendre ça. En tant qu'organisations *cocaleras*, nous faisons partie de ce projet. Nous sommes des paysans autochtones, nous cultivons la coca de nos ancêtres, et nous devons nous faire respecter ».

Virgilio Reyes, cité par Anahí Durand Guevara (2008, 89)

Néanmoins, ce cadrage cherchant à rattacher à la coca à des cultures autochtones et ancestrales s'est confronté à plusieurs obstacles, liés à sa difficile mobilisation au-delà du VRAEM. Contrairement à la Bolivie, les espaces d'échange entre les différentes organisations sociales péruviennes étaient encore peu nombreux à la sortie du conflit armé et du fujimorisme. Les confédérations nationales paysannes telles que la Confédération paysanne du Pérou (CPP) ou la Confédération nationale agraire (CNA) avaient un ancrage social et territorial bien plus limité que leurs homologues boliviennes (CSUTCB<sup>3</sup>, CSCB<sup>4</sup>, CIDOB<sup>5</sup>, CONAMAQ<sup>6</sup>) et n'avaient pas la capacité de réunir l'ensemble des organisations rurales péruviennes dont les structures ont été profondément modifiées par le conflit armé, la répression étatique à toute forme d'organisation collective, et les politiques néolibérales (Remy 1994; Diez 2001; Burt 2007; Durand Guevara 2014). Contrairement à leurs

---

<sup>1</sup> Cette inspiration prend en partie sa source dans une rencontre entre Evo Morales et les dirigeants de la FEPAVRAE à Andahuaylas en 2002 (van Dun 2009)

<sup>2</sup> Bonnet péruvien communément porté dans les Andes.

<sup>3</sup> Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie.

<sup>4</sup> Confédération syndicale des colonisateurs de Bolivie.

<sup>5</sup> Confédération des peuples indigènes de l'Orient bolivien.

<sup>6</sup> Conseil national des ayllus y markas du Qullasuyu.

homologues du Tropic, les dirigeants de la FEPAVRAE, n'ont que très peu fréquenté les rencontres et événements internationaux<sup>1</sup>.

Preuve de la rareté des ponts existants entre les organisations au niveau international et national, le projet de formation de la CONPACCP n'a dans un premier pas été à l'initiative des organisations sociales régionales de production de coca, mais bien de DEVIDA - commission dépendante du Conseil des ministres chargée de la mise en place des politiques antidrogues -, qui cherchait au début des années 2000 un espace d'intermédiation avec les cultivateurs nationaux (van Dun 2009). Or malgré la formation de la CONPACCP en 2003, les alliances entre les régions productrices sont restées fragiles, même en période de mobilisations (Durand Guevara 2008; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014). Elles se sont surtout matérialisées entre les zones de production illégales du VRAEM et du Haut-Huallaga. Les autres zones de production, et particulièrement les zones légales de production comme la Convención, ne se sont investies que de façon sporadique (Durand Guevara 2008; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014). Mais surtout, la FEPAVRAE et ses représentants parvenaient difficilement à trouver des alliances avec d'autres organisations susceptibles de porter également la défense des droits des peuples autochtones. Hormis quelques contacts situés à Lima<sup>2</sup>, le mouvement n'est pas arrivé à s'étendre et à mettre la coca au cœur de revendications intersectorielles du pays (Durand Guevara 2008; 2014). Enfin, à l'inverse du cas bolivien, aucune institution étatique ou instrument d'action publique ne faisait prévaloir l'enjeu de la défense des droits des peuples autochtones malgré la ratification de la convention 169 de l'OIT\* par le Pérou en 1993 (Yashar 2005).

Cette incapacité à se poser à la jonction de luttes nationales trouve également sa source dans la répression des mobilisations sociales. Selon Mirella van Dun (2009), « les médias nationaux, les politiciens et les directeurs des institutions antidrogues ont contribué à décrire le discours de la CONPACCP comme étant violent, et dont le leadership incombait à une branche radicale qui tentait de créer un narco-État » (van Dun 2009, p. 217). Dans un contexte national marqué par la sortie de conflit armé, les mobilisations provenant de régions où se trouvaient les dernières factions du Sentier lumineux<sup>3</sup> comme

---

<sup>1</sup> Ce fait tient aussi de l'important turn-over des dirigeants *cocaleros* péruviens et de la faible transmission de contacts et de savoir-faire au sein de ces organisations (van Dun 2009). Selon moi, ces modalités tiennent pour beaucoup aux dynamiques de saisie entrepreneuriale à laquelle se plient les dirigeants, qui n'ont que peu d'incitations à s'échanger leurs carnets d'adresses entre eux (voir chapitre 4).

<sup>2</sup> On trouve parmi eux la présence de plusieurs universitaires, autodénommés « les diables » pour prendre la défense des cultivateurs dans leurs publications (Cabieses et al. 2007), ainsi que quelques réseaux militants.

<sup>3</sup> Au Haut-Huallaga, des factions du Sentier lumineux ont été actives jusqu'en 2011 et la chute du « Camarade Artemio » (Heuser 2017a)

le VRAEM et le Haut-Huallaga ont fait ressortir les réflexes répressifs qui prévalaient durant la période fujimoriste, en assignant par moments les cultivateurs à des « narcoterroristes »<sup>1</sup>. En 2003, l'arrestation du secrétaire général de la CONPACCP et principal leader du VRAEM, accusé de diverses charges plus ou moins liées aux événements protestataires<sup>2</sup> était symptomatique de cette répression de l'action collective (van Dun 2009; Durand Ochoa 2014; Durand Guevara 2014). Selon les cultivateurs de coca nationaux, le secrétaire général de la CONPACCP est ainsi devenu le « premier prisonnier politique du gouvernement démocratique de Toledo » (van Dun 2009, p. 212).

Même si la FEPAVRAE est difficilement parvenue à faire de la coca le catalyseur de revendications identitaires autochtones comme ont pu le faire les dirigeants du Tropicque de Cochabamba en Bolivie, l'invention de son caractère sacré et ancestral a été néanmoins traduite à l'échelle locale et régionale, à la fois par les dirigeants de la Fédération agricole mais également par les municipalités. Par exemple, la municipalité de Pichari et son maire, Joaquín Dipas, auto-proclamé cultivateur de coca et proche des dirigeants de la FEPAVRAE<sup>3</sup>, ont œuvré pour valoriser la feuille de coca dans l'espace public et ainsi retourner le stigmate identifiant le VRAEM à une région en proie à la violence et au narcotrafic. En 2005, la place principale de Pichari a été réaménagée, avec l'érection de feuilles de coca de deux mètres en pierre sur lesquelles on peut lire des inscriptions telles que « présence millénaire asháninka », « vive la feuille de coca, gagne-pain des pauvres » ou encore « Pichari, bastion de la pacification » (Vizcarra Castillo 2018b, 8-9) qui rappellent à la fois l'héritage historique autochtone du lieu<sup>4</sup>, la mémoire du conflit armé, mais aussi l'importance économique de la coca. La ville de Pichari a également pris pour mascotte et logo *Coca K'intu*, un personnage vert affublé d'une tunique au couleur de la *wiphala* et ayant des feuilles de coca en guise de mains. Enfin, le festival international de la feuille de coca, qui a lieu tous les ans au début du mois d'août depuis 2005, réunit plusieurs exposants et propose certaines activités autour de la feuille de coca. Il est conjointement organisé par la municipalité, la FEPAVRAE et la CONPACCP (Vizcarra Castillo 2018b). L'espace public et les événements festifs permettent de donner une force symbolique à la coca, mais

---

<sup>1</sup> Ces propos ont été tenus par le Premier ministre péruvien lors de la « marche du sacrifice » de 2003 (van Dun 2009, 221)

<sup>2</sup> Arrêté en février 2003, Virgilio Reyes a été accusé de soutien aux activités terroristes, perturbation des élections, séquestration de journalistes, vols, et violence domestique par le chef de la police nationale et le ministre de l'Intérieur au moment de son arrestation. Quelques jours plus tard, le ministre de l'Intérieur est revenu sur la charge de soutien aux activités terroristes, affirmant qu'elle était mauvaise. En 2004, Virgilio Reyes a été condamné à 10 ans de prison.

<sup>3</sup> Cette proximité lui a par ailleurs valu d'être épargné par la nomination de néo-candidats lancés par la FEPAVRAE pour les élections de 2006 et d'être ainsi réélu avec plus de 70% des voix dans son district.

<sup>4</sup> La présence asháninka renvoie ici aux populations autochtones du même nom dans le district.



permettent également aux maires de se distancier des politiques nationales d'éradications des champs de coca (Vizcarra Castillo 2017).

Cet exemple montre bien que la construction de la symbolique n'est pas propre au mouvement, mais se réalise à partir de ressources et des entités légitimatrices disponibles. Aux élections municipales de 2006, la FEPAVRAE a proposé différents candidats issus de ses rangs autour du parti régional *Kuska Perú* en alliance avec le parti national *Qatun Tarpuy*. Cinq municipalités<sup>1</sup> ont ainsi été gagnées par des dirigeants de la fédération agricole, qui ont pour la plupart cherché à valoriser symboliquement la feuille de coca à l'échelle régionale. Malgré cet appui, face à l'incapacité de politiser l'enjeu de la coca autour de l'autochtonie au niveau national, la défense de la coca au VRAEM s'est par conséquent repliée sur l'enjeu du conflit armé (qui ne s'est jamais effacé) et celui du développement, plus recevable auprès des pouvoirs publics à partir de 2006.

### *Défendre la coca pour défendre le développement*

La connotation identitaire de la coca renvoie également une dimension matérielle. Pour beaucoup d'agriculteurs du VRAEM, comme au Tropique, la coca s'apparente avant tout à un moyen de subsistance économique pouvant potentiellement générer du développement. Le registre de la survie économique s'entend certes au sein des fédérations agricoles et dans les cadrages légitimateurs de défense de la coca, mais il l'est également tout autant chez les habitants. Pour ces derniers, la culture de la coca renvoie à une expérience quotidienne permettant de générer une plus-value suffisante pour l'acquisition de biens matériels et de services basiques, ce que les autres cultures licites ne permettent pas nécessairement, même lorsqu'elles sont soutenues par des plans de développement. Le dicton commun qu'avait énoncé Chavo lors de ma première rencontre avec lui, « ici nous vivons tous directement ou indirectement de la coca » (voir introduction), renvoie précisément au soutien économique que représente la culture de coca pour les habitants de la Vallée, qu'ils cultivent ou non. La circularité de l'économie de la coca est par ailleurs largement intégrée par la plupart des acteurs locaux qui évoquent régulièrement les souvenirs du traumatisme de la chute du prix de la coca en 1994-1995, ayant causée d'importantes migrations vers les villes, ou à l'inverse le commerce florissant de ses dérivées illicites au début des années 2000 qui avait complètement dollarisée l'économie de la Vallée.

La subsistance économique issue de la culture de la coca est parfois plus recevable pour les habitants de la Vallée que les discours des dirigeants portant sur la défense des

---

<sup>1</sup> Llochegua, Sivia, Santa Rosa, Anco et Ayna.

droits des peuples autochtones, qui ne trouvent que peu d'écho sur la scène nationale. Pour cela, les dirigeants de la FEPAVRAE ont hybridé leurs discours pour intégrer la coca au développement économique régional, mais aussi en reconnaissant au fil du temps les problèmes qu'elle engendre. Ancien membre de la FEPAVRAE investi par la fédération pour les élections municipales de 2006, Telesforo Ochoa Taguada a été réélu aux élections de 2014 dans la municipalité de Santa Rosa :

« Il faudrait bombarder le VRAEM avec des investissements. Pas avec des bombes, ni des armes ou des munitions. Il ne faut pas des barbelés, mais il faut bombarder avec des investissements, du budget, de l'argent. Pourquoi ? Pour que les gens puissent se consacrer à des produits licites et peut-être pas à la coca. Et puis le gouvernement doit nous aider à obtenir des parcelles plus grandes pour que chacun puisse semer ses produits. Parce qu'ici au VRAEM, il y a des milliers de petites exploitations. Ils ont des terrains très petits. »

La concession d'un éventuel problème de la culture de coca au VRAEM sert à rappeler son importance économique et l'effort presque guerrier (« bombarder ») qu'il faut consentir pour parvenir à son remplacement sans violence et sans éradications. Le glissement du registre discursif de « la coca ou la mort » à celui d'une demande d'investissements n'échappe pas aux stratégies d'extraversion des dirigeants de la FEPAVRAE. À partir de 2006, certains dirigeants de la fédération ont occupé des fonctions électives, notamment dans les mairies, et ont ainsi pu se faire plus facilement les intermédiaires du développement régional au moment où était mis en œuvre le premier plan VRAE, ce qui les poussa à avoir une position beaucoup plus nuancée et moins contestataire.

Ce changement témoigne également de la capacité de la fédération à pouvoir s'adapter à des registres jugés acceptables par les pouvoirs publics. Celui du développement est en l'occurrence largement accepté par l'ensemble des acteurs et est, comme je l'ai montré dans le premier chapitre, présenté comme un excellent remède à la manne illicite. Face à un espace national peu sensible aux revendications autochtones, l'incapacité de la FEPAVRAE à investir des candidats hors de son bastion régional et le progressif essoufflement du cadrage du conflit armé, la défense du développement a été un thème suffisamment consensuel pour entamer un dialogue avec les pouvoirs publics. En plus d'être recevable par les habitants, la demande de politiques de développement permettait aussi aux dirigeants du VRAEM de se prémunir des critiques qui présentent les habitants du VRAEM comme rétifs à toute intervention ou présence de l'État et ainsi forcer son intervention par des mesures répressives et l'éradication de la coca.

\*\*\*\*\*

Les réinventions symboliques de la culture de coca sont plurielles et prennent racine dans les transformations d'économie politique des territoires dans lesquels elles s'inscrivent. Au Tropic de Cochabamba, la militarisation, les éradications des champs de coca et les humiliations éprouvées par les cultivateurs ont contribué à solidifier les bases de l'organisation syndicale au niveau régional pour défendre la culture de coca comme un moyen de subsistance économique, mais également comme un élément essentiel de traditions et de cultures autochtones millénaires. Bien que ces cadrages et associations soient plus ou moins forts selon les époques, ils ne sont pas mutuellement exclusifs et coexistent encore aujourd'hui. Il en va de même au VRAEM, où la coca puise sa légitimité autant dans la réappropriation mémorielle du conflit armé que dans la subsistance économique qu'elle offre à ses habitants.

Si cette invention de la tradition n'est pas linéaire dans le temps et fait coexister plusieurs cadrages, certains d'entre eux s'imposent mieux que d'autres. C'est le cas de la défense des droits des peuples autochtones, qui est devenu un marqueur identitaire beaucoup plus saillant pour la coca du Tropic que celle du VRAEM. Pourtant, ces deux régions concentrent une composition sociodémographique similaire puisque leurs habitants sont essentiellement des paysans autochtones quechuas originaires des Andes, récemment incorporés aux États bolivien et péruvien par des réformes agraires de la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette variation souligne le caractère relationnel de la formation identitaire. La construction symbolique de celle-ci ne se fait pas juste par des mécanismes d'appropriation mémorielle de l'histoire, elle s'appuie également sur des entités légitimatrices.

Ces entités peuvent être d'autres mouvements sociaux qui donnent une résonance à l'identité symbolique de la coca. Cela a été le cas au Tropic où les dirigeants ont pu s'appuyer sur une tradition autochtone en partie déjà inventée dans l'espace national par les kataristes dans les confédérations nationales (particulièrement la CSUTCB). Au Pérou, les dirigeants de la FEPAVRAE n'ont pas trouvé pas des réseaux transcommunautaires nationaux aussi unifiés et encore moins autour de la question des droits et revendications autochtones. L'inspiration autochtoniste au VRAEM provient d'ailleurs davantage de la performance du modèle bolivien que d'organisations péruviennes (Durand Guevara 2008; van Dun 2009). Les institutions étatiques peuvent également se constituer en point d'appui permettant de légitimer un cadrage. En ce sens, il est certain que les succès électoraux du MAS en Bolivie aux niveaux locaux et surtout nationaux ont constitué une ressource plus importante que les mairies gagnées au VRAEM en 2006. Cependant, l'association de la feuille du coca du Tropic à la défense des droits des peuples autochtones a été aussi permise par sa mise à l'agenda dès les années 1990 par l'État bolivien, qui a mis en œuvre

des instruments d'action publique favorisant la participation des populations autochtones. À l'inverse, aucun gouvernement n'a mis à l'agenda la défense des droits des peuples autochtones au Pérou<sup>1</sup>, ce qui a rendu les revendications de la FEPAVRAE difficilement recevables. C'est aussi pour cette raison que la coca a été davantage associée au développement au VRAEM, plus consensuel et mieux accepté des pouvoirs publics. Cette composante existe également au Tropic, mais elle a été moins saillante lorsque les habitants et les organisations ont perçu que la stratégie électorale pouvait porter ses fruits.

La tradition inventée de la culture de coca et ses diverses connotations liées à l'autochtonie, la subsistance, le développement, ou le conflit armé, ont contribué à en faire donc une *manne symbolique* qui confère une certaine légitimité politique. Celle-ci est sûrement plus perceptible électoral où le succès électoral a été constant depuis le milieu des années 1990 pour les cultivateurs de coca. Même si moins visible, la symbolique de la culture de coca au VRAEM semble tout autant avoir constitué une légitimité pour la FEPAVRAE et ses dirigeants, qui ont pu également se reconvertir dans le champ politique.

---

<sup>1</sup> Exception faite du droit de consultation préalable des populations autochtones, qui a été reconnu en 2011 sous le gouvernement d'Ollanta Humala. Pour une discussion de cette loi, voir Stéphanie Rousseau (2012).

## 2. L'invention d'un gouvernement de la coca

Les formes d'invention de la coca ne se limitent pas à la construction d'une dimension symbolique. Les identités se construisent également par des pratiques d'invention qui visent à gouverner et influencer l'économie politique des territoires. En cela, explorer la continuité entre inventions symboliques et pratiques de gouvernement sur l'économie de la coca enrichie la réflexion proposée par Karl Polanyi sur les dynamiques d'enchâssement de l'économie dans le social (Polanyi 1983), en montrant qu'elles s'appuient sur des registres identitaires et moraux forts, que prétendait justement remettre au cœur de l'analyse Edward P. Thompson (1971) au travers du concept d'économie morale<sup>1</sup>. Il s'agit donc ici d'étudier les traditions inventées des organisations sociales pour réguler l'accès aux ressources au Tropic et au VRAEM. Pour Jesse C. Ribot et Nancy Lee Peluso, l'étude des « mécanismes d'accès » permet de saisir comment les ressources comme la coca et ses dérivés peuvent être enchâssées dans l'économie politique des territoires, marquée par des relations de coopération et de conflits qui peuvent aussi bien être légales qu'illégales (Ribot et Peluso 2003). Cette section propose d'explorer le travail d'invention des organisations sociales pour réguler l'accès aux activités liées au complexe coca-cocaïne en portant un regard sur les interactions avec les acteurs étatiques, et aux éventuelles décharges de l'État.

Ce détour permet de montrer alors que les traditions inventées de la coca débouchent sur différentes formes d'encadrement et de distribution du droit à la production de coca. Au Tropic de Cochabamba, il s'agit d'une manne intégrée à l'État bolivien. En ayant la possibilité de définir les modalités d'accès à la culture de coca via une décharge partielle de l'État du contrôle de la coca, les syndicats du Tropic peuvent distribuer le droit de production sur des bases morales liées à la subsistance et à l'accomplissement de « la fonction sociale » des cultivateurs affiliés. Au VRAEM, la culture de la coca n'est pas encadrée par l'État par l'intermédiaire des organisations sociales. Ces dernières tolèrent et défendent cette activité en l'ancrant dans un consensus populaire lié à la subsistance, ce qui leur confère une certaine légitimité. Il s'agit par conséquent d'une manne enclavée du contrôle étatique. Pour démontrer ce point, je reviens premièrement sur les tentatives de dissociation des activités licites et illicites par les organisations sociales, puis

---

<sup>1</sup> Même si contrairement à James C. Scott, Edward P. Thompson ne se réfère pas à Karl Polanyi pour définir le concept, son affinité est manifeste selon Johanna Siméant (2010). Pour une discussion de cette littérature sur l'enjeu de la coca et des mobilisations, voir Romain Busnel (2017a).

deuxièmement sur l'analyse des mécanismes d'encadrement de culture et de commercialisation de la coca, ainsi que des ressorts moraux qui les sous-tendent.

### **« La coca n'est pas la cocaïne » : stratégies de (non-)dissociation des activités licites et illicites**

#### *Le narcotrafic, activité invisible et secrète au Tropic de Cochabamba*

Au Tropic de Cochabamba, la production de dérivés illicites de la coca tels que la pâte ou le chlorhydrate de cocaïne demeure taboue dans les villages et n'est presque jamais exposée en assemblée publique. Dans mes entretiens, les personnes interrogées prenaient soin de ne mentionner que la culture de feuille de coca et non la production de ses dérivés, qui ne surgissait que très rarement. Les langues pouvaient se délier plus facilement pour ceux qui avaient connu la période des régimes militaires, la vente de pâte de cocaïne à l'air libre au marché de Shinahota entre la fin des années 1970 et début des années 1980<sup>1</sup>, mais leurs récits et souvenirs se faisaient généralement plus discrets à mesure que les années avançaient. Je ne pense pas qu'on essayait de me cacher les choses pour autant. Edwin, qui avait pourtant grandi toute sa vie à Villa Fatima, et de qui j'étais devenu proche, s'interrogeait lui aussi régulièrement sur la destination de sa coca. Bien sûr, il avait entendu ici et là quelques histoires, mais celles-ci ressemblaient finalement peu à l'imaginaire que l'on peut se faire d'une région dont la majorité de l'économie alimente le narcotrafic. Après avoir passé près de trois mois dans la région et face à ma difficulté à cerner le phénomène, j'ai abordé le sujet avec Fabricio, le fils d'Oscar. J'ai alors partagé avec lui mon intention de consulter les archives judiciaires de Villa Tunari, la municipalité dont dépend le village de Llaqtamayu, pour trouver la façon dont les cas de transformation étaient traités par la justice. « À mon avis, tu ne trouveras rien là-bas, tout se règle en interne (*internamente*) », m'a-t-il répondu.

Comme la plupart des activités se déroulant sur le territoire communal, les institutions publiques et étatiques ne régulent qu'une faible partie des cas de production de substances illicites. Souvent, elles n'interviennent qu'en dernier recours à la demande des habitants et des représentants des syndicats qui cherchent généralement plutôt à s'en prémunir. Selon Manuel Santana, le secrétaire général de la centrale de Villa Fatima, c'est dans ce but que les syndicats ont commencé à refermer l'accès aux activités illicites sur les territoires communaux :

---

<sup>1</sup> Ces faits sont également rapportés dans les nombreuses monographies consacrées au Tropic (Andreotti 2003; Salazar Ortuño 2009; Grisaffi 2019).

- Au sein de l'organisation (*orgánicamente*), on a décidé de ne plus piétiner<sup>1</sup> de coca dans nos secteurs.

- *Et ça, ça a été décidé quand ?*

- Depuis... depuis l'année 1992, c'est totalement interdit. Pour te dire, si un camarade est impliqué, par exemple on trouve chez mes voisins un puits de macération, ils [les éradicateurs] nous coupent la coca jusque là-bas [*il montre du doigt l'extrémité de son champ*], 500 mètres à la ronde. 500 mètres, c'est à peu près 10 à 15 personnes. Qui en pâtit ? La famille. La production de la coca, c'est le gagne-pain de la famille. Donc pour éviter les malentendus, il vaut mieux que personne ne la travaille. Celui qui veut faire ses choses, qu'il fasse acheminer sa coca là-bas, loin.

À cette époque, la résolution de la fédération Carrasco Tropical visait alors initialement à défendre l'économie familiale et le voisinage du syndicat, qui était automatiquement sanctionné par l'éradication totale des cultures lors des venues des militaires. Mais pour Marcio, paysan arrivé en 1978 au Tropic et désormais installé à quelques kilomètres de Manuel Santana, cette mesure relève davantage d'une décision politique :

« Ah ça... ils sont venus, ils ont fait leurs réunions pour ne pas qu'on lie les *cocaleros* aux narcotrafiquants. Comme Evo disait, tu vois ? Pour ne pas être des narcopoliticiens, des *narcococaleros*, narcosindicalistes... C'est comme ça qu'on nous appelait, tu sais. [...] Tout le temps. Pour qu'ils ne lient plus narcotrafic et syndicalisme, on a dû s'en éloigner. »

La séparation d'activités considérées licites, comme la production de coca (pourtant illégale en 1992), « le gagne-pain de la famille », de celles illicites telles que la transformation en pâte de cocaïne, permettait à la fois de protéger les intérêts communaux, mais également de se légitimer vis-à-vis d'entités extérieures pour se démarquer du stigmate du narcotrafic (Grisaffi 2019). Comme mentionné précédemment, la dissociation des activités licites et illicites sur les territoires syndicaux s'inscrit aussi dans le cadrage de la défense des droits des peuples autochtones, qui inclut notamment le respect des us et coutumes, à partir desquels les cultivateurs réclament le droit à produire la coca. Par l'émission de résolution à usage interne, les fédérations ont alors commencé à sanctionner les activités considérées illégitimes et en se faisant l'écho des déclarations bien connues telles que « la coca n'est pas la cocaïne » ou encore « coca oui, cocaïne non » avant même l'autorisation légale du cato\* en 2004, son élargissement en 2006 et sa légalisation en 2017.

Encore aujourd'hui, les travaux dans les puits de macération sur les territoires syndicaux sont durement sanctionnés. Lors d'un entretien avec le secrétaire général de la centrale de Llaqtamayu, notre conversation a été interrompue par un appel téléphonique.

---

<sup>1</sup> Par piétinement, Manuel Santana se réfère au travail dans les puits de macération.

Don Hector<sup>1</sup> était sollicité et consulté par le dirigeant de son syndicat. À mesure que j'écoutais Don Hector parler sur un ton grave de « cato rouge\* », « 2 000 dollars d'amende », ou encore asséner « on ne peut pas permettre ça », j'ai compris qu'un puits de macération venait d'être découvert dans son syndicat. À la fin de son appel, il m'a expliqué,

« Maintenant il y a un travail de conscientisation pour ne pas faire de narcotraffic. La faible éducation reçue fait que c'est l'organisation qui fait prendre conscience aux familles paysannes que nous ne devons pas faire de narcotraffic. Dans la communauté ou le syndicat, on a mis une amende de 2000 dollars américains pour ne pas faire du narcotraffic, pour ne pas le permettre »

En principe, le syndicat de Don Hector aurait dû aviser UDESTRO<sup>2</sup> pour que l'affilié ayant commis l'infraction se voie suspendre sa parcelle de coca autorisée, ce qu'on appelle un « cato rouge\* ». En pratique, comme l'a dit Fabricio, les cas comme celui du syndicat de Don Hector sont réglés « en interne » et ne sont relayés à l'extérieur qu'en cas de conflit, ce qui montre bien que la régulation des activités illicites sur le territoire communal se fait sans aviser les autorités étatiques.

Il est pourtant naïf d'affirmer qu'il n'y a pas de narcotraffic au Tropique de Cochabamba. Même s'il est vrai qu'une bonne partie des activités de transformation ne se déroulent plus sur les territoires syndicaux, elles ont toujours lieu dans leurs alentours, le plus souvent sur des territoires interdits à la colonisation comme les « zones vertes », les parcs naturels, les terrains publics, les territoires communautaires d'origine (TCO) comme le TIPNIS ou encore en-dehors du Tropique<sup>3</sup>. On observe parfois quelques miettes de ces activités au Tropique le long de la route entre Cochabamba et Santa Cruz. Sous certains ponts, on peut par moments voir passer sur les rivières menant à des zones reculées des barques chargées de sacs de coca\*, dont chacun semble s'entendre sur le fait qu'elles soient destinées au maquis (*monte*) et au narcotraffic (*pichicata\**). Enfin, quelques syndicats, cependant largement minoritaires, définissent des régimes d'exception. Esteban, âgé de 19 ans, est secrétaire général d'un syndicat local du Tropique. Il a déjà travaillé plusieurs fois dans des puits de macération situés dans son village. Le propriétaire est connu et ses activités sont tolérées, car selon Esteban, « il a demandé la permission » et doit par conséquent s'acquitter d'une taxe de 200 dollars US par mois au syndicat, généralement consignée dans le livre d'actes\* sous forme une « donation ». Comme deux ou trois autres

---

<sup>1</sup> Le titre « Don » a été apposé aux personnes qui avaient une certaine reconnaissance dans leurs villages et qui étaient désignés par ce titre.

<sup>2</sup> Unité de développement du Tropique de Cochabamba.

<sup>3</sup> Il semble en effet qu'avec la plus importante commercialisation de la coca du Tropique, les activités de narcotraffic se soient déplacées dans des régions alentour, comme au TIPNIS ou dans les vallées du département de Cochabamba.



syndicats de sa centrale<sup>1</sup>, le syndicat d'Esteban est connu par les habitants proches pour tolérer ce type d'activités régulées à la marge par ce système d'impôts informels (Dewey 2018). Néanmoins, ces activités de narcotrafic sont loin d'être généralisées et ne se donnent que très rarement, seulement une à deux journées tous les deux ou trois mois.

Ainsi, les traditions inventées autour de l'accès aux activités licites et illicites au Tropique ont fait en sorte que comme dans les discours prononcés dans les espaces nationaux et internationaux, la coca soit globalement dissociée de ses dérivés illicites. En conséquence et à quelques exceptions près, les rentes illicites ne constituent pas pour les syndicats du Tropique une manne généralisée à l'échelle régionale.

« Ici, la coca va au puits » : la faible dissociation de la coca et du narcotrafic au VRAEM

Au VRAEM, les activités de transformation de la coca en substances illicites (pâte ou chlorhydrate de cocaïne) sont non seulement plus présentes dans les villages, mais également bien plus avouées. Lors de mon arrivée dans la région, j'ai été rapidement surpris de la facilité avec laquelle les personnes dévoilaient ces activités illicites. À la suite de mon premier entretien avec Chavo, nous avons poursuivi notre conversation autour d'un verre. Chavo m'a alors tenu des propos sur la coca qui me paraissaient parfois contradictoires et ambigus. Il disait avoir toujours cultivé de la coca, reconnaissait et saluait avec ferveur son soutien économique dans la pacification du VRAEM. Il avait également soutenu les mobilisations de la FEPAVRAE pour la défense de la feuille de coca au début des années 2000. Mais dans le même temps, Chavo se vantait d'avoir travaillé dans les puits de macération, pestait contre les personnes qui ne juraient que par cette activité et s'alarmait de la pollution des sols et des cours d'eau en raison de la monoculture de coca. Il se disait aussi préoccupé par la consommation croissante de *pitillos* - des cigarettes roulées à la pâte de cocaïne -, par la jeunesse de Pichari. Dans une lecture presque durkheimienne de la Vallée, tous ces éléments étaient pour Chavo reliés à un seul fait social aux contours néanmoins flous : la coca. J'étais alors bien loin des discours entendus lors de mon expérience bolivienne cherchant à dissocier la production de coca du narcotrafic. J'ai néanmoins tenté de soumettre un dicton que j'avais maintes fois entendu des dirigeants du Tropique à Chavo, « la coca n'est pas la cocaïne ». « Ici, la coca va au puits [de macération] », m'a-t-il répondu. Contre toutes mes attentes, ce discours était également présent dans la bouche des dirigeants. Le lendemain de ma conversation avec Chavo, j'ai rencontré un dirigeant haut placé au sein de la FEPAVRAE qui bien que très méfiant et interrogateur vis-à-vis de mon enquête de terrain, m'a avoué très clairement, « nous

---

<sup>1</sup> Une centrale regroupe généralement entre 10 et 15 syndicats.

sommes le premier producteur [au niveau national] en coca, mais aussi, pourquoi on ne le dirait pas, en pâte base de cocaïne ». Derrière les discours et les cadrages légitimateurs dévoilés auprès des institutions extérieures, les dirigeants et les habitants évoquaient assez aisément les activités illicites dans la Vallée, avec parfois les mêmes ambivalences que je retrouvais dans le discours de Chavo. Il était ainsi largement intégré et avoué que la coca était principalement destinée « au puits » et donc à la transformation en substances illicites.

Cette forte association entre culture de coca et activités de narcotrafic est à mettre en relation avec l'expérience quotidienne des habitants. Contrairement au Tropic où les activités de narcotrafic sont sanctionnées, repoussées ou mises sous secret par des autorités communales très liées avec les représentants politiques, au VRAEM les activités illicites de transformation sont beaucoup plus visibles dans les villages et sont vues et sues par les habitants et les autorités communales. Ces dernières n'interdisent pas ces activités, mais les tolèrent, y compris les comités d'autodéfense locaux, qui disposent pourtant d'une force coercitive. Ancien commandant civil, « Furia » vit à Juliaca, un village qui possède un groupe d'autodéfense actif, celui-ci ne peut simplement pas œuvrer contre le narcotrafic :

« Regarde... les CAD [comités d'autodéfense] ont pour mission trois choses : défendre contre la subversion, contre la délinquance commune et contre le narcotrafic<sup>1</sup>. Pour les deux premiers, pas de problème. Mais défendre contre le narcotrafic, ça non... Sinon n'importe qui du village serait pris. Avec tous ceux qui vivent de ça, si tu vires tous les *pozeros*<sup>2</sup>, qui est-ce qui va rester ? La seule chose où on peut intervenir, c'est s'ils collaborent avec le Sentier [lumineux]. Là oui, on peut les virer ».

L'association entre coca et activités illicites dérive donc en partie de la non-interdiction de l'exploitation des activités illicites de la part des autorités communales. Aussi semble-t-il qu'au VRAEM, la manne du narcotrafic et des activités illicites n'est pas non plus une manne pour les organisations<sup>3</sup>. Ainsi, les activités de transformation se trouvent spatialement beaucoup plus proche de la production de coca que ce qu'elles peuvent l'être au Tropic. Il ne s'agit pas ici d'une simple visibilité puisque l'intrication des activités licites et illicites marque en réalité également les opportunités d'emplois et les trajectoires sociales. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les discussions informelles<sup>4</sup> réalisées avec des personnes qui ont travaillé dans des puits de macération ou

---

<sup>1</sup> Ces fonctions décrites par Furia sont directement empruntées au Décret suprême 077-92 DE\*, qui statue le rôle des comités d'autodéfense.

<sup>2</sup> Littéralement, un « puisatier ». Le terme désigne les travailleurs dans les puits de macération.

<sup>3</sup> Même si le trop faible temps passé dans les villages n'a pas permis de vérifier cette hypothèse, il est possible que les organisations communales tolèrent ces activités, voire s'en servent pour s'autofinancer par des taxations informelles.

<sup>4</sup> Ces questions ont généralement été peu abordées dans mes entretiens enregistrés. Ces questions restaient incommodantes et les personnes interrogées se sentaient (à juste titre) plus exposées. Grande partie de ces confessions se déroulaient de fait dans des lieux plus informels où l'usage d'un

dans le transport de pâte base de cocaïne ont révélé qu'on ne fait pas une « carrière » dans un groupe criminel ou un « cartel » au VRAEM<sup>1</sup>. En réalité, la participation aux activités illicites est largement discontinuée, faite d'arrêts et de reprises en fonctions des occasions, mais également des besoins monétaires de ceux qui s'y livrent (Heuser 2017a). Toujours est-il que ces activités et opportunités d'emplois sont présentes et avec elles, les risques de répression et d'emprisonnement. Les villages des cultivateurs deviennent alors les théâtres d'opérations policières parfois brutales qui peuvent rapidement dégénérer, comme cela a été le cas à Juliaca un an avant ma venue au VRAEM. L'épisode, longuement retranscrit afin de mieux rendre compte des violences policières et des affects qu'il a suscités, m'a été raconté par Augustino, lieutenant-gouverneur du village et sa femme, Micaela :

*Augustino* : Moi je dis, si le gouvernement veut faire disparaître la coca, allez-y. En tant que *cocalero*, je suis d'accord, je peux la faire disparaître, parce que je suis déjà fatigué de la coca. Beaucoup de problèmes...

*Pourquoi ?*

*Augustino* : Parce que le gouvernement nous dit "il y a des narcotrafiquants, et ceci cela...", c'est un problème. La police vient. Il y a peu, au mois de mars, la police a tué une personne.

*Ah oui ? Un cocalero ?*

*Augustino* : Oui.

*Pourquoi ?*

*Micaela* : Je sais pour l'attaque de la police, je vais te raconter. Dix personnes et policiers sont venus attaquer, ils voulaient voler de la *merca*<sup>2</sup>, emporter de la drogue. Il pourrait y en avoir non ? Qui sait... qui pourrait travailler là-dedans ? Ils pourraient travailler ici, non ? Mais on ne le sait pas. Et donc, ils sont arrivés et ils en ont attrapé un, ils l'ont attaqué et après je ne sais comment lui a réussi à... Mais comme ils sont très unis entre eux, ils savaient que ces policiers étaient venus pour voler du narcotrafic, non ? Donc les gens, les voisins ont réagi. Et là, un paquet de policiers est arrivé par les airs, la terre...

*Augustino* : Ça a été le mois de mars. Laisse-moi parler, il est en train d'enregistrer. C'était le mois de mars, ça fait déjà un an. Nous ne sommes pas de narcotrafiquants, nous sommes des producteurs de feuille de coca. C'est très différent, mais que dit le gouvernement ? Le gouvernement nous met dans un même sac. Ce n'est pas comme ça. Je produis de la coca et c'est très bien comme ça, je ne sais rien de... La population, je ne peux pas la contrôler, je ne peux pas voir si chez les habitants il y a un narcotrafiquant ou non. Je ne suis pas de la police. Donc quand il y a eu un narcotrafiquant, la police a réussi à le savoir. Ils sont venus pour ce narcotrafiquant. Il y en avait un ici et puis sans rien dire la police est arrivée.

*Mais c'était quelqu'un du village ?*

*Augustino* : Oui, du village. La police est arrivée en civil. Et comment on peut savoir si quelqu'un est de la police quand il arrive en civil ? Donc ça crée toute une confusion. Ils sont entrés, ils l'ont chopé et celui qui s'est fait choper a crié "à l'aide, à l'aide ! Voleurs, assaillants, voleurs". Sincèrement, ça crée de la confusion auprès

---

dictaphone était peu approprié, comme dans les bars ou les boîtes de nuit, où est blanchi une partie de l'argent du narcotrafic.

<sup>1</sup> Cette remarque va dans le même sens que l'enquête réalisée au VRAEM par le *journal IDL Reporteros*, qui parle de clans familiaux plutôt que de cartels au VRAEM URL : <https://www.idl-reporteros.pe/principales-clanes-de-la-droga-en-el-vrae/>, consulté le 18 septembre 2020.

<sup>2</sup> La *merca* désigne de la pâte base de cocaïne.

des gens. Une partie des voisins, de ses amis, tous ont réagi contre les personnes armées parce qu'elles étaient en civil, c'était confus. Et après, ils étaient proches, ont entendu qu'il y avait des voleurs et ils ont commencé à s'affronter. Sauf que ce n'étaient des voleurs, mais des policiers, mais c'était confus, parce que s'ils ne viennent pas avec leurs uniformes... Qui sont nos policiers ? Nous, on peut aider les policiers, mais s'il en arrive un sans uniforme, ça déroute. Qui est-ce que ça pourrait être ? Ça peut être la subversion, ça peut être des délinquants armés, ça déroute, on ne comprend pas. Moi sincèrement, je suis une autorité d'ici, mais quand les gens ont réagi, ils l'ont fait contre ceux qui étaient en fait des policiers. Ils ont attaqué ces groupes qui étaient là pour essayer de faire sortir cet homme de là, tout en pensant qu'ils étaient des assaillants. Mais en essayant de le faire sortir, là il y a eu un affrontement. Il y a un affrontement avec des bombes, des balles...

*Micaela* : Même un hélicoptère est venu.

*Augustino* : ils venaient tout juste d'appeler des renforts.

*Qui a appelé des renforts ?*

*Augustino* : Les hommes armés de la police. Ils ont appelé des renforts à Pichari. Ils sont venus par la terre, par les airs, des hélicoptères, de nuit... à 9h, 10h de la nuit. Ouah... Ils sont venus par-là, en enfonçant les portes, en tirant ahh... Ils sont entrés ici, ils m'ont mis là, "putain, rentre chez toi ou je te tue", c'était la merde... Ça fait peur ces histoires. Mais en vrai, nous sommes là pour soutenir la police, mais il faut pouvoir savoir qui vient non ? Quand il y a des confusions comme ça, ça nous fait nous sentir mal. Plus loin, ils ont tué un des nôtres.

*Ce jour-là ?*

*Augustino* : oui, ils lui ont tiré dans le dos.

*Micaela* : Sur les maisons, ils ont aussi tiré sur les façades.

*Augustino* : Il y a des maisons comme ça, avec plein de trous.

*Mais pourquoi ils ont tiré comme ça ?*

*Augustino* : Ici, il n'y a pas de droits humains, il n'y a rien, nous sommes pauvres. Si on les dénonce, ils vont se mettre contre nous, nous menacer... Il est déjà mort, on l'a déjà enterré. Le pauvre, il n'y a rien à faire pour le moment. Là-bas, dans la maison communale, on en a un paquet, un paquet de bombes lacrymo, de douilles de balles. Un paquet... Donc vraiment tout ça, encore aujourd'hui ça nous fait peur, parce que tout c'est pour la coca.

Là encore, selon Augustino et Micaela l'intervention policière dérive directement de « la coca ». Le « problème » de la coca est directement lié par Augustino à l'intervention policière meurtrière, alors même qu'il semblerait que les raisons de la venue de la police soient liées à la présence d'un « narcotrafiquant ». La répression et la criminalisation renforcent cette intrication entre coca et narcotrafic. Augustino essaie de bien de différencier les deux, mais rappelle que « le gouvernement » les met « dans un même sac ». La répression excessive et la peur suscitée malgré les pratiques collectives de soutien développées presque instinctivement par les habitants amènent le lieutenant-gouverneur à dire qu'il veut bien renoncer à la culture de coca. Le caractère licite et légitime de la coca est dès lors mis en cause par les habitants. Résidant au village de Canarias, le lieutenant-gouverneur Genaro et sa femme Fermina, ex-représentante de la fédération au niveau de son district (CODIPA) entre 2002 et 2003, ont abandonné leur production de coca au moment de l'entrée du programme de reconversion PROVRAEM en 2015 pour y planter du cacao précisément pour cette raison :

« Réfléchis un peu. Tu viens d'arriver ici, tu veux travailler dans la coca. Ici, personne ne va t'en empêcher. Tu achètes ton terrain, tu sèmes ta coca et tu commences à faire ton business. Réfléchis, si aujourd'hui je vais semer... et c'est pour ça que nous on a arrêté, on a complètement arrêté la coca. Pourquoi ? Parce que c'est un délit, c'est un péché. Pourquoi un péché ? Si je vais fabriquer de la matière première... c'est de la matière première que je vais semer, non ? Je vais récolter de la coca et la vendre à des *pozeros*. Si je n'en sème pas... si je ne sème pas, il n'y aurait pas de drogue, il n'y aurait pas des meurtres tous les jours. Donc moi, je suis en train de fabriquer de la matière première pour tuer mon prochain. »

Pourtant, en 2002 et 2003, Genaro et surtout Fermina étaient en première ligne des manifestations pour défendre la coca. Mais des années plus tard, l'échec du mouvement à faire reconnaître le caractère légal de la coca et faire enregistrer les cultivateurs du VRAEM auprès de l'Entreprise Nationale la coca (ENACO) prévaut pour Fermina :

« eh bien, on pensait qu'avec tout ça, avec l'enregistrement au registre et tout, les *cocaleros* allaient pouvoir contrôler et faire partie de la loi de coca et livrer leur coca, non ? À ENACO tout ça, mais ça ne s'est pas passé. Pire encore, le narcotrafic a augmenté dans la *selva*. C'est ça le problème. »

Ce fait est important, car il témoigne de l'importance de l'État et du cadre juridique dans la construction légitime des pratiques. L'État n'est donc pas absent, car les acteurs s'y réfèrent constamment. Il montre aussi l'incapacité des organisations sociales du VRAEM à pouvoir se réapproprier les outils juridiques pour les retraduire dans la pratique. Les mobilisations du début des années 2000 avaient pour but de faire reconnaître légalement la culture de coca en enregistrant les cultivateurs au registre de l'ENACO. Celui-ci a été élaboré en 1978<sup>1</sup> et n'a pas été renouvelé depuis alors, empêchant alors les nouveaux arrivants de s'y inscrire. Maintes fois scandée et demandée par la FEPAVRAE et la CONPACCP, la réactualisation du registre de l'ENACO n'a néanmoins jamais eu lieu. La non-autorisation légale de la part de l'État a contribué ainsi à affaiblir la légitimité de la culture de coca.

Si on compare l'expérience du VRAEM à celle du Tropic de Cochabamba, on s'aperçoit que ce point dépasse la simple question de la définition juridique. Il est certain que l'autorisation de la culture de coca en 2004 puis sa légalisation en 2017 au Tropic de Cochabamba a participé à légitimer la feuille de coca et à dissocier sa culture des activités illicites qui demeurent condamnées, contrairement au VRAEM où les frontières entre ces différentes activités sont plus poreuses. Mais cette différence relève également des capacités des organisations sociales des deux régions à réguler et encadrer l'accès aux activités illicites. Aussi est-il difficile de parler d'une décharge intentionnelle de l'État sur

---

<sup>1</sup> En raison de l'ancienneté du registre, certains proches du producteur peuvent aller vendre la coca en lieu et place de ce dernier

cet enjeu au Tropic de Cochabamba tant les modalités de contrôle semblent davantage avoir été décidées par les fédérations syndicales plus que par l'État dès les années 1990, d'autant que leurs modalités d'application varient fortement d'un village à un autre. Cela dit, ces pratiques témoignent d'un contrôle social de proximité qui traverse l'ensemble de la communauté du Tropic, sans qu'il n'y ait nécessairement un recours aux institutions d'État pour faire respecter le cadre légal. Aussi, sans parler d'une décharge intentionnelle de l'État par des fonctions bien précises, on observe que le contrôle social s'appuie sur les imaginaires historiquement construits, qui ont cherché à séparer coca et sa transformation illicite. Au VRAEM, cette traduction d'un imaginaire dans l'économie politique est beaucoup plus complexe à mettre en œuvre pour les organisations sociales, car non seulement elles sont peu reconnues par les acteurs étatiques coercitifs – même sans éradications – mais elles répriment l'ensemble des activités associées au complexe coca-cocaïne.

## **Encadrement et contrôle de la culture de coca**

### *Mériter la coca au Tropic de Cochabamba : subsistance et dévouement pour l'organisation*

Depuis la reconnaissance du droit à produire un cato de coca\* par le gouvernement bolivien en 2004, puis l'élargissement de la surface octroyée de 3500 à 7000 hectares en 2006, le Tropic de Cochabamba a connu une importante production normative encadrant et régulant les activités liées à la coca (principalement la production et la commercialisation) sans cesse négociée entre les fédérations et les institutions comme UDESTRO (Unité de Développement du Tropic) ou la DIGCOIN (Direction générale de commercialisation et industrialisation de la feuille de coca) avant sa légalisation en 2017<sup>1</sup>. Ces normes étaient prononcées sous forme de résolutions émises par les fédérations dans le but de légitimer la production de coca du Tropic, promouvoir sa consommation dans les régions extérieures et concurrencer sa cousine des Yungas de La Paz, supposément plus douce et moins filandreuse en bouche.

Les fédérations cherchent également à inciter leurs affiliés à livrer une partie de leur coca sur le marché légal de Sacaba. Aujourd'hui, chaque affilié est tenu de livrer en main propre deux sacs de coca\* au marché légal de Sacaba<sup>2</sup> et une certaine quantité aux commerçants qui, enregistrés à la centrale syndicale, travaillent sur les marchés primaires

---

<sup>1</sup> En 2017, lors de l'enquête de terrain ces renégociations n'étaient pas terminées malgré l'adoption de la loi par l'Assemblée législative. Il s'agissait désormais pour les centrales et fédérations syndicales de trancher les réglementations d'application de la loi.

<sup>2</sup> Deux sacs ou une charge représentent 100 livres de coca séchée, une quantité qui correspond entre 5% et 16% d'une production annuelle, selon les estimations données par les cultivateurs.

de la coca. Si un affilié n'a pas livré ses deux sacs au cours de l'année écoulée, sa centrale syndicale est tenue responsable et doit s'acquitter d'une amende à l'institution en charge du commerce de coca, la DIGCOIN. Dans ces cas-là, la centrale fait souvent suivre la facture au syndicat local qui la transfère lui-même à l'affilié ayant commis l'infraction, souvent avec quelques amendes de compensation supplémentaires. Comme dans le cas du contrôle des activités illicites, ce dispositif qui vise à rendre responsables les centrales et les syndicats locaux de leurs affiliés n'émane pas directement des institutions publiques, puisqu'il était déjà appliqué par certaines fédérations dans les années 1990. Dans le livre du syndicat Adela Zamudio, on peut par exemple lire :

« Un accord a été trouvé pour utiliser une feuille du livre d'actes\* pour faire un contrôle strict au sein du syndicat et le camarade qui n'amène pas sa coca au marché de Sacaba soit sanctionné de 200 bs<sup>1</sup> »

Livre d'actes du syndicat Adela Zamudio 1993-2015, 19 mai 1996, p.62

En ce sens, la refonte des institutions étatiques avec l'entrée en fonction d'Evo Morales n'a fait que reprendre des règles coutumières inventées par les organisations de cultivateurs qui sont désormais avalisées par l'appareil d'État. La plus importante réglementation a porté sur le droit à produire un cato de coca\*. En 2004, le recensement des producteurs effectifs de coca avait été fait dans la précipitation, car beaucoup de leurs affiliés s'étaient déjà tournés vers des cultures alternatives ou avaient temporairement fui la répression et la militarisation du Tropic. En 2006, la surface et le nombre de producteurs autorisés ont été doublés, passant de 3 500 hectares à 7 000. En tant qu'ex-secrétaire exécutif de la fédération Carrasco, l'une des tâches de Don Francisco consistait à reconnaître les anciens affiliés :

« Il n'y en avait plus beaucoup... Mais quand la situation a commencé à se calmer un peu, là certains commencèrent à revenir. Encore jusqu'à 2004, beaucoup n'arrivaient pas. C'est pour ça que beaucoup d'anciens qui avaient lutté... Quand j'étais à la fédération, il y a un même un monsieur qui était venu et il n'avait plus, je crois, une partie de sa mâchoire. Il n'avait pas de cato\*... "Regardez, j'ai lutté, j'ai perdu ça et je n'en ai pas. Je n'étais pas là, j'étais à l'hôpital, j'étais là à cette époque et on m'a pratiquement mis à la porte de mon village, personne ne pouvait m'aider." Et c'est vrai que beaucoup ont été abandonnés. Et c'est pour ça qu'ils se sont entendus sur 7.000 [hectares], cette fois définitifs ».

Les conditions d'octroi du cato de coca\*, validées par les fédérations syndicales, ont été plus souples qu'en 2004. Bien que la reconnaissance des affiliés soit éminemment liée à des enjeux économiques de subsistance paysanne, le témoignage de Don Francisco montre bien les ressorts moraux d'octroi du cato\*. Les représentations de fédérations

---

<sup>1</sup> L'équivalent en 1996 de 188 francs français ou de 54 dollars canadiens.

s'étaient alors pliées à un lourd travail d'investigation pour savoir qui était vraiment parti, pourquoi et surtout qui avait « lutté ». En ce sens, le fait que des paysans aient pu revendiquer la participation à la lutte montre bien que celle-ci était perçue comme un critère d'attribution méritocratique, sûrement en raison de l'identité de la feuille de coca, très liée aux mobilisations des années 1990 et 2000 (voir plus haut). Comme dans le cas des mouvements populaires argentins, la participation à la lutte s'est alors construite comme un critère pour l'obtention des ressources (Quirós 2016).

Encore au moment des enquêtes de terrain en 2015 et en 2017, une zone de flou persistait entre ceux qui avaient un cato\* enregistré à UDESTRO et ceux qui avaient récemment acheté un terrain avec cato fractionné avant l'assainissement des terres par l'Institut national de la réforme agraire (INRA)<sup>1</sup>. Le cato de ces derniers, communément nommé « cato blanc\* », n'était pas reconnu par UDESTRO, mais était toutefois protégé par le syndicat local qui avait approuvé la transaction foncière. Face au flou juridique persistant et pour être protégés des institutions étatiques par leurs syndicats et centrales, les détenteurs de cato blanc devaient prouver qu'ils « accompliss[ai]ent leur fonction sociale (*cumplir con la función social*) » et qu'ils participaient à maintenir la « vie organique » de leur syndicat en participant aux différentes tâches communales (Grisaffi 2019). Cette défense des acquis s'observe notamment lors des éradications menées de manière conjointe entre UDESTRO, armée et police (voir encadré 2.2).

**Encadré 2.2 : Les éradications concertées : négociations et calculs moraux dans les champs**

L'arrivée au pouvoir du MAS en 2006 n'a pas mis fin aux politiques d'éradication des plantations de coca au Tropic de Cochabamba. Néanmoins, les équipes composées des ingénieurs agronomes d'UDESTRO et des militaires doivent désormais communiquer avec les centrales et les syndicats locaux avant de passer arracher la coca excédant le cato\* réglementaire. Ils passent environ dans chaque syndicat tous les deux ou trois ans. À Villa Fatima, l'occasion m'a été donnée de la voir en action dans le territoire syndical d'Edwin, jeune cultivateur tout juste diplômé de l'antenne rurale de Valle Sacta.

Lorsque je l'avais rencontré pour la première fois en février 2017, Edwin savait déjà que les éradicateurs sillonnaient dans sa centrale. Il était également capable de donner une date approximative de leur passage dans son syndicat. Le 30 mars au soir, une assemblée exceptionnelle de coordination entre les habitants du syndicat de San Armando et l'équipe des éradicateurs a eu lieu.

Réunis dans le petit local du syndicat situé en bordure d'un chemin, la quinzaine d'affiliés de syndicat de Edwin attendaient la venue des agronomes d'UDESTRO pour 20h. Les deux agronomes d'UDESTRO, âgés d'un peu plus de 25 ans, se sont finalement présentés en tenue décontractée (jeans et tee-shirts) après plusieurs dizaines de minutes de retard. À l'oral, ils appelaient les habitants « camarades », leur parlaient en castillan, mais répondaient en quechua lorsqu'on s'adressait à eux dans cette langue. Après une

<sup>1</sup> Une fois le terrain assaini et reconnu par l'INRA, il n'est plus possible de diviser ou fractionner son terrain.



présentation générale, les agronomes ont exposé leur plan d'action en reprenant la liste d'affiliés dont ils disposaient. L'étude du cas d'Edwin a été complexe. Peu avant, il avait demandé l'autorisation à UDESTRO « un renouvellement », qui consiste à changer l'emplacement de sa parcelle de coca : celle-ci avait perdu de sa productivité ces dernières années et Edwin a commencé à faire pousser de nouveaux plants à un autre endroit dans son champ. Sa demande à UDESTRO n'a néanmoins pas été acceptée faute d'une inspection tardive. Lorsqu'il a exposé de vive voix son problème aux agronomes, l'un d'eux a répondu au groupe :

« Pour le renouvellement, c'est un peu compliqué camarades. S'il y a eu l'inspection, on laisse les deux catos, mais là on ne peut pas. [...] On va arracher la vieille coca. La nouvelle, on te la laisse ».

*Un affilié* : « Messieurs, on comprend votre mission, mais c'est une famille entière, ils ne sont pas riches et le jeune va à l'université ».

*L'ingénieur agronome (à Edwin)* : « bon ok, on va t'aider, on va t'en laisser un quart [du cato] ».

Après avoir abordé les cas des catos blancs\* sur lesquels les ingénieurs se sont montrés inflexibles (« on va vous laisser un demi-cato, pas plus ») malgré les demandes des habitants, le rendez-vous est pris dans deux jours à 7h du matin.

Le 2 avril au matin, je suis arrivé avec Edwin au croisement du chemin menant à son syndicat. Le secrétaire général du syndicat nous a rejoint peu avant l'équipe des éradicateurs. Cette dernière était composée des deux ingénieurs agronomes de l'avant-veille, cartes des parcelles en main et toujours habillés en civil, un commandant militaire que les habitants surnommaient en aparté « *el lobo* » (« le loup »), deux policiers armés et un bataillon de conscrits militaires. Le secrétaire général, Edwin et moi-même avons guidé la troupe auprès d'un premier affilié, propriétaire d'un terrain de trois hectares. Lors de l'inspection, *el lobo* a remarqué différents plants de coca éparpillés à l'abri des arbres. Le jeune propriétaire a prétexté qu'ils avaient poussé tout seul, une explication qui n'a pas convaincu l'agronome d'UDESTRO. « Allez, au travail », a asséné *el lobo* à ses troupes, « et faites bien attention à ne pas abimer les autres plantes, qui sont des ananas, au cas où vous ne le sauriez pas ». Pendant ce temps, les deux policiers quadrillaient les lieux et surveillaient l'éradication les armes en main.

Arrivé à la hauteur du premier cato blanc, l'ingénieur d'UDESTRO a répété au jeune propriétaire ce qu'il lui avait annoncé l'avant-veille, « maintenant, tu ne peux avoir qu'un demi-cato ». Le secrétaire général a essayé de négocier, en avançant que « ce jeune accomplit sa fonction sociale ». Il a aussi avancé le fait que dans ce syndicat, les affiliés doivent apporter non pas deux, mais trois sacs de coca\* en raison de la pénurie de commerçants de coca à la centrale. L'agronome n'est pas revenu sur sa décision, mais a discrètement glissé qu'il pourrait replanter son demi-cato arraché en accord avec sa centrale syndicale. Pendant ce temps, les conscrits arrachaient les plantations sous le regard passif de deux propriétaires du syndicat (voir photo 2.1).

Le champ suivant était celui d'Edwin. L'avant-veille, l'agronome s'était montré conciliant et compréhensif, mais l'inspection l'a fait changer d'avis. Et pour cause, dans une clairière il a découvert des plants de coca taillés à dix centimètres du sol<sup>1</sup>. Trépignant, *El lobo* s'est exclamé « tu nous arnaques ! On va te faire payer ! ». Cette coca, c'est Jhonny, le petit frère d'Edwin, qui l'a plantée et qui s'en occupait. Edwin lui avait demandé la veille de l'arracher. Face aux éradicateurs, il a baissé la tête et n'a rien trouvé à redire, si ce n'est que son frère ne l'avait pas prévenu. Les conscrits déjà en action, le secrétaire général du syndicat a pris le relai de la défense d'Edwin : « son petit frère ne l'a dit à personne. C'est lui [Johnny] le responsable, pas sa famille. Le petit frère lui, ne

<sup>1</sup> Bien qu'à cette hauteur, le plant de coca ne donne pas de feuilles, la taille lui permet de repartir de plus belle et d'être plus productif.

va pas aux réunions et aux manifestations, il n'y a qu'Edwin qui y va. [...] C'est une famille de trois frères, avec une mère qui les a élevés, mais qui n'est pas la leur. Ce sont des orphelins, mais ils vont à l'université ». L'ingénieur s'est senti floué et n'a alors rien voulu entendre, jusqu'à l'arrivée de la belle-mère d'Edwin. Âgée d'une soixantaine d'années, elle a commencé à l'implorer : « monsieur, je vous en supplie, est-ce que vous pouvez me laisser cette partie? S'il vous plaît... (*montrant du doigt une partie du cato*) ». À l'issue d'une longue discussion, l'agronome a finalement consenti à laisser un peu moins du quart de la parcelle. Mais il restait amer envers Edwin, « on t'aurait laissé un cato et demi si tu n'avais pas triché ».

J'ai laissé Edwin cueillir les feuilles restantes sur ses plantations arrachées tant que ces dernières étaient encore vertes<sup>1</sup> et accompagné la fin de la tournée des éradicateurs seul avec le secrétaire général. À la dernière parcelle, la tension était descendue et l'atmosphère était plus détendue. L'agronome m'a alors interrogé sur ma visite et m'a parlé d'Edwin:

- Je ne pense pas qu'il m'a reconnu, mais on était à l'université ensemble.
- *À Valle Sacta ?*
- Oui, là-bas. On n'était pas dans la même filière, moi j'étais en ingénierie agronome. Mais lui je l'ai vu beaucoup pendant les manifestations, il était pas mal actif.
- *Donc tu es du Tropic ?*
- Oui, de Ivirgazama<sup>2</sup>.

À 14h, l'équipe d'éradication a quitté le syndicat.

### Photo 2.1 : Éradication d'un demi-cato de coca



*Les conscrits achèvent l'éradication d'un demi-cato de coca sous les yeux de son propriétaire, situé à droite de la photo (source : photo de l'auteur)*

Une des tâches des syndicats consiste à vérifier que la production de chaque affilié ne dépasse pas un cato\*. Cette fonction, nommée « contrôle social » et souvent présentée comme une approche innovante pour la lutte contre les drogues (Farthing et Kohl 2012;

<sup>1</sup> Une fois les plants arrachés, il est plus facile de récolter les feuilles si on le fait rapidement.

<sup>2</sup> Principale ville de la municipalité de Puerto Villaroel, au Tropic de Cochabamba.

Grisaffi 2016), est dans les faits peu suivie par les autorités communales, qui cherchent surtout à préserver un équilibre dans leurs villages en évitant que les affiliés aient des parcelles trop supérieures à celles de leurs voisins<sup>1</sup>. Derrière cette apparente décharge de l'État, ce sont malgré tout bien ses agents qui sanctionnent le respect du cato lorsque le syndicat ou ses affiliés n'accomplissent pas leur tâche (encadré 2.2 et photo 2.1). La décharge de l'État aux organisations syndicales est donc partielle même si contrairement à la période avant 2006, les syndicats et les centrales syndicales sont dorénavant avertis de la venue des éradicateurs, ce qui leur permet là encore de résoudre préalablement leurs éventuels problèmes et litiges « en interne », ou encore d'anticiper les éventuels points d'achoppement pouvant exister avec les éradicateurs.

Ces modalités d'action publique peuvent s'expliquer par l'arrivée en nombre de syndicalistes et de cultivateurs de coca au sein de l'institution régionale, qui exacerbe la proximité relationnelle entre les fonctionnaires et les usagers. Ce phénomène est ici perceptible dans le fait que l'agronome d'UDESTRO reconnaisse Edwin parce qu'ils ont été tous les deux dans la même université<sup>2</sup>. On l'observe également dans l'*hexis* de proximité incarnée par les fonctionnaires d'UDESTRO, qui sont tous originaires du Tropic de Cochabamba, nomment les usagers *compañeros*, parlent castillan et quechua et ne portent pas d'uniformes, ce qui les distingue des militaires et policiers qui les accompagnent durant l'éradication. Mais ces trajectoires et positionnements multiples n'empêchent pas que les agents d'UDESTRO aient la capacité d'endosser l'habit et le rôle de fonctionnaire.

Ici, les négociations à la marge permettant de sauver quelques mètres carrés supplémentaires de coca relèvent en partie du pouvoir arbitraire conféré au *street level bureaucrats* bien renseigné dans la littérature (Lipsky 2010; Spire 2008; Dubois 2015). Mais elles révèlent aussi un fonctionnement organisationnel plus large des institutions cherchant à ce que le droit à la coca suive des principes moraux de bon gouvernement dans les villages. La validation et l'encouragement du gouvernement de la décharge s'observent dans le respect des règles communales, comme l'annonce de l'arrivée des fonctionnaires et le respect de la présence du secrétaire général du syndicat. Mais surtout, les fonctionnaires écoutent, reçoivent et consentent aux arguments invoquant la précarité familiale ou le bon accomplissement de « la fonction sociale » de l'affilié. Cet argument a été mobilisé à plusieurs reprises lors de la réunion et pendant l'éradication, que ce soit pour défendre le jeune affilié propriétaire d'un cato blanc\* ou Edwin. Là encore, la force de défense auprès

---

<sup>1</sup> De ce que j'ai pu observer, il est toutefois assez rare qu'un syndicat tolère plus qu'une surface de deux catos par affilié.

<sup>2</sup> Très petite université composée uniquement d'étudiants du Tropic de Cochabamba.

des institutions dépend du dévouement de chaque affilié et s'appuie sur des ressorts moraux. Elle permet pour les syndicats de faire valoir le mérite du droit à produire de la coca, même si cela ne concerne que quelques mètres carrés.

Si le secrétaire général a par exemple défendu avec autant de virulence Edwin, c'est bien parce que ce dernier, malgré son jeune âge, est considéré comme un affilié à la fois dans une situation économique et sociale précaire et comme un affilié méritant qui « accomplit sa fonction sociale ». Né d'une mère décédée lorsqu'il était encore jeune enfant, il a été élevé par sa belle-mère et son père jusqu'à la mort de ce dernier à son adolescence. Edwin est le seul de ses trois frères à être resté au Tropic pour s'occuper de sa belle-mère avant que Johnny ne soit revenu en 2016. Son parcours et sa situation familiale sont alors mis de l'avant par le secrétaire général dans son propos face aux agronomes d'UDESTRO, qui défend le droit à une forme de subsistance économique pour une famille qui a traversé de rudes épreuves.

En parallèle, Edwin est aussi défendu à titre plus individuel (et non familial) pour son parcours et son dévouement syndical. Malgré ses difficultés familiales, il a poursuivi ses études jusqu'au niveau supérieur à l'antenne rurale de l'Université Majeure de San Simón à Valle Sacta. Dans la centrale syndicale de Villa Fatima, il est reconnu pour son sens de l'effort et du travail, sa participation active aux réunions, son dévouement envers sa famille et le bon entretien de son champ. D'ailleurs, beaucoup des dirigeants de sa centrale reconnaissent en lui la fibre syndicale de son père, homme engagé très proche d'Evo Morales à la fin des années 1990, et voyaient en lui un bon candidat de la centrale pour les prochaines élections municipales. Le dévouement d'Edwin l'inscrit donc dans une relation de réciprocité vis-à-vis de son syndicat. Parce qu'il est dévoué, il mérite un soutien, qui se manifeste notamment dans l'emploi d'un registre émotionnel du secrétaire général auprès de l'agronome d'UDESTRO qui a fini par céder à la demande.

Le cas d'Edwin montre bien que la culture de coca, si elle est désormais un acquis pour les cultivateurs du Tropic, est un droit qui se justifie par la subsistance qu'il procure, mais qui aussi se mérite. Ce caractère méritocratique s'appuie sur des traditions inventées liées aux luttes sociales et sur le dévouement dont peut faire preuve l'affilié dans son village. Cette configuration est possible en raison de la décharge partielle sur la base de laquelle syndicats et agences ministérielles<sup>1</sup> partagent et négocient les fonctions liées à la semence, la culture et la commercialisation de la coca (voir tableau 2.1).

---

<sup>1</sup> UDESTRO dans le cas du contrôle de la culture, et DIGCOIN dans le cas de la commercialisation de la feuille.

« Nous ne voulons pas être le juge d'un côté [...] et à la fois le responsable » : une coca faiblement encadrée au VRAEM

Au VRAEM, les organisations sociales n'ont que peu d'emprise sur la production et de la commercialisation de la coca. Comme dans le reste du Pérou, la commercialisation légale de la coca est la chasse gardée de l'Entreprise nationale de la coca (ENACO), qui achète la coca des cultivateurs enregistrés à un prix fixe en fonction de la qualité de la feuille<sup>1</sup>. Toutefois, les deux seuls marchés de coca de l'ENACO au VRAEM, situés à Pichari et San Francisco, offrent des prix relativement bas comparés aux commerçants informels et illicites, plus mobiles et également moins regardants sur la qualité des feuilles. Ces faits expliquent pourquoi l'ENACO ne parvient à capter que 6% du marché de la coca dans la région (J. L. Pardo et Inzunza 2017). Les organisations communales n'accomplissent en conséquence aucun rôle visant à assurer la commercialisation légale de la coca. Il en va de même pour sa production. Et bien que les organisations communales se fassent le relai des institutions étatiques à de nombreuses occasions, elles n'exercent aucun regard sur les projets visant à réduire les plantations de coca, y compris sur le programme de reconversion PROVRAEM, mis en œuvre en 2015. À cette occasion, ni les lieutenants-gouverneurs, ni les agents municipaux, ni les comités d'autodéfense, ni même les comités de producteurs agricoles ne se sont fait les intermédiaires de ce programme agricole. Dans certains villages, certaines autorités ont même refusé d'en faire la promotion, de sorte à limiter au maximum les entrées de fonctionnaires sur le territoire communal<sup>2</sup>.

Au niveau régional, les membres de la FEPAVRAE ont rarement une position unifiée sur la question de l'administration des ressources et des projets. Afin de ne pas se mettre à dos les agriculteurs, ils ont préféré que la fédération, tel que l'énonce Jesús Rivera, son secrétaire adjoint, ne soit pas « juge d'un côté [...] et en même temps la responsable ». En conséquence, lorsque le programme PROVRAEM a été mis en œuvre, l'agence du ministère de l'Agriculture a formé un maillage d'associations de producteurs parallèles aux autorités existantes pour mettre en œuvre son programme. 224 associations ont ainsi été créées à l'échelle de la Vallée dans autant de villages. Les présidents d'associations, élus par les bénéficiaires de chaque village, ont par ailleurs une tâche limitée qui ne consiste qu'à se coordonner avec les agences du ministère de l'Agriculture impliquées dans le programme, PROVRAEM, INIA<sup>3</sup> et Agroideas. Le contrôle effectif de la réduction des

---

<sup>1</sup> Au moment de l'enquête, le prix de vente de l'arroba (12,5kg de coca séchée) à ENACO se situait entre 60 et 85 soles selon la qualité de la feuille, contre 110 à 120 sur les marchés informels et illicites du VRAEM.

<sup>2</sup> Sources : conversations avec des fonctionnaires de l'agence PROVRAEM.

<sup>3</sup> Institut national d'innovation agricole.

hectares de coca revient donc principalement aux agronomes et techniciens agricoles d'Agroideas, qui doivent s'harmoniser avec les présidents d'association pour vérifier la bonne tenue de la reconversion productive des champs de coca. En ce sens, la situation est bien différente à celle du Tropic de Cochabamba où l'État péruvien ne cherche pas à renforcer ou reconnaître la décharge octroyée aux organisations communales ou à la fédération, qui se sent d'ailleurs elle-même peu légitime à l'incarner.

En conséquence, la culture de coca au VRAEM est considérée comme une activité largement individualisée, que chacun est libre d'exercer à l'échelle de sa parcelle privée. Cela n'empêche pas que la coca soit associée à des enjeux plus larges par les agriculteurs dans les assemblées et dans les entretiens. Après mon entretien avec Augustino et Micaela, j'avais demandé au lieutenant-gouverneur de Juliaca s'il était possible de m'entretenir avec des villageois. Augustino s'était montré enthousiaste : « bien sûr ! Je vais te faire rencontrer des vrais *cocaleros*, ceux qui se sont autoéduqués avec la coca ». Deux semaines plus tard, il m'a présenté Filemón, jeune homme de 33 ans et cultivateur de coca d'une parcelle d'un hectare et demi. En complément, Filemón arrondissait ses revenus en travaillant sur les terrains de ses voisins comme ouvrier agricole. Son parcours correspondait précisément à ce qu'Augustino entendait par « s'autoéduquer avec la coca » :

- *Tu cultives la coca depuis quand ?*

- Depuis tout petit. Mon père m'a aidé au début. Mon père et mon parrain m'ont fait défricher et j'ai semé un huitième d'hectares, c'est tout. Avec cette petite *coquita*<sup>1</sup>... en fait j'avais arrêté d'aller à l'école à la fin de l'école primaire. Donc avec cette *coquita* je me suis autoéduqué. Ma mère était partie s'installer à Río Plata, elle m'appelait, me disait ce que je devais faire, mais je n'allais plus à l'école. Avec la *coquita* que j'avais semé, je me suis autoéduqué et je suis allé au collège et j'ai commencé à travailler comme ça.

Dans le récit de Filemón, la culture de la coca n'a pas été autorisée par les organisations sociales comme c'est le cas au Tropic, mais par son père et son parrain. La culture de coca se justifiait par la situation de Filemón qui, délaissé par sa mère, devait trouver un moyen de subvenir à ses besoins. On trouve bien là la justification morale liée à la subsistance de la coca comme dans le cas d'Edwin au Tropic, mais celle-ci n'est pas couplée d'une dimension d'apport et de dévouement au sein d'une organisation. La culture de coca est alors un moyen individuel de subsistance déconnecté de toute forme d'encadrement collectif et qui présuppose un lot de responsabilités porté par des individus, voire même des enfants dans le cas de Filemón. L'importance même du travail infantile dans les champs de coca au VRAEM et le fait qu'il soit défendu par certains comme une forme d'émancipation par « l'auto-éducation » montre bien la performativité du registre du

---

<sup>1</sup> Littéralement, *coquita* se traduit par petite coca, mais elle reflète ici une marque affective.

développement par l'*empowerment* et le micro-entrepreneuriat auprès de personnes pouvant s'impliquer dans des activités semi-illégales ou illégales. Et bien que dans ces conditions d'enquêtes, l'entretien avec Filemón eut été orienté par ce qu'Augustino voulait bien me montrer de son village, ce discours est revenu avec une certaine récurrence lors de mes recherches dans la Vallée, notamment dans les stratégies familiales de subsistance. Beaucoup de parents cultivent de la coca pendant les études de leurs enfants afin de pouvoir les soutenir économiquement, puis abandonnent et changent leurs cultures une fois que les enfants se sont insérés dans le marché du travail. C'est d'ailleurs la stratégie qu'ont employée les couples Augustino et Micaela à Juliaca, et Fermina et Genaro à Canarias. La mise en œuvre du programme PROVRAEM a été l'occasion de reconverter une partie (Augustino et Micaela) ou l'intégralité de leurs cultures (Fermina et Genaro) à une période où ils estimaient financièrement pouvoir se le permettre. Aussi, bien que le registre de la subsistance soit tout aussi présent qu'au Tropic, et qu'il prenne écho dans la défense du développement qu'ont inventé les dirigeants de la FEPAVRAE, le droit à la coca n'est que peu ancré dans la vie de village et ses relations sociales, notamment parce que ses organisations ne le régulent que très peu.

\*\*\*\*\*

**Tableau 2.1 Synthèse des mécanismes d'accès aux ressources liées au complexe coca-cocaïne au Tropic de Cochabamba et au VRAEM**

	Fonctions spécifiques	Tropic de Cochabamba	VRAEM
Production de coca	Accès à un terrain agricole	Le propriétaire acquiert son terrain par colonisation d'une nouvelle terre <sup>1</sup> , héritage, achat ou fractionnement <sup>2</sup> . Le syndicat communal reconnaît la transaction et la fait connaître à l'INRA <sup>3</sup> .	Le propriétaire acquiert son terrain par colonisation, achat ou fractionnement.  La communauté reconnaît la transaction.
	Accès à une culture légale de coca	Le propriétaire a dû se faire enregistrer par son syndicat à UDESTRO <sup>4</sup> en 2004 ou 2006 OU; Le propriétaire a acheté le terrain avec un cato* reconnu en 2004 ou 2006.	Le propriétaire s'est enregistré à ENACO <sup>5</sup> en 1978.
	Accès à une culture illégale de coca	Le propriétaire a acheté un terrain fractionné reconnu par le syndicat, mais pas par l'INRA : il a un cato blanc protégé par le syndicat, mais interdit par UDESTRO, qui en tolère toutefois une moitié lors des éradications OU; Le propriétaire augmente la superficie de sa parcelle sans rien déclarer.	Le propriétaire plante lui-même sa coca sans rien déclarer.
	Contrôle de la taille de la parcelle	Le secrétaire de « contrôle social » de la centrale syndicale est censé s'assurer du respect de la taille du cato (1.600 m <sup>2</sup> ). Dans la pratique, les syndicats locaux s'assurent qu'il n'y a pas de parcelle « excessive » <sup>6</sup> .	Pas de contrôle de parcelle.
	Sanctions	Éradication de la coca excessive par les agents de l'État (voir éradications légales) ou par les membres du syndicat (plus rare).	Pratiques arbitraires de saisie par la police au moment du séchage ou du transport de la coca.

<sup>1</sup> Extrêmement rare aujourd'hui dans la région, et bien souvent illégal. Pour l'accès à la terre en Bolivie, voir la thèse de Thomas Siron (2016).

<sup>2</sup> De plus en plus rare car seulement possible si le terrain n'a pas été assaini par l'Institut national de réforme agraire.

<sup>3</sup> Institut national de réforme agraire.

<sup>4</sup> Unité de développement du Tropic de Cochabamba.

<sup>5</sup> Entreprise nationale de la coca.

<sup>6</sup> Dans les syndicats où j'ai travaillé, il était rare de voir des parcelles de plus de deux catos.



	Éradications « légales » <sup>1</sup>	UDESTRO coordonne les éradications avec la police et l'armée de terre. Ils éradiquent la coca excessive.	Pas d'éradications.
Commercialisation de la coca	Vente légale	Le producteur rend de main propre minimum deux sacs de coca* par an au marché légal de Sacaba (à l'extérieur du Tropic) à la DIGCOIN <sup>2</sup> . Le producteur vend le reste de sa coca aux « marchés primaires » de la coca, situés dans les villages. Sur ces marchés, des commerçants enregistrés à la centrale syndicale revendent la coca à Sacaba, à la DIGCOIN.	Le producteur se rend à la ville de Pichari ou San Francisco pour vendre sa coca à ENACO.
	Vente illégale	Le producteur vend sa coca sans déclarer à un marchand informel qui fait le déplacement	Le producteur vend sa coca sans déclarer à un marchand informel qui fait le déplacement.
	Sanctions	En cas de quotas non acheminés à la DIGCOIN, celle-ci émet une amende à la centrale syndicale, qui la transmet au syndicat, qui la transmet à l'affilié.	Pas de sanctions.
Transformation de la coca en substances illicites	Interdictions/ autorisations	Interdiction de principe sur le territoire communal par les syndicats. Varie selon les configurations microlocales.	Peu d'interdictions par les organisations communales.  Pratiques arbitraires de la police selon les configurations microlocales : interdiction, autorisation, taxation illégale.
	Sanctions	Si découverte par les organisations communales : résolution « en l'interne » par amende, taxation informelle (« collaboration ») ou suspension du cato à UDESTRO (« cato rouge »). Varie selon les configurations microlocales. Si découvert par UMOPAR <sup>3</sup> , saisie, poursuite judiciaire et suspension du droit au cato (« cato rouge »).	Pas de sanctions appliquées par les organisations communales.  Pratiques arbitraires de la police : affrontements, violences physiques, emprisonnements, saisies.

Sources : élaboration propre à partir des observations et récits réalisés pendant l'enquête de terrain.

<sup>1</sup> Par « légale », on ne prend pas en compte les éradications qui ont trait à des sanctions villageoises, menées par les organisations communales dans les deux régions.

<sup>2</sup> Direction générale de commercialisation et industrialisation de la feuille de coca.

<sup>3</sup> Unité mobile policière en zones rurales.

L'analyse des mécanismes d'accès aux ressources liées au complexe coca-cocaïne éclaire les continuités existantes entre la dimension symbolique de la coca et sa traduction dans l'économie politique des territoires. Dans les deux régions, on les observe tout d'abord autour de l'éthique de subsistance qui entoure le droit à produire de la coca et s'appuie sur des traditions inventées ces dernières décennies. Au Tropic, la dissociation faite entre activités licites et illicites, très présente dans les cadrages de mobilisations, s'explique par des enjeux liés à la protection des territoires syndicaux et du voisinage pendant la militarisation du Tropic. Cette dissociation se voulait également être une stratégie de légitimation visant à se distancier du stigmatisme du narcotraffic. Au VRAEM, la coca comme droit individuel à la subsistance s'inscrit très fortement en écho avec le lien fait entre coca et développement, fondé sur le modèle de la réussite individuelle et largement diffusé au Pérou<sup>1</sup>.

Malgré cette convergence autour du registre de la subsistance, au Tropic le droit à la coca est également lié à d'autres ressorts moraux qui s'inscrivent dans le cadre plus large du vivre-ensemble au village, ce qui est moins le cas au VRAEM. Cette différence s'explique par les contraintes légales et les pratiques coercitives de la police dans la région péruvienne, qui empêchent toute dissociation des activités licites et illicites de la part des organisations sociales. On peut aussi l'expliquer par les variations de « gouvernement de la décharge » des États bolivien et péruvien quant aux fonctions liées à l'encadrement de la culture et de la commercialisation de coca (voir tableau 2.1). La décharge de l'État péruvien est à peu près inexistante sur cet enjeu au VRAEM, alors qu'au Tropic, sans qu'on puisse parler d'une décharge intentionnelle et intégrale, ces fonctions sont soumises à des partages, des résistances et des négociations entre cultivateurs syndiqués et agents de l'État.

Derrière ces processus d'invention matérielle, les contraintes font qu'au VRAEM, la coca ne peut être qu'une manne enclavée de l'État péruvien, car ce dernier ne cherche ni à contrôler la production ni à en déléguer le contrôle via des mécanismes de décharge. Par conséquent, les organisations sociales parviennent difficilement à différencier la coca de ses activités illicites et la distribuer selon des modalités qui sont les leurs. Pourtant, même si elle n'est pas matériellement distribuable, la coca est bien une manne, car sa défense trouve une légitimité dans de nombreuses stratégies de subsistances qu'adoptent les individus et les familles et permet d'asseoir la légitimité des organisations villageoises. À l'inverse, la

---

<sup>1</sup> Ce phénomène fait par exemple très fortement écho aux thèses avancées par Hernando de Soto, économiste péruvien proche des milieux politiques de la droite péruvienne, qui prône l'émancipation par l'économie informelle selon une logique néolibérale (Soto 1987).

configuration du Tropique de Cochabamba permet aux organisations syndicales de défendre symboliquement la coca, mais également d'en répartir le droit de production selon certaines modalités grâce à une forte décharge de l'État bolivien. Il s'agit donc d'une manne intégrée à l'État. Pour mieux examiner leurs effets, il nous faut plonger dans la vie de village pour comprendre comment ces règles de vivre ensemble et le gouvernement de la coca servent de greffe au fonctionnement de l'État.

### **3. Au nom de la coca : de l'invention de la tradition à la greffe de l'État**

Ces inventions de tradition de la culture de coca n'opèrent pas à blanc. Les organisations sociales qui défendent la coca en l'associant à certains symboles et construisant ses modalités d'accès s'appuient sur des fonctionnements quotidiens hérités de relations historiques État-société (voir chapitre 1). Or on l'a vu, le droit de cultiver la coca peut dépendre de multiples individus ou organisations (organisations sociales, agences étatiques, parti), mais aussi être intriqué aux fonctions quotidiennes de l'organisation communale. Ceci montre bien les dynamiques d'enclassement de l'économie dans le social, mais pose également la question de l'interaction entre l'invention de la coca et les règles de vivre ensemble au village. Comment les inventions de la coca s'ancrent-elles dans les gouvernements au village ?

Pour analyser l'État dans son fonctionnement au concret, et ne pas limiter sa définition aux fonctions liées à la violence ou celles liées au contrôle sur les activités illicites, il convient de chercher à savoir par qui et comment ses fonctions de fabrique d'une cohésion sociale, de prise de soin ou de résolutions de conflits sont assurées. Comme montré dans l'introduction de ce chapitre, l'étude des organisations sociales boliviennes et péruviennes est trop souvent amputée des interactions avec l'État. Qui plus est, la présence d'une économie illicite renforce selon certains analystes cette dichotomie et ces espaces d'autonomie. On préfère ici en prendre le contrepied en montrant comment au contraire, l'invention de la tradition de la coca consolide, par ses chevauchements organisationnels et symboliques, la greffe de l'État et son processus d'hybridation aux structures communales existantes.

Dans les deux régions, les traditions inventées liées à la coca affermissent les dynamiques d'incarnation de l'État par les organisations sociales. Cette dynamique est davantage intégrée verticalement par une décharge de l'État aux organisations sociales du Tropic alors qu'au VRAEM, le processus d'hybridation de l'État s'inscrit davantage dans des pratiques d'autogouvernements. Pour démontrer ce point, je m'attarde dans un premier temps sur les pratiques quotidiennes des organisations communales qui, en dépit de statuts et de fonctions de représentation différentes au Tropic et au VRAEM, consolident les corps sociaux, exercent un travail social de résolution de conflit tout en contrôlant les habitants sur la base de principes moraux collectivement construits et unanimement reconnus. Ainsi, la prise de soin et la culture de l'esprit de corps viennent rappeler aux individus un ensemble de normes qui contribuent à la formation d'un contrôle social de proximité, plus ou moins

connecté à l'État central et ses institutions. Dans un second temps, je reviens sur les divergences entre les deux cas pour montrer comment les dynamiques sociohistoriques des relations État-société et l'invention de la coca ont eu des incidences sur les structurations et les fonctions de ces organisations.

## **Des fonctions sociales assurées par les organisations communales**

### *Des réunions de bon matin*

Chaque deuxième samedi du mois, les affiliés du syndicat de Llaqtamayu se réunissent pour leur assemblée syndicale mensuelle à 9h30 sous le préau, en bordure de la route reliant Cochabamba à Santa Cruz, peu avant Villa Tunari. Le samedi 10 octobre 2015, de nombreuses chaises étaient disposées en cercle et faisaient face à une table où siégeaient le secrétaire général, le secrétaire des relations extérieures, le trésorier et le secrétaire des actes du syndicat. La réunion a commencé par un appel des présences et la lecture de l'acte de la dernière assemblée. Les personnes arrivées en cours de route ont dû s'acquitter sous les brimades de leurs camarades d'une amende de retard de deux *bolivianos*<sup>1</sup>, soigneusement consignée par le secrétaire dans le livre d'actes\*.

Les absences à l'assemblée sont également sanctionnées pécuniairement, de même que les activités communautaires manquées par les propriétaires, qui sont aussi tenus d'y assister. Ils peuvent toutefois missionner des personnes tierces pour y aller à leur place. Souvent, ces représentants sont des membres de la famille, mais peuvent aussi être des métayers (*partidarios*) ou des ouvriers agricoles (*peones*). Les assemblées générales de Llaqtamayu sont généralement divisées en huit points de discussion et d'échange. Après le contrôle des présences (1) et à la lecture de l'acte antérieur (2), le secrétaire aux relations extérieures présente diverses informations générales portant sur les ressources de l'État et les niveaux supérieurs de l'appareil syndical (centrale et fédération syndicale) (3). Le quatrième point, intitulé « thème économique », est mené par le trésorier (*secretaría de haciendas*) qui présente le bilan financier du syndicat tout en se chargeant de faire payer les amendes pour les différentes infractions du mois (retards, absences, non-participation à une tâche assignée par le syndicat local, etc.) (4). Vient ensuite le point organisationnel (*orgánico*), où sont discutées les décisions internes au

---

<sup>1</sup> L'équivalent de 25 centimes d'euro ou 38 sous canadiens en 2015.

syndicat (5), le point sur la coca (6), celui sur l'éducation, les sports et la santé (7), puis le point « divers » (8).

Ce samedi, la réunion a duré cinq heures, pendant lesquelles les affiliés ont été abreuvés d'informations aussi diverses que l'existence de bourses pour étudiants financés par la centrale syndicale, d'emplois, de formations ou encore de la possibilité de s'inscrire à un programme agricole pour la production de miel. Les points portant sur l'organisation et sur la coca sont généralement ceux qui accaparent le plus d'énergie et de débats, et cette réunion n'a pas fait pas exception. Entre autres choses, le secrétaire général actuel a révélé une importante série d'erreurs commises lors de la précédente gestion : l'année passée, l'Institut national de la réforme agraire (INRA) était venu assainir et reconnaître les terrains des propriétaires de Llaqtamayú, en fournissant une liste au syndicat que le secrétaire général de l'époque n'a pas pris le soin de vérifier. En conséquence, un des affiliés s'est retrouvé avec une terre qui ne lui appartenait pas. Pour corriger le tir, le syndicat a dû pendant l'assemblée obliger le titulaire du titre de propriété à le rendre à son véritable propriétaire. La décision était lourde et le secrétaire général actuel a préféré s'en libérer plutôt que de trancher seul : « Ça, camarades (*compañeros*), ça ne regarde pas que moi. C'est une décision qui revient aux bases ». Lors de la prise de parole, les propriétaires affiliés ont pourfendu les dirigeants du précédent exercice, qui peinaient à se défendre. Finalement, le tour de parole s'est conclu par un vote en faveur d'une obligation de vendre gratuitement le titre de propriété à qui il revenait de droit.

À Anampiki Alta au VRAEM, les réunions de la communauté ont lieu chaque dimanche matin. Vers six heures, les coups de sifflet invitent les habitants à se présenter en rangée debout face au mât qui surplombe le terrain sportif, en plein air. La réunion, communément appelée « formation » en référence au caractère militaire hérité du conflit armé, débute par le traditionnel lever de drapeau du Pérou (*izamiento*), et le chant de l'hymne national la main sur le cœur (voir photo 2.2). J'ai assisté pour la première fois à la réunion d'Anampiki Alta le 28 mai 2017. À cette occasion, Chavo, président de la communauté m'a présenté à l'ensemble des habitants ainsi qu'aux autres autorités villageoises : le lieutenant-gouverneur, l'agent municipal, le président et le commandant civil d'autodéfense (qui n'était autre que le fils de Chavo). La représentante du club des mères était absente, mais Chavo m'a informé qu'elle devait nous rejoindre plus tard. Après avoir fait l'appel de présence et consigné les absents, le lieutenant-gouverneur, Daniel Cueva, a rappelé la tenue d'une réunion du budget participatif le 17 juin prochain à la mairie de Pichari et la nécessité de nommer des représentants. Il a également lu l'invitation de la FEPAVRAE, qui convoquait tous les

habitants de la Vallée à l'assemblée générale qui se déroulait ce même jour à 14h, et durant laquelle devait être débattue la tenue d'une « marche du sacrifice » vers Lima en raison des menaces d'éradication qui pesaient sur la culture de coca.

**Photo 2.2 : Formation dominicale et levé de drapeau à Anampiki Alta**



*Chaque dimanche matin, les habitants d'Anampiki Alta se réunissent à 6h. Les habitants se présentent en rang debout et interagissent ainsi pendant toute la durée de la réunion (sources : photo de l'auteur).*

Suite aux différentes informations données, les habitants, toujours en rangs, sont intervenus après demande de prise de parole à main levée. L'agent municipal du village a réagi au premier communiqué en estimant que le budget participatif devrait être alloué à la construction d'une maison communale : « qu'ils [ndla : la mairie] nous achètent le bois, et nous mettrons à 100% la main d'œuvre ! ». La majorité a approuvé silencieusement et puisque les travaux communautaires (*faenas*) étaient à l'ordre du jour, Chavo en a profité pour rappeler qu'il était temps de débayer le chemin autour des habitations en vue du prochain passage de la patrouille du comité d'autodéfense de Pichari. Pour l'occasion, il a proposé une collaboration collective à hauteur de 30 soles<sup>1</sup> de la part de communauté pour « soutenir les compagnons (*compañeros*) de l'autodéfense ». Enfin, une habitante d'une cinquantaine d'années a pris la parole en quechua pour évoquer le problème des réserves de la citerne d'eau de la communauté, qui descendaient de manière préoccupante. Chavo et Daniel Cueva ont

---

<sup>1</sup> L'équivalent de 8 € ou de 12 \$ CAD en 2017.

proposé qu'un cadenas soit posé, de manière à ce que l'eau ne puisse sortir que par les canalisations desservant les habitations. La réunion s'est terminée à 7h30 par la distribution du traditionnel « verre de lait » (*vaso de leche*)<sup>1</sup>, programme social visant à lutter contre la dénutrition et distribuer par la représentante du club des mères du village, qui a fini par arriver.

Les deux réunions décrites ici montrent bien les divers rôles sociaux qu'endossent les organisations sociales au Tropique de Cochabamba et au VRAEM et cela, malgré des statuts et des fonctions de représentations différentes. Qu'il s'agisse d'un syndicat paysan composé d'une équipe de secrétaires élus (général, relations extérieures, trésorier, actes) à Llaqtamayu ou d'une communauté composée de représentants de différentes instances et organisations à Anampiki Alta (voir encadré 2.3), ces organisations et représentants assurent différentes fonctions liées à la médiation et à la résolution de conflit, à la consolidation du corps social ou encore à l'intermédiation.

---

<sup>1</sup> Bien que nommé ainsi, il s'agit d'une distribution de lait en boîte de conserve.



### **Encadré 2.3 : Statuts et compositions des syndicats et communautés : les exemples de Llaqtamayu et d'Anampiki Alta**

Les deux assemblées et réunions de Llaqtamayu et Anampiki Alta laissent entrevoir une composition différente des équipes dirigeantes des syndicats et communautés. À Llaqtamayu (Tropique), le secrétaire général, le secrétaire des relations extérieures, le trésorier et le secrétaire des actes font face à l'assemblée. Ce sont les postes les plus importants du syndicat, mais ils ne sont pas les seuls. Les autres représentants sont dispersés sous le préau et peuvent être amenés à se lever ou s'expliquer sur les points qui concernent leurs fonctions. En tout, on compte entre 10 et 15 représentants par syndicat<sup>1</sup>, parmi lesquels les secrétaires de justice, de commercialisation (de coca), d'éducation, de transports, de sports, de jeunesse et un messenger (*vocal*). Il existe également une secrétaire générale et une secrétaire des relations extérieures des femmes<sup>2</sup>. Les représentants sont élus à la fin de chaque année civile pour un mandat non rémunéré<sup>3</sup> d'une durée d'un an non renouvelable<sup>4</sup>.

À Anampiki Alta, la réunion dévoile la présence du lieutenant-gouverneur, du président de la communauté, de l'agent municipal, du président du comité d'autodéfense, ainsi que la représentante du club des mères (qui est absente en début de réunion). Ces « autorités » comme on les appelle communément au VRAEM ne sont pas non plus rémunérées. Elles sont en revanche élues pour des mandats de deux ans qui sont généralement renouvelés, notamment dans les petits villages et hameaux comme Anampiki Alta. Ce portrait organisationnel correspond globalement à celui dans la plupart des villages du VRAEM. Il est toutefois commun de trouver également un président du comité des producteurs agricoles (COPA)<sup>5</sup>, chargé de représenter la FEPAVRAE dans son village. Dans certains lieux, les comités d'autodéfense ont été désactivés sur décision des habitants. Dans d'autres au contraire, ils se font davantage voir lors des « formations », notamment par la surveillance attentive de la réunion par les « tigres »\*, les membres de l'autodéfense en uniforme et armés d'importants calibres.

#### Résolution de problèmes quotidiens et travail social

Les observations de ces deux réunions donnent à voir de nombreux points communs qui renvoient aux formes de subsistance des habitants sur le territoire communal. Une des fonctions de ces organisations a trait à la protection et à la gestion des ressources communes du territoire, comme la terre et l'eau (Ostrom 1990; Diez 2001). À la réunion de Llaqtamayu, si l'enjeu de la terre a provoqué la colère de l'actuelle équipe dirigeante et des affiliés envers

---

<sup>1</sup> Leur nombre dépend souvent du nombre d'affiliés, généralement compris entre 15 et 100 représentants de foyers.

<sup>2</sup> Ces postes sont directement reliés aux branches féminines des fédérations, elles-mêmes affiliées à Confédération nationale des femmes paysannes, autochtones, originaires de Bolivie– Bartolina Sisa (CNMCIOB-BS). Ce poste dans l'organigramme n'empêche pas les femmes d'occuper d'autres fonctions, qui sont ouvertes à la mixité.

<sup>3</sup> Cela se vaut pour le niveau du syndicat local. Au niveau des centrales et des fédérations, les dirigeants ont le droit à un viatique qui couvre leurs frais lorsqu'ils sont missionnés pour assister à une réunion éloignée de leur domicile.

<sup>4</sup> Le non-renouvellement concerne essentiellement les quatre postes les plus importants : secrétaire général, relations extérieures, trésorerie et actes.

<sup>5</sup> Il est commun qu'un représentant cumule cette fonction, considérée assez mineure, avec une autre.

les anciens dirigeants, c'est bien parce que la garantie de l'accès à la terre est la plus importante fonction des syndicats paysans boliviens, qui se doivent de protéger leurs affiliés des exactions foncières et de leur offrir un droit de participation à la vie communale (que les ouvriers agricoles n'ont par exemple pas). Par ailleurs, le titre de propriété est inséparable de l'affiliation syndicale, et une personne par foyer du territoire communal doit être affiliée. Il en va de même à Anampiki Alta au VRAEM. Bien que l'enjeu de la terre ne transparaisse pas durant la formation du 28 mai 2017, la communauté a bien pour but premier de garantir les terres de chacun des propriétaires et superviser les éventuelles transactions foncières, toutes enregistrées dans les livres d'actes\*. La gestion de l'eau, observée au travers de l'inquiétude des réserves de la citerne communale est également un enjeu important pour ce village, puisque la construction et la gestion de son réseau ont accaparé l'essentiel des travaux communautaires entre 1998 et 2001<sup>1</sup>.

Dans les réunions analysées ici, les problèmes liés aux ressources communes sont résolus de façon autonome. À Llaqtamayu, la cession gratuite du terrain à son véritable propriétaire est votée unanimement par l'assemblée alors qu'à Anampiki Alta, la pose d'un cadenas s'est avérée être une première décision communale. Il se peut toutefois que l'espace communal ne suffise pas et qu'un recours à l'intermédiation par d'autres institutions ou organisations soit nécessaire. Les représentants des organisations communales interagissent alors avec diverses organisations et institutions, comme les mairies pour l'obtention du budget participatif et le programme du verre de lait à Anampiki Alta, ou l'INRA dans le cas de Llaqtamayu pour l'assainissement des terres. En plus des institutions publiques, les syndicats et communautés interagissent avec des niveaux plus élevés de leurs organisations, comme les centrales (Tropique) et les fédérations (Tropique et VRAEM), pour transmettre des informations, mais également pour résoudre certains problèmes. C'est d'ailleurs pour cela que ces organisations villageoises ont développé une véritable obsession pour l'écrit, bien perceptible dans le report des faits et amendes émises dans les livres d'actes\*, qui sont considérablement fournis. En cas de conflits entre personnes, les faits antérieurement consignés peuvent rappeler les engagements qui ont été faits par les deux parties en public. Ces traces écrites sont également d'une précieuse aide lors de l'intermédiation avec les institutions, puisque syndicats et communautés sont depuis les réformes agraires considérés comme garants d'un certain nombre de fonctions. Le rapport quasi obsessionnel à l'écrit de ces organisations est alors perçu par les habitants comme une condition essentielle pour l'obtention de biens, de

---

<sup>1</sup> Livre d'actes\* de communauté d'Anampiki Alta 1979-, p. 82, 90, 120.

services ou de reconnaissance juridique (Lavaud 1991; Starn 1999; Benavides 2006; Zamora Castellares 2014; Grisaffi 2019). Elle se vérifie également dans les faits, car une demande individuelle auprès d'une administration publique a peu de chances d'aboutir si elle n'est pas approuvée par l'organisation communale qui contrôle le territoire de l'habitant.

Une autre des fonctions qu'accomplissent les organisations et leurs représentants tient à une forme de travail social, qui consiste à réaliser de la médiation sociale entre les habitants, à prendre soin d'eux, mais également à sanctionner leurs comportements déviants. En cela, ces représentants assument aussi une forme de contrôle social sur les comportements de chacun, dans le but de garantir une forme de cohésion sociale. Ces pratiques sont peu visibles dans le cadre des assemblées détaillées ci-dessus, mais sont saillantes lorsqu'on interroge les représentants sur leur rôle quotidien. À Llaqtamayu, Oscar, secrétaire de justice, souligne la diversité des situations auxquelles il doit faire face :

« Il y a de tout mon ami... Des séparations, des problèmes d'argent, des prêts, ou sinon quand il y en a certains qui vont sur les terrains des autres... Des fois, il y a des accidents... Tout ce qu'on fait, c'est de la collaboration. »

Le rôle d'Oscar relève donc d'un bricolage quotidien pour assurer la cohésion de la localité en prononçant des sanctions. En ce sens, la fonction de secrétaire de justice d'Oscar ne diffère pas tant de celle de lieutenant-gouverneur qu'endosse Daniel Cueva à Anampiki Alta :

« Certains problèmes qu'on trouve ici : "ahh, on m'a volé". Il faut que je le mette dans le livre d'actes\* de combien on t'a volé, tu vois. Pour les recherches, les premières informations sortent de là. "Aujourd'hui, il y a eu une dispute, on s'est engueulé, lui je veux plus le voir..."; "OK messieurs, asseyons-nous, comment ça a commencé?"; "Pour ça, ça et ça"; "Eh, nous sommes aussi des êtres humains. Tous pareils. Il faut communiquer ! Et ensuite, il faut nous donner la main, voir qui a tort, il faut aller de l'avant !". Ce sont de petites affaires que j'essaie de régler. Par un exemple, un problème avec un mineur : il y a un enfant par ici, ces parents le traitent... ils sont agressifs, ils le frappent beaucoup. Alors, je leur dis "on ne fait pas ça". D'abord, je vais expliquer. S'il ne comprend pas, pour ça il y a d'autres instances. Je les informe et c'est à eux de venir. Il faut garder nos bonnes habitudes. Les travaux sur lesquels on s'est mis d'accord, qui doit les faire exécuter ? Le lieutenant-gouverneur, "messieurs, on s'est tous mis d'accord, comme on s'est tous mis d'accord, alors il faut le faire. Il faut respecter notre accord, sinon à quoi ça sert de se mettre d'accord ?!". Donc ce sont de petites initiatives que l'on fait pour le bien de tous, pour la population. »

Oscar et Daniel Cueva endossent donc principalement un rôle de médiation entre les habitants lorsque surgissent des problèmes liés à des bagarres, de l'alcoolisme ou encore des violences domestiques. En ce sens, leur fonction n'est pas sans induire une dose de contrôle

social du fait de la proximité qu'ils entretiennent avec leurs voisins. Alors, leur rôle consiste à « faire de la collaboration » ou « expliquer » avant d'éventuellement déléguer le problème à « une autre instance ». La force de l'organisation provient de cette capacité à se constituer comme une entité de « résolution de problèmes » (Auyero 2001). Ces problèmes ne se limitent pas à la survie matérielle, mais renvoient aussi et avant tout à des questions d'ordre social et de bien vivre propres à la vie villageoise, très en lien avec des pratiques de *care*<sup>1</sup>. Comme le mentionne Daniel Cueva, la fonction des représentants consiste à incarner au travers de leur dévouement « le bien de tous », « pour la population », qui renvoie à une éthique du commun et l'entretien d'un corps social à l'échelle du territoire communal.

### Consolider le corps social par une éthique du commun

L'un des rôles de ces organisations tient également à faire en sorte que l'ensemble des fonctions précédemment énoncées soient assurées par l'ensemble des membres de la communauté, au travers de l'action collective. C'est ce que j'appelle la consolidation du corps social, qui renvoie à la sémiotique de « la vie organique (*vida orgánica*) », et à laquelle les organisations populaires boliviennes se réfèrent pour s'autoappréhender comme des organismes vivants, qui fonctionnent grâce à ses forces vives et une vision commune, permettant alors de résoudre en partie le problème de l'action collective du « passager clandestin » (Lazar 2008). En ce sens, ce concept de corps social est peu différent de ceux de cohésion sociale, de construction de solidarités, de cohérence (Bourdieu 2012) qui sous-tendent le rôle de l'État. Le corps social justifie alors la mobilisation d'imaginaires communs (Anderson 2002; Taussig 1997; Hansen et Stepputat 2001b; Ferguson et Gupta 2002), et toute forme d'interventionnisme et de contrôle.

La consolidation du corps social s'appuie sur une éthique du commun, qui ne fait pas tant référence aux biens communs (terre, eau) tels que présentés plus haut, qu'à une forme de souci du groupe où l'intérêt commun doit passer avant l'intérêt individuel. Une de ses composantes vise ainsi à entretenir et stimuler la participation de chacun des habitants, sur une base de réciprocité et un « agir commun » (Gibson-Graham, Cameron, et Healy 2013;

---

<sup>1</sup> Le *care* est bien pensé ici comme une pratique, et non pas une disposition (Tronto 2015). Aussi, si cette notion de *care* est ici désengagée de l'emprise du genre dans l'usage qui en est fait ici, cela ne suppose pas que cette fonction soit assumée par les seuls hommes élus dans les villages. Même si l'espace communal consacre des pratiques de *care*, elles restent pour beaucoup du domaine de l'invisible ou du discret, et sont essentiellement engagées par des femmes et des organisations de femmes, auxquelles j'ai peu eu accès pendant l'enquête de terrain (voir section méthodologique de l'introduction).

Dardot et Laval 2015; Kruzynski 2019), qui se perçoit notamment dans l'organisation de travaux communautaires pour déblayer les chemins ou renforcer les ponts et tyroliennes permettant de passer de l'autre côté du fleuve avant la saison des pluies. La qualité de ces biens communs dépend donc essentiellement des énergies collectives et de la participation des habitants à les entretenir (Dardot et Laval 2015; Kruzynski 2019).

Pour ce faire, les organisations sociales ont construit un ensemble de règles communes encourageant la participation sociale des habitants sur le territoire communal. Le fait d'habiter sur le territoire communal ouvre un ensemble de droits à chaque propriétaire. Parmi ceux-ci, on retrouve le droit de participer aux assemblées, d'élire ses représentants, le droit à une assistance de la part de ses pairs, et le bénéfice des biens communs du syndicat ou de la communauté. Cependant, le titre de propriété et l'inscription au registre foncier de l'organisation impliquent un certain nombre d'obligations, comme la participation aux assemblées, aux travaux communautaires (par exemple la construction de la maison communale d'Anampiki Alta), mais exigent aussi de l'habitant qu'il fasse corps avec les décisions prises collectivement dans les espaces de discussion (Starn 1999; Lazar 2008; Grisaffi 2016).

Le maintien du corps social de l'organisation passe par une ritualisation des espaces d'échange, tels que les assemblées ou les travaux communautaires, qui peuvent être des lieux d'amusement (Grisaffi 2019). Peut-être est-ce davantage le cas au Tropic, où les réunions et assemblées sont l'occasion de bavarder en douce avec ses voisins, de partager de la coca et de lancer quelques blagues à l'assistance de temps à autre. À chaque début des sessions plénières des centrales ou des fédérations qui durent parfois plus de 12 heures<sup>1</sup>, une « police syndicale » est nommée. Armée de pistolets à eau en plastique, elle est chargée d'asperger quiconque succomberait à la tentation d'une sieste pendant l'assemblée et provoque bien souvent l'hilarité des affiliés à chaque jet d'eau lancé. Au VRAEM, les réunions des formations dominicales sont moins propices à l'amusement en raison de leur disposition en rangs militaires (voir photo 2.2). Cela dit, cette scénographie dévoile bien un esprit de corps collectif par lequel le groupe se tient de manière disciplinée. L'encouragement de la consolidation du corps social passe donc lui aussi par une forme de contrôle social par lequel chacun (et pas seulement les dirigeants) scrute les attitudes individuelles susceptibles de fragiliser le collectif.

---

<sup>1</sup> Cela a été le cas de la session plénière à laquelle j'ai assisté à Villa Fatima.

Cette entreprise de consolidation vise à également renforcer l'esprit de groupe par l'organisation d'évènements plus informels. Les fêtes de village ou les foires agricoles sont par exemple des évènements importants pour lesquels la participation des habitants est implicitement attendue, autant dans son organisation que son déroulement (Saignes 2015; Abercrombie 1998; Harris 2000a). L'entretien des liens sociaux passe également par l'organisation de rencontres sportives. Au Tropique de Cochabamba, les matchs de football font parfois l'objet d'une véritable obsession. Des championnats intersyndicaux se déroulant sur plusieurs mois à compter de la fin de la saison des pluies<sup>1</sup> sont organisés par les centrales et des fédérations. Les matchs deviennent alors les lieux où se dévoilent les rivalités entre les syndicats (Benavides 2006; Grisaffi 2019). Pour les habitants de Llaqtamayu, ces matchs virent pourtant souvent au calvaire. Composé de personnes dont la moyenne d'âge est supérieure à 40 ans, le syndicat peine à mobiliser ses affiliés qui ont pris l'habitude au fur et à mesure des années d'enchaîner les défaites et de subir les railleries des syndicats voisins lors des assemblées plénières de la centrale et de la fédération. À Anampiki Alta au VRAEM, lorsque la communauté s'est constituée en 1979, les frères Edgar et Daniel Cueva ont fait des demandes répétées pour la construction d'un terrain sportif<sup>2</sup>. Je l'ai fait remarquer à Daniel, qui s'en est beaucoup amusé, avant de se défendre : « Mais c'était important ! Il fallait bien qu'il y ait un lieu dans le village où les gens se rencontrent après travailler. Tiens regarde aujourd'hui on s'en sert pour notre formation... ». La fabrique du vivre-ensemble et de l'agir commun se manifeste enfin dans des espaces plus privés, par des formes d'entraide dans les champs ou pour des travaux mineurs, communément nommés *ayni* en quechua, et qui renvoie à une forme de réciprocité entre les habitants (Allen 2002; Mayer 2002; Alison Spedding 2004; Grisaffi 2019). Dans les faits, celle-ci se réalise principalement entre proches, autant dans le cercle familial qu'amical.

Bien que les réciprocités soient souvent implicites et tues, elles peuvent parfois être dévoilées pendant les assemblées. En octobre 2015, le trésorier avait présenté lors de l'assemblée syndicale de Llaqtamqayu les travaux d'électrification réalisés dans le préau. Ceux-ci avaient été réalisés par un affilié du syndicat, « Don Hugo », âgé d'une quarantaine d'années et présent dans la salle. Le trésorier lui a alors proposé de transmettre sa facture pour que le syndicat puisse le rembourser. Mais Don Hugo refusait :

« Non c'est gentil, mais ça va. Prenez-le comme ma petite contribution au syndicat.

---

<sup>1</sup> Généralement vers avril.

<sup>2</sup> Livre d'actes\* de la communauté d'Anampiki Alta 1979-aujourd'hui.

*Le secrétaire général* : mais attendez, Don Hugo, tout ce matériel, le temps que vous y avez mis... Si vous n'aviez pas été là, on aurait fait venir une entreprise de Villa Tunari, il nous aurait fait payer le transport (*el gas*), le matériel, la main d'œuvre... et elle nous aurait fait payer une fortune ! [...]

*Don Hugo* : Non, c'est bon... c'est juste que... en vrai, je n'ai pas envie de vous faire payer. C'est aussi pour vous remercier tout ce que vous avez fait pour moi et ma famille, surtout lorsque ma mère était malade. Vous m'avez beaucoup aidé et c'est un gage de remerciement. [...]

*Le secrétaire général (à l'assemblée)* : Bon... ce que je propose, c'est que nous payions le matériel qui a servi à Don Hugo. Pour le reste, je propose qu'on l'exempte des travaux communautaires de ce mois-ci. C'est OK ?

*Des "oui" sortent de l'assemblée*

*Le secrétaire général* : Bon parfait, approuvé. »

Dans cette interaction, Don Hugo ne fait ici pas la distinction entre le syndicat et les membres qui ont pu l'aider, lui et sa famille, pendant la maladie de sa mère. Le don de l'entraide appelle le contre-don, celui des travaux d'électrification. Son travail s'inscrit donc dans un geste de réciprocité et de remerciement qui montre la continuité et la résonance des activités sociales quotidiennes dans l'espace organisationnel du syndicat. Néanmoins, le secrétaire général et une partie de l'assemblée semblent quant à eux trouver le contre-don de Don Hugo disproportionné au regard du don initial, et en proposent une renégociation basée sur une base morale en partie évaluée sur le coût financier des travaux. Cet événement révèle bien le fait que les organisations sociales encouragent les relations de réciprocité, et qu'elles peuvent elles-mêmes par leurs ressources rendre à ceux qui donnent à partir de jugements moraux.

Ce genre de comportement, fondé sur le dévouement de l'habitant pour les membres de sa communauté est fortement valorisé au Tropic de Cochabamba comme au VRAEM. En faisant le lien avec les formes d'accès à la culture de coca au Tropic, on peut dire du comportement de Don Hugo qu'il est « un bon affilié », qui « accomplit sa fonction sociale » par sa participation aux tâches communales et son dévouement. C'est typiquement ce genre de comportement qui, comme Edwin, peut lui valoir une défense par son syndicat pour cultiver de la coca. Dès lors, si comme on l'a vu précédemment, le droit à cultiver de la coca au Tropic peut récompenser ce type de comportement, contrairement au VRAEM, alors dans quelle mesure les traditions inventées autour de la culture de coca ont-elles configuré les formes organisationnelles et l'exercice de leurs fonctions dans les deux régions ?

## La greffe de l'État à la coca

Les pratiques villageoises décrites ci-dessus montrent bien l'héritage des relations État-société par lequel les États bolivien et péruvien se sont déchargés de certaines de leurs fonctions : gouvernement, espace de délibération, travail social, mise en commun et contrôle social ont ainsi été délégués plus ou moins intentionnellement au fil de l'histoire, notamment pendant les réformes agraires (Bolivie et Pérou) et la période du conflit armé (Pérou) (voir chapitre 1). Au Tropicque de Cochabamba et au VRAEM, les organisations ont hérité de ces fonctions, mais également d'une structuration économique de leurs territoires autour du complexe coca-cocaïne, qu'elles se sont appropriées pour inventer des traditions. En un sens donc, la culture de coca s'est ancrée aux structures communales. Il convient désormais de comprendre comment la coca a servi de « greffe » à l'État (Bayart 1996) en renforçant ses fonctionnements par l'intermédiaire des organisations sociales. Au Tropicque de Cochabamba, ces pratiques de gouvernement ont été au fil des luttes sociales et politiques fortement intégrées au parti du MAS et à l'État, ce qui a renforcé un gouvernement de la décharge par la coca. Au VRAEM, ce ne sont pas tant les mécanismes d'accès et les relations de décharge de l'État qui ont permis aux organisations sociales d'affermir leurs fonctions quotidiennes, mais bien l'hypothèse de la menace des exactions et de l'insécurité qui pèsent sur les territoires communaux, qui ont consacré diverses formes d'autogouvernements<sup>1</sup>, partiellement connectées à l'État (de la Cadena et Legoas P. 2012).

### Structures organisationnelles et degré d'uniformité des formes de gouvernement

Que ce soit au Tropicque de Cochabamba ou au VRAEM, les organisations sociales sont imbriquées entre elles à différents niveaux. Au Tropicque de Cochabamba, l'appareil syndical est divisé en trois niveaux. Le syndicat local (ou communal) (*sindicato de base*), analysé dans le cas de Llaqtamayu<sup>2</sup>, représente la plus petite unité. Le deuxième niveau, la centrale syndicale, regroupe plusieurs syndicats locaux et le troisième, la fédération, regroupe plusieurs centrales. Il existe en tout six fédérations au Tropicque, unies par la Coordination des six fédérations du Tropicque de Cochabamba, dont Evo Morales est le Président. Au VRAEM, le niveau local est composé d'un tissu de « micro-organisations » (Remy 1994) dont on trouve les représentants dans la description d'Anampiki Alta. À l'exception des lieutenants-gouverneurs

---

<sup>1</sup> On insiste ici sur le pluriel, étant donné qu'il existe une grande hétérogénéité de pratiques entre les villages au VRAEM.

<sup>2</sup> Par ailleurs, le village de Llaqtamayu a la particularité d'avoir donné son nom au syndicat local, mais aussi à sa centrale syndicale.



et des agents municipaux qui sont les représentants des institutions étatiques (respectivement le gouvernement central et la municipalité de district), les représentants des clubs de mères, comités d'autodéfense et comités de producteurs agricoles s'imbriquent également à des niveaux supérieurs, à l'échelle du district et de la région (voir tableau 0.2).

Malgré cette similarité organisationnelle, l'appareil syndical du Tropique est bien plus homogène et hiérarchisé que celui du VRAEM, notamment en raison des dynamiques liées à l'invention symbolique et matérielle de la coca. On l'a vu dans la première partie du chapitre, la militarisation du Tropique et les mobilisations pour la défense de la coca ont contribué à la construction d'une progressive unité régionale autour d'un premier objectif politique, la préservation de la culture de coca dans les régions, puis d'un deuxième, la formation d'un parti politique à partir du milieu des années 1990. Ce processus historique a ainsi contribué à l'affermissement de solidarités entre les différentes fédérations syndicales, qui se sont peu à peu rapprochées. Par ailleurs, l'accès aux mairies à partir de 1996 (voir chapitre 1.3 et 2.1) a permis à des cultivateurs de coca d'accéder à des ressources de l'État. Cette étape a constitué une première forme d'intégration verticale de l'organisation syndicale à l'État (Oberschall 1973), qui a reconfiguré les fonctions des différents niveaux. Dès lors, les centrales syndicales ont eu pour objectif de faire remonter les besoins territoriaux à la municipalité<sup>1</sup> (Benavides 2006). Quant aux fédérations, leurs assemblées se sont transformées en espaces d'audit des dirigeants élus à des fonctions électives (Grisaffi 2019).

Les fédérations du Tropique de Cochabamba ont également un pouvoir que les organisations du VRAEM n'ont pas : celui de produire des normes et des règlements par l'intermédiaire des congrès des fédérations qui se tiennent tous les deux ans. À ces occasions, des membres des syndicats sont proposés par les syndicats locaux et les centrales pour participer aux différentes commissions (éducation, santé, coca, territoire, etc.). Ces dernières émettent des résolutions qui doivent être respectées à la lettre par les centrales et les syndicats. Par exemple, au dernier congrès de la fédération de Carrasco Tropical, une nouvelle résolution a été votée par la commission d'éducation. Elle a été partagée à haute voix par Manuel Santana, secrétaire des actes de la centrale de Villa Fatima, par la lecture d'un acte qu'il avait lui-même écrit :

---

<sup>1</sup> Depuis la loi d'autonomie et de décentralisation (2010), cette tâche incombe aux mairies de district (*subalcaldías*). Mais dans la pratique, le rôle des centrales est toujours essentiel. Bon nombre de mairies de districts ont pour frontières celles des centrales syndicales. Par ailleurs, les priorités demeurent fixées dans l'arène syndicale.

« Éducation : en accord avec la résolution du congrès, l'amende pour les manquements ou évasions d'élèves en âge d'aller à l'école dans les centres éducatifs sera de 1000 bolivianos<sup>1</sup>. [...] L'amende sera acquittée à partir du 10 mars. Les listes d'élèves manquants au sein de chaque syndicat devront être déposées. Il y a au total 311 élèves inscrits et 30 sont manquants selon le rapport fait par la directrice de notre établissement<sup>2</sup> ».

Cet exemple montre bien la capacité qu'ont les fédérations à émettre des normes et des règles communes à l'ensemble des villageois, qui s'appliquent indistinctement à l'ensemble des habitants de la fédération Carrasco. Ces résolutions permettent aux fédérations de sanctionner les centrales et les syndicats qui ne les respecteraient pas. En soi, ces résolutions et sanctions ne sont pas nouvelles. On a pu le voir plus haut, déjà dans les années 1990, les fédérations syndicales interdisaient la transformation de pâte base de cocaïne dans les syndicats locaux et obligeaient leurs affiliés à vendre une partie de leur coca au marché légal de Sacaba. Ces fonctions sont en partie le fruit de la réforme agraire et de la relation qu'avait tissé le MNR avec les organisations populaires entre 1952 et 1964 (Dunkerley 1984; Lavaud 1991). Néanmoins, le fait que des cultivateurs de coca accèdent finalement au gouvernement et aux administrations publiques à partir de 2006 a redonné de la vigueur à ces pratiques, désormais mieux reconnues par les institutions et agences étatiques. Certains de leurs représentants siègent même aux commissions de fédérations, et poussent à l'uniformisation des résolutions<sup>3</sup> afin de mieux les adapter au cadre d'une action publique régionale (voir chapitre 1). Lutte pour la défense de la coca et progressive intégration verticale des syndicats du Tropique à l'État bolivien ont ainsi contribué à ce qu'aujourd'hui, il n'existe quasiment aucune différence de fonctionnement organisationnel sur l'ensemble de l'appareil syndical au Tropique.

Cela est loin d'être le cas au VRAEM où, malgré une imbrication à plusieurs niveaux, il est difficile de parler d'une organisation uniforme à proprement parler. La FEPAVRAE n'a pas la capacité de se constituer en arbitre sur des litiges, ou de contraindre les échelons

---

<sup>1</sup> L'équivalent en 2017 de 137 € ou 194 \$.

<sup>2</sup> À l'époque de la colonisation au Tropique, une des priorités des syndicats nouvellement constitués consistait à demander l'installation d'écoles pour leurs enfants. Mais depuis déjà plusieurs années, des parents inscrivent leurs enfants dans des écoles en dehors de leur syndicat ou de leur centrale alors même que les affiliés continuent de se cotiser pour le maintien du service éducatif. Les raisons peuvent être multiples. Il se peut que les affiliés possèdent une terre agricole qu'ils viennent juste travailler, mais vivent à la ville. Un couple avec enfant(s) peut aussi avoir deux terres agricoles sur deux centrales différentes (et donc être rattaché à deux écoles). Enfin, certains parents préfèrent mettre leurs enfants dans une autre école ou collège en raison des spécialités proposées.

<sup>3</sup> Fait établi à partir de la consultation des comptes-rendus des commissions éducation de la fédération Carrasco et de la commission coca de la fédération Yungas du Chapare.

inférieurs (district et communal) à se plier à des résolutions semblables à celles des fédérations du Tropicque. Bien qu'elle soit une organisation capable de concentrer d'autres organisations régionales (comités d'autodéfense et clubs de mères notamment) lors de mobilisations (Busnel 2019)<sup>1</sup>, la faible décharge du gouvernement péruvien ne lui permet pas d'influer sur les dynamiques villageoises, qui sont de fait très autonomes et compartimentées dans leurs modalités de fonctionnements. Ce fait ne veut pas dire que le cas présenté d'Anampiki Alta ne soit pas parlant, car on y retrouve beaucoup de points communs avec d'autres villages de la Vallée, mais des variantes persistent. Dans deux autres villages où j'ai assisté à des réunions communales, les modalités de déroulement étaient différentes. Par exemple à Puerto Libertad, les réunions n'ont pas lieu sous le format de la formation militaire. Les habitants se réunissent assis sur des chaises en plastique un soir de semaine face à la mairie. À Pólvaro, les formations dominicales ont bien lieu, et leur format militarisé est davantage perceptible par la présence des « tigres »\*, les membres actifs de l'autodéfense qui, armés d'importants calibres, encadrent les rangs. Ces variations entre les villages sont la conséquence d'une absence de décharge et d'intégration verticale des organisations sociales à l'État péruvien. Si décharge il y a eu au VRAEM, elle a davantage eu lieu pendant le conflit armé où, à partir des années 1990 les militaires et les bases de comités d'autodéfense ont très fortement encouragé les habitants à s'organiser à l'échelle villageoise. Seulement, la sortie de conflit armé a amoindri cette dynamique, car la raison d'être des comités d'autodéfense s'est étiolée à mesure que la menace armée s'est peu à peu évaporée. En l'absence d'une forte densité organisationnelle et d'une décharge de l'État poussant à l'uniformisation, les fonctions des organisations communales se sont recomposées aux niveaux locaux et n'entretiennent alors que des connexions partielles entre eux (Strathern 2004; de la Cadena et Legoas P. 2012).

#### *La coca au village : entre éthique du commun et contrôle social*

Les luttes liées à la défense de la coca n'ont pas seulement contribué à la formation de différents maillages organisationnels sur les territoires. Elles ont aussi, par leurs inventions, contribué à reconfigurer les pratiques communales. Parce qu'elle est une pratique constitutive de subsistance de la vie en milieu rural, la culture de coca s'est, par ses inventions symboliques et matérielles, ancrée et greffée aux structures communales. Au même titre que la terre et l'eau, et même si ces modalités d'accès sont différentes, la coca s'est arrimée aux coobligations villageoises, aux réciprocités et au souci des autres. Par sa nature et sa signification, la coca

---

<sup>1</sup> Je reviens plus en détail sur ce point dans le chapitre 3.

est mise au centre d'une éthique du commun axée sur la subsistance et constitue le fondement de l'économie morale (Arnold 2001).

La coca devient alors une ressource à défendre pour les organisations. Elle tend à nourrir leurs fonctions quotidiennes, y compris celles qui ont trait au contrôle social. La coca affermit donc les pratiques et fonctions des organisations, et facilite la greffe de diverses hybridations d'États (Bayart 1996). Au Tropic de Cochabamba, l'invention d'une culture de coca héritée de luttes sociales et partisans a conduit à une consolidation du contrôle quotidien des activités de chacun, aussi bien social que politique. Au VRAEM, même si l'accès à la coca n'est pas régulé par les organisations communales, sa culture en tant que droit à la subsistance et à la vie s'inscrit tout de même dans une éthique du commun. Ainsi, la coca justifie des pratiques de protection et d'enclavement qui consolident des formes d'autogouvernements.

Au Tropic de Cochabamba, la culture de coca se pose donc comme un principe de droit pour les affiliés qui accomplissent leur fonction sociale liée à la vie communale et qui participent aux mobilisations de défense de la coca. En ce sens, la coca est une ressource dont la distribution permet de récompenser le bon exercice des fonctions sociales et politiques. Il n'empêche que la coca détient également une forte connotation symbolique et morale, intimement ancrée dans l'éthique du commun qui dicte la vie de village. Le droit à la culture de coca dépasse l'enjeu de l'agriculture pour s'inscrire plus largement dans un vivre-ensemble syndical et offrant la garantie de services communs.

Cette dimension s'est observée lors de l'assemblée plénière de la centrale de Villa Fatima du 10 avril 2017. Lors du point portant sur l'éducation, le représentant du conseil éducatif a annoncé que pour le bon déroulement des activités éducatives, chaque affilié ayant un enfant scolarisé devait désormais contribuer à hauteur de 50 bolivianos, et 150<sup>1</sup> pour ceux qui n'inscrivaient pas leurs enfants à l'école de la centrale<sup>2</sup>. Sans que des voix se soient élevées, une certaine lassitude s'est fait sentir dans l'assemblée, et certains des affiliés trainaient volontairement des pieds au moment de s'acquitter de leurs contributions au trésorier. Au fond de la salle, Don Francisco, ex-secrétaire général de la fédération, ancien conseiller éducatif de la centrale syndicale et figure respectée auprès des habitants, s'impatientait :

---

<sup>1</sup> Respectivement l'équivalent en 2017 de 6,85 et 20,5 € ou 10 et 30 \$.

<sup>2</sup> Pour comprendre les enjeux liés à ce point, voir plus haut.

« On ne doit pas oublier que notre organisation est attachée à l'éducation ! Certains vont me dire "ah, mais moi je ne vis pas là, je viens à Cochabamba, je viens juste pour cultiver ma coca". Et bien je vais vous dire, la coca doit soutenir l'éducation d'ici ! »

Cette invective témoigne de l'effort entrepris pour rattacher le droit à la coca aux autres coobligations auxquelles engage l'affiliation syndicale. Ici, la culture de la coca n'est pas présentée comme une simple activité économique individuelle. Elle a été chèrement obtenue par l'organisation syndicale et ses membres, qui pour en bénéficier, doivent soutenir d'autres services, comme l'éducation. La manne générée par la coca sert à justifier le maintien de services par un système de taxation et d'amendes relativement élevé si on le compare avec les autres régions rurales boliviennes<sup>1</sup>. Dans ce prolongement, le *cato de coca\** peut également faire l'objet de sanctions si l'affilié n'accomplit pas sa fonction sociale. Avec la prise de fonction de syndicalistes à UDESTRO, la procédure de retrait du *cato* s'est normalisée et institutionnalisée (voir tableau 2.1). Selon Oscar, elle est simple puisqu'elle consiste à « envoyer une lettre. Cette personne a fait telle chose. Donc pour cette raison, je veux qu'on lui enlève sa coca. Il est puni pour un an. » Alors, UDESTRO suspend pour un ou deux ans le droit à cultiver le *cato de coca\**.

Ces faits révèlent bien que la culture de coca est devenue une ressource pour les syndicats. Elle leur permet de discipliner leurs affiliés et les obliger à participer aux activités communales, mais aussi à contribuer plus lourdement au maintien de certains services par des mécanismes de taxation. La culture de coca fait donc bien, à l'instar d'autres ressources matérielles, l'objet d'un échange politique fondé sur des bases morales de maintien du corps social et d'une éthique du commun. En cela, le droit de culture de coca au Tropicque n'est pas si éloigné d'un bien de subsistance distribué selon des modalités qui cherchent à garantir le commun, en incitant au travail social de chacun (Quirós 2016). Certains chercheurs s'accordent à dire que les organisations qui jouent un rôle d'intermédiaire entre les ressources d'État et les allocataires se trouvent à parfois la lisière du social et du politique. Le travail social est une porte d'entrée vers un travail politique qui consiste à chercher des ressources par une mobilisation de forces vives, que ce soit pour voter ou manifester (Auyero 2001; Quirós 2016; Combes et Vommaro 2019). Cette porosité des frontières entre social et politique s'applique également dans le cas du Tropicque de Cochabamba, où l'appareil syndical

---

<sup>1</sup> C'est notamment ce que me confiait les habitants et semi-résidents qui avaient un terrain agricole en-dehors du Tropicque.

entreprennent régulièrement des mobilisations auxquels les affiliés sont amenés à participer. En cas de refus, des sanctions peuvent s'appliquer, notamment sur le cato de coca\*.

Par ailleurs, l'appareil syndical du Tropic est fortement intriqué au parti politique du MAS. Je l'ai montré plus haut, les syndicats et leurs affiliés ont été les fondateurs du parti, qu'ils ont porté dans les luttes et dans les urnes. Dans le mythe constitutif du MAS auquel de nombreux militants se réfèrent encore, le parti politique n'est qu'un « instrument politique », qui permet aux organisations sociales d'investir le jeu électoral. Toujours selon cet imaginaire, le parti appartient aux organisations sociales, et par conséquent tous les affiliés sont du MAS (Do Alto et Stefanoni 2008; Lacroix et Le Guill 2019). La force de cet imaginaire au Tropic et cette intrication constante entre les syndicats, le parti, puis l'État à partir de 2006 ont contribué à faire de la coca une manne qui ne peut être associée qu'à ce parti politique. En 2014, à l'issue d'une campagne d'investiture interne controversée au sein de la fédération des Centrales Unies de Shinahota<sup>1</sup>, un cultivateur s'est présenté à la municipalité sur une liste UNICO contre celle du MAS. Son cato a aussitôt été éradiqué puis suspendu par son syndicat et l'institution étatique UDESTRO (Los Tiempos 2015). Marcelo, ancien chargé de projet d'un programme de développement alternatif demeurant toujours sur cette municipalité, était présent dans les réunions de la fédération et se souvient des motivations qui ont poussé les affiliés de la fédération à prendre une telle décision :

« Il y a eu beaucoup de critiques sur la division au sein du MAS : "ceux-là qui ont fait du mal à la fédération, qui l'ont ignoré, qui ont préféré travailler avec un autre parti. Ceux-là ne vont pas pouvoir continuer vivre avec nous comme ça. Maintenant, il faut leur retirer le cato, il faut les sortir de la fédération, il faut les virer. Qu'ils aillent donc à l'UNICO demander leur cato ! Ici, le seul qui a donné le cato est le MAS ! Ça a été une bataille, et notre lutte a fait que Evo nous obtienne le cato de coca." »

En soi, le parti du MAS ne contrôle pas directement le droit d'attribution du cato\* de coca (voir tableau 2.1). Mais comme la coca est liée à une identité symbolique partisane, et que ceux qui contrôlent son accès sont aussi membres du parti, la coca est devenue un moyen de contrôler les comportements politiques de ses adhérents. Cette dimension de contrôle est notamment présente dans le propos de Plutarco, paysan et commerçant à Valle Sacta :

« Maintenant, les gens ont peur. Si par exemple une personne ne va pas beaucoup aux réunions, s'il ne va pas au syndicat, on lui fait couper sa coca. [...] Ils disent à UDESTRO "ce camarade n'accomplit pas sa fonction sociale". [...] La fonction

---

<sup>1</sup> Il est de coutume que les fédérations désignent le candidat du MAS à la municipalité. À cette occasion, en l'absence de consensus et sur fond de tension internes, une candidate a été désignée par Evo Morales lui-même (Grisaffi 2019).

sociale, ça veut dire aller aux réunions, faire les travaux communautaires et aller à n'importe quelle manifestation où le Président [Evo Morales] ou le dirigeant oblige. C'est ça la fonction sociale. »

Plutarco interprète la fonction sociale dans un sens extensif, dans lequel il n'y a pas de distinction entre des activités communautaires, sociales et politiques. Ce propos est ainsi significatif du fait que la coca, tout en étant fondée sur une éthique de commun et un besoin d'agir collectivement pour garantir une subsistance, est également une manne qui par sa décharge à l'organisation syndicale, permet d'accentuer les dynamiques de contrôle social et politique dans la région.

Au VRAEM, même si les organisations communales ne régulent que très peu les formes d'accès au complexe coca-cocaïne, la culture de la coca, du fait de ses symboles et représentations s'inscrit bien dans une éthique du commun, qui englobe tout le territoire communal. Cette dimension est bien présente lorsque des troupes policières pénètrent dans les villages. Quelques jours avant la formation dominicale à Anampiki Alta, j'avais trouvé Chavo en colère suite à une altercation qui s'était produite quelques jours de cela dans son village :

« Il y a quelques jours, la police est venue à Anampiki Alta sans nous prévenir ! Il voulait retirer un four pour sécher de la coca. Le jour suivant, avec Daniel Cueva, on est allé à la radio, “attention, parce qu'ici on a des armes, on vous aura prévenu”. »

Si les organisations communales ont peu de droits de regard sur ce qui est produit sur leur territoire par les habitants, cela ne les empêche pas de se constituer et de s'organiser pour défendre l'intégrité territoriale. En cela, ce type d'interaction conflictuelle, très fréquente avec la police au VRAEM, s'inscrit dans des fonctionnements communaux et routiniers par lesquels les fonctionnaires, comme toute autre personne non originaire du village, doivent prévenir de leur venue<sup>1</sup>. Le fait même que ces règles communales soient régulièrement bafouées et mettent en danger les habitants et leurs ressources, offre pour Chavo une raison suffisante pour justifier la menace de reprendre les armes, très en phase avec l'invention mémorielle d'une Vallée qui s'est défendue seule et grâce à la coca face à la subversion. La colère de Chavo et sa menace sont en aussi très en phase avec sa personnalité frustrée et sa trajectoire dans les comités d'autodéfense. C'est pourquoi je suis allé demander à Daniel Cueva sa version des faits :

- Qu'est-ce qu'il y a eu ? Eh bien, un homme qui vit par là, là-haut, a un four. Il y fait sécher sa coca, je ne sais où elle va, c'est l'enquête qui doit le dire. Nous, en tant qu'habitants, on sait juste qu'il a un four, c'est tout ce qu'on sait. Mais où il la vend, ça, c'est... autre chose. Donc je leur dis “messieurs, c'est un voisin. Mais aussi tard

---

<sup>1</sup> Cette règle se valait pour moi (surtout en tant qu'étranger).

dans la nuit, vous ne pouvez pas entrer. Et sans la présence du ministère public (*fiscalía*), vous ne pouvez pas non plus perquisitionner un domicile. Que le ministère public vienne avec vous, et vous pourrez entrer. Mais sans sa présence, non. Parce que là, il y a un doute... Il y a un doute. On peut spéculer plein de choses... que vous soyez là par intérêt personnel, que vous venez voler (*saquear*)... Comme vous êtes là, c'est ce à quoi ça ressemble. Mais si vous venez conjointement avec les autorités, pas de problèmes”.

- *et alors, ils ont fait quoi ?*

- Ils ont essayé de lui prendre sa coca, mais on ne les a pas laissés. [...] Le jour suivant, nous avons dû aller à la radio avec Chavo.

- *Et qu'est-ce que vous avez dit là-bas ?*

- Que nous sommes d'accord avec les activités qu'ils réalisent, mais qu'il ne doit pas y avoir d'excès, qu'il y ait la présence du ministère public de manière coordonnée. Et que nous autres, les autorités de la communauté, la population, nous devons savoir.

Dans son récit, Daniel Cueva prend bien le soin de souligner que ni lui ni les habitants ne savent à quoi est destinée la coca séchée dans le four. Pourtant, Daniel Cueva n'est pas un fervent défenseur de la culture de coca. Il a délaissé complètement sa production en 1995 lorsque les prix ont chuté drastiquement. Il se consacre désormais uniquement au cacao, se refuse de participer aux mobilisations de défense de la coca, et dit « ne pas être d'accord avec la cocalisation du VRAEM » autant pour un respect du droit que pour des raisons écologiques<sup>1</sup>. Ses opinions ne l'empêchent pas de faire valoir des droits qui sont ceux de la communauté, que les activités soient licites ou non. La coca fait donc partie intégrante d'un tout lié à un ensemble de règles communales. Elle est ancrée dans un souci des autres, de *care* propre aux fonctions sociales des organisations communales qui fait que les habitants se doivent d'être protégés (Tronto 2015). Lorsque Daniel Cueva dit « nous devons savoir » lors de son passage à la radio, il souligne une règle informelle à laquelle sont soumis les agents de l'État lorsqu'ils arrivent dans les villages. Cet événement est aussi significatif d'une contradiction essentielle. Celle où les fonctions déchargées par l'État péruvien aux organisations sociales lors de la réforme agraire et pendant le conflit armé ne sont pas respectées par les agents de l'État au nom de la coca et des activités illicites qui lui sont liées. Or c'est également au nom de la coca comme commun au fondement de l'économie morale (Arnold 2001) que les habitants se dressent contre les policiers, ne « les laissent pas faire » et menacent de prendre les armes. La configuration du VRAEM est en cela très différente du Tropique où les connexions avec les institutions d'État ne sont pas marquées par une certaine décharge avec des intermédiaires intégrés à l'État pouvant résoudre le conflit (Oberschall

---

<sup>1</sup> On le verra plus tard dans les chapitres 3 et 5, l'écologie et l'appauvrissement des sols sont (en plus d'une réalité objective) des registres discursifs utilisés pour critiquer de manière détournée la culture de coca.



1973). Le salut des organisations communales du VRAEM provient davantage de ces ressources internes d'organisation, ce qui tend à privilégier le recours à l'autogouvernement comme résolution de problème. L'autogouvernement ne se réfère pas ici à la revendication d'autonomie et de prise de pouvoir associé à une forme d'utopie, mais davantage à une pratique d'agir commun (Dardot et Laval 2015) entre membres d'une même communauté avec un recours minimal à l'intermédiation avec les pouvoirs publics dans la résolution du problème. Cette configuration est de fait peu surprenante lorsqu'on connaît le faible degré de collaboration de l'État péruvien avec les organisations de la société civile (Burt 2007; Grompone et Tanaka 2009; Larrouqué 2019b).

Contrairement au cas du Tropique de Cochabamba, l'affermissement des fonctions communales ne prend pas sa source dans le contrôle de l'accès à la production de coca, mais plutôt au commun à laquelle elle est rattachée au village et aux menaces dont elle fait l'objet. En l'absence d'une longue enquête de terrain dans les villages<sup>1</sup> et du manque d'uniformité des pratiques organisationnelles dans les différents villages du VRAEM (voir plus haut), il est plus difficile de savoir dans quelle mesure la présence de coca induit de nouvelles formes de contrôle social et politique, même si on peut affirmer avec certitude qu'il n'existe pas de contrôle partisan comme dans le cas du Tropique. De ce qu'on sait, des pratiques de confiscation de terres, des demandes de « collaborations » ou des taxations ont bien été prononcées envers des habitants et semi-résidents qui ne participaient que trop peu à la vie communale, notamment pendant le conflit armé à Anampiki Alta<sup>2</sup>. Aujourd'hui, ces pratiques n'ont plus cours dans ce village, mais semblent bien avoir lieu à d'autres endroits de la Vallée. Ces pratiques sont aussi difficilement documentables en raison de la faible dissociation des activités licites et illicites et des pratiques répressives policières. Dès lors, les réponses des organisations du maintien de l'ordre social peuvent elles aussi être illicites et secrètes. Elles contribuent à l'enclavement territorial des fonctions des organisations et renforcent les dynamiques d'autogouvernements dans l'exercice de leurs fonctions.

\*\*\*\*\*

Par les efforts d'inventions symboliques et matérielles, les organisations sociales ont fait de la culture de coca une manne servant au maintien des modes de gouvernement des États péruviens et boliviens. En tant que fondement de l'économie morale des territoires, la

---

<sup>1</sup> Pour l'asymétrie de la récolte de données, voir la section méthodologique de l'introduction.

<sup>2</sup> Sources : livre d'actes\* d'Anampiki Alta.

coca a permis, par son contrôle au Tropic, ou par les menaces dont elle fait l'objet au VRAEM, d'affermir des pratiques et fonctions de l'État historiquement déchargées aux organisations sociales. La structuration de complexes régionaux coca-cocaïne ainsi que les inventions de la culture de coca font que désormais, ces pratiques sont appropriées et exercées quotidiennement « au nom de la coca ». L'affermissement de ces fonctions d'État trouve toutefois des raisons d'être différentes selon les régions. Au Tropic, les trajectoires des luttes sociales et politiques et la décharge partielle du contrôle de la coca aux organisations sociales permettent à ces dernières d'uniformiser les pratiques à l'échelle régionale, et d'inciter à la participation communale et partisane au nom d'une coca inventée sur le droit à la subsistance et sur la genèse du parti politique du MAS. Il s'agit donc d'une forme de *gouvernement intégré*. Au VRAEM, c'est au nom des menaces sur la coca et du droit à la subsistance que les organisations communales affirment leurs fonctions, le plus souvent à l'échelle microlocale et dans un relatif enclavement. Il s'agit alors davantage d'*autogouvernements* qui, relativement éclatés des uns des autres au niveau des villages, sont également partiellement connectés avec d'autres entités, privilégient le recours aux ressources communales pour résoudre les problèmes quotidiens.

# Conclusion

Les traditions inventées liées à la culture de coca, comprises comme des pratiques visant à inculquer des valeurs et des normes de comportement par la répétition, reposent bien sur des efforts d'acteurs sociaux. Toutefois dans les cas du Tropique de Cochabamba et du VRAEM, ces traditions inventées sont aussi contraintes par l'ambivalence sociale et juridique des activités, les économies politiques des territoires régionaux, leurs trajectoires sociohistoriques, mais également les environnements nationaux dans lesquels ils s'insèrent. Ainsi les efforts de construction symbolique de la coca sont associés à des enjeux ou priorités propres aux régions comme la défense des droits des peuples autochtones, le conflit armé ou le développement parce que les ressources et les trajectoires sociodémographiques régionales le permettent, mais aussi parce que ces cadrages sont entendus sur la scène nationale par d'autres mouvements sociaux et l'État. Au Tropique de Cochabamba, la décharge de la régulation de la culture de coca à l'organisation syndicale permet *in fine* un gouvernement intégré dans la mesure où cette ressource devient un moyen pour les organisations sociales d'affermir les fonctionnements de l'État. Au VRAEM, la culture de coca est une manne enclavée du gouvernement central, mais son imaginaire façonne également des pratiques de protection et d'autogouvernements au niveau communal (voir tableau 2.2).

**Tableau 2.2 : Les traditions inventées de la coca et leurs usages au Tropique de Cochabamba et au VRAEM**

	Tropique de Cochabamba	VRAEM
Invention symbolique de la coca (partie 1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autochtone</li> <li>- Luites sociales et partisans</li> <li>- Subsistance et développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mémoire du conflit armé</li> <li>- Luites sociales</li> <li>- Subsistance et développement</li> </ul>
Invention matérielle de la coca (partie 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte dissociation entre coca et cocaïne</li> <li>- Mécanismes de décharge partielle du contrôle de la culture de coca</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible dissociation entre activités licites et illicites</li> <li>- Pas de décharge de l'État</li> </ul>
Greffes des États (partie 3)	Gouvernement intégré <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affermissement des fonctions communales par la décharge de la coca</li> </ul>	Autogouvernements <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affermissement des fonctions communales par la protection de la coca</li> </ul>

Ce chapitre confirme ainsi plusieurs hypothèses formulées dans l'introduction. Tout d'abord, il met au jour les fonctions d'incarnation de l'État par les organisations sociales (hypothèse 1, voir tableau 0.3), en grande partie héritées de processus de formation historique

des États pendant les réformes agraires (Bolivie et Pérou) et le conflit armé (Pérou). Les fonctions liées au travail social, à la consolidation des corps sociaux et au contrôle social maintiennent ainsi des fonctionnements quotidiens des États dans ces régions. Au Tropic de Cochabamba, les organisations syndicales en arrivent également à réguler les mécanismes d'accès au complexe coca-cocaïne du fait de la décharge partielle de l'État. Cependant, ces organisations sociales n'évoluent pas en vase clos. Leur capacité d'invention dépend certes de leurs propres ressources, mais également des contraintes nationales et transnationales dans lesquelles elles évoluent. Cela est particulièrement visible dans le cas des formes de construction identitaire où, comme avancé dans l'introduction, « les organisations sociales et leurs membres construisent leurs identités à partir de ce qu'ils font, de qui ils sont et ce qui leur est permis d'être » (hypothèse 2, voir tableau 0.3), notamment lorsqu'ils inventent symboliquement la feuille de coca. La troisième hypothèse, qui a trait à l'intermédiation, apparaît plus tardivement dans ce chapitre autour des termes de gouvernement intégré (Tropic de Cochabamba) et d'autogouvernements (VRAEM). Il s'agit désormais de comprendre comment cette variation en termes d'intégration transparait dans les mobilisations du Tropic et du VRAEM. Ce chemin peut alors permettre de comprendre comment les traditions inventées sur une base quotidienne et répétée transparaissent dans le déroulé des mobilisations.

# **CHAPITRE 3 : MOBILISER**

# Introduction

Au cours de l'enquête en 2017, trois manifestations de défense de la culture de coca ont eu lieu. Les deux premières se sont déroulées au Tropic de Cochabamba, et s'inscrivaient dans le cadre de l'approbation de la loi générale de la coca par l'Assemblée législative bolivienne le 8 mars 2017. Ce jour-là, un rassemblement collectif dédié à la mastication de coca, dénommé *pijcheo* (mastication) était organisé le long de la route entre Cochabamba et Santa Cruz par l'organisation syndicale. Quelques jours plus tard, le 18 mars, un autre évènement massif réunissant plus de 15 000 personnes s'est tenu dans le stade de Chimoré, ville au centre du Tropic de Cochabamba, pour la cérémonie de remise symbolique de la loi générale de la coca par le Président Evo Morales aux fédérations syndicales. La troisième manifestation s'est passée dans la région péruvienne du VRAEM. Préparée par les dirigeants de la FEPAVRAE fin mai 2017, elle avait pour but de protester contre de nouvelles menaces d'éradication de la feuille de coca. Pour ce faire, dans le sillon des mobilisations des années 2000 (voir chapitre 1 et 2), une nouvelle « marche du sacrifice » est partie le 1<sup>er</sup> juillet de Kimbiri (VRAEM) à Lima. La marche a duré sept jours et a pris fin au bout du huitième, au terme de négociations avec le gouvernement. Pendant ces huit jours, j'ai assisté à la grève de l'intérieur, dans une région du VRAEM totalement bloquée et paralysée.

Comme cela a été mentionné précédemment, ces mobilisations ayant pour principal objectif la défense de la culture de coca ne sont pas nouvelles et s'ancrent dans des dynamiques d'action historiques propres aux régions étudiées. Malgré la récurrence de ces mobilisations, certains acteurs du champ journalistique, politique et académique (Blanes et Mansilla 1996; Antezana 2005; Rospigliosi 2005; Boluarte 2005; Peru21 2012; Valverde Bravo 2015; Villena del Carpio et Annoni 2016) continuent d'associer les mobilisations de la défense de la coca et les acteurs qui les portent à des intérêts particularistes liés à des groupes criminels, et les présentent comme nécessairement rétifs à une quelconque présence de l'État. Cette focale d'analyse est révélatrice du regard porté sur « les marges » et des mécanismes de discrimination et de criminalisation de leurs habitants (Bourgois 2013; Wacquant 2013). Mais elle témoigne également des apories des études de l'action collective. Pour une importante littérature portant sur les mouvements sociaux, le déclenchement de l'action collective s'opère à partir d'un conflit opposant les *insiders* du système politique aux *outsiders* situés à l'extérieur des institutions politiques (Snow et al. 2004; Tarrow et Tilly 2011). Même lorsqu'elle étend l'analyse de l'action collective aux relations entre groupes contestataires et acteurs

institutionnels (Goldstone 2003), cette conception antagoniste de l'action collective ne permet pas de comprendre comment mobilisation et ordre social et politique peuvent aussi se renforcer mutuellement par des soutiens plus ou moins formels (Lapegna et Auyero 2012; Bouilly 2019). Enfin, ce cadre d'analyse est mis à mal lorsque des dispositifs initialement conçus comme des instruments de gouvernement sont saisis par les acteurs pour entreprendre des actions contestataires (Le Gouill 2017; Buu-Sao 2017; 2019). Dans les cas étudiés, il s'adapte difficilement aux formes de gouvernement de la décharge détaillées dans le chapitre 2. En l'occurrence, les organisations péruviennes et boliviennes de cultivateurs de coca sont à la fois capables d'associer la culture de coca à des identités et traditions inventées au travers de leurs mobilisations (2.1), de réguler une partie des activités productrices licites et illicites qui ont cours dans les villages (2.2) et d'exercer un travail social et de mise en commun dans les villages (2.3), ce qui permet difficilement de les placer comme étant à l'intérieur ou à l'extérieur du système politique. Pour dépasser cette conception dichotomique de l'action collective, il convient donc de porter un regard sur la façon dont la mobilisation s'ancre dans les structures quotidiennes et de se demander dans quelle mesure mobilisations et activités de gouvernement se coconstruisent mutuellement.

#### *Actualisation des identités et des pratiques de gouvernement dans la mobilisation*

Bien que ces mobilisations de défense de la feuille de la coca s'inscrivent en opposition (VRAEM) ou en soutien (Tropique de Cochabamba) aux gouvernements nationaux, leurs organisations et déroulements donnent en réalité à voir trois convergences sur les scènes régionales qui éclairent les dynamiques de construction mutuelle entre mobilisation et pratiques de gouvernement. Premièrement, les mobilisations, par les efforts de construction de sens entrepris par leurs promoteurs (Benford et Snow 2012) et les « dispositifs de sensibilisation » (Traïni et Siméant 2009) que ces derniers déploient plus ou moins intentionnellement, cherchent à actualiser les identités collectives régionales, héritées de mémoires et de traditions inventées. Deuxièmement, le travail de mobilisation peut viser à stimuler des pratiques de mise en commun et de partage des efforts tels qu'ils sont pratiqués au quotidien dans les villages, pour les mettre au service de la lutte politique. Troisièmement, loin de toute interprétation antagoniste de l'action collective, les promoteurs de mobilisation et les participants cherchent dans leurs actions à établir une connexion avec l'État, par l'usage de cadrages et de symboles recevables sur les scènes nationales. Ce faisant, ils cherchent à se distinguer du stigmate du « narcotrafic » ou du « narcoterrorisme » qui leur est assigné. Ces

processus sont aussi caractérisés par des dynamiques propres : dans le cas du VRAEM, cadrages légitimateurs et identités s'arriment autour de la mémoire du conflit armé et du développement alors qu'au Tropic, ils s'articulent autour de l'autochtonie et d'une identité partisane liée au MAS. Les formes d'autogouvernements (VRAEM) et de gouvernement intégré (Tropic) analysées dans le chapitre 2 influencent également les pratiques de mise en commun et le contrôle social qui les accompagne. Au VRAEM, elles s'exercent de manière sporadique, spontanée et peu organisée dans certaines localités à des moments particuliers. Au Tropic de Cochabamba, elles sont davantage centralisées, routinisées et hiérarchisées par le gouvernement intégré liant syndicats, parti du MAS et État.

### *Observer et analyser les scènes de mobilisation*

Ce chapitre s'appuie sur un important matériel ethnographique qui comprend l'observation de réunions de préparation des mobilisations et du déroulement des manifestations qui permettent de situer les délibérations et ordres de l'interaction (Goffman 1966; Nez 2012; Cefai et al. 2012). Ces éléments m'ont permis de documenter au plus près les dynamiques d'action collective et ainsi de rendre compte des « performances » entreprises par les manifestants, définies par Charles Tilly (2008) comme des séquences d'interaction réglées. Pour autant, le travail de description et d'analyse s'est également inscrit dans un dialogue constant avec les dynamiques ordinaires, observées en dehors des moments de mobilisation, pour ainsi préserver les l'enquête de toute forme d'exceptionnalisme (Combes et al. 2011). Dans sa construction et dans sa restitution, cette analyse s'est également appuyée sur la consultation d'un important corpus photographique. J'ai moi-même pris certaines de ces photos lorsque je me sentais autorisé à le faire. Les autres ont été prises par diverses personnes (un journaliste, un ami que j'accompagnais lors des manifestations et le service communication du département de Cochabamba) qui les ont ensuite relayées sur le réseau social Facebook. Dans un sens donc, ces photos ne contiennent pas que des illustrations, des scènes et des symboles. Elles révèlent également un travail de présentation de soi ou de son institution (Cuny et Nez 2013; Alviso-Marino 2015).

La première partie de ce chapitre porte sur les mises en mots des dirigeants pour justifier la tenue de mobilisations. Alors qu'au VRAEM, la mobilisation s'inscrit sur l'activation de clivages territoriaux et de traditions inventées, au Tropic de Cochabamba, la mobilisation est peu débattue en raison du fonctionnement hiérarchique de l'organisation syndicale et de ses liens étroits avec le gouvernement. La deuxième partie revient sur la façon



dont est réalisé le travail de politisation des dirigeants des organisations. Alors qu'il se recoupe avec l'effort de mobilisation au VRAEM par le réveil de réseaux dormants, au Tropic de Cochabamba, il s'inscrit dans un effort continu et un contrôle social permanent qui explique l'apparente évidence de la participation. La troisième partie explore les dynamiques de mise en commun dans le partage des coûts de la mobilisation. Pour les assumer, les organisations sociales reproduisent les logiques internes de la division du travail social quotidienne, en appliquant des systèmes de rotation (Tropic de Cochabamba) et en exigeant davantage des mieux pourvus en ressources (VRAEM). Enfin, par un regard sur les scénographies de mobilisation, la quatrième partie revient sur les « dispositifs de sensibilisation », qui cherchent à actualiser des identités et mémoires collectives régionales.

# 1. La mise en mots des mobilisations

Cette section revient sur la genèse des mobilisations étudiées et leurs mises en mots par les dirigeants des organisations sociales. Par ce détour, on cherche à mettre en évidence les entreprises de construction de sens, de cadrage et de justification dans le travail<sup>1</sup> de mobilisation (Benford et Snow 2012). Il s'agit également de comprendre comment des manifestations de protestation (VRAEM) ou de soutien (Tropique de Cochabamba) s'ancrent dans des traditions inventées et sont révélatrices des fonctionnements internes des organisations et de leur rapport à l'État mis en évidence dans le chapitre 2.

## Une orchestration de la marche rythmée par des clivages territoriaux au VRAEM

Le 28 mai 2017, une réunion extraordinaire a été convoquée par l'équipe dirigeante de la FEPAVRAE. Dans le local de la fédération et face à un public composé de près de 150 agriculteurs disposés sur des chaises en plastique prêtées par la municipalité de Pichari (voir photo 3.1), Jesús Rivera, le secrétaire adjoint de la fédération, a présenté le motif de la séance plénière sur un ton grave : évaluer le suivi des sessions de concertation avec le gouvernement et la défense de la feuille de coca, « malheureusement compagnons<sup>2</sup>, le sujet de notre feuille de coca revient à nouveau. » Depuis l'élection de Pablo Pedro Kuczynski à la présidence de la République le 12 juin 2016, les négociations avec le nouveau gouvernement étaient au point mort. Les fonctionnaires des différents ministères ne cessaient d'annuler ou de retarder les rencontres prévues avec les représentants du VRAEM à Lima. Parmi les vingt sessions de concertation qui avaient été mises en œuvre sous le gouvernement d'Ollanta Humala (2011-2016)<sup>3</sup>, neuf ont été suspendues et les onze restantes n'offraient que peu de satisfaction aux

---

<sup>1</sup> La littérature sur les mouvements sociaux se réfère généralement au terme « d'entreprise de mobilisation », en référence aux « entrepreneurs de mobilisations » (Zald et McCarthy 1987) ou « entrepreneurs politiques ». On lui préfère ici la notion de « travail de mobilisation » qui comporte l'avantage d'insister sur les ensembles plus ou moins stabilisés, routinisés, professionnalisés de pratiques, de savoir-faire et d'expertise auxquels les acteurs ont recours pour organiser leurs mobilisations. Par ailleurs, il permet de se distancier d'une vision trop instrumentale de l'action collective suggérant que les entreprises et les entrepreneurs cherchent à orienter et tirer profit de la lutte. Or, parce que le processus de mobilisation est souvent incertain et qu'il implique un lot d'efforts à « ceux qui mobilisent », je préfère me référer au terme de travail. Sur l'usage de cette notion, voir les travaux d'Hélène Combes et Gabriel Vommaro (2019) et le colloque « travail de politisation : pratiques et réceptions », URL : <https://calenda.org/653651>, consulté le 7 août 2020.

<sup>2</sup> Ici, le terme *compañero* est traduit par compagnon et non camarade dans le cas du VRAEM, pour le dissocier du terme *camarada*, employé par les membres du Sentier lumineux, et dans lequel bon nombre de personnes rencontrées ne se reconnaîtraient pas.

<sup>3</sup> La création du CODEVRAEM en 2012 impliquait en effet des réunions de concertation avec des représentants du VRAEM, avec pour but d'évaluer et de prioriser un ensemble de mesures.

représentants<sup>1</sup>. Par ailleurs, la Commission multisectorielle pour la pacification et le développement économique et social du VRAEM (CODEVRAEM), créée en 2012, a été restructurée. Alors que son secrétaire technique avait auparavant un accès direct à la Présidence du conseil des ministres<sup>2</sup>, le CODEVRAEM a depuis 2017 été intégré à DEVIDA, la commission nationale chargée de mettre en œuvre les politiques antidrogues. Cette reconfiguration institutionnelle limitait donc l'accès aux décideurs publics les plus influents pour les organisations sociales, qui devaient désormais passer par des fonctionnaires d'une institution dont la mission première était la réduction des plantations de coca. Enfin, le 24 mai 2017, le Conseil des ministres a approuvé une nouvelle stratégie antidrogue qui prévoyait l'éradication de 35 000 hectares de coca au niveau national d'ici 2021<sup>3</sup>.

Une fois l'ordre du jour donné par le secrétaire adjoint, la réunion s'est ouverte sur l'appel de présence des différents représentants des comités de district de la fédération (CODIPAs) du VRAEM. Pendant ce temps-là, une femme passait dans les rangs de l'assemblée pour distribuer de la coca à mâcher aux agriculteurs présents. Les dirigeants des principales organisations sociales se tenaient assis face à eux (voir photo 3.1) : on y trouvait les représentants de la FEPAVRAE, du regroupement régional des groupes d'autodéfense (CADVRAE), de la Fédération des clubs des mères du VRAE (FECMAVRAE), l'Association des municipalités du VRAEM (AMUVRAE) et la Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou (CONPACCP). Les maires de certaines municipalités (Samugari, Santa Rosa, Pichari et Ayna) et le parlementaire Joaquin Dipas, ancien maire de Pichari et proche de la fédération, étaient également présents à leurs côtés. Pendant l'essentiel de la réunion, le temps de parole a été accaparé par ces représentants. Un par un, chaque dirigeant s'est levé puis adressé au public en martelant le même message. Tous s'accordaient sur l'importance de la coca, l'impératif de développement régional mais également sur la considération insuffisante dont témoignait le gouvernement vis-à-vis de la région : « nous avons mis en œuvre tous les efforts et épuisé tous les mécanismes » a asséné Octavio Quispe,

---

<sup>1</sup> Les représentants étaient nommés informellement par les différents dirigeants des organisations sociales de la Vallée (FEPAVRAE, Comités d'autodéfense du VRAEM et Fédération de Clubs des mères du VRAEM) selon leurs affinités personnelles ou leurs compétences techniques.

<sup>2</sup> Qui plus est, cet accès était facilité par des personnes proches du président de la République Ollanta Humala (2011-2016). Luis Rojas Merino, secrétaire technique du CODEVRAEM de 2012 à mars 2016 était en effet un colonel camarade de la promotion militaire d'Ollanta Humala. Il avait par ailleurs œuvré au poste de comité de développement du VRAE entre 1996 et 1997. Son travail était reconnu et apprécié des organisations sociales et des habitants.

<sup>3</sup> Voir le plan stratégique national de lutte contre les drogues 2017-2021. URL : <https://www.devida.gob.pe/documents/20182/314196/ENLCD+2017-2021/b61fca74-b2b1-405b-b5e1-8ae4bd7e69ca>, consulté le 7 août 2020.

le secrétaire général de la fédération. Le constat a été repris par le maire de Santa Rosa, « on ne nous considère plus », et celui d'Ayna, « on dirait que le traitement spécial auquel avait droit le VRAEM a pris fin ». Pour Virgilio Reyes, figure de proue du mouvement social du début des années 2000 (voir chapitre 2.1) et secrétaire général de la CONPACCP, « le gouvernement actuel est sur la même voie qu'en 2002 ». Derrière ce message alarmiste, les politiques publiques mises en œuvre ces dernières années étaient vivement critiquées pour leurs effets jugés insuffisants. Virgilio Reyes s'est interrogé publiquement sur les projets du ministère de l'Agriculture dans le département d'Ayacucho, et a harangué le public en invitant à « aller contrôler ces grands connards », avant de lancer, suspicieux, qu'« à l'intérieur du PROVRAEM, ils font leur propre business ». Plus mesuré, Camilo Villa, le directeur d'AMUVRAE, ancien secrétaire adjoint de la FEPAVRAE et ex-secrétaire général de la CONPACCP, a attribué « l'échec » de la reconversion productive au manque de dialogue et de financements. L'ensemble des dirigeants présents a fustigé également les actions de hauts fonctionnaires liméniens, comme Román Condori, le directeur général de la Direction générale de la coordination intergouvernementale (DGAI) du ministère de l'Agriculture, accusé d'attentisme. Le nom de Carmen Masías, présidente de DEVIDA<sup>1</sup>, a été également plusieurs fois cité. Il lui a été reproché de vouloir mettre en œuvre l'éradication des plantations de coca au VRAEM, qu'elle avait déjà tentée d'appliquer en 2014 en proposant l'établissement à Pichari d'une unité militaire d'éradication des cultures illicites (Zevallos Trigoso et Casas Sulca 2019).

---

<sup>1</sup> Commission nationale pour le développement et la vie sans drogues.

**Photo 3.1 : Assemblée générale extraordinaire de la FEPAVRAE du 28 mai 2017**



*Debout aux côtés des autres représentants d'organisations sociales et face au public, le secrétaire général de la FEPAVRAE invite les agriculteurs présents à participer à la « marche du sacrifice ». Ces derniers écoutent de manière attentive, en restant silencieux. Derrière le photographe, une petite centaine de personnes assises ou debout complètent le public (sources : Pavel Oritel!)*

À écouter les discours tenus, les responsables de cette conjoncture étaient nécessairement les politiciens, les institutions et les fonctionnaires extérieurs à la Vallée. En effet, tous les efforts étaient mis en œuvre pour gommer les éventuelles divisions et tensions internes. Sans qu'elles aient été clairement énoncées, celles-ci étaient néanmoins palpables lors de l'assemblée, notamment lorsque les représentants de district de la fédération, les CODIPAS, ont pris la parole les uns après les autres après les dirigeants régionaux et les maires. Le représentant du district de Kimbri a rappelé que :

« Grâce aux mobilisations, nous n'avons pas perdu une seule feuille de coca ! Mais nous avons perdu confiance en nos dirigeants<sup>2</sup>. Il ne faut pas que nous soyons divisés ! Je tiens à remercier mon maire pour ça, qui m'aide à payer mes transports ».

Pourtant, le dimanche précédent, j'avais assisté à une réunion des présidents d'associations du PROVRAEM, qui avait pour but de faire remonter les problèmes de mise en œuvre du programme au gouvernement. Durant cette réunion, le constat de l'absence de considération du gouvernement a également prévalu chez les présidents d'associations, mais

<sup>1</sup> Pavel Oritel est journaliste régional au VRAEM.

<sup>2</sup> Dans son discours, ce représentant s'est autoexclu de la classe dirigeante, car il occupait un poste mineur à la FEPAVRAE et n'avait pas occupé de postes lors des précédentes gestions.

dans le même temps, certains d'entre eux fustigeaient les dirigeants actuels et passés de la FEPAVRAE. Camilo Villa, directeur d'AMUVRAE, agriculteur présent à la réunion et engagé dans la reconversion agricole, a été accusé de « s'être vendu » ou « de travailler avec Román Condori », le directeur général de la Direction générale de la coordination intergouvernementale (DGAI) du ministère de l'Agriculture. Cette observation m'a fait penser que tout type de collaborations avec les représentants de l'État étaient socialement condamnées. Or le 28 mai, lorsque le représentant de la Fédération à Kimbiri a remercié publiquement le maire de son district, une nuée d'applaudissements est venue féliciter ce dernier. La façon dont ces collaborations sont dévoilées sur la scène publique ce jour-là montre bien que les interactions avec l'État sont bien plus complexes que le simple fait de « travailler pour », de « se vendre » ou de s'opposer et qu'elles dépendent des acteurs impliqués. En l'occurrence, la présence des maires à l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai et le soutien que ceux-ci accordent aux revendications des organisations (dont ils sont pour certains issus)<sup>1</sup> leur permettent d'être inclus dans cet univers du « nous » sans cesse scandé lors de l'assemblée. Par là même, les clivages politiques établis à partir des frontières territoriales de la Vallée se trouvent confortés.

Pourtant, lorsque la parole a été laissée à l'assemblée, les propos se sont faits plus durs envers l'organisation et ses dirigeants. Giovanni Cahua, le maire de la commune (*centro poblado*\*)<sup>2</sup> de Puerto Libertad a déploré l'absence de l'Organisation asháninka du fleuve Apurímac (OARA), la pollution des fleuves et enfin le manque de confiance dans les organisations et leurs dirigeants, qui expliquait selon lui la faible participation des agriculteurs à cette assemblée. La représentante du club des mères du district d'Ayna a renchéri en demandant : « où sont les grands producteurs de coca, qui ne viennent jamais aux réunions ? ». Elle a ensuite proposé que la fédération favorise davantage la production de coca organique et biologique et mette à l'agenda la garantie de la souveraineté alimentaire de la Vallée. Les dirigeants ont écouté attentivement, mais se sont gardés de répondre à ces commentaires. Au contraire, Octavio Quispe, secrétaire général de la FEPAVRAE, a fermé le débat en proposant un vote pour l'organisation d'une « marche du sacrifice » vers Lima, aussitôt appuyé par un habitant âgé qui a vraisemblablement vécu le conflit armé et qui lance, le poing levé, « bordel, c'est nous qui avons pacifié le VRAEM ! » La « marche du sacrifice » a été adoptée par

---

<sup>1</sup> Le maire de Santa Rosa et celui de Sivia étaient par exemple auparavant des dirigeants de la FEPAVRAE.

<sup>2</sup> La commune (*centro poblado*) est une entité administrative décentralisée de la mairie de district (Barrio de Mendoza 2012). Elle ne recoupe pas nécessairement les frontières de la communauté.

acclamation par l'ensemble des participants dans la salle, qui ont ensuite nommé à main levée le comité de lutte, avec à sa tête Virigilo Reyes, secrétaire général de la CONPACCP et principal leader des mobilisations protestataires des années 2000.

Lors de cette assemblée extraordinaire du 28 mai 2017, les dirigeants des organisations sociales et les élus présents conflictualisent les relations entretenues avec le gouvernement central par la mobilisation de deux thèmes fédérateurs dans la Vallée : la défense de coca et la demande de développement. Ce faisant, les dirigeants s'appuient sur la tradition inventée de la culture de coca pour cadrer la mobilisation et donner du sens à l'idée d'une manifestation protestataire (Benford et Snow 2012). Quant à la réclamation de politiques de développement, elle correspond à une stratégie d'hybridation des dirigeants de la FEPAVRAE, qui ont à plusieurs reprises associé coca et développement dans une stratégie de conciliation avec les pouvoirs publics (voir chapitre 2.1). Par ailleurs, le déploiement effectif d'une manne importante de développement à partir de 2012 avec le Plan VRAEM<sup>1</sup>, puis son arrêt brutal à compter de la présidence de Pedro Pablo Kuczynski permet aux dirigeants de faire valoir « le manque de considération » de l'État péruvien à l'égard de la région; un discours qui n'est pas sans rappeler la mémoire collective du conflit armé et le souvenir de « l'abandon » de l'État durant cette période. Le processus de mobilisation et son cadrage s'inscrivent ainsi en continuité avec des traditions inventées et des identités collectives historiquement construites. À cet égard, la récurrence de l'emploi du terme de « marche de sacrifice », près de quinze années après les premières marches dans un contexte différent, est significative de l'ancrage mémoriel auquel est associée la coca et de son actualisation dans le temps.

Pour mobiliser, la contestation de la politique menée par le gouvernement en place est présentée aux yeux du public lors d'une assemblée plénière, fait plutôt rare. En effet, les agriculteurs de la Vallée ne sont habituellement pas convoqués par les dirigeants de leur fédération à ce genre de réunion et les décisions au sein de la fédération sont essentiellement prises par un bureau restreint composé du secrétaire général et de son adjoint auquel se joignent parfois les CODIPAS et les représentants des autres organisations de la Vallée (principalement AMUVRAE, CADVRAE et FECMAVRAE<sup>2</sup>). Le registre de la protestation s'observe également par l'emploi d'un registre familier (« connards », « bordel ») employé par certains dirigeants et habitants. Il vise à conflictualiser et aviver les clivages envers le

---

<sup>1</sup> Auparavant, le Plan VRAE avait été également mis en place en 2006, mais une importante partie de ses fonds était en réalité destinée aux forces armées péruviennes (García 2009; Heuser 2017a).

<sup>2</sup> Respectivement l'Association des municipalités du VRAEM, Comités d'autodéfense du VRAE et Fédération des clubs de mères du VRAE.

gouvernement central. À l'inverse, les clivages régionaux entre les différents groupes présents à l'assemblée sont gommés au profit d'une union qui rassemble l'ensemble des acteurs élus (maires, parlementaire) et associatifs (FEPAVRAE, FECMAVRAE, CADVRAE, CONPACCP<sup>1</sup>) qui font front contre un gouvernement et des hauts fonctionnaires présentés comme détachés, lointains et distants des préoccupations de la Vallée. Les clivages s'appuient sur une base territoriale et le travail de cadrage identifie un ennemi commun, le gouvernement, pour solidariser les individus et les groupes dans la défense de la coca. Malgré tout, ce cadre reste recevable auprès des pouvoirs publics dans la mesure où les dirigeants articulent la défense de la coca autour d'une demande de développement, qui fait consensus. Par ailleurs, l'enjeu du narcotrafic est totalement absent de cette réunion et la distribution de coca dans la salle montre bien les efforts entrepris pour différencier la feuille de coca et sa transformation en substances illicites. Aussi, de peur de diviser une mobilisation à peine engagée, les enjeux ordinaires et quotidiens tels que la pollution, la souveraineté alimentaire ou les méthodes agricoles utilisées sont évités par les dirigeants, davantage soucieux de consolider l'unité régionale et les solidarités internes.

### **Au Tropique de Cochabamba, des mobilisations obligatoires qui vont de soi**

Le caractère exceptionnel de la mobilisation du VRAEM et sa mise en mot, cadrée sur le conflit sur le gouvernement, contrastait grandement avec les mobilisations intervenues quelques mois plus tôt au Tropique de Cochabamba, et dont la coordination et l'élaboration s'étaient réalisées dans un cadre extrêmement routinisé, ordinaire pour soutenir l'action du gouvernement. Lors de l'enquête au Tropique de Cochabamba en février 2017, deux manifestations liées à la défense de la coca étaient en cours d'organisation afin de soutenir l'approbation de la loi générale de la coca, qui légalisait définitivement 7 700 hectares de coca cultivables au Tropique de Cochabamba (contre zéro auparavant, même si la culture de 7.000 hectares était autorisée depuis 2004) et en octroyait désormais 14 300 à la région des Yungas de La Paz (contre 12 000 précédemment). J'ai entendu parler pour la première fois de l'organisation de ces deux manifestations de soutien à l'approbation de la loi lors de la réunion de la centrale syndicale de Llaqtamayu du 5 mars 2017. À Llaqtamayu comme dans le reste du Tropique, les réunions de centrales syndicales réunissent en petit comité la quinzaine de

---

<sup>1</sup> Bien que la Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou (CONPACCP) ne soit pas une association régionale mais nationale, elle est historiquement très liée au VRAEM (van Dun 2009). Par ailleurs, son dirigeant en 2017, Virgilio Reyes, en est directement issu.



dirigeants des syndicats locaux. Ces derniers cumulent donc leur fonction de secrétaire général au niveau communal avec une autre fonction de secrétaire (relations extérieures, administration, justice, sports, santé, éducation, contrôle social, instrument politique, etc.) au sein de la centrale syndicale. Seul le secrétaire général de la centrale syndicale ne cumule pas de fonction à l'échelon communal, mais est en revanche présent dans les réunions de fédérations. La réunion des centrales syndicales se déroule sur la même base que celles des syndicats locaux et est divisée en neuf points d'ordre du jour<sup>1</sup> (1. Contrôle des présences; 2. Lecture de l'acte antérieur; 3. Informations; 4. Économique; 5. Organisation (*orgánico*) ; 6. Coca; 7. Terre et territoire; 8. Éducation, santé et sport; 9. Divers).

Ce 5 mars, une quinzaine de dirigeants des syndicats de la centrale de Llaqtamayu se sont attablés sous le gymnase du village. L'ambiance était détendue et conviviale et la réunion a été présidée par Don Hector, le secrétaire général de la centrale syndicale. C'est principalement lui qui a pris la parole pour relayer différentes informations et solliciter les autres représentants sur des points précis. À l'exception de deux ou trois personnes un peu plus actives, l'ensemble des représentants étaient davantage en retrait. Lors du point « organisation », Don Hector a publié la tenue de deux événements. Il a annoncé la tenue d'une première manifestation, nommée *pijcheo* (mastication), sur le bord de la route entre Cochabamba et Santa Cruz lors de la matinée du 8 mars 2017, date du vote de la loi générale de la coca à l'Assemblée législative. À cette même date, les secrétaires généraux des centrales syndicales du Tropic devaient aller à la ville de La Paz pour apporter leur soutien à la loi. Enfin, une seconde mobilisation a été également annoncée le 18 mars 2017 au stade de Chimoré, petite ville située au centre du Tropic de Cochabamba, à l'occasion de la cérémonie symbolique de remise de la loi aux fédérations syndicales du Tropic de Cochabamba par Evo Morales. L'annonce des dates de ces mobilisations sur un ton détaché fait penser qu'elles ont été définies à l'avance, et tout laisse à croire que ces deux événements ont été organisés en amont entre les dirigeants des fédérations et des membres du gouvernement. Il n'a pas été question de débattre du fait de participer ou non à ces deux événements. Personne n'a semblé s'y opposer puisque seul le secrétaire administratif (*secretaría de actas*) a montré son acquiescement à leur tenue en affirmant simplement que « nous profitons tous de la loi générale de la coca », propos auquel tout le monde autour de la table a semblé souscrire silencieusement. Ce consensus est aussi appuyé par le mode de fonctionnement

---

<sup>1</sup> Les points abordés sont spécifiques à chaque centrale syndicale, mais sont dans l'ensemble assez similaires.

syndical, qui sanctionne l'absence d'un affilié à une manifestation politique par diverses amendes ou par la suppression du cato de coca\* en cas de récidives (voir chapitre 2).

De fait, les discussions semblaient davantage porter sur la façon dont allaient s'organiser les mobilisations plutôt que sur les raisons de celles-ci. En plein milieu de la réunion, Don Hector a passé un appel téléphonique en plein milieu de la réunion. J'ai deviné qu'il s'entretenait avec des camarades de sa fédération pour demander si des transports étaient prévus pour mobiliser les habitants de Llaqtamayu au rassemblement au stade de Chimoré du 18 mars. Il en a profité pour aborder la question de l'organisation du *pijcheo* du 8 mars, et demander l'heure du rendez-vous. Une fois renseigné et son appel terminé, il a exposé les informations reçues. Le rendez-vous du 8 mars devait avoir lieu à 7h en bordure de route à Llaqtamayu. Chaque syndicat devait apporter un sac de coca de 100 livres. Quant à l'évènement du 18 mars, il avait lieu à 9h à Chimoré, mais les informations pour s'y rendre étaient encore confuses, et il fallait attendre avant d'en savoir davantage. Une fois ces informations relayées, la réunion a suivi son cours habituel en abordant les points à l'ordre du jour. En tout et pour tout, l'organisation des deux actions n'accapare finalement qu'une vingtaine de minutes sur l'ensemble des quatre heures que dure la réunion.

Contrairement au VRAEM, la participation aux deux manifestations a été actée sans qu'aucun débat ou prise de parole destinée à mobiliser n'ait été nécessaire pour cadrer l'action syndicale. Il n'est ici nullement question de construire une opposition ou d'activer des clivages fondateurs qui pourraient justifier de faire démonstration des soutiens du syndicat à la décision gouvernementale. Les mobilisations semblent ici aller de soi pour les dirigeants de la centrale syndicale, qui s'accordent sur le fait qu'« [ils] profit[ent] tous de la loi générale de la coca ». Si l'attitude qu'ils adoptent rend la tenue de la manifestation presque normale et évidente, c'est aussi parce qu'elles sont considérées comme obligatoires et font l'objet de sanctions lorsque les affiliés ne se présentent pas aux manifestations auxquelles ils sont convoqués. Ces sanctions agissent comme des « incitations sélectives » à la mobilisation (Olson 2011; Péchu 1996) et révèlent la continuité qui existe entre les pratiques liées à la résolution de problèmes quotidiens dans les villages et des pratiques proprement politiques. Quant à l'intégration de l'organisation de ces évènements au même titre que les activités quotidiennes dans l'agenda syndical, elle révèle ici une dynamique plus large de connivence entre les pouvoirs publics et les organisations sociales, qui discutent en amont et imposent les décisions prises aux affiliés. En ce sens, le rôle de la centrale syndicale dans l'organisation des mobilisations est réduit à celui d'une simple courroie de transmission technique. Ce mode de fonctionnement confirme un

gouvernement intégré (voir chapitre 2) fondé sur le fonctionnement vertical de l'organisation syndicale et sa forte intégration au gouvernement bolivien (Oberschall 1973). En cela, la forte hiérarchie syndicale explique donc l'absence de débats ainsi que le caractère obligatoire de la participation.

\*\*\*\*\*

Les mises en mot adoptées pendant l'organisation des mobilisations sont révélatrices des relations qu'entretiennent les organisations sociales régionales avec l'État, mais aussi de leur fonctionnement interne respectif. Au VRAEM, la déconnexion entre l'État péruvien et les organisations sociales régionales, exacerbée par l'absence de dialogue avec le nouveau gouvernement de Pedro Pablo Kuczynski justifie un travail de construction de sens et de cadrage par les dirigeants. Il s'exerce par l'activation des clivages politiques territoriaux, cherchant à présenter la Vallée comme étant unie face à ses détracteurs nationaux, mais sans clivages partisans. Au Tropic de Cochabamba, la tenue des deux manifestations pour célébrer la loi générale de la coca témoigne d'un fort degré d'intégration verticale du secteur syndical paysan à l'État central et de l'imbrication de la mobilisation à des structures organisationnelles au fonctionnement routinisé. Par conséquent, l'absence de débats et d'activation de clivages à ce stade de la mobilisation montre aussi le contrôle social qu'exerce l'organisation syndicale au travers du gouvernement intégré.

## 2. Travail de politisation en vue de la mobilisation

Une fois la mobilisation enclenchée, la question de l'interaction avec les publics pour sensibiliser à la mobilisation (Combes et al. 2011; Nez 2012; Cefaï et al. 2012) se pose pour comprendre le travail de politisation réalisé par les dirigeants des organisations rurales autant au Tropic, où les habitants sont absents de la réunion de la centrale du 5 mars, qu'au VRAEM, où seuls 150 agriculteurs étaient présents à la réunion du 28 mai. Dès lors, comment s'organise la mobilisation dans les villages ? Quels sont les structures et réseaux qui appuient le travail de mobilisation ? Et en quoi le travail de mobilisation s'appuie également sur des traditions inventées répétées quotidiennement au VRAEM et au Tropic ?

Répondre à ces questions invite à observer les dynamiques de recoupement entre vie quotidienne et travail de politisation, que l'on définit comme un ensemble de pratiques, de savoir-faire et d'expertise plus ou moins professionnalisés et routinisés qui visent à prescrire un rapport spécifique à la politique. Il peut s'agir de pratiques visant à orienter des comportements politiques précis (Aït-Aoudia, Bennani-Chraïbi, et Contamin 2011), comme le fait d'aller voter ou de promouvoir un parti politique, mais aussi de construire des clivages politiques, ou plus largement d'énoncer un discours de montée en généralité ou de conflictualiser une situation donnée (Hamidi 2006). Dans les cas étudiés ici, ce travail de politisation est étroitement lié aux traditions inventées et vise ainsi à renforcer les identités, les imaginaires et les mémoires collectives régionales liés à la culture de la coca. En cela, le travail de mobilisation fait partie intégrante du travail de politisation, mais il n'est qu'une facette de la prescription d'un rapport à la politique plus large, qui s'observe dans les pratiques routinières des organisations. Dans le cas du VRAEM, parce qu'il est rare au quotidien, le travail de politisation se confond toutefois davantage avec le travail de mobilisation. Pour se réaliser, il s'appuie sur les réseaux dormants (V. Taylor 1989; Hmed 2012) qui prennent en charge quotidiennement le travail social à l'échelle communale. Au Tropic de Cochabamba, le travail de politisation est au contraire exercé de manière continue par une étroite imbrication entre organisation syndicale et parti politique, qui oblige la participation des affiliés lors d'actions et événements politiques.

## Le réveil des réseaux dormants par l'activation des clivages (VRAEM)

Le jeudi 14 juin 2017, Octavio Quispe, secrétaire général de la FEPAVRAE s'est présenté à la réunion de la commune (*centro poblado*\*) de Puerto Libertad de 18h<sup>1</sup> afin d'inviter les agriculteurs à participer à la « marche du sacrifice » du 1<sup>er</sup> juillet prochain. La configuration était très similaire à celle de l'assemblée générale du 28 mai passé. Le maire de la commune (*centro poblado*) Giovanni Cahua, le lieutenant-gouverneur, la représentante du club des mères, le président du comité d'autodéfense, le COPA et le CODIPA Flores, également habitants de Puerto Libertad, faisaient face sur la place du village aux habitants assis face à eux. La « marche du sacrifice » a été l'unique sujet abordé pendant cette réunion. C'est pourquoi Flores et Octavio Quispe étaient les principales personnes qui se sont adressées aux habitants.

Dans son discours alternant quechua et castillan, Flores a présenté les raisons de la tenue de la « marche du sacrifice » du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Il a rappelé l'approbation du nouveau plan stratégique antidrogues par la Présidence du conseil des ministres (PCM), qui prévoit l'éradication de 25 000 hectares de coca au niveau national. « Le gouvernement est en train d'appliquer la stratégie du Monzón au VRAEM. Là-bas, l'État a arrêté, emprisonné et criminalisé les dirigeants<sup>2</sup> ! », a assené Flores, qui a invité les habitants à participer « à 100% » avant de répéter des propos que l'on entend souvent chez les habitants du VRAEM : « nous sommes tous concernés : nous vivons tous directement et indirectement de la feuille de coca. » Octavio Quispe a quant à lui repris l'historique de ces dernières années. Il a évoqué le IV<sup>ème</sup> congrès interrégional du VRAEM, qui s'est déroulé à Palmapampa en 2014 et durant lequel les agriculteurs s'étaient entendus sur une réduction graduelle et concertée des plantations de coca sans éradications (Correo 2014). « Malheureusement les engagements pris par l'État ne sont que de la pure paperasse », s'est-il lamenté avant d'exposer les tentatives de négociations avec le gouvernement ces derniers mois.

« Compagnons, il ne s'agit pas juste de l'enjeu de la coca. [...] Ne croyez pas non plus que cette marche est un simple caprice des organisations sociales, et le problème nous concerne tous, autant le comité de lutte que ceux qui resteront ici et mèneront la grève (*paro seco*). »

---

<sup>1</sup> La réunion était prévue à 18h, mais elle ne commencera qu'à 19h.

<sup>2</sup> Le Monzón est une région productrice de coca située dans la Selva Nord du Pérou. Depuis la capture en 2012 du « Camarade Artemio », le leader de la dernière colonne sendériste de cette région, des éradications forcées de plantations de coca ont été mises en œuvre dans cette région (Zevallos Trigoso 2016) et de nombreux dirigeants et élus défendant la culture de coca ont été incarcérés (Heuser 2017b).

Comme lors de l'assemblée générale précédente, l'unité est restée le maître mot de son discours :

« Il faut que nous soyons unis pour que les habitants du VRAE (*vraínos*) soient respectés en tant que personnes. Ce que nous cherchons avant tout, c'est le développement intégral de la Vallée. [...] Je comprends le manque de confiance, certains dirigeants antérieurs ont profité de l'organisation, mais il faut que nous restions unis ! ».

Enfin, il a conclu son allocution en remerciant publiquement son maire qui le soutenait économiquement pour sillonner la Vallée et inviter les agriculteurs à participer à la manifestation. Comme lors du 28 mai dernier à Pichari, les efforts de Flores et Octavio Quispe visent à cadrer l'affrontement avec le gouvernement comme relevant d'une situation de crise pour interpeller les habitants et les inviter à participer à la marche. Pour ce faire, les dirigeants cherchent à montrer qu'un point de rupture a été atteint. En faisant allusion au congrès de Palmapampa en 2014, Octavio Quispe inscrit son propos dans les engagements pris par la fédération agricole à cette date. Pour bon nombre de dirigeants actuels de la FEPAVRAE, ce congrès a constitué une rupture dans l'histoire de la fédération. L'équipe dirigeante de l'époque et les 10 000 agriculteurs présents avaient en partie reconnu le problème de surproduction de coca dans la région et proposé d'engager un dialogue avec le gouvernement en vue de bénéficier de programmes de développement<sup>1</sup>. Plus tard dans la soirée de ce 14 juin, lors de la discussion avec les habitants, le secrétaire général a confirmé ce changement d'orientation en opposant cette mobilisation à celles qui avaient été menées au début des années 2000. Il a clairement assuré qu'« il n'est plus question de “la coca ou la mort” », slogan qui avait été perçu par l'opinion publique et le gouvernement de l'époque comme « radical », mais surtout comme n'offrant aucune forme de compromis avec le gouvernement (Durand Guevara 2008; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014). Pour Octavio Quispe, le fait que le gouvernement de Pedro Pablo Kuczynski n'ait pas répondu pas aux engagements pris et aux demandes formulées par la FEPAVRAE depuis 2014 justifie pleinement l'organisation de la « marche du sacrifice » du 1<sup>er</sup> juillet.

Comme le 28 mai, l'unité se traduit par la mobilisation de maximes populaires largement répandues dans la Vallée (« nous vivons tous directement et indirectement de la feuille de coca »), par l'inclusion des élus régionaux à la lutte et au « nous » collectif mais

---

<sup>1</sup> Dans leur demande, il s'agissait bien de demandes de politiques de développement en général, et non de « développement alternatif ». Ce terme est en effet trop connoté chez les agriculteurs, qui perçoivent au travers de ce label d'action publique le seul objectif des institutions étatiques de baisser la production de coca.

également par la désignation d'ennemis communs diffus tels que « l'État » pouvant possiblement diviser, « incarcérer » ou « criminaliser » les dirigeants de l'organisation. Si le cadrage de la mobilisation s'inscrit dans une temporalité exceptionnelle, le travail de politisation des dirigeants de la FEPAVRAE l'est tout autant. En effet, les visites des dirigeants de la fédération ou même des représentants des comités de district de la Fédération (CODIPA) dans les villages de la Vallée sont habituellement très rares, pour des raisons liées à la fois aux routines organisationnelles, mais également liées aux faibles ressources financières de la fédération et de la non-rémunération de leurs membres, qui parviennent seulement à obtenir des contributions personnelles et ponctuelles des maires. Le travail de cadrage entrepris par les dirigeants a alors pour effet de ne se prononcer que sur la situation conjoncturelle en cherchant à unifier les habitants et les agriculteurs de la Vallée autour de thèmes fédérateurs tels que « la coca » ou « le développement ». Pour ce faire, le droit à la subsistance et à la vie est invoqué au travers de la coca, et les intérêts de la région sont constamment opposés à ceux du gouvernement, ce qui confirme bien l'affermissement des clivages territoriaux dans les discours des dirigeants. Le 14 juin, les potentielles dissensions internes au sein de la Vallée pouvant potentiellement mettre en péril ce cadrage sont, comme à l'assemblée du 28 mai, encore gommées, notamment lorsqu'Octavio Quispe remercie publiquement son maire et en appelle à l'union sacrée face au manque de confiance des dirigeants antérieurs.

Bien que le travail de politisation des dirigeants de la FEPAVRAE survienne de manière assez exceptionnelle, il s'arrime à des structures et des routines organisationnelles déjà existantes, ancrées dans la vie ordinaire et quotidienne des habitants, qui constituent des ressources pour la mobilisation. Cette dernière permet alors de transformer les formes d'autogouvernements, plutôt indépendantes et peu connectées entre elles au quotidien (voir chapitre 2) en une unité régionale plus ou moins coordonnée autour de la FEPAVRAE. Cela s'observe pendant la réunion communale, où la parole est essentiellement accaparée par les deux représentants de la FEPAVRAE, Octavio Quispe et Flores. Ce dernier a par ailleurs la particularité d'être également un habitant du village de Puerto Libertad, qui lui confère une certaine écoute auprès des siens. Comme les deux principaux orateurs, les autres dirigeants communaux font face aux villageois, mais restent assis, en retrait, et ne prennent que très peu la parole pendant la réunion. Malgré cette attitude en apparence passive et attentiste, ces dirigeants, mais surtout leurs organisations, jouent un rôle clé pour relayer le travail de politisation mené par les dirigeants de la FEPAVRAE. En effet, les mobilisations de la FEPAVRAE étant ponctuelles et espacées dans le temps, elles s'appuient sur des réseaux

dormants (Taylor 1989; Hmed 2012) surtout constitués d'organisations communales. Ces dernières, par leur travail social et leurs efforts de consolidation du corps social au quotidien (voir chapitre 2.3), offrent une porte d'entrée précieuse aux représentants de la fédération qui peuvent alors tirer profit des efforts quotidiens de mise en commun pour informer et inviter aux activités protestataires. Entre le 28 mai et le départ de la marche au 1<sup>er</sup> juillet, Octavio Quispe, les CODIPAS et les membres nommés au comité de lutte lors de l'assemblée du 28 mai n'ont eu de cesse de parcourir la Vallée de village en village pour exposer les motifs de la marche et effectuer le travail de politisation. Ainsi, les capacités de mobilisation de la FEPAVRAE ne se limitent pas au charisme de ses orateurs<sup>1</sup> ou à sa simple structure organisationnelle articulée autour de l'axe vertical reliant la fédération aux comités de district (CODIPA) et de village (COPA)<sup>2</sup>, mais bien dans sa capacité à travailler et collaborer avec les autres dirigeants des organisations sociales (présidentes de clubs de mères, présidents et commandants civils d'autodéfense) et des divers représentants locaux de l'État (maires, agents municipaux et lieutenants-gouverneurs). Cette coordination dans le travail de politisation s'inscrit donc dans la continuité du travail social qu'assurent les organisations communales au quotidien et s'observe alors au niveau régional, où les principales organisations (FEPAVRAE, CADVRAE, FECMAVRAE<sup>3</sup>) et institutions (maires, AMUVRAE<sup>4</sup>) tâchent de se réunir conjointement et de faire front commun le 28 mai 2017. Aussi, si la FEPAVRAE ne détient pas une structure hiérarchique et verticale aussi prononcée que les fédérations du Tropic de Cochabamba, l'activation de clivages en période de mobilisation lui permet de réveiller des réseaux dormants et de concentrer par l'unité clamée l'essentiel des organisations locales et régionales autour d'elle. C'est par ces mécanismes que les formes d'autogouvernements locaux, jusque-là éclatés et peu coordonnés, se fédèrent au niveau régional autour de la FEPAVRAE.

---

<sup>1</sup> Cette hypothèse a été avancée par des études portant sur les mobilisations des années 2000 au VRAEM, qui mettaient en avant la figure charismatique et « caudillesque » de Virgilio Reyes, principal leader du mouvement (Durand Guevara 2005; van Dun 2009; Durand Ochoa 2014).

<sup>2</sup> Dans les faits, le rôle des COPAs dans les villages est en effet assez mineur et plus symbolique qu'autre chose.

<sup>3</sup> Respectivement la Fédération des producteurs agricoles du VRAE, les Comités d'autodéfense du VRAE et la Fédération des clubs de mères du VRAE.

<sup>4</sup> Association des municipalités du VRAEM.



## **Un travail de politisation continu au Tropique de Cochabamba**

Contrairement au VRAEM, le travail de politisation au Tropique de Cochabamba s'effectue de manière continue, routinisée et s'organise autour de la défense des ressources obtenues au fil des luttes sociales et de l'accession au pouvoir du MAS. L'étroite imbrication entre ce parti politique et l'appareil syndical justifie la participation obligatoire aux manifestations de soutien et d'approbation à la loi générale de la coca.

Le 15 mars 2017, le syndicat communal Adela Zamudio organisait son assemblée mensuelle ordinaire. Comme à l'accoutumée, cette réunion réunissait la soixantaine d'affiliés du village dans la maison communale qui avait été construite en bordure d'un petit chemin dans la forêt. La réunion était présidée par le jeune secrétaire général du syndicat, Gilberto. Il était épaulé de près par les autres secrétaires, mais surtout par Don Hector, le secrétaire général de la centrale syndicale de Llaqtamayu, résidant également au village Adela Zamudio. Lors du point portant sur les « informations générales », Gilberto a présenté le rassemblement à Chimoré qui devait avoir lieu dans trois jours pour la cérémonie symbolique de remise de la loi générale de la coca. Comme lors de la réunion de la centrale syndicale une dizaine de jours plus tôt, la présentation de l'évènement impliquait une participation qui allait de soi et soulignait une nouvelle fois le caractère obligatoire de la mobilisation pour les affiliés. Or, les affiliés de Llaqtamayu se montraient quelque peu réticents à cette nouvelle convocation. Certaines personnes se sont ouvertement opposées, faisant valoir qu'elles ont participé à beaucoup de mobilisations dernièrement. Gilberto, qui semblait peu à l'aise dans son costume de secrétaire général, s'est alors contenté de rappeler que « la fédération et la centrale nous obligent », avant de lancer un regard vers Don Hector en vue de trouver du soutien. Ce dernier a proposé d'aborder la question de la mobilisation du 18 à la fin du point d'informations. Et effectivement, une fois annoncés la prochaine assemblée plénière de la centrale le 25 mars, le point sur la vente de coca au marché primaire et la composition d'une équipe de football pour le début du championnat à la fin du mois, Don Hector s'est levé face au public pour s'exprimer sur l'action du 18 mars. En alternant quechua et castillan, il a expliqué de manière didactique les avancées obtenues grâce à la loi générale de la coca : « tout cela est le fruit d'un long processus politique, qui a commencé lorsque nous nous battions encore pour cultiver notre coca ». Il a ainsi rappelé les souffrances endurées lors des mobilisations d'avant 2006, mais aussi l'histoire des Yungas du Chapare, celle où Antonio Fernández avait déjà tenté de faire reconnaître le statut de zones traditionnelles pour cette fédération à la fin des années 1980 et

ainsi faire légaliser un demi-cato\* de production (voir encadré 2.1). « Ce n'était pas la bonne solution », a-t-il jugé :

« N'allez pas dire que Don Hector veut diviser les six fédérations ! La bonne solution a été celle que nous avons choisi d'adopter ensuite, celle de rester unis avec nos fédérations sœurs du Tropique. Cette unité nous a permis d'arriver au gouvernement. Aujourd'hui, nous avons notre cato de coca, mais il n'est pas dans la loi ! C'est juste temporaire. [...] Avec cette loi, nous en terminons avec la Loi 1008\* qui nous a fait tant de mal. [...] Pour cela, il faut qu'il y ait 200% des bases<sup>1</sup> à Chimoré ».

Pendant près de trente minutes, Don Hector a livré un discours magistral qui a peu à peu dérivé sur des enjeux locaux, tels que la construction du pont et du collège de la centrale syndicale. Le public était attentif, presque absorbé, alors que Gilberto, assis pendant toute l'assemblée, s'est quant à lui complètement effacé. Une fois l'allocution de Don Hector terminée, l'assemblée générale a repris son cours et a duré plus de cinq heures.

Comme les discours d'Octavio Quispe et de Flores au VRAEM, celui de Don Hector lors de l'assemblée syndicale s'inscrit dans un travail de politisation visant à façonner le rapport à la politique, en mettant en lumière les motifs du rassemblement du 18 mars 2017. Pour ce faire, Don Hector fait valoir l'importance de la loi générale de la coca en se référant aux bénéfices tirés de ce nouveau cadre juridique. Son discours cherche à réactiver la mémoire collective régionale détaillée dans le chapitre 2.1, en montrant que cette loi est l'aboutissement d'un processus historique de la défense de la culture de la coca au Tropique, qui a été permis par l'union des fédérations syndicales, les luttes sociales puis la prise de pouvoir d'Evo Morales. Le rapport au parti politique du MAS est également mis en évidence, puisque les souffrances évoquées par Don Hector font directement écho aux mobilisations d'opposition aux gouvernements antérieurs à 2006. En cela, le discours qu'articule le secrétaire général de la centrale syndicale puise ses sources dans les traditions inventées pendant les luttes sociales et politiques entreprises depuis la fin des années 1980. On y retrouve le mythe d'une région unie par la coca et l'oppression, la construction d'une conscience du droit à la production de coca (*legal-consciousness*) (Sarat 1990; Silbey 2005) élaborée sur la matrice des droits des populations autochtones, mais aussi le récit d'une coca intimement liée à des luttes sociales et partisans du MAS. Comme dans le cas du VRAEM, ce cadrage est recevable autant par les

---

<sup>1</sup> Au Tropique de Cochabamba comme au VRAEM, les dirigeants et les habitants raisonnent en termes de pourcentage de participation. L'usage de ces pourcentages est souvent source de confusion, y compris chez les agriculteurs. S'il est commun de parler de 50% de personnes, son application concerne en réalité les foyers enregistrés aux différents livres d'actes\* des syndicats (Tropique) ou communautés (VRAEM). Ici, les 200% énoncés par Don Hector renvoient à une image de mobilisation de masse, et non à une réalité.

affiliés, qui partagent probablement cette vision du monde, que par les pouvoirs politiques nationaux. En effet, avec la progressive mise à l'agenda de la défense des droits des peuples autochtones depuis les années 1990 poursuivie à la suite des succès électoraux du MAS, le discours de Don Hector s'ancre une nouvelle fois dans une distanciation vis-à-vis du narcotrafic.

La longue allocution de Don Hector au syndicat d'Adela Zamudio s'explique par la contestation de certains affiliés, et vise à donner une justification pour un évènement particulier, la convocation au rassemblement du 18 mars 2017 à Chimoré. En ce sens, elle peut apparaître, comme dans le cas du VRAEM, comme relativement exceptionnelle. Pourtant, ce travail de construction de sens par les dirigeants n'est pas systématique. En effet, contrairement au VRAEM où des assemblées et réunions extraordinaires sont convoquées pour présenter spécifiquement l'enjeu de la « marche du sacrifice », l'allocution de Don Hector à Adela Zamudio s'ancre dans le cadre d'une assemblée générale ordinaire où sont principalement traitées des thématiques quotidiennes, et ne dure qu'une demi-heure sur les cinq heures consacrées à l'assemblée. Cela dit, cette courte discussion s'explique aussi par le caractère obligatoire de la participation aux manifestations et les mécanismes de sanctions qui s'appliquent aux fautifs qui laissent de fait peu de marge de manœuvre et de discussion aux affiliés. Sans doute aussi parce que certaines dissonances sont écrasées par les mécanismes de contrôle qui pèsent sur les affiliés, dans d'autres syndicats, les dirigeants n'ont pas nécessairement besoin de faire un tel travail de politisation pour convoquer aux mobilisations.

Quelques jours auparavant, le 10 mars 2017, lors de l'assemblée générale mensuelle du syndicat local de Llaqtamayu, les mobilisations du mois ont été traitées lors du point portant sur la coca. À cette occasion, un habitant s'est également plaint. Cependant, ces plaintes ne portaient pas sur l'effort de mobilisation trop important, mais au contraire sur la non-convocation d'une partie des affiliés du syndicat du 8 mars, alors que cette mobilisation devait initialement regrouper tous les affiliés. Le secrétaire général s'est défendu : « ça ne vient pas de moi. Ça a été une décision de la fédération, qui veut préserver les bases ». Cette réponse a encore plus irrité l'homme qui avait posé la question. D'autres affiliés se sont joints à lui. L'un d'entre eux s'est adressé au public :

« Qu'est-ce que ça veut dire ?! Et au final, qui décide ici ?! L'exécutif<sup>1</sup> se prend vraiment pour un roi et décide pour les bases ! Les informations vont toujours de haut en bas, et jamais l'inverse ! »

En creux de cette invective, les critiques des habitants portaient sur l'organisation syndicale et son mode de fonctionnement pyramidal. Mais elles s'ancraient aussi dans une demande à pouvoir aller manifester pour soutenir l'approbation de la loi. En ce sens, cette interaction révélait non seulement la volonté de ces habitants d'avoir leur place au sein du processus de mobilisation, mais également une forme d'incorporation et de naturalité de ce mode d'action pour l'obtention de droits et de ressources.

Les raisons de l'incorporation de ces modalités d'action sont à chercher dans les fonctionnements routiniers au sein de l'organisation syndicale. Tout d'abord, le travail de politisation dans les villages ne se réalise pas seulement pour la convocation à une manifestation, mais de manière continue, principalement au niveau des centrales et des fédérations syndicales. Que ce soit dans les syndicats, les centrales ou les fédérations, le travail de politisation relève principalement des secrétaires généraux (ou secrétaire exécutif dans le cas de la fédération) ou des personnes présentes aux rangs les plus élevés de l'organisation syndicale (comme Don Hector au syndicat Adela Zamudio). Il est aussi réalisé par les « secrétaires de l'instrument politique », fonctions intégrées dans l'organigramme des centrales et fédérations syndicales du Tropic de Cochabamba qui ont pour but de faire le lien entre l'organisation syndicale et le parti du MAS<sup>2</sup>. Ces secrétaires doivent leur nom à la « première naissance du MAS » lors du congrès de Santa Cruz en 1995 (Komadina et Geffroy 2007). À cette époque, les fédérations du Tropic de Cochabamba avaient poussé au sein des diverses différentes confédérations nationales paysannes autochtones (CSUTCB, CNCB, CNMCIOB-BS<sup>3</sup>) pour former un parti politique qui devait être le bras de la représentation électorale de ces secteurs. Baptisé Instrument politique pour la souveraineté des peuples (IPSP), ce parti politique n'a finalement pas pu être enregistré aux élections pour des motifs administratifs, mais son sigle a été incorporé aux partis effectivement enregistrés à partir desquels les

---

<sup>1</sup> Il est ici difficile de savoir si cet affilié se réfère au pouvoir exécutif de l'État (et donc du gouvernement d'Evo Morales) ou du secrétaire exécutif de la fédération. Dans tous les cas, ce propos s'inscrit dans une critique du pouvoir vertical exercé sur les syndicaux communaux.

<sup>2</sup> Cette particularité du MAS n'est pas unique et se retrouve dans d'autres partis de gauche. Au Parti de la révolution démocratique (PRD, Mexique) et au Parti des Travailleurs (PT, Brésil), il est (ou était) commun que des organisations populaires soient habitées par des débats partisans, ou que des pratiques de militance associative recourent des formes de travail partisan (Combes 2011; Goirand 2019).

<sup>3</sup> Respectivement la Confédération syndicale unifiée des travailleurs paysans de Bolivie, la Confédération nationale des colonisateurs de Bolivie et la Confédération nationale des femmes paysannes, autochtones, originaires de Bolivie – Bartolina Sisa.

organisations sociales ont présenté des candidats les années suivantes, que ce soit sous le nom de l'IU-IPSP<sup>1</sup> ou du MAS-IPSP. Dès le milieu des années 1990, l'instrument politique a également été intégré au sein de l'organigramme syndical par la création de ce secrétariat (Benavides 2006; Salazar Ortuño 2009). Comme son nom l'indique, il est présenté comme un simple instrument, qui permet de concourir aux élections. Si l'existence d'un tel secrétariat au sein de l'organisation syndicale est révélatrice des forts liens entre les syndicats et le parti politique du MAS, elle induit également un multipositionnement de principe à l'ensemble des affiliés du Tropic. Pour Ilda, affiliée au syndicat de Llaqtamayu, âgée d'une soixantaine d'années et interrogée dans le cadre d'un entretien : « Maintenant, nous faisons tous parti de l'instrument politique. [...] Parce qu'on nous a dit qu'on en faisait tous partie. » Appliquée à l'économie politique régionale, cette affiliation de principe au MAS signifie que chaque propriétaire du Tropic de Cochabamba est nécessairement affilié à un syndicat, une centrale et une fédération et donc au parti. Même si les affiliés ne sont pas à proprement parlé encartés au parti, il est attendu d'eux qu'ils le soutiennent, et le rôle des secrétaires de l'instrument politique est précisément de le rappeler en orientant un rapport à la politique fondé sur la ligne partisane du MAS à l'ensemble des affiliés. Âgé d'une cinquantaine d'années, Felix Tarqui occupe cette fonction à la fédération Mamoré Bulu Bulu. Lors d'un entretien, il a détaillé son travail :

« Ma fonction est de travailler sur la politique, vous voyez ? Surtout qu'il y a vraiment beaucoup à faire au niveau politique de la fédération. Il faut travailler avec les centrales, informer, faire prendre conscience pendant les sessions plénières des quatorze centrales [de la fédération]. Je dois y aller et les informer de toutes les choses qui sont en train de se passer. Surtout la politique nationale et internationale... Tout ce qui est train de se passer... Parler de la droite... Surtout qu'en ce moment, elle nous remet en cause, nous les populations autochtones de Bolivie. Parce que nous sommes au pouvoir et au gouvernement par l'intermédiaire de notre Président Evo, ils essaient de nous accuser avec ces mensonges<sup>2</sup>. Et donc moi, mon travail, c'est d'informer les bases lors des différentes assemblées plénières. »

Felix Tarqui affirme clairement exercer un rôle « politique » au sein de l'organisation syndicale. Son travail consiste à « faire prendre conscience » et « informer les bases » dans les

---

<sup>1</sup> Gauche unie, *Izquierda Unida*

<sup>2</sup> Felix Tarqui se réfère ici aux « mensonges » proférés dans le cadre de la campagne du référendum de février 2016, qui proposait une nouvelle candidature d'Evo Morales aux élections présidentielles de 2019. La campagne électorale de ce référendum avait été entachée par des soupçons de corruption d'une ex-compagne d'Evo Morales.

assemblées plénières des centrales, mais aussi dans les radios communautaires<sup>1</sup>. Il a également pour but d'attiser des clivages politiques constants entre un « eux », incarné par « la droite » et un « nous » qui englobe autant les populations autochtones de Bolivie que « le gouvernement » et le « Président Evo ». Comme le mentionne Felix Tarqui, la politique nationale et internationale est toujours présentée, mais aussi commentée par les secrétaires de l'instrument politique lors des assemblées générales plénières des centrales qui ont lieu tous les six mois. Elle l'est sur un registre présentant les avancées du gouvernement et du parti politique du MAS et fustigeant les adversaires nationaux regroupés sous certaines catégories qui englobent les « partis politiques traditionnels », « la droite néolibérale », « les impérialistes » ou encore « les traîtres à la nation »<sup>2</sup>. En ce sens, la mobilisation de ces registres discursifs s'inscrit dans la continuité des mobilisations d'avant 2006 (Albro 2006; Grisaffi 2017). Par ailleurs, à chaque réunion, le secrétaire de l'instrument politique expose les absences et présences des différents syndicats à chacune des manifestations précédemment organisées<sup>3</sup>. En plus du travail de politisation, il exerce donc une forme de contrôle des comportements politiques qu'il sanctionne par des pratiques de *naming* et *shaming* sur la scène publique.

Ce travail continu des dirigeants du Tropic de Cochabamba est également rendu possible par les ressources financières de l'organisation syndicale, bien plus importantes que celles de la fédération agricole du VRAEM. En effet, l'argent des cotisations des adhérents ainsi que les systèmes d'amendes complexes imposées aux affiliés, aux syndicats et aux centrales servent en partie à financer les déplacements des dirigeants des fédérations et à rémunérer (bien qu'assez maigrement) une journée de travail par l'octroi d'un viatique compris entre 40 et 50 bolivianos<sup>4</sup>. Le fait que les habitants du syndicat de Llaqtamayu réclament le droit de participer aux manifestations organisées ou que le secrétaire de l'instrument politique de la fédération prenne le soin de relater les participations et absences à ces événements politiques en assemblée plénière à Villa Fatima montre bien les attentes liées à la participation aux mobilisations. Contrairement à ce que suggèrent David S. Meyer et Sidney Tarrow (1997) et Sarah Soule et Jennifer Earl (2005), l'institutionnalisation du mouvement social, entendue comme l'incorporation d'acteurs et/ ou de demandes du mouvement social à l'État, n'a au

---

<sup>1</sup> C'est notamment dans les locaux d'une radio locale que j'ai fait la connaissance de Felix Tarqui. Sur le travail réalisé par les dirigeants du Tropic dans les radios communautaires, voir le chapitre 7 de l'ouvrage de Thomas Grisaffi (2019).

<sup>2</sup> Observations faites à partir du discours prononcé par le secrétaire de l'instrument politique de la fédération Carrasco à l'assemblée plénière de Villa Fatima le 10 avril 2017.

<sup>3</sup> *Idem.*

<sup>4</sup> L'équivalent de 5,50 € et 6,85 € ou 7,70 et 9,70 \$ en 2017.

Tropique de Cochabamba pas mis fin au recours à l'action collective et aux stratégies de conflictualisation au sein de l'organisation syndicale. Les clivages politiques ont certes évolué, mais ils continuent d'être retravaillés de manière continue par les dirigeants. Désormais, ils englobent volontiers le Président et les membres du gouvernement dans l'univers du « nous », mais les ennemis restent plus ou moins les mêmes que durant les luttes sociales des décennies 1990 et 2000. Ainsi les mobilisations demeurent importantes et s'ancrent dans une continuité historique. Comme le souligne Don Hector dans son discours au syndicat d'Adela Zamudio, la mobilisation est présentée comme une manière de garantir les ressources obtenues. À cet égard, Don Hector rappelle aux affiliés de son syndicat que la nouvelle loi générale de la coca offre une protection juridique à la production au Tropique de Cochabamba, et mérite par là même d'être appuyée par la participation au rassemblement à Chimoré. La mobilisation est présentée comme une garantie que la politique se déroule pour le mieux. Elle permet de protéger les ressources en faisant acte de présence pour le gouvernement, mais aussi contre ses ennemis désignés. En ce sens, le constant recours à la mobilisation est aussi révélateur des pratiques du MAS dans l'exercice du pouvoir. Au niveau national, il se présente comme le « parti des organisations sociales » ou le « parti des mouvements sociaux » et puise une partie de sa légitimité dans l'appui que lui offrent les organisations sociales (Levitsky et Roberts 2011; Anria 2018; Lacroix et Le Gouill 2019). Par exemple en 2017, plus d'un an après la victoire du non au référendum proposant une nouvelle candidature d'Evo Morales pour un troisième mandat à la tête de l'État plurinational de Bolivie, le Président a justifié le maintien de sa candidature par la demande qui lui avait été faite par les organisations sociales de Bolivie (Resumen Latinoamericano 2017; HispanTV 2017). Ainsi le travail de politisation est tel que participer à l'action collective et se mobiliser en continu constitue une forme de prescription à être un « bon cultivateur », ou, pour reprendre les termes que les dirigeants usent pour faire valoir le droit à la coca, un « bon affilié » qui « accomplit sa fonction sociale » (voir chapitre 2).

\*\*\*\*\*

Le travail de politisation dans les deux régions donne à voir les clivages à partir desquels sont mobilisés les habitants du VRAEM et du Tropique de Cochabamba, mais également leurs temporalités à l'égard de la mobilisation. Au VRAEM, travail de politisation et travail de mobilisation sont deux activités qui se recoupent largement dans le sens où hors de période de mobilisation, les dirigeants de la FEPVRAE effectuent rarement des tournées villageoises pour prescrire un rapport précis au politique. Or ici, la réunion du 14 juin à Puerto Libertad s'inscrit dans la continuité du cadrage mis en œuvre par les dirigeants de la

FEPAVRAE, qui activent des clivages fondés sur la défense du territoire régional et de sa subsistance principale, la coca. La mobilisation a alors pour effet une concentration des autres organisations sociales régionales autour de la fédération agricole, alors même que celle-ci n'a qu'un rôle mineur, d'ordinaire, dans la régulation des activités quotidiennes. Ce faisant, une unité régionale politique prend le pas sur les formes d'autogouvernements quotidiens. Au Tropic de Cochabamba, le travail de prescription politique est réalisé de manière continue au sein des assemblées plénières des centrales et des fédérations. Les clivages politiques y sont entretenus, maintenus et dévoilent une continuité historique importante liée à l'invention de la coca et de son lien partisan avec le MAS. L'identité régionale est importante, mais contrairement au cas du VRAEM, les frontières relationnelles du politique dépassent le territoire pour s'insérer dans les réseaux partisans du MAS. Dans cette région, les mobilisations de défense de la coca sont présentées par les dirigeants et incorporées par certains habitants comme un instrument qui permet de faire valoir ses droits et de garantir l'accès à une activité économique controversée durement acquise, la culture de coca.



### 3. Le partage des coûts de mobilisation

Pour mobiliser les habitants du VRAEM et du Tropicque de Cochabamba, les dirigeants des deux régions donnent sens aux mobilisations en s'appuyant sur des traditions inventées et des identités collectives régionales. Ces ressources sont connues et bien documentées par la théorie du processus politique pour répondre aux approches économiques des mouvements sociaux<sup>1</sup> (Benford et Snow 2012; McAdam, Tarrow, et Tilly 2001; Tarrow et Tilly 2008). Il n'empêche que la tenue des mobilisations a un certain coût humain et financier pour les personnes qui y participent. La participation à la « marche du sacrifice » pour une durée indéterminée (VRAEM) ou à deux journées de manifestation (Tropicque de Cochabamba) implique pour les agriculteurs et paysans des jours de travail chômés, d'éventuels coûts de transport et des efforts physiques parfois importants. Or, on l'a vu, les organisations qui portent ces mobilisations peuvent s'appuyer sur des réseaux organisationnels qui assurent dans les villages diverses fonctions sociales sur une base morale propre à une éthique de commun (chapitre 2). Or, à l'heure d'envoyer des forces vives dans les manifestations sur une base plus ou moins obligatoire, dans quelle mesure cette éthique du commun constitue une ressource pour la mobilisation, et notamment dans la répartition de ces coûts ? Et surtout, dans quelle mesure le partage des coûts de la mobilisation facilite la construction du collectif et vise à entretenir l'esprit de corps entre les habitants ?

Cette section montre que la participation aux mobilisations recoupe, comme pour les activités communales (voir chapitre 2), une base morale de coobligations propre à l'éthique du commun. Au VRAEM, en l'absence d'une forte structure hiérarchique de la FEPAVRAE, les arbitrages dans la participation incombent principalement aux organisations villageoises, qui se servent de la mobilisation pour compenser des déséquilibres quotidiens en nommant ceux qui tirent le plus profit du complexe coca-cocaïne. Au Tropicque de Cochabamba, la plus grande communalisation de la coca, basée sur l'octroi d'un cato\* par habitant, n'offre pas ce type de scénario. Néanmoins, la participation à la manifestation est considérée comme une obligation au même titre que les activités sociales communales et est régie par un système de rotation entre les habitants. Ce faisant, même si elles recourent des pratiques différentes dans

---

<sup>1</sup> Portée par les travaux de Mancur Olson, l'approche économique des mouvements sociaux insiste sur les paradoxes de l'action collective et du syndrome du passager clandestin (Olson 2011). La portée de ces conclusions a été largement discutée par l'école de la théorie des ressources. Pour un résumé de cette discussion, voir François Chazel (2009) et Érik Neveu (2015)

leurs applications, le partage des coûts de mobilisation se fait en concordance avec une éthique du commun qui renforce les activités de gouvernement au village.

### **La coca au cœur de la division des coûts de la mobilisation (VRAEM)**

À l'assemblée extraordinaire du 14 juin 2017 à Puerto Libertad, les interventions d'Octavio Quispe et de Flores ont été suivies d'un échange avec les 70 habitants présents à la réunion. Après un temps d'attente, un premier habitant a pris la parole :

« La coca est un problème difficile à résoudre... Et à nous aussi, la coca nous apporte des problèmes. Où est-ce qu'on en sera dans cinq ou dix ans ? Il faut y penser. Je ne suis pas contre [la coca], mais c'est parfois exagéré. Au final, la fédération ne dit rien sur ceux qui transforment et on se retrouve avec des fleuves noirs de pollution. Vers quel futur on va ? Surtout que ceux-là gagnent bien plus que le simple agriculteur. »

Un autre habitant a tempéré, en tenant un propos similaire à celui de Flores un peu plus tôt, « nous vivons tous de cette activité. » Pour lui, « il faut faire cette marche du sacrifice et il faut nous y engager » avant toutefois de réclamer « plus d'espaces de participation au sein de la fédération », mais aussi du « respect et de la discipline de la part des dirigeants pour l'organisation. » À la suite de ces remarques, Octavio Quispe a repris la parole. Comme le 28 mai dernier à l'assemblée générale de la FEPAVRAE, il n'a pas directement répondu aux critiques, mais a réitéré son engagement vis-à-vis du développement pour le VRAEM et a invité les habitants à se prononcer sur leur participation à la marche du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Ce faisant, il s'est temporairement retiré de la réunion pour aller dîner et laisser les habitants débattre entre eux.

À son tour, Flores, représentant du comité de district de la fédération (CODIPA) a repris la parole et a proposé que « 50 % aillent à la marche, mais que le village soit mobilisé à 100% pour la grève au niveau du VRAEM »<sup>1</sup>. Sa proposition a été aussitôt appuyée par le représentant communal de la fédération (COPA). Toutefois, les habitants se montraient peu enthousiastes et détournaient les regards les uns des autres. L'un d'entre eux a finalement lâché : « 50%, c'est beaucoup (*harto*). » Ses voisins souscrivaient à ce propos, et commençaient à échanger entre eux sur le contingent à envoyer à Lima. Les habitants se sont mis d'accord pour l'élever à dix personnes, alors que le registre foncier de la commune (*centro poblado*\*) recense plus de 110 foyers. Face à eux, Flores semblait déçu, mais laissait impuissant les

---

<sup>1</sup> L'usage de ces pourcentages est souvent sources de confusion, y compris chez les agriculteurs. S'il est commun de parler de 50% de personnes, son application concerne en réalité les foyers enregistrés aux différents registres de communautés.

habitants décider entre eux. La question de savoir qui allait participer s'est alors posée. « Il faut nommer dix personnes maintenant, comme on le faisait avant pour les commandos », a lancé un habitant, manifestement lassé de la lenteur du processus. Un autre a proposé que chacun donne en fonction de la quantité de coca qu'il cultive. Finalement, un consensus s'est dessiné pour seulement envoyer les grands cultivateurs de coca à Lima. L'idée plaisait et soulevait même un certain enthousiasme dans le public : les noms des voisins proposés provoquaient alors des « oh oui ! Lui, il en a plein [de coca]! ». Puis cette décision a été ajoutée frénétiquement au livre d'actes\* de la communauté. Finalement, 15 habitants ont été désignés, tous choisis en fonction de la superficie de leurs champs de coca. Aucune voix ne s'est élevée contre cette mesure, ce qui laisse deviner que les personnes nommées faisaient partie des absents (une quarantaine à cette réunion) ou alors évitaient de se défendre publiquement. La réunion s'est close sur cette décision à 20h40.

Cette phase d'échange à la suite des interventions d'Octavio Quispe et de Flores est donc l'occasion pour le public de mettre en lumière des dissensions individuelles sur l'enjeu de la coca. Par cette publicisation, les agriculteurs sont en mesure de demander davantage aux « grands cultivateurs de coca » en les nommant pour participer à la marche. Ce faisant, ils se servent de la mobilisation pour faire valoir à l'échelle du village le partage des coûts humains et financiers de la mobilisation, et ainsi consolider l'éthique du commun sur laquelle se fondent leurs pratiques d'autogouvernements. Ce processus s'observe dans le déroulement de la discussion entre les dirigeants de la fédération et les habitants, qui suit le même cheminement lors de l'assemblée générale de la FEPAVRAE le 28 mai 2017.

Dans un premier temps, les habitants acquiescent pour la plupart au registre de la subsistance formulé par les dirigeants pour défendre la coca, mais cherchent également à exposer des problèmes ordinaires et quotidiens auprès de leurs représentants. Certains des commentaires formulés en assemblée s'inscrivent dans une critique à peine voilée de l'économie de la coca et à contre-courant du discours mobilisateur. C'est le cas de l'enjeu de la pollution des fleuves, qui avait déjà été formulé par Giovanni Cahua, le maire de Puerto Libertad, à l'assemblée du 28 mai 2017. Cette question est généralement abordée par des individus qui ne cultivent pas ou peu<sup>1</sup> de coca. Elle renvoie à la fois à l'acidification des sols causée par la culture de l'arbuste et les nombreux engrais utilisés, mais elle fait aussi référence aux substances chimiques utilisées dans les puits de macération qui, une fois la pâte de cocaïne

---

<sup>1</sup> Généralement au VRAEM, ce seuil est considéré comme inférieur à 1 ou 2 hectares.

élaborée, sont généralement déversées dans les cours d'eau de manière à dissimuler les activités illicites. Ces pratiques ont alors des conséquences sur les parcelles agricoles voisines qui dépendent du même système d'irrigation. Ces remarques renvoient aussi à l'inégale répartition des richesses entre les acteurs du territoire, et la posture ambivalente de la FEPAVRAE à cet égard. Lorsque le premier habitant prend la parole pour affirmer que « ceux-là gagnent bien plus que le simple agriculteur », il met précisément en lumière les contradictions de la FEPAVRAE, qui prétend défendre les intérêts agricoles, mais « ne dit rien sur ceux qui transforment ». Cette intervention illustre également les frustrations individuelles liées à la manne coca-cocaïne, les tensions engendrées par l'individualisation des activités de production et de transformation, ainsi que les problèmes communaux qu'elle engendre (pollution, répression, pratiques criminalisantes des agents de police), contradictoires avec les pratiques de mise en commun que l'on trouve dans les villages (voir chapitre 2.3). Par ailleurs, les enjeux de la « pollution des fleuves », de la « transformation », et des « problèmes » apportés par la coca, mentionnés dans les assemblées villageoises s'inscrivent dans des jeux sémantiques et des « scripts cachés » (*hidden transcripts*) visant à désigner les activités illicites de narcotrafic sans les rendre visibles dans l'espace public malgré leur intelligibilité par l'ensemble des acteurs (Scott 1990). Il en va de même pour les « vols » dans les villages, désignés pour parler des exactions de la police, ou même encore des « grands cultivateurs de coca » (*grandes cocaleros*), dont l'implication dans les activités de transformation illicites n'est jamais clairement énoncée, mais à propos desquels l'ensemble des habitants s'entend en privé sur le fait qu'ils « ne font pas que vendre »<sup>1</sup>.

Ces enjeux deviennent saillants au moment de la mobilisation parce que l'effort est demandé aux agriculteurs qui participent aux réunions communales, et non à ceux qui possèdent de grandes parcelles de coca ou qui transforment mais qui, selon la représentante du club des mères d'Ayna le 28 mai, « ne viennent jamais aux réunions » – information qui semble avérée par le silence observé à Puerto Libertad à la suite de la nomination des futurs manifestants. Les habitants de cette commune (*centro poblado\**) trouvent alors une réponse à cette tension entre éthique du commun et individualisation des avantages de la manne coca-cocaïne en nommant directement ceux qu'ils considèrent comme étant les principaux bénéficiaires de la coca, les grands producteurs du village. Pour Nicolas J. Brown (1990), ces pratiques s'apparentent à des « actions atomistiques (*atomistic actions*) », qui « désignent des

---

<sup>1</sup> C'est ce que confirmeront mes conversations avec Alfonso, Marisol, Gerson et Ramiro, des personnes dont j'ai été très proche durant mon terrain de recherche.

tentatives d'individus ou de petits groupes pour riposter contre des situations locales (et des injustices perçues) de l'ordre dominant » (Brown 1990, 83). Dans le cas de l'Égypte de la fin du XIX<sup>ème</sup> et du début du XX<sup>ème</sup> siècle, ces actions étudiées par Nicolas J. Brown prenaient la forme d'assassinats visant principalement des propriétaires terriens, des notables ou des riches marchands aux comportements abusifs à l'égard de la paysannerie. Bien que présentées comme des actes criminels par les pouvoirs publics, ces actions recevaient le soutien passif des communautés paysannes et n'étaient en cela pas si différentes des résistances quotidiennes documentées par James C. Scott (1985), sinon qu'elles s'exerçaient de manière plus ponctuelle. Pour Nicolas J. Brown, les cibles désignées sont aussi dépendantes des formes de domination quotidiennes existant dans les différents contextes. Or, dans le cas du VRAEM, les désignations spontanées de « grands cultivateurs de coca » s'inscrivent dans une économie morale. En effet, elles apparaissent justes pour les habitants de Puerto Libertad au regard des inégalités quotidiennes que génèrent les activités liées à la culture de coca et à sa transformation. La mobilisation autour de la défense de la coca sert alors de prétexte pour obliger davantage ceux qui prennent moins part aux activités communales, ou participent au déséquilibre social sur le territoire communal en entretenant l'insécurité ou en mettant en péril les ressources communes par leurs pratiques illicites. Comme lors du conflit armé, la construction de la mobilisation par les dirigeants et l'ordre exceptionnel qui en découle autorisent les habitants à faire parler plus fortement les calculs moraux et ainsi consolider le corps social autour de pratiques de communalisation qui soulèvent un certain enthousiasme (Thompson 1971; Scott 1977; Vommaro et Quirós 2011; Quirós 2016). Comme cela a été mentionné dans le chapitre 2, au VRAEM les mécanismes de sanctions ou de compensation matérielles à l'égard de la participation à l'économie des efforts sont rares au niveau communal, et ne se laissent voir que dans des situations bien particulières, comme lors du conflit armé où la culture de coca était communalisée pour financer les groupes d'autodéfense. Ici, les dirigeants de la FEPAVRAE n'obligent pas les habitants à participer. Mais en activant les clivages autour de la défense de la coca, ils permettent à la communauté et à ses membres de justifier ces « actions atomistiques » et des pratiques de communalisation des ressources à partir de calculs moraux jugés et délibérés sur la base de la répartition des moyens de production au village.

L'expérience de Puerto Libertad montre bien que les habitants qui ont participé à l'assemblée estiment que la participation à la marche doit être assumée par l'élite foncière qui tire ses revenus du complexe coca-cocaïne. À mon retour à Pichari, j'ai fait part de cette

observation à Gerson. Proche d'Alfonso, il était âgé d'une trentaine d'années et venait tout juste d'ouvrir un petit restaurant à Pichari où j'allais parfois dîner. Gerson était né et avait grandi au VRAEM avant de réaliser diverses activités dans la restauration et l'agriculture entre Lima et sa région d'origine. Il a ainsi travaillé comme cuisinier, ouvrier agricole dans des champs de coca, piétineur (*pisador*) dans les puits de macération, et a même une fois exercé la fonction de transporteur (*mochillero*), une tâche qui consiste à faire une expédition en sac à dos d'une dizaine de jours pour livrer de la pâte base de cocaïne jusqu'à une piste d'atterrissage improvisée en pleine jungle. En conséquence, Gerson, qui a aussi travaillé comme ouvrier agricole dans une grande parcelle d'une quinzaine d'hectares dans le nord de la Vallée, connaît bien le fonctionnement des villages du VRAEM. Je lui ai demandé comment réagissaient les producteurs qui étaient missionnés pour aller à Lima :

- En fait, ils n'y vont pas. Ils n'y vont pas... (*sourire*) Eux, ce qu'ils font, c'est envoyer les ouvriers agricoles (*peones*).
- *Mais du coup... ils les paient pour ça ?*
- Oui, ils les paient. Normal, comme pour un jour travaillé. Mais au lieu d'aller travailler dans les champs ou dans les puits [de macération], ils vont manifester à Lima.

La récolte de coca et la transformation de pâte de cocaïne dans les puits de macération sont des activités qui demandent généralement une main d'œuvre importante dont les propriétaires de grandes parcelles ont besoin. Les personnes employées peuvent être des voisins du village, mais ce sont aussi parfois des migrants temporaires, qui proviennent généralement des hauteurs des départements d'Ayacucho ou de l'Apurímac. Ils s'installent alors dans les villages, en louant un logement et en travaillant dans les différentes parcelles ou en étant logés par les propriétaires qui les emploient. Comme ils ne sont pas propriétaires et qu'ils ne sont pas inscrits sur le registre foncier, ils ne sont pas non plus tenus de participer aux activités communales comme le doivent les *comuneros*<sup>1</sup> mais peuvent remplacer la personne qui les emploie pour certaines tâches, comme des travaux communautaires. Il en va de même pour la participation aux manifestations et aux marches, où certains grands propriétaires les mandatent pour aller en leur nom. Cette réalité témoigne à la fois d'un chevauchement entre le champ du gouvernement quotidien des villages et celui de la protestation, mais également du champ économique de la Vallée et celui de la protestation. En effet, les pratiques de communalisation aux villages aboutissent à mandater les principaux bénéficiaires de la manne

---

<sup>1</sup> Habitants propriétaires membres de la communauté.

coca-cocaïne et de l'économie illicite, « les grands producteurs de coca », qui soutiennent alors la manifestation en y envoyant leurs employés.

La rhétorique d'une répartition de la participation à la manifestation en fonction du partage de la manne coca-cocaïne n'est pas propre aux habitants de Puerto Libertad et est également utilisée par divers acteurs. Le 14 juin, je suis reparti de Puerto Libertad avec Octavio Quispe et sa femme dans leur voiture. Bien que le secrétaire général de la FEPAVRAE se soit volontairement mis en retrait lors de la délibération des habitants de Puerto Libertad, j'imaginai qu'il avait été mis au courant de l'ampleur réduite du contingent affecté pour aller à Lima. Personnellement, la contribution de ce village me paraissait faible au regard du nombre de foyers, et la proposition des 50% qu'avait formulée Flores était loin d'avoir été atteinte. J'éprouvais même une certaine empathie pour Octavio Quispe qui passait son temps depuis fin mai à sillonner la Vallée. Pourtant, lorsque j'ai sondé son sentiment ce soir-là, il ne m'a semblé ni déçu ni même affecté, et m'a simplement répondu que : « ici, c'est un village qui vit de l'ananas, peu de personnes ont de la coca. On ne peut pas non plus beaucoup exiger d'eux (*tampoco podemos exigir mucho*) ». Par cette déclaration, Octavio Quispe sous-entend que la mobilisation ne se joue pas tant dans les villages comme Puerto Libertad, que dans ceux où la production de coca est importante. C'est d'ailleurs ce critère qui module les attentes du secrétaire général de la FEPAVRAE, qui dit « exiger » davantage de participation en fonction de la coca. En raisonnant ainsi, il réplique aux pratiques de compensation mises en œuvre au sein du village de Puerto Libertad, en exigeant davantage de ceux qui ont plus et en apposant un calcul moral par lequel la participation exceptionnelle à la manifestation permet de compenser des inégalités et des problèmes ordinaires et quotidiens.

La grille de lecture économique permet également de comprendre les variations des dynamiques de mobilisation dans les différents villages et districts de la Vallée, où de plus grandes promesses de participation sont observées dans les espaces qui se dédient davantage à la culture de coca. Lors de la réunion CODIPA de Pichari le 25 juin 2017, le principal ordre du jour a consisté à décider la nature du contingent au niveau du district et à se coordonner pour la grève régionale du VRAEM qui allait se dérouler pendant que les manifestants marcheraient jusqu'à Lima. La réunion est une nouvelle fois dirigée par Flores, qui a annoncé le taux de mobilisation de certains districts. À Kanayre, 60 % des agriculteurs allaient participer à la marche, 100 % à Vizcatan del Ene et 60 % à Llochegua. Par ailleurs, dans ce dernier district, le comité d'autodéfense était également mobilisé pour faire payer des amendes

de 100 soles<sup>1</sup> à chaque communauté qui refusait d'envoyer un contingent à la marche. À l'issue d'une discussion et d'une négociation, les représentants de village de la Fédération (COPAs) se sont accordés entre eux à main levée pour une participation du district de Pichari à 50%. Ces pourcentages révèlent que ce sont les districts les plus enclavés de la Vallée qui ont une participation relative<sup>2</sup> plus importante. L'économie de la coca y est aussi relativement plus présente, alors qu'à l'inverse le district de Pichari a une économie davantage diversifiée (Mendoza et Leyva 2017).

À l'échelle régionale, l'effort de la mobilisation est donc davantage assumé par les villages et districts qui vivent le plus directement de l'économie de la coca. De même à l'échelle individuelle, ce sont ceux les mieux pourvus en ressources, qui vivent de l'exploitation du complexe coca-cocaïne, qui assument les coûts de la mobilisation. Toutefois, cela ne signifie pas que les ouvriers agricoles seront les seules personnes à participer à la marche jusqu'à Lima. Le critère de la répartition territoriale n'est pas le seul qui préside à la participation dans la mesure où les formes de gouvernement dans les villages du VRAEM sont dépendantes de nombreux facteurs et d'arrangement microlocaux qui rendent parfois difficile la généralisation à l'ensemble de la Vallée (voir chapitre 2). Au village d'Anampiki Alto par exemple, Chavo et Daniel Cueva ont simplement relayé l'information de la tenue de la « marche du sacrifice », sans demander aux habitants de nommer des représentants. Au village de Juliaca, Augustino m'a confié que 50 % des habitants du registre foncier ont été nommés sur la base d'un système de rotation, en consultant le livre d'actes\* pour observer qui avait participé aux dernières grèves et marches du sacrifice il y a une quinzaine d'années, tout en prenant en compte des critères « sociaux » et « moraux » comme l'âge et la santé des habitants. Ces variations dans les dynamiques de mobilisation peuvent certes être imputables à l'économie propre de chacun de ces territoires, mais elles dépendent aussi des divers degrés de communalisation dans les villages, qui répondent autant à la composition organisationnelle de ces villages (par exemple la présence ou non de comités d'autodéfense), aux relations entretenues avec les municipalités, ou même aux ressources de ces dernières, bien plus importantes sur la rive droite du fleuve Apurímac en raison de l'impôt perçu sur l'exploitation du gaz de Camisea. Tous ces facteurs jouent sur l'accès aux ressources pour résoudre des problèmes quotidiens des villages et sur les pratiques communales. Par exemple, l'ensemble des habitants de la Vallée s'accorde sur le fait

---

<sup>1</sup> L'équivalent de 40 \$ ou de 27 € en 2017.

<sup>2</sup> Il s'agit bien d'une participation relative car ces districts sont également bien moins peuplés.



que les travaux communautaires sont davantage pratiqués dans les villages où les ressources des municipalités sont faibles.

Ainsi la répartition de l'effort de mobilisation est-elle étroitement liée avec l'économie politique du territoire qui tient autant à la répartition des moyens de production et de l'exploitation de la rente coca-cocaïne qu'aux pratiques de communalisation dans les villages. La construction de la mobilisation par les dirigeants permet en effet aux habitants de se saisir de cet enjeu pour faire valoir des pratiques sur laquelle est fondée l'économie morale. Par là même, ces mécanismes d'enrôlement collectif participent à réaffirmer des principes d'actions ayant cours dans la vie de village fondée sur une éthique du commun.

### **« Ce n'était pas mon tour » : système de rotation et pillages de compensation au Tropic de Cochabamba**

Au Tropic de Cochabamba, même si des actions plus spontanées similaires à celles du VRAEM ont pu se produire dans le passé, l'octroi d'une parcelle de coca limité à un cato\* par foyer en 2004 et 2006<sup>1</sup> et son contrôle par l'appareil syndical ont contribué à stabiliser et unifier les règles de gouvernements locaux (voir chapitre 2) et ainsi faire appliquer des mécanismes de rotation pour la participation aux activités politiques, en tout point similaires à ceux qui dictent la participation aux activités communales. Ce système de rotation s'est ainsi dévoilé lors des manifestations de mars 2017.

À l'exception des quelques affiliés de Llaqtamayu qui ont été épargnés (ou privés, selon leurs interprétations) de la participation au *pijcheo* du 7 mars, l'intégralité des affiliés du Tropic de Cochabamba ont été convoqués à participer à cet évènement. Il en a été de même pour le rassemblement au stade de Chimoré le 18 mars 2017. Ces convocations appellent bien souvent à une participation qui ne se discute pas et de laquelle on ne peut déroger sous peine de sanction, notamment en raison le multipositionnement de principe au MAS qu'implique l'affiliation syndicale. Le fort ancrage social de l'appareil syndical permet aussi de comprendre pourquoi la tenue des mobilisations fait l'objet d'aussi peu de débats à l'intérieur des syndicats. Ceci est d'autant plus vrai lorsque les mobilisations portent sur la défense de la coca, vecteur d'union partisane et ressource obtenue par le MAS par l'attribution du cato, puis par sa légalisation en 2017. La convocation de l'intégralité des affiliés fait néanmoins figure d'exception au Tropic de Cochabamba. Le mois précédent, une manifestation avait été

---

<sup>1</sup> En 2004, la surface totale des catos octroyés était de 3 500 hectares. Elle est passée à 7 000 en 2006.

organisée le 21 février à Cochabamba dans le but de contre-célébrer le premier anniversaire de la « journée du mensonge<sup>1</sup> », et de soutenir la nouvelle candidature d'Evo Morales aux élections générales de 2019. Lorsque j'ai demandé à Mauricio Pinto, l'ex-secrétaire général de la centrale de Villa Fatima, s'il avait participé à cette manifestation, il m'a simplement répondu :

« Ah non, je n'y étais pas. Les organisations d'ici [au Tropic], on n'y est pas allés à 100%. On y est juste allés à 50%, c'est tout. Parce que... si on y va tous, la vache... on va la remplir la place non ?! C'est pour ça qu'on n'y va pas. Ce n'était pas mon tour. Mais bon, la prochaine fois, ça sera pour moi c'est sûr. »

Pour Manuel Santana, le secrétaire administratif (*secretaría de actas*) de la centrale de Villa Fatima, ce système de rotation pour les convocations aux manifestations fonctionne sur la même base que les tâches et les contributions qui régissent les activités communales liées au sport ou à l'éducation :

« Dans la fédération on décide d'aller soutenir Evo [Morales]. Comme ça, tel jour contre le mensonge, à 100%. Mais en réalité, on ne peut pas y aller à 100% parce que sinon la population va s'épuiser (*el pueblo va a reventar*). Il n'y pas tant de moyens de transport non plus, donc on y va à 50 ou 20%. Tac, tac, tac, tac, on est quatre (*son fils et Edwin nous entourent pendant l'entretien*). Vous deux (*il nous désigne Edwin et moi*), vous y allez. À la manif! Et à la prochaine, c'est lui et moi. C'est comme ça qu'on fonctionne. Chacun doit apporter son grain de sable, il n'y a pas de fainéants, c'est comme une ruche. On travaille tous, on accomplit tous notre fonction sociale. Et ensuite l'école : il n'y a plus d'argent pour telle ou telle chose, et bien on va mettre 10 pesos chacun. 10 pesos pour l'éducation. En sports : en sports, c'est pareil, en réunion on s'en parle, qu'est-ce qu'on fait ? On fait un championnat [de football] ? Oui ! Ok, combien coûte un championnat ? Entre 8 000 et 10 000 bolivianos, ça nous fait dix pesos chacun. Et on donne tous 10 pesos chacun, puis le secrétaire général crée le championnat. Les campagnes [électorales] : s'il faut faire campagne contre n'importe quel autre... combien ? Combien cette campagne va nous coûter ? Punaise, elle va nous coûter... il faut y aller deux jours, trois jours et c'est bon. On y va. [...] C'est ça notre contribution. »

Le témoignage de Manuel Santana expose encore une fois la continuité voire la confusion entretenue entre des activités sociales et de vivre ensemble (éducation, sports) qu'assure l'appareil syndical et des activités partisans, comme la participation aux marches pour « aller soutenir Evo » ou « faire campagne ». Quant au système de rotation, il est conçu pour faire en sorte que la population ne « s'épuise pas », ce qui répond effectivement au motif qu'avait invoqué le secrétaire général de Llaqtamayu pour justifier la non-convocation de

---

<sup>1</sup> Un an plus tôt, le référendum proposant la possibilité de candidater consécutivement trois fois à la Présidence de l'État plurinational avait été soumis au vote national. Suite à la défaite du oui, le gouvernement avait dénoncé une campagne médiatique mensongère à l'encontre du Président.

certaines affiliés au *pijcheo* du 7 mars : « ça a été une décision de la fédération, qui veut préserver les bases ». Par ailleurs, ces pourcentages de participation sont régulièrement négociés et marchandés au sein des espaces de l'appareil syndical par certains dirigeants des échelons inférieurs (centrales, syndicats) qui n'hésitent pas à faire valoir auprès des membres de la fédération que les habitants « se fatiguent » des innombrables convocations<sup>1</sup>. Le système de rotation s'explique aussi par la communalisation des activités sociales et économiques, plus importante au Tropic de Cochabamba qu'au VRAEM, où les sanctions matérielles sont moins souvent prononcées. Même si le registre de l'économie des efforts prévaut (« chacun doit apporter son grain de sable, il n'y a pas de fainéants, c'est comme une ruche. On travaille tous, on accomplit tous notre fonction sociale »), il ne prend pas une forme particulière dans la mobilisation, mais s'ancre au contraire dans des fonctionnements routiniers et quotidiens qui régissent les activités communales. La coca et la pratique d'activités illicites ne sont pas non plus des marqueurs déterminants pour la participation aux mobilisations parce que la culture de la coca est limitée, pour chaque affilié enregistré à l'Unité de développement du Tropic de Cochabamba (UDESTRO), à un cato de coca\* et que les activités de transformation se réalisent pour la plupart en dehors des territoires syndicaux.

Pourtant cette économie politique communalisée n'a pas toujours prévalu au Tropic de Cochabamba. Avant la reconnaissance du cato en 2004, la taille des parcelles des cultures illégales de coca était fixée par le seul cultivateur, qui produisait souvent entre 1 et 3 hectares<sup>2</sup>. Cependant, l'importante répression, la militarisation du Tropic de Cochabamba et les plans de développement alternatif faisaient en sorte que les pressions internes ne soient pas nécessairement exercées sur ceux qui cultivaient de la coca en grande quantité, mais bien sur ceux qui contrevenaient à l'unité syndicale en changeant leurs parcelles de coca pour des cultures alternatives financées par des programmes de développement alternatif. À cette époque Marcio s'était fait élire dirigeant d'une association de producteurs de bananes qui a supplanté l'organisation syndicale :

- La relation entre syndicats et associations était très différente [de maintenant]. Le syndicat était d'un côté, et le développement alternatif de l'autre. Et c'était une bataille entre eux. On se battait presque entre nous.
- *Ah oui, mais pourquoi ?*
- Parce que certains faisaient seulement de la coca, et les autres voulaient changer le produit.

---

<sup>1</sup> Observation faite à partir de la réunion de fédération des Yungas du Chapare du 25 mars. Je reviens sur ce point dans le chapitre 5.

<sup>2</sup> Cette information provient de différents entretiens, que corroborent les monographies réalisées à cette époque (Salazar Ortuño 2009; Benavides 2006).

Ces luttes internes se sont exacerbées avec une intensité particulière lors des longues mobilisations. À plusieurs reprises, la route entre Cochabamba et Santa Cruz a été bloquée pendant de longues semaines par les cultivateurs de coca pour protester contre les éradications forcées (Benavides 2006; Salazar Ortuño 2009). La vente de coca en a été peu impactée, du fait de l'adaptabilité des réseaux de commercialisation illicites. En revanche, les producteurs de produits alternatifs ne parvenaient pas à vendre leurs marchandises qui se décomposaient faute de pouvoir être transportées à temps. Pendant l'entretien avec Marcio, un de ses voisins, Newton, membre de la même association de producteurs de bananes, s'est joint à nous. Les tensions entre syndicats et associations de producteurs énoncés par Marcio lui ont rappelé ces souvenirs :

« En 2001, 2004 par-là, il y avait tout le temps des blocages [de routes]. C'était insupportable... Ça durait des mois, des mois... Sur la route là-bas (*montrant du bras la route principale reliant Cochabamba à Santa Cruz*). J'ai vécu ça, il n'y avait même plus de quoi manger... Toute la banane était perdue... Il y en avait que pour la coca. Tu sais que la coca se récolte tous les trois mois ? Et bien les gens étaient tranquilles, avec une vie heureuse... Tous en train de mâcher de la coca, tranquilles. »

Dans le message public envoyé par les dirigeants de l'organisation syndicale, l'engagement dans les associations de produits alternatifs (bananes, café, agrumes, etc.) était présenté comme une forme de trahison de la lutte de défense de la feuille de coca et du projet politique du MAS, surtout lorsque cet engagement était accompagné d'une défection vis-à-vis de la centrale et de la fédération syndicale. Ces défections engendraient du même coup une baisse des ressources financières de l'organisation syndicale, mais également une perte du capital humain mobilisable durant les manifestations puisque la plupart des membres de ces associations n'avaient plus de coca et donc plus de raison de participer aux manifestations la défendant. Là aussi, des « actions atomistiques » pouvaient avoir lieu (Brown 1990). Elles prenaient la forme de représailles organisées par les cultivateurs de coca contre les installations des institutions de développement alternatif, comme les bureaux de l'USAID, mais aussi contre les locaux de certaines associations locales de producteurs entrées en dissidence (Benavides 2006; Alison Spedding 2004; Salazar Ortuño 2009). Dans son travail, Jean-Paul Benavides explique que ces saccages commis par les cultivateurs de coca ont été également motivés par une rhétorique économique que faisaient valoir les cultivateurs de coca en dénonçant la « richesse » des paysans soutenus par les subventions du développement alternatif qu'ils opposaient à la « pauvreté » des cultivateurs de coca (Benavides 2006, 211).

Que ce discours soit vrai ou pas<sup>1</sup>, il témoigne d'une économie morale<sup>2</sup> qui sanctionne les comportements individualistes et les inégalités économiques divisant le corps social et politique et le détournant de la lutte de la défense de la coca. Les blocages de routes en période de mobilisation permettaient de justifier une forme de compensation économique, car ils sanctionnaient indirectement les agriculteurs de produits alternatifs. En cela, ces pratiques n'étaient pas si éloignées des vols de cochons et de poules élevées par « les jaunes » que menaient à bien les mineurs anglais dans les grandes grèves ouvrières de la période Thatchérienne (Dennis et Dennis 2004). Par ailleurs, le fait que ces pillages de compensation aient pu se passer avant que les fédérations du Tropique ne co-distribuent le droit à produire de la coca confirme bien le fait que c'est bien grâce à la coca que les organisations syndicales ont pu stabiliser des règles de vivre-ensemble et de gouvernement plus fermes (voir chapitre 2).

\*\*\*\*\*

Au VRAEM et au Tropique de Cochabamba, le partage des coûts de la mobilisation, parce qu'il s'inscrit dans une économie morale, permet aux organisations et aux habitants qui l'entreprennent de renforcer la construction du collectif et du commun. Néanmoins, la variation des pratiques de communalisation quotidiennes entre les régions explique les différents partages des coûts de mobilisations. Au VRAEM, où il existe une faible communalisation des ressources liées au complexe coca-cocaïne, la construction de la mobilisation par les dirigeants de la FEPAVRAE devient un prétexte exceptionnel pour exiger davantage à ceux qui entravent l'éthique du commun au quotidien en polluant les fleuves ou en véhiculant une certaine insécurité inhérente aux pratiques illicites. En conséquence, les « grands cultivateurs de coca » sont plus facilement nommés pour participer à la manifestation, mais s'appuient sur l'économie illicite pour mandater leurs ouvriers. Au Tropique de Cochabamba, l'effort de mobilisation s'inscrit dans des pratiques de rotation routinisées qui suivent la même logique que la participation aux activités communales. Comme la culture de coca est davantage communalisée, des efforts équivalents sont exigés de chacun. Des représailles ou des saccages ont toutefois été exercés par le passé pour sanctionner des

---

<sup>1</sup> Il paraît en effet difficile d'affirmer que l'ensemble des agriculteurs du développement alternatif gagnaient plus que les cultivateurs de coca. Jean-Paul Benavides lui-même émet des doutes quant à la véracité de cette rhétorique. Cela ne l'empêche pas d'exister dans son énonciation et dans la justification qu'elle apporte à ces pratiques.

<sup>2</sup> J'insiste bien ici sur le fait qu'il s'agit d'une économie morale ancrée dans une forme de consensus populaire, en partie construite sur des traditions inventées. Cela ne veut pas dire qu'elle est nécessairement partagée par l'ensemble de la communauté.

défections au corps social et à une économie morale du commun construite sur la défense de la coca. Cet ensemble témoigne d'un chevauchement des champs économique et de la protestation où ceux qui détiennent les ressources les plus importantes doivent davantage contribuer aux efforts de mobilisation. Peu importe que l'action collective s'inscrive en protestation (VRAEM) ou en soutien au gouvernement (Tropique de Cochabamba), l'économie de la coca et les pratiques de communalisation dont elle fait l'objet viennent appuyer de manière indirecte l'effort et les coûts des mobilisations, surtout lorsque celles-ci portent sur sa défense. Ses pratiques consolident ainsi une éthique du commun sur laquelle se fondent des activités de gouvernement au quotidien.

## 4. Identité mémorielle et contrôle social dans la mobilisation

Avant même la tenue des mobilisations dans les deux régions péruvienne et bolivienne, les suivis ethnographiques de leurs cadrages respectifs laissent voir certaines pratiques d'activation mémorielle liées aux inventions des traditions régionales. Ainsi, au VRAEM, la défense de la coca lors de l'assemblée générale du 28 mai 2017 est légitimée par la distribution de feuilles de coca à mâcher pour l'ensemble du public, mais aussi par l'actualisation d'une mémoire du conflit armé lorsqu'un membre du public s'écrie « bordel, c'est nous qui avons pacifié le VRAEM ! », de façon à montrer son soutien à la tenue de la « marche du sacrifice ». Ce même registre se déploie le 14 juin à Puerto Libertad, lorsqu'un habitant du village invite à s'inspirer des techniques de mobilisation pratiquées lors du conflit armé en exhortant qu'« il faut nommer dix personnes maintenant, comme on le faisait avant pour les commandos ». Au Tropic de Cochabamba, cette actualisation mémorielle est davantage palpable dans les discours prononcés par les dirigeants syndicaux comme Don Hector, qui rappelle les luttes sociales qui ont mené à la reconnaissance sociale et juridique de la culture de coca au Tropic. Ces pratiques participent à une consolidation des identités collectives régionales en même temps qu'elles justifient un contrôle social des habitants : que ce soit au VRAEM ou au Tropic, des habitants sont ainsi nommés pour participer aux mobilisations sans que leur consentement soit clairement exprimé.

Cette section montre que ces deux phénomènes d'actualisation mémorielle et identitaire et de contrôle social s'accroissent lors du déroulement des manifestations. Les scénographies de l'action collective font alors office de « dispositifs de sensibilisation » à la mobilisation. Pour Christophe Traïni et Johanna Siméant, ces derniers se définissent comme « l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue » (Traïni et Siméant 2009, 13). En ce sens, ce dispositif est autant perceptible dans les mises en récits (*storytelling*) des manifestants (Polletta 2006) que dans les performances et les symboles déployés (Tilly 2008). Parce que ces mobilisations et leurs scénographies s'inscrivent dans leurs propres espaces régionaux<sup>1</sup>, elles visent davantage à sensibiliser les habitants de ces régions et conforter les représentations

---

<sup>1</sup> Bien qu'au VRAEM, la « marche du sacrifice » se soit réalisée de la ville de Kimbiri jusqu'à Lima, je suis resté observer la grève de l'intérieur de la région, dans la ville de Pichari.

politiques des participants qu'à cibler les publics nationaux et internationaux. En ce sens, elles servent de catalyseur aux identités régionales en actualisant des souvenirs liés aux événements marquants des deux régions, le conflit armé et les mobilisations de défense de la coca du début des années 2000 dans le cas du VRAEM, les mobilisations de défense de la coca avant 2006 dans celui du Tropique de Cochabamba. Mobiliser ces aspects permet de générer des émotions qui stimulent l'engagement des participants et des potentielles recrues (Jasper 2011), mais aussi renvoyer une image des régions de production de coca différente de celles qui les associent au narcotrafic ou au narcoterrorisme par la construction de ponts avec les imaginaires nationaux (Anderson 2002). La mobilisation est également prétexte à l'exercice d'un contrôle social fort, qui sanctionne les défections à l'unité clamée par le mouvement. Là encore, les différences liées à la routinisation des pratiques collectives entre les deux régions donnent à voir des formes de réajustement plus sporadiques au VRAEM, alors qu'elles sont relativement ritualisées au Tropique de Cochabamba.

### **Drapeau national péruvien et mémoire du conflit armé**

À plusieurs reprises avant la tenue de la marche, les personnes interrogées en entretien ont témoigné leurs émotions quant à leur participation à cette marche. Deux jours avant le départ de la manifestation vers Lima, j'ai croisé Jesús Rivera dans un café à Pichari et ai échangé quelques mots avec lui. Il m'a alors confié,

« Tu vois Román, moi je n'ai pas de coca, je suis allé faire des études à Ayacucho et au final, je n'ai pas de champs. Mais ça ne veut pas dire que je ne suis pas attaché à la coca et au VRAEM. La preuve c'est que je suis revenu et que j'ai continué à lutter avec mon organisation [la FÉPAVRAE]. Pendant le conflit armé, j'étais petit, puis j'étais trop jeune pour participer à la dernière marche du sacrifice à Lima. J'étais encore un enfant (*chibolo*) ! C'est mon père qui y est allé. Lui il m'a raconté comment c'était, la marche dans le froid... En vrai, c'était dur ! Aujourd'hui, il est décédé... Mais je suis fier de marcher dans ses pas. Sincèrement, c'est une fierté que de participer à cette marche. »

Ces propos révèlent le dévouement de Jesús Rivera au sein de la FÉPAVRAE et sa motivation pour aller participer à la marche qu'il ancre dans une filiation familiale. Mais son propos s'inscrit dans une filiation plus large, celle de l'histoire régionale ancrée dans une série d'évènements, que l'on retrouve dans le cadrage de la mobilisation. Il s'agit d'une part de l'histoire du conflit armé, qui a laissé un souvenir marquant aux habitants de la Vallée qui se sont au fil des années identifiés à la figure « pacificatrice » et « libératrice » défendue par les comités d'autodéfense. D'autre part, il s'agit de l'histoire des mobilisations sociales des années



2000, durant lesquelles les habitants ont défendu le droit de cultiver la coca. Ces deux séries d'évènements ont ainsi contribué à façonner une identité régionale d'habitants unis collectivement par la coca (voir chapitre 2). Le fait même de participer à cette nouvelle « marche du sacrifice » s'ancre dans cette tradition inventée conflictuelle et participe à lui donner sens.

L'activation du souvenir ne se retrouve pas seulement au sein des discours des protagonistes, mais s'observe également dans les performances déployées (Tilly 2008). Au départ de la marche le 1<sup>er</sup> juillet 2017, je suis resté au VRAEM pour suivre la grève de l'intérieur plutôt que de participer au voyage à Lima. J'ai alors accompagné Patrik, habitant et commerçant de Pichari d'une trentaine d'années, qui a pris certaines des photos montrées ici (3.2; 3.3; 3.4 et 3.5) et les a relayées sur son compte Facebook. Ces photos illustrent les déroulements que j'ai pu observer, mais dévoilent également une certaine présentation de soi de leur auteur<sup>1</sup>, notamment lorsqu'il les relaie sur les réseaux sociaux (Alviso-Marino 2015). Pendant les huit jours de grève, la région a été totalement paralysée : tous les véhicules étaient contrôlés par les manifestants à des postes de contrôle (*piquetes*) aux entrées et sorties des villes et villages. Les voitures des particuliers et des transports publics étaient systématiquement arrêtées et seules celles transportant des manifestants d'un point à un autre, souvent ornementées de drapeaux péruviens, avaient l'autorisation de circuler (photo 3.2). À Pichari, tous les commerces étaient fermés pendant la durée de la grève, et une voiture circulait au pas pour inviter les habitants et les commerçants à contribuer en fournissant certains aliments et provisions pour le contingent mobilisé. Ces provisions étaient ensuite acheminées au local de la FEPAVRAE dans la maison des associations. Celle-ci, habituellement déserte, débordait des provisions collectées et grouillait de diverses activités, de réunions et de discussions où l'on se tenait informé de l'avancement de la marche et des (maigres) réactions de la presse nationale et du gouvernement. Entre la maison des associations et la place du village, le comité de district du club des mères s'est installé sous les cabanons, à côté de là où se tiennent habituellement quelques manèges (voir photo 3.3). Les membres du club des mères, quasi exclusivement des femmes, cuisinaient dans de grandes marmites des mets pour l'ensemble des manifestants qui venaient se servir dès 11h. À l'exception de la première journée de grève consacrée au départ de la « marche du sacrifice » composée de quelque 5 000 agriculteurs vers Lima, les journées suivantes ont suivi un rituel bien précis. Chaque matinée, divers contingents

---

<sup>1</sup> Patrik a par ailleurs tenu à ce que son nom reste associé à ses photos. Il n'est donc pas anonymisé. Par ailleurs, afin de clarifier toute tentative de recouplement de la part du lecteur, aucune citation d'entretien de lui n'apparaît sous un autre nom dans la thèse.

d'agriculteurs, majoritairement des hommes, descendaient des villages du district pour se retrouver dans la ville de Pichari où ils occupaient la place principale et la maison des associations. Après avoir déjeuné, les agriculteurs rassemblés en une manifestation partaient de Pichari pour rejoindre un village aux alentours. À son départ, la manifestation se formait en colonnes parallèles de deux ou trois rangs, avec un espacement important entre chaque personne, ce qui permettait de donner une plus grande ampleur à la manifestation, puis se distendait au fur et à mesure de la marche (photo 3.4). Certains jours, des rassemblements plus importants étaient prévus dans d'autres capitales de districts, comme dans la ville de Kimbiri le 5 juillet (photo 3.5). À leur retour à Pichari vers cinq heures de l'après-midi, les manifestants se réunissaient dans la maison des associations pour se tenir informés de l'avancée de la marche et des éventuelles réactions de la presse nationale ou du gouvernement.

**Photo 3.2 : Arrivée d'agriculteurs venus manifester à Pichari**



*Des Pick-up ornementés de drapeaux péruviens transportent des manifestants, très majoritairement des hommes, d'un lieu à un autre de la Vallée. (source : Paul Patrik Valencia Delgado)*

**Photo 3.3 : Ateliers de cuisine pour les manifestants**



*Trois femmes du comité de district du club des mères cuisinent pour les manifestants le 4 juillet 2017 dans les cabanons à côté de la place principale. Derrière, on aperçoit la maison des associations (bâtiment en briques)  
(source : Paul Patrik Valencia Delgado)*

**Photo 3.4 : Manifestation du 3 juillet à Pichari**



*Chaque journée, les manifestations dans les capitales de district réunissent plusieurs centaines de personnes. Composées majoritairement d'hommes, elles sont initialement formées en colonnes parallèles de deux ou trois rangs, avant de se distendre au fur et à mesure de la marche (source : Paul Patrik Valencia Delgado)*

**Photo 3.5 : Rassemblement devant la mairie de Kimbiri, le 5 juillet 2017**



*Lors des actions, les drapeaux péruviens se mélangent plus rarement au « drapeau des Incas », mis en évidence au premier rang de ce rassemblement. Il fait référence à l'identité autochtone. (source : Paul Patrik Valencia Delgado)*

Les performances déployées lors de ces huit jours de grève s'inscrivent pleinement dans un répertoire d'action collective emprunté plus ou moins consciemment aux événements passés (Tilly 2008). Ainsi, la formation de postes de contrôle de manifestants (*piquetes*) à l'entrée de la ville de Pichari fait écho à une pratique largement répandue lors du conflit armé que m'ont raconté d'anciens membres de groupes de l'autodéfense. À partir de 1988, à mesure que les groupes d'autodéfense gagnaient du terrain sur les colonnes du Sentier lumineux dans la Vallée, ils ont encouragé les habitants à former des regroupements d'habitations (*agrupaciones*) ou de hameaux de manière à ce qu'ils puissent réagir collectivement en cas d'attaque (Pino 1996; Fumerton 2002; CVR 2003a; Zamora Castellares 2014). Les agriculteurs étaient alors autorisés à travailler dans les champs durant la journée, mais devaient revenir dans leurs hameaux à la tombée de la nuit. Une fois le soleil couché, des tours de ronde étaient alors réalisés sur des points de contrôle construits en planche de bois et protégés par des sacs de sable<sup>1</sup> à l'entrée et à la sortie de chaque hameau, et qui offraient une vue dégagée sur

---

<sup>1</sup> Depuis, ces sacs de sable ont été retirés.

l'ensemble des habitations tout en étant proches de la route (voir photos 3.6 et 3.7). Aujourd'hui encore, des rondes de nuit continuent d'être organisées dans certains hameaux et villages, notamment lorsque court la rumeur de la présence de « délinquants » ou de « voleurs »<sup>1</sup> dans les environs.

**Photos 3.6 et 3.7 : Ancien poste de contrôle d'un hameau situé dans la commune (*centro poblado*\*) de Puerto Libertad**



*Auparavant protégé de bac de sables, l'abri servait pendant le conflit armé de point de contrôle pour l'entrée et la sortie de village. Il était situé à un endroit stratégique, proche de la route et offrait un point de vue dégagé sur le village (source : photos de l'auteur).*

L'usage de certains symboles confirme l'ancrage de l'invention de la coca dans l'histoire du conflit armé péruvien. En puisant dans certains symboles légitimes sur la scène nationale et qui correspondent au cadrage imposé par les dirigeants, les manifestants se distancient de l'image négative du narcotrafic ou du narcoterrorisme auquel ils sont assignés sur la scène nationale. C'est par exemple le cas de l'usage récurrent du drapeau péruvien, bien plus courant que celui de la *wiphala*, le drapeau des nations andines, ou le drapeau de Cusco, nommé « drapeau des Incas »<sup>2</sup> toutefois apparent sur la photo 3.5. L'usage du drapeau péruvien a en effet été un moyen pour les groupes d'autodéfense de se distancier de l'idéologie internationaliste du Sentier lumineux et de son drapeau rouge orné d'une faucille et d'un marteau jaunes dans sa partie supérieure gauche. Dans son étude sur la période d'après-guerre dans les hauteurs d'Ayacucho, région durement impactée par la violence politique, Carlos Iván Degregori associe le lever « quasi obsessionnel » du drapeau péruvien par les groupes d'autodéfense à une forme de « nationalisation des symboles patriotiques qui, avec la légitimation des forces armées et une certaine militarisation de la vie quotidienne, sont des

<sup>1</sup> Sources : conversations informelles avec plusieurs habitants.

<sup>2</sup> Adopté par la ville de Cusco en 1978, ce drapeau a été associé au « drapeau des Incas ». Il correspond toutefois davantage à une tradition inventée de l'indigénisme *cusqueño* par les élites politiques de la ville andine puisque ce drapeau n'existait pas à l'époque inca (Kania 2014).

sous-produits de la guerre sendériste » (Degregori 1996, 20). Au VRAEM, l'usage du drapeau péruvien permet aux habitants de marquer leur attachement à la nation péruvienne et même de s'en présenter comme les garants qui ont « pacifié » le pays<sup>1</sup> (voir chapitre 2). Il fait également sens pour les manifestants dans la mesure où chaque semaine, le drapeau national est hissé dans la plupart des formations dominicales villageoises, avec des habitants qui se tiennent face au mât en rangs bien ordonnés (voir chapitre 2 et photo 2.2). Le caractère militaire de la vie quotidienne villageoise peut dès lors expliquer la tenue récurrente de manifestations en deux ou trois colonnes parallèles, comme on peut le voir sur la photo 3.4. Ce type de performance, largement utilisée durant les huit jours de grève en 2017, trouve également un écho dans diverses célébrations symboliques qui ont lieu une ou plusieurs fois par an au VRAEM. Par exemple, les marches en rang sont mises en scène chaque 22 juin lors de la commémoration de l'anniversaire de la fondation des comités d'autodéfense à Pichiwillca. À cette occasion, les différents comités d'autodéfense de la région (très majoritairement composé d'hommes) défilent en rangs lances et fusils à la main à Pichiwillca (voir photo 3.8). Enfin, cette performance de la marche en rang trouve une certaine continuité historique et un écho national, puisqu'elle a été communément pratiquée à l'occasion des marches du sacrifice précédentes ou d'autres événements contestataires, au VRAEM, dans les autres régions de production de coca (Durand Guevara 2008; van Dun 2009), ou dans d'autres régions de l'Amazonie péruvienne (Buu-Sao 2017). Par la répétition de ces pratiques et usages de symboles, les manifestants participent ainsi à actualiser les traditions inventées<sup>2</sup> et leur identité collective régionale (Voegtli 2010).

---

<sup>1</sup> C'est ce qu'on peut lire à l'entrée sur le panneau de bienvenue du village de Pichiwillca, bastion historique des groupes d'autodéfense : « Pichiwillca, berceau de la pacification du VRAE ».

<sup>2</sup> À cet égard, rappelons que selon Eric Hobsbawm (2012), l'invention d'une tradition se réalise justement par ses nombreuses répétitions historiques.

**Photo 3.8 : Défilé d'un comité d'autodéfense local lors du 33<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation des CAD, le 22 juin 2017.**



*Lors du défilé annuel d'anniversaire de la fondation des comités d'autodéfense de Pichiwillca, les groupes d'autodéfense, quasi exclusivement composé d'hommes, paradedent fusil ou lance à l'épaule en rangs dans le village de Pichiwillca. Cette mise en scène ritualisée est de fait très similaire à celle qu'on peut observer dans les manifestations de protestation en juillet 2017 (source : photo de l'auteur).*

Enfin, l'organisation de ces événements suit une certaine division du travail propre aux crises qu'a connues le VRAEM. Elle s'appuie tout d'abord sur une division organisationnelle et genrée. Sur les photographies, ce sont bien les femmes et le comité de district des clubs de mères qui préparent à manger (photo 3.3) pendant que les hommes participent en grande majorité aux manifestations (photo 3.2; 3.4 et 3.5). Les membres des comités d'autodéfense, qui ont retiré leurs uniformes pour éviter de montrer leur participation à une activité politique (ce que leur interdit leur statut<sup>1</sup>), sont quant à eux chargés d'assurer la bonne tenue des événements en faisant partie du service d'ordre. Une de leurs principales tâches est d'accompagner les dirigeants et de les protéger des éventuels pressions et chantages exercés par les membres des services de renseignements, de la police, de l'armée ou de toutes personnes réfractaires aux événements protestataires<sup>2</sup>. Cette division du travail trouve un écho

---

<sup>1</sup> Selon le DS-077-92\*, les comités d'autodéfense sont tenus de ne pas participer à des activités dites politiques.

<sup>2</sup> Derrière cette apparence complotiste, ces rumeurs ressortent fréquemment et sont alimentés par la criminalisation dont font l'objet les dirigeants sociaux au Pérou. Le sixième jour de grève, j'ai ainsi appris la démission du représentant du comité de lutte de Pichari, Jonas Martinez, élu le 25 juin à la réunion des CODIPAs. Jonas Martinez ne m'a jamais avoué pourquoi il a lâché sa fonction. Il a justifié de façon très vague des raisons familiales, mais les rumeurs courraient qu'il avait reçu des menaces et avait été victime de chantage. Il a alors été remplacé par Laura Torres.

particulièrement important dans les entretiens portant sur la division des tâches pendant le conflit armé, notamment dans le témoignage que m'avait confié quelques semaines avant la grève Laura Torres, ancienne présidente de son comité local d'autodéfense et du comité de district du club des mères au début des années 1990 :

- *Et comment étaient les relations entre les différentes organisations sociales ? Comme les clubs des mères et l'autodéfense ?*
- Ensemble ! Tout se faisait ensemble ! C'est pour ça, quand le comité d'autodéfense disait « on va organiser une patrouille, on va revenir tel jour à telle heure et on aura besoin de quoi manger », on préparait à manger pour ceux qui partaient, et au retour on... s'ils patrouillaient juste à côté, on leur donnait aussi à manger. Le comité d'autodéfense et le club des mères, on travaillait de manière coordonnée.

En cela, la reproduction d'une division du travail héritée d'évènements fondateurs participe à œuvrer comme un « dispositif de sensibilisation » (Traïni 2009b; Traïni et Siméant 2009) pouvant contribuer à consolider des solidarités internes et célébrer un « esprit de corps » autour de pratiques fédérées par des souvenirs (Blumer 1951).

Récits des évènements passés et scénographies se rencontrent aussi par l'énonciation et la verbalisation des souvenirs dans les scènes de mobilisation et permettent d'entretenir une mémoire collective (Halbwachs 1997; Jelin 2017), notamment dans les assemblées. Dans la salle de discussion de la maison des associations, les prises de parole ne relevaient pas simplement du registre informatif, mais se voulaient également des témoignages de vie et d'expériences dans les villages. Les déclarations prenaient alors une consonance émotive, remémoraient les souffrances endurées, les morts du conflit armé, mais rappelaient aussi les luttes menées et gagnées malgré la violence politique et la répression, autant lors du conflit armé que lors des premières mobilisations de défense de la coca. Respectueusement écoutées, elles s'achevaient souvent par des applaudissements de la salle qui sonnaient comme des encouragements. Habituellement, les habitants du VRAEM parlent volontiers des proches, voisins et amis décédés ou disparus pendant le conflit armé, de manière souvent inattendue et parfois assez crue, en n'hésitant pas, par exemple, à donner lors d'un repas ou d'un trajet de taxi collectif les détails d'une mort sordide survenue suite à un malentendu. Dans ces espaces de discussions collectives pendant la mobilisation, les souffrances, les morts, les luttes énoncées viennent justifier la présence et l'engagement des habitants (Polletta 2006). Pour les personnes qui ont connu le conflit armé et /ou les mobilisations des années 2000, l'énonciation de leur souvenir permet de redonner une fierté à des parcours de vie qu'ils ancrent dans des moments importants de l'histoire nationale et régionale. Ils donnent ainsi sens à leurs actions et se renvoient entre eux une image autre que celle de « narcotrafiquants » ou



« narcoterroristes » à laquelle ils sont habituellement assignés dans l'espace national. Pour les plus jeunes comme Jesús Rivera, ces témoignages offrent une filiation générationnelle et identitaire qui justifie les actions de cette marche et de cette grève. Pour eux, l'évènement protestataire devient une expérience qui permet de se socialiser à une identité collective construite et consolidée dans l'action collective au travers de ces verbalisations et ces scénographies.

La grève devient également un moment où la communalisation des pratiques et le contrôle social qui l'encadre s'accroissent à l'échelle régionale. Si les donations et la collaboration au mouvement étaient en partie assurées par les agriculteurs qui descendaient à la ville, c'étaient les citoyens et surtout les commerçants qui étaient les plus sollicités pour soutenir la grève par les pick-up qui roulaient au pas et les « invitaient » à « collaborer ». La grève fait donc peser un double effort sur les commerçants, qui en plus de devoir rester fermés, sont régulièrement sollicités pour approvisionner le mouvement ou même parfois contribuer par des donations monétaires. Le mercredi, au cinquième jour de grève, une poignée de commerçants est venue faire part de ses doléances à la maison des associations à la réunion de fin de journée. Sans rejeter le motif de la grève, ils manifestaient leurs préoccupations : la marche était partie depuis déjà longtemps et ni le gouvernement central ni la presse nationale ne semblaient s'en soucier. Pendant ce temps, certains produits stockés se dégradaient et, conséquemment, les revenus des commerçants diminuaient. Les plaintes ont été mal reçues par les agriculteurs, qui ont hué les requérants. Un des présents a rappelé que « le mouvement doit rester uni. [...] Ici, il n'y a pas d'intérêts personnels ». Un autre s'est exclamé et a fait valoir que « nous tous vivons de la coca ici, même ceux qui vivent et travaillent dans la ville ». La réunion s'est poursuivie sans même qu'une résolution n'ait été prise à cet égard. Dans la nuit et le lendemain, la tension se faisait sentir. Jonas Martinez, représentant du comité de lutte, a démissionné de sa fonction de représentant du comité de lutte sur fond de rumeurs de menaces et de chantages, et certains commerçants ont profité de la situation pour faire part plus ouvertement de leur mécontentement. En face de chez moi, la pâtisserie a passé outre l'obligation de fermeture et a ouvert ses portes à la nuit tombée du jeudi. Des manifestants se sont alors amassés et ont exhorté le gérant à fermer son commerce pendant que les premiers clients s'attablaient. Un quart d'heure plus tard, le service d'ordre de la manifestation a débarqué et saisi les poulets brochés pour les réquisitionner aussitôt. Face à la pression exercée et à la *bronca* qui se formait, la pâtisserie a abaissé son rideau de fer. Elle n'a pas rouvert, pas plus que les autres commerces, et cela jusqu'au samedi après-midi, lors de la levée de la grève

par le comité de lutte de la ville de Lima annoncée dans les suites d'une réunion avec les membres du gouvernement.

Le fait que la tension liée à la communalisation des ressources soit plus forte dans la capitale du district, Pichari, n'a rien d'anodin. Comme le souligne Sofia Vizcarra Castillo, la ville de 7 500 habitants<sup>1</sup> a connu une croissance économique et démographique exponentielle liée à trois ressources : l'économie de la coca et du narcotrafic, les investissements publics liés à la lutte contre ces activités et les impôts perçus sur l'exploitation du gaz de Camisea (Vizcarra Castillo 2019). Le niveau de vie et la qualité des services y sont plus élevés que dans le reste du district et les activités commerciales y sont prospères, ce dont témoigne l'expansion du nombre de coopératives et d'institutions de microfinance ces dernières années. La manifestation justifie la mobilité des agriculteurs, qui descendent dans la ville, l'investissent de leurs symboles et insèrent les citoyens dans un système de coobligation que justifient la mobilisation et l'impérieuse unité régionale de la Vallée<sup>2</sup>. Cette appropriation de la ville permet alors de contrebalancer les inégalités spatiales et de rappeler que la prospérité économique de la ville tient principalement à la production de coca cultivée dans ses alentours. La coca est présentée comme le moteur de l'économie formelle urbaine dans les propos tenus à la maison des associations le mercredi 5 juillet. Car bien que certains habitants de la ville soient propriétaires d'une parcelle de terrain aux alentours de l'espace urbain, peu d'entre eux vivent essentiellement de la coca. Ils ne participent pas non plus aux activités communales, qui ont cessé d'être obligatoires dans la ville de Pichari à partir de la fin des années 1990. Il n'empêche que les flux monétaires provenant de l'économie illégale de la coca soutiennent largement l'économie formelle et légale des petites villes comme Pichari (Vizcarra Castillo 2019). La situation de crise sociale et politique de la Vallée crée de nouvelles modalités de contrôle social qui s'exercent pendant la mobilisation sociale à l'échelle régionale, et qui visent à recommunaliser les ressources, particulièrement dans les espaces où celles-ci se sont progressivement individualisées.

La mobilisation et la grève de huit jours contribuent à des effets de réactualisation de la mémoire et de l'identité régionale. Cette dernière est réveillée et rappelée par des mises à scènes qui suscitent des affects confortant les manifestants dans leur engagement tout en

---

<sup>1</sup> Ce chiffre est tiré du plan de développement concerté de la municipalité de Pichari (2016).

<sup>2</sup> Sur la question des appropriations spatiales dans les mobilisations, voir l'ouvrage collectif dirigé par Hélène Combes, Camille Goirand et David Garibay (2015), notamment le chapitre de Julie Métais (2015) sur les mobilités entre espaces ruraux et espaces urbains entre la Sierra et la ville de Oaxaca.

sensibilisant l'ensemble des habitants de la Vallée, y compris ceux des villes, à l'importance de la coca dans le développement régional (Traïni et Siméant 2009; Jasper 2011).

## **Drapeaux de la wiphala et mémoires des luttes autochtones au Tropique de Cochabamba**

8 mars 2017, pijcheo le long de la route à Valle Sacta

Le 8 mars 2017, j'ai accompagné Edwin au *pijcheo*<sup>1</sup> qui se tenait le long de la route qui relie Cochabamba à Santa Cruz. Cet évènement s'apparentait à une forme de sit-in aux abords de la route (la circulation était maintenue) durant lequel les cultivateurs de coca, réunis en famille, mâchaient ensemble de la coca. L'ensemble des syndicats était invité à se réunir au point de la route le plus proche de leur situation géographique. Pour les syndicats de la centrale de Villa Fatima à laquelle Edwin appartient, le point de rendez-vous était situé à hauteur de Valle Sacta, une petite ville rurale de 1 300 habitants<sup>2</sup>. Dès neuf heures du matin, les manifestants se sont progressivement installés sur la portion de la double voie alors en construction entre Villa Tunari à Santa Cruz, ce qui permettait à la fois de laisser suffisamment de place aux manifestants tout en évitant que ces derniers n'entravent la circulation (photo 3.8). J'ai arpenté quelques centaines de mètres avec Edwin afin de prendre des photos. À l'occasion de l'évènement, les habitants ont sorti la *wiphala*, drapeau aux carrés unis aux sept couleurs de l'arc-en-ciel et symbole des nations andines, qui a été largement récupéré pendant les mobilisations sociales des cultivateurs du Tropique au début des années 1990 (voir chapitre 2.1) (Casen 2013). Depuis la Constitution de 2009, il a été intégré comme symbole de l'État bolivien (photo 3.9, 3.10, 3.11 et 3.12). Le drapeau bolivien était également largement représenté (photo 3.8 et 3.10), et dans une moindre mesure le drapeau du parti du MAS, à fond bleu avec des lignes verticales blanches et noires à ses extrémités. Certains manifestants avaient par ailleurs pris le soin de brocher et d'associer ces drapeaux ensemble (photo 3.9 et 3.10). Enfin, la feuille de coca était surreprésentée lors de cet évènement. Non seulement la plupart des personnes présentes partageaient entre elles des sachets de coca destinée à la mastication (photo 3.9 et 3.10), mais certaines ont également pris le soin d'apporter des plants

---

<sup>1</sup> Littéralement, *pijcheo* signifie « mastication de coca ».

<sup>2</sup> Ce chiffre se base sur le dernier plan de développement municipal, qui date de 2006 (Municipalité de Puerto Villaroel 2006). Il est très probable que la population de cette petite ville ait fortement grossi depuis.

de coca en pots (photo 3.10) ou même d'assembler à des fins artistiques des feuilles de coca entre elles qu'ils exposaient lors de l'évènement (photo 3.11 et 3.12).

**Photo 3.8 : Pijcheo du 8 mars 2017, le long de la route entre Cochabamba et Santa Cruz**



*Le pijcheo se tient sur la double voie en cours de construction à Valle Sacta (à gauche). Les voitures circulent librement sur la voie (à droite). Des drapeaux boliviens sont dressés le long de la route (source : photo de l'auteur).*

**Photo 3.9 : Familles assises lors du pijcheo**



*Des familles se tiennent assises pour le pijcheo, autour de sacs de coca\* destinés à la mastication. Au second plan, une femme assise tient un étendard associant parti du MAS et wiphala. Une wiphala apparaît également en arrière-plan (source : photo de l'auteur).*

**Photo 3.10 : Partage de coca et écoute de radio lors du *pijcheo***



*Un groupe de femmes partage de la coca ostensiblement mise en évidence en écoutant les nouvelles de la radio. Au centre, un plant de coca empotée a été apporté, juste devant un étendard associant le drapeau national bolivien à la wiphala (source : photo de l'auteur)*

**Photos 3.11 et 3.12 : Exposition artistique de coca**



*Des manifestants exposent des figures artistiques faites de et représentant la feuille de coca (source : photos de l'auteur)*

La quasi-intégralité des manifestants restait immobile et peu d'entre eux se déplaçaient d'un point à un autre. Edwin et moi sommes les seuls à être en mouvement. J'ai compris pourquoi lorsqu'Edwin m'a présenté les voisins de son syndicat, qui étaient tous regroupés au même endroit. Chaque syndicat occupait un espace bien précis sur la portion de route, et était même à proximité des syndicats appartenant à la même centrale syndicale (et qui sont donc des syndicats géographiquement voisins). Femmes et hommes étaient équitablement représentés et discutaient tranquillement en petits groupes tout en mâchant de la coca. Comme dans la vie quotidienne, les femmes portaient davantage de costumes traditionnels que les

hommes. Pour Marisol de la Cadena, les femmes des pays andins ont la particularité de se revendiquer davantage autochtone dans leurs habillements que les hommes (de la Cadena 1995). Ce constat est confirmé par les photos sur lesquelles beaucoup de femmes portent des chemisiers et des chapeaux originaires de Cochabamba (photos 3.9 et 3.10), d'où proviennent la majorité des migrantes du Tropic (Cortes 2000; Benavides 2006), alors que les hommes préfèrent le port de la casquette, de tee-shirts, de chemises à manches longues ou de maillots de football (photos 3.8; 3.9; 3.10 et 3.11).

Lors de la discussion avec ses voisins, Edwin a lancé sur le ton de rigolade une remarque naïve que je lui avais faite quelques minutes auparavant : « Il (*me désignant*) ne savait pas ce qu'était un *pijcheo*. Au début, il pensait que nous allions bloquer la route ». Éclat de rire général, avant qu'une femme âgée m'ait repris sur un ton plus sérieux : « ça, c'était il y a des années. Il rigole (*désignant Edwin*), mais il n'a même pas connu ça ». Un autre voisin a repris : « maintenant on ne fait plus ça, parce que nous sommes au gouvernement ». J'ai alors appris que la performance collective de « mastication de coca » (*pijcheo*) s'est largement routinisée ces dernières années au travers du « jour mondial du *pijcheo* » (également connu sous le nom de « jour de l'*accullicu* » ou « jour du *coqueo* ») qui a lieu une fois par an pour célébrer la légalisation de la consommation de la feuille de coca en Bolivie par l'ONU en 2013<sup>1</sup>. Nous avons continué notre avancée avec Edwin. En chemin, il m'a présenté quelques-uns de ses amis de sa centrale ou de son université, et nous saluons sa compagne. En bout de rassemblement, nous avons croisé Aurelio Ruiz, secrétaire de l'instrument politique de la fédération Carrasco, également affilié à la centrale syndicale de Villa Fatima. C'était la seule personne qui semblait s'activer lors de ce rassemblement pourtant paisible. En constant mouvement, il peinait à faire tenir entre ses deux mains de nombreuses fiches, avec à peine le temps pour un bonjour. Pour cause, il était chargé de faire l'appel des présences auprès de chaque syndicat, en concertation avec les secrétaires généraux. C'est aussi lui qui, après trois heures de rassemblement, s'est saisi du mégaphone pour annoncer l'approbation officielle de la loi générale de la coca par l'Assemblée législative, dont les manifestants ont été informés quelques minutes auparavant à la radio. Ce faisant, il prend le soin de rappeler le chemin et les luttes qui ont été nécessaires pour en arriver à « ce jour historique ». Son discours se termine par plusieurs slogans tels que « *kawsachun coca* »

---

<sup>1</sup> Cette reconnaissance avait par ailleurs fait l'objet d'un bras de fer juridique, la Bolivie s'étant dans un premier temps retiré de la Convention sur les stupéfiants avant la reconnaissance de la consommation légale de coca (Lacuisse 2011b).

et « *viva la coca* » (« vive la coca », en quechua et en espagnol) scandés et repris en chœur par les manifestants, avant que ces derniers ne repartent finalement tranquillement chez eux.

*La cérémonie symbolique de remise de la loi de la coca le 18 mars 2017 au Stade Hugo Chávez de Chimoré*

Comme le 8 mars 2017, j'ai tenté de rejoindre Edwin, parti plus tôt que moi au stade Hugo Chávez dans la ville Chimoré<sup>1</sup>, située au cœur du Tropic. Par message whatsapp, il m'a indiqué l'emplacement approximatif de sa centrale syndicale. Mais mon arrivée au stade à dix heures du matin a été mouvementée. La queue pour accéder à la tribune où se trouvait Edwin, qui était également la première accessible au public, s'allongeait. Je suis malgré tout parvenu à me faufiler à l'intérieur du stade, mais une fois dans les gradins il m'était impossible de rejoindre le syndicat d'Edwin en raison de la foule massée dans le stade. Par ailleurs, les premiers groupes venus sont déjà parvenus à manifester leur présence dans le stade en sortant drapeaux et banderoles affichant leurs lieux d'origine et affiliations syndicales. Ne pouvant plus avancer et debout en haut des gradins face à la ligne médiane du terrain, j'ai observé le stade de 15 000 places se remplir. À partir de onze heures, les manifestants ont commencé à s'entasser sur le terrain face au podium situé au niveau des buts, sur le côté ouest. Pendant ce temps, beaucoup de mes voisins de gradins ont eu la même infortune que moi et n'ont pas pu rejoindre « leurs secteurs »<sup>2</sup>. Certains faisaient ouvertement part de leur préoccupation de ne pas être pointés comme présents, et tentaient de joindre des membres de leurs syndicats par téléphone ou par message.

La cérémonie, retransmise sur un écran géant installé pour l'occasion, n'a finalement commencé qu'à midi, et s'est ouverte par la montée sur le podium des différents représentants des organisations sociales nationales du pays. Toutes les personnes qui prennent la parole se sont vues offrir un collier de feuilles de coca qu'elles ont arboré tout au long de la cérémonie. Le secrétaire exécutif de la Confédération syndicale unifiée des travailleurs paysans de Bolivie (CSUTCB), celui de la Centrale Ouvrière Départementale de Santa Cruz, la secrétaire exécutive de la Confédération nationale des femmes paysannes, autochtones, originaires de Bolivie– Bartolina Sisa (CNMCIQB-BS) se sont succédé au fur et à mesure sur le podium pour encenser la nouvelle loi générale de la coca. Feliciano Vagamonte, secrétaire exécutif de la CSUTCB, en a profité pour faire part du soutien de son organisation à la candidature d'Evo

---

<sup>1</sup> Le stade a été inauguré en 2015, deux ans après le décès d'Hugo Chávez.

<sup>2</sup> Par secteur, les affiliés se réfèrent à leurs syndicats, centrale et fédération d'origine.

Morales aux prochaines élections générales de 2019. Luis Veizaga, secrétaire adjoint des six fédérations du Tropic de Cochabamba, a clôturé le tour de parole des organisations sociales par un discours lu en quechua. Se sont ensuite enchaînées les déclarations des maires du Tropic, du gouverneur du Département de Cochabamba et des trois plus importants représentants politiques nationaux : Gabriela Montaña, présidente de l'Assemblée nationale de l'État plurinational, le vice-président Alvaro García Linera et finalement le Président Evo Morales.

Jusqu'à la prise de parole de ce dernier, le public s'est montré réceptif, mais relativement silencieux, agitant mollement wiphalas, drapeaux nationaux et du MAS, tous les trois largement représentés (photo 3.13). Au moment de la prise de parole d'Evo Morales, mes voisins de gradins ont tenté de se faire plus grands pour pouvoir l'observer au mieux. Ils se sont aussi mis à parler plus bas, comme s'ils avaient peur que le son de leur voix ne couvre le discours du Président. Ce dernier a commencé son discours en faisant part de son émotion d'être de retour sur ses terres pour présenter cette loi. Il jouait sur la proximité avec le public présent, en s'adressant à lui par des « camarades ! » ou « mes frères ! » Il a fait l'historique des luttes sociales menées, des souffrances endurées et des personnes mortes pour l'adoption de cette loi. Ce faisant, il incluait son public dans l'univers du « nous ». L'occasion lui a permis de revenir sur des anecdotes qu'il a gardées de son mandat de dirigeant syndical, tout en prenant le soin de nommer les personnes mentionnées, ainsi que leur syndicat. Des remerciements personnels ont également été adressés. Il jouait de cette proximité relationnelle jusqu'à simuler un contrôle des présences en posant simplement la question « au fait, où est mon secteur ? Où est la centrale *Villa 14 de septiembre* ? ! » Une acclamation s'est alors élevée dans la partie du stade opposée au podium. D'autres ont suivi à mesure que le Président s'amusait à faire l'appel des différentes fédérations et centrales du Tropic, non sans se moquer lorsque les acclamations se faisaient faibles ou lorsque leur provenance n'était pas clairement identifiable. Mes voisins se prenaient au jeu, criaient haut et fort lorsque leur fédération était appelée et rigolaient aux blagues du Président. Le discours d'Evo Morales a ensuite repris son cours sur un ton plus politique. Après avoir fustigé les opposants nationaux à la feuille de coca et les défenseurs de la Loi 1008\*, qu'il a qualifiés de « traîtres » et de « cyniques », il s'en est également pris à la « communauté internationale » en affirmant que « la Bolivie a le droit de décider souverainement sur certains thèmes spécifiques »<sup>1</sup>. Avant de

---

<sup>1</sup> Quelques jours auparavant, les États-Unis et l'Union Européenne avaient fait part de leur préoccupation quant aux nombres d'hectares de coca désormais légaux en Bolivie (*Opinión* 2017).



remettre sous les applaudissements du public un rouleau représentant la loi générale de la coca au secrétaire adjoint des six fédérations du Tropique, Luis Veizaga, il a clôturé son discours de la même façon que Luis Aurelio quelques jours plus tôt, en clamant en quechua et en castillan des « *Kawsachun coca !* » et « *Viva la coca !* », repris en chœur par le public.

La cérémonie s'est ensuite terminée par un spectacle festif. Une troupe de danse portant des vêtements traditionnels autochtones provenant du Nord de Potosí et du département de Cochabamba<sup>1</sup> a entamé une chorégraphie dans la fosse entre l'estrade et le public. Situé à deux cents mètres du podium, j'ai alors pu apercevoir que les représentants ayant pris la parole esquissaient quelques pas de danse; puis je distinguais Alvaro García Linera et Evo Morales descendre à tour de rôle dans la fosse en compagnie de danseuses. Autour de moi, les gens ne dansaient pas, mais s'amusaient de cette scène cocasse et se moquaient même des pas de danse maladroits du vice-président. Cet amusement relatif tranchait alors avec les photos prises pendant ce temps-là par le service de communication du département de Cochabamba, et ensuite publiées sur le compte Facebook et Flickr de l'institution. Prises de la fosse, les photos renvoient une image festive de l'évènement en témoignant de l'enthousiasme du public (photos 3.13) et en rendant les personnalités politiques sympathiques (3.14 et 3.15). Finalement, la cérémonie s'est achevée à trois heures de l'après-midi.

---

<sup>1</sup> Ce type de mélange est peu commun dans les danses traditionnelles boliviennes. On peut toutefois faire l'hypothèse que si les tenues vestimentaires de ces deux régions sont représentées, c'est parce que ce sont les deux principales régions d'origine des cultivateurs du Tropique.

**Photo 3.13 : Rassemblement des syndicats du Tropic de Cochabamba pour la cérémonie de remise symbolique de la loi générale de coca**



*La tribune au sud du stade vue de la fosse. Au premier plan, les femmes en kaki font office de maitresses de cérémonie aux couleurs de la coca. Derrière elles, les drapeaux de la wiphala, du MAS et le drapeau national sont agités par le public regroupé en syndicats. Ces derniers affichent leurs banderoles en haut des gradins. (source : gouvernement du département de Cochabamba<sup>1</sup>)*

### *Des identifications et intégrations à l'État-nation contrôlées*

Les scénographiques décrites au Tropic de Cochabamba répondent à des intentions de mise à profit du corps social pour des actions politiques. Les symboles déployés lors des deux événements (drapeaux, colliers de coca, fête, danses autochtones, etc.) œuvrent comme des « dispositifs de sensibilisations » (Traïni 2009b), conçus comme des instruments permettant de susciter des émotions et ainsi contribuer à former un sentiment d'appartenance, en même temps que de légitimer l'action du gouvernement. Comme dans le cas du VRAEM, les symboles mobilisés dans ces événements sont recevables dans l'espace national bolivien et permettent aux habitants de se défaire du stigmate du narcotrafic auquel les habitants peuvent être identifiés. C'est pour cette raison que la coca est mise en scène dans ces rassemblements, que ce soit par la mise en évidence de la mastication et du partage de la feuille, les œuvres d'art

<sup>1</sup> Toutes les photos provenant de cette source ont été téléchargées de la plateforme de réseau social flickr.

réalisées par les manifestants ou encore les colliers que portent l'ensemble des représentants sociaux et politiques du pays. Dans la continuité de la tradition inventée au début des années 1990, les racines culturelles autochtones et surtout l'emploi de sa symbolique cherchent à légitimer la feuille de coca en l'ancrant dans une tradition millénariste. Quant aux drapeaux de la *wiphala*, de la nation bolivienne et du MAS, ils constituent autant des symboles liés aux luttes régionales passées dans lesquelles les habitants du Tropique peuvent se reconnaître, que des éléments recevables et légitimes sur la scène nationale. En effet, le drapeau national bolivien et la *wiphala* sont reconnus comme des symboles de l'État plurinational de Bolivie dans la Constitution de 2009. En revanche, l'affichage partisan dans les mobilisations par l'utilisation du drapeau du MAS, que les autorités politiques soient présentes (rassemblement au stade de Chimoré) ou non (*pijcheo* à Valle Sacta), indique bien que la fabrique des identités passe par l'intermédiaire du parti politique du MAS.

Comme dans le cas de la ville de Recife au Brésil, où la moitié du temps des assemblées de budget participatif est consacrée à des événements festifs visant à appuyer la légitimation du pouvoir municipal sur l'activation d'un sentiment d'appartenance régionale (Goirand 2015), la mise en spectacle de la fête et des dirigeants permet de consolider les symboles d'identification et d'intégration et de légitimer le soutien au gouvernement. Cette légitimation passe par la mise en scène du spectacle de danse autochtone lors de la cérémonie de remise de la loi générale de la coca à Chimoré. Par ailleurs, l'usage de costumes provenant de diverses régions de Bolivie témoigne du caractère flou et fluctuant des symboles autochtones qui permet à l'ensemble des habitants de s'y reconnaître. À cet égard, les chemisiers de certaines danseuses, issues de la culture *cochabambina*, sont très similaires à ceux portés par certaines femmes lors du *pijcheo* du 8 mars (photo 3.10). La mise en scène du spectacle, illustrée par les photos du service de communication du département de Cochabamba, prises du bas de l'estrade, vise à témoigner de la dimension festive du rassemblement du 18 mars ainsi que du caractère bon vivant et sympathique des hommes au gouvernement. Iván Canelas (gouverneur du département de Cochabamba), Alvaro García Linera et Evo Morales ainsi que certains invités<sup>1</sup> sont sur le devant de la scène et dansent gaiement affublés d'un collier de coca.

---

<sup>1</sup> Je n'ai pas réussi à trouver les noms de deux des trois personnes à droite d'Evo Morales. Au centre de ces trois personnes, on notera la présence étonnante du sociologue catalan Manuel Castells.

**Photo 3.14 : Danse des représentants politiques boliviens sur le podium à la suite de la remise symbolique de la loi**



*Iván Canelas, Alvaro García Linera et Evo Morales (de gauche à droite) festoyant sur le podium à la clôture des discours (source : gouvernement du département de Cochabamba)*

**Photo 3.15 : Danse autochtone de clôture de la cérémonie**



*Les hommes revêtent des ponchos rouges et des chapeaux tinkus et ch'ullus (bonnets) du département de Potosí, la jeune femme à gauche porte une jupe de Potosí et un chemisier de Cochabamba. (source : gouvernement du département de Cochabamba)*

**Photo 3.16 : Danse du Président Evo Morales en clôture de la cérémonie**



*Une jeune danseuse vêtue d'une jupe et d'un chemisier de Cochabamba et d'un chapeau tinku de Potosí danse avec le Président Evo Morales (source : gouvernement du département de Cochabamba).*

Ces deux rassemblements mettent enfin en évidence un fort contrôle social qui caractérise bien la relation qu'entretenait le gouvernement du MAS avec les organisations sociales. Contrairement aux jours de grève au VRAEM où les habitants pouvaient s'exprimer librement dans les assemblées collectives, mais également aux assemblées syndicales ordinaires ayant lieu au Tropique de Cochabamba, les manifestants n'ont pas ici l'occasion de s'exprimer publiquement sur des scènes ouvertes dans les manifestations. La parole est contrôlée et monopolisée par les représentants des organisations sociales et les représentants politiques, que ce soit Aurelio Ruiz pendant le *pijcheo* du 8 mars ou les gouvernants lors du rassemblement du 18 mars. Bien que ces derniers incluent les manifestants dans un univers du « nous » et cherchent à faire valoir une proximité avec les organisations sociales de par leurs vécus ou souvenirs, la répartition verticale de la parole dans ces scènes publiques permet ainsi de contrôler la construction d'un récit historique et d'une mémoire collective du mouvement *cocalero*. Les opinions personnelles sont condamnées à s'exprimer dans une sphère moins visible et plus reculée, au travers de discussions informelles entre voisins de gradin ou de bout de route, qui sont également les voisins de la vie de tous les jours, à l'exception des infortunés qui n'ont pas retrouvé leurs « secteurs » et qui s'exposent à des sanctions. La mobilisation conforte donc une forme de contrôle social, qui repose sur un contrôle de l'espace. Chaque

syndicat, centrale et fédération occupe des lieux assignés pour la mobilisation, ce qui facilite le contrôle des présences. Au *pijcheo* du 8 mars, ce contrôle est effectif, mais au stade Hugo Chávez, il est difficile pour les dirigeants de l'organisation syndicale de le mettre en pratique en raison du grand nombre de participants. Il est néanmoins mis en scène par le Président lui-même, qui passe un appel des présences dans le stade sous les acclamations du public et joue de ses relations de proximité pour se légitimer. Ces pratiques de *naming et shaming* sur la scène publique des secteurs a priori les moins bien organisés parce qu'ils ne répondent pas assez fort ou sont éparpillés visent ainsi à prescrire un rapport particulier à l'organisation syndicale, qui doit rester unie et faire corps avec ses dirigeants.

\*\*\*\*\*

Les mobilisations de défense de la coca au VRAEM et au Tropic de Cochabamba et leurs scénographies cherchent à actualiser des mémoires et identités régionales inventées depuis le début des années 1990 (voir chapitre 2). Au VRAEM, elles s'observent par la reprise de répertoires employés pendant le conflit armé et les mobilisations de défense de la coca du début des années 2000, par la verbalisation et l'énonciation du souvenir en assemblée publique et l'usage du drapeau péruvien. L'usage des drapeaux nationaux au VRAEM et au Tropic de Cochabamba permet de montrer que les cultivateurs de coca, loin de se considérer comme opposés ou extérieurs à l'État, inscrivent au contraire leurs demandes dans le cadre de l'État-nation qui leur est imposé pour se déprendre des stigmates du narcotrafic et narcoterrorisme. Au Tropic, cet effort de légitimation de la coca et d'identification commune s'appuie sur une association entre production de la coca, allégeance partisane au MAS et appartenance autochtone aux contours flous, non seulement recevable au sein de l'État plurinational, mais également encouragé par celui-ci. Au VRAEM, la dimension partisane n'apparaît pas. Quant au cadrage autochtone, il émerge quelques fois au travers de l'apparition de quelques *wiphalas* et du drapeau de Cusco, mais il demeure minoritaire sans être totalement exclu, sans doute parce que certains habitants s'y reconnaissent, mais que ce cadrage reste peu audible dans ce pays centralisé. Enfin, la mobilisation est utilisée pour affermir des pratiques de contrôle social visant à encourager un esprit de corps. La construction de la contestation sociale et politique au VRAEM justifie une plus grande communalisation des ressources de la Vallée, qui s'exerce sous des formes d'incitation à « donner » et « contribuer », particulièrement auprès des citoyens qui ne vivent pas directement de la coca, mais dont il est considéré que les revenus commerciaux en découlent. Au Tropic de Cochabamba, le contrôle social prend la forme

d'une monopolisation de la parole par les dirigeants les plus haut placés et un contrôle de la participation poussé jusqu'à sa mise en scène par le plus haut représentant de l'État bolivien.

## Conclusion

Le suivi des organisations et déroulements des événements analysés dans ce chapitre montre bien les effets de co-construction entre mobilisations et pratiques de gouvernement, que les mobilisations de défense de la culture de coca s'inscrivent en opposition (VRAEM) ou en approbation (Tropique de Cochabamba) aux gouvernements nationaux. La mise en mots de ces mobilisations par le travail de politisation des dirigeants rend saillants les clivages politiques fédérateurs de ces deux régions. Au VRAEM, ces clivages sont construits sur une base territoriale, qui réunit l'ensemble des dirigeants et organisations de la Vallée autour des cadrages de la défense de la coca et du développement. Au Tropique de Cochabamba, le travail de politisation s'organise davantage autour de clivages partisans visant à défendre le MAS ainsi que les intérêts des populations autochtones, auxquels la coca est associée. Pour leur organisation, les mobilisations s'appuient sur une économie morale. De fait, la mobilisation au VRAEM permet de compenser les manquements au bien commun quotidien par une recommunalisation des ressources alors qu'au Tropique de Cochabamba, les activités de mobilisation suivent les mêmes principes que la gestion des activités communales. Enfin, la tenue des mobilisations participe à un travail de mémoire et de consolidation de l'identité collective et exacerbe le contrôle social. Par ces processus, les mobilisations de défense de la coca participent au maintien de l'État : elles sont susceptibles d'entretenir des identités collectives et des traditions inventées, qui deviennent des vecteurs d'union et d'identification commune compatibles avec les imaginaires nationaux. Par ailleurs, la transposition de pratiques communales dans l'organisation et le déroulé des manifestations montre bien que la mobilisation peut aussi contribuer à affermir les pratiques du gouvernement, sur lesquelles sont fondées les économies morales régionales.

Dans le sillon du chapitre précédent, ce chapitre confirme les dynamiques de formation identitaire. Les mobilisations sont des vecteurs d'actualisation des traditions inventées et des identités collectives analysées dans le chapitre 2, et s'inscrivent une nouvelle fois dans une dimension relationnelle avec les gouvernants. Les cadrages, les performances et les symboles utilisés pendant les mobilisations confirment bien cette tendance. Ils sont différents selon les ressources dont disposent les groupes, mais également en fonction des imaginaires disponibles et compatibles sur les scènes nationales. En cela, ce chapitre confirme bien la deuxième hypothèse énoncée en introduction, selon laquelle *les organisations sociales et leurs membres*



*construisent leurs identités à partir de ce qu'ils font, de qui ils sont et ce qui leur est permis d'être*<sup>1</sup>. La première hypothèse selon laquelle *les organisations sociales incarnent l'État*, est également corroborée par le suivi des mobilisations. Lors du déroulement de ces dernières, les pratiques de gouvernement communales sont dupliquées et appuyées par une éthique du commun et un contrôle social. Seulement, au VRAEM, ces pratiques paraissent plus sporadiques et moins routinisées qu'au Tropic. Pour être comprises, ces variations doivent être mises en relation avec la troisième hypothèse, qui a trait au chevauchement de la défense de la coca, de la politique électorale et de l'administration des ressources. En ce sens, ce troisième chapitre confirme les modalités du gouvernement intégré en période de mobilisation, par lequel le parti du MAS facilite la coordination entre gouvernement et appareil syndical. Au VRAEM, les formes d'autogouvernements, peu coordonnées et connectées entre elles, arrivent par la mobilisation à se fédérer à l'échelle régionale autour de la FEPAVRAE. Pour autant, cette intégration régionale demeure enclavée et isolée de l'État central. Pour mieux comprendre ces connexions, il convient de déplacer le regard des scènes publiques de la mobilisation à ses coulisses dans le prochain chapitre. Dans des scènes plus privées, entrepreneurs de mobilisation et de politisation interagissent autrement avec les différentes institutions étatiques et dans le même temps, saisissent l'État dans son processus de formation en s'en faisant les intermédiaires.

---

<sup>1</sup> Pour la restitution synthétique des trois hypothèses, voir le tableau 0.3.



# **CHAPITRE 4 : SAISIR L'ÉTAT**

# Introduction

Le 10 avril 2017 au Tropic de Cochabamba, l'assemblée plénière de la centrale syndicale de Villa Fatima a été l'occasion pour les dirigeants de proposer un bilan à leurs affiliés sur les mobilisations du mois passé. L'heure était aux compliments : le secrétaire général a conclu son discours d'ouverture sur le rassemblement à Chimoré le mois passé en félicitant : « c'était une joie d'être là-bas et de voir autant de monde réuni autour d'un même évènement avec le camarade Président. » L'assemblée plénière, commencée à 9 heures du matin, a suivi son cours tout au long de la journée jusqu'à minuit, ponctuée des interventions du maire de la municipalité de Puerto Villaroel et du directeur d'UDESTRO<sup>1</sup>, venus chacun une heure ou deux. Le premier a passé l'essentiel de son temps de parole à présenter les projets entrepris par la mairie à Villa Fatima et à rendre compte de l'ensemble des dépenses de l'année. Le second a lui aussi présenté les projets mis en œuvre par UDESTRO, mais surtout les implications de la nouvelle loi générale de la coca, en invitant les affiliés à prendre de nouvelles résolutions lors des prochains congrès des fédérations syndicales sur des points qui demeurent encore flous dans leur application actuelle, comme les cas des catos blancs\*, de la commercialisation ou des renouvellements\* de parcelles<sup>2</sup>. Bien que ces deux protagonistes aient défendu les politiques mises en œuvre, ils n'hésitaient pas à s'inclure eux-mêmes dans l'univers du « nous » lorsqu'ils s'adressent aux affiliés, comme l'avait fait le Président bolivien quelques semaines plus tôt lors du rassemblement à Chimoré. Le directeur d'UDESTRO l'a justifié en rappelant son parcours syndical, lui qui a occupé les fonctions de secrétaire général des relations extérieures de la fédération Carrasco Tropical, à laquelle est affiliée la centrale syndicale Villa Fatima ; parcours finalement très similaire à celui du maire de Puerto Villaroel, qui a également fait ses armes au sein de cette fédération comme secrétaire exécutif quelques années avant son élection à la mairie en 2015.

Au VRAEM, j'ai observé pour la première fois Camilo Villa à la réunion des agriculteurs engagés dans le programme de reconversion agricole PROVRAEM le 21 mai 2017. Organisés en associations, la cinquantaine d'agriculteurs présents souhaitaient faire entendre leurs doléances auprès du gouvernement. En tant qu'agriculteur engagé dans le programme, Camilo Villa était situé dans le public, mais prenait régulièrement la parole. Je l'ai retrouvé une semaine plus tard, assis avec les dirigeants de la Vallée et face au public lors

---

<sup>1</sup> Unité de développement du Tropic de Cochabamba.

<sup>2</sup> Pour ces enjeux liés à l'encadrement de la coca, voir le chapitre 2.2.

de l'assemblée générale de la FEPAVRAE et du vote de la « marche du sacrifice » à Lima. Il y siégeait cette fois en tant que directeur de l'Association des municipalités du VRAE (AMUVRAE), une fonction qui consiste à coordonner les mairies de la Vallée autour d'un plan de développement commun. Plus tard, j'ai également appris qu'il avait auparavant occupé les fonctions de secrétaire adjoint de la FEPAVRAE, puis de secrétaire général de la Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou (CONPACCP).

Ces scènes publiques mettent au jour les multiples positions que peuvent avoir les dirigeants qui défendent ou ont défendu la coca. Au Tropique de Cochabamba, le maire de Puerto Villaroel et le directeur d'UDESTRO ont tous deux œuvré au sein de leur fédération syndicale avant d'occuper leurs fonctions actuelles, qui consistent à mettre en œuvre des projets de développement et les justifier auprès des cultivateurs. Au VRAEM, Camilo Villa a un parcours similaire puisqu'il a représenté les intérêts des cultivateurs au niveau régional et national avant de travailler dans un organisme public dédié à la question du développement et de s'engager personnellement dans la reconversion de ses plantations de coca; de nouvelles positions qui ne l'empêchent pas d'être l'un des organisateurs de la « marche du sacrifice » en 2017. Or, lorsqu'on sait que l'ensemble des politiques de développement déployées dans ces régions visent précisément à réduire l'influence de l'économie illicite et de la coca, ce chevauchement entre espace de mobilisation et administration de la manne du développement peut paraître paradoxal. Comment l'expliquer ? Et que nous dit-il du rapport qu'entretiennent les dirigeants des organisations sociales aux États bolivien et péruvien ?

*Au chevauchement de l'action collective et de l'administration des ressources : au-delà d'un gouvernement des conduites par le développement*

Ces chevauchements (*straddling*) entre positions électorales et politiques de développement dans des contextes de décentralisation politique où l'État, contesté dans ses modes de fonctionnements, est à la recherche permanente de soutiens et d'intermédiaires pour légitimer son action, ont déjà été documentés par de nombreux travaux de l'action publique du développement (Bierschenk, Chauveau, et Olivier de Sardan 2000; Banégas 2003; Lewis et Mosse 2006). Au Tropique et au VRAEM comme ailleurs, le travail de mobilisation vient s'enchevêtrer à la politique électorale et à l'administration des ressources (Buu-Sao 2017; Barrault-Stella, Maillet, et Vommaro 2019; Vommaro 2019). Souvent, les liens unissant dirigeants d'organisations collectives et politiques de développement sont interprétés comme

des instruments permettant d'amoinrir les formes d'autogouvernements et d'autonomie des populations locales. En plaçant les contestataires au centre de l'intermédiation, les politiques de développement facilitent le contrôle des habitants (Gros 2003; Cornwall et Brock 2005), déconflictualisent, dépolitisent (Parizet 2013; 2015a), et imposent des normes néolibérales (Li 2007).

Bien que ces effets de discipline et de domination de l'action publique du développement soient réels, ils ne doivent pas empêcher de saisir la façon dont les organisations et dirigeants font avec et jouent sur les rapports de dépendance dans lesquels ils sont pris. Comprendre ce chevauchement entre champs de la mobilisation et politiques de développement implique alors d'observer ce qu'il se joue dans les mobilisations. Par l'action collective, les groupes mobilisés demandent et attendent de l'État une reconnaissance de la coca, ainsi que des politiques de développement à destination de leurs régions. Une fois négociée et obtenue, l'administration des ressources revendiquées est saisie par les dirigeants des organisations de lutte. L'échange politique entrepris par la mobilisation comprend donc l'obtention de biens et de ressources publics qui bénéficient à l'ensemble de la région et des habitants, mais également des rétributions individuelles pour les dirigeants d'organisations de défense de la coca<sup>1</sup>. Certaines de ces rétributions entrent dans un cadre formel et légal : les dirigeants peuvent obtenir une ascension sociale et une certaine notabilité, en étant élus ou nommés à un poste, ou bien en parvenant à ce que les ressources obtenues transitent par des administrations dont ils ont la charge. D'autres de ces rétributions peuvent également entrer dans un cadre plus informel et parfois illégal : elles prennent alors des formes cachées, comme le détournement des ressources publiques, ou le versement de pots de vin lors de l'échange politique.

Derrière ces luttes collectives pour la défense de la coca, les entrepreneurs de mobilisation se saisissent donc des États bolivien et péruvien. À travers la lutte, ils se font les intermédiaires de l'action publique en investissant les mairies ou les agences décentralisées de développement, dont le but est précisément de réduire l'influence de l'économie illicite. En reprenant les conclusions des chapitres précédents, on peut ainsi affirmer que la tradition de la coca, inventée par les mouvements sociaux dans les espaces nationaux respectifs (chapitre 2), est utilisée dans la mobilisation dans un objectif de consolidation des identités collectives

---

<sup>1</sup> Ces échanges politiques sont de fait très similaires à ceux analysés par Françoise Montambeault et Camille Goirand dans les instances participatives de Recife, au Brésil (Montambeault et Goirand 2016b).

régionales (chapitre 3) et permet en outre plus facilement à ceux qui réalisent le travail de mobilisation de saisir la manne du développement en s'en faisant les intermédiaires. Ce processus permet ainsi de confirmer l'interdépendance existante entre la manne coca-cocaïne et la manne du développement telle qu'elle a été présentée dans le chapitre 1. Non seulement ces deux mannes s'autorenforcent, mais en plus leur interdépendance profite aux acteurs régionaux qui mobilisent la première manne liée à la rente coca - cocaïne (dès lors inventée autour de la tradition de la coca) pour se saisir de la deuxième manne, liée aux politiques de développement.

*Saisir l'État : des logiques corporatiste (Tropique de Cochabamba) et entrepreneuriale (VRAEM)*

Au Tropique de Cochabamba et au VRAEM, les processus par lesquels les États sont saisis répondent à deux modalités distinctes, qui dépendent à la fois de l'ancrage social des organisations dans les deux régions, des relations qu'elles entretiennent avec les institutions étatiques et de la structuration des champs partisans aux échelles nationales et régionales. Au Tropique de Cochabamba, il s'agit d'une modalité corporatiste. Concept communément utilisé pour désigner les relations entre monde du travail et État, le corporatisme est défini par Philippe C. Schmitter (1974, 93-94) comme un système de représentation d'intérêts des organisations de travailleurs reconnues par l'État. Pour Ruth Berins et David Collier (1979), le corporatisme est marqué par des incitations et des contraintes pour les organisations de travailleurs. En échange de ressources collectives, d'un droit à s'organiser collectivement et d'une certaine représentation, ces organisations laissent un droit de regard à l'État sur la désignation de ses représentants et des modes de gouvernements internes. Ce type de relation est donc marqué par un fort pouvoir de l'État, qui exerce un contrôle sur les organisations populaires organisées, grâce à des pratiques de cooptation et d'incorporation (R. B. Collier et Collier 1991). Or si le cas du Tropique de Cochabamba est manifeste d'une forte représentation des intérêts des cultivateurs de coca au sein de l'État par l'intermédiaire de leurs fédérations syndicales, ces dernières ne sont pas autant subordonnées que ne le suggèrent ces auteurs. La saisie corporatiste de l'État est davantage constitutive d'un échange politique entre les syndicats du Tropique, le parti du MAS et l'État bolivien pour l'obtention de ressources publiques et de postes administratifs. Les modalités de désignation syndicales, déjà instituées à la formation du parti politique du MAS, sont quant à elles préservées et font primer le bon accomplissement du travail social dans les villages (voir chapitre 2). En échange de ses capacités de mobilisations et de soutien au MAS, l'appareil syndical parvient ainsi à imposer

ses modalités internes de décision pour la désignation de ceux qui assurent des fonctions d'intermédiaires auprès de l'État.

Au VRAEM, les dirigeants de la FEPAVRAE se saisissent de l'État selon une logique entrepreneuriale. Contrairement au Tropic de Cochabamba, la Fédération agricole a un ancrage social moindre et les partis politiques y sont faibles. En conséquence, les dirigeants ne disposent que peu de ressources collectives de la part de ces organisations (Offerlé 2018; Bennani-Chraïbi 2019) et sont contraints de se servir de la FEPAVRAE comme tremplin politique pour mener leur entreprise politique. Ce passage leur permet en effet de se rendre visibles, de créer des relations et des affinités avec des acteurs et organisations souvent extérieurs à la Vallée, comme des partis politiques, des ONG, des agences de coopération ou des fonctionnaires. Par ces relations, les dirigeants de la FEPAVRAE se socialisent à des savoir-faire spécifiques qui leur permettent d'obtenir des ressources publiques pour la Vallée, mais aussi de concourir individuellement et d'entrer en compétition politique avec leurs homologues pour des postes administratifs et des fonctions électives.

J'analyse dans un premier temps le processus historique par lequel les acteurs régionaux se sont peu à peu saisis des États bolivien et péruvien, et comprendre ainsi comment les réformes de décentralisation politique et administrative ont ouvert des espaces de représentation aux dirigeants d'organisations de défense de la coca. Dans un deuxième temps, je reviens sur les raisons de la récurrence de la rhétorique de la défense de la coca sur les scènes publiques. Les dirigeants des organisations sociales continuent d'utiliser la défense de cette activité pour garantir la manne du développement, que ce soit pour obtenir des ressources matérielles et des infrastructures, ou pour ouvrir et garantir des postes administratifs et politiques au niveau régional. La troisième partie du chapitre revient sur les carrières et circulations des dirigeants d'organisations sociales, ainsi que sur la perméabilité des frontières qui leur permettent d'accéder à des fonctions électives, administratives ou encore de courtage. Cette section revient également sur ce qui rend possibles de telles circulations, et notamment les compétences et savoir-faire valorisés au sein des deux espaces régionaux (3). Enfin, la quatrième partie s'attarde sur la façon dont les intermédiaires se font l'interface entre l'État et les habitants dans l'administration des ressources et de la manne du développement (4).



# 1. De la défense de la coca à l'accès à l'État : dynamiques historiques

Comprendre comment les organisations saisissent l'État par la défense de la coca implique une mise en perspective de deux processus historiques convergents décrits dans les chapitres précédents : d'une part les réformes de décentralisation politique et administrative (chapitre 1) et, d'autre part, l'invention de la tradition de la coca par les acteurs régionaux (chapitre 2). Les scènes décrites dans l'introduction de ce chapitre invitent à s'interroger sur les multiples positionnements des dirigeants. Dans le cas du Tropic de Cochabamba, le maire et le directeur d'UDESTRO se présentent à la fois comme des cultivateurs de coca, des syndicalistes et des gestionnaires de ressources. Le maire a été élu sous le parti du MAS et on devine que le directeur d'UDESTRO peut l'être étant donné ses affiliations syndicales (voir chapitre 3.2). Au VRAEM, Camilo Villa assume publiquement sa triple casquette d'agriculteur engagé dans le programme de reconversion, de directeur d'AMUVRAE et d'ancien représentant d'organisation sociale. Pour autant, il n'affiche aucune affiliation partisane. La question du multipositionnement d'intermédiaires entre administration des ressources et partis politiques ayant fait l'objet de nombreux travaux de sciences sociales (Auyero 2001; Quirós 2016; Combes 2009; 2011; Vommaro 2019; Berjaud 2019), il semble important ici d'approfondir les modalités de saisie de la manne du développement à partir du rôle des partis politiques, et de s'interroger sur les conditions historiques qui les ont rendues possibles. Sur quels fondements historiques les dirigeants d'organisations sociales ont-ils pu se saisir de l'État à partir de la coca ? Dans quelle mesure les partis politiques ont-ils joué un rôle dans ce processus ?

Dans les deux régions, le travail d'invention de la coca réalisé par les dirigeants des organisations sociales à partir de la fin des années 1980 leur a permis de se positionner comme des intermédiaires et de se saisir de fonctions électives et administratives aux échelles locales et nationales. Mais cette entrée n'a été possible que par le processus de décentralisation politique et administrative qui a touché les deux pays à partir des années 1990. Ce dernier a ouvert de nouveaux espaces de représentation et d'administration du développement pour les acteurs régionaux. Au-delà de ce processus convergent dans les deux régions, les modalités d'accès à l'État au Tropic de Cochabamba se sont articulées autour de la formation du projet politique du MAS au milieu des années 1990, facilitée par la Loi de participation populaire\*

en 1994, qui a désinstitutionnalisé le système de parti<sup>1</sup> et ouvert les municipalités aux syndicalistes cultivateurs de coca (Van Cott 2005; Vergara 2011; 2015). L'investiture d'Evo Morales à la présidence en 2006 leur a ensuite donné l'accès aux agences régionales décentralisées et a ainsi institué un processus de saisie corporatiste de l'État, fondée sur la forte relation entre syndicats et parti du MAS. Au VRAEM<sup>2</sup>, l'enjeu de la culture de coca et de sa défense a été imposé dès 1990 par des dirigeants de la fédération agricole, qui cherchaient à se faire intermédiaires auprès de l'État, à faire valoir des projets de développement et à les administrer. Cette tendance s'est par ailleurs confirmée au fil des années avec l'effacement progressif de l'enjeu du conflit armé et la mise en retrait des comités d'autodéfense de la politique régionale. Depuis 2001, le recours aux mobilisations liées à la défense de la coca a permis aux membres de la Fédération agricole de conforter leurs positions d'intermédiaires, que ce soit pour investir les mairies ou administrer des projets de développement. Malgré la formation d'un parti politique de cultivateurs de coca en 2006, c'est bien plus sur la base de relations affinitaires avec le pouvoir central que les dirigeants de la Fédération agricole ont pu se saisir de l'État.

### **Du Tropique de Cochabamba au palais présidentiel**

Le processus par lequel les membres de l'appareil syndical du Tropique de Cochabamba se sont saisis de l'État via la défense de la coca a reposé sur la formation du parti politique du MAS, qui s'est elle-même articulée autour de trois mécanismes. Premièrement, le MAS s'est appuyé sur un terreau d'organisations sociales nationales hérité de la révolution MNRiste de 1952, qui a résisté aux régimes militaires et aux politiques d'ajustement structurel (R. B. Collier 1999; 2018; Vergara 2011) (voir chapitre 1)<sup>3</sup>. Deuxièmement, les réformes de décentralisation politique et administrative dans les années 1990 ont précipité la chute du système de partis politiques sur lequel était fondé depuis 1985 le système politique bolivien et

---

<sup>1</sup> Le système de parti politique s'inscrit dans la continuité des travaux de Maurice Duverger sur les partis politiques en France, fondé selon lui sur le dualisme et une forme de bipartisme; une approche critiquée ensuite par la comparaison de divers systèmes politiques (Seiler 2010). À partir de cas latino-américains, Scott Mainwaring et Timothy Scully ont défini l'institutionnalisation des systèmes de parti sur les quatre critères de la stabilité des règles de la compétition interpartis (1), l'ancrage des partis dans la société (2), la légitimité accordée aux élections et aux partis (3) et l'autonomie des partis politiques (4). Selon eux, cette institutionnalisation est gage de qualité de la démocratie (Mainwaring et Scully 1995). Pour de nombreux auteurs, les réformes de décentralisation contribuent à éroder certains de ces critères et désinstitutionnaliser les systèmes de partis (Van Cott 2005; Vergara 2015; P. Muñoz et Dargent 2016).

<sup>2</sup> Dans cette section historique, l'acronyme VRAEM continue d'être employé pour des facilités de compréhension. Il concerne toutefois principalement la Vallée du fleuve Apurímac jusqu'en 1995.

<sup>3</sup> Voir la frise chronologique en annexes.

ont ainsi ouvert le champ à de nouveaux outsiders politiques (R. A. Mayorga 1997; Van Cott 2005). Troisièmement, l'invention d'une coca à la jonction des luttes paysannes, autochtones et des secteurs informels à une période où le néolibéralisme était mis en cause dans l'espace national a permis au MAS de se constituer en formation politique alternative crédible aux principaux partis politiques historiques à l'orée des années 2000 (Albro 2005; 2006; Vergara 2011; Grisaffi 2017; Oikonomakis 2019) (chapitre 2). Au cours de ces différentes phases historiques, les organisations syndicales du Tropic de Cochabamba ont ainsi progressivement réussi à mobiliser l'enjeu de la coca pour gagner des élections et obtenir des postes au sein de l'État bolivien.

*La mise en œuvre des politiques de développement alternatif (1980s - 1995): entre rejets et intermédiation des syndicalistes*

Avant la progressive construction d'une unité syndicale autour de la défense de la coca et jusqu'au succès électoral d'Evo Morales en 2005 (voir chapitres 1 et 2), l'appareil syndical du Tropic est longtemps resté divisé sur la position à adopter vis-à-vis des pouvoirs publics. Alors que certains syndicalistes préféraient défendre la culture de coca, d'autres acceptaient les politiques de réduction de culture en échange de politiques de développement alternatif dont ils pouvaient se faire les intermédiaires.

Lors de la mise à l'agenda des premières mesures de réduction de plantations de coca au début des années 1980<sup>1</sup>, les premiers plans d'action étatique ont été plutôt bien acceptés par les dirigeants syndicaux de l'époque, qui voyaient d'un bon œil « l'approche équilibrée » et la contrepartie du développement financée par la communauté internationale (Salazar Ortuño 2008). À cette époque, tous les paysans du Tropic ne s'identifiaient pas encore comme « cultivateurs de coca », mais davantage comme « colonisateurs », désireux de trouver une parcelle pour y améliorer leurs conditions de vie<sup>2</sup> (voir chapitre 2). Cependant, face à l'échec des investissements et à la militarisation de la région qui l'a accompagnée, l'accueil positif de l'appareil syndical aux politiques de développement alternatif s'est progressivement mué en méfiance voire en rejet à partir de 1988 et de l'adoption de la Loi 1008\*, qui condamnait toute culture de coca sur le territoire régional (Benavides 2006; Salazar Ortuño 2008; Roberto Laserna 2011). Comme il a été montré dans le chapitre 1, l'enjeu de la production de drogue

---

<sup>1</sup> On se réfère ici principalement au Plan quinquennal des réductions des cultures de coca et de répression du narcotrafic (1981-1986).

<sup>2</sup> Pour cette raison, la plupart des fédérations du Tropic qui ont été créées à cette époque étaient de facto affiliées à la Confédération nationale des colonisateurs de Bolivie (CNCB).

a suscité l'attention de divers acteurs nationaux et internationaux désireux de mettre en place des projets de développement, ou encore d'apporter leur soutien, voire de former politiquement les cultivateurs de coca du Tropique. Exception faite des acteurs coercitifs comme les agents de la DEA<sup>1</sup> et les troupes policières de l'UMOPAR<sup>2</sup>, qui inspiraient crainte et détestation chez les habitants, la présence de ces acteurs extérieurs a généré des attitudes et prises de position en apparence ambiguës de la part des dirigeants syndicaux (Benavides 2006).

Pendant que les fédérations s'unissaient autour de la défense de la coca et organisaient de plus en plus régulièrement d'importantes manifestations au début des années 1990, certains dirigeants de fédérations syndicales cherchaient à se positionner individuellement auprès d'ONG et d'organismes d'État pour administrer ces programmes. Rencontré pendant l'enquête de terrain, Elias, secrétaire général de centrale siégeant à la fédération Carrasco, avait par exemple intégré l'Équipe technique paysanne en charge de la mise en œuvre des programmes de développement alternatif en 1992, financée par la GTZ<sup>3</sup>, ce lui a valu d'importantes critiques au sein de sa fédération. En effet, il existait au sein de l'appareil syndical une forme de hiérarchie entre les « mauvaises » ONG, dédaigneusement qualifiées par les cultivateurs d'« officialistes », qui exécutaient des programmes financés par l'État bolivien ou les agences de coopération internationales<sup>4</sup>, et les « bonnes » ONG issues des champs associatifs et universitaires<sup>5</sup> dont la mission consistait davantage à alerter sur les violations des droits humains perpétrées dans la région par des publications<sup>6</sup> ou par la mise en réseaux avec des acteurs associatifs nationaux et transnationaux<sup>7</sup>. Elle consistait aussi à former, socialiser et sensibiliser les leaders syndicaux à d'autres luttes et expériences politiques (Benavides 2006; Lacuisse 2012). Que ce soit pour donner sens à leurs actions ou pour les légitimer, ces deux types d'ONG sollicitaient régulièrement les leaders syndicaux. Selon Jean-

---

<sup>1</sup> *Drug enforcement administration.*

<sup>2</sup> Unité mobile de patrouille rurale.

<sup>3</sup> Agence de coopération internationale allemande pour le développement.

<sup>4</sup> Dont l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), qui a délégué la mise en œuvre des projets de développement alternatif à de nombreuses ONG pendant cette période.

<sup>5</sup> On pense notamment au Centre de documentation et d'information en Bolivie (CEDIB), *Acción Andina*, le Centre de recherche et de développement régional (CIDRE), le *Washington Office on Latin America* (WOLA) et dans une moindre mesure le Centre d'Études de la réalité économique et sociale (CERES).

<sup>6</sup> Il suffit de jeter un oeil à la profusion de publications réalisées sur le Tropique de Cochabamba dans les années 1990 (Toranzo Roca et León 1990; Bruzzone et Clavijo 1990; Rivera 1991; CEDIB-ILDIS 1992; Roa 1992; Lanza 1994; Contreras 1995; Roberto Laserna 2011; Cardozo, Coca, et Yáñez 1999; Auza Guzmán 2000; Ledebur 2002).

<sup>7</sup> Par exemple, le CIDRE a coorganisé avec des ONG françaises une tournée européenne pour Evo Morales en 1989 (Healy 1991).

Paul Benavides (2006), l'offre d'ONG était telle qu'elle générait une concurrence entre les dirigeants pour savoir qui allait en devenir l'intermédiaire.

Ces positions drainaient avec elles d'importantes rétributions symboliques et matérielles. Les dirigeants qui s'alliaient de manière circonstancielle ou sur le temps long à la cause du développement alternatif pouvaient alors disposer de motos, de tronçonneuses, se faire défrayer de certains déplacements (Benavides 2006), ou comme dans le cas d'Elias, dirigeant de la fédération Carrasco Tropical au début des années 1990, obtenir un poste salarié dans une ONG, une institution gouvernementale puis une agence de coopération internationale. Les dirigeants syndicaux davantage insérés auprès des ONG et centres de recherche qui œuvraient en soutien des cultivateurs ont pu quant à eux bénéficier de fonds qui leur ont permis de voyager non seulement à l'intérieur du pays, mais également de participer à des forums sociaux à l'international, de présenter leurs organisations au sein des organisations internationales ou auprès d'autres acteurs de la coopération internationale et ainsi acquérir une première visibilité institutionnelle (CERID 1994; Lacuisse 2012).

L'attention nationale et transnationale portée sur le Tropic de Cochabamba a ainsi mis sous les projecteurs les dirigeants syndicaux du Tropic, à la fois pour qu'ils se fassent les intermédiaires des projets de développement alternatif ou pour qu'ils endossent le rôle de porte-parole de la défense de la coca pour d'autres. Toutefois, la défense de la coca n'a pas donné lieu à un processus de captation des ressources de l'État avant 1995. En effet, les rares personnes qui sont parvenues à obtenir un poste au sein d'une ONG ou comme ambassadeur auprès du gouvernement l'ont dû non pas à un discours de défense de la coca, mais bien à la diminution de sa production à partir de la concession de la problématique du narcotrafic. À ce stade, le registre discursif de la défense de coca ne permettait ni d'administrer et gérer les ressources liées aux projets de développement, ni de gagner des postes électifs. Evo Morales s'y est essayé pour la première fois en 1989, en se présentant à la députation pour le parti IU-Eje Pachakuti<sup>1</sup>. Malgré de bons résultats au Tropic de Cochabamba, le faible nombre de voix récolté par le parti politique au scrutin national n'a pas permis à Evo Morales d'être élu.

#### *Formation partisane et accès aux postes électifs locaux et régionaux (1995-2006)*

---

<sup>1</sup> Frange indianiste du parti *Izquierda Unida* (Gauche unie).

La situation a changé à partir des élections municipales de 1995 et de la prise de fonctions des nouveaux maires en 1996, tous des paysans autochtones cultivateurs de coca issus des fédérations syndicales. Ce renouvellement politique a été rendu possible par deux facteurs : d'une part, la consolidation de l'unité syndicale régionale autour de la défense de la coca et la formation partisane du MAS, d'autre part, les premières réformes de décentralisation. La consolidation de l'unité syndicale autour de la défense de la coca s'est inscrite dans l'effort d'invention de la tradition de la coca liée aux enjeux de défense des droits autochtones (voir chapitre 2.1). Elle s'est également ancrée dans un renouveau générationnel parmi les dirigeants du Tropique de Cochabamba, en partie porté par Evo Morales, qui privilégiait l'unité syndicale aux alliances circonstancielles avec les partis politiques traditionnels et les négociations avec les gouvernements (Giacoman Aramayo 2008; Malá 2009). Cette unité s'est manifestée par la formation de la coordination des cinq fédérations du Tropique de Cochabamba en 1991 ainsi que par la fondation d'un parti politique représentant les intérêts autochtones et paysans. Ce dernier a été officialisé en mars 1995 au congrès de Santa Cruz sous le nom de l'Assemblée pour la souveraineté des peuples (ASP)<sup>1</sup> et a été soutenu par la CSUTCB, la CNBC et la CNMCIQB-BS<sup>2</sup>, des confédérations nationales paysannes populaires empruntant des références mémorielles à la révolution MNRiste et au mouvement katariste (Komadina et Geffroy 2007; Do Alto 2007a; Do Alto et Stefanoni 2010; Anria 2018).

Toutefois, l'investiture de ces nouveaux maires en 1996 a surtout été liée à l'entrée en vigueur de la Loi de participation populaire\* (LPP) en 1994, qui a érodé le système de partis bolivien, alors fondé sur une « démocratie pactée » entre les trois formations principales (MNR, ADN et MIR<sup>3</sup>) depuis 1985<sup>4</sup> (R. A. Mayorga 1997; Van Cott 2005; Vergara 2011). Alors que les municipalités étaient jusque-là dirigées par des maires désignés par le préfet du département, la LPP prévoyait désormais leur élection au suffrage universel direct. Au niveau national, la réforme a permis un renouvellement complet des élites locales. Premièrement,

---

<sup>1</sup> Qui est devenu ensuite le MAS.

<sup>2</sup> Respectivement la Confédération syndicale unifiée des travailleurs paysans de Bolivie, la Confédération nationale des colonisateurs de Bolivie et la Confédération nationale des femmes paysannes, autochtones, originaires de Bolivie – Bartolina Sisa.

<sup>3</sup> Respectivement Mouvement nationaliste révolutionnaire, Action démocratique nationale et Mouvement de gauche révolutionnaire.

<sup>4</sup> Cette « démocratie pactée » se manifestait par le partage du pouvoir entre ces trois partis de 1985 à 2006. Il existait certes une rotation dans les présidences (voir frise chronologique en annexe), mais le parti au pouvoir n'avait jamais la majorité absolue et devait par conséquent s'allier avec un des deux autres. Au-delà de ces alliances et pactes, ces trois partis s'accordaient également sur la mise en œuvre de politiques néolibérales sur le plan économique (R. A. Mayorga 1997).

celles-ci n'étaient plus liées aux trois partis politiques majoritaires au niveau national. De fait, bien que le MNR soit parvenu à remporter l'élection de 1995 avec 20,8% des suffrages nationaux, ce résultat a marqué en réalité un très net recul par rapport aux élections générales précédentes<sup>1</sup>. Quant à l'ADN et au MIR, ils ont été devancés par deux nouveaux partis politiques émergents, l'Union civique solidaire (UCS, 16,5%) et CONDEPA<sup>2</sup> (14,7%) (Vergara 2015). Ces résultats ont marqué un recul clair des partis traditionnels et mis au jour la faiblesse de leur ancrage territorial, notamment en milieu rural (Van Cott 2005; Vergara 2015). Deuxièmement, ces premières élections municipales ont permis de porter de nombreux paysans aux fonctions de conseillers municipaux (*consejales*) et de maires dans les zones rurales. Au total, 464 paysans ont été élus conseillers municipaux, dont un tiers se réclamaient autochtones (Van Cott 2009). Au Tropique de Cochabamba, 12 des 17 sièges de conseillers municipaux des trois mairies du Tropique<sup>3</sup> ont été gagnés par le parti IU-ASP<sup>4</sup>, sigle sous lequel s'étaient organisés les syndicats de cultivateurs de coca faute d'avoir pu enregistrer le parti politique ASP (voir tableau 4.1). Les candidats de ce parti, tous autochtones cultivateurs de coca, avaient été désignés en amont par leurs organisations syndicales (Van Cott 2009). En 1997, Evo Morales a aussi bénéficié d'une réforme du mode de scrutin applicable pour la désignation des députés pour gagner la nouvelle circonscription du Tropique de Cochabamba avec plus de 70% des voix (Komadina et Geffroy 2007). À la suite d'une division interne au sein du parti après les élections générales de 1997, l'appareil syndical du Tropique s'est défait de l'ASP pour concourir à partir des élections municipales de 1999 sous le sigle du MAS-IPSP<sup>5</sup>. Ces élections municipales et les suivantes ont confirmé le raz-de-marée électoral en faveur des paysans autochtones cultivateurs issus de l'appareil syndical du Tropique de Cochabamba (voir tableau 4.1).

---

<sup>1</sup> Aux élections nationales de 1993, le MNR avait obtenu 36,5% des voix.

<sup>2</sup> Conscience de Patrie (*Conciencia de Patria*)

<sup>3</sup> On ne prend pas en compte ici les résultats des municipalité d'Entre Ríos et Shinahota, respectivement créés en 2000 et 2009.

<sup>4</sup> Gauche unie – Assemblée pour la souveraineté des peuples.

<sup>5</sup> À la suite de ces élections Alejo Véliz, leader de l'ASP et candidat à la présidentielle, avait accusé Evo Morales d'avoir donné la consigne au Tropique de voter contre lui avant les élections, de manière à le discréditer afin qu'Evo Morales prenne sa place au sein du parti.

**Tableau 4.1 : Résultats aux élections municipales du Tropique de Cochabamba, en pourcentage de voix et nombre de conseillers municipaux**

Mandat	Résultats aux élections	Municipalités				
		Villa Tunari	Shinahota <sup>1</sup>	Chimoré	Puerto Villaroel	Entre Ríos <sup>2</sup>
1995-1999	Maire élu (parti)	Felipe Cáceres (IU-ASP)		Epifanio Cruz (IU-ASP)	Guido Tarqui (IU-ASP)	
	Pourcentage de voix obtenu par le candidat élu				58,69%	
	Nombre de syndicalistes dans la composition du conseil municipal	4/7		4/5	4/5	
1999-2004	Maire élu (parti)	Felipe Cáceres (MAS)		Epifanio Cruz (MAS)	Agapito Olivera (MAS)	
	Pourcentage de voix obtenu par le candidat élu	58,64%		46%	41,3%	
	Nombre de syndicalistes dans la composition du conseil municipal	6/7		4/5	3/5	
2004-2010	Maire élu (parti)	Feliciano Mamani (MAS)		Juana Quispe (MAS)	Felix Acosta Vázquez (MAS)	Emilio Zurita (MAS)
	Pourcentage de voix obtenu par le candidat élu	87,1%		59,38%	78,66%	83,46%
	Nombre de syndicalistes dans la composition du conseil municipal	9/9		4/5	6/7	
2010-2015	Maire élu (parti)	Feliciano Mamani (MAS)	Rimer Agreda Claros (MAS)	Victor Blanco Durán (MAS)	Felix Acosta Vázquez (MAS)	Aurelio Rojas (MAS)
	Pourcentage de voix obtenu par le candidat élu	100%	76,6%	100%	87,7%	100%
	Nombre de syndicalistes dans la composition du conseil municipal	9/9	4/5	5/5	7/7	5/5
2015-	Maire élu (parti)	Asterio Romero (MAS)	Matilde Campos (MAS)	Silveriano Lara (MAS)	Senobio Claros Andrade (MAS)	Aurelio Rojas (MAS)
	Pourcentage de voix obtenu par le candidat élu	100%	76,96%	85,22%	100%	68,16%
	Nombre de syndicalistes dans la composition du conseil municipal	9/9	5/7	7/7	7/7	5/7

Sources : élaboration propre à partir de Eduardo Córdova Eguívar (2005), Jean-Paul Benavides (2006) et Donna Lee Van Cott (2009), de la base de données politiques des Amériques (Political Database of the Americas) de l'Université de Georgetown<sup>3</sup> et du Réseau de savoir électoral<sup>4</sup>.

La plupart des majorités municipales se sont trouvées démunies face aux éradications continues des plantations de coca; enjeu sur lequel elles s'étaient mobilisées lors de ces premières élections municipales (Benavides 2006; Van Cott 2009; Salazar Ortuño 2009).

<sup>1</sup> Municipalité créée en 2009.

<sup>2</sup> Municipalité créée en 2000.

<sup>3</sup> URL : <https://pdba.georgetown.edu/Elecdata/Bolivia/bolivia.html>, consulté le 11 septembre 2020.

<sup>4</sup> URL : <http://aceproject.org/>, consulté le 11 septembre 2020.



Toutefois, la conquête des mairies leur a permis d'acquérir une certaine autonomie dans la gestion des ressources. En effet, avec la LPP\*, l'ensemble des municipalités avait désormais un budget représentant 20% du PIB national réparti selon le nombre d'habitants de chaque municipalité. Dès lors, l'obtention de constructions d'infrastructures dépendait moins du bon vouloir des institutions nationales ou des agences de coopération internationale, qui conditionnaient généralement ces investissements à des appuis politiques ou à la réduction de surfaces de coca. D'ailleurs leur renforcement politique a permis aux municipalités de capter une partie des ressources de la coopération internationale non conditionnées à l'arrêt de cultures illégales. Par exemple, elles ont absorbé une partie importante du programme PRAEDAC<sup>1</sup> (1998-2005), financé par l'Union européenne, et ont travaillé de près avec des ONG désireuses d'apporter leur expertise sur la planification et la mise en œuvre des Plans de développement municipaux (Benavides 2006; Lacuisse 2012). Pour les syndicats, cette nouvelle configuration permettait d'avoir un plus grand contrôle et un meilleur accès aux ressources de leurs municipalités, aussi bien par le biais des mécanismes de démocratie participative comme les comités de surveillance et d'audit introduits par la LPP\* (Ejdesgaard Jeppesen 2002) que par des mécanismes informels de participation en assemblées syndicales auxquels les maires, toujours affiliés, étaient conviés (Farthing et Kohl 2005).

#### *Succès électoraux et diffusion des possibilités de carrières partisans et administratives après 2006*

L'imbrication et la coordination constante entre fédérations syndicales et municipalités sur le territoire ont contribué à légitimer l'unité prônée par les dirigeants syndicaux et à faire élire progressivement certains d'entre eux. J'y reviendrai plus en détail ensuite, ces nominations étaient principalement décidées en interne, par le vote des affiliés à l'échelle des fédérations. Beaucoup de ces personnes qui occupaient les nouvelles fonctions électives avaient déjà gravi les échelons au sein de l'appareil syndical et occupé une ou plusieurs fonctions dans leurs fédérations. Aussi, l'attribution de ces fonctions électives n'était pas décidée par le parti du MAS, mais bien par les membres des organisations syndicales, et c'est d'ailleurs pourquoi il s'agit ici d'une saisie corporatiste et non une saisie partisane de ces fonctions électives.

À partir de 2004, les bonnes performances du MAS sur la scène électorale ont ouvert de nouvelles possibilités de carrières partisans au sein des assemblées législatives nationales

---

<sup>1</sup> Programme d'appui à la stratégie du développement alternatif dans le Chapare.

et départementales. D'autres ont pu prétendre à des carrières au sein de l'administration publique à la suite de l'investiture d'Evo Morales en 2006. Appuyé sur des données publiques<sup>1</sup>, le tableau 4.2 recense des exemples de trajectoires de syndicalistes au sein des organes de représentation et de la fonction publique. La consultation de données publiques étant plus aisée dans le cas du personnel politique, on constate la forte circulation de syndicalistes vers des positions électives au niveau local (Leonilda Zurita, Juana Quispe, Asterio Romero, Felipe Cáceres), départemental (Leonilda Zurita) et national (Asterio Romero), ou vers des fonctions de gouvernement (Felipe Cáceres). Pour les hommes, ce multipositionnement est rendu possible par une ascension au sein de l'appareil syndical avec, pour voie d'accès privilégiée, la prestigieuse fonction de secrétaire exécutif de fédération. Moins bien représentées que les hommes dans les fédérations, les femmes peuvent néanmoins prétendre à des fonctions électives par leur engagement dans les branches féminines des fédérations et la Confédération nationale des femmes paysannes, autochtones, originaires de Bolivie– Bartolina Sisa (CNMCIOB-BS). Il est plus difficile de trouver des exemples de circulations de syndicalistes vers les administrations publiques. Pourtant de 2006 à 2019, les agences du secrétariat d'État de la coca et du développement intégral<sup>2</sup> (UDESTRO, DIGCOIN et dans une moindre mesure FONADAL<sup>3</sup>) ont bien été administrées par des cultivateurs de coca (Lacuisse 2011a; Busnel 2017b). Dans le cas de Ricardo Alvino Paniagua (tableau 4.2), sa nomination a été décidée lors d'un congrès des six fédérations du Tropique de Cochabamba par l'ensemble des affiliés présents sur la base du vote (Erbol 2014). L'élection par l'appareil syndical, ensuite approuvée par le secrétariat d'État, montre bien que certains postes administratifs sont « réservés » à certaines organisations sociales, une pratique de quota communément nommé « *le cuoteo* » (Do Alto et Stefanoni 2010; Merino et Stoessel 2017). Dans le cas des agences du secrétariat d'État de la coca et du développement intégral, ces postes sont essentiellement réservés aux cultivateurs de coca des régions du Tropique de Cochabamba et des Yungas de La Paz. La nomination de Felipe Cáceres au secrétariat d'État de défense sociale et des substances contrôlées et son maintien pendant toute la période gouvernementale du MAS (2006-2019) est

---

<sup>1</sup> J'ai tenté à de nombreuses reprises d'entrer en contact avec des fonctionnaires et personnel politique du MAS issu de l'appareil syndical du Tropique pendant l'enquête de terrain. Lorsque j'ai pu accéder aux personnes contactées, l'accueil qui m'a été fait était souvent froid et distant; la plupart d'entre eux refusant de commenter leurs trajectoires et parcours militants. À ma dernière tentative, la méfiance et la suspicion à mon égard m'ont convaincu d'arrêter de solliciter ce type de profil, par peur d'être ensuite freiné dans mon enquête de terrain.

<sup>2</sup> Dépendant du ministère du Développement rural et des Terres.

<sup>3</sup> Respectivement Unité de développement du Tropique de Cochabamba, Direction générale de la commercialisation et de l'industrialisation de la feuille de coca et Fonds national de développement alternatif.

un autre exemple de cette façon de saisir de postes administratifs au sein de l'État bolivien de la part de syndicalistes du Tropic.

**Tableau 4.2 : Exemples d’accession à des fonctions électives et administratives par des syndicalistes cultivateurs de coca (liste non exhaustive)**

Nom	Carrière syndicale politique et/ou administrative
Leonilda Zurita <sup>1</sup>	Née au Tropic de Cochabamba en 1969 Secrétaire générale de la section féminine de la centrale syndicale en 1994. Fondatrice de la branche féminine de la fédération des femmes paysannes du Tropic de Cochabamba en 1995. Secrétaire des relations internationales du MAS (1995- aujourd’hui) Présidente à la coordination des fédérations de femmes du Tropic (1997-2006) Secrétaire exécutive de la Confédération nationale des femmes paysannes, autochtones, originaires de Bolivie– Bartolina Sisa (2001-2003) Conseillère municipale de Villa Tunari (1999-2000; 2004-2005) Suppléante au Sénat (2006-2009) Présidente de l’Assemblée législative du Département de Cochabamba (2015-2019) Gouverneure du Département de Cochabamba (novembre 2019- )
Juana Quispe	Née en 1973 Secrétaire exécutive de la fédération des femmes du Tropic de Chimoré (1996-2000) Conseillère municipale (1999-2004) Maire de Chimoré (2004-2010) Députée suppléante (2006-2009) Députée à l’Assemblée législative (2014-2019) Cheffe de file du MAS à l’Assemblée législative (2016)
Asterio Romero	Né en 1971 Dirigeant de centrale syndicale (2001) Secrétaire exécutif de la fédération spéciale des Yungas Chapare (2001-2010) Député à l’Assemblée législative (2006-2009) Secrétaire général du gouvernement du département de Cochabamba (2010-2014) Maire de Villa Tunari (2015- )
Felipe Cáceres	Né en 1962 Secrétaire exécutif de la Fédération des producteurs de coca du Tropic de Cochabamba (1988-1995) Maire de Villa Tunari (1996-2005) Secrétaire d’État ( <i>Viceministro</i> ) de défense sociale et des substances contrôlées (2006-2019)
Ricardo Alvino Paniagua	Né en 1959 Conseiller municipal à la mairie de Chimoré (2004-2010) Secrétaire des relations extérieures de la Fédération des communautés interculturelles de Chimoré Secrétaire local du marché de commercialisation de feuille de coca de Sacaba-Cochabamba Secrétaire technique pour la justice communautaire au ministère de la Justice Chef de l’Unité de Production du ministère du Développement rural et de l’Environnement Directeur de Digcoin (2014-2016)

Sources : élaboration propre à partir du recoupement de données publiques, de l’enquête de terrain et de la littérature existante (Benavides 2006; Zuazo 2009; Van Cott 2009; García Yapur et al. 2015).

<sup>1</sup> Parcours principalement reconstruit à partir du témoignage de Leonilda Zurita réalisé par García Yapur et ses collègues (García Yapur et al. 2015).

Ces modalités ne sont pas propres au Tropique et révèlent une dynamique plus globale du fonctionnement de l'État bolivien sous les gouvernements du MAS. Même s'il a évolué au fil du temps, le MAS était à ses débuts un parti politique essentiellement constitué de dirigeants d'organisations sociales rurales et sa progressive ascension a profondément contribué au renouvellement des élites nationales (Fornillo et Schiavi 2013; Merino et Stoessel 2017). Ce dernier s'observait dès 2002 à l'Assemblée, où 21,4% des parlementaires étaient des syndicalistes et 74% des parlementaires avaient auparavant occupé un poste de conseiller municipal (Vergara 2011). En 2006, le premier gouvernement du MAS en 2006 était en grande partie composé de militants, de dirigeants d'organisations sociales et d'intellectuels de gauche « invités » (Muñoz-Pogossian 2008; Do Alto et Stefanoni 2010; Anria 2018; Conaghan 2018). Et même si dans les années suivantes, le MAS a parfois tissé des alliances avec des secteurs de l'opposition pour proposer des candidats et gagner des élections, dans certaines régions comme le Tropique, les modalités de désignation internes aux organisations sociales ont perduré (Do Alto et Stefanoni 2010; Ramos Salazar 2015; Busnel 2017b; Anria 2018). Quant aux postes administratifs « réservés » (*pegas*), ils n'avaient pas cours dans toutes les administrations,<sup>1</sup> mais étaient très courants dans le cas du ministère du Développement rural et des Terres, dont dépend le secrétariat d'État à la coca et au développement intégral, ce qui laissait une grande marge de manœuvre aux syndicats du Tropique (Do Alto et Stefanoni 2010; Silva 2018).

C'est donc avec une certaine ironie que plusieurs années après la création d'entités municipales décentralisées et d'agences administratives chargées de réduire des plantations de coca et de mettre en place des politiques de développement sous l'égide de « la bonne gouvernance » (voir chapitre 1), on constate que celles-ci ont finalement été administrées par des cultivateurs de coca. Ce processus permet alors de mieux comprendre la position conciliante des agronomes d'UDESTRO<sup>2</sup> lors des éradications de champs de coca (voir encadré 2.2) et plus largement une dynamique d'emboîtement de la société à l'État qui a permis de rendre ce dernier plus poreux aux intérêts populaires (R. B. Collier et Handlin 2009; Silva et Rossi 2018). Finalement, ce processus historique répond assez bien à ce qui a été observé dans d'autres pays du continent latino-américain. Dans une période de forte

---

<sup>1</sup> Par exemple le ministère des Finances et de la Planification reste autonome des forces sociales et demeure administré par une élite technocratique (Silva 2018), de même que le secteur des transports, où « les postes hiérarchiques étaient dans leur majorité occupés par des ingénieurs civils, aux profils techniques et déconnectés des syndicats » (Merino et Stoessel 2017, 118).

<sup>2</sup> Unité de développement du Tropique de Cochabamba.

contestation des politiques néolibérales, la formation de partis de gauche présents à la fois dans les rues et dans les urnes s'est construite par l'accumulation de différentes ressources au niveau municipal (Chávez et Goldfrank 2004) puis sa concrétisation au niveau national, ce qui a permis à certains de leurs membres d'intégrer des positions électorales et administratives (Levitsky et Roberts 2011; Abers et Keck 2013; Abers et Tatagiba 2016; Holland 2016; Silva et Rossi 2018; Goirand 2019). Malgré l'érosion des régimes de citoyenneté corporatiste par des réformes néolibérales (Yashar 2005; Oxhorn 2011), les organisations syndicales ont perduré et se sont recomposées autour de nouvelles demandes tout en se fondant dans ce renouveau politique (R. B. Collier et Handlin 2009; Gaudichaud et Posado 2017). La Bolivie en est le parfait exemple. Le syndicalisme paysan hérité de la révolution MNRiste est resté quasiment intact malgré les régimes militaires et les réformes néolibérales, ce qui ne l'a pas empêché d'articuler de nouvelles demandes liées aux enjeux de l'autochtonie et à la défense de la coca, puis de les arrimer à un parti politique. En Amérique latine, les mobilisations des secteurs populaires et leurs réincorporations à l'État à la suite du virage à gauche se sont davantage construites sur une base territoriale plutôt que corporatiste (Levitsky 2003; Merklen et Pleyers 2011; Rossi 2015; Posado 2015). Cela dit, cette dernière dimension ne s'est pas complètement effacée en Bolivie : le corporatisme continue d'attiser les concurrences entre les différentes organisations populaires boliviennes pour saisir les ressources de l'État (Do Alto et Stefanoni 2010; Le Gouill 2011; 2013; Anria 2018; Lacroix et Le Gouill 2019). Et à l'échelle du territoire du Tropic de Cochabamba, c'est bien l'organisation syndicale et son corps de métier (les cultivateurs de coca) qui parviennent à se saisir des postes électifs et administratifs.

### **De l'usage de la violence à la défense de la coca : le glissement des formes d'accès à l'État au VRAEM**

Au VRAEM, le processus par lequel l'État est saisi par la défense de la coca ne s'est pas réalisé par la formation d'un parti politique. Comme dans le cas de la Bolivie, le Pérou a été marqué par un important déclin de l'ancrage des partis politiques historiques dans les années 1980 (Tanaka 1998; 2005; Levitsky et Cameron 2003) et la mise en œuvre de réformes de décentralisation politiques et administratives dans les années 2000 (Bey 2010; P. Muñoz et Dargent 2016). Toutefois, ce processus n'a pas engendré la formation d'un parti pouvant représenter les intérêts des cultivateurs de coca et leur permettre de saisir l'État de la même manière qu'au Tropic, notamment en raison de l'atomisation des organisations de mouvements sociaux (Vergara 2011; Meléndez Guerrero 2012; Durand Guevara 2014).

Malgré une tentative de formation d'un parti au début des années 2000 par la FEPAVRAE, les logiques pour saisir l'État péruvien se sont davantage articulées sur des relations affinitaires entre les dirigeants de la Vallée et les membres du gouvernement. La construction de ces relations, qui sont au fondement des logiques entrepreneuriales déployées par les dirigeants pour saisir la manne du développement, s'est alors progressivement transposée de l'enjeu du conflit armé à la défense de la coca à partir du milieu des années 1990. La défense de la coca a permis à certains de se faire les intermédiaires des politiques de développement et d'accéder aux municipalités.

*La lente construction d'un réseau d'intermédiation entre l'État et les groupes d'autodéfense au début du conflit armé (1983-1990)*

Dans les années 1980, l'intermédiation entre l'État et les populations locales s'est surtout construite autour de l'enjeu du conflit et de la lutte armée contre le Sentier lumineux plus que sur la défense de la coca, alors peu priorisée par les pouvoirs publics au VRAEM. Pendant les premières années du conflit armé, l'État n'était pas véritablement absent de la Vallée du fleuve Apurímac en raison du grand nombre de troupes de la marine et de l'armée de terre déployées dans le cadre de l'État d'urgence dans le département d'Ayacucho. L'enjeu de la présence de l'État ne tenait toutefois pas tant à la présence effective de ses agents qu'à leur capacité à tisser des liens avec les populations locales. Or dans la Vallée, les expéditions punitives du Sentier lumineux comme celles des militaires avaient dissous la confiance des habitants. En ces temps où la répression frappait souvent sur la simple base du soupçon les autorités qui refusaient de se soumettre à l'un ou l'autre des groupes, les organisations communales et leurs mandats électifs ont été mis en dormance ou réduits à fonctionner dans la clandestinité (Pino 1996). Par conséquent, l'armée n'a pas pu compter ni sur les représentants locaux, ni sur la confiance des habitants pour asseoir leur autorité. La situation a changé à partir de 1984, lorsque les premiers comités de défense civile antissubversive ont été formés à Pichiwilca et ont commencé à étendre leur action dans la Vallée. Dès lors, des contacts ponctuels ont eu lieu avec les militaires, qui ont avalisé ces comités et même encouragé leur formation (Fumerton 2002; Zamora Castellares 2014) sans qu'il n'y ait toutefois d'efforts de coordination à l'échelle de l'État central. Ceux-ci sont apparus à partir de 1989, à la fin du mandat présidentiel d'Alan García, lorsqu'il s'est résolu, après maintes tergiversations, à soutenir les premiers groupes d'autodéfense constitués. Ce revirement national a précisément trouvé ses origines dans la Vallée du fleuve Apurímac. Selon Mario Fumerton (2002), la publication dans le quotidien *Expreso* d'un entretien du commandant civil

Huayhuaco où il faisait l'apologie du sacrifice réalisé par les paysans de la Vallée pour combattre le Sentier lumineux et réclamait des armes au gouvernement a convaincu le Président péruvien de qualifier la contre-rébellion des milices paysannes d'« insurrection démocratique » (Fumerton 2002, 128). Quelques semaines après la publication de cet article, Alan García s'est présenté lui-même au commandant Huayhuaco dans la Vallée pour lui fournir 200 pistolets (Fumerton 2002). Réunis autour d'un verre auquel ils m'avaient convié, les commandants civils Chavo, Furia et Antonio Vilca m'ont confié avoir gardé un souvenir marquant de cette remise d'armes, mais y avoir surtout vu un geste symbolique tant la contribution d'Alan García était tardive. Cette dernière est en effet intervenue en décembre 1989, huit mois avant la fin de son mandat présidentiel. Elle était aussi assez dérisoire au regard des armes que réussissaient à obtenir ces groupes grâce à l'argent de la coca<sup>1</sup>. Pour eux, la relation qu'entretenait le gouvernement d'Alan García avec les groupes civils armés a été empreinte de méfiance durant toute la durée de son mandat, contrairement à celle de son successeur, Alberto Fujimori.

*La revitalisation des gouvernements locaux par l'entremise de relations affinitaires avec le pouvoir central (1990-2000)*

À compter de 1990, les liens entre les membres des groupes d'autodéfense et l'État péruvien se sont resserrés au VRAEM, autant dans l'optique de lutter contre la guérilla du Sentier lumineux que pour administrer des programmes de développement censés fournir une alternative à la production de coca. Pour beaucoup de chercheurs en sciences sociales, les deux mandats d'Alberto Fujimori (1990-1995 et 1995-2000) sont associés à un processus de désinstitutionnalisation des administrations politiques régionales et locales, privées de ressources publiques (Vergara 2015), et à une criminalisation de la société civile (Burt 2007), qui auraient entraîné une centralisation et une confiscation des pouvoirs par le gouvernement central. Mais pour Carlos Iván Degregori, José Coronel et Ponciano del Pino (1999), le fujimorisme s'est également caractérisé par l'obtention de ressources par la construction de relations directes et personnalisées entre les leaders sociaux, l'État central, des ONG et des agences de coopération internationale, plutôt que par le respect des institutions et des canaux publics existants. L'établissement de ces liens personnalisés a été facilité par le Président lui-même qui « voyageait inlassablement dans le pays et participait directement à différents

---

<sup>1</sup> Conversation avec les anciens commandants civils Chavo, Furia et Antonio Vilca. Des trois, seul Chavo était présent lors de la remise du pistolet par le président Alan García, qu'il a depuis soigneusement gardé, mais jamais utilisé.



projets » (Degregori, Coronel, et del Pino 1999, 440), notamment dans les régions qui avaient été ou étaient touchées par le conflit armé et bénéficiaient d'importantes ressources économiques émanant du FONCODES<sup>1</sup>, du PRONAA<sup>2</sup> et du Programme d'appui au repeuplement (PAR)<sup>3</sup>. Dès lors, ces importants fonds économiques et leurs modalités de distribution ont contribué à décentraliser informellement les pouvoirs et revitaliser les gouvernements locaux de certaines régions, malgré leur apparent affaiblissement institutionnel (Degregori, Coronel, et del Pino 1999).

Le cas du VRAEM était caractéristique de ce mode de gouvernement, et les ressources que les dirigeants d'organisations sociales parvenaient à drainer étaient finalement peu différentes de celles dont bénéficiaient les municipalités boliviennes dans le cadre des réformes de décentralisation (voir plus haut). En 1990, Alberto Fujimori a réalisé son premier voyage dans la Vallée. Il a été accueilli par les principaux membres des comités de défense antisubversive, dont Juan Camarena, qui avait également refondé en 1987 la Fédération des producteurs de feuilles de coca du fleuve Apurímac (FEPOHCRA) dont il était alors le président. À la suite de cette visite, Juan Camarena est devenu un interlocuteur privilégié du gouvernement de Fujimori et de son proche conseiller sur l'enjeu du conflit armé et des cultures illégales, Hernando de Soto. Économiste néolibéral péruvien connu pour ses thèses prônant l'émancipation par la formalisation de l'économie informelle et illégale (Soto 1987), Hernando de Soto a appliqué entre 1990 et fin 1991 la « doctrine Fujimori ». Elle consistait, d'une part, à différencier les narcotrafiquants et les membres des guérillas révolutionnaires des cultivateurs de coca, et d'autre part, à encourager ces derniers à postuler à des financements de la coopération internationale portant sur le développement alternatif (Cotler 1999). Hernando de Soto a également appuyé la création du statut des comités d'autodéfense ainsi que la vente d'armes en sous-main à ces groupes<sup>4</sup>. Au niveau régional, il a fait nommer Juan Camarena coordinateur de la Vallée, et a fait reconnaître son organisation, la FEPOHCRA, comme une interlocutrice valable sur la question du développement alternatif<sup>5</sup>. Cette reconnaissance permettait à l'organisation et à ses membres de se constituer un peu plus formellement en courtiers du développement, capables de demander et drainer des ressources

---

<sup>1</sup> Fonds national de compensation et de développement social.

<sup>2</sup> Programme national d'assistance alimentaire.

<sup>3</sup> Signe du centralisme d'État, ces trois programmes étaient administrés directement par la Présidence du conseil des ministres (PCM).

<sup>4</sup> Entretien avec Juan Camarena.

<sup>5</sup> Résolution suprême N° 293-91-PCM.

auprès du gouvernement et de la coopération internationale (Bierschenk, Chauveau, et Olivier de Sardan 2000; Lewis et Mosse 2006).

En ce sens, l'arrivée au pouvoir d'Alberto Fujimori a dynamisé le tissu sociopolitique local du VRAEM par la création de nouveaux canaux d'intermédiation en s'appuyant sur des relations affinitaires entre membres de l'État central, comme Hernando de Soto, et des dirigeants d'organisations sociales. Il est assez significatif que des personnes comme Juan Camarena, au chevauchement des groupes d'autodéfense et de la défense de la coca, soient devenues des intermédiaires privilégiés. Comme dans les cas de la Colombie (Grajales 2016b) et du Mexique (Le Cour Grandmaison 2019), l'usage de la violence contre le Sentier lumineux permettait aux groupes d'autodéfense d'être vus et reconnus par le gouvernement central, qui avalisait leur autorité et les encouragea à endosser le rôle de promoteur du développement dès lors que le conflit armé baissa en intensité à partir de 1992 (Degregori, Coronel, et del Pino 1999; Fumerton 2002)<sup>1</sup>. Or cette période a également été marquée par un glissement des enjeux gouvernementaux. La culture de coca a alors peu à peu pris le pas sur celui du conflit armé et a permis aux membres des organisations agricoles d'être des intermédiaires au centre de la mise en œuvre des politiques de développement alternatif. Les dirigeants de la Fédération agricole<sup>2</sup>, anciens membres de l'autodéfense, se sont par exemple fait les gestionnaires du projet de « formation agricole et technologique pour la production biologique au sein de la VRAE ». Financé par le fonds Pérou-Canada entre 1998 et 2000, ce projet avait pour but de consolider la structure institutionnelle de la Fédération agricole par l'achat de matériel et d'équipement<sup>3</sup>.

Enfin, cette intermédiation informelle a également contribué au développement politique régional par la création de six nouveaux districts municipaux dans la Vallée entre 1990 et 2000<sup>4</sup>. Ils devaient faciliter l'installation d'agences chargées de la mise en œuvre de programmes sociaux comme le Programme national d'aide alimentaire (PRONAA) ou le Fonds de coopération pour le développement social (FONCODES) (Durand Guevara 2008). En 1995, comme dans les autres parties du département d'Ayacucho touchées par la violence politique (Fumerton 2002; Fumerton et Remijnse 2005; Degregori, Coronel, et del Pino 1999),

---

<sup>1</sup> Voir également l'article de Nicole Bonnet, publié dans *Le Monde* (1998).

<sup>2</sup> La FEPOHCRA a changé de statut en 1996 pour devenir la FEPVRAE.

<sup>3</sup> URL : [http://www.drisperu.org/images/proyectos\\_ejecutados.pdf](http://www.drisperu.org/images/proyectos_ejecutados.pdf), consulté le 16 septembre 2020.

<sup>4</sup> Bien qu'Hernando de Soto ait quitté son poste de conseiller à la fin de l'année 1991, il a gardé selon Juan Camarena un accès privilégié à l'État, tout en continuant d'entretenir des relations avec les intermédiaires régionaux.

les élections municipales au VRAEM ont été remportées par des membres des comités d'autodéfense dans la plupart des districts nouvellement créés<sup>1</sup>. Le recours à la violence a permis cette fois aux leaders de l'autodéfense d'accéder à des fonctions électives<sup>2</sup>, notamment en raison de leur popularité ou de leur emprise sur les populations locales,<sup>3</sup> mais également par les pratiques d'autorisation que leur conférait l'État central (Sikor et Lund 2009; Grajales 2016b). Pour autant, contrairement à d'autres contextes en sortie de conflit (Holland 2016; Wittig 2016), ces groupes armés n'ont pas cherché à se constituer en partis politiques pour se faire élire, mais se sont plutôt appuyés sur des relations personnelles avec le pouvoir central et leur fort ancrage local.

*La défense de la coca dans les mobilisations : un moyen pour concourir aux postes électifs et graviter autour de la manne du développement (2000-aujourd'hui)*

À partir de 2000, l'enjeu de la défense de la culture de coca a confirmé son ascendance sur celui de la reconstruction post-conflit armé dans la Vallée. Les dirigeants de la Fédération agricole<sup>4</sup>, également anciens membres de groupes d'autodéfense, ont alors perdu progressivement leur influence dans la politique régionale pour trois raisons. Premièrement, la reprise continue du prix de la coca après une grave crise économique en 1995 a contribué à remettre en question les politiques de développement alternatif qu'avaient encouragées ces dirigeants (Durand Guevara 2005; 2008). Deuxièmement, la création de nouveaux districts municipaux a fait en partie disparaître la raison d'être des comités d'autodéfense. En effet, sur la rive droite du fleuve Apurímac, dans le département de Cusco, l'exploitation du gaz a provoqué un afflux de ressources dans les municipalités de Pichari et Kimbiri à partir de 2004 (Vizcarra Castillo 2018a). Les pouvoirs y ont été alors centralisés dans les capitales de districts, au détriment des « zones » autrefois contrôlées par les comités d'autodéfense (Durand Guevara 2008). Troisièmement, la sortie du pouvoir précipitée d'Alberto Fujimori à la suite

---

<sup>1</sup> Il n'a pas été possible de retrouver les résultats de ces élections, mais ces éléments sont en partie confirmés par les récits recueillis dans la Vallée.

<sup>2</sup> Cette dynamique d'accès à des postes électifs par le recours à la violence ne se limite par ailleurs pas au seul cas du Pérou. Nous renvoyons sur ce point à l'ouvrage de Jacobo Grajales et Romain Le Cour-Grandmaison (2019b).

<sup>3</sup> En effet, comme le montre Carlos Iván Degregori et al. (1999) dans le cas du district de Quinua, les résultats à ces élections peuvent se lire aussi bien dans un sens que dans l'autre. Cela est totalement plausible au VRAEM où les milices civiles paysannes ont exercé une forte emprise et contraint les populations locales plus fortement que dans d'autres régions rurales du Pérou (CVR 2003a). Dans une perspective comparée avec la Colombie, voir le chapitre 3 de l'ouvrage de Jacobo Grajales (2016b).

<sup>4</sup> La FEPOHCRA avait entretemps changé de statut pour devenir la FEPAVRAE en 1996.

du scandale des « *montesinovideos*<sup>1</sup> » en 2000 a porté préjudice aux réseaux d'intermédiaires locaux et régionaux sur lesquels s'appuyait le gouvernement central. En 2001, Pablo Calderón, le successeur de Juan Camarena depuis 1995 à la Fédération agricole qui était également ancien membre de l'autodéfense et proche de la mouvance fujimoriste<sup>2</sup>, a été débouté de son poste de secrétaire général en raison des soupçons de malversation financière dans la gestion des programmes de développement alternatif dont il s'était fait le principal intermédiaire (Basilio Estasio et al. 2006; Durand Guevara 2008). Il a été remplacé par une nouvelle génération de dirigeants qui a entrepris pour la première fois des mobilisations de protestation vis-à-vis du pouvoir central (Durand Guevara 2008; Durand Ochoa 2014).

Entre 2001 et 2006, d'importantes mobilisations ont été organisées, dont deux « marches du sacrifice » à Lima. Forte de l'union dégagée à l'échelle régionale, la FEPAVRAE a proposé de présenter ses propres candidats pour les élections municipales de 2006. Les cultivateurs ont fait le choix d'opter pour la formation de leur propre parti politique, *Kuska Tarpuy*<sup>3</sup>, avec l'intention claire d'en faire un « instrument politique » similaire à celui qui avait été créé en Bolivie (Durand Guevara 2008). Faute de pouvoir s'enregistrer à temps, ce parti a réalisé une alliance avec le parti *Qatun Tarpuy*<sup>4</sup>, qui permit à *Kuska Tarpuy* de désigner ses propres candidats dans la Vallée de l'Apurímac. Pour ces élections, les candidats ont été désignés par les organisations sociales de chaque district de la Vallée (FEPAVRAE, Clubs des mères et comités d'autodéfense). La plupart des candidats avaient déjà occupé des fonctions importantes au sein de la FEPAVRAE et avaient été d'importants protagonistes des mobilisations de défense de la coca lors des cinq années précédentes. C'est par exemple le cas de Telésforo Ochoa Taguada dans le district de Santa Rosa, qui avant d'être investi et élu maire, a occupé les fonctions de lieutenant-gouverneur, de représentant de la Fédération dans sa communauté (COPA), puis représentant de la Fédération au niveau du district (CODIPA) pendant cinq ans. Selon lui, c'est son parcours et son dévouement envers l'organisation qui lui ont permis d'être investi par les organisations de son district :

---

<sup>1</sup> En 2000, une série de vidéos du chef des services de renseignement du Pérou, Vladimir Montesinos, a été divulguée au grand public. Elle faisait état d'accords en sous-main que passait Montesinos avec des hommes politiques du pays (Mcmillan et Zoido 2004).

<sup>2</sup> Le terme de mouvance correspond davantage que celui de parti dans la mesure où Alberto Fujimori n'a pas présenté de partis aux élections locales. Cependant un grand nombre d'intermédiaires se réclamait du même bord politique que le chef d'État (Degregori, Coronel, et del Pino 1999)

<sup>3</sup> En quechua, « Cultiver ensemble ».

<sup>4</sup> En quechua, « Grande récolte », un parti "indépendant" créé par deux entrepreneurs d'Ayacucho proche de la mouvance fujimoriste (Durand Guevara 2008).

« L'autodéfense, la FEPAVRAE, FECMAVRAE<sup>1</sup> et d'autres organisations existantes m'ont soutenu en reconnaissance des nombreuses années *had honorem*, sans salaire, sans rien. Beaucoup d'années. Pour ça, ils ont dit qu'il fallait me soutenir, et ils m'ont soutenu. [...] Il y avait des candidats qui venaient de l'autodéfense, de la FECMAVRAE, des CODIPAS, des COPAS. Mais le soutien a été apporté à celui qui l'avait le plus mérité. Les gens m'ont soutenu. On m'a soutenu et de là, je suis entré en fonction de 2007 à 2010 ».

Comme Telésforo Ochoa Taguada, l'ensemble des candidats de *Qatun Tarpuy* ou ceux investis par la FEPAVRAE<sup>2</sup> ont été élus lors de ce scrutin, à l'exception du candidat de Kimbiri et de celui d'Ayna<sup>3</sup> (voir tableau 4.3).

**Tableau 4.3 : Résultats en pourcentage des élections municipales 2006 de la Vallée du fleuve Apurímac**

Municipalité	Candidat vainqueur de l'élection (parti politique)	Pourcentage obtenu	Candidat investi par les organisations sociales
Ayna	Eduardo Urbano Méndez (Movimiento Independiente regional)	25,29%	Oui
Santa Rosa	Telésforo Ochoa Taguada (Qatun Tapuy)	31.56 %	Oui
Sivia	Alejandro Gutiérrez (Qatun Tapuy)	30,81 %	Oui
Llochegua	Pedro López (Qatun Tapuy)	41.69 %	Oui
Anco	Alejandro Cárdenas Leyva (Qatun Tapuy)	27,41 %	Oui
Kimbiri	Moner Gutiérrez Tineo <sup>4</sup> (Unión por el Perú)	28.34 %	Non
Pichari	Joaquín Dipas Huamán (Unión por el Perú)	71.07 %	Oui

Source : élaboration personnelle à partir de Durand Guevara (2008), O'Brien (2008) et les données de l'Office national des processus électoraux<sup>5</sup>.

Comme dans le cas du Tropique de Cochabamba, l'élection de membres de la fédération agricole aux municipalités leur a permis d'administrer une partie des ressources financières émanant soit de l'exploitation du gaz de Camisea (pour les municipalités du département de Cusco, Kimbiri et Pichari), soit des fonds destinés au développement alternatif

<sup>1</sup> Fédération des clubs des mères du VRAE.

<sup>2</sup> Le parti politique *Qatun Tarpuy* n'a pu se présenter qu'au département d'Ayacucho. Sur la rive de Cusco, la FEPAVRAE a donc soutenu certains candidats sans qu'il fasse partie de ce parti.

<sup>3</sup> Notons toutefois que dans le district d'Ayna, le candidat du parti *Qatun Tarpuy* est arrivé second avec juste 45 voix de différences.

<sup>4</sup> Bien que non investi directement par les organisations sociales, ce candidat était également cultivateur de coca (O'Brien 2008).

<sup>5</sup> URL : <https://www.web.onpe.gob.pe/modElecciones/elecciones/resultadoserm2006/>, consulté le 25 août 2020.

financé par la coopération internationale et DEVIDA<sup>1</sup> (Lacuisse 2009). Par ailleurs, l'élection de plusieurs membres de la fédération agricole a favorisé la réactivation de l'association des municipalités du VRAE (AMUVRAE)<sup>2</sup>, ce qui a permis l'élaboration de projets conjoints ainsi qu'une plus grande coordination dans l'élaboration des plans de développement municipaux (Durand Guevara 2008). En conséquence, la manne du développement a été saisie par des membres d'organisations sociales qui défendaient publiquement la coca à partir de leurs nouveaux postes d'élus municipaux (Zevallos Trigoso et Mujica 2014; León 2016).

Néanmoins, l'expérience partisane impulsée par la FEPAVRAE a été de courte durée. Le projet de formation d'un parti politique avait en effet principalement été porté par Virgilio Reyes, ancien secrétaire adjoint de la FEPAVRAE (2001) et ex-secrétaire général de la CONPACCP<sup>3</sup> (2003-2007) qui avait été emprisonné à Lima pendant trois ans (2003-2006) pour « apologie à la violence » à la suite d'une manifestation (voir chapitre 2.1). Or, le leadership de Virgilio Reyes a décliné dès 2007, à mesure que des soupçons de malversation financière ont circulé à son endroit (van Dun 2009). Il a été accusé de dialoguer secrètement avec le gouvernement d'Alan García (2006-2012) au début du mandat de celui-ci et d'avoir été l'un des principaux instigateurs du Plan VRAE et de la reprise des éradications dans la région du Haut-Huallaga (van Dun 2009). Ces rumeurs et soupçons, qu'ils soient fondés ou non, ont contribué à réduire la crédibilité de la FEPAVRAE et à mettre en péril le projet de formation d'un parti politique. Quant aux maires nouvellement élus, si certains ont su valoriser le patrimoine lié à la coca sur leurs territoires (voir chapitre 2.1), ils se sont retrouvés rapidement pris dans un étau qui les a obligés à composer entre l'exigence des bases paysannes et une criminalisation nationale accrue des mobilisations protestataires (Meléndez Guerrero 2012; Durand Guevara 2014). Les maires élus au VRAEM en 2006 se sont alors mis en retrait de la fédération agricole qui les avait soutenus (Durand Guevara 2008; van Dun 2009). Le faible soutien des maires à la FEPAVRAE et la perte de confiance auprès de certains dirigeants ont achevé l'expérience de formation partisane au VRAEM.

À partir des élections municipales de 2010, des membres de la FEPAVRAE ont continué à concourir et à remporter certaines mairies, mais les candidats n'étaient plus

---

<sup>1</sup> Commission nationale de développement pour une vie sans drogue.

<sup>2</sup> AMUVRAE a été formé en 1998 grâce à l'appui de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), pour que les mairies de la Vallée puissent se coordonner, notamment sur les politiques de développement alternatif. Toutefois, l'institution a été plus ou moins paralysée à partir de 2000 à la suite des mobilisations de la FEPAVRAE (Durand Guevara 2008).

<sup>3</sup> Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou.

désignés par les organisations sociales. Ils concourraient alors comme des candidats indépendants ou sous le sigle de partis nationaux tout en continuant de défendre la coca, alors même que ces partis ne défendaient pas nécessairement cette position au niveau national (León 2016). Cette configuration était significative de la faiblesse des partis politiques péruviens, autant pour construire un programme politique cohérent au niveau national que pour faire le lien avec les candidats locaux qui concourraient sous leur bannière (Levitsky et Zabaleta 2016; P. Muñoz et Dargent 2016; Levitsky 2018). Par ailleurs, les candidats élus à partir 2010 avaient un capital scolaire plus élevé que leurs prédécesseurs et certains étaient même passés par les universités d'Ayacucho et de Lima, une tendance marquée également dans les autres régions rurales du Pérou (Diez 2001; Remy 2008; Diez et Crespo 2013). Ceci ne les empêchait pas graviter autour de la FEPAVRAE, quand bien même n'étaient-ils pas agriculteurs de métier. Cette nouvelle élite locale s'est montrée plus favorable à la mise en œuvre de programmes de développement sur lesquels elle a pu faire valoir ses compétences techniques (León 2016). Maires du VRAEM et membres de la FEPAVRAE ont ainsi grandement contribué au déploiement de la manne du développement à partir de 2014. Dans le même temps, comme à l'époque fujimoriste, ces dirigeants jouaient des relations personnelles qu'ils entretenaient avec des membres du gouvernement central pour drainer de nouvelles ressources et chercher à les administrer.

Parmi les instruments d'action publique déployés à partir de 2014 avec l'appui du CODEVRAEM<sup>1</sup>, la création de nouveaux districts a ouvert de nombreuses fonctions électives dont se sont saisis les membres de la fédération agricole. Enfin, de nombreuses personnalités de la fédération ont été sollicitées ou ont négocié avec des partis politiques pour se présenter au Congrès. En 2011, Walter Acha, ancien membre de la FEPAVRAE et secrétaire général de la CONPACCP<sup>2</sup> (2010-2011), est parvenu à se faire élire dans le département d'Ayacucho sous la bannière du parti *Gana Perú* (Le Pérou gagne), allié à la coalition portée par le Parti national péruvien (PNP) du Président Ollanta Humala. En 2016, Joaquín Dipas, ancien maire de Pichari soutenu par la FEPAVRAE lors des élections municipales de 2004, et Nelly Cuadros, ancienne conseillère municipale de Pichari, l'ont suivi en étant tous deux investis par le parti de Keiko Fujimori *Fuerza Popular*. Au Congrès, les deux parlementaires ont formé en 2014 une Commission spéciale multipartisane en faveur du VRAEM avec l'appui d'autres

---

<sup>1</sup> Commission multisectorielle pour la pacification et le développement économique et social du VRAEM.

<sup>2</sup> Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou.

élus<sup>1</sup>. Le but était alors de chercher à promouvoir et faire valoir les intérêts politiques de la Vallée au sein de l'organe législatif.

\*\*\*\*\*

Ce détour historique permet de montrer le processus par lequel la défense de la coca et l'action collective ont constitué des instruments pour se saisir de l'État, dans les deux régions. L'accès à l'État se fait autant autour des enjeux liés à l'administration de ressources publiques que par le concours à des fonctions électives. Ce processus paraît plus abouti au Tropique de Cochabamba, où la victoire d'Evo Morales aux élections générales de 2005 a permis d'ouvrir de nouvelles carrières partisanes et administratives hors du Tropique, ce qui est moins le cas au VRAEM. La comparaison met en valeur le rôle des partis politiques dans les formes divergentes d'accès à l'État. En Bolivie, les forts liens entre les autres organisations sociales nationales (voir chapitre 2.1), ainsi que l'effondrement du système politique de partis au milieu des années 1990 à la suite des réformes de décentralisation ont contribué à un processus de saisie de l'État par les syndicats du Tropique de Cochabamba par des victoires électorales locales et nationales au travers du parti du MAS. Au Pérou, l'effondrement du système de parti péruvien n'a pas donné lieu à un processus similaire dans la mesure où aucun parti n'a eu l'ancrage qu'a pu avoir le MAS en Bolivie depuis les années 1990. Pour autant, la Fédération agricole a bien été, par la défense de la coca, un lieu de passage quasi obligé pour les courtiers du développement, qui ont pu de leurs positions de dirigeants drainer des ressources et se faire des entrepreneurs du développement politique et économique de la Vallée.

---

<sup>1</sup> La plupart d'entre eux étaient originaires de régions voisines provenant des départements du VRAEM : Ayacucho, Cusco, Junin et Apurímac.



## **2. La récurrence de la défense de la coca et du recours aux mobilisations**

Défense de la coca et développement sont régulièrement présentés comme un couple antagonique dans les milieux politico-médiatiques nationaux et dans la littérature des sciences sociales. Les contours juridiques flous de la culture de la coca ainsi que sa légitimité sociale contestée poussent parfois certains auteurs à opposer les intérêts des cultivateurs de coca à ceux de l'État, notamment lorsqu'il est fait état des controverses entourant les projets de développement alternatif dans les régions de production. Les mobilisations de cultivateurs de coca tendent quant à elles à renforcer un imaginaire de mouvements sociaux luttant contre la mise en œuvre de politiques publiques (Blanes et Mansilla 1996; Antezana 2005; Boluarte 2005; Rospigliosi 2005; O'Brien 2008; Valverde Bravo 2015). Pourtant, la section précédente a bien montré que la production de coca sur ces territoires n'a pas empêché les organisations et leurs dirigeants qui défendent cette activité de participer à la mise en œuvre de politiques de développement, et même de les administrer. Par là même, les dirigeants de ces organisations se sont positionnés au chevauchement de la manne coca-cocaïne et de la manne du développement et ont participé à entretenir l'interdépendance entre ces deux mannes, tissée lors de la formation de l'État (voir chapitre 1). Dès lors, quels usages les dirigeants des organisations sociales font-ils de la manne coca-cocaïne pour entretenir cette interdépendance ? Et dans quelle mesure la récurrence du registre de la défense de la coca et le constant recours aux mobilisations depuis les années 1980 permet-elle d'expliquer cette interdépendance ?

Au-delà des stratégies liées à un objectif de consolidation des identités collectives régionales détaillée dans le chapitre 3, la défense de la coca et le recours à la mobilisation au Tropic de Cochabamba et au VRAEM s'inscrivent dans une logique d'intermédiation avec les États bolivien et péruvien. La manne coca-cocaïne n'est alors pas directement captée par les dirigeants des organisations sociales, mais bien davantage utilisée et mobilisée de façon indirecte et symbolique, par l'activation de cadrages et de clivages légitimateurs, à des fins de captation de la manne du développement. La défense de la coca par la mobilisation est perçue comme une manière d'obtenir et de garantir des ressources matérielles (investissements, infrastructures, etc.), mais aussi des fonctions d'intermédiaires politiques et administratifs que pourront investir les dirigeants des fédérations. Au Tropic de Cochabamba, coca et mobilisations s'inséraient dans un échange politique corporatiste entre organisation syndicale

et gouvernement qui permettait de garantir des ressources matérielles pour la région<sup>1</sup>. Il est en cela constitutif du « gouvernement des mouvements sociaux » qu’entendait mettre en œuvre le parti du MAS. Au VRAEM, les mobilisations de protestation pour la défense de la coca ont pour but de rappeler les risques associés à la coca pour interpeller le gouvernement, demander et administrer des projets de développement.

### **Soutenir le gouvernement pour obtenir des ressources matérielles et des postes au Tropique de Cochabamba**

Portés par des organisations populaires, Evo Morales et le parti politique du MAS se sont présentés dès leur arrivée au pouvoir en 2006 comme le « gouvernement des mouvements sociaux » en Bolivie. Même si cette expression relève davantage du mythe et d’une stratégie de légitimation politique (Zegada et al. 2011; Conaghan 2018), elle détient une part de réalité dans la mesure où de nombreuses organisations populaires ont tissé des relations de plus ou moins grande proximité avec le pouvoir. Je montre ici que ces relations, loin de s’insérer dans une logique de cooptation ou d’institutionnalisation des mouvements sociaux (Meyer et Tarrow 1997; Soule et Earl 2005; Druck 2006), relèvent plutôt d’une dynamique d’échange politique<sup>2</sup> : les organisations font valoir et obtiennent des infrastructures, des ressources, des postes électifs et administratifs ou des politiques avantageuses contre un soutien politique qui se manifeste par des mobilisations (Auyero, Lapegna, et Poma 2010; Lapegna et Auyero 2012; Macías 2012) et le vote des populations mobilisées (Auyero 1997; Combes et Vommaro 2012; Floderer 2012). Au Tropique de Cochabamba, cet échange politique était structuré autour d’une relation corporatiste privilégiée entre les fédérations syndicales avec le MAS et le Président Evo Morales, qui a fait du secteur *cocalero* un des plus solides socles de soutien du MAS (F. Mayorga 2008; 2011; Anria 2018). Il se manifestait par la co-construction de clivages communs autour de la coca et de l’autochtonie, un accès à des ressources et des postes contre des mobilisations de soutien massives, et un accès privilégié au Président de l’État plurinational, Evo Morales.

---

<sup>1</sup> Pour cette section, l’emploi du passé est préféré à celui du présent, en raison des très probables transformations des relations entre syndicats et État plurinational depuis novembre 2019.

<sup>2</sup> Le terme d’échange politique est préféré à celui de clientélisme qui, en plus des lourds enjeux normatifs qu’il porte (Hélène Combes et Vommaro 2015; Quirós 2016), s’adapte mal à l’échelle d’analyse décrite ici. L’échange de bien dépasse ici l’échelle microlocale du courtier et de son client. Il implique une organisation structurée autour de règles collectives (voir chapitre 2) qui cherche à obtenir des biens publics ou des politiques publiques favorables. La dimension individuelle et personnaliste du clientélisme est donc absente.

*La coca et les fédérations syndicales du Tropicque : une place à part dans « le gouvernement des mouvements sociaux » du MAS*

Parce qu'elles ont participé activement à sa formation et sont parvenues à faire élire un membre de leur rang à la Présidence de la Bolivie, les fédérations syndicales du Tropicque de Cochabamba ont entretenu un lien privilégié avec le pouvoir central. Dans la caractérisation du MAS établie par Fernando Mayorga (2008), les cultivateurs de coca du Tropicque de Cochabamba font partie des soutiens inconditionnels sur lesquels repose le MAS. D'autres organisations sociales qu'elles soient syndicales, territoriales ou ethniques cherchaient elles aussi à négocier des postes ou obtenir des politiques publiques favorables, mais l'appui politique était considéré comme plus circonstanciel, notamment chez les mineurs ou les routiers (Merino et Stoessel 2017), ce qui les apparentait davantage à des alliés ou des sympathisants (F. Mayorga 2008; 2011). Une des raisons de ce fort lien est à chercher dans les racines historiques du MAS. Comme montré dans le chapitre 2, les organisations syndicales du Tropicque ont été les premières à être au cœur du projet de formation partisane du MAS. Par conséquent, les clivages sociopolitiques ont en grande partie été coconstruits pendant les fortes périodes de mobilisation au début des années 2000 (Albro 2005; 2006; Grisaffi 2017). Le travail de politisation au sein de l'appareil syndical ne s'est pas non plus érodé lorsque le MAS est arrivé au pouvoir. Au contraire, il s'est sans cesse actualisé au sein des assemblées générales et des mobilisations (voir chapitre 3).

Pour le MAS, la tradition inventée d'une coca millénariste, ancestrale, sacrée et fondée sur la défense des droits des populations autochtones est autant une ressource de mobilisation des cultivateurs qu'une ressource politique sur la scène nationale (Flesken 2013; Canessa 2014; Mattos Vazualdo 2014). Elle a ainsi contribué à l'auto-identification des cultivateurs de coca à une catégorie autochtone aux contours flous, alors même que leurs organisations ne s'étaient pas construites sur un critère ethnique à proprement parler, puisqu'il s'agissait initialement de syndicats de paysans ou de colonisateurs<sup>1</sup> composés de populations quechua et aymara. Le soutien de l'appareil syndical du Tropicque et la défense de la coca permettaient au gouvernement du MAS de faire valoir l'appartenance ethnique et plurinationale de certains membres du gouvernement - à commencer par le Président Evo Morales lui-même, Aymara originaire d'Oruro ayant grandi au Tropicque de Cochabamba. Ces ressources politiques

---

<sup>1</sup> Depuis peu « transformés » en organisations « interculturelles » au sein de la Confédération syndicale des communautés interculturelles de Bolivie.

permettaient aussi de faire valoir l'engagement du gouvernement auprès des personnes qui se revendiquent comme autochtones, qui représentent environ 60% de la population du pays.

Ce soutien politique de l'appareil syndical du Tropique et la connotation ancestrale et millénariste de la coca étaient d'autant plus précieux pour le gouvernement du MAS qu'ils lui ont permis de continuer à revendiquer la défense des populations autochtones après les défections de confédérations sociales définies sur une base ethnique et autochtone, comme la CONAMAQ<sup>1</sup> ou la CIDOB<sup>2</sup> (Fontana 2014). Après avoir soutenu Evo Morales lors de son premier mandat (2006-2009) autour du « Pacte d'Unité », ces organisations se sont, comme d'autres secteurs, peu à peu distancées du MAS. En réalité, les années de gouvernement du MAS ont parfois été marquées par des relations tumultueuses avec diverses organisations sociales. En décembre 2010, l'augmentation soudaine du prix de l'essence (*gazolinazo*) a engendré d'importantes tensions avec la Centrale ouvrière bolivienne (COB), matrice de représentation des intérêts ouvriers (León Trujillo et Spronk 2018). En 2011, le conflit portant sur la construction d'une route traversant le Territoire indigène du parc Isiboro Secure (TIPNIS), en bordure du Tropique de Cochabamba a créé une division profonde entre le MAS et certaines organisations autochtones (Perrier-Bruslé 2012). Quant au secteur minier, il s'est maintes fois mobilisé contre le gouvernement depuis 2006 (León Trujillo et Spronk 2018). Selon Eduardo Silva (2018), ces mobilisations et protestations n'empêchaient pas l'incorporation des secteurs concernés, mais constituaient une manière d'obtenir des arrangements et politiques favorables de la part du gouvernement. Or, à l'exception de quelques mobilisations à l'échelle microlocale sur lesquelles je reviendrai dans le chapitre 5, de telles tensions ouvertes et publicisées n'ont pas eu lieu au Tropique de Cochabamba, en raison de clivages politiques coconstruits entre fédérations syndicales et parti du MAS et de l'attention privilégiée qu'a pu obtenir la région au cours de ces années.

#### *Des infrastructures et des postes administratifs contre des manifestations de soutien massives*

L'organisation et la participation aux mobilisations récurrentes comme celles observées dans le cadre de l'enquête de terrain ainsi que le discours de défense de la coca étaient une manière pour les organisations et les dirigeants de se conformer aux techniques de gouvernement mises en place depuis 2006 pour saisir des ressources. Par les mobilisations de soutien, les dirigeants syndicaux cherchaient non seulement à rassembler et à fédérer leurs

---

<sup>1</sup> Conseil national des Ayllus et Markas du Qullasuyu.

<sup>2</sup> Confédération indigène de l'Orient bolivien.

affiliés (voir chapitre 3), mais également à faire corps avec les injonctions gouvernementales pour préserver le droit à produire de la coca et pour drainer de nouvelles ressources. Lorsque Felix Tarqui, secrétaire de l'Instrument politique de la Fédération Mamoré Bulo Bulo soutient que désormais « nous [les populations autochtones de Bolivie] sommes au pouvoir et au gouvernement » (voir chapitre 3.2), il s'inscrit en miroir du discours gouvernemental qui se présentait lui-même comme le « gouvernement des mouvements sociaux » et dont la légitimité s'appuyait sur des mobilisations massives de soutien au régime<sup>1</sup> comme celle qui avait eu lieu au mois de mars 2017 (Silva 2013).

En échange du soutien quasi inconditionnel au MAS dans les urnes et dans la rue, les fédérations syndicales du Tropique étaient rétribuées par des politiques avantageuses concernant le droit à produire de la coca pour chacun des affiliés (voir chapitre 2.2), des postes électifs et administratifs « réservés » à leurs organisations (voir plus haut), mais également par d'importants investissements et projets dans la région. Ce constat n'était pas propre au Tropique de Cochabamba et se vérifiait dans de nombreuses zones rurales du pays. Une vaste littérature s'entend en effet sur le fait que la politique interventionniste de l'État bolivien entre 2006 et 2019 a largement bénéficié aux zones rurales du pays, qui étaient également les moins desservies par les services et infrastructures publics (Do Alto et Stefanoni 2010; Lacroix et Le Gouill 2019).

En ce sens, le Tropique de Cochabamba n'a pas fait exception et a été largement pourvu en infrastructures financées par le programme « La Bolivie change, Evo accomplit (*Bolivia cambia, Evo cumple*) ». Mis en place 2006 et directement financé par la coopération internationale (et notamment le Venezuela et la Chine) jusqu'en 2011, ce programme avait pour objectif de pallier les problèmes d'investissements dans les infrastructures éducatives, sportives et de santé en milieu rural. En effet, depuis la Loi de participation populaire\* de 1994, seules les municipalités étaient compétentes dans le financement et la gestion de ces infrastructures. Toutefois, les inégalités de ressources entre municipalités situées en milieu urbain et milieu rural avaient accentué une fracture en termes d'accès aux services publics à laquelle ce programme a remédié, sous la tutelle directe du Président (Lacroix et Le Gouill 2019; Oporto Daza 2019). Une fois construits et inaugurés, les équipements étaient ensuite gérés par les municipalités (Lacroix et Le Gouill 2019). Alors que peu d'études de sciences

---

<sup>1</sup> Ce mode de légitimation, très courant dans l'histoire contemporaine, se retrouve encore aujourd'hui dans de nombreux pays. Voir par exemple l'étude d'Emmanuelle Bouilly (2019) au Sénégal ou la discussion de Johanna Siméant sur cette question (2013).

sociales se sont penchées sur ce programme, une enquête du journal *Los Tiempos* a révélé que le département de Cochabamba était le premier bénéficiaire du programme, particulièrement dans la zone du Tropique, où étaient concentrés nombre de projets (J. Vargas 2019). Le constat valait également pour les entreprises d'État. En 2010, sept des quinze entreprises nationales boliviennes se trouvaient dans la région du Tropique de Cochabamba. Elles avaient pour fonction l'industrialisation des ressources régionales (papier, lait, jus de fruits, cœur de palmier en boîte, mais aussi coca industrialisée) (Los Tiempos 2010). De plus, la région continuait de recevoir un appui de la part du FONADAL<sup>1</sup>, institution initialement financée par la coopération européenne pour la mise en œuvre de projets de développement alternatif et géré par le ministère du Développement rural et des Terres depuis 2004<sup>2</sup>. Elle était la fois présentée comme un moyen de lutter contre le narcotrafic (voir chapitre 1.3) et constamment sollicitée par les organisations syndicales de cultivateurs de coca pour le financement de différents projets.

#### *Le rôle clé des secrétaires exécutifs de fédérations*

Dans cet échange politique, les secrétaires exécutifs de fédérations syndicales jouaient un rôle clé pour transmettre les demandes au gouvernement. Ces accès directs aux institutions sont au fondement du soutien qu'apportent les organisations au gouvernement, selon Don Francisco, ancien secrétaire exécutif de la fédération Carrasco :

« Il suffit que nous, les secrétaires exécutifs, disions de quelle fédération nous dépendons, et il y a une attention directe. C'est quelque chose qui se vérifie presque partout au niveau national depuis l'époque des gouvernements de notre Président. Dans ceux d'avant, on ne voyait pas ça. On te demandait d'où tu venais, il fallait demander une audience. [...] C'est ça, le changement qui s'est produit en Bolivie. C'est pour ça que je dis que si on n'y fait pas attention, ça peut revenir. Pour cela, on doit continuer à le soutenir. »

Ainsi, la continuité du soutien traduit une certaine forme de dépendance de l'accès aux ressources et aux appuis propres aux relations corporatistes qui se sont établies. Comme le fait remarquer Francisco, la reconnaissance des secrétaires de fédérations comme interlocuteurs valides auprès du gouvernement se vérifiait au niveau national auprès de beaucoup d'organisations. Dans leur étude des syndicats de routiers, Gabriel Merino et Soledad Stoessel

---

<sup>1</sup> Fonds national pour le développement alternatif.

<sup>2</sup> Depuis août 2017, Le FONADAL a été rebaptisé FONADIN, Fonds national pour le développement intégral. Depuis novembre 2019, le FONADIN semble continuer d'opérer, sans qu'on sache sous quelles modalités.

(2017) montrent bien que les positions de dirigeants offraient une plus grande marge de manœuvre aux syndicalistes pour défendre leurs intérêts auprès du gouvernement que d'occuper un siège de député noyé dans une masse de représentants issus de divers secteurs. Souvent, cet accès au pouvoir central passait par le Président lui-même, qui voyageait à travers tout le pays pour trouver des arrangements avec les dirigeants (Silva 2018). Ces interactions plaçaient les dirigeants syndicaux au centre du jeu politique et affermissaient la dimension corporatiste de l'intermédiation. Elle est d'autant plus présente au Tropic où, de par des liens préexistants, les dirigeants de fédérations bénéficiaient d'un accès privilégié au Président (voir encadré 4.1).

#### **Encadré 4.1 : En attendant Evo**

Le 25 mars 2017, j'ai assisté à l'assemblée générale de la Fédération des Yungas du Chapare. L'évènement regroupait l'ensemble des dirigeants des syndicats et des centrales de la fédération. Lors de la pause de midi, j'ai été invité à me joindre à la table de l'équipe dirigeante. Le secrétaire général de la fédération, Fabián Mujica, était soucieux et a partagé son embarras : « j'ai appelé le Président au téléphone ce matin. Il voulait nous convoquer pour une session plénière, mais je lui ai dit qu'on avait déjà des réunions prévues ce jour-là. Comme il est un peu sadique, il m'a raccroché au nez. Bon après, il a compris le problème, et il m'a rappelé. » À la fois admiratifs et un peu envieux, ces voisins de table se sont eux aussi prêtés à narrer des anecdotes sur Evo Morales. Le chargé de construction de la mairie, venu à l'assemblée pour exposer l'avancée des travaux sur le territoire de la municipalité, s'est remémoré à haute voix les souvenirs partagés avec celui qui n'était pas encore Président : « j'étais toujours avec lui. Aussi avec le Felipe [Cáceres] et Feliciano [Mamani]<sup>1</sup>. Puis après je me suis mis dans la construction, et j'ai un peu laissé la lutte... ». Le secrétaire exécutif Fabián Mujica a fini par reprendre la conversation. Il disait espérer que l'assemblée ne dure pas trop tard pour aller à la Oqueña, le siège des six fédérations du Tropic : « Il y a une réunion avec tous les maires et le Président. » Mais c'est surtout avec ce dernier dont il avait envie de s'entretenir, « en fait, j'ai besoin de lui parler. Au téléphone, on ne peut pas tout mettre au clair », explique-t-il avant d'ajouter songeur, « il va peut-être nous faire une surprise et nous rendre visite ».

Evo Morales ne s'est finalement pas présenté à l'assemblée de la fédération des Yungas du Chapare ce jour-là. Pourtant, les visites impromptues du Président, dont il a seul le secret, étaient souvent attendues, surtout lorsque dirigeants et affiliés savaient qu'il était de passage dans la région pour inaugurer un équipement, s'entretenir avec les dirigeants ou parfois arbitrer un conflit en sa fonction de secrétaire exécutif des six fédérations du Tropic de Cochabamba. À la tête de la fédération Carrasco Tropical pendant quatre années, Don Francisco a eu l'occasion à plusieurs reprises d'observer l'attente générée par les venues du Président bolivien :

« À ton avis, les plus grandes organisations sociales, quel représentant n'ont-elles pas envie de voir rater leurs réunions ? Elles ne veulent pas que les ministres viennent. Ce qu'elles veulent, ou ce que nous voulons, c'est que Evo vienne ! Et c'est une réalité. Ce monsieur s'assoit, il écoute et il te donne une solution et... personne n'a rien à redire ! C'est incroyable comme ce monsieur maîtrise son sujet (*domina*). »

<sup>1</sup> Pour ces personnalités, se référer au tableau 4.2.

L'attente que suscite le Président bolivien suffit à comprendre comment il s'est imposé au fil des années comme le personnage de l'unité du Tropique, mais aussi depuis son élection comme le garant des droits et des ressources matérielles obtenus dans cette région. Son pouvoir reposait en partie sur sa présence ou l'attente de celle-ci. Cela explique aussi pourquoi il passait son temps à parcourir le pays et se cantonnait presque uniquement à un rôle de représentation publique qui rendait le pouvoir du MAS dépendant de sa personne.

Le recours aux mobilisations de soutien elles-mêmes, étudiées au chapitre précédent, s'inscrit dans une relation d'échange politique entre le gouvernement du MAS et les organisations syndicales du Tropique de Cochabamba. D'une part, le soutien de ces organisations sociales et l'enjeu de la coca permettaient au gouvernement de se légitimer comme un « gouvernement des mouvements sociaux » respectueux des droits et populations autochtones. D'autre part, l'appareil syndical du Tropique pouvait, par cet échange, bénéficier d'infrastructures et de projets de développement grâce à un accès privilégié aux institutions d'État et au Président, qui canalisait l'essentiel de l'aide au développement et de l'action publique. Ainsi l'assistance que recevait la région du Tropique tenait-elle davantage à l'appui et à la fidélité de l'appareil syndical vis-à-vis du gouvernement, qu'au délicat enjeu de la « lutte contre le narcotrafic », contrairement au VRAEM.

### **Capter ressources et positions de pouvoir à partir des risques de « narcotrafic » et de « narcoterrorisme » au VRAEM**

Comme au Tropique de Cochabamba, la défense de la coca est mobilisée de façon indirecte pour interpeller les pouvoirs publics et drainer des ressources au travers de cadrages recevables auprès des pouvoirs publics. Seulement, contrairement au cas bolivien, l'État péruvien se caractérise par un centralisme fort et de faibles liens d'intermédiation dans les régions rurales comme au VRAEM (Vergara 2015). Comme étudié plus haut, les partis politiques n'ont pas un ancrage suffisant au niveau local pour se constituer en intermédiaire viable (Vergara 2011; Levitsky et Zabaleta 2016; P. Muñoz et Dargent 2016). Face à la faiblesse des institutions publiques et partis à l'échelle régionale, les dirigeants cherchent à se constituer en courtiers auprès de différentes institutions nationales pour drainer des ressources liées au développement, en mobilisant les risques associés au « narcotrafic » ou au « narcoterrorisme ». Et lorsque ces ressources sont trop rares ou leur accès bloqué comme en 2017, la mobilisation de protestation au nom de la coca permet alors d'interpeller le pouvoir central pour qu'il se constitue en arbitre.



Mobiliser la culture de coca et ses « risques » pour drainer des ressources

Au VRAEM, la défense de la coca demeure un important point d'entrée pour accéder à l'État, non pas en raison de relations privilégiées entre la fédération agricole et certains corps de l'État central, ni en raison de la prégnance des réseaux partisans comme c'est le cas au Tropique de Cochabamba, mais simplement parce que les risques liés au « narcotrafic » ou du « narcoterrorisme » sont encore suffisamment porteurs pour drainer d'importantes politiques de développement. Les membres de la fédération agricole jouent ainsi habilement sur le registre de l'importance de la coca pour obtenir un flux continu de ressources publiques à l'échelle de Vallée depuis le début des années 1990. Pour Pablo Calderón, secrétaire général de la fédération agricole entre 1995 et 2001, la Vallée n'aurait pas eu les projets de développement qu'elle a reçus sans la coca, mais aussi sans son pendant illicite, lié au narcotrafic :

« C'est pour ça que je pense que d'une certaine manière le narcotrafic est un mal nécessaire. [...] Grâce à ça, les Nations Unies, Aidia<sup>1</sup>, la GTZ<sup>2</sup>, le fond Pérou-Canada et le développement alternatif sont arrivés, sont entrés ici. Tout ça, grâce à quoi ? S'il n'y avait pas eu de coca ici, est-ce qu'on aurait des millions d'investissements ? Ça ne serait pas arrivé, tu ne crois pas ?! »

Pour faire « arriver » ou faire « entrer » les investissements dans la Vallée, les dirigeants de la fédération agricole ont largement puisé dans le registre de la coca, mais toujours en l'articulant dans leur cadrage à l'impérieuse nécessité du développement pour prévenir les maux du « narcotrafic » ou « narcoterrorisme ». À l'époque des mandats de Pablo Calderón à la fédération agricole (1995-2001), les ressources acheminées par les agences de coopération internationale (GTZ<sup>3</sup>, Fond Pérou-Canada, ONUDC<sup>4</sup>), étaient les principales cibles des dirigeants qui jouaient de leur rapport inégal sur les scènes internationales et nationales pour extravertir une partie des fonds internationaux (Bayart 1999). Aujourd'hui, ces pratiques cherchant à faire valoir l'arrivée ou l'entrée d'investissements se font plus directement auprès de l'administration de l'État péruvien, et notamment auprès de DEVIDA<sup>5</sup> ou du ministère de l'Agriculture et de ses agences décentralisées, comme le PROVRAEM, mis en place en 2014. Ce changement correspond à un processus de canalisation des programmes de développement

---

<sup>1</sup> Projet de « Conseil et recherche pour le développement intégral andino-amazonien (*Asesoría e Investigación para el Desarrollo Integral Andino-Amazonico*) ».

<sup>2</sup> Agence de coopération internationale allemande pour le développement.

<sup>3</sup> Agence de coopération internationale allemande pour le développement.

<sup>4</sup> Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

<sup>5</sup> Commission nationale de développement pour une vie sans drogue.

au sein de ces organismes (voir chapitre 1.3), mais ils n'ont pas affecté les pratiques des dirigeants de la FEPAVRAE, qui cherchent constamment à rappeler l'enjeu de la coca pour réclamer ou garantir des ressources publiques.

*Soutenir et utiliser des organisations pour saisir des ressources destinées au VRAEM*

Comme mentionné plus haut, les partis politiques ne permettent pas nécessairement d'avoir un accès plus direct à l'État. Le système de partis péruvien est en effet peu institutionnalisé : le vote est très éclaté, les partis sont nombreux et la plupart d'entre eux ont un ancrage territorial faible qui les empêche de se constituer comme une base d'intermédiation solide, notamment dans les zones rurales (Tanaka 1998; 2005; Levitsky et Zabaleta 2016; Levitsky 2018). Dirigeants d'organisations sociales et élus peuvent certes appartenir à des partis politiques, mais pour beaucoup l'appartenance politique est plus circonstancielle que liée à des valeurs ou un engagement fort. En effet, à défaut d'avoir une base militante suffisamment élargie, les partis nationaux et régionaux viennent directement démarcher des personnalités locales à même de remporter les élections dans leurs bastions (Levitsky et Zabaleta 2016). Au VRAEM, du fait de l'importance régionale de l'activité de la coca, les dirigeants de la FEPAVRAE sont parmi les plus sollicités pour concourir aux élections municipales, ce qui exacerbe la concurrence entre eux. Toutefois, appartenir à un parti ne permet pas plus facilement de se constituer en d'intermédiaire vis-à-vis des ministères d'État ou même d'élus du Congrès où la discipline de parti est faible (Tanaka 2005; P. Muñoz et Dargent 2016). En conséquence, pour saisir l'État, ces dirigeants doivent également démarcher d'autres institutions, et donc se plier à une logique entrepreneuriale.

Au-delà du manque de cohésion partisane au sein de la fédération, la plupart des dirigeants suivent une stratégie qui consiste à adopter n'importe quelle position permettant de défendre les intérêts du VRAEM, et réaffirment ainsi le clivage politique territorial qui répond aux cadrages identifiés dans le chapitre 3. Lors des élections générales de 2011, les membres de la FEPAVRAE ont apporté un soutien diffus à Ollanta Humala (Ojeda Acosta 2013), mais, lors des élections de 2016, chaque dirigeant a appuyé des candidats différents. Octavio Quispe et Virgilio Reyes, respectivement secrétaire général de la FEPAVRAE et de la CONPACCP<sup>1</sup> ont soutenu les deux candidats Keiko Fujimori et Pedro Pablo Kuczynski pour le premier tour avant de se ranger derrière ce dernier peu avant le second tour. Dans le même temps, Virgilio

---

<sup>1</sup> Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou.

Reyes invitait les habitants à soutenir les candidats du VRAEM qui se présentaient au Congrès sous la bannière fujimoriste. Camilo Villa, ancien dirigeant de la CONPACCP et de la FEPAVRAE, a quant à lui été démarché dans deux départements différents pour les élections générales de 2016. La première sollicitation émanait du *Frente Amplio*, parti de gauche de Verónica Mendoza, dans le département d'Ayacucho, et la seconde de *Fuerza Popular*, parti de droite de Keiko Fujimori, dans le département de Cusco<sup>1</sup>. Après avoir été pressenti pour être numéro deux sur la liste de Keiko Fujimori au Congrès, il a finalement été écarté par d'autres membres de la Fédération en faveur d'un candidat extérieur au VRAEM, à son grand regret :

- Aujourd'hui, je serais au Congrès, sans même avoir besoin de faire campagne ! Et je serais un allié clé d'en haut. C'est du gâchis ! [...] J'ai des ambitions politiques, et je m'en fous de ce qu'ils [les partis politiques] pensent, moi j'y vais !
- *Tu n'avais pas de préférence entre Verónica [Mendoza] ou Keiko [Fujimori] ?*
- Non, franchement non. Ça, c'est quelque chose que j'ai appris [...]. Si tu veux arriver au pouvoir, les couleurs politiques importent peu. [...]
- *Tu as une orientation politique plutôt à gauche ou à droite ?*
- Écoute, sincèrement l'enjeu de la droite et de la gauche, je ne suis pas vraiment pour l'un ou pour l'autre. Je crois que je me situe plutôt au centre de tout ça.

Pour Camilo Villa comme pour beaucoup d'autres dirigeants de la fédération (mais pas tous), la couleur politique des partis compte peu, l'essentiel étant pour eux d'investir ces postes ou de capter des ressources pour défendre avant tout les intérêts de la Vallée, à laquelle la coca est éminemment liée. Ainsi, même si certaines personnalités de la FEPAVRAE peuvent se faire concurrence entre elles pour capter ressources et postes à responsabilités (« d'en haut »), la raison d'être de la fédération tient plutôt à sa capacité à maintenir vivante l'invention de la coca et à constituer un tremplin politique pour de futurs intermédiaires qui la défendront, et s'en serviront pour demander davantage de ressources auprès des institutions pourvoyeuses. Lorsqu'elle atteint ses objectifs, cette demande d'État se traduit par l'obtention de nouvelles aides financières, mais aussi de nouveaux postes d'intermédiaires pour les administrer. L'unité affichée par la FEPAVRAE autour de la défense de la coca s'explique donc avant tout par ce que la coca permet d'obtenir, à savoir l'arrivée de nouvelles ressources matérielles, des investissements, des agences régionales, des municipalités et tous les postes administratifs et électifs que ces entités drainent. S'il est vrai que la prédominance de l'enjeu de la coca contraint grandement les marges de manœuvre de ses dirigeants (voir encadré 4.2), l'enjeu n'est pour eux pas de construire une base organisationnelle solide, grâce à leur capacité

---

<sup>1</sup> Au Pérou, le nombre de congressistes pour chaque département est fixé en fonction de l'importance de la population.

à résoudre les problèmes du village comme c'est le cas au Tropic de Cochabamba. L'enjeu est plutôt de faire partie d'un vivier politique qui défend la coca comme moyen pour saisir des ressources et placer des alliés de la cause du territoire.

### *La protestation comme forme d'interpellation du pouvoir central*

L'enjeu de la coca et les risques qui lui sont associés (narcotrafic, narcoterrorisme) sont constamment brandis par la fédération agricole dans une logique d'intermédiation avec le pouvoir central. Seulement, ces relations sont peu stables (Grompone et Tanaka 2009). Comme le montre le cas de la « marche du sacrifice » de juillet 2017, un changement de gouvernement peut bouleverser l'accès à l'État des organisations sociales. Conséquemment, ces dernières ne peuvent s'appuyer de manière pérenne ni sur des partis politiques ni sur les relations avec les agences décentralisées qui disposent de peu d'autonomie en raison de la forte centralisation bureaucratique au Pérou (Vergara 2015; Vergara et Encinas 2016). Malgré les efforts de leurs dirigeants pour tisser des liens avec des acteurs et organisations hauts placés, les organisations sociales restent donc en grande partie dépendantes du pouvoir central pour préserver la culture de coca ou pour obtenir des politiques de développement. Comme il l'a été montré par la sociologie des mouvements sociaux, le recours aux mobilisations émerge alors comme une réponse lorsque la relation entre organisations et État central s'amenuise (Kitschelt 1986; Tarrow 1998; Tarrow et Tilly 2008). Ce recours n'est pas automatique et structuré en fonction de l'environnement politique, mais bien perçu comme légitime et efficace par les acteurs qui l'entreprennent (Goodwin et Jasper 1999). C'est en tout cas ce que narre Telésforo Ochoa Taguada, maire de Santa Rosa (2007-2010 et 2015-2018) et ancien CODIPA à propos de la « marche du sacrifice » à Lima en 2003 :

« On est arrivé à Lima et on a été reçu par le Président de la République et ses ministres. De là, on a obtenu trois choses : l'électrification pour le VRAE. Ensuite, le revêtement d'Ayacucho jusqu'à San Francisco. Ça, ce n'est pas encore terminé. Le dernier point, c'est qu'on a paralysé l'éradication de la coca. [...] On a mis de l'avant que le VRAE et ses habitants ont été abandonnés plus de trente ans. Le VRAE a grandi tout seul. Et ça, grâce à la coca [...]. La coca est l'économie de la Vallée. Encore aujourd'hui, elle continue de l'être. »

La concentration des pouvoirs à Lima permet alors de comprendre pourquoi les mobilisations de protestation se dirigent vers la capitale et sont perçues par les protestataires comme un moyen privilégié pour interpellier le pouvoir central sur des enjeux régionaux. Contrairement au cas bolivien où le Président se déplace régulièrement, est attendu et où la foule se doit d'être présente pour le recevoir, au Pérou, le Président et le pouvoir central

entretiennent une relation distante avec les régions extérieures à la capitale. En conséquence, amener la contestation à Lima vient acter une recherche de lien avec le pouvoir central pour drainer et administrer des ressources. En juillet 2017, l'organisation de la « marche du sacrifice » à Lima a répondu à une logique très similaire puisqu'elle s'est inscrite dans un contexte de menaces d'éradication des cultures de coca et d'une paralysie de la manne du développement qu'avait mise en place le gouvernement d'Ollanta Humala, ce dont rend compte le travail de politisation des dirigeants lors des assemblées en juin 2017 (chapitre 3.2), confirmé par Camilo Villa :

« Pour moi, les manifestations font partie d'une proposition. Et si cette proposition n'est pas suivie par le gouvernement, là oui j'interviens en organisant une manifestation ou une grève. »

Au-delà de leurs représentations symboliques (chapitre 3), les mobilisations au VRAEM ont ainsi pour but – malgré leur cadrage parfois présenté comme conflictuel ou « radical » envers l'État péruvien – d'obtenir des ressources pour la région. La logique de protestation et de contestation est utilisée comme un outil pour rappeler le gouvernement à des enjeux conformes à la lutte transnationale contre le narcotrafic.

\*\*\*\*\*

Si le recours aux mobilisations et le cadrage de la défense de la coca sont encore si vivaces au Tropic de Cochabamba et au VRAEM, ce n'est pas simplement parce qu'ils permettent de fédérer les habitants des deux régions autour d'une tradition inventée et de faire valoir une économie morale. C'est également parce que la défense de la coca et le recours à la mobilisation sont considérés par les dirigeants comme un moyen d'accéder à l'État et d'obtenir des ressources matérielles. Ainsi, on peut considérer que la manne coca-cocaïne n'est pas directement captée par les dirigeants des organisations sociales, mais bien davantage utilisée et mobilisée de façon indirecte, à des fins de captation de la manne du développement. Bien que la défense de la coca soit une constante dans les deux régions, le recours à la mobilisation diffère dans les deux cas selon la proximité qu'entretiennent les dirigeants des organisations sociales avec les institutions pourvoyeuses de ressources. En Bolivie, l'accès privilégié à des fonctions d'État réservées aux cultivateurs de coca et la relation directe qu'entretenaient les secrétaires exécutifs de fédérations avec le Président Evo Morales, régulièrement présent et attendu dans la région, inséraient les mobilisations dans un échange politique permettant de drainer des ressources et infrastructures publiques en partie justifiées par le risque de

narcotrafic. La situation est différente au Pérou, où le pouvoir central est considéré comme lointain et où chaque rupture de dialogue impose aux dirigeants de la FEPAVRAE de recourir à la protestation au nom de la coca pour faire valoir des ressources censées limiter l'extension des cultures. Quant aux logiques d'intermédiation et de demandes de ressources publiques pour la région, elles suivaient un cheminement plus institué au Tropic, où les secrétaires exécutifs de fédération étaient reconnus comme interlocuteurs valides par le gouvernement bolivien alors qu'au VRAEM, les dirigeants qui demandent des fonds s'apparentent davantage à des courtiers, qui utilisent la FEPAVRAE pour assoir leur ancrage local tout en démarchant divers acteurs et organisations selon une logique entrepreneuriale.

### 3. Faire carrière

Pour les acteurs régionaux qui défendent publiquement la culture de coca et réalisent un travail de mobilisation, l'afflux de ressources dirigé en priorité sur les régions productrices de coca et l'ouverture de postes électifs et administratifs ont ouvert des possibilités de « faire carrière » au sein des appareils d'État pour drainer et administrer la manne du développement. De nombreux travaux ont analysé les rôles des intermédiaires politiques, capables d'« intervenir dans différentes arènes dont les règles, les procédures, les savoirs et les représentations peuvent être sensiblement éloignés » (Nay et Smith 2002, 12). Dans le cadre de l'action publique du développement international, ces intermédiaires se distinguent par leur fonction de courtage, qui consiste à drainer des ressources extérieures et de faire la traduction entre le monde de l'aide au développement et la société locale (Bierschenk, Chauveau, et Olivier de Sardan 2000; Lewis et Mosse 2006). Bien implanté localement et fin connaisseur des rouages institutionnels et du vocabulaire développementaliste, le courtier joue de sa double appartenance pour se rendre indispensable et central dans la distribution des ressources (Blundo 1995; Bierschenk, Chauveau, et Olivier de Sardan 2000; Parizet 2013) et se positionner au chevauchement du champ de l'administration des ressources et de la politique électorale (Banégas 2003).

Bien que les études sur le sujet reconnaissent que les courtiers du développement évoluent dans un univers de contraintes marqué par de fortes concurrences, accentuées par les réformes de décentralisation depuis les années 1990, elles octroient également une forte capacité d'action (*agency*) à ces individus, qui acquièrent des compétences et savoir-faire par les études et les voyages en dehors des bastions locaux (Parizet 2013; Barbut 2016; Buu-Sao 2017). Pour les chercheurs qui étudient les syndicats, les partis politiques et les associations, il transparaît pourtant que les intermédiaires politiques peuvent également être redevables envers les organisations qui les ont portés et être tenus à leurs règles (Ethuin 2003; Combes 2011; Ethuin et Yon 2014; Quirós 2016). Dans son analyse des partis politiques, Michel Offerlé (2018) soutient en effet que les carrières des « entrepreneurs politiques » sont dépendantes de l'accumulation de capitaux sociaux individuels, qui « sont attachés à la personne, incorporés et reconnus par des attributs et des titres socialement pertinents » (Offerlé 2018, 48), mais également de capitaux collectifs, qui renvoient à la « marque politique » du parti. Selon les configurations, les entrepreneurs politiques sont « soit redevables de leurs ressources à leur parti, soit relativement indépendants par rapport à lui, soit ont su accumuler, grâce à lui, un

capital propre qui fonde leur propre autonomie » (*ibidem*). Pour peu qu'on étende ce cadre analytique aux organisations sociales, on peut s'interroger sur la manière dont les carrières des dirigeants du Tropique et du VRAEM dépendent des ressources collectives et organisationnelles ou de ressources individuelles propres dans deux régions où les fédérations comme les partis n'ont pas le même degré d'institutionnalisation. Quelles sont les modalités d'accès aux postes électifs et administratifs dans ces deux régions ? Quelles sont les connaissances, compétences et savoir-faire reconvertibles valorisés pour l'administration des ressources publiques ? Et en quoi ces modalités sont-elles révélatrices de la manière dont sont saisis les États bolivien et péruvien ?

Le détour par le Tropique de Cochabamba et le VRAEM révèle que l'ancrage social des fédérations ainsi que leurs degrés d'intégration aux États bolivien et péruvien façonne grandement les carrières des intermédiaires de l'action publique et avec elles, les logiques dont est saisi l'État. Dans le cas du Tropique, malgré une forte implantation régionale du parti du MAS, c'est bien l'appareil syndical qui dicte les modalités d'ascension sociale permettant aux affiliés de devenir des intermédiaires de l'action publique. L'importante décharge de l'État bolivien vers les syndicats tend à faire primer le travail social réalisé au sein de l'organisation, qui renvoie avant tout à la résolution de problèmes quotidiens et de conflits, au respect de l'agir commun (Auyero 2001; Vommaro et Quirós 2011; Vommaro 2019) (voir chapitre 2.3). Les compétences et les logiques de légitimation s'acquièrent donc en interne, au sein de l'appareil syndical, et dévalorisent par conséquent d'autres compétences et savoir-faire acquis au sein des institutions scolaires et universitaires, ou des relations sociales tissées en dehors au monde syndical. Il s'agit donc bien d'une saisie de l'État corporatiste, dans le sens où les règles de participation individuelle sont dictées par l'appareil syndical. À l'inverse, au VRAEM le faible ancrage social de la FEPAVRAE (voir chapitre 2.3) et des partis politiques au niveau régional (voir plus haut) offrent une capacité d'action (*agency*) bien plus importante aux dirigeants des organisations pour saisir l'État. Même s'ils continuent de défendre la coca pour se légitimer sur la scène régionale, ces individus dépendent moins des règles organisationnelles et cherchent à se légitimer en valorisant des capitaux scolaires et en tissant des relations auprès d'acteurs extérieurs à la région (fonctionnaires, coopération internationale, ONG, etc.). En cherchant constamment à faire valoir leurs capitaux propres pour se poser à l'interface du monde du rural et du monde de développement (Blundo 1995; Olivier de Sardan 1995; Parizet 2013), ils deviennent des entrepreneurs de leurs carrières politiques.



## **La prime au travail social : Tropique de Cochabamba**

Au Tropique de Cochabamba, la façon dont l'État est saisi est régie par des règles instituées par l'organisation syndicale à ses différents niveaux. Obtenir des postes à responsabilités et se faire l'intermédiaire de l'État bolivien implique de faire de corps avec l'appareil syndical et de suivre ses règles, à commencer par l'accomplissement du travail social (voir chapitre 2.3). Plus que par le parti politique du MAS, les possibilités d'ascension sociale des affiliés et les possibilités d'accès aux postes administratifs et électifs sont principalement régies par l'organisation syndicale, qui organise l'élection des candidats du MAS et des futurs fonctionnaires pour les postes qui lui sont réservés. L'obtention de ces postes et fonctions est donc ancrée à une économie morale de la représentation qui vient récompenser le travail réalisé au cours de la carrière syndicale de l'affilié. Le fait que les intermédiaires doivent leurs carrières à leur organisation syndicale conforte la modalité corporatiste de saisir l'État.

### *L'indispensable travail social : résoudre les problèmes quotidiens*

Comme mentionné dans le chapitre 2, une importante fonction des organisations villageoises au Tropique de Cochabamba et au VRAEM renvoie au travail social (Auyero 2001; Vommaro 2019), qui consiste pour les dirigeants communaux à résoudre les problèmes quotidiens des habitants, faire de la médiation sociale, arbitrer d'éventuels conflits sur une base morale et faire valoir les intérêts du village auprès des niveaux supérieurs de l'organisation sociale (chapitre 2). Si, au VRAEM, ces fonctions sont peu valorisées par les niveaux supérieurs des organisations sociales (districts et régions) en raison du faible ancrage de la FEPAVRAE, la logique de résolution des problèmes quotidiens est davantage présente dans les centrales et fédérations du Tropique de Cochabamba. Dès lors qu'un conflit ne peut être résolu au sein d'un syndicat de village, l'arbitrage incombe aux niveaux supérieurs de l'organisation, aux dirigeants des centrales ou des fédérations. Lorsqu'il était à la tête de la fédération Carrasco, Don Francisco devait régulièrement s'acquitter de cette tâche, par exemple dans le cas d'un conflit foncier entre un syndicat et l'un de ses membres :

« [...] Un jour un dirigeant m'a appelé "camarade Francisco, les affiliés ne m'écoutent plus". Tu sais comment est l'organisation, si la majorité dit que t'y vas, tu y vas ! [...] Là-bas à côté du stade d'Ivirgazama, il y avait le camarade Barrantes. C'était le propriétaire, son père et sa mère étaient déjà âgés, c'étaient d'anciens affiliés. Sûrement à cause de la vieillesse aussi, ils étaient partis à la ville de Cochabamba. Ils ne venaient plus ni aux réunions ni aux plénières. Ils avaient déjà des tonnes d'amendes et plus

tard, leur fils est revenu. Il a fait urbaniser<sup>1</sup> toute la partie du stade. Il est venu urbaniser et le syndicat a dit non, “pourquoi est-ce qu’il urbaniserait s’il n’est pas le propriétaire ? Il faut le lui enlever maintenant. Il n’a plus aucun droit ici”. Et donc ils m’appellent pour qu’on se réunisse. Ok, ok, je vais aller au syndicat je leur dis. Et donc j’arrive au syndicat pour écouter le problème :

- *Don Francisco* : Alors camarades, pourquoi vous souhaitez l’expulser ?
  - *Les membres du syndicat* : Regardez monsieur Francisco, monsieur Barrantes, ça fait cinq ans qu’on ne le voit plus. Il ne vient plus aux réunions, il ne vient plus à ça, il ne vient pas à ça, et à ça, ça et ça.
  - *Barrantes* : Mais je veux payer
  - *Don Francisco* : Camarades, est-ce qu’on peut additionner les frais ? Il veut payer pour ses absences, ses travaux communautaires, les manifestations.
  - *Les membres du syndicat* : Camarade, comme il est en train d’urbaniser, on en voudrait une partie, on voudrait quatre parcelles par exemple. Quatre parcelles urbanisées pour notre syndicat.
  - *Don Francisco* : Quatre parcelles, combien ça fait quatre parcelles à peu près ?
  - *Les membres du syndicat* : Tant.
  - *Don Francisco* : Camarade Barrantes, vous en pensez quoi ?
  - *Barrantes* : Don Francisco, c’est beaucoup quatre parcelles. Regardez, je fais les démarches, je suis le projet et tout... Je peux leur donner deux parcelles.
  - *Don Francisco* : Camarades, vous en pensez quoi ? On y va avec deux ? Ou alors rien ?
  - *Les membres du syndicat* : Camarade, c’est réglé !
- Ça s’est réglé, la communauté a reçu ses deux parcelles et ils l’ont bien fait. Ils sont partis bons amis, heureux. »

Le fait que le secrétaire d’une fédération regroupant plusieurs milliers d’affiliés soit sollicité pour résoudre un microconflit foncier local montre bien les attentes placées dans les dirigeants syndicaux, qui se doivent de résoudre les problèmes quotidiens à partir de leur expertise, qu’ils ont acquise par une certaine proximité à force de sillonner les campagnes et les villages (Auyero 2001; Vommaro et Quirós 2011; Vommaro 2019). Ces attentes envers les dirigeants sont au fondement de l’économie morale de la représentation syndicale. Progresser au sein de l’appareil syndical implique que les affiliés commencent par des postes à responsabilités mineures dans les syndicats communaux, là où le travail social est le plus important (voir chapitre 2.3). Ce n’est qu’ensuite que les dirigeants locaux peuvent aspirer à évoluer au niveau des centrales et fédérations syndicales pour davantage réaliser un travail de politisation (voir chapitre 3.2) et occuper des fonctions d’intermédiaires (voir plus haut). Mais se présenter à une fonction au sein de la fédération, ou même candidater à un poste de conseiller municipal, n’est pas à la portée de tous. Ces mécanismes visent à valoriser la loyauté et le dévouement envers l’organisation syndicale. Selon Thomas Grisaffi (2019), au Tropicque

---

<sup>1</sup> L’urbanisation d’un terrain consiste à transformer une terre agricole en un terrain habitable sur une zone urbaine.

de Cochabamba, les dirigeants doivent savoir se montrer « actifs » et « dynamiques ». Comme leur Président Evo Morales, qui a occupé cette fonction avant eux, il est en effet attendu des dirigeants des centrales et fédérations syndicales qu'ils sillonnent sans cesse leurs circonscriptions respectives, fassent acte de présence à chaque réunion et se constituent en arbitres lorsqu'on les sollicite. La proximité qu'ils entretiennent avec les représentants syndicaux et les affiliés leur permettent alors de gouverner et d'arbitrer les différents conflits (Massicard 2019). C'est d'ailleurs par l'acquisition de ces aptitudes qu'ils ont progressé dans la hiérarchie syndicale et peuvent éventuellement postuler à des fonctions électives et administratives. Il s'agit donc d'une sorte de récompense, de rétribution pour bons et loyaux services, qui ne dépend pas d'acteurs extérieurs à l'organisation syndicale, mais répond plutôt à une économie morale de la représentation intégrée par l'ensemble des affiliés.

#### *L'appareil syndical : un espace de socialisation aux normes techniques et partisans*

La progression au sein de l'organisation syndicale ne dépend donc pas tant de l'acquisition de capitaux scolaires ou de relations tissées auprès d'acteurs extérieurs à l'organisation syndicale, mais plutôt de la façon dont les dirigeants sont capables d'interagir avec leurs affiliés. Par ailleurs, l'incarnation de l'État au quotidien par les syndicats, qui se manifeste par la tenue des comptes par le trésorier et la transcription des transactions et discussions d'assemblées par le secrétaire administratif (*secretaría de actas*) (voir chapitre 2.3), participe à ce que les normes techniques, juridiques et financières soient généralement acquises « sur le tas » ou « dans la pratique » et non pas au sein de formation professionnalisantes et uniformisées scolairement comme c'est le cas dans les syndicats français depuis la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle (Ethuin et Yon 2014; Brucy, Laot, et de Lescure 2015).

Dans l'ensemble, l'ascension au sein de l'appareil syndical, et particulièrement pour accéder à la fédération, organe le plus « politique » selon ses dirigeants, tient non seulement à la reproduction du travail social (Auyero 2001; Vommaro 2019) et à l'acquisition de ces normes techniques sur le tas, mais également à la reproduction du travail de politisation et de langue partisane (voir chapitre 3.2). Ce type de compétence s'acquiert par une reproduction de la pratique oratoire des militants les plus chevronnés, mais aussi dans les ateliers de formation des « leaders politiques » (*liderazgo político*) auxquels chaque syndicat doit envoyer deux de ses affiliés. Souvent, les personnes désignées en assemblée syndicale sont un jeune

homme et une jeune femme, désignés par leurs pairs plus âgés<sup>1</sup>. Ces ateliers ont pour but de transmettre une mémoire collective liée aux luttes sociales et politiques que n'ont pas connues les plus jeunes. Ils servent aussi à former les affiliés à interagir avec des acteurs en dehors de l'appareil syndical sous forme de simulations. Edwin et Ramón, deux jeunes affiliés de la fédération Carrasco et diplômés de l'antenne rurale de l'Université majeure de San Simón, ont tous deux assisté à un atelier qui consistait à simuler des échanges portant sur la loi générale de la coca. Par un jeu de rôles, ils devaient chacun jouer successivement « la presse », le Président de l'État plurinational et le secrétaire exécutif de la fédération. Selon les interactions qu'ils pouvaient avoir les uns avec les autres, le personnage du secrétaire général pouvait dévoiler certains faits, mais en éviter d'autres, notamment l'enjeu des catos blancs\*, qu'il devait impérativement régler « en interne »,<sup>2</sup> mais ne surtout pas aborder devant la presse. L'apprentissage de ce qui peut être dit ou non selon les espaces se fait donc directement au sein de l'organisation syndicale. Même si l'acquisition de ces compétences militantes, politiques voire subversives, est propre à l'organisation syndicale, elles sont valorisées pour occuper une fonction électorale ou administrative par la suite (Ethuin et Yon 2014; Brucy, Laot, et de Lescure 2015). En ce sens, la convertibilité de ces savoir-faire vers l'univers professionnel hors syndicat révèle une nouvelle fois la porosité des frontières entre organisations sociales et État.

À l'inverse, les autres instances de socialisation sont davantage mises à distance, même si elles peuvent être considérées comme complémentaires au travail social. Ce n'est toutefois pas le cas des ONG, dont le nombre a fortement décliné au Tropic ces dernières années. Les dirigeants syndicaux entretiennent en effet une certaine méfiance à leur égard en raison des divisions internes qu'elles pourraient causer sur le territoire, comme cela est souvent le cas dans les régions ciblées par des politiques de développement au caractère parfois arbitraire (Olivier de Sardan 1995; 2010; 2014; Le Gouill 2013; Delacroix 2017; Lavigne Delville 2017). Par ailleurs, l'espace associatif transnational n'est plus comme autrefois une arène dans laquelle les dirigeants se forment et peuvent reconverter leurs capitaux à l'échelle régionale (voir chapitre 4.1).

Le rapport aux formations universitaires est quant à lui plus contrasté. Malgré l'ouverture de cursus au Tropic de Cochabamba<sup>3</sup>, l'appareil syndical valorise encore peu les

---

<sup>1</sup> Observations faites dans l'intégralité des réunions syndicales auxquelles j'ai assisté.

<sup>2</sup> Je n'ai pas eu l'occasion d'assister à cet atelier. Le récit présenté ici m'a été relayé par Edwin et Ramón.

<sup>3</sup> Trois universités ont vu le jour au Tropic depuis 2006 : l'antenne rurale de l'Université Majeure de la San Simón à Valle Sacta, l'Université quechua « Casimiro Huanca » installée à Chimoré (financée

compétences académiques et cherche avant tout à faire primer le travail social. Cela est particulièrement vrai pour les fonctionnaires extérieurs à la région, et notamment les personnels soignants et enseignants. Pour ceux qui sont originaires de la région et qui ont suivi des études supérieures comme Edwin et Ramón, l'accès aux diplômes ouvre des opportunités d'emplois administratifs plus qualifiés que pour les non-diplômés dans la région, mais ils doivent montrer qu'ils accomplissent effectivement leur « fonction sociale » au sein de leurs syndicats respectifs, en leur demandant de les recommander auprès de leurs employeurs locaux potentiels, comme les mairies. Enfin, même si le fait d'avoir fait des études constitue un capital symbolique important au Tropicque comme dans l'ensemble des zones rurales du pays, il ne garantit pas à ses tenants de gravir plus rapidement les échelons syndicaux que d'autres. Dans la hiérarchie sociale, les jeunes diplômés demeurent dominés par la génération précédente qui a connu la militarisation du Tropicque, les éradications de champs de coca et qui a surtout participé aux nombreuses mobilisations sociales jusqu'en 2006. En conséquence, le capital syndical est éminemment lié à la participation à des événements fondateurs du syndicalisme tel qu'il apparaît aujourd'hui, ce qui fait que les autres instances de formation sont plutôt dépréciées (Ramos Salazar 2015).

#### *Gravir les échelons en se faisant proposer*

L'accès aux postes à responsabilité au sein de l'appareil syndical, aux fonctions électives des mairies ou encore aux postes administratifs au sein des agences ministérielles décentralisées est contrôlé via des élections au sein des organes syndicaux, notamment lors des assemblées plénières. Par exemple, lors de la plénière de la centrale de Villa Fatima le 10 avril 2017, le poste de responsable du marché primaire de coca de Villa Fatima a été ouvert aux candidatures. Don Lucho, un ami de la famille d'Edwin, a proposé que le frère de ce dernier, Johnny, puisse y travailler. Plusieurs autres candidats ont été proposés. Afin d'être départagés par le public, les candidats se sont mis debout devant la salle. Puis les affiliés ont été invités à se lever de leurs sièges pour former une ligne devant le candidat de leur choix. L'heure était aux tractations et aux bousculades de manière à rendre plus difficile le travail du compteur. J'ai été moi-même invité à me placer dans le rang pour soutenir Johnny qui, malgré tous les efforts de son frère et de Don Lucho, n'a finalement pas été élu.

---

par le Fonds pour le développement des peuples autochtones), et l'Université technique privée Cosmos, située à Ivirgazama.

Ces modalités de désignation ne se limitent pas aux emplois peu qualifiés, mais sont également utilisées pour l'élection des représentants de la fédération syndicale. Chaque syndicat communal doit proposer un candidat à sa centrale, qui après tractations et élections doit ensuite proposer un candidat à l'échelle de la fédération, lui-même élu par une assemblée plénière qui regroupe plusieurs milliers de personnes. L'accès aux postes électifs des mairies suit cette même logique : après avoir fait remonter les candidats potentiels vers les centrales, les affiliés doivent voter en se mettant en file indienne<sup>1</sup> pour le futur candidat du MAS aux élections municipales lors d'une assemblée élargie regroupant plusieurs milliers d'affiliés. Là encore, en ces occasions, la sélection des candidats du MAS répond à des critères méritocratiques liés à l'ascension au sein de l'appareil syndical, mais aussi à une forme de glorification de ceux qui ont connu « l'époque de la lutte », la période de militarisation et de mobilisations sociales d'avant 2006 (Ramos Salazar 2015). Comme les frontières administratives des fédérations épousent celles des municipalités<sup>2</sup>, que les partis d'opposition se présentent rarement et n'obtiennent qu'un très faible nombre de voix, ces candidats ont toutes les chances de remporter les élections. Enfin, les affiliés des fédérations du Tropique pouvaient également prétendre à un certain nombre de postes administratifs officieusement « réservés » aux syndicats dans les agences ministérielles décentralisées (UDESTRO, DIGCOIN et dans une moindre mesure le FONADAL<sup>3</sup>) dès lors qu'ils étaient désignés par leurs bases. Felipe Martínez, affilié de la fédération Carrasco et directeur d'UDESTRO au moment de l'enquête de terrain, avait ainsi été désigné lors d'un congrès élargi des six fédérations du Tropique<sup>4</sup>. Fabián Mujica, secrétaire général de la fédération des Yungas du Chapare, avait lui aussi été proposé lors d'un congrès de sa fédération en 2011 pour occuper un poste administratif à la DIGCOIN, l'agence qui gère la commercialisation de la coca à La Paz. Il a finalement refusé :

- Je pouvais aller à ma centrale, à mon syndicat et dire “on m'a élu, je vais aller à La Paz.” Mais... j'ai senti que c'était un test. À l'heure de proposer ma candidature, j'ai senti que c'était un test que les gens me faisaient passer. “Soit Fabián s'intéresse à l'argent, soit il s'intéresse à nos bases, à notre peuple !”  
- *Mais un examen de la part de qui ? D'Evo ou de...*

---

<sup>1</sup> Face aux difficultés de comptage, certaines fédérations recourent désormais au vote par bulletin secret.

<sup>2</sup> À l'exception de la municipalité de Villa Tunari, où la Fédération Yungas du Chapare et la Fédération Trópico s'échangent le droit de désigner le candidat du MAS-IPSP à chaque élection municipale (deux mandats contre un en faveur de la Fédération Trópico, en raison de sa plus grande population).

<sup>3</sup> Respectivement l'Unité de développement du Tropique de Cochabamba, la Direction générale de la commercialisation et de l'industrialisation de la feuille de coca et le Fonds national pour le développement alternatif (devenu depuis 2017 le Fonds national pour le développement intégral).

<sup>4</sup> Cette information est tirée d'un DVD que m'a offert Don Francisco dans lequel tous ses « faits d'armes » en tant que secrétaire exécutif sont filmés.

- De nos bases ! Imagine, les bases te le disent à toi. À la fédération, une majorité te dit que tu dois aller au niveau national pour gagner un salaire de 14.000 bolivianos. Et ici, ma centrale et mon syndicat me disent : "non, va plutôt à la fédération, continue de diriger cette fédération comme tu le fais maintenant." [...] Donc je me dis que c'est un test, que les bases me faisaient passer un test pour voir si on s'intéresse à l'argent ou aux bases.

Comme l'illustrent les propos de Fabián Mujica, gravir les échelons syndicaux et éventuellement pouvoir prétendre à une fonction élective ou un poste administratif suppose une certaine modestie de la part des aspirants, du moins dans la sphère publique. Beaucoup de hauts dirigeants syndicaux ou même de fonctionnaires des agences ministérielles insistent en assemblée sur le fait qu'ils ne souhaitent pas accepter la fonction qu'ils occupent, mais que « les bases » les y ont invités ou obligés<sup>1</sup>. Evo Morales a lui-même maintes fois utilisé de cette rhétorique (D. Pardo 2017). Bien qu'elle serve avant tout à légitimer la fonction que ces personnalités occupent, elle peut contenir un fond de vérité, et notamment dans les syndicats communaux dans lesquels ces dirigeants entament leurs carrières. En effet dans les plus petits syndicats, les postes sont difficiles à pourvoir et un système de rotation peut être assuré. Par exemple Esteban, âgé de 19 ans, a été nommé secrétaire général de son syndicat par tirage au sort :

- *Et toi, comment tu en es arrivé à être dirigeant de ton syndicat ?*

- Ah ça... On a des groupes ici. Par exemple... tu vois ici on est 53 affiliés. Et bien on est divisé en trois groupes. Et donc chaque groupe doit constituer un conseil de direction d'un an. Le premier groupe cette année, le deuxième l'année suivante et le dernier groupe encore l'année d'après.

- *ah ok... Donc, il n'y a pas d'élections ?*

- Si, ils élisent. Parce que dans un groupe, on va devoir désigner 10-15 personnes. Et entre elles, on désigne par tirage au sort, au hasard. Chacun son poste : dirigeant, relations extérieures, secrétaire administratif (*secretaría de actas*), trésorier... Comme ça. Dans mon groupe, il y avait des personnes âgées qui ne pouvaient pas prendre ces responsabilités. D'autres qui ne savaient pas lire ou écrire et... et bah en fait ils ne peuvent pas être élus, tu vois ? Comment ils vont écrire et parler ? Ils ne pouvaient pas. Il restait presque plus que trois d'entre nous. On l'a tiré au sort à trois, et c'est tombé sur moi (*rires*). Qu'est-ce que tu veux que je fasse ? Bon après, c'est que pour cette année, je crois. [...] C'est juste comme ça, c'est à toi (*te toca*) et c'est tout.

Beaucoup d'affiliés endossent alors des responsabilités syndicales qu'ils n'ont pas nécessairement souhaitées, mais qui font partie des « fonctions sociales » qu'ils doivent accomplir, notamment à l'échelle communale. Cela ne veut pas dire qu'ils progresseront ou même se maintiendront dans l'organisation syndicale à terme. Pour Julieta Quirós (2016), ce

---

<sup>1</sup> C'est ce qu'ont soutenu Don Francisco et Fabián Mujica, respectivement ex-secrétaire exécutif de la fédération Carrasco Tropical et secrétaire exécutif de la fédération des Yungas du Chapare.

genre d'obligation à la fois morale et organisationnelle peut aboutir à ce que certains petits dirigeants « accrochent » à la fonction et au travail social qu'ils doivent réaliser. Ce travail peut alors accroître l'intérêt pour la chose publique et conduire à une forme de politisation des individus engagés dans ces processus (Aït-Aoudia, Bennani-Chraïbi, et Contamin 2011; Combes et Vommaro 2012; Quirós 2016). Mais s'ils n'assurent pas leur rôle de résolution de problèmes et d'intermédiation, les chances de reconduite et de progression au sein de l'appareil syndical sont minimales. Esteban séchait par exemple régulièrement les réunions de sa centrale et de sa fédération syndicale et préférait payer des amendes plutôt que de se présenter aux ateliers de formation au leadership politique de sa fédération, au grand dam de ses pairs les plus âgés de sa centrale. À l'inverse, l'activisme d'Edwin à la centrale de Villa Fatima lui a valu d'être régulièrement sollicité par ses voisins, et notamment Manuel Santana, le secrétaire administratif (*secretaría de actas*) de la centrale, pour prendre la parole en public dans les assemblées. Cette cooptation progressive peut déboucher à terme sur diverses formes d'invitation à occuper des fonctions plus ou moins élevées. Quelques mois après mon enquête, j'ai ainsi appris qu'Edwin était pressenti par sa centrale syndicale pour les prochaines élections municipales, sans que lui-même en ait formulé le souhait publiquement.

Faire carrière au sein de l'organisation syndicale et éventuellement investir des postes au sein des administrations municipales ou des agences ministérielles décentralisées implique donc que l'affilié accomplisse correctement sa « fonction sociale » (voir chapitre 2), « accroche » au travail de dirigeant et soit également coopté par ses pairs, notamment ceux qui sont les plus hauts placés (Quirós 2016). Alors que dans d'autres régions et villes boliviennes, certains groupes et personnalités peuvent être cooptés ou invités à se présenter pour le MAS au détriment des bases militantes (Do Alto et Stefanoni 2010; Anria 2018), au Tropic les logiques de désignation internes par les syndicats de cultivateurs continuent de l'emporter largement.

**Encadré 4.3 : Don Francisco et Fabián Mujica : deux trajectoires syndicales ancrées dans le terroir du Tropic**

Les trajectoires de Don Francisco et Fabián Mujica, respectivement ex-secrétaire exécutif de la fédération Carrasco Tropical et secrétaire exécutif de la fédération des Yungas du Chapare, correspondent à l'archétype du parcours syndical du Tropic de Cochabamba, très fortement ancré dans le terroir local.

Arrivé à l'âge 5 ans au Tropic de Cochabamba en 1978, Francisco a grandi dans la région. Déscolarisé à ces 12 ans faute d'infrastructures scolaires à la suite d'un déménagement



à Villa Fatima, il est parti à l'adolescence dans le département de Santa Cruz, où il a travaillé comme ouvrier agricole chez de grands propriétaires terriens et terminé ses études secondaires. Une fois marié, il est retourné s'installer à Villa Fatima en 1999. En pleines mobilisations sociales, il entretenait un rapport distant au syndicalisme, « mon papa était dans la lutte, mais moi toujours derrière ». En revanche, les conditions d'enseignement dans l'école de ses enfants l'indignaient : « je voyais comment les professeurs abusaient. [...] Ici, les professionnels <sup>1</sup> maltrahaient les paysans ». Il s'est donc investi au conseil éducatif<sup>2</sup> et a pris en charge la résolution de problèmes au sein de l'enceinte scolaire : « ma première tâche a été d'aller redresser les professeurs, surtout ceux qui arrivaient bourrés ». Deux ans plus tard, il a été nommé au conseil éducatif au niveau du district. Ainsi, il a acquis une visibilité qui lui permet d'être élu secrétaire général de sa centrale syndicale. En 2008, il est proposé par sa centrale pour la fonction de secrétaire exécutif à la fédération, qu'il parvient à remporter lors du congrès plénier.

Né en 1970, Fabián Mujica est arrivé au Tropic de Cochabamba à 14 ans, lorsque ses parents ont décidé de s'y installer. Rapidement, il a endossé le rôle de représentant de sa famille auprès de son syndicat en raison de la maladie de son père. En 1990, il a acheté son terrain agricole et a été tout de suite nommé secrétaire administratif (*secretaría de actas*) de son syndicat jusqu'en 1992, date à laquelle il a quitté le Tropic pour réaliser son service militaire. De retour au Tropic, il est devenu secrétaire général de son syndicat en 2001. En 2002, sa participation à la « guerre de la coca » lui vaut d'être torturé par des policiers. Marqué par cet événement, il s'est engagé plus nettement dans le syndicalisme et a été élu dans la foulée secrétaire général de sa centrale. En 2008, il a été proposé pour les élections de la fédération, mais a refusé et proposé d'investir Asterio Romero, alors député de la circonscription (voir tableau 4.2) pour que « nous ayons un poids plus important au Parlement ». Sa proposition a été retenue, et il a été désigné secrétaire adjoint, ce qui fait qu'il exercé *de facto* la fonction d'Asterio Romero, déjà occupé par son mandat électif à La Paz. Deux ans plus tard, le poste de secrétaire exécutif a été confié à un autre syndicaliste et Fabián est resté secrétaire adjoint. En 2011, il a été choisi lors d'un vote pour occuper un emploi à la Direction générale des substances contrôlées, avant d'être finalement repropoé et élu en 2012 pour la première fois secrétaire exécutif de la fédération des Yungas du Chapare.

Ces deux parcours syndicaux correspondent bien aux règles habituelles de la promotion syndicale. Tous les deux issus de familles de colonisateurs installés dans la région entre les années 1970 et 1980, Francisco comme Fabián se sont progressivement investis dans le syndicalisme en gravissant les échelons un par un et en s'engageant plus fortement à la suite de premières indignations, que ce soit au travers du rapport aux fonctionnaires extérieurs à la région dans le cas de Francisco ou par le choc moral<sup>3</sup> de la répression pour Fabián. Malgré

---

<sup>1</sup> Ici, entendre les personnes diplômées ne travaillant pas dans l'agriculture.

<sup>2</sup> Le conseil éducatif ou anciennement assemblées scolaires (*juntas escolares*) est l'organe de représentation des parents d'élèves scolarisés. Son adhésion est obligatoire dès qu'un enfant est scolarisé et sa structure est dans les zones rurales comme Villa Fatima étroitement arrimée à celle de la centrale syndicale.

<sup>3</sup> Christophe Traïni décrit le choc moral comme « expérience sociale [qui] résulte d'un événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l'environnement des individus ; elle implique une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu'à l'écoeurement, la nausée, le vertige ; elle conduit celui qui y est confronté à jauger et juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère ; enfin, cette expérience sociale suscite un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate, qui commande un engagement dans l'action, et ce en l'absence même des facteurs favorables généralement soulignés par les théories de l'action collective. » (Traïni 2009a, 101-2)

certaines expériences en dehors du Tropique pour leurs services militaires ou pour travailler, ces deux dirigeants ne les présentent pas comme fondatrices des compétences et savoir-faire qu'ils mobilisent dans le cadre de leur fonction. Ils les ont acquis au sein de l'arène syndicale au point que, pour Don Francisco, « en cinq ans de syndicalisme, je devrais avoir mon diplôme dans la discipline de sciences de l'organisation (*ciencias orgánicas*) ».

### **Sous la coca, la lutte des places à la FEPAVRAE**

Contrairement au Tropique de Cochabamba, où le fort ancrage social des fédérations syndicales permet à ces dernières de dicter les modalités d'accès aux fonctions d'intermédiaires, au VRAEM les carrières politiques reposent peu sur des mécanismes institués par les partis politiques, trop faibles au niveau national et local (Levitsky et Cameron 2003; Tanaka 2005; P. Muñoz et Dargent 2016; Levitsky et Zabaleta 2016; Levitsky 2018) ou par la FEPAVRAE, qui n'assure pas des fonctions de gouvernement unifiées à l'échelle de la Vallée (voir chapitre 2). Par conséquent, la Fédération ne fait qu'offrir une visibilité à ses dirigeants qui utilisent la défense de la culture de coca comme rampe de lancement de leurs carrières d'intermédiaires. La concurrence accrue incite les dirigeants à démarcher divers acteurs extérieurs à la Vallée dans une logique entrepreneuriale pour attirer des fonds et des ressources.

#### *Se faire élire et graviter autour d'une fédération peu instituée*

Contrairement aux fédérations du Tropique de Cochabamba, la FEPAVRAE demeure peu connectée aux bases villageoises même si sa structure organisationnelle englobe les comités de district (CODIPAs) et communaux (COPAs). Par conséquent, les logiques d'ascension au sein de la fédération sont bien moins liées à la résolution des problèmes quotidiens des villageois que dans la région bolivienne. Même si beaucoup de dirigeants ont assuré des fonctions communales (COPAs, lieutenant-gouverneur ou agent municipal) et se sont fait connaître dans leurs districts avant de se faire élire à la fédération<sup>1</sup>, ils vivent souvent dans les zones urbanisées des capitales de district à Pichari ou Kimbiri. Un bon nombre d'entre eux n'ont pas de parcelles ou de champ de coca, et certains ont fait des études et se dédient à des activités commerciales ou administratives.

Les règles des élections à la FEPAVRAE sont peu institutionnalisées et font régulièrement l'objet de controverses selon les modalités de vote. Selon les mandats, les opérations électorales peuvent avoir lieu dans chaque capitale de district ou à l'échelle de la

---

<sup>1</sup> Ce sont par exemple les cas d'Octavio Quispe et d'Ernesto Ortega.

Vallée (le plus souvent au champ de foire de Pichari). Régulièrement, des soupçons de fraude émergent sur la façon dont les candidats mobilisent des participants à ces élections non obligatoires<sup>1</sup>. Enfin, derrière sa structure pyramidale composée du secrétaire général, de son adjoint, puis des CODIPAs et enfin des COPAs, la FEPAVRAE a en pratique un fonctionnement plutôt souple. Par exemple, selon les gestions, les représentants de districts de la fédération endossent des rôles plus ou moins importants : sous le mandat d'Ernesto Ortega (2014-2015), ils étaient systématiquement invités à participer aux réunions avec le gouvernement, que ce soit à Lima ou au VRAEM, ce qui n'est plus le cas lors de la gestion d'Octavio Quispe (2016-2017). Enfin, le fait que la FEPAVRAE s'appuie beaucoup sur des organisations tierces comme le CADVRAE ou la FECMAVRAE<sup>2</sup>, les structures communales, les municipalités ou AMUVRAE<sup>3</sup> facilite l'accès à la Fédération pour un grand nombre de personnes. Même si elles n'y sont pas élues, elles gravitent autour et peuvent ainsi participer informellement à des réunions, soit en interne soit avec les membres du gouvernement, en faisant valoir certaines compétences, notamment en agronomie ou en montage de projets. Par là même, cette dynamique sous-tend une professionnalisation de certaines fonctions de représentations à partir de capitaux scolaires et universitaires (Poirier 2009; Buu-Sao 2012; Parizet 2013) contrairement au cas du Tropic, où l'ensemble des compétences et savoir-faire des dirigeants s'acquière « sur le tas ». En somme, le fait que le fonctionnement de la FEPAVRAE ne soit pas soumis à un règlement strict et que les partis politiques aient un faible ancrage local (voir plus haut) offre une capacité d'action à chacun de ses membres pour construire sa propre carrière administrative ou politique. Comme le montre Emmanuelle Bouilly dans le cas du Sénégal, l'engagement au sein de la Fédération peut être alors pensé comme une potentielle source de travail et de revenu futur, qui révèle les dynamiques de précarité des carrières administratives et le caractère entrepreneurial de l'engagement dans une organisation collective (Bouilly 2019). Investir la FEPAVRAE permet alors de gagner en visibilité pour entrer dans une dynamique de compétition pour se saisir de l'État.

#### *Visibilité et mise en concurrence des membres de la FEPAVRAE*

Par sa capacité à rassembler l'ensemble des organisations et des intérêts de la Vallée lors des périodes de mobilisation, la FEPAVRAE procure une certaine visibilité à ses membres, notamment auprès des habitants. Mais la mise en valeur de soi par l'engagement au

---

<sup>1</sup> Là où à l'inverse, les élections au Tropic regroupent l'ensemble des affiliés.

<sup>2</sup> Respectivement le Comité d'autodéfense du VRAE et la Fédération des clubs des mères du VRAE.

<sup>3</sup> Association des municipalités du VRAE.

sein de la fédération est associée à une logique de compétition entre ses membres, avec d'importantes divisions et concurrences interpersonnelles. Le 29 juin 2017, à la sortie d'une conférence de presse, le comité de lutte<sup>1</sup> s'est réuni informellement dans un petit restaurant de Pichari. Après plusieurs heures d'échange avec la presse locale et régionale et une réunion informelle sur les derniers préparatifs de la marche du surlendemain, l'heure était au relâchement. Il a été rompu pendant quelques instants, lorsque Virgilio Reyes, président du comité, secrétaire général de la Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou (CONPACCP) et candidat déclaré aux élections départementales d'Ayacucho pour 2018 a lâché d'un ton amusé : « alors *compañeros*, qui sera maire l'an prochain ?! Toi Flores, à Pichari. Toi Octavio, à Llochegua. Toi, Camilo, à Kimbiri. Vous, madame [la représentante du club des mères d'Ayna], à San Francisco ». Des sourires gênés se sont dessinés sur les visages : si certaines des personnes citées se sont effectivement déclarées candidates, d'autres parmi les attablés espéraient aussi briguer un mandat pour les prochaines élections municipales.

Cette configuration est caractéristique du rôle de la FEPAVRAE. La fédération constitue un espace de rassemblement autour d'une cause (la coca) et d'une stratégie (la mobilisation) commune, mais elle cristallise également en son sein une forte concurrence pour l'accès au champ politique, notamment pour les élections municipales. D'ailleurs pour Camilo Villa, le recours à la grève, qu'il prétend avoir soumis au secrétaire général de la FEPAVRAE Octavio Quispe, s'inscrit dans une stratégie de mise en lumière des dirigeants en vue des prochaines échéances électorales :

« Comme je te l'ai dit, pour la grève, c'est grâce à moi que le VRAEM s'est au moins un peu réveillé. Qui l'a proposé ?! Moi ! Au point qu'un jour Octavio m'a dit : "Ah, tu nous fatigues avec ta grève, et puis pourquoi ?!". Je lui ai dit : "Eh bien pour rétablir ton image au sein de l'organisation, abruti ! Tu vas être candidat dans ton district, non ?! Si tu ne fous rien, je t'assure que tu ne seras pas maire, alors fous quelque chose !" »

La concurrence interpersonnelle qui habite la fédération affecte en partie sa cohésion interne. Derrière la façade de l'unité tant prônée en assemblée et dans les arènes ouvertes, certains dirigeants discréditent régulièrement en privé ou dans des scènes semi-ouvertes le travail de leurs compagnons par un vocabulaire parfois grossier (« abruti »), voire violent, mais aussi par la diffusion de rumeurs sur l'intégrité morale de la personne (« corrompu »,

---

<sup>1</sup> Là encore, le comité de lutte doit être entendu au sens élargi dans la mesure où il regroupe également d'autres représentants des organisations sociales et des personnes informellement invitées.

« narcotrafiquant ») ou sur une orientation politique liée au lourd passé péruvien (« terroriste », « fils d'Abimael »<sup>1</sup>). Parfois, cette compétition permet d'évincer des personnes qui gravitent autour la fédération et qui peuvent faire concurrence à son secrétaire général ou à ses plus proches collaborateurs. Pour Camilo Villa, c'est pour cette raison qu'il n'est pas invité aux réunions de coordination, et cela malgré son expérience à la FEPAVRAE, à la CONPACCP et à AMUVRAE :

« Octavio a quelques conseillers proches de lui. Diego, par exemple, tu dois le connaître... [...] Il est arrivé il n'y a pas longtemps, mais il le conseille mal. [...] Il veut être candidat à Kimbiri alors que moi, je suis déjà candidat à Kimbiri. Donc il préfère me couler, me baiser. Il reste avec Octavio et ne me fait pas participer. »

La visibilisation de l'action des dirigeants et la concurrence entre eux n'est pas uniquement en jeu dans leurs rapports aux électeurs. En effet, l'accès à des postes de responsabilités au sein de la fédération permet également de rencontrer des acteurs de divers réseaux d'action publique issus des ministères, des ONG, des partis politiques ou encore des organisations de mouvements sociaux transnationaux. C'est également par ces relations que les dirigeants se font les entrepreneurs de leurs carrières militantes et politiques et apprennent à se saisir de l'État.

#### *Les dirigeants de la FEPAVRAE : des entrepreneurs auprès de divers réseaux d'action publique*

Respectivement secrétaire général et secrétaire adjoint de la FEPAVRAE en 2014 et 2015, Ernesto Ortega et Camilo Villa ont organisés des mobilisations pour la défense de la coca, mais également fréquenté divers réseaux d'action publique et organisations de mouvement social transnationales qui leur ont permis de se faire courtiers du développement et passeurs de l'action publique. En tant que dirigeants de la FEPAVRAE, ils avaient initié pendant deux ans un dialogue avec le gouvernement d'Ollanta Humala au travers de plusieurs sessions de concertation, avant de soutenir publiquement le programme de reconversion volontaire des cultures de coca<sup>2</sup> mis en place par l'agence ministérielle PROVRAEM. Leur appui à la promotion du programme a fait l'objet d'une rémunération individuelle de la part de l'agence PROVRAEM comme « promoteurs sociaux ». Ce cas est révélateur de la capacité des dirigeants de la FEPAVRAE à se glisser dans les interstices de l'action publique et à s'en

---

<sup>1</sup> Ces accusations souvent formulées par des personnes ayant connu le conflit armé et envers des personnes se positionnant plutôt à la gauche de l'échiquier politique péruvien (voir chapitre 5).

<sup>2</sup> Pour cela, ils s'étaient par ailleurs à s'engager personnellement dans ce programme, « pour montrer l'exemple » (Ernesto Ortega).

faire les courtiers. Il montre aussi que cette pratique du recours à l'intermédiation se fait principalement sur une base individuelle et non organisationnelle, surtout dans le cadre des programmes sociaux du PROVRAEM. Bien qu'Ernesto Ortega et Camilo Villa ne soient pas les seuls à avoir exercé la fonction de promoteur social pour le programme de reconversion<sup>1</sup>, il est certain que leurs positions de dirigeants à la FEPAVRAE l'ont facilité. Parce que cette fédération constitue un point d'entrée essentiel des gouvernements péruviens pour la mise en œuvre des politiques publiques, les nombreuses négociations et sessions de concertation sont l'occasion pour les dirigeants de se positionner à l'interface du monde rural et des institutions publiques qui mettent en œuvre des politiques et des projets de développement (Blundo 1995; Olivier de Sardan 1995; Bierschenk, Chauveau, et Olivier de Sardan 2000).

Les contrats de promoteurs sociaux obtenus par Ernesto Ortega et Camilo Villa leur ont valu d'être reniés par bon nombre d'agriculteurs à la sortie de leur mandat. Ces derniers les ont alors accusés de profiter de leur position dans l'organisation sociale pour toucher une rémunération à titre individuel. Depuis, désormais anciens dirigeants, ils ont continué de fréquenter les réseaux qui leur ont été ouverts lors de leur passage à la FEPAVRAE. Au moment de l'enquête de terrain en 2017, ils pensaient même pouvoir tirer profit des compétences, savoir-faire et relations accumulés pour les convertir dans le champ politique. Chacun de leur côté, ils ont façonné leurs carrières en fonction des opportunités qui leur ont été proposées. Orphelin du conflit armé, Ernesto Ortega est né et a grandi au VRAEM. À l'adolescence, il a intégré le comité d'autodéfense de sa communauté et participé à plusieurs affrontements avec des colonnes du Sentier lumineux. Il a occupé diverses fonctions au sein de son village Pueblo Escondido (lieutenant-gouverneur, président du comité d'autodéfense) avant de travailler un temps pour la municipalité de Huanta comme fonctionnaire. En 2010, il est revenu à Pueblo Escondido et a été élu COPA, puis CODIPA en 2012 avant de remporter les élections de la FEPAVRAE en 2014. Depuis 2016, Ernesto Ortega a passé l'essentiel de son temps à voyager et n'est revenu que ponctuellement au VRAEM pour « voir [s]on champs et cultiver [s]a coca ». Il a ainsi voyagé dans diverses régions du Pérou, en Europe<sup>2</sup>, au Chili et en Bolivie pour témoigner de son expérience, mais aussi pour entretenir les liens qu'il a pu tisser lorsqu'il était secrétaire général de la fédération, notamment avec des membres du

---

<sup>1</sup> On peut consulter la liste des promoteurs sur le registre de transparence du ministère de l'Agriculture. URL :

[http://transparencia.gob.pe/enlaces/pte\\_transparencia\\_enlaces.aspx?id\\_entidad=16387&id\\_tema=5&ver=#.XyfSdDXgrIU](http://transparencia.gob.pe/enlaces/pte_transparencia_enlaces.aspx?id_entidad=16387&id_tema=5&ver=#.XyfSdDXgrIU), consulté le 3 août 2018.

<sup>2</sup> Il est ainsi intervenu dans un forum social portant sur la guerre contre les drogues aux Pays-Bas, organisé par le think tank Transnational Institute (TNI).

gouvernement bolivien, avec qui il admet avoir « beaucoup appris ». En parallèle, il s'est investi dans la formation du parti politique plurinational Tahuantinsuyo, avec lequel il comptait se présenter aux élections de 2018.

Camilo Villa, ancien adjoint d'Ernesto Ortega, a suivi un cheminement différent. Revenu au VRAEM à la fin des années 1990 après avoir grandi à Lima et fait ses études supérieures à Ayacucho, il a commencé à s'investir à la FEPAVRAE dès les mobilisations de 2001. Élu pour la première fois secrétaire adjoint à la fédération en 2010, il a ainsi obtenu une certaine visibilité, ce qui lui a permis d'investir divers réseaux d'action publique :

« Si les gens me connaissent au VRAE, c'est grâce à la FEPA. Si j'ai réussi à être dirigeant au niveau national et si on me connaît au niveau national et international aussi. J'ai été avec Evo Morales, j'ai été à des événements en Bolivie, en Colombie, etc. J'ai même été aux États-Unis. C'est la FEPA qui m'y a amené, indirectement. [...] J'ai toujours pour objectif d'arriver au Congrès, et de faire partie du gouvernement à un certain moment. En ce moment, je fais partie du gouvernement local [...], je pense que ça m'aide à connaître un peu de monde et avoir une plus grande expérience, des contacts au niveau national, au niveau de l'État, avec n'importe quel gouvernement. Je fais ça depuis le gouvernement d'Alan [García]. Avec Toledo, on avait commencé quelque chose, mais avec Alan, je m'y suis mis un peu plus, puis avec Ollanta [Humala]. Avec PPK [Pedro Pablo Kuczynski], ça a été plus facile parce que je connaissais du monde en relation avec des gens du gouvernement. Parce que les gens m'ont remarqué, tu vois ? »

Son expérience à la FEPAVRAE ainsi que son capital universitaire ont permis à Camilo Villa de se glisser au croisement de différents milieux politiques. D'une part, en tant que dirigeant de la fédération il participe à l'organisation de différentes mobilisations pour défendre la coca et faire valoir des projets de développement à l'échelle de la Vallée. D'autre part, son engagement sur la durée lui permet de se positionner progressivement comme un courtier auprès des différents gouvernements péruviens (Bierschenk, Chauveau, et Olivier de Sardan 2000; Lewis et Mosse 2006). Au niveau national, il parvient à maintenir sur le long terme des relations soutenues avec de hauts fonctionnaires péruviens grâce aux nombreux voyages à Lima qu'il effectue pour son activité commerciale. Au niveau local et régional, il est nommé directeur exécutif d'AMUVRAE, fonction qui consiste à coordonner l'ensemble des municipalités de la Vallée autour d'un plan de développement commun. Ses relations et sa connaissance des modalités de financements lui permettent de proposer directement des projets pour le VRAEM. Comme les projets de développement relèvent d'administrations multiples, les intermédiaires comme Camilo Villa démarchent le plus d'institutions ou d'organisations possibles, afin d'obtenir de nouveaux projets ou formes de coopération. Il a ainsi rencontré des membres des gouvernements du MAS de l'État plurinational de la Bolivie,

qui portaient une attention spécifique à la question de la coca et de l'autochtonie à un niveau national et international. Parmi ces personnalités, Camilo Villa a fait la rencontre du secrétaire d'État pour la décolonisation et la dépatiarcalisation, Félix Cárdenas. Il a son contact direct sur son téléphone (il n'a pas manqué de me le montrer avec fierté) et me l'a présenté comme un « ami de beuverie ». Ces relations sont loin d'être anecdotiques, comme on le constate quand Camilo évoque ses projets :

« J'étais sur le point de mettre en place une fondation ici. J'allais fonder une école de leaders politiques et sociaux. Ici ! J'étais en relation avec Felix Cárdenas, ça y était presque. [...] Et l'idée était de mettre le nom d'Evo Morales. Et je t'assure qu'Evo approuvait ! J'espère encore pouvoir le faire un jour. »

Les promesses de projets, de fondations, d'équipements rendus possibles par les compétences accumulées et l'insertion dans des réseaux sociaux nationaux et internationaux sont perçues par ces acteurs comme reconvertibles dans le champ de la politique électorale. Ils y voient un moyen pour s'attirer les faveurs des électeurs séduits par la perspective de « faire venir l'État » dans une région considérée par les habitants et les pouvoirs publics comme abandonnée (Parizet 2013). Les carrières d'Ernesto Ortega et de Camilo Villa témoignent ainsi des chemins que peuvent emprunter les différentes carrières individuelles et des chevauchements entre les arènes de la protestation, de la politique électorale et du développement économique et politique.

\*\*\*\*\*

Les modalités d'accès à des postes au sein des fédérations au Tropic de Cochabamba et au VRAEM ainsi que les carrières de leurs dirigeants éclairent sur les conditions de chevauchement entre les directions d'organisations sociales, l'action collective et l'administration des ressources. Ainsi, le travail des dirigeants au quotidien et dans les mobilisations de défense de la culture de coca constitue une porte d'entrée à des fonctions d'intermédiaires, que ce soit au travers de rôle de courtiers plus ou moins formels, ou de fonctions administratives et politiques. Au Tropic de Cochabamba, l'importante décharge de l'État bolivien sur les syndicats de cultivateurs consacre les mécanismes de légitimation interne à l'appareil syndical. Le travail social et le soutien des bases syndicales sont valorisés pour l'obtention de fonctions électives et administratives au sein de l'appareil étatique. L'espace syndical constitue la principale instance de socialisation à l'administration des ressources publiques. Au VRAEM, la Fédération agricole demeure pour les acteurs régionaux la voie d'accès privilégiée pour se saisir de l'État au travers de diverses fonctions électives et



administratives, ou par des rôles plus informels de courtiers du développement. Toutefois la valorisation des compétences techniques, universitaires et professionnelles par l'État péruvien rend certains postes administratifs moins accessibles qu'au Tropic. Elle invite les dirigeants à fréquenter individuellement un ensemble d'acteurs extérieurs à la Vallée, comme des organisations de mouvement social nationales ou transnationales, des ONG, des cercles universitaires, des réseaux d'action publique. Les compétences et capitaux acquis par les individus dans ces espaces peuvent dès lors être utilisés pour saisir une partie de la manne du développement sur une base compétitive et entrepreneuriale. Ces carrières et multipositionnements mettent au jour les logiques auxquelles doivent se plier les dirigeants de ces organisations sociales pour saisir l'État. Au Tropic, elles sont déterminées par une modalité corporatiste, propre à la structuration interne syndicale et au lien entretenu par les fédérations avec l'État et le MAS. Au VRAEM, la logique entrepreneuriale prévaut : les dirigeants doivent butiner auprès de divers réseaux et acteurs tout en confortant leur assise locale pour se rendre indispensables au déploiement de l'action publique.

## 4. L'administration de la manne du développement

Les dirigeants des organisations sociales du Tropic de Cochabamba et du VRAEM arrivent donc à se positionner individuellement au chevauchement de l'action collective et de l'action publique grâce à la valorisation de différents capitaux. Dès lors, comment cette multipositionnalité leur permet-elle d'infléchir l'administration des ressources ? Sur quelles bases peuvent-ils redistribuer la manne des projets de développement déployée dans leurs régions ? Et enfin, dans quelle mesure les situations d'hégémonie partisane (Tropic de Cochabamba) ou de concurrences entre partis faiblement ancrés au sein de la société (VRAEM) influent-elles sur la répartition des ressources publiques ?

Dans les deux régions étudiées, la porosité existante entre société civile et agences déconcentrées des États bolivien et péruvien facilite une distribution des ressources publiques orientée vers les groupes mobilisés. L'action collective, qu'elle se manifeste par l'appui à une mobilisation publique ou par un soutien à un dirigeant, est alors au fondement d'un échange politique qui se joue entre mobilisés et intermédiaires. En échange d'appuis collectifs, les mobilisés attendent de leurs dirigeants qu'ils orientent vers eux une partie des ressources publiques. Malgré ces attentes tacites constitutives de l'économie morale bien présentes dans ces deux régions (Thompson 1971; Scott 1977; Siméant 2010), les modalités de distribution sont également dépendantes des configurations socioterritoriales dans lesquelles elles s'insèrent. Au Tropic de Cochabamba, la position quasi hégémonique du MAS à l'échelle régionale et le soutien des cultivateurs de coca renforcent une distribution des ressources publiques vers les zones rurales et le secteur agricole. Entre les différents districts ruraux, la compétition pour l'obtention des ressources répond davantage à des clivages territoriaux, avec pour principaux arbitres les maires et les secrétaires exécutifs des fédérations. Comme dans le cas de l'administration du droit à la coca (voir chapitre 2.2), la distribution des ressources et des projets encourage les syndicats à renforcer leur cohésion collective. À l'inverse, au VRAEM, l'action publique se distingue par un pluralisme partisan et une multiplicité de canaux qui permettent aux dirigeants de drainer des ressources depuis leurs propres réseaux. Le recours à des intermédiaires régionaux permet à la fois à l'État de se légitimer dans une région rétive à sa présence et aux acteurs régionaux de bénéficier d'une partie de la manne du développement. Cette modalité de répartition des ressources est d'ailleurs défendue par les dirigeants de la FEPAVRAE lors de la « marche du sacrifice » dont le motif est, au-delà de la

non-éradication des plantations de coca, la réorientation des canaux de l'action publique et le recours aux intermédiaires régionaux.

### **Zones rurales favorisées et entremise des secrétaires de fédérations dans l'attribution des ressources : Tropique de Cochabamba**

Au Tropique de Cochabamba, les projets de développement et les principales ressources financières servant à financer les services publics (postes de santé, établissements scolaires) transitaient par les municipalités, l'agence décentralisée UDESTRO qui finançait des équipements agricoles, et par le FONADAL<sup>1</sup> qui finançait des projets productifs liés à l'agriculture et au tourisme communautaire. Toutes ces institutions étaient habitées par des fonctionnaires issus de l'appareil syndical du Tropique<sup>2</sup> alors qu'au niveau national, les programmes nationaux *Bolivia cambia, Evo cumple* et le Fond pour le développement des peuples indigènes étaient essentiellement dirigés vers les régions favorables au MAS (Lacroix et Le Guill 2019). L'ensemble de ces ressources était donc canalisé par le lien qui unit les fédérations syndicales, le MAS et les institutions d'État. Comme dans le cas de l'administration du droit à produire de la coca (voir chapitre 2.2), l'administration de ces ressources permettait aux intermédiaires d'inciter les bases syndicales à mener des actions collectives coordonnées et concertées.

#### *Des projets et des ressources distribuées selon des modalités corporatistes vers les zones rurales*

Le 10 avril 2017, le maire de Puerto Villaroel s'est invité à la réunion de l'assemblée plénière de la centrale syndicale de Villa Fatima. Face aux affiliés, il a rappelé que la municipalité employait 23 professeurs et que la mairie venait d'obtenir une enveloppe de 23 millions de bolivianos auprès du programme *Bolivia cambia, Evo cumple*. Il a ajouté : « le Président nous aide, camarades ! ». Il en a profité pour inviter les syndicats et la centrale à se montrer vigilants vis-à-vis des dépenses engagées pour la prochaine foire agricole qui devait se tenir sur la place de Villa Fatima au mois de juillet. Enfin, il a mis en garde contre « les contresens et confusions » ayant trait à la justice communautaire et a condamné le recours aux lynchages. S'en est suivie une phase d'échange avec le public. Une à une, sept personnes ont

---

<sup>1</sup> Fonds national pour le développement alternatif, devenu le Fonds national pour le développement intégral (FONADIN) en août 2017.

<sup>2</sup> Exception faite de l'institution Fonds national pour le développement alternatif (FONADAL), dont les fonctions administratives étaient partagées avec des cultivateurs de coca provenant des Yungas de La Paz.

pris la parole pour faire part de leurs doléances qui portaient principalement sur la mauvaise couverture de certains services publics (eau, routes, électricité) et sur les faibles ressources mises à disposition pour les centres de santé et d'éducation. À la suite de ces prises de parole, le maire a rétorqué : « il faut que vous compreniez qu'il n'est pas possible de tout asphalté » avant de présenter les montants dépensés pour chaque infrastructure et de promettre l'appui prochain du Fonds autochtone pour l'agriculture. Il s'est également défendu en affirmant qu'à ce jour, il n'avait toujours pas reçu le dossier du maire de district (*subcalde*) de Villa Fatima<sup>1</sup>, qui lui aurait permis d'évaluer les priorités décidées. Il a enfin conclu en présentant le projet d'écotourisme *El río azul*, récemment inauguré, qu'il a selon lui réussi à obtenir par « un appel au responsable » du programme FONADAL<sup>2</sup> qui « [l]e lui a donné ».

Au Tropic, les visites du personnel politique élu sont présentées par les syndicalistes comme une manière pour les bases de contrôler leurs élus. En l'occurrence, la visite du maire de Puerto Villaroel lui permet de mettre en valeur ses actions et la proximité qu'il entretient avec des personnes pourvoyeuses de ressources, le Président de l'État plurinational ainsi que le directeur du FONADAL. Face aux doléances qui lui sont adressées, il n'hésite pas renvoyer la responsabilité au maire du district, présent dans la salle, qu'il accuse de ne pas lui avoir transmis son dossier. Responsabiliser ainsi les échelons inférieurs de l'administration municipale lui permet ainsi de rappeler les exigences à remplir pour obtenir des ressources. Selon Edwin, la première des nécessités est de faire preuve d'unité :

« Quand il y a un projet... Par exemple quand ils veulent mettre ou construire des salles de classe. Ça serait davantage la compétence du conseil éducatif, non ? Mais le district et la centrale s'y greffent aussi. Donc toutes les autorités tirent fort ensemble pour aller demander à une institution. Le but c'est de montrer une certaine pression sociale, faire pression, par l'unité. »

Dans une circonscription rurale comme celle de Villa Fatima, l'unité va souvent de soi, notamment parce que les membres du comité civique, qui regroupe les habitants et les commerçants vivant en zone urbanisée, se consacrent presque tous à une activité agricole en complément, et notamment la coca. Cette union est moins évidente dans les villes de la région. Toujours selon Edwin :

---

<sup>1</sup> Depuis la loi d'autonomie de 2010, les municipalités sont désormais divisées en plusieurs unités territoriales, dénommés districts (*subcaldia*, littéralement en français sous-mairies). Chaque district a son propre représentant (*subcalde*) qui dans le cas du Tropic est désigné par les habitants.

<sup>2</sup> Fonds national pour le développement alternatif, devenu Fonds national pour le développement intégral (FONADIN) en août 2017.

« [Ces tensions] se voient quand la population est plus grande. Sur une population plus petite comme celle de Villa Fatima, on ne voit pas vraiment cette division. Dans la ville d'à côté, Ivirgazama, le comité civique ne s'entend jamais avec la mairie et la fédération. »

Dans les villes moyennes de la région comme Ivirgazama, Villa Tunari, Chimoré, Shinahota, Eterezama ou Entre Ríos, les comités civiques s'opposent régulièrement aux intérêts défendus par les maires élus et par les fédérations agricoles. Pour Irma, habitante et commerçante à Entre Ríos, « les producteurs de coca et agriculteurs décident et nous font faire ». Ces tensions révèlent la dimension corporatiste du pouvoir des municipalités dans l'administration des ressources, qui sont essentiellement dirigées vers les zones rurales (Busnel 2017b). Dans certaines municipalités, ces concurrences sectorielles et organisationnelles sont dépassées par des formes de cooptation politique. Par exemple, à Villa Tunari, un siège de conseiller municipal du MAS a été octroyé à une représentante du comité civique de cette ville. À Puerto Villaroel, la loi d'autonomie de 2010 a permis d'octroyer le statut de mairie de district (*subalcaldía*) à une communauté autochtone yuracaré et ainsi de prévenir une éventuelle « ethnicisation des luttes pour le pouvoir local » comme dans d'autres régions rurales boliviennes (Le Gouill 2011). Malgré ces dispositifs visant à prévenir les conflits, des tensions peuvent déboucher sur l'élection (très rare) de conseillers municipaux de l'opposition proches des intérêts urbains, comme cela a été le cas lors des élections municipales de 2014 à Entre Ríos et Shinahota.

#### *Concurrences territoriales pour la captation des ressources : l'arbitrage des secrétaires exécutifs*

L'orientation corporatiste des projets vers les zones rurales et la situation quasi hégémonique du MAS n'empêche pas une importante concurrence pour la captation de ces projets. Comme l'explique simplement Reynaldo Sánchez, le maire du district (*subalcalde*) de Villa Fatima, « en vrai maintenant, tout le monde veut du développement. [...] Il y a beaucoup de disputes parce que nous sommes 14 districts et presque 35 centrales à vouloir ce montant du budget participatif ». Le consensus dessiné autour du développement engendre une importante concurrence entre les unités territoriales pour la captation des ressources. Par exemple, à la fédération des Yungas du Chapare, plusieurs centrales regroupent des syndicats situés des deux côtés des rives du fleuve Espiritu Santo, qu'il est impossible à traverser à pied. À l'époque de la militarisation du Tropique et des éradications forcées, beaucoup de syndicats, dont celui de Llaqtamayu, refusaient la construction de ponts et pensaient - à tort - que les tyroliennes dissuaderaient les troupes de l'Unité mobile de patrouille rurale (UMOPAR) de

venir éradiquer les cultures de coca sur la rive gauche du fleuve. Depuis, toutes les centrales cherchent à remplacer leurs tyroliennes pour des ponts suspendus. Or ces infrastructures sont chères et les ressources ne sont pas illimitées, ce qui pousse à une concurrence entre centrales et districts pour les obtenir. Les maires et les secrétaires exécutifs des fédérations sont alors des intermédiaires clés dans ces arbitrages. Ils peuvent être sollicités pour cela lors de réunions plénières comme à Villa Fatima, mais aussi lors de l'élection du secrétaire exécutif de fédération. Cette dernière est sujette à différentes tractations, menées sur une base territoriale, par la mobilisation des votes de groupes de syndicats et de centrales. Fabián Mujica, actuel secrétaire exécutif de la fédération des Yungas Chapare, en a fait l'expérience lors du second tour du congrès pour lequel il a été élu. Des proches d'un des candidats éliminés au premier tour s'étaient alors approchés de lui pour proposer les voix des syndicats qui l'ont appuyé :

« Quand il a été éliminé, là ils ont commencé à vouloir me soutenir. Ils ont perdu et ils viennent me voir pour me dire : “allez, nous on va te soutenir toi. On te nomme à l'exécutif”. Moi, je leur dis : “non, ne faites pas ça. Laissez-moi juste être candidat”. Parce que dans un congrès, tout le monde essaie de deviner ce que font les candidats : “Qu'est-ce qu'il est en train de faire ? Est-ce qu'il cherche des votes ? Est-ce qu'il est tranquille ?” Tous se regardent. Eux, qu'est-ce qu'ils auraient fait ? Ils m'auraient porté jusque là-haut, ils m'auraient porté sur leurs épaules... Et sûrement, ils m'auraient imposé leurs conditions aussi : “On va te soutenir, mais tu dois nous donner ça”. Moi je leur ai dit : “non, je ne vais pas me vendre, je ne suis pas à vendre” Et je ne l'ai pas fait. »

Même si Fabián Mujica se dit rétif à ces pratiques de soutien groupé sur une base territoriale, le fait qu'il évoque ces sollicitations révèle que des attentes peuvent être placées dans la capacité d'arbitrage du secrétaire exécutif de fédération, sans qu'on soit sûr qu'elles existent. Là encore, ces pratiques électorales pourraient favoriser les syndicats et les centrales qui savent faire preuve d'unité pour mobiliser le vote de leurs affiliés. C'est en quelque sorte une nouvelle fois la capacité à faire corps avec son groupe qui facilite l'obtention des ressources. Les fédérations syndicales n'ont que de très faibles ressources économiques, auxquelles elles accèdent par leur rôle de coordination et d'arbitrage – endossé par le secrétaire exécutif – avec les institutions municipales et les agences ministérielles décentralisées. La fédération travaille de concert avec l'UDESTRO<sup>1</sup> pour l'administration du droit à produire de la coca (voir chapitre 2.2), mais également pour les projets de développement que cette petite unité finance. La proximité qu'entretiennent les secrétaires exécutifs de fédération avec le personnel élu dans les mairies et même auprès du Président (voir partie 2 de ce chapitre) peut

---

<sup>1</sup> Unité de développement du Tropique de Cochabamba.

ainsi leur permettre d'occuper une fonction d'arbitrage pour des projets ; fonction qui suscite des attentes chez les affiliés vis-à-vis de leur secrétaire exécutif.

### **Multiplicité des réseaux d'action publique au VRAEM**

Contrairement au Tropic de Cochabamba, l'action publique au VRAEM n'est pas canalisée autour d'un nœud d'acteurs homogènes. Les municipalités ont des ressources moins importantes qu'en Bolivie<sup>1</sup> et l'action publique se concentre autour de divers acteurs et institutions qui drainent dans leurs sillons leurs réseaux d'intermédiaires vis-à-vis desquels les dirigeants de la FEPAVRAE cherchent constamment à se positionner. Sans emprise sur l'administration de la coca comme dans le cas bolivien, les dirigeants de la FEPAVRAE cherchent à administrer la manne du développement à partir des différents réseaux qu'ils ont tissés personnellement. Enfin, derrière la défense de la culture de coca, le recours en juillet 2017 à la « marche du sacrifice » poursuit l'objectif de reconfigurer l'administration de cette manne et de réaffirmer les rôles d'intermédiaires politiques à partir de relations et de pratiques clientélares.

#### *Précarité des instruments financiers et reconfiguration de l'action publique*

L'État péruvien se distingue par son incapacité à produire une stratégie nationale coordonnée à l'ensemble des régions productrices de coca du pays. Dans son analyse de la Stratégie nationale de lutte contre les drogues (ENLCD 2012-2016) élaboré par DEVIDA, Nicolás Zevallos Trigoso (2013) montre que le consensus articulé autour des trois objectifs de réduction des surfaces de coca cultivées, d'amplification des prérogatives de l'entreprise de commercialisation de la coca ENACO, et d'extension des programmes de développement alternatif ne fait pas l'objet d'une coordination nationale et est largement dépendant des configurations d'acteurs au niveau sous-national (Zevallos Trigoso 2013; 2015). Dans la région du VRAEM, l'éradication des cultures de coca, bien que régulièrement discutée, n'a jamais été mise en œuvre et les instruments d'action publique déployés peinent systématiquement à s'inscrire dans le temps long. Depuis les années 1990, les acteurs impliqués dans les politiques de développement alternatif changent régulièrement, de même que leurs instruments financiers, ainsi que les réseaux d'intermédiaires qui les soutiennent.

---

<sup>1</sup> En effet, elles n'ont par exemple aucune compétence sur les services éducatifs et de santé sur leurs municipalités, contrairement en Bolivie.

Ces multiples reconfigurations de l'action publique sont en partie le résultat des mises à l'agenda récurrentes de l'éradication dans cette région, mais également des mobilisations qui cherchent à réorienter les canaux d'administration des politiques dans la Vallée. Entre 2012 et 2014, l'essentiel des projets de développement alternatif dans la région était financé par DEVIDA<sup>1</sup>, qui déléguait des projets agricoles de développement productif aux municipalités de la rive gauche de la Vallée<sup>2</sup>. En 2014, ces politiques ont été remises en cause autant par les agriculteurs et la FEPAVRAE, qui considéraient les montants déployés et les effets trop modestes, que par la commission DEVIDA, qui s'impatientait du faible impact de ses appuis sur la réduction des cultures illicites dans la Vallée. L'éradication forcée a donc de nouveau été mise à l'agenda pour cette région cette même année. En réponse, la FEPAVRAE a organisé un mouvement de protestation de cinq jours qui a paralysé la Vallée. La fédération a ensuite organisé un congrès à Palmapampa, au cours duquel un consensus avec les agriculteurs s'est articulé autour de la demande de nouvelles politiques de développement, avec une réduction graduelle et concertée sans éradications forcées (Zevallos Trigoso et Casas Sulca 2019). À la suite des négociations qui ont réuni membres de la FEPAVRAE, maires, parlementaires, représentants de différents ministères et agences de l'État, des divisions sont demeurées sur la stratégie à adopter pour la région. D'une part, DEVIDA et la Direction exécutive antidrogues (DIREJANDRO, dépendante de la Police nationale du Pérou) étaient favorables à des éradications forcées, contrairement aux forces armées, au CODEVRAEM<sup>3</sup> et au ministère de l'Agriculture, qui soutenaient les propositions défendues par la FEPAVRAE (Zevallos Trigoso 2015; Zevallos Trigoso et Casas Sulca 2019). La pression exercée par la FEPAVRAE et certains militaires opposés aux éradications dans la Vallée, également des proches du Président Ollanta Humala (militaire de métier), a permis à ces derniers d'obtenir une décision en défaveur des éradications forcées dans la Vallée<sup>4</sup>. En réponse, la directrice de DEVIDA a démissionné et l'institution s'est complètement retirée du VRAEM, laissant le leadership de l'action publique au ministère de l'Agriculture (Zevallos Trigoso et Casas Sulca 2019). Cet événement révèle à la fois la précarité des instruments d'action publique sur le temps long,

---

<sup>1</sup> Commission nationale de développement pour une vie sans drogue. Dépendante de la Présidence du conseil des ministres (PCM), cette institution est chargée de la mise en œuvre des politiques antidrogues au Pérou.

<sup>2</sup> Cette partie de la Vallée était principalement visée, car contrairement aux municipalités de la rive droite, elles n'avaient pas de fonds émanant de l'extraction du *Canon*, et avait par conséquent des ressources moindres par rapport aux municipalités voisines de Pichari et Kimbiri (Inforegión 2012).

<sup>3</sup> Commission multisectorielle pour la pacification et le développement économique et social du VRAEM (créée en 2012).

<sup>4</sup> Parmi ces militaires, Luis Rojas Merino, coordinateur du CODEVRAEM et camarade de promotion du Président Ollanta Humala, a joué un rôle clé dans cette décision.



mais également la capacité des mouvements contestataires à infléchir l'action publique, notamment en se faisant intermédiaires dans la prise de décision (Grompone et Tanaka 2009).

### *Assoir l'État par le recours à l'intermédiation de l'action publique*

Depuis la mise en œuvre du Plan intégral territorial du VRAEM en 2012, de nombreuses institutions, agences et entreprises publiques, mais également des institutions privées (notamment financières) ont peu à peu installé leurs antennes dans la Vallée, ouvrant de fait des postes administratifs et mettant en œuvre un ensemble de microprojets. L'arrivée de ces institutions a favorisé l'émergence d'une myriade de réseaux d'organisations sociales, d'associations, de coopératives plus ou moins formelles<sup>1</sup> voire d'entreprises entrant en concurrence pour capter ces fonds, ce qui a engendré un important développement urbain (Vizcarra Castillo 2019). Parmi les institutions étatiques installées au VRAEM depuis 2012, l'agence ministérielle PROVRAEM est celle qui a drainé la masse financière la plus élevée, et par conséquent un important réseau de courtiers. Installée en 2014 à la suite du retrait de DEVIDA, l'agence PROVRAEM a très vite été associée au programme de reconversion agricole PROVRAEM<sup>2</sup>, dont l'objectif principal était la reconversion volontaire de plantations de coca en échange d'une subvention de 650 soles<sup>3</sup> par mois pour chaque agriculteur. L'agence n'était pas responsable de la mise en œuvre du programme, confié à l'INIA<sup>4</sup>. Toutefois, elle avait pour tâche d'organiser les agriculteurs volontaires en associations de producteurs dans chaque village et surtout d'embaucher des « promoteurs sociaux » qui devaient publiciser le programme.

Cette modalité de fonctionnement révèle, d'une part, la multiplication des réseaux engagés dans l'action publique. Dans ce cas, le programme chemine par des associations de producteurs nouvellement créées plutôt que de s'appuyer sur des organisations déjà existantes. D'autre part, le recours aux promoteurs sociaux pour mettre de l'avant le programme encourage les logiques entrepreneuriales pour saisir les ressources publiques. D'importants montants ont été octroyés à des acteurs divers pour la promotion du programme, que ce soit des dirigeants de la FEPAVRAE comme Ernesto Ortega et Camilo Villa qui ont travaillé à sa

---

<sup>1</sup> Pour illustration, on peut consulter l'importante masse de ces organisations enregistrées à la municipalité de Pichari. URL : <http://desarrollosocialpichari.blogspot.com/p/directorio-de-autoridades-e.html>, consulté le 11 septembre 2020.

<sup>2</sup> Bien que l'agence et le programme aient le même nom, il est important de différencier l'un et l'autre, car le programme implique d'autres agences du ministère de l'Agriculture.

<sup>3</sup> L'équivalent de 180 € ou 260 \$ en 2017.

<sup>4</sup> Institut national d'innovation agricole.

mise en place, des agriculteurs engagés dans le programme de reconversion, ou encore des professionnels des médias locaux et régionaux (*comunicadores sociales*), notamment des radios locales et communautaires. De manière plus large, il a été fait appel à toutes les personnes suffisamment ancrées localement pour être susceptibles de légitimer la mise en œuvre du programme. Selon un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, la plupart de ces promoteurs sociaux étaient des dirigeants ou des proches de la fédération agricole.

*Rester des intermédiaires : « l'enjeu (caché) » de la « marche du sacrifice »*

Même s'ils ne le présentent pas ainsi, pour les dirigeants de la FEPAVRAE, le maintien du recours à l'intermédiation de l'action publique a été au cœur de l'orchestration de la « marche du sacrifice » de juillet 2017. Mis en place en 2015, le programme de promoteurs sociaux a été arrêté en 2016 à la suite du changement de directeur à l'agence PROVRAEM. À cette date, le directeur a affirmé vouloir mettre en place des politiques qui « bénéficient autant aux cultivateurs qu'aux non-cultivateurs de coca »<sup>1</sup> en finançant un programme d'extension des frontières agricoles dans la Vallée. Depuis ce changement, les dirigeants de la FEPAVRAE n'ont cessé de pourfendre le mode de gestion de l'agence régionale. C'est notamment le cas de Virgilio Reyes. Principal protagoniste des mobilisations sociales au début des années 2000, peu avant son emprisonnement pour « apologie à la violence » (voir chapitre 2.1 et 4.1), il est revenu depuis peu en première ligne des mobilisations en se faisant élire en 2016 secrétaire général de la Confédération nationale des producteurs agricoles des bassins de coca du Pérou (CONPACCP). Lors de l'assemblée générale du 28 mai durant laquelle il s'est fait élire président du comité de lutte pour l'organisation de la marche, il a accusé ouvertement l'agence PROVRAEM de malversation financière et a invité à aller la « contrôler » (voir chapitre 3.1). Derrière ces propos, de nombreux dirigeants et agriculteurs soupçonnent Virgilio Reyes de vouloir réorienter les politiques de l'agence ministérielle et surtout de vouloir nommer un proche à sa tête. Quelques jours avant le début de la marche, un membre de la FEPAVRAE m'a confié en aparté ces inquiétudes :

« Écoute, Virgilio a tout d'un maître chanteur (*extorsionador*). [...] Je te le dis : Virgilio a une proposition pour la direction du PROVRAEM [...]. Tu sais qu'il y a un fonctionnaire, Germán Pérez, qui lui a bien trempé dans des affaires avec des dirigeants... Germán Pérez lui, pour moi, c'est clair, il est venu le voir pour lui dire : “eh mec, nous on va te payer, t'inquiète pas”, il lui a donné de l'argent. [...] Virgilio Reyes propose maintenant Germán Pérez pour qu'il soit directeur du PROVRAEM. Et tu sais à partir de quoi ? Il lui a dit : “eh ouais mec, PPK [Pedro

---

<sup>1</sup> Entretien avec le directeur de l'agence PROVRAEM.

Pablo Kuczynski<sup>1]</sup> c'est mon ami, je soutiens son parti, je vais te proposer. Par contre mec, ça te coûtera tant". Et Germán Pérez, ce con putain : "je vais être directeur, je suis proposé à Lima" ».

Le capital social accumulé par Virgilio Reyes à travers son insertion au sein de divers réseaux politiques<sup>2</sup> et d'action publique au long de sa carrière de dirigeant lui permet de se constituer comme un faiseur de carrières pour certains fonctionnaires, en l'occurrence Germán Pérez, ingénieur agricole et fonctionnaire d'État ayant transité par diverses antennes du ministère de l'Agriculture au VRAEM. Cet extrait d'entretien révèle une nouvelle fois la rivalité entre dirigeants de la FEPAVRAE qui a trait à leur capacité à infléchir les décisions prises<sup>3</sup>. Il montre également que les réseaux d'action publique et l'administration des ressources qui en découlent sont aussi constitués d'intermédiaires et des entrepreneurs de mobilisations. Les dirigeants sociaux de la FEPAVRAE ne peuvent pas investir directement les institutions étatiques qui s'installent dans la Vallée, notamment parce que la plupart d'entre eux n'ont pas les capitaux scolaires et le bagage professionnel exigé par l'État péruvien (contrairement au cas bolivien). Cela ne les empêche pas de se constituer en faiseurs de rois et de faire investir des fonctionnaires qui leur sont proches, comme dans le cas de Germán Pérez. Finalement, ce dernier n'a pas été investi à la tête de l'agence PROVRAEM, mais le nouveau directeur exécutif, originaire de la Vallée, a été nommé après la « marche du sacrifice » selon la même logique, d'après un haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture contacté par courriel plusieurs mois après :

« [...] L'enjeu (caché) [de la marche] était de débouter le directeur exécutif du PROVRAEM et de mettre "quelqu'un" pro-*cocalero*, proche des organisations de défense de la coca. [...] Les dirigeants *cocaleros* voient le PROVRAEM comme un trophée et une agence d'emplois pour des promoteurs sociaux cultivateurs de coca. L'actuel directeur exécutif est proposé par les organisations et Virgilio Reyes codirige le PROVRAEM. »

Comparer le PROVRAEM à un trophée et une agence d'emplois révèle le rapport complexe qu'entretiennent certains fonctionnaires avec les pratiques des organisations sociales du VRAEM. Par ailleurs, nommer un fonctionnaire « pro-*cocalero* » originaire de la Vallée répond effectivement aux souhaits de nombreux dirigeants et agriculteurs qui se plaignent régulièrement que l'argent du développement dans cette région rurale ne bénéficie qu'à des

---

<sup>1</sup> Président de la République du Pérou.

<sup>2</sup> Pour rappel, pendant la campagne présidentielle, Virgilio Reyes a appelé publiquement à voter pour Pedro Pablo Kuczynski en s'affichant avec lui lors de sa campagne au VRAEM.

<sup>3</sup> Par ailleurs, les accusations formulées dans cet entretien doivent davantage être interprétées comme le fruit d'une rivalité plutôt que d'une vérité en soit.

ingénieurs agronomes certes qualifiés, mais aussi étrangers et donc souvent peu sensibles aux réalités du VRAEM. La logique de « codirection » de l'agence par un des dirigeants du mouvement contestataire met au jour les rapports de réciprocité qui existent entre fonctionnaires et dirigeants lorsque les premiers doivent leurs postes et la conduite de leurs carrières aux seconds. Ce processus est également révélateur de la faible autonomie des agences décentralisées de l'État péruvien, qui se retrouvent dépendantes d'arbitrages négociés entre des dirigeants d'organisations sociales régionales et les gouvernants de l'État central lors d'une manifestation à Lima.

L'échange qui se joue dans la mobilisation est aussi plus complexe à lire, car il repose sur des propositions informelles de dirigeants tenues secrètes. Aussi, « l'argent » et « les emplois » sont des rétributions qu'il demeure difficile à objectiver, mais il paraît envisageable que la délégation par les administrations publiques se fasse sur une base de réciprocité et d'échange, en favorisant principalement les réseaux des dirigeants de la FEPAVRAE. Sur ce point, il est possible que ces réseaux soient bien plus larges qu'une simple relation entre un dirigeant et un fonctionnaire, contrairement à ce que peuvent laisser penser les témoignages précédents. Selon les retours que j'ai pu avoir à la suite de l'enquête de terrain et de la « marche du sacrifice », la destitution du directeur du PROVRAEM et la nomination du suivant faisaient l'objet d'un certain consensus au sein du comité de lutte. Enfin, le leadership retrouvé de Virgilio Reyes plus d'une décennie après son heure de gloire, son emprisonnement et sa disgrâce (voir chapitres 2.1 et 4.1) soulève des questions. Pendant l'enquête de terrain, il restait fortement critiqué par les agriculteurs non seulement lors de mes entretiens, mais également dans les réunions où il n'était pas présent. Pourtant, il était parvenu à se faire élire secrétaire général de la CONPACCP un an auparavant, et président du comité de lutte de la « marche du sacrifice » lors de l'assemblée générale de la FEPAVRAE, le 28 mai 2017. Il est possible que Virgilio Reyes ait été investi lors de ces événements précisément pour ses contacts avec la haute administration péruvienne et certains élus. Cependant, il est aussi probable, mais difficile à documenter qu'il ait gardé de forts liens avec certaines personnes au VRAEM, qui se mobilisent pour appuyer ses propositions et sa candidature et sont, en échange, rétribués par des ressources captées grâce à la réorientation de la manne du développement. Cette dernière serait alors réacheminée par les différents réseaux clientélares des dirigeants sociaux qui peuvent les mobiliser à certaines occasions, notamment lors des élections municipales comme cela peut-être le cas dans d'autres contextes (Auyero 2001; Combes et Vommaro 2012; Quirós 2016).

\*\*\*\*\*

Le rapport conflictuel entretenu avec l'État dans les régions productrices de coca favorise une administration des ressources arbitrée par des intermédiaires, qui sont principalement des dirigeants d'organisations sociales défendant la coca dans les deux régions étudiées. Au Tropique de Cochabamba, les ressources et projets mis en œuvre sont administrés par des maires ou des directeurs d'agences décentralisées qui ont été élus par les syndicats de cultivateurs. Le cheminement de la manne du développement suit donc logiquement ces canaux corporatistes et est principalement destiné aux secteurs constitués en syndicats qui se consacrent aux activités agricoles, au détriment des centres urbains de la région. Face aux importantes demandes d'infrastructures et de projets, maires et secrétaires exécutifs de fédération peuvent éventuellement se constituer en arbitres auprès des nombreuses unités territoriales. Au VRAEM, contrairement au Tropique de Cochabamba, les capitaux scolaires, universitaires et professionnels requis pour pénétrer les administrations étatiques et administrer la manne du développement freinent l'accès des dirigeants à ces institutions. Ils peuvent toutefois utiliser les mobilisations pour se constituer en arbitres et influencer sur l'action publique de manière plus informelle et secrète, comme cela a été le cas en 2014, où la commission DEVIDA s'est retirée du VRAEM, mais également lors de la « marche du sacrifice » de 2017, dont le but visait au rétablissement des réseaux d'intermédiation.

## Conclusion

De nombreux travaux universitaires et journalistiques insistent sur les collusions existantes ou présumées entre dirigeants d'organisations de la défense de la coca, maires et économie illicite (Zevallos Trigoso et López 2010; Zevallos Trigoso et Rojas Boucher 2012; Vizcarra Castillo et Zevallos Trigoso 2016; Valverde Bravo 2015). Si ces collusions sont parfois avérées, elles sont sûrement moins organisées que la façon dont la manne du développement est saisie par les dirigeants des organisations sociales. Les mécanismes diffèrent selon les configurations sociopolitiques, mais dans les deux cas la coca permet à ses défenseurs de se saisir de l'État et de ses politiques de développement en s'en faisant les intermédiaires. En cela, ce processus s'inscrit dans la continuité de la formation historique de l'État, articulée autour de la double manne du complexe coca-cocaïne et du développement (voir chapitre 1) et confirme la troisième hypothèse, formulée dans l'introduction générale, selon laquelle *les dirigeants des organisations sociales se situent au chevauchement de la défense de la coca, de la politique électorale et de l'administration des ressources.*

Au Tropic de Cochabamba, la décharge de l'État sur les fédérations syndicales de cultivateurs de coca facilite une logique corporatiste pour se saisir de l'État : les mécanismes d'accès aux fonctions électives et administratives régionales sont définis par les syndicats qui font élire les leurs selon des critères issus des pratiques syndicales. Une fois à la tête des municipalités et des administrations décentralisées, les syndicalistes reproduisent cette logique corporatiste en distribuant les ressources disponibles principalement vers les zones rurales et agricoles. Secrétaires exécutifs de fédérations et maires peuvent alors se poser en arbitre des projets d'infrastructures que chaque unité territoriale se dispute. Au VRAEM, les dirigeants de la FEPAVRAE se saisissent de l'État selon une logique entrepreneuriale. L'État péruvien s'appuie en effet peu sur les organisations sociales existantes pour asseoir sa présence et multiplie les réseaux d'intermédiaires pour légitimer son action. Les dirigeants de la FEPAVRAE peuvent alors s'y glisser à condition qu'ils détiennent les compétences et savoir-faire nécessaires, ou bien qu'ils cherchent à les acquérir auprès de diverses institutions extérieures (ONG, coopération internationale, organisations de mouvements transnationaux ou réseaux d'action publique) grâce à la visibilité qu'offre la FEPAVRAE. Cette modalité d'accès à l'État s'inscrit dans une logique de compétition entre les membres de la FEPAVRAE, qui cherchent individuellement à se faire les entrepreneurs de leur carrière militante et politique, en s'appuyant sur les réseaux personnels qu'ils ont constitués au niveau local et régional, mais surtout auprès de l'administration publique. Il en résulte alors parfois des

processus bien moins transparents qu'au Tropic, comme le montrent les enjeux sous-jacents à la « marche du sacrifice ».

Derrière l'obtention de ressources publiques comme des infrastructures et des projets, les mobilisations permettent également aux dirigeants de se positionner dans les interstices du monde du développement et de développer des stratégies personnelles de carrière. Pour cela, ils s'appuient sur des fonctionnements routiniers en convoquant paysans et agriculteurs pour qui la participation aux manifestations est souvent obligatoire (voir chapitre 3). Il s'agit donc d'une manière de s'accaparer des ressources offertes par la capacité de mobilisation des organisations sociales et d'utiliser le contrôle social que celles-ci exercent à des fins personnelles, de façon parfois peu transparente. Le prochain chapitre propose d'examiner les éventuelles tensions que ces processus peuvent engendrer chez les agriculteurs aux échelles individuelles et collectives.

# **CHAPITRE 5 : AGIR FACE À L'ÉTAT**



# Introduction

## *Sous la coca, les résistances*

Revenons un court instant sur la trajectoire d'Oscar, l'un des protagonistes présentés dans l'introduction générale de la thèse. Lors de ma première visite au Tropic de Cochabamba en 2015, Oscar, juge communautaire, affichait un soutien sans faille à l'égard du MAS et d'Evo Morales. À mon retour en 2017, son rapport à la politique avait changé. Il s'est présenté comme plus distant par rapport au parti et s'est dit fatigué des nombreuses mobilisations auxquelles il devait assister. Sa prise de distance envers le MAS se traduisait même par une intention de s'abstenir de voter aux prochaines élections<sup>1</sup>. Elle concordait également avec un désengagement de sa fonction de secrétaire de justice, qu'il n'exerçait désormais plus au niveau de la centrale syndicale, mais simplement au sein de son syndicat local.

Au VRAEM, la « marche du sacrifice » s'est achevée dans la soirée du 7 juillet. Depuis Lima, le comité de lutte a annoncé la fin de la manifestation à la suite de la signature d'un accord avec le gouvernement. Cet accord promettait la réouverture des négociations à partir du 18 juillet sur la base d'un nouvel agenda, sans toutefois que le gouvernement ne s'engage formellement auprès de la délégation menée par la FEPAVRAE (voir annexe). Dans la maison des associations à Pichari, l'incompréhension et la déception des agriculteurs dominaient à la lecture du document, qui circulait sur tous les smartphones via les réseaux sociaux. Pour beaucoup, ces accords sonnaient faux au regard des ambitions affichées par les dirigeants pendant les dernières semaines. En effet, ces derniers affirmaient plutôt vouloir adopter une posture ferme sur la non-éradication des plantations de coca et sur la mise en place d'une concertation rapide sur les projets de développement dans la Vallée. Les soupçons d'accords passés en sous-main entre dirigeants de la fédération et les membres du gouvernement, parfois exprimés, mais aussi étouffés pendant l'orchestration de la marche (voir chapitre 3), ont alors resurgi. À leur retour le 10 juillet, les dirigeants ont été hués par les habitants de Pichari, qui les ont accusés, lors d'une assemblée houleuse, de « s'être vendus » et d'avoir « trahi » leurs engagements.

Derrière l'organisation unifiée présentée par les mouvements sociaux, à l'aide de cadrages rassembleurs et de stratégies de consolidation des corps sociaux (voir chapitre 3), les

---

<sup>1</sup> « Pour ces élections, je pense que je ne vais pas voter. Pour personne, on dirait... »

deux faits rapportés ci-dessus illustrent les divergences entre « les bases » paysannes et leurs dirigeants. Elles n'ont pas seulement trait aux mobilisations en tant que telles, mais aussi aux types d'intermédiation entre États et habitants de ces régions. Comment comprendre l'attitude d'Oscar qui, au travers de sa fonction syndicale de secrétaire de justice, incarne l'État, mais se montre plus distant à l'égard du gouvernement du MAS ? Comment expliquer que les dirigeants de la FEPAVRAE soient capables de mobiliser 5 000 agriculteurs pour une manifestation d'une semaine, avant de se faire chahuter par leurs habitants quelques jours plus tard ? De par ces deux exemples, quelles tensions habitent les types d'intermédiation au Tropic de Cochabamba et au VRAEM ? Et comment, les habitants des deux régions agissent face à l'État et son autorité ?

*Les cultivateurs de coca : des clients, des résistants ou des obligés ?*

Bien souvent, la question du rapport à l'État et aux économies de pouvoir est traitée de manière dichotomique lorsqu'il s'agit d'étudier les classes populaires ou subalternes : selon les courants théoriques, les conditions de survie économique et de subsistance obligent les populations du bas de l'échelle sociale à se constituer soit comme des « clients », soit comme des « résistants ». Ces deux lectures ne sont pas dénuées d'une importante connotation morale, comme le souligne Julieta Quiros dans ses travaux sur les organisations de quartiers populaires de l'Argentine. Selon elle,

« [...] l'idée de *résistance* implique une raison légitime : ces gens y vont par adhésion à un ensemble d'idées, par conviction et engagement dans quelque chose. Le *clientélisme*, en revanche, convoque des raisons illégitimes : ces gens y vont par intérêt - dans l'attente d'un bénéfice -, ou par nécessité- une nécessité dont d'autres, ceux qui ont le pouvoir, profitent et qu'ils manipulent. » (Quiros 2016, p.25)

Ces débats moraux traversent également les deux régions étudiées dans les espaces politico-médiatiques. En Bolivie, l'adhésion quasi unanime des habitants du Tropic de Cochabamba au gouvernement du MAS et d'Evo Morales a souvent été attribuée aux nombreux projets et programmes de développement présents dans la région d'origine du Président. Au VRAEM, certains fonctionnaires non originaires de la région m'ont confié leurs soupçons quant à la participation des agriculteurs qui, selon eux, ne participaient pas aux mobilisations par conviction, mais parce qu'ils étaient « payés par les maires »<sup>1</sup>. Dans les deux régions, le soupçon du consentement à cette économie du pouvoir tient autant à la

---

<sup>1</sup> Extrait d'entretien avec deux fonctionnaires de l'agence du PROVRAEM.

redistribution clientélaire de ressources publiques (Banégas 1998a; Auyero 2001; Quirós 2016; Combes et Vommaro 2012) qu'à celles liées à manne de la coca et du narcotrafic. Dans les discours de leurs détracteurs, les cultivateurs de coca et les habitants adhèrent à cette économie des pouvoirs, car elle leur permet d'exploiter la rente de la coca. Ils sont donc les clients de leur propre production qui est protégée par leurs organisations et l'État.

Dans les sciences sociales, certains courants tendent à mettre l'accent sur les pratiques de résistance vis-à-vis des divers processus de domination, et notamment ceux de l'État. À partir de sa recherche en milieu rural malais, James C. Scott montre comment les paysans développent des résistances individuelles dissimulées aux dominants (Scott 1985). Dans une approche similaire, Asef Bayat met en lumière des « formes d'empiètement silencieuses de l'ordinaire » qui, par des mécanismes d'appropriation de l'espace urbain au Moyen-Orient, participent à la construction d'une « politique de la rue » et d'une « rue politique » (Bayat 2010; 2012). Pour ces deux auteurs, ces résistances au caractère plus ou moins intentionnel sont particulièrement présentes dans les contextes autoritaires. Néanmoins, à force d'ancrer ces résistances dans des relations de pouvoir qui tendent à se désincarner à mesure que les auteurs cherchent à universaliser leurs résultats de recherche<sup>1</sup>, les structures et les collectifs intermédiaires sont balayés de l'analyse, de même que les particularités locales.

Or, dans les cas du Tropicque de Cochabamba et du VRAEM, les organisations sociales sont à la fois des structures de mobilisation, mais aussi des espaces de gouvernement qui exercent un pouvoir plus ou moins contraignant sur leurs membres. La capacité des organisations sociales boliviennes et péruviennes à obliger leurs affiliés à se plier à des actions collectives, que ce soit dans la structuration de la vie quotidienne (chapitre 2) ou dans les mobilisations (chapitre 3), pose dès lors la question des espaces du pouvoir et vers qui les résistances sont dirigées. La force d'obligation des organisations sociales rurales est généralement lue négativement par certaines élites politiques nationales boliviennes et péruviennes, qui y voient une contrainte du collectif néfaste aux démocraties libérales, censées s'appuyer sur la souveraineté de l'individu dans ses choix. En Bolivie, ce débat s'inscrit dans le vieil adage populaire de la « dictature syndicale ». Cette expression, largement relayée dans l'espace politico-médiatique national par les forces politiques opposées au MAS, cherche à dénoncer les pouvoirs trop importants des syndicats paysans et miniers, leur capacité à imposer des sanctions collectives et à museler les libertés individuelles. Ainsi la « dictature

---

<sup>1</sup> On pense notamment à l'ouvrage de James C. Scott (1990) , *Domination and the Arts of Resistance : Hidden transcripts*.

syndicale » oblige et contraint-elle les affiliés à participer individuellement à des activités collectives qu'ils ne cautionnent pas nécessairement. Enfin, le ralliement des habitants aux décisions de ces organisations sociales peut également être aussi analysé en Bolivie et au Pérou à la lecture du pouvoir tutélaire de leurs dirigeants, que l'on associe volontiers aux *caudillos*, figures historiques latino-américaines de chefs de guerres capables de mobiliser leurs troupes grâce à la redistribution matérielle et leur charisme<sup>1</sup>.

### *Un rapport à l'État ambivalent : entre contrôle et partage des ressources*

Afin de dépasser ces lectures dichotomiques, ce chapitre propose de donner à voir les représentations individuelles et collectives des États bolivien et péruvien, et de leurs types d'intermédiation. Cette démarche permet alors de rendre compte de la dimension subjective du rapport à l'État et des pratiques employées face à lui. Un détour par le concept d'économie morale est alors nécessaire. Ces dernières années, l'usage de cette notion s'est fortement répandu, notamment pour affiner l'étude des mobilisations et l'élargir aux émeutes ou aux révoltes populaires (Fassin 2009; 2015; Hibou 2011b). On peut se réjouir que le sens moral et politique de formes de contestation largement perçues comme illégitimes dans nos sociétés contemporaines ait été identifié. Quoi qu'il en soit, l'usage du concept comme explication causale du mouvement social est problématique, car elle peut reproduire l'interprétation « spasmodique » du soulèvement populaire qu'Edward P. Thomson (1971) condamnait justement (Siméant 2010). Pour l'auteur anglais, l'économie morale ne renvoie pas juste à « des émotions, aux normes et obligations, aux valeurs et principes qui guident les actions des dominés » (Hibou 2011b, 7), mais repose sur un « consensus populaire » (Thompson 1971, 8;9) et des attentes tacites entre gouvernants et gouvernés. En cela, elle s'inscrit aussi dans un pacte social de domination. Une économie morale certes, mais une économie de pouvoir tout de même. On l'a vu dans les précédents chapitres, au Tropique de Cochabamba et au VRAEM, elle est construite et inventée sur des socles moraux liés à une économie de subsistance – la culture de coca – mais également à des formes de vivre-ensemble, d'accès au pouvoir et de distribution de ressources publiques en partie régies par les organisations sociales. Ces dernières, par leurs fonctions de fabrique du corps social et de mise en lien, soutiennent l'État et participent à sa légitimation. Seulement, les exemples détaillés ci-dessus le montrent bien, la légitimité n'est pas une et indivisible. L'objet du présent chapitre est donc bien de la

---

<sup>1</sup> En cela, la figure du caudillo rejoint aussi celle du courtier (*broker*) clientéliste. Pour des illustrations de cette lecture, voir Hervé Do Alto pour Evo Morales (Do Alto 2007b); Pablo O'Brien pour les dirigeants du VRAEM (O'Brien 2008).

déconstruire pour comprendre comment les habitants perçoivent individuellement et collectivement l'État. Pour ce faire, on propose d'étendre l'analyse de l'État au-delà du rapport à la coca pour interroger l'exercice de sa domination, mais aussi ses capacités à redistribuer les richesses et assurer une subsistance aux habitants des régions étudiées.

Ainsi, l'État ne peut être réduit à sa dimension contrôlante (Scott 1999) faisant sans cesse l'objet de résistances ou de fuites (Scott 1990; 2013). Cette dimension existe et pèse sur les affects et pratiques des habitants, mais le rapport à l'État est aussi façonné par les services et les ressources qu'il dispense à ses populations, ainsi que par les possibilités d'ascension sociale qu'il ouvre. Cette dynamique se vaut dans les deux régions étudiées, mais les modalités de gestion, de saisie et de distribution de la double manne décrites dans les précédents chapitres ont aussi des effets sur le rapport aux États et aux modes de gouvernement bolivien et péruvien. Au Tropique, le caractère contrôlant et omnipotent du nexus syndicats - parti - État contribue à la formation de certaines mises en retrait individuelles et collectives, qui donnent à voir des dissensions au sein du MAS et des organisations sociales boliviennes, quand bien même elles sont tuées et dissimulées. Au VRAEM, la multiplication des réseaux d'action publique alimente soupçons et défiance envers les dirigeants dans la façon dont ils se saisissent de la manne du développement, et à travers eux, envers l'État péruvien.

Dans un premier temps, ce chapitre revient sur le rapport qu'entretiennent les habitants des deux régions aux différentes institutions étatiques présentes. Cette esquisse permet de montrer comment les normes et pratiques locales entrent en tension avec la présence de militaires, de policiers, de professionnels de santé et d'éducation et traduisent une certaine méfiance vis-à-vis de l'extérieur. Ces méfiances sont toutefois contrebalancées par un désir de ressources publiques garantissant la subsistance et des possibilités d'ascension sociale au sein des institutions étatiques pour les personnes locales. Parce que les États bolivien et péruvien sont intermédiés par des fédérations et syndicats qui agissent comme des filtres à l'action de l'État, la deuxième partie du chapitre revient sur le rapport à ces organisations sociales à partir de l'analyse sociobiographique de deux trajectoires individuelles. Enfin, la troisième section revient sur l'expression des désaccords et tensions dans les deux régions, et pose la question des conditions de leur publicisation et de leur capacité à impulser le changement social (3).

# 1. Désir d'État et méfiances

De nombreux auteurs ont avancé l'idée que l'État constitue un puissant référentiel pour les populations (Bayart 1985; 2006; Hansen et Stepputat 2001a), y compris celles qui se trouvent dans des régions isolées, à ses « marges » ou ses « périphéries » et qui cherchent constamment à interpeller, demander ou réclamer ses institutions et ses services (Tsing 1993; Nuijten 2003; Das et Poole 2004; Kruks-Wisner 2018). À l'inverse pour d'autres auteurs, l'État se caractérise surtout par sa capacité de domination et de contrôle sur ses habitants (Scott 1999; Hibou 2011a). On cherchera plutôt dans cette section à dépasser cette dimension pour prendre en compte les apports de la sociologie de l'action publique, qui invitent à approcher l'État comme un ensemble d'institutions publiques traversées par des logiques concurrentes. Comment les fonctionnaires et les personnels missionnés par les États péruvien et bolivien sont-ils perçus par les habitants des deux régions ? Dans quelle mesure ces représentations s'arriment-elles aux pratiques locales ? Et que nous disent-elles plus largement du rapport individuel et collectif à l'État ?

Afin de cerner les ambivalences et contradictions liées aux différentes institutions étatiques et aux agents missionnés par l'État, la première partie aborde les enjeux liés à la sécurité et la justice, et sur le rapport qu'entretiennent les habitants avec les polices et les forces armées. Face au sentiment général d'inefficacité et d'impunité et parfois de mise en péril des activités de subsistance licite et illicite par la police, l'armée et la justice, ces institutions sont peu interpellées et réclamées par les habitants, qui tendent au contraire à les rejeter et leur préfèrent l'auto-organisation pour la résolution de leurs problèmes, quitte à recourir à des formes de justice alternative, expéditive et sans droits pour la défense. La deuxième sous-partie examine les représentations associées à l'éducation, la santé et l'agriculture. Ces thématiques ont été choisies à la fois pour des raisons pratiques liées à l'enquête de terrain, mais également parce qu'elles sont le plus liées à l'enjeu de la subsistance dans les zones rurales, et cristallisent par conséquent une attente toute particulière de la part des habitants. Ces deux sous-sections montrent alors que malgré un fort désir d'État, la présence de fonctionnaires ou d'agents missionnés draine d'inexorables méfiances, soupçons, voire de la défiance. En somme, l'assentiment aux institutions et aux agents dépend en grande partie de la façon dont ces derniers respectent les pratiques et normes locales et ouvrent l'exercice de leurs fonctions aux populations locales. En ce sens, la plus forte démarcation entre activités licites et illicites, la reconnaissance légale de la culture de coca et les possibilités d'ascension sociale au sein d'agences de l'État via les mécanismes de désignation syndicale suscitent un plus grand

assentiment au Tropic de Cochabamba qu'au VRAEM, où l'incertitude régnant autour du droit à produire de la coca ainsi que les faibles perspectives d'emploi au sein de l'État pour des agriculteurs non diplômés entretiennent la méfiance à l'égard de ces institutions.

### **Polices et armées : des acteurs peu sollicités dans la résolution des problèmes de sécurité**

En science politique, la définition de l'État par son « monopole de la violence physique légitime » a fait l'objet de larges débats, sans que cet idéal-type weberien se vérifie nécessairement en dehors du continent européen. En effet, en Amérique latine comme en Afrique, la construction des États ne s'est pas réalisée par un mouvement de concentration de capitaux en période de guerre comme cela a pu être le cas en Europe (Herbst 2000; Centeno 2002). En réalité, les trajectoires sociohistoriques des États postcoloniaux laissent davantage voir une forme de coexistence entre forces de police professionnalisées et formes de contrôle social au sein de la société (Blanchard, Deluermoz, et Glasman 2011; Favarel-Garrigues et Gayer 2016) ; une porosité des frontières entre acteurs étatiques et non étatiques très présente dans les cas du Tropic de Cochabamba et du VRAEM. À cet usage partagé et jamais complètement figé des usages de la violence entre différents acteurs (Baczko et Dorronsoro 2017) s'ajoute également l'enjeu de la légitimité de la violence policière. En Amérique latine, malgré une violence d'État controversée (Méndez, O'Donnell, et Pinheiro 1999; Adorno 2005; Arias et Goldstein 2010; Ungar 2011), la police demeure le principal agent visible de l'État, ce qui pose l'enjeu de la confiance que lui octroie ses citoyens (González 2017). Dès lors que l'on sait que les pratiques de contrôle se font plus saillantes par les agents de l'État dans les régions où prévaut l'économie illicite, comment les habitants du Tropic de Cochabamba et du VRAEM réagissent-ils à la présence et aux agissements de la police et de l'armée ? Dans les deux cas étudiés, les habitants cherchent à mettre à distance la police et l'armée dès lors que celles-ci ne respectent pas les normes et pratiques locales. Parfois même, les habitants justifient le recours à la violence et à des formes d'auto-justice par l'incapacité des forces armées et de la police à régler les problèmes de délinquance, quitte à utiliser des pratiques illégales. Au VRAEM, la méfiance envers ces institutions est encore plus marquée dans les villages en raison d'une faible démarcation entre activités licites et illicites et du passé du conflit armé, qui a institué des formes de justice alternative à celles de l'État de droit.

### La police mise à distance pour l'exercice de la justice villageoise au Tropique de Cochabamba

Au Tropique de Cochabamba, la question de l'insécurité est peu ressortie lors des entretiens portant sur la vie quotidienne des paysans. Elle est également rarement formulée lors des assemblées : de manière générale, l'insécurité est loin d'être au cœur des préoccupations actuelles. Contrairement à quelques années auparavant, où l'armée et la police terrorisaient les habitants, seul l'enjeu des vols semble encore préoccuper les habitants. Avant 2006 et l'arrivée au pouvoir d'Evo Morales, la présence constante des militaires de la police a été vécue comme un traumatisme source d'insécurité chez les habitants. C'est en particulier le cas des troupes de l'Unité mobile de patrouille rurale (UMOPAR), police mobile spécialisée sur la répression et la saisie de substances illicites. Dépendants de la Force spéciale de lutte contre le narcotrafic (FELCN), ses agents étaient formés par la *Drug Enforcement Administration* (DEA) (Gamarra 1997; Roberto Laserna 2011). Or, depuis 2006, la présence de ces policiers est moins marquée et leurs pratiques ont changé. Désormais, les éradications sont réalisées par des militaires supervisés par des ingénieurs agronomes d'UDESTRO (voir encadré 2.2 et tableau 2.1). Quant aux opérations de la FELCN et d'UMOPAR, elles sont davantage centrées sur la saisie de substances illicites à des niveaux plus élevés de la chaîne de production, et touchent désormais moins les producteurs de coca (Farthing et Kohl 2012; Ledebur et Youngers 2013; Grisaffi et Ledebur 2016).

Le rapport entre les habitants et la police au Tropique de Cochabamba est quant à lui ambigu. En effectif réduit (4 à 5 policiers par municipalité), les policiers de la Force spéciale de lutte contre le crime (FELCC), dont les commissariats sont souvent situés dans les capitales de districts ou les principaux centres urbains, arrivent difficilement à avoir accès aux zones rurales à moins d'être « invités » par les syndicats communaux (voir chapitre 2.3). Certains policiers arrivent toutefois à développer des relations de proximité avec les syndicats et leurs dirigeants. C'est le cas de Domingo Salazar, commandant de police de sa localité, qui approuve les pratiques de « justice communautaire » lorsqu'il considère qu'elles n'impliquent pas de violences excessives :

« La justice communautaire c'est quand on arrête quelqu'un et que... par exemple, une personne qui a volé du bétail : elle doit le rendre et comme sanction, on lui fait faire des travaux, des travaux forcés dans les champs, comme aller élaguer ou déblayer la place du village... des travaux communautaires tels qu'ils existaient traditionnellement (*ancestralemente*). »



Pour Adrián, journaliste (*comunicador social*) de la même localité que le commandant, Domingo Salazar est un « policier communautaire », appellation que ne mentionne pourtant pas son statut, mais qu'Adrián justifie :

« C'est juste que lui [le commandant], il connaît tout le monde et travaille avec toutes les organisations sociales. Et puis des fois, il nous donne des infos... L'an dernier, il a su qu'une unité de police allait faire une descente pour contrôler les voitures de contrebande (*autos chutos*)<sup>1</sup>. Alors, il a appelé Don Guillermo à la Fédération et tout le monde a finalement caché sa voiture au maquis (*monte*). Ils n'ont rien trouvé (*rires*) ! Alors tu vois, il fait partie de la communauté (*es parte de la comunidad*) »

Le respect des pratiques du territoire et l'inscription des policiers en tant qu'alliés de la population leur valent ainsi d'être considérés comme « faisant partie de la communauté ». La représentation sociale de la police est donc mouvante selon les comportements, habitudes et attitudes de ses agents dans des contextes spécifiques (Dias Felix 2018). Pourtant, en dehors de relations interpersonnelles, il existe une vision moins glorieuse de l'institution policière, dont la capacité à faire respecter l'ordre est remise en cause. C'est ce qu'avance Manuel Santana, secrétaire administratif de la centrale Villa Fatima :

« La police, on lui fait coucou de temps en temps (*rires*). [...] Non la police, qu'est-ce qu'elle va faire ? Elle va prendre tout l'argent au voleur, ses téléphones et elle va le laisser filer. La police est corrompue, en vrai... [...] Je ne sais pas combien de générations il faut passer pour que la police change, mais elle reste corrompue. L'argent est trop tentant pour eux. »

Quelques semaines avant mon arrivée en 2017, un lynchage public a eu lieu dans une ville du Tropic où réside Magdalena. Affiliée au comité civique<sup>2</sup> dont certains membres ont commandité le lynchage, Magdalena a préféré ne pas y assister de peur d'être impliquée et de « ne plus pouvoir dormir ». Pour autant, elle ne condamnait pas la nature du châtiment. Magdalena et sa fille de 25 ans m'ont présenté sur un téléphone l'une des vidéos du lynchage diffusées sur les réseaux sociaux. La vidéo montrait un homme poings et chevilles liés supplier qu'on l'épargne pendant qu'il est abondamment arrosé d'essence par des hommes. Autour de cette scène qui s'est déroulée sur le terrain de football, une grande majorité d'habitants et habitantes criaient impatientement « au feu (*fuego*) », lorsque d'autres prenaient soin de filmer l'évènement grâce à leurs téléphones portables. Au moment de l'exécution de la sentence, le

---

<sup>1</sup> Ces voitures, pour la plupart volées au Chili, sont revendus à bas prix sur le marché informel bolivien.

<sup>2</sup> Le comité civique regroupe l'ensemble des habitants d'une même localité située en zone urbaine. Comme pour les syndicats paysans, la propriété d'une maison implique la participation à des activités communes.

public s'est mis à applaudir, y compris des enfants curieux qui se sont tenus en retrait. Après un court moment de silence, Magdalena a repris la parole :

« C'est vrai que c'est triste que des enfants aient été présents ce jour-là. Cela aurait pu être fait de nuit ou ailleurs que sur le terrain de football. Mais en vrai, ces voleurs de motocyclettes sont allés trop loin (*ya se pasaron*). Et tout ça restait impuni ! La police ne fait rien. Tu chopes les voleurs et tu les confies à la police, le lendemain ils ressortent et ils recommencent. C'est insupportable. »

Sans cautionner entièrement l'acte de lynchage auquel elle a refusé de participer, Magdalena le justifie par le sentiment d'impunité par rapport au vol et à l'absence de sanction de ces comportements par la police. Pour cette raison, la violence et la justice pratiquées par les organisations sociales paraissent souvent plus légitimes que celles des agents d'État aux yeux des habitants. Selon les situations et les configurations, les policiers peuvent donc à la fois être présentés comme « faisant partie de la communauté » ou comme « corrompus » ou « ne faisant rien ». Les rapports vis-à-vis de ces policiers et de leurs pratiques illégales varient aussi selon la manière dont ils s'opposent ou non aux intérêts des habitants. Lorsqu'ils préviennent les habitants de saisies de véhicules de contrebande, les policiers sont identifiés à des membres « de la communauté », mais lorsqu'ils relâchent des délinquants contre de l'argent, ils sont perçus comme corrompus. Dans leur raisonnement, Manuel Santana et Magdalena ne rejettent pas l'État en soi, mais les pratiques des policiers, qui ne permettent pas d'assurer une sécurité considérée comme plus juste, mais qui implique le recours à une forme de justice alternative, expéditive et parfois disproportionnée au regard des crimes commis. L'usage de la violence par les châtiments corporels et le lynchage est alors justifié pour remédier au problème de l'impunité, et révèle un recours à des pratiques criminelles et illégales porteuses d'une justice alternative aux pratiques policières jugées abusives (Favarel-Garrigues et Gayer 2016; Le Cour Grandmaison 2016).

### *Tensions et disputes autour de la manne coca-cocaïne au VRAEM*

Contrairement au Tropic de Cochabamba, les enjeux de sécurité et de justice au VRAEM sont disputés par une constellation d'acteurs étatiques et non étatiques impliquant à la fois les polices nationales et municipales, l'armée, et les Comités d'autodéfense dans un contexte de post-conflit et de la présence de nombreuses activités illicites dans les villages. De plus, la médiatisation constante de saisies de produits illicites, de meurtres ou d'actes terroristes au VRAEM participe à dépeindre cette région comme dangereuse au Pérou. Pourtant, pour Cristoph Heuser (2017a), la région est perçue par ses habitants comme

relativement « tranquille » et « sûre ». Ce rapport subjectif tient sans doute à l'histoire de la Vallée, qui a été au cœur du conflit armé ; période qui sert aujourd'hui de point de comparaison aux habitants. Mon détour par le Tropique de Cochabamba m'a fait néanmoins prendre conscience que l'enjeu de la sécurité pouvait être plus saillant au VRAEM que dans la région bolivienne étudiée. La méfiance vis-à-vis des forces armées et de la police est également plus prononcée. Pour Antonio Vilca, ancien commandant civil d'un comité d'autodéfense entre 1990 et 1995 et aujourd'hui agriculteur engagé dans la reconversion de ses plantations de coca, le narcotrafic et le narcoterrorisme servent de prétexte aux diverses institutions pour obtenir des fonds supplémentaires de la part de l'État central et en même temps saisir une partie des substances illicites produites dans la région :

« Pour moi, je pense qu'en déclarant cette zone comme étant une zone narcoterroriste... c'est ce qu'ils disent maintenant, non ? Terroriste... des terroristes, il n'y en a plus. Des narcos, oui. Mais le gouvernement lui a mis narcoterroriste, pourquoi ? Pour sortir de l'argent à envoyer ici. Autant pour les forces armées, mais aussi pour les institutions publiques ou les institutions privées comme DEVIDA<sup>1</sup> qui est en train d'investir de l'argent pour tenter d'enfin éradiquer la coca, mais l'agriculteur s'en fout. Combien d'argent le gouvernement investit ici ? Combien ? Des millions et des millions... [...] Pourquoi ? Parce que selon moi, le gouvernement lui-même est impliqué dans le narcotrafic. Et les pouvoirs de l'État, que ce soit le ministère public, le pouvoir judiciaire, les militaires par exemple... les militaires de haut rang. »

L'arrivée de l'État et de ses multiples institutions est donc loin d'être consensuelle et draine avec elle son lot de suspicions et de conspirations qui déclenchent une importante résistance. Ses agents sont, pour Antonio Vilca, autant de potentiels bénéficiaires de la manne illicite. Par ailleurs, l'État d'urgence permanent, la soi-disant présence de « narcoterroristes » et l'absence d'éradications forcées amènent régulièrement les habitants à se poser des questions. Même si les dirigeants d'organisations sociales reprennent à leur compte le risque du narcoterrorisme face aux représentants gouvernementaux pour saisir une partie de la manne du développement (voir chapitre 4), pour des habitants comme Antonio Vilca, cette qualification a peu de sens. Car si dans les médias nationaux, le VRAEM est présenté comme le dernier lieu de retranchement des colonnes du Sentier lumineux, ce que ressentent les habitants est très différent dans une grande partie de la Vallée. D'après certaines sources

---

<sup>1</sup> En réalité, DEVIDA, la Commission nationale pour le développement et la vie sans drogue est l'agence publique chargée de la stratégie antidrogue, sous tutelle du Conseil des ministres.

médiatiques et universitaires<sup>1</sup>, le groupe surnommé le « clan Quispe Palomino<sup>2</sup> », composé de 150 à 200 anciens guérilleros, a abandonné ses revendications idéologiques et a reconverti ses activités dans la protection des routes de narcotrafic. En même temps, il continue de perpétrer des attaques qui ciblent des entreprises privées ou étatiques à partir de sa base arrière, située aux confins du VRAEM, dans les zones reculées des districts de Vizcatán del Ene et de Canayre (L. Taylor 2017; Zevallos Trigoso et Rojas Boucher 2012). Toutefois, dans les districts où j'ai réalisé mon enquête de terrain, ce groupe armé s'apparente davantage à une armée fantôme, dont beaucoup parlent, mais que personne ne voit et qui, du fait de ses faibles interactions avec les habitants, les laisse indifférents. Cette impression est confirmée par Christoph Heuser (2017a), pour qui le groupe « narcoterroriste » n'est ni craint ni combattu par les autorités villageoises.

Face à ce constat, de nombreux habitants en arrivent à la conclusion que la présence de l'armée et de la police tient davantage à des intérêts liés au narcotrafic. Pour l'ancien commandant civil Furia, « ils mangent tous de ça [du narcotrafic] : les ministres, les entrepreneurs, les militaires... ». Les commandants civils Antonio Vilca et Furia s'accordent sur le fait que l'ensemble des habitants vivent également des activités liées de près ou de loin au narcotrafic. Mais, pour eux, le fait que toutes les institutions d'État, y compris la police, l'armée et la justice, « mangent de ça » pose problème. La mobilisation du registre de la manducation n'est pas sans rappeler la « politique du ventre », cette expression camerounaise analysée par Jean-François Bayart qui montre comment l'État est perçu comme une voie d'accès à la richesse. Or, ici ce n'est pas l'État qui est l'objet de convoitise, mais bien la manne coca-cocaïne, disputée entre les contrôleurs fiscaux, les policiers et l'armée ou « les institutions privées », « les entrepreneurs<sup>3</sup> », et les populations locales.

Par ailleurs, les discours complotistes vis-à-vis de l'État et de ses institutions tirent leur origine autant dans le passé du conflit armé que dans les pratiques quotidiennes de la police dans les villages. Dans le chapitre 2.2, j'ai montré comment la police entre dans les villages et mène parfois des exactions auprès des habitants. Ces agissements génèrent non seulement des formes d'insécurité et de peur dans les villages (chapitre 2.2), mais également une importante

---

<sup>1</sup> Malheureusement, beaucoup de ces sources ne mobilisent pas des éléments empiriques autres que les discours militaires, policiers et politiques. De plus, peu ou pas d'enquête de terrain confirment ces informations qui demeurent par conséquent à prendre avec précaution

<sup>2</sup> Du nom des frères Jorge et Víctor Quispe Palomino, qui dirigent ce groupe.

<sup>3</sup> La présence du secteur privé peut étonner, mais elle est manifeste du mode de fonctionnement de l'État péruvien, qui a depuis 1990 confié une grande partie de l'extraction et de la gestion des ressources naturelles aux entreprises (Crabtree et Durand 2017).

méfiance voire une opposition à l'égard de la Police nationale du Pérou (PNP). La terminologie du vol (« rats (*ratas*) » ou « voleurs (*ladrones*) ») est largement employée pour identifier les policiers, sans que leur fonction soit clairement nommée. L'usage de ce script caché<sup>1</sup> permet de refuser la légitimité des acteurs, même si les produits saisis aux habitants dans ces opérations sont aussi illégaux. En mai 2017, Alfonso, agriculteur et commerçant vivant dans la ville de Pichari, a été convoqué d'urgence par sa communauté dans laquelle il est propriétaire d'une parcelle d'une vingtaine d'hectares. À son retour, il m'a expliqué, fatigué, que dans son village, les habitants songeaient à rétablir des rondes de nuit pour « éviter les vols ». Lorsque je lui ai demandé de quels vols il s'agissait, Alfonso s'est moqué de moi « toi, t'es vraiment naïf non ? [...] Ça, c'est juste parce que la police est passée cette semaine et a saisi de la *merca*\*.<sup>2</sup> » La représentation commune d'une police nationale « voleuse » tient aussi au fait qu'elle concentre ses activités sur la lutte contre des actes de délinquance ordinaire et vise par conséquent principalement les habitants.

En revanche, le rapport à l'armée est plus complexe, notamment car les militaires mènent surtout des opérations portant sur l'antiterrorisme et non sur le trafic de drogues (Heuser 2017a; Vizcarra Castillo 2018a). L'écrasante présence militaire au VRAEM<sup>3</sup> est par ailleurs davantage légitimée en raison du prestige de ce corps de métier, qui a été renforcé pendant le conflit armé et la période de la pacification. Par ailleurs, contrairement à la Police nationale, l'armée continue à travailler en étroite collaboration avec les organisations sociales, y compris les comités d'autodéfense (CAD). Lors d'un entretien, Don Augustino, lieutenant-gouverneur de Juliaca, a ainsi confié que l'essentiel de l'arsenal du comité d'autodéfense de sa communauté provenait d'un don fait par l'armée l'année précédente. Là encore, comme dans le cas du Tropique de Cochabamba où les policiers peuvent être identifiés comme plus ou moins proches de « la communauté », la légitimité du corps militaire péruvien tient à sa capacité à tisser des relations avec les organisations sociales présentes et respecter les pratiques des habitants, notamment par la reconnaissance des fonctions de sécurité des comités d'autodéfense. Par ailleurs, la forte proximité que peuvent entretenir les membres de l'autodéfense avec des hauts gradés de l'armée contribue également à renforcer l'imaginaire de la réussite sociale par l'armée (Banégas et Warnier 2001). Elle s'observe par exemple dans

---

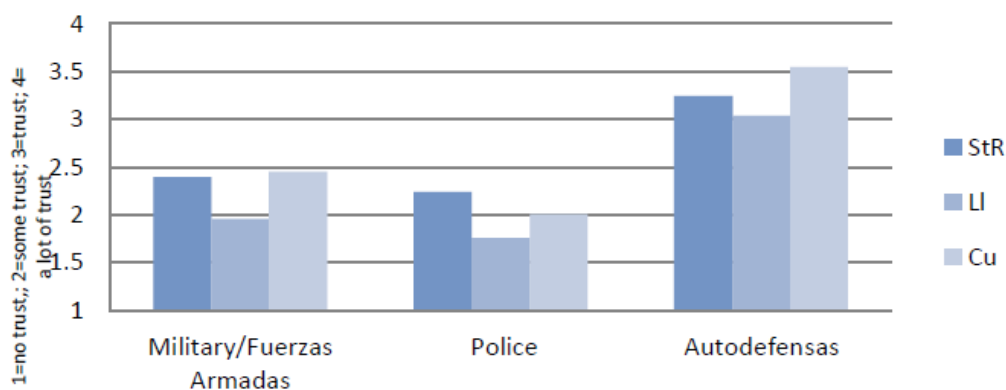
<sup>1</sup> Pour James C. Scott (1990), un script caché « représente une critique du pouvoir énoncée dans le dos des dominants » (Scott 1990, xii).

<sup>2</sup> Nom employé pour désigner la pâte de cocaïne.

<sup>3</sup> Cette présence est tangible par la visibilité de troupes militaires, de camions et d'hélicoptères qui survolent constamment la Vallée.

les aspirations qu'ont, pour leurs enfants, les membres les plus engagés dans le conflit armé comme Chavo, qui regrette que son fils ne se soit pas lancé dans une carrière militaire. Ces éléments montrent que le rapport à certaines institutions étatiques peut être aussi dépendant des possibilités d'accès sociale en leur sein et permettent ainsi de comprendre la plus grande confiance accordée à l'armée qu'à la police (Heuser 2017a) (voir graphique 5.1.1).

**Graphique 5.1 : Confiance dans les institutions de sécurité dans les localités de Santa Rosa (StR), Llochegua (Ll) et Comunpiari (Cu)**



N=65

Source : (Heuser 2017a, 232)

Comme dans d'autres pays d'Amérique latine, la confiance envers l'armée est plus importante que celle que ressentent les habitants vis-à-vis de la police (Zúñiga 2007; Bailey, Parás, et Vargas 2013; Ferrer Izurieta 2015)<sup>1</sup>. Elle reste toutefois moindre que celle qu'ils accordent aux comités d'autodéfense. Ces groupes sont souvent les premiers prévenus par les résidents en cas d'incivilité, de délits ou de crimes. En ce sens ces comités, qui ne sanctionnent pas les activités liées au trafic de drogues (voir chapitre 2.2), se disputent l'enjeu de la sécurité avec la police (plus qu'avec l'armée) et peuvent parfois s'opposer sur la traduction en justice. Lors d'une livraison de plants de cacao par la mairie de Pichari, j'ai fait la connaissance d'une conseillère municipale qui s'est empressée de me rassurer sur la sécurité dans la Vallée :

- Tu vas voir, c'est très tranquille. D'ailleurs, y'a pas de voleurs ici.
- Ah non ?!
- Non. Ici, on les brûle (*sourire aux lèvres, fière*).
- Comment ça, vous les brûlez ?

<sup>1</sup> Voir également les données publiques fournies par le Latinobarómetro, qui corroborent ces perceptions à l'échelle continentale. URL : <https://www.latinobarometro.org/lat.jsp>, consulté le 27 août 2020.

- [...] À Pólboro, la dernière fois, il y avait deux, trois voleurs qui avaient volé une camionnette. Les CAD [comités d'autodéfense] sont allés les choper (*chaparlos*)... Eux, ils se sont défendus, ils ont tiré et ils ont tué deux de nos tigres\* !<sup>1</sup> D'où ils en viennent à tuer nos tigres ?! On les a cherchés, on les a trainés et... maintenant... ça suffit ! Au lynchage ! Sur la place publique, là-bas à Pólboro ! La police arrive, ils disent que non, que c'est pas possible, on ne peut pas faire ça et tout ça... Bon au final on se retire, mais on garde les prisonniers. Et dans la nuit, on les lynche à mort près du fleuve avant de les brûler vifs et de jeter leurs cendres dans le fleuve ».

Plusieurs jours plus tard, j'ai essayé de sonder ce que mon ami Alfonso ressentait à ce sujet. De par sa nature plutôt calme, sage et rarement dans l'excès, je m'attendais à trouver chez lui un point de vue plus tempéré sur cette affaire. Il n'en a rien été. Fièrement, il m'a rétorqué,

« Ah, on t'a raconté ! C'est vrai que c'était quelque chose ! [...] Non, mais ce qui est bien ici, c'est qu'au moins on réagit direct, c'est pas comme dans les autres régions tropicales (*selvas*). »

Les propos de la conseillère municipale et d'Alfonso font ressortir deux ressorts moraux importants qui permettent de comprendre la légitimité du lynchage. D'une part, pour la conseillère municipale, l'acte est considéré comme efficace, car il permet que la région soit « tranquille » et qu'il n'y ait « pas de voleurs ». D'autre part, pour Alfonso, ces pratiques attestent de la capacité de réaction collective. Elle s'inscrit dans la prise de conscience que c'est aussi par le collectif que les uns et les autres peuvent se protéger, et non pas par des institutions à la légitimité moindre comme la police. Même si ces pratiques d'autojustice, alternatives à l'État de droit, ne se limitent pas au seul contexte péruvien (Favarel-Garrigues et Gayer 2016), au VRAEM elles se sont en partie construites et rétroalimentées pendant le conflit armé. L'évènement décrit est assez similaire des récits rapportés de cette époque, où la simple base du soupçon suffisait à une élimination physique expéditive. Avec le temps, ces sanctions se sont reportées sur tout manquement et non-respect aux normes qui structurent les comportements sociaux, et sont considérées encore aujourd'hui comme indispensables à la cohésion du groupe et à la survie des villages.

### **Entre demande de redistribution et méfiance vis-à-vis des fonctionnaires**

Que ce soit au Tropicque de Cochabamba ou au VRAEM, les institutions coercitives de l'État central sont peu sollicitées par les habitants pour résoudre des enjeux liés à la sécurité

---

<sup>1</sup> Pour rappel, il s'agit du nom donné aux villageois formés aux armes et intégrés aux comités d'autodéfense.

ou à la justice sur leur territoire et révèlent – à l’exception peut-être des militaires péruviens au VRAEM – un rapport distant à ces institutions. Leur faible légitimité tient à leur incapacité à s’adapter et à respecter les pratiques des territoires. Ainsi, les forces policières sont au mieux perçues comme inefficaces pour garantir sécurité et justice (Tropique de Cochabamba), au pire vues comme sources d’insécurité et parfois concurrentes des habitants pour l’extraction des ressources (VRAEM). Cela ne veut pas dire que les habitants ne projettent pas une certaine idée de la justice ou de la sécurité, voire à travers elle, un idéal de ce que l’État devrait être. Cet idéal est alors parfois appliqué par une conception alternative de la justice, et rejette celle fondée sur l’État de droit, comme en témoigne le caractère expéditif et disproportionné des peines prononcées par rapport aux délits commis. Si ces institutions de l’État sont peu interpellées sur les enjeux de sécurité et de justice, c’est souvent parce que les habitants et leurs organisations s’estiment les mieux placés pour y répondre selon des modalités qui leur paraissent plus adaptées, et qu’elles disposent d’un certain nombre de ressources pour le faire dans les villages. C’est moins le cas pour des enjeux liés à l’éducation, à la santé, à l’agriculture ou à la construction d’infrastructures qui demandent d’importantes ressources et une redistribution des richesses, et qui renvoient à la capacité de taxation de l’État. Alors, dans quelle mesure le rapport à ces institutions redistributrices de richesse est-il différent de celui aux institutions policières et militaires<sup>1</sup> ?

*Distance sociale et forte légitimité des pratiques et normes locales (Tropique de Cochabamba)*

Depuis la réforme agraire de 1953, les syndicats paysans boliviens ont fait une priorité de la construction et de l’entretien des écoles, des centres de santé et des hôpitaux dans les zones rurales (Lavaud 1991). Cette demande d’État ne fait pas exception au Tropique de Cochabamba. Les syndicats cherchent constamment à ouvrir de nouvelles écoles en milieu rural, à maintenir leurs classes et leurs options, quitte à ce que les affiliés paient de leurs poches une partie des salaires des professeurs qui travaillent sur leur territoire. Quant aux postes de santé installés dans les villages, les habitants ne cessent d’en rappeler l’importance pour les services de proximité urgents, par exemple dans les cas de maladies ou d’accidents liés au travail dans les champs (coupures, morsures de serpents, etc.). La bataille constante engagée

---

<sup>1</sup> Pour des raisons de concision, je me suis essentiellement concentré ici sur les représentations générales associées aux ministères de l’Éducation, de la Santé et de l’Agriculture. L’étude n’a pas pour objectif de passer en revue l’ensemble des programmes sociaux nationaux, comme les programmes *Juntos*, *Beca 18* ou *Pensión 65* au Pérou; Juancito Pinto, Juana Azurduy en Bolivie. Pour ces programmes sociaux conditionnés, nous renvoyons aux études de Nora Nagels (2013) et de Tara Cookson (2016; 2018).



par les syndicats pour obtenir et garantir ces services publics est parfois telle que les habitants les assimilent à des ressources territoriales au même titre que la gestion de l'eau et de la terre, et entraîne par là même des visions différentes dans la gestion des biens publics, qui s'expriment notamment dans l'interaction avec les fonctionnaires ou les professionnels mandatés par l'État, comme le personnel médical.

Au centre de santé de Llaqtamayu, Enrique, le médecin en poste en 2017, a remplacé un an auparavant son homologue cubain, qui était arrivé dans le cadre du programme d'aide de l'État caraïbéen<sup>1</sup>. Selon les échos que j'en ai reçus, ce programme a eu des effets mitigés aux yeux de la population du Tropicque qui n'a pas compris, d'après Don Francisco, ex-secrétaire exécutif de fédération, pourquoi les médecins « ne sont pas du coin ». Manifestement, la problématique s'est répétée à Llaqtamayu avec Enrique, qui, lui, venait de Cochabamba, et a dû attendre de se faire connaître et de s'intégrer pour pouvoir exercer correctement sa profession à ses débuts :

« Ouhh... au début j'allais avec ma moto à Adela Zamudio, Villa Hidalgo<sup>2</sup> par là-bas, et les gens ne me laissaient pas passer. Ils m'arrêtaient à l'entrée du pont, me demandaient qui j'étais, ce que je venais faire ici, prenaient mon identité, me demandaient des papiers... Alors que je suis juste médecin ! Il m'a fallu au moins deux mois pour qu'ils m'acceptent, le temps que j'aille et me présente aux réunions, que je joue au foot sur ce terrain (*il montre la direction du préau et terrain de foot de l'école*). Mais maintenant... normal quoi ».

Originaire de la ville de Cochabamba, Enrique a eu du mal à s'adapter aux prescriptions et aux règles des syndicats malgré une fonction qui, pensait-il, lui servait de passe-partout. Désormais correctement intégré et connu des habitants, il n'a plus rencontré ces problèmes, contrairement aux deux internes en médecine à Cochabamba originaires du Brésil<sup>3</sup>, Juliana et Dayra, qui ont été affectées au centre de santé de Llaqtamayu quelques semaines avant mon retour au village en 2017. En plus de mal supporter la chaleur tropicale et les moustiques, elles ont découvert une attitude défiante des habitants à leur rencontre, qu'elles ont eu du mal à comprendre eu égard à leurs fonctions de soins. Elles ont dit ressentir un « mépris (*desprecio*) » de la part des villageois, certains les menaçant même de les « dénoncer au syndicat » lorsqu'ils considéraient qu'elles accomplissaient mal leur mission. Beaucoup des habitants ont préféré d'ailleurs consulter l'aide-soignante du centre, Marisela, résidente depuis

---

<sup>1</sup> Entre 2006 et 2020, plusieurs centaines de médecins cubains ont travaillé en Bolivie dans le cadre d'un accord de coopération entre les deux pays.

<sup>2</sup> Des syndicats voisins de Llaqtamayu. Les syndicats portent le même nom que leurs unités territoriales.

<sup>3</sup> Ces dernières années, de nombreux étudiants brésiliens sont venus étudier dans les facultés de médecine boliviennes, moins chères et moins sélectives qu'au Brésil.

plusieurs années à Llaqtamayu. Marisela n'a jamais suivi d'études universitaires, mais elle connaît les gestes de premiers soins et pratique la médecine traditionnelle. Le fait que les consultations auprès de Marisela soient plus prisées par les habitants montre bien que la médecine est un marqueur identitaire pour les populations autochtones du Tropic. Elles révèlent également la vigueur des pratiques et normes locales alternatives à celles proposées par l'État, comme c'est le cas dans le domaine de la justice et la sécurité. Les diagnostics de Marisela étaient alors parfois source de conflits avec les internes, notamment selon Juliana :

« La dernière fois, elle a diagnostiqué un mauvais œil (*mal de ojo*) à une femme, et elle voulait la soigner avec je ne sais plus quelle sorcellerie. En fait c'est ça, elle se prend pour une sorcière ! Alors que cette femme avait de la fièvre ou la dengue ! »

Avec sa consœur, Juliana a également été surprise de l'importance du syndicat local dans la gestion du poste de santé. À chaque réunion syndicale, elles ont dû présenter les cas traités dans le mois avec Enrique et Marisela, mais aussi faire un compte-rendu des dépenses et des ressources dont elles avaient besoin auprès des affiliés, qui devaient les valider avant d'en faire la demande à la municipalité de Villa Tunari. Ces réunions ont été également propices aux reproches et aux soupçons des habitants sur le personnel médical, que Marisela a alors constamment renvoyé sur les deux internes<sup>1</sup>. En mars, Juliana et Dayra ont quitté leur stage à Llaqtamayu pleines de rancœur : « pour moi, ce sont des gens ingrats (*desgraciados*) », a confié Juliana juste avant son retour à Cochabamba.

La fonction de soin liée à l'exercice de la médecine ne suffit pas à conférer une légitimité aux professionnels de santé dans la région. Du fait de leur distance sociale vis-à-vis des usagers, leur présence induit une certaine méfiance de la part de ces derniers. Cette méfiance s'ancre aussi dans les expériences de discrimination vécues par les habitants et se matérialise par un fossé social lié à la classe et à l'ethnie, lui-même accentué par la culture de coca, considérée comme licite localement, mais qui peut être perçue comme illégitime aux yeux des personnels missionnés. D'ailleurs, Juliana et Dayna m'avaient confié que pour elles, il était évident que les habitants de Llaqtamayu étaient « tous des narcotrafiquants ». Cette perception marquait une distance sociale importante qu'établissaient les professionnelles de santé entre elles et les habitants. Ces tensions expliquent sûrement pourquoi certains habitants de Llaqtamayu ont préféré se tourner vers Marisela, certes moins diplômée que les deux internes, mais mieux implantée dans le terroir et les croyances locales autochtones. Comme je l'ai montré dans le cas des intermédiaires régionaux (chapitre 4), l'inscription dans le terroir

---

<sup>1</sup> Observation de la réunion du 10 mars à Llaqtamayu.

est un profond marqueur de légitimité au Tropic. Il s'applique également pour les personnels missionnés dans les campagnes, dont beaucoup d'habitants attendent qu'ils soient « du coin » pour leur faire confiance. Seulement, les fonctions liées à la santé demeurent peu accessibles pour les paysans-autochtones dépourvus de capitaux scolaires. Il en va de même pour les professeurs qui enseignent au Tropic de Cochabamba. Ils sont contrôlés dans leurs pratiques par les membres du conseil éducatif<sup>1</sup> et rendent des comptes chaque mois à l'organisation syndicale qui oscille entre méfiance et reconnaissance de la profession. À titre de rappel, Don Francisco, ancien secrétaire de la fédération, a été dirigeant du conseil éducatif de sa localité. Il dit avoir eu à « redresser les professeurs » notamment parce qu'il estimait que les « professionnels maltraitaient les paysans » (voir encadré 4.3). Ce genre de discours et d'agissements montre bien la démarcation opérée entre les « paysans » (ou plus rarement les « autochtones (*indígenas*) » ou « *cocaleros* ») et les « professionnels », il est aussi révélateur des tensions induites par une telle cohabitation dans les villages. Cette situation n'implique toutefois pas une absence d'alliances entre ces deux groupes, qui peuvent notamment s'unir pour réclamer davantage de ressources auprès des municipalités, des départements ou de l'État central<sup>2</sup>.

Les représentations des services publics liés à la santé et à l'éducation sont donc marquées par une certaine ambivalence entre désir d'État et méfiance à l'égard des fonctionnaires et professionnels spécialisés : les habitants ne sont pas réfractaires ou moins demandeurs de l'État en matière de santé et d'éducation, mais ils récusent davantage la façon dont certaines ressources sont dispensées, qui ne convient pas à l'idéal qu'ils se font de comment devrait fonctionner les services. Ces ambivalences sont en revanche moins manifestes sur des enjeux liés à l'agriculture et au développement rural. Sur ce terrain, l'adhésion et le consentement à l'État se sont largement cristallisés autour du droit à cultiver de la coca. Cette politique fait l'objet d'un large consensus chez les cultivateurs du Tropic, même si ces derniers continuent d'exprimer le souhait d'élargir la surface cultivable lors des congrès pléniers de leurs fédérations ou auprès d'UDESTRO<sup>3</sup>. L'État continue par ailleurs

---

<sup>1</sup> Le conseil éducatif est composé des parents d'élèves. En milieu rural, il travaille en étroite collaboration avec le syndicat.

<sup>2</sup> Avant 2006, les grèves des enseignants au Tropic étaient souvent soutenues par les conseils éducatifs et les syndicats paysans. Depuis 2006, cette interdépendance est moins évidente et peut se manifester sur un continuum allant pour les syndicats de soutiens relativement diffus aux demandes des enseignants à l'expulsion de ces derniers de leurs écoles s'ils entrent en confrontation ouverte avec le gouvernement du MAS (Grisaffi 2019).

<sup>3</sup> Même l'adoption du cato de coca\* en 2004, qui équivaut seulement à 1.600m<sup>2</sup>, donc une surface de coca bien moindre qu'avaient l'habitude de cultiver la plupart des paysans avant [2004](#), a fini par

d'être sollicité au travers de ses institutions pour des programmes de production agricole. Par ailleurs, le rapport aux agences dépendant du ministère du Développement rural et des Terres (UDESTRO, FONADAL, DIGCOIN<sup>1</sup>) est bien moins conflictuel et clivant que pouvait être le rapport à l'USAID<sup>2</sup> ou aux ONG dédiées au développement alternatif avant 2006, qui divisait les syndicats. De même, la méfiance à l'égard des agents d'UDESTRO, du FONADAL ou de la DIGCOIN est bien moins prononcée que celle à l'égard des professionnels de santé et d'éducation. Elle tient au fait que la plupart sinon l'intégralité de ces agents sont désignés par des mécanismes internes à l'organisation syndicale (voir chapitre 4). Ces mécanismes réduisent dès lors la distance sociale et les expériences de discrimination et permettent aux paysans cultivateurs d'accéder à des fonctions au sein de l'État. En 2015, j'ai demandé à Oscar s'il lui était possible de changer de poste au sein de son syndicat ou de sa centrale :

- Oui, je peux. [...] De hauts postes m'attendent, mais bon avec mon travail, je ne peux pas. [...] On peut entrer par exemple à la mairie, je peux y entrer. À UDESTRO, je peux y entrer facilement (*fácilito puedo entrarme*).

- À UDESTRO aussi ?

- [...] À UDESTRO, oui. C'est nous-mêmes qui envoyons les nôtres, ceux qui ont été les plus combattifs de la lutte. Moi, on m'a beaucoup supplié pour que j'y aille.

En étant officieusement « réservées » aux personnes du terroir les plus dévouées au sein de l'organisation syndicale, les municipalités ou les agences comme UDESTRO offrent des possibilités d'ascension sociale pour les paysans cultivateurs. La confusion entre positions syndicales et administratives dans les propos d'Oscar révèle comment le chevauchement de ces deux arènes facilite le consentement à l'État et à ses institutions. En effet, ces institutions d'État deviennent légitimes parce qu'elles sont accessibles aux personnes du terroir et ouvrent des possibilités d'ascension sociale (Banégas et Warnier 2001). Les tensions qui se manifestent différemment selon les secteurs de politiques publiques, sont donc marquées par le respect des pratiques et normes locales par les fonctionnaires et professionnels spécialisés (comme dans le cas de l'armée et de la police), mais également par les possibilités d'ascension sociale qu'offrent

---

remporter leur adhésion, notamment en raison de l'augmentation des prix de ventes résultant de la baisse de production nationale de coca. Par ailleurs, la réduction de la parcelle cultivée de coca a libéré de nouvelles surfaces pour la production d'autres produits, comme la banane, les palmiers ou les agrumes (Hoffmann 2017).

<sup>1</sup> Respectivement Unité de développement du Tropique de Cochabamba, Fonds national pour le développement alternatif et Direction générale de la commercialisation et de l'industrialisation de la feuille de coca

<sup>2</sup> Agence des États-Unis pour le développement international.

les différentes institutions étatiques aux populations locales, facilitées au Tropique de Cochabamba par la modalité corporatiste par laquelle les syndicats se sont saisis de l'État.

*Mercenaires et « pishtacos » : les fonctionnaires péruviens en butte aux mythes apocalyptiques du VRAEM*

Au VRAEM, l'absence d'une immersion dans un ou plusieurs villages de la région n'a pas permis d'observer aussi finement les interactions entre habitants et fonctionnaires d'État comme dans le cas du Tropique de Cochabamba. Néanmoins, j'ai ressenti la même ambivalence au travers des entretiens et conversations informelles entre, d'une part, le désir d'institutions éducatives et de santé, d'autre part, une méfiance et des suspicions à l'égard des fonctionnaires. Comme au Tropique de Cochabamba, les fonctions de professeurs et de médecins demeurent des statuts respectés, mais le fait qu'ils proviennent (à l'exception de certains) de l'extérieur de la région et touchent une prime de risque pour travailler au VRAEM (voir chapitre 1.3) entretient les soupçons. En juillet 2017, la « marche du sacrifice » a coïncidé avec une mobilisation nationale du Syndicat unitaire des travailleurs de l'éducation du Pérou (SUTEP), qui réclamait de meilleures conditions salariales pour les professeurs. En public, les dirigeants de la FEPAVRAE appuyaient ces revendications, mais en privé, certains avaient des réserves. Pour un des représentants de district de la fédération (CODIPA),

« ils [les professeurs] sont un peu des mercenaires, tout ce qu'ils veulent c'est une prime pour travailler ici, mais plus tard, ils repartiront. Mais bon... nous aussi on dépend d'eux... »

Comme au Tropique de Cochabamba, la cohabitation entre habitants et fonctionnaires se traduit par une forme d'interdépendance pour la défense des services publics et l'amélioration des conditions de vie des habitants. Les fonctions de professeurs ou de personnel soignant font toutefois l'objet de moins de soupçons que les agronomes en charge des projets de production agricole dans la Vallée. Les projets mis en œuvre au cours des dernières décennies ont été au cœur de diverses controverses, notamment en raison de l'incertitude que ces projets généraient autour de la culture de la coca, principale subsistance des agriculteurs. Des institutions comme la Commission nationale pour le développement et la vie sans drogues (DEVIDA) ou le ministère de l'Agriculture proposent en effet des cultures alternatives en même temps qu'elles affichent l'objectif de réduire les surfaces cultivées et engendrent par là même d'importantes rumeurs sur les intentions de ces institutions. Selon Alfonso, au début des années 2000, un dirigeant de la FEPAVRAE est ainsi parvenu à

discréditer la commission DEVIDA et les ONG mandatées pour la mise en œuvre des programmes de développement alternatif :

- [...] Lui, ce qu'il faisait... Il s'imposait et trompait les gens avec ses belles paroles (*con la lengua*), il diffusait des histoires insensées et les gens de la campagne y croyaient beaucoup. [...]
- *Comme quoi ?*
- Comme de dire que toutes les ONG étaient en train d'amener des potions pour que la coca disparaisse, que ces institutions empoisonnaient les cultures de coca... De là, l'agriculteur s'est positionné contre ces institutions. Ils ont commencé à dire qu'elles faisaient venir des comprimés, des trucs comme ça, qu'il fallait virer toutes les ONG...

Le fait que la mise en œuvre de projets de développement soit au début des années 2000 réservées à des ONG internationales<sup>1</sup> qui n'avaient que peu de liens avec le VRAEM et ses habitants a sûrement accru les suspicions et accéléré la propagation de rumeurs. Mais aujourd'hui encore, après la canalisation des fonds de coopération dans des organismes publics (voir chapitre 1), les fonctionnaires en charge de la mise en œuvre des projets de développement agricole continuent de faire l'objet de diverses rumeurs et conspirations dans les villages. Originaire de la ville d'Ayacucho et agronome à AGROIDEAS<sup>2</sup>, Matías a commencé à travailler dans le district de Pichari à partir de 2015. Dès 2016, il a réalisé ses premières tournées dans les villages pour conseiller les agriculteurs sur l'usage des engrais et pour contrôler la bonne marche des cultures de reconversion du programme PROVRAEM. Peu avant le départ d'une tournée pendant laquelle je l'ai accompagné, j'ai prévenu Matías que certains habitants m'identifiaient parfois à un *pishtaco*. En riant, Matías m'a répondu, « moi aussi au début ils pensaient que j'en étais un ! » Le *pishtaco* (également appelé « arracheurs d'yeux (*sacaajos*) » ou « égorgueur (*degollador*) ») est un personnage mythique issu de la tradition orale andine. Selon la légende répandue dans les zones rurales, il a pour habitude de venir dans les campagnes voler la graisse et les organes des paysans-autochtones. Initialement associé pendant la colonisation à la figure de l'Espagnol qui utilisait la graisse pour la fabrication d'onguent ou pour lubrifier des machines industrielles, le mythe du *pishtaco* a évolué en fonction des époques, en étant associé à la figure du grand propriétaire terrien (*hacendado* ou *gamonal*) pendant l'époque républicaine ou au *gringo* à l'époque moderne. Quoiqu'il en soit, son personnage est toujours lié à une figure étrangère aux autochtones et complice du pouvoir central, souvent géographiquement situé à Lima (Ansión 1989; Mignon

---

<sup>1</sup> Parmi elles, on peut citer la présence de Chemonics et de Care International.

<sup>2</sup> AGROIDEAS est une agence du ministère de l'Agriculture péruvien. Elle est responsable du suivi du programme de reconversion agricole PROVRAEM.

2009). Par exemple, la première fois que l'on m'a soupçonné d'être un *pishtaco*, mon accusateur s'est justifié en citant un récent accord entre le gouvernement péruvien de Pedro Pablo Kuczynski, et les gouvernements de la Chine et des États-Unis pour le commerce d'organes provenant du Pérou<sup>1</sup>. Le fait que Matías et moi-même puissions être identifiés à cette figure populaire n'a rien d'anodin. Elle nous lie tous les deux à la relation que nous entretenons avec le pouvoir. Pour ce qui me concerne, elle renvoie à ma position d'étranger blanc pouvant potentiellement chercher à extraire des ressources territoriales et à en tirer profit. Cette représentation fait en cela écho à une autre figure commune à laquelle j'ai pu être associé, celle de l'agent de la DEA<sup>2</sup>, qui s'attaque à la principale source de revenus, la rente de la coca et du narcotrafic. Pour Matías, non-originaire du VRAEM et non bilingue espagnol-quechua, elle s'inscrit dans les fractures internes de la société, notamment liées au fait qu'au Pérou, l'exploitation et la transformation des ressources naturelles dans les Andes et l'Amazonie est toujours réalisée par des personnes étrangères à ces régions, que ce soit des étrangers à proprement parler, ou des Péruviens métis ou blancs de la côte (Mignon 2009). D'ailleurs, le *pishtaco* est celui qui exploite le corps mutilé et en tire une plus-value liée de près ou de loin à la modernité, telle que les machines ou la médecine occidentale (Ansión 1989). Ce mythe confirme la défiance vis-à-vis des institutions et acteurs extérieurs qui, plus en moins en lien avec l'État<sup>3</sup>, exploitent les ressources du terroir. Cette dimension était extrêmement présente au moment de la mise en œuvre des projets de développement alternatif au début des années 2000 si l'on en croit Laura Torres, ancienne représentante de district de la FEPAVRAE :

« Les ingénieurs venaient juste pour... comment je peux te dire ça ? Ils sont venus pour faire des tours en motos, avec les filles... ils faisaient des tours avec leurs amoureuses ! Leur grande vie, c'était ça. Mais l'agriculteur, comment il allait ?! Ils ont vécu leur vie de la meilleure des manières sur le dos des agriculteurs ! Ils se sont acheté des voitures, des motos, ils se sont acheté plein de choses ! »

Ce témoignage fait état d'une démarcation sociale forte entre « l'agriculteur » exploité et « l'ingénieur »<sup>4</sup> qui passe du bon temps et abuse des richesses du territoire (en l'occurrence ici, « les filles »). Les frais de gestion et les salaires des intermédiaires ou des employés

---

<sup>1</sup> Après vérification, un tel accord n'a jamais été signé.

<sup>2</sup> *Drug Enforcement Administration*.

<sup>3</sup> Dans son étude du programme *Juntos*, Emmanuelle Piccoli (2014) remarque que le mythe du *pishtaco* est attribué aux fonctionnaires du programme social. C'est également le cas dans l'étude menée par Fernando Santos-Granero et Federica Barclay (2011) dans l'Amazonie péruvienne, où des *gringos* volants au-dessus de la canopée sont suspectés d'être envoyés par des fonctionnaires du programme social.

<sup>4</sup> Au Pérou (comme en Bolivie), on parle d'ingénieur pour désigner un agronome.

extérieurs à la région sont d'ailleurs constamment mis en cause par les habitants, qui les tiennent pour responsables de la mauvaise mise en œuvre du développement alternatif. Plus de quinze années plus tard, les programmes se sont succédé, mais pour Laura Torres, le résultat reste similaire et, ce, malgré les efforts de la fédération agricole :

« Grâce à la FEPAVRAE, on a pu avoir ce projet spécial [ndla : le PROVRAEM]. C'était une demande spéciale pour le VRAE, mais elle n'est pas respectée. Ils ne la respectent pas... Ils envoient juste des gens de l'extérieur qui font ce dont ils ont envie. Elle est là, la terrible douleur de l'agriculteur. »

Bien sûr, ces regrets et méfiances à l'égard de ces institutions n'impliquent pas qu'il n'y ait pas un certain degré de consentement malgré tout. Lorsque le programme PROVRAEM a été lancé, de nombreux agriculteurs se sont lancés sur une base volontaire<sup>1</sup> dans la reconversion de leurs plantations de coca. En 2017, ils continuaient d'interpeller les organismes d'État chargés de la mise en œuvre. Il n'empêche que ces rumeurs, conspirations et légendes mettent en lumière l'écart entre les attentes des agriculteurs et la mise en œuvre de ces programmes.

Il est difficile d'expliquer avec certitude pourquoi certains mythes populaires associant les fonctionnaires à des créatures maléfiques sont plus présents au VRAEM qu'au Tropicque de Cochabamba. Elles peuvent certes relever de différences socioculturelles, mais selon Fernando Santos-Granero et Frederica Barclay (2011), la persistance de figures mythiques est aussi liée à des tensions qui pèsent sur les ressources territoriales et leur exploitation capitaliste par les plus puissants. Or au VRAEM, l'incertitude constante qui entoure la culture de coca participe à la divulgation de craintes et de rumeurs et à la réactivation de légendes qui cristallisent des tensions et peuvent alors agir comme des résistances envers les agents d'État. Par ailleurs, contrairement au Tropicque de Cochabamba où les postes des agences décentralisées du ministère du Développement rural et des Terres sont « réservés » aux paysans du terroir, les agriculteurs du VRAEM ne peuvent pas avoir accès aux agences décentralisées du ministère de l'Agriculture présentes dans la région (PROVRAEM, SENASA<sup>2</sup>, INIA, AROIDEAS), à moins d'accumuler des capitaux scolaires qu'ils n'ont pas, en général. Cela montre bien que l'incertitude autour de la culture de coca et les modalités d'accès à l'État orientent grandement les représentations que peuvent avoir les habitants des institutions étatiques.

---

<sup>1</sup> Le programme a été mis en œuvre sur l'engagement personnel et volontaire de l'agriculteur.

<sup>2</sup> Service national de santé agraire.



\*\*\*\*\*

Le rapport à l'État recoupe des visions plurielles qui entrent en interaction avec les pratiques de ces institutions et agents, et notamment du respect des pratiques et normes locales. Alors que les habitants formulent un idéal d'État à même de garantir différents enjeux et problèmes quotidiens, ils ne sollicitent pas nécessairement les acteurs étatiques lorsqu'ils les jugent inefficaces, « corrompus » ou liés à des pratiques de « vols » comme cela peut-être le cas des polices bolivienne et péruvienne (avec un rapport plus conflictuel vis-à-vis de cette dernière). L'État est davantage réclamé par les habitants lorsqu'il s'agit d'obtenir des ressources permettant d'offrir des améliorations de conditions de vie au travers d'investissement dans l'éducation, la santé ou l'agriculture. Il n'empêche que ce désir d'État est empreint d'une méfiance à l'égard des fonctionnaires qui débarquent dans les zones rurales, en raison de leur statut social et du regard qu'ils peuvent porter sur les activités à la légitimité sociale contestée. La vigueur de certaines pratiques et normes locales – parfois empruntées à des formes de protection pendant le conflit armé ou pour protéger des activités illicites – ainsi qu'une certaine méfiance vis-à-vis de l'extérieur entretiennent ces tensions, que ce soit à l'égard de la police, de l'armée, mais aussi de professionnels spécialistes en santé ou en agriculture. Il est certain que le cadre législatif autour de la culture de coca au Tropic de Cochabamba atténue un certain nombre de conflits, contrairement au VRAEM. Le rapport à l'État et ses institutions est également dépendant de ses possibilités d'ascension sociale en leur sein. C'est ainsi que l'on peut comprendre pourquoi des institutions comme l'armée péruvienne ou les agences décentralisées du ministère du Développement rural et des Terres en Bolivie peuvent être perçues comme des entités plus légitimes que d'autres pour les habitants. En ce sens, cette dynamique reste très liée à l'imaginaire de la réussite sociale par l'accès à l'État (Banégas et Warnier 2001).

## 2. Être tenu au collectif : les ambivalences de la participation

Dans les régions de production de coca, l'État se manifeste non seulement par la présence directe de ses fonctionnaires ou des agents professionnalisés qu'il mandate, mais il se révèle également au travers des organisations sociales qui soutiennent son action et son fonctionnement. Parce qu'elles exercent un certain contrôle social sur les populations, qu'elles les insèrent dans des systèmes de coobligations (chapitre 2), se font des intermédiaires de politiques de développement et conditionnent l'ouverture de postes administratifs (chapitre 4) en ayant recours à des mobilisations (chapitre 3), les organisations sociales du Tropic de Cochabamba et du VRAEM agissent comme des filtres à l'action de l'État. Aussi, l'intrication quasi permanente entre État et organisations sociales dans ces régions rend-elle tout aussi féconde l'appréhension des différents rapports aux organisations de la part de leurs membres pour comprendre les États bolivien et péruvien aujourd'hui. Dès lors, comment les habitants perçoivent-ils, au travers de leurs organisations, le rapport à la chose publique, au collectif et aux types d'intermédiation avec les États ?

Pour répondre à cette question, cette section analyse les rapports des habitants au prisme de leurs participations aux activités communales et politiques de leurs organisations. Ce détour permet de soulever les tensions morales liées au collectif, à l'administration des ressources et au système de représentation. Jusqu'alors, peu de travaux ont interrogé le rôle des obligations et des contraintes dans les organisations sociales et politiques, qui plus est dans l'étude des mouvements sociaux *cocaleros*, où cette dimension a souvent été passée sous silence (Alison Spedding 2004; Casen et Sommerer 2005; Durand Ochoa 2014; Oikonomakis 2019). Elle est davantage traitée dans les études portant sur les mouvements populaires argentins à partir des années 2000 (Auyero 2001; Quirós 2016; Rodríguez Blanco 2018), qui montrent comment l'accès aux programmes sociaux, géré par des organisations populaires de *piqueteros* et de péronistes<sup>1</sup>, est conditionné à la participation aux travaux communautaires, aux piquets de grève, et aux manifestations. Pour Javier Auyero, les échanges entre habitants et organisations péronistes permettent de résoudre les problèmes quotidiens dans les quartiers,

---

<sup>1</sup> Les *piqueteros*, littéralement « barricadeurs », désignent les participants d'un mouvement social de chômeurs apparu dans les années 1990 en Argentine. Les péronistes sont des militants du Parti justicialiste argentin. Ils doivent leur nom au courant politique incarné dans les années 1950 par Juan et Eva Perón. Dans les quartiers populaires, *piqueteros* et péronistes sont constitués en organisations de quartier et jouent le rôle d'intermédiaires et de facilitateurs dans l'obtention des programmes sociaux conditionnés.

mais induisent également une relation de pouvoir des courtiers clientélistes sur les habitants qui sont tenus de participer aux activités du parti. Face à ces contraintes, certains choisissent l'*exit* et se détournent de l'organisation péroniste (Auyero 2001). Malgré l'apport d'une lecture du clientélisme fondée sur l'échange politique, le travail de Javier Auyero rend peu compte de la coexistence d'organisations au sein d'un même quartier et des compétitions qui peuvent les animer. Julieta Quirós comble ce biais en montrant comment des organisations péronistes et de *piqueteros* d'un même quartier sont traversées par différentes économies morales qui, par des interactions répétées et une insertion continue dans des réseaux sociaux, peuvent faire en sorte que des habitants « accrochent à la politique ». Cette lecture moins verticale des relations de pouvoir que celle de Javier Auyero, donne alors à voir les formes de consentement à la politique populaire tout en les imbriquant dans l'offre sociale et politique du quartier, qui permet aux habitants de transiter entre les organisations populaires pour l'obtention des programmes sociaux (Quirós 2016).

Cette section s'inscrit dans cette approche. Pour ce faire, la distinction est ici faite entre une obligation, qui renvoie à un devoir moral et social qui lie l'individu au collectif et une contrainte, qui au-delà d'être une règle obligatoire, peut être également perçue par le participant comme une entrave à sa liberté d'action individuelle. Ainsi l'acte participatif, même s'il est obligatoire, peut aussi être consenti et motiver des ressorts moraux liés à la culture de coca, à la représentation, à l'accès à l'État et à la redistribution des ressources. C'est par le prisme « la politique vécue » (Quirós 2016), c'est-à-dire par l'observation des pratiques, des émotions et dilemmes rencontrés par les individus, que l'on peut alors mettre au jour les socles et les brèches des économies morales régionales. Car si des dissentiments<sup>1</sup> peuvent émerger dans l'acte de participation, il n'en demeure pas moins que les acteurs ne les exécutent pas par obéissance (Wedeen 1998; Hibou 2011a) ou par choix reposant sur une rationalité économique (Barreto 2012), mais surtout parce qu'ils *sont tenus* à des relations sociales de voisinage, de réciprocité et émotionnellement sensibilisés à certains dispositifs affectifs (Jasper 2011).

Objectiver le rapport aux économies morales en contextes d'obligation impose une observation fine, rigoureuse, mais également rapprochée. Aussi, plutôt que de multiplier les perceptions individuelles, j'ai choisi de développer cette section principalement à partir de deux trajectoires individuelles particulièrement significatives : celles d'Oscar au Tropic de

---

<sup>1</sup> Ici, le dissentiment renvoie à une forme large d'absence de consentement. Elle renvoie davantage à un sentiment de l'acteur qu'une action ou une intention de la manifester en tant que telle (Siméant 2013).

Cochabamba et d'Alfonso au VRAEM, deux personnes que j'ai côtoyées dans leur intimité au quotidien<sup>1</sup>. Oscar et d'Alfonso ne correspondent pas à des idéaux types, ils n'adhèrent ni ne rejettent pleinement les règles sociales dans lesquels ils sont pris et parfois obligés. Au contraire, et c'est là tout l'intérêt de les faire parler, ils révèlent dans leurs comportements ce qu'ils ressentent, les ambivalences et les contradictions des économies morales sur lesquelles se fondent les ordres politiques régionaux. Comme l'ont montré les chercheurs de sciences sociales qui ont utilisé le procédé de l'analyse sociobiographique, les trajectoires d'Oscar et d'Alfonso révèlent davantage une certaine récurrence propre aux environnements avec lesquels ils interagissent qu'une exceptionnalité (Bourgois 2013; Rodgers 2010; Gay 2015; Neveu et Fillieule 2019). Ainsi les paroles des deux protagonistes résonnent-elles avec celles de leurs voisins ou de leurs homologues, ce qui donne sens à leurs ambivalences. Le parcours d'Oscar entre 2015 et 2017 permet de voir des dissensions dissimulées au sein du MAS et de l'appareil syndical autour du système de représentation. Quant à Alfonso, son rapport au système de représentation dévoile un « espace de soupçons » (Olivier de Sardan 1999; 2014) au VRAEM, propre à la concurrence qui habite la modalité entrepreneuriale par laquelle l'État est saisi. Malgré la critique envers les dirigeants, cette modalité est en partie consentie par les agriculteurs de coca tant que leurs ressources de subsistance sont protégées.

### **Oscar : distanciation politique et accomplissement moral des tâches communautaires – Tropique de Cochabamba**

#### 2015, du « sang bleu » dans les veines

Présenté succinctement dans l'introduction de cette thèse, Oscar a été la première personne que j'ai rencontrée au Tropique de Cochabamba en 2015. Entre 1992 et 2001, Oscar a partagé sa vie entre son village d'origine, dans les vallées de Cochabamba, et Llaqtamayu où, semi-résident, il a travaillé comme journalier dans les champs de coca et dans le bâtiment. C'est en 2001 qu'il s'y est établi durablement, alors qu'il a commencé à surveiller un terrain appartenant à un propriétaire résidant dans la ville de Cochabamba. Dans les régions de colonisation boliviennes, l'installation des ouvriers agricoles et métayers (*partidarios*) dans un village va souvent de pair avec une participation aux activités syndicales, en remplacement des propriétaires absents. Cette pratique permet aux nouveaux habitants de montrer qu'ils peuvent être de « bons affiliés », et qu'ils accomplissent correctement leurs fonctions sociales.

---

<sup>1</sup> Lors de mes séjours à Llaqtamayu (Tropique de Cochabamba), je résidais et vivais chez Oscar. À Pichari (VRAEM), je rendais quotidiennement visite à Alfonso et sa famille.

Elle facilite alors la cooptation par les habitants du village pour l'achat de leur propre parcelle (Cortes 1995; Benavides 2006; Siron 2016; Grisaffi 2019). Cela a été le cas pour Oscar, qui a pu acquérir la sienne en 2003. Nouvel affilié, il a directement occupé la fonction de représentant des parents d'élèves pour l'école de son village pendant neuf ans avant de devenir secrétaire chargé des questions de justice de son syndicat, puis de sa centrale syndicale. Outre l'exercice de ces fonctions et la participation aux réunions et travaux communautaires, Oscar a également participé aux manifestations dès qu'il s'est installé à Llaqtamayu : « je m'installe en 2001. Et en 2002, 2003, j'étais déjà dedans, à défendre la coca, participer aux blocages, tout ! Dans toutes les manifestations », a-t-il expliqué avec entrain lors de notre premier entretien. Bien que la participation à ces manifestations obligatoires eut en partie facilité l'achat de son terrain en 2003, l'enthousiasme d'Oscar montre bien qu'elle n'était pas nécessairement perçue comme contraignante. D'ailleurs, au cours des discussions que nous avons eues ensuite, Oscar a continué de se présenter comme « un grand combattant (*un gran luchador*) » et un défenseur de la coca (voir introduction), qu'il cultivait dans son champ en respectant rigoureusement la superficie autorisée du *cato*\*. Depuis 2006, il a également continué à participer aux manifestations de soutien à Evo Morales et au gouvernement, sans jamais s'en plaindre. Cette présentation de soi s'inscrit plus largement dans une adhésion a posteriori au gouvernement et à Evo Morales :

« Je l'ai toujours soutenu [Evo Morales]. J'ai toujours voté pour lui [...]. Après, lui, il était de la campagne tu vois... Mais personne ne croyait qu'il en avait dans la tête ! Mais on a pas besoin d'être professionnel (*profesional*) pour ça, tu sais ? Si tu as de bonnes idées, une tête que tu sais utiliser, tu es tranquille ! [...] Mais il faut aussi savoir répondre aux attentes des gens. Il y en a, ils arrivent à avoir un poste et putain ça y est, ils ne te reconnaissent plus. Bien peignés et bien habillés avec leurs petits salaires... Les gens arrivent un peu après que tu aies gagné et tu ne t'en souviens plus. Il ne faut pas faire ça ! Jamais ! Par exemple, si les gens ont besoin d'un camion à benne, je dois aller à la mairie. On vient de m'élire dirigeant, mais je ne connais personne. Avec qui je vais parler ? Où est-ce que je demande ? Tu fais des tours et tu demandes : "non, il n'est pas là, il est sorti, je pense qu'il va arriver bientôt." Celui qui ne sait pas, il passe sa journée à faire des tours alors que l'autre "hé monsieur le maire", boum il rentre d'un coup dans son bureau ! [...] Quand ils sont à ces postes, nous on dit que ce sont nos employés, ce ne sont plus des petits chefs. C'est vrai (*rires*). Avant, ceux qui ne connaissaient pas le chef, ils devaient demander des réunions, aller aux consultations publiques... C'était le bordel avant. Maintenant, tu peux y entrer comme dans ta maison. Et s'ils te disent quelque chose, il y a les réunions de fédérations : "tel jour, telle heure tu m'as dit ça. Tu ne m'as pas reçu. Tu te souviens ? C'est quoi ton problème ? Pourquoi tu es à ce poste ? Pour nous, non ? On pourrait te faire sortir de ton bureau" (*rires*). Des fois, on place nos gens, mais on peut aussi les sortir après, ce n'est plus comme avant. »

Chez Oscar, le rapport à la représentation politique, fondé au Tropic sur des mécanismes de désignation syndicale (voir chapitre 4), s'appuie sur deux éléments. Premièrement, il repose sur un certain degré de proximité sociale et relationnelle. Le fait que les élus viennent du terroir, « de la campagne », favorise une approbation, quand bien même Oscar sait que ce capital politique n'est pas toujours autant reconnu que celui de milieux socioprofessionnels supérieurs. Deuxièmement, il repose sur la représentation morale qu'Oscar cultive de la fonction politique. À rebours des analyses condamnant le clientélisme et le patronage en politique, Oscar attend au contraire des représentants politiques qu'ils répondent aux exigences des organisations qui les ont portés. Le propos d'Oscar s'inscrit dans un renversement des relations de pouvoir, par lequel la force collective du syndicalisme permet d'astreindre et rendre imputables les représentants politiques (Gay 1999; 2012). Entrer à la mairie « comme dans [s]a maison » ou traiter les représentants politiques comme des « employés » au service des habitants montre ici bien les attentes formulées à l'égard du personnel politique. Ces attentes forment alors une contrepartie aux rétributions symboliques du militantisme (voir chapitre 4). Pour Oscar, ces représentants sont tenus à des obligations et des devoirs envers ceux qui les ont portés au pouvoir. Les bases syndicales peuvent par ailleurs remettre publiquement en cause les élus, et les menacer de les « faire sortir » par l'intermédiaire de leurs fédérations si jamais ils n'accomplissent pas les attentes morales placées en eux. Pour ce faire, les syndicats peuvent faire jouer sur les dynamiques de compétition internes à l'appareil syndical et au parti politique pour nommer un nouveau représentant. La dynamique morale de l'échange politique est ici bien présente : Oscar accepte qu'en échange de sa participation aux manifestations de soutien, ou de son vote, l'accès aux lieux de pouvoir et aux ressources matérielles lui soit garanti. Il convient de noter que cette logique ne s'applique pas aux individus, mais à l'ensemble du collectif. Dans le récit semi-fictif qu'Oscar présente ici, il n'est qu'un intermédiaire, incarné par la fonction de dirigeant local, entre « le maire » et « les gens ». L'organisation collective sert alors à mobiliser une force de travail pour résoudre des problèmes quotidiens propres au territoire communal (voir chapitre 2<sup>1</sup>), mais aussi à « placer des gens » ou les « faire sortir », et ainsi à créer une forme d'interdépendance vis-à-vis de l'appareil représentatif qui permet à l'organisation d'obtenir des ressources matérielles. En somme, il y a chez Oscar la conscience que c'est par le collectif et l'interdépendance nouée

---

<sup>1</sup> À cet égard, l'exemple du camion à benne, présent dans l'entretien d'Oscar, est révélateur. Le syndicat réclame généralement à la mairie l'usage du camion pour réaliser le travail communautaire. Les affiliés se cotisent ensuite entre eux pour payer le carburant nécessaire à son fonctionnement.

entre organisations sociales et représentants politiques que l'on peut obliger ces derniers à tenir leurs engagements, à les rendre imputables et ainsi obtenir des ressources matérielles.

L'obtention de ces ressources collectives peut être complétée par des ressources individuelles symboliques et économiques qu'offrent certains postes administratifs pour ceux qui détiennent un capital syndical important (voir chapitre 4). Pour rappel, Oscar percevait une possibilité d'ascension sociale personnelle à UDESTRO ou à la mairie (voir section précédente<sup>1</sup>), mais refusait cette possibilité :

« Non, [...] parce que des fois, devenir une autorité politique, c'est beaucoup de travail. Beaucoup d'inaugurations, tout le monde te demande "ah viens ici *papito*, par ici *papito*". Et de retour chez toi, tu ne travailles plus. Il faut être plein d'envie pour arriver à la mairie. »

Ici encore, les autorités politiques sont considérées par Oscar comme tenues à des rites et prises par des attentes qui pèsent autour de leurs fonctions. Le refus d'Oscar s'inscrit aussi dans une forte prise de conscience de l'effort qu'il faut accomplir et maintenir pour les occuper. Cet effort est accompagné de sacrifices individuels, comme l'abandon du travail dans les champs et la distanciation avec le domicile familial, que les dirigeants de fédérations<sup>2</sup> et les maires<sup>3</sup> déplorent, notamment lorsque les centres urbains dans lesquels ils travaillent sont géographiquement éloignés de leurs terrains agricoles, comme c'est le cas pour Oscar. Ceci peut expliquer pourquoi Oscar est resté à des niveaux relativement modestes au sein de l'appareil syndical et n'a jamais dépassé l'échelon de la centrale. Il est aussi possible qu'Oscar n'ait pas eu l'ascension qu'il voulait, notamment parce qu'il lui est quelques fois arrivé de se plaindre de la lenteur de sa progression au sein de l'appareil syndical.

La trajectoire d'Oscar montre bien que les carrières au sein de l'appareil syndical ne sont pas nécessairement linéaires et ascendantes pour tous. En 2015, cet aspect ne semblait toutefois pas déranger outre mesure Oscar, qui continuait d'exercer ses tâches communales, sa fonction de secrétaire de justice et se disait satisfait du gouvernement en place. Selon un adage populaire consacré au Tropic, on peut presque dire d'Oscar qu'il « a[vait] le sang bleu », expression qui fait référence à la fidélité sans faille dont font preuve les militants du MAS, et qui leur vaut d'avoir dans leurs veines un sang de la couleur de leur parti politique.

---

<sup>1</sup>« De hauts postes m'attendent, mais bon avec mon travail, je ne peux pas. [...] On peut rentrer par exemple à la mairie, je peux y rentrer. À UDESTRO, je peux y entrer facilement. »

<sup>2</sup> C'est comme ça que Don Francisco a justifié son retrait du poste de secrétaire exécutif de fédération après l'avoir occupé deux ans.

<sup>3</sup> Ces sacrifices sont toutefois moins publicisés pour les maires qui, contrairement aux secrétaires exécutifs de fédérations, sont salariés.

Pas à un mot de travers à l'égard du gouvernement, pas une plainte par rapport à la participation aux manifestations, un cato de coca\* ne dépassant pas la limite des 40 mètres sur 40 mètres, Oscar correspondait en 2015 peu ou prou à cet archétype.

### 2017, un Oscar amer, mais tenu socialement

À mon retour à Llaqtamayu un an et demi après ma première visite, j'ai retrouvé Oscar en février 2017. Son rapport au politique avait changé. À l'inverse de 2015, où il exprimait un soutien sans faille à Evo Morales et au gouvernement en place, il avait pris ses distances :

- Bien sûr, nous avons fait élire Evo Morales pour qu'il soit comme notre père. Mais, nous ne sommes pas au palais non plus... [...]
- *Mais l'année dernière, tu soutenais Evo Morales, non ?*
- Oui, je soutenais... Je soutenais. On disait même que j'étais Masiste<sup>1</sup>. Je n'étais pas Masiste, mais bon, peut-être un peu.

La lassitude d'Oscar à l'égard du gouvernement se répercute également sur son entrain à participer aux manifestations, bien moindres que quelques mois auparavant, et qui témoigne de dissensions qui ont émergé au sein des secteurs proches du MAS à cette période :

« [Avant,] j'aimais aller défendre [dans les manifestations], mais plus maintenant. Je suis lassé de ça. [...] C'est toujours la même chose dans les manifestations. On fait la même chose, et rien ne change. Et ça fait des coûts en plus, tu vois ? »

En 2017, Oscar a fait état pour la première fois de la dimension contraignante de la participation aux manifestations en mentionnant « les coûts », qui sont liés aux efforts financiers et physiques consentis par les habitants pour se déplacer sur le lieu de manifestation et le manque à gagner des journées chômées. Cette transformation du rapport au gouvernement et au MAS fait dire à Oscar que « pour les élections, je pense que je ne vais pas voter. Pour personne on dirait... ». Le Président bolivien est en partie responsable de cette transformation du rapport au politique, mais la méfiance d'Oscar se manifeste aussi envers d'autres membres du gouvernement :

« Il doit y avoir des opposants à l'intérieur même, dans le gouvernement. Ils travaillent avec Evo Morales, mais tu ne sais jamais de quoi est fait le cœur d'une personne, ce qu'il est train de mijoter (*chiqueteando*), ce qu'il est en train de faire... Par exemple, Evo Morales, maintenant ils disent "En prison ! En prison !" Bien sûr, il a fait des erreurs, comme les gouvernements précédents non ? Mais bon, il s'est aussi fait rouler. »

---

<sup>1</sup> Du parti du MAS.



Les réserves d'Oscar à l'égard du gouvernement font écho à des événements récents, comme le référendum de 2016, qui proposait la réélection d'Evo Morales. Après avoir fait passer l'approbation d'une nouvelle Constitution en 2009 qui limitait à deux le nombre de mandats présidentiels, le gouvernement du MAS a proposé par référendum en février 2016 la possibilité d'une réélection du Président et du vice-président pour un troisième mandat à la tête de l'État plurinational<sup>1</sup>. Le 21 février 2016, cette proposition a été repoussée à 51,3 % des voix (El Deber 2018). En 2017, le gouvernement et le MAS faisaient de la candidature d'Evo Morales un cheval de bataille national, et demandaient pour cela le soutien de leurs bases politiques. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une partie des affiliés du Tropicque s'est déplacée dans la ville de Cochabamba le 16 février 2017, un an après le référendum perdu, pour manifester contre la campagne médiatique calomnieuse qui avait secoué l'entourage du Président pendant cette élection<sup>2</sup> (Faux 2016). Mais pour Oscar, qui avait déjà participé aux manifestations de soutien au MAS à Sucre pour l'adoption de la nouvelle Constitution en 2009, ces événements étaient manifestes de la fin d'un cycle politique pour le Président :

« Tout le monde se moque de lui. Pourtant, il devrait s'en rendre compte... Pour quoi on a milité ? La réélection ! Il l'a perdue, t'as vu ?! [...] En tant que dirigeant, Evo Morales est juste un passager. »

La nouvelle loi générale de la coca inquiétait aussi Oscar. Certes cette nouvelle loi légalisait son *cato de coca\** qu'il cultivait depuis désormais seize ans, mais sa petite surface peu productive ne lui permettait pas selon lui de produire suffisamment de coca pour assurer sa subsistance. Surtout, la loi confrontait Oscar au problème de la saturation foncière au Tropicque, qui l'obligeait à devoir choisir un de ses quatre enfants à qui céder son *cato* à sa mort. Cette situation était révélatrice des limites existantes entre les attentes des paysans cultivateurs partisans du MAS, qui espèrent pouvoir améliorer leurs conditions de vie par un meilleur accès à la terre et une plus grande exploitation de nouvelles ressources et les impératifs du gouvernement du MAS concernant la limitation des surfaces de coca cultivées au Tropicque de Cochabamba<sup>3</sup>. Enfin, Oscar m'a expliqué avoir un plus grand désintérêt pour la chose

---

<sup>1</sup> Bien qu'Evo Morales ait été investi Président en 2006 et a accompli trois mandats présidentiels (2006-2009, 2009-2014 et 2014-2019), son premier mandat entré dans le cadre de la Constitution précédente. Par conséquent son troisième mandat entre 2014 et 2019 n'a pas été considéré comme anticonstitutionnel.

<sup>2</sup> À la suite d'une révélation d'un trafic d'influence entre le gouvernement bolivien et une société chinoise de BTP, la directrice commerciale de cette entreprise, Gabriela Zapata, avait déclaré avoir accouché d'un enfant de son ex-compagnon Evo Morales (Gauron 2016).

<sup>3</sup> Ces dynamiques s'observent également dans le cas de la répartition foncière et du délicat enjeu de la délimitation de la frontière agraire en Bolivie, voir Thomas Siron (2016).

publique depuis qu'il s'est « engagé auprès de Dieu », à la suite de sa conversion à une église évangélique il y a trois ans<sup>1</sup>. C'est d'ailleurs ainsi qu'il justifie son récent retrait de ses fonctions syndicales : toujours juge communautaire de son syndicat, il a depuis l'année passée renoncé à sa fonction de secrétaire de justice à la centrale syndicale après l'avoir occupée pendant plusieurs années.

Même si Oscar montre des signes de retrait à l'égard de la vie communale et politique, son attitude en public fait l'objet de nombreuses ambiguïtés. Par exemple, ce discours ne l'empêche pas de continuer à participer aux réunions et travaux communautaires de son syndicat, parfois en y prenant activement la parole comme il avait l'habitude de le faire en 2015. Par ces prises de parole et ses interactions en public dans les assemblées, Oscar dissimule sa distanciation envers les tâches communales, politiques ou son désintérêt nouveau pour sa fonction de juge communautaire. Cette attitude peut s'expliquer par le contrôle social imposé par l'organisation syndicale, qui l'oblige à participer et lui interdit toute expression de désapprobation au consensus. Toutefois, deux événements permettent de minimiser la seule variable de la contrainte pour expliquer son comportement. Le premier a eu lieu le 18 mars 2017, lors du rassemblement de Chimoré pour la cérémonie de remise de la loi générale de la coca. Peu avant la cérémonie, Oscar m'a prévenu qu'il comptait y aller à contrecœur, de façon à ne pas devoir payer l'amende de son syndicat. Quelques jours après l'évènement, je l'ai retrouvé avec son épouse Clara. Contre toute attente, je les ai trouvés enchantés par la cérémonie :

*Clara* : Alors, tu as vu le Président Evo ?

*À Chimoré ? Oui, j'y étais. [...]*

*Clara* : Il parle bien hein ? C'était beau ! Et puis tu as vu le spectacle de danse ? Tu as aimé ? [...]

*Oscar* : C'était marrant ! Moi, j'ai croisé Felipe Martínez, je lui ai dit «hé, l'éradicateur (*quita coca*), viens ici !» On a bien rigolé.

J'ai d'abord été surpris de la présence de Clara à la cérémonie. Les syndicats ne demandent jamais la présence de plus d'une seule personne par foyer. Dès lors, Clara ou Oscar auraient très bien pu s'abstenir de venir pour limiter les frais de transport et le manque à gagner d'une journée de travail. Mais le couple m'a assuré qu'il tenait à y aller à deux parce qu'ils en « avaient envie ». Manifestement, ils n'ont pas été déçus du déplacement. Clara a été charmée par la prestation du Président et par le spectacle. Quant à Oscar, il a été heureux de m'apprendre qu'il a pu discuter et plaisanter avec un ami de longue date, Felipe Martínez,

---

<sup>1</sup> Sur l'expansion des églises évangélistes en Amérique latine, voir l'étude de Véronique Boyer (2008).

également directeur d'UDESTRO. D'une certaine manière, les réactions du couple montrent bien qu'au-delà des réserves d'Oscar, les cérémonies politiques festives et le « dispositif de sensibilisation » sur lequel elles s'appuient permettent d'éveiller un ensemble d'émotions qui favorisent et incitent à la participation (Traïni 2009b; Traïni et Siméant 2009). Ces événements représentent également des lieux de sociabilité, qui permettent d'échanger avec des amis, et d'entretenir dans le cas d'Oscar une certaine proximité avec des personnalités de pouvoir.

Le second évènement a eu lieu le 1er avril 2017, lors de l'inauguration du tribunal de justice de Villa Tunari. Lors de la précédente assemblée de la fédération, il a été décidé que chaque secrétaire général des syndicats serait présent pour l'occasion. À Llaqtamayu, la tâche devait donc en principe incomber à Zenobio, le dirigeant. Mais c'est Oscar qui, de son propre chef, l'a suppléé et y est allé en son nom. J'ai trouvé ce geste étonnant compte tenu des plaintes régulières d'Oscar quant aux trop nombreux événements auxquels il estimait devoir assister. Pour s'en expliquer, il m'a simplement répondu : « Le dirigeant ne peut pas tout faire tout le temps non plus. Il faut aussi tourner (*también hay que ir por turnos*). Sinon on s'épuise ». La dimension du devoir et de l'obligation (« il faut ») est ici bien présente dans la justification d'Oscar, mais elle s'inscrit davantage dans une dimension morale entre pairs que dans une relation hiérarchique. En effet, bien que Zenobio occupe un poste plus élevé en tant que secrétaire général de syndicat, on peut difficilement dire qu'il exerce une relation hiérarchique forte sur Oscar. Lorsque ce dernier propose d'assister à la rencontre, il le fait surtout pour ménager les efforts de chacun au sein de l'organisation. En cela, ce geste n'est pas déconnecté des relations de voisinage et de réciprocité que les affiliés entretiennent entre eux (voir chapitre 2) et répond à une forme de gratification de son effort dans le regard des autres. Aussi, si sa participation n'est pas directement liée à son rapport individuel à la politique, Oscar va à des événements politiques parce qu'il est tenu par des relations de réciprocité à l'échelle du village, dans sa vie quotidienne et les activités syndicales. En agissant ainsi, il cherche à préserver la force collective, qui demeure à ses yeux une garantie pour l'obtention de ressources.

### *Contrôle de l'État bolivien et rapport aux figures tutélaires du MAS*

Le cas d'Oscar tranche avec les travaux de sciences sociales portant sur la participation aux mouvements sociaux ou aux dispositifs participatifs. Pour certaines de ces études, la participation peut être motivée par la conviction des participants, les intérêts ou les rétributions personnelles qu'ils y trouvent (Olson 2011; Gaxie 2005), ou parce qu'ils y sont simplement contraints. Or, le cas d'Oscar montre bien que la participation n'est ni motivée par son rapport

individuel au politique (du moins en 2017) ni par de quelconques rétributions personnelles du fait d'une carrière syndicale relativement modeste. Quant à la seule variable structurelle de « la contrainte », elle ne permet pas de comprendre les différents comportements d'Oscar. Il va aux rassemblements, manifestations et inaugurations parce qu'il *est tenu* par des dispositifs de sensibilisation (sensation de proximité avec le pouvoir, divertissement) et par un ensemble de relations sociales de réciprocité et de vivre ensemble qui dépassent le cadre de l'activité politique à laquelle il se doit de participer (Traïni et Siméant 2009; Traïni 2009b; Jasper 2011).

La transformation du rapport d'Oscar au MAS et au gouvernement en l'espace d'un an et demi met au jour les socles et les brèches d'une économie morale de la représentation au Tropic de Cochabamba. En 2015, le soutien d'Oscar à Evo Morales et aux maires était justifié par les mécanismes de désignation syndicale, qui permettent d'astreindre et d'obliger les représentants politiques aux organisations syndicales qui les ont portés. En 2017, Oscar s'est montré plus distant à l'égard du gouvernement, non pas tant parce qu'il ne croit plus en ces mécanismes ou en leur efficacité, mais parce qu'il pense - au regard des derniers événements politiques nationaux - qu'Evo Morales n'est plus tenu par les organisations sociales qui l'ont porté, mais bien par d'autres personnes, qui « le roulent » et orientent *in fine* les décisions gouvernementales. Cette dimension est importante au regard des différentes économies morales de la représentation qui traversent le parti politique du MAS. Comme dans le cas du Parti de la révolution démocratique (PRD) mexicain, traversé par de diverses logiques (dé)légitimatrices autour du clientélisme (Combes 2011), le MAS est un espace d'opposition de diverses tendances, cosmovisions et intérêts, notamment lorsqu'il s'agit de désigner les représentants. Pour Hervé Do Alto et Pablo Stefanoni (Do Alto et Stefanoni 2010), le parti de gauche bolivien s'est appuyé dans ses fiefs traditionnels sur les « structures organiques », incarnées par l'Instrument politique pour la souveraineté des peuples (IPSP), qui habite les organisations sociales et permettent à celles-ci de soumettre leurs représentants, comme c'est le cas au Tropic (voir chapitre 3). Mais dans d'autres localités, notamment dans les zones urbaines et dans les régions où l'opposition politique est forte, les représentants du MAS peuvent être « invités » par le gouvernement central (Do Alto et Stefanoni 2010). Il est commun que les paysans du Tropic déprécient fortement cette deuxième logique d'investiture au sein du parti. Selon eux, elle atténue le poids des organisations sociales au sein du gouvernement et conduit à coopter des figures appartenant autrefois à l'opposition. Cela génère à la fois des craintes et des suspicions quant aux intérêts du gouvernement, notamment chez Oscar. Ces tensions autour de la représentation contribuent également à personnaliser

davantage le pouvoir autour de la figure du Président chez d'autres habitants qui comme Plutarco, cultivateur de coca à Valle Sajta, différencie Evo Morales de son parti :

« Regarde Román, je vais te dire une chose. Je suis Eviste (*Evista*), mais je ne suis pas Masiste (*Masista*). Le travail que fait le camarade Evo me paraît bien. Mais ses gens, non. [...]. Non, parce que beaucoup d'entre eux arrivent pour voler. [...] On a eu une personne vêtue d'une *pollera*<sup>1</sup> au Fonds indigène. Tout l'argent a disparu, tu as vu<sup>2</sup> ? Donc, que font ceux du parti ? Ils arrivent pour voler. Avant, c'était les gens avec une cravate qui volaient, maintenant ce sont les gens pauvres qui commencent à voler. Je n'aime pas ça. Donc bien sûr que je suis Eviste, mais je ne suis pas Masiste. »

Parce qu'il s'est rendu visible, est revenu régulièrement dans la région, a parrainé établissements et enfants, Evo Morales a conservé une aura de proximité auprès des habitants du Tropic, qui collectionnent les anecdotes personnelles sur lui et les livrent à qui veut les entendre. Mais cette proximité tient également au fait que leurs fédérations syndicales sont les premières organisations à l'avoir investi et que, pour cette raison, il leur est redevable. Les autres membres du parti et du gouvernement sont considérés comme plus éloignés. C'est sur eux que reposent les soupçons de « vol », et relativement peu sur les représentants issus de l'organisation syndicale. Cette logique montre bien que dans un pays traversé par d'importantes divisions géographiques, sociales et ethniques comme la Bolivie, le consentement à l'État est largement fondé sur des attentes morales construites par les relations d'interdépendance entre les organisations sociales et des figures politiques personnelles comme Evo Morales.

Cette économie morale de la représentation liant les habitants du Tropic de Cochabamba à des personnalités de l'État et du gouvernement permet ainsi de faire tenir une croyance et un idéal d'État. Elle le rend beaucoup plus proche pour les habitants, qui y voient un moyen d'obtenir plus facilement des postes administratifs et des ressources matérielles. Le revers de cet échange politique tient au fait que si les modalités redistributives de l'État sont bien présentes, il y exerce aussi une capacité de contrôle forte. Le fort entremêlement entre appareil syndical, parti et État tend à faire appliquer le contrôle social des syndicats sur l'expression politique des habitants. Nombre d'entre eux entretiennent, comme Oscar, un rapport différent au politique de celui de leur organisation, ce qu'ils ne peuvent pas dire en

---

<sup>1</sup> Une *pollera* est une jupe portée par les femmes autochtones.

<sup>2</sup> Plutarco fait ici référence aux cas de malversation financière détectés en 2015 dans le cadre de projets financés par le Fonds indigène originaire paysan de développement (Fondioc). Plus de 2 000 dirigeants d'organisations sociales affiliées au MAS ont alors été accusés de malversation financière (Vacaflor 2015; CNN Español 2015)

public. Edwin, jeune diplômé et cultivateur de coca, a lui aussi ses réserves sur le gouvernement et la politique menée, mais se garde de les formuler en assemblée :

« Si je parle... Si je dis ce que je dis ici, ils me virent. [...] Disons que si je veux poursuivre dans le syndicalisme, avec ça je me tue. [...] Parce que le MAS, ici c'est... Le MAS est fort ici ! Quiconque dit quelque chose à son encontre, "c'est un opposant", "un fils de l'Oncle Sam", "il est financé par l'Oncle Sam." »

La réprimande verbale exercée par les pairs peut mettre un frein aux ambitions de carrière syndicale, mais également être suivie d'une sanction matérielle. Le syndicat dispose de divers leviers pour punir ces comportements, le principal étant le droit au cato de coca\*, qui peut être retiré par UDESTRO, agence du ministère de l'Agriculture noyauté par des syndicalistes cultivateurs de coca (voir chapitre 2 et 4). Parmi les stratégies proposées par Albert Hirschman (1970), l'option de la prise de parole (*voice*) est donc tout aussi coûteuse que l'*exit*, puisqu'aucune organisation n'offre de ressources similaires au MAS et surtout, parce que chaque affilié est lié par la terre à son syndicat, ce qui rend les défections impossibles (Fillieule et Bennani-Chraïbi 2003). Le désaccord en vient alors à être retranché dans le cadre du personnel, de l'intime ou du cercle privé (Scott 1990).

### **Alfonso, entre appétence pour l'action collective et condamnation morale de la coca - VRAEM**

#### *D'Ayacucho au VRAEM, une trajectoire jalonnée d'expériences dans diverses organisations sociales*

Comme Oscar au Tropic, Alfonso n'est pas directement originaire du VRAEM et y a fait quelques allées et venues avant de s'y installer définitivement en 1990. Issu d'une famille de la Sierra d'Ayacucho, Alfonso a migré jeune avec ses parents dans la capitale régionale d'Ayacucho à la fin des années 1970. Après des études secondaires à Lima entre 1981 et 1984, il y est revenu pour étudier à la faculté d'agronomie de l'Université San Cristóbal de Huamanga. Très investi dans l'organisation populaire de son quartier à seulement 19 ans, il a organisé avec d'autres habitants une invasion urbaine d'une petite parcelle abandonnée, puis s'est fait élire dirigeant du comité d'urbanisation. À sa tête, Alfonso a fait installer l'eau et a rapidement tenté d'agencer une bibliothèque communale, dans le but « d'alimenter l'esprit des gens ». En plein conflit armé, il a donc commencé à organiser des collectes de livres :

« Les familles ont commencé à nous donner des livres, de vieux livres... et au final on s'est retrouvé presque uniquement avec des livres de Marx, Lenine, Cuba et la Chine... (rires) Que des livres communistes ! ».

De peur d'être traqué par la police, Alfonso a fait jeter les ouvrages, mais, par cet acte, s'est mis à dos les militants du Sentier lumineux, très présents dans la ville et à son université<sup>1</sup>. Comme beaucoup de membres d'organisations populaires péruviennes de cette époque, Alfonso a été suspecté et traqué tant par les autorités policières que sendéristes (Burt 2007). L'insécurité et la maladie de sa mère l'ont ensuite obligé à abandonner ses études et reprendre le commerce familial entre le VRAEM et Ayacucho à partir de 1988.

Définitivement installé à Pichari à partir de 1990, Alfonso a été enrôlé dans son comité d'autodéfense local, pour lequel il a été président jusqu'en 1994. Alfonso a eu pour tâche de « faire coopérer, de faire contribuer les habitants et organiser des travaux communautaires » peu avant la création du district de Pichari en 1995. Après avoir travaillé quelques années en parallèle pour le Service national de santé agraire (SENASA), agence du ministère de l'Agriculture, Alfonso s'est fait élire au début des années 2000 président du comité de vigilance du budget participatif, position à partir de laquelle il a observé « le maire commencer à commettre beaucoup de vols ». Il a ensuite continué à graviter autour des différentes organisations sociales et comités tout en obtenant divers contrats auprès d'agences du ministère de l'Agriculture. En 2017, Alfonso cumulait diverses fonctions et professions. Petit commerçant dans la ville de Pichari, il détenait également une parcelle dans une petite communauté paysanne, dont il était le président. Il n'y cultivait pas de coca, mais plutôt un produit agricole encore peu commercialisé au VRAEM et pour lequel il était en train de mettre sur pied une coopérative avec d'autres producteurs de la région. Il était chargé de l'approvisionnement des semences auprès de l'Institut national d'innovation agraire (INIA), agence dépendante du ministère de l'Agriculture pour le programme PROVRAEM. En 2016, il avait été également embauché comme promoteur social par l'agence PROVRAEM pour organiser une tournée de promotion d'un haut fonctionnaire dans la Vallée.

Comme dans le cas d'Oscar, Alfonso n'a pas eu une carrière linéaire qui lui aurait permis de gravir les échelons des organisations sociales et obtenir des postes importants au sein de l'administration ou une fonction élective. Alfonso a occupé des fonctions relativement modestes dans ces organisations, souvent à l'échelon microlocal (quartier, petite communauté), parfois municipal, mais jamais de manière séquentielle et ascendante. Même si ce don de soi est en partie motivé par l'espoir d'obtenir davantage de nouvelles ressources

---

<sup>1</sup> Le parti politique Parti communiste du Pérou – Sentier lumineux (PCP-SL) a précisément été fondé par Abimael Guzman, professeur de philosophie à la l'Université San Cristóbal de Huamanga. Cette université a par ailleurs été un lieu de recrutement de cadres du parti (Degregori 2012).

de subsistance ou de prestige social, les diverses expériences d'Alfonso au sein de ces nombreux collectifs montrent qu'il accorde une grande importance à l'organisation collective.

### Condamnation morale de la culture de la coca et soupçons envers les dirigeants de la FEPAVRAE

Contrairement à de nombreux habitants de la Vallée, Alfonso demeure très détaché de l'enjeu de la coca. Alfonso mâche de la coca, sait lire le présent et l'avenir dans ses feuilles<sup>1</sup>, mais il n'en cultive pas. Surtout, contrairement à de nombreux habitants de la Vallée, il ne défend pas sa culture publiquement, car dit-il, « je ne pense pas que toute la coca qu'il y a ici va pour la mastication », une manière détournée de condamner les usages illicites de la feuille. Il assure par ailleurs n'avoir jamais participé à la transformation ou au transport de substances illicites. C'est aussi pour cette raison qu'Alfonso s'est toujours tenu à distance de la FEPAVRAE et des mobilisations organisées pour la défense de la feuille de coca. Pour lui, « il est dommage qu'une telle organisation, avec les capacités qu'elle a, ne défende pas davantage les producteurs agricoles licites, qui produisent du café ou du cacao ». Aussi, à maintes reprises dans les semaines précédant la « marche du sacrifice », Alfonso s'est montré dubitatif à l'égard de la manifestation et critique envers les dirigeants qui la portaient. Pour lui, bon nombre d'entre eux « profitent de l'enjeu de la coca pour faire de la politique ». Lorsqu'il parle de « faire de la politique », Alfonso fait référence aux nombreuses candidatures de dirigeants de la FEPAVRAE aux élections municipales et législatives, que certains remportent. Selon Alfonso, une fois investis, ces anciens dirigeants « se détournent des leurs (*dan la espalda a su gente*) » pour leur profit personnel :

« Le maire qui est maintenant parlementaire, Joaquín Dipas, au début il est arrivé sans rien, il n'avait même pas de matelas ni rien... Il a fait deux mandats [comme maire] et pfff... il a réussi à faire construire des hôtels, il a été à Lima où il a obtenu son ticket et maintenant il est parlementaire. Tu te rends compte ! Maintenant, il est parlementaire et il n'avait rien, même pas de quoi dormir sur un matelas, c'étaient les habitants qui le logeaient ! »

Condamné depuis dans une affaire de détournement de biens publics en tant que maire (La Ley 2019), Joaquín Dipas est l'un des candidats soutenus par la FEPAVRAE lors des élections municipales de 2006. À travers son cas, Alfonso condamne le caractère entrepreneurial par lequel les dirigeants de la FEPAVRAE transitent par la fédération pour parvenir à des fonctions électives, pour s'enrichir personnellement, pour se montrer dans la capitale et ainsi obtenir un « ticket » leur permettant d'accéder à des fonctions plus élevées. En

---

<sup>1</sup> La lecture de feuilles de coca est un rituel magique qui permet de lire l'avenir.



2017, Alfonso avait également pour habitude de prendre l'exemple de l'équipe dirigeante précédente de la FEPAVRAE, composée d'Ernesto Ortega et Camilo Villa : « regarde-les, ils se sont complètement détournés de l'organisation pour s'en mettre plein les poches », m'avait-il déclaré en faisant référence aux contrats de promoteurs sociaux qu'avaient décrochés l'ancien secrétaire général de la FEPAVRAE et son adjoint en 2016. Cette logique montre bien qu'aux yeux d'Alfonso, un dirigeant d'une organisation sociale n'est pas censé obtenir de rémunération par une agence étatique. Elle fait écho aux nombreux soupçons formulés par les habitants lors des assemblées pour l'organisation de la « marche du sacrifice », qui déploraient et accusaient les dirigeants de la fédération de se « vendre » et de « travailler » avec l'État (voir chapitre 3).

### *Échapper à la mobilisation et y revenir*

Malgré la condamnation morale de la culture de la coca et son rapport distant à la FEPAVRAE dans la sphère privée, les discussions et les comportements d'Alfonso font l'objet – comme celui d'Oscar au Tropic – de nombreuses ambivalences. Parmi celles-ci, on peut citer l'attitude d'Alfonso lors du déroulement de la « marche du sacrifice ». Comme il a été montré dans les chapitres 2 et 3, la participation à la mobilisation au VRAEM est très dépendante des contextes microlocaux dans lesquels les individus sont insérés, et notamment des règles de contrôle social des villages. En l'occurrence, peu de contraintes pèsent sur Alfonso : dans sa communauté, la participation aux réunions n'est pas obligatoire et personne n'a été invité ou désigné pour participer à la « marche du sacrifice » à Lima. Il en va de même dans la ville de Pichari, où réside Alfonso : dans cette ville de 7 500 habitants<sup>1</sup>, les obligations communales n'existent plus depuis la fin des années 1990. Cette souplesse a permis à Alfonso d'échapper à diverses réunions de préparation de la « marche du sacrifice » et d'envisager de ne pas y participer du tout. Plus encore, lorsqu'Alfonso a su que son activité commerciale allait être paralysée par la grève générale à compter du départ de la manifestation, il s'est organisé en conséquence. Au petit matin du premier jour de grève, il est parti camper quelques jours sur son terrain agricole avec son épouse Marisol afin de pouvoir travailler dans son champ. Par cette forme d'« escapisme », Alfonso et Marisol ont aussi cherché à se tenir à l'écart des manifestants qui « invitent » les citoyens et commerçants à « collaborer » en espèce ou en nature à l'effort de la mobilisation (voir chapitre 3). Alfonso et Marisol sont finalement revenus à Pichari au troisième soir de la mobilisation. Satisfait de sa mise au vert, Alfonso a semblé tout

---

<sup>1</sup> Municipalité distrital de Pichari (2016).

aussi heureux de revenir. Il s'est en effet très vite enthousiasmé par l'énergie dégagée par la mobilisation. À son retour, il a été ainsi fier de m'annoncer qu'il avait fait don d'une partie de sa récolte au piquet de grève qui l'avait contrôlé à l'entrée de la ville. Il a alors déclaré qu'« il est aussi important de soutenir (*también es importante apoyar*) » cette action collective. Dès le lendemain après-midi, Alfonso a commencé à fréquenter la maison des associations, à écouter et à participer aux diverses assemblées et conversations. Il était également présent à la maison des associations le 7 juillet au soir, lorsque la fin de la mobilisation a été annoncée par le comité de lutte de Lima. À ce moment, une promesse de réouverture des négociations à partir du 18 juillet a été consentie par le gouvernement, sans toutefois qu'aucun engagement sur la non-éradication de la culture de coca ou sur la mise en œuvre de projets de développement n'ait été formellement pris. À Pichari, l'incompréhension et la déception des agriculteurs réunis étaient grandes. Partageant la déception collective, Alfonso l'a progressivement transformée en frustration et en colère à l'endroit des dirigeants de la FEPAVRAE : « Ils ont emmené 5 000 personnes à Lima, les ont fait marcher, camper... et tout ça pourquoi ?! Pour prendre rendez-vous dans 15 jours ?! ». À ses côtés, les autres personnes mobilisées partageaient ce ressentiment. Le lendemain 8 juillet, plus de 1 000 personnes se sont spontanément retrouvées sur la place principale de Pichari pour protester contre les accords obtenus par leurs dirigeants. Présent parmi les personnes sur le podium, Alfonso n'a cessé d'exhorter la foule, en invitant à tue-tête « déclarer *non grata* les dirigeants traitres ».

Comme dans le cas d'Oscar au Tropique de Cochabamba, l'exemple d'Alfonso permet de confronter entre elles les lectures économicistes, idéalistes et structuralistes de la participation aux mobilisations sociales. Même si Alfonso est moins contraint qu'Oscar dans sa participation aux activités protestataires, il est en désaccord avec certains aspects de l'économie morale territoriale, mais reste tenu à des relations quotidiennes d'amitiés et de réciprocités ainsi qu'à des dispositifs de sensibilisation qui le conduisent à participer. Ainsi, dans un premier temps, Alfonso a cherché à échapper à la mobilisation. Le fait que peu de contraintes pèsent sur sa participation lui a permis d'adopter une attitude d'« escapisme », qui peut être interprétée comme une protestation cachée et silencieuse contre le cadrage de la défense de la coca et contre les dirigeants qui le portent (Bayart, Mbembe, et Toulabor 2008; Fillieule et Bennani-Chraïbi 2003; Turner, Bonnin, et Michaud 2015). Pour autant, dès son retour, Alfonso a été rattrapé par ses affects et relations. Le piquet de grève d'entrée dans la ville de Pichari, premier contact à son retour d'escapade, a ensuite été présenté par Alfonso comme activateur de l'« importance » de « soutenir » par le don en période de mobilisation. Le

piquet a donc agi comme un « dispositif de sensibilisation » (Traïni et Siméant 2009) auprès d'Alfonso. Après avoir donné une partie de sa récolte, Alfonso a accordé son temps à la participation aux différents évènements. À ces occasions, il a croisé ses voisins et amis, qui l'ont maintenu dans la participation. Sans doute moins contraint que certaines personnes mobilisées à ses côtés, il a été pris dans une effervescence collective qui a réveillé ses affects, sa considération pour l'action collective, et qui dépassent la simple revendication de la défense de la coca (Jasper 2011). Cette attitude peut paraître contradictoire, mais elle s'inscrit dans le fait qu'Alfonso sait aussi que la coca permet de faire tenir le collectif, comme il me l'avait exprimé quelques mois avant la « marche du sacrifice », en clôture de son premier entretien en novembre 2016 :

« Pour nous, notre grande force au VRAEM a toujours été la coca. La coca a une grande histoire ici, elle nous a aidés à combattre la subversion. La coca est vraiment une culture qui est en nous pour toujours, tu vois ? Elle a ses bons et ses mauvais côtés et c'est peut-être pour ça que nos amis agriculteurs défendent leur coca. »

Comme la majorité des habitants du VRAEM, Alfonso a intériorisé le fait que la coca est une « force » pour l'action collective, notamment en raison de la ressource qu'elle a procurée aux agriculteurs pendant le conflit armé. En somme, la coca, en tant que support de l'économie morale du VRAEM, fait tenir la participation collective, qui mobilise elle-même des personnes comme Alfonso, non contraintes et pas nécessairement favorables à la culture de la coca.

### *Soupçons, concurrence et partage de la double manne*

Contrairement à Oscar au Tropic, Alfonso ne semble pas partager l'idée que la façon dont les dirigeants de la FEPAVRAE se saisissent de l'État permette de les insérer dans une relation de réciprocité avec les agriculteurs. Que ce soit pour les maires ou pour les dirigeants de la fédération, Alfonso déplore leur enrichissement personnel sous prétexte de la défense de la coca et à l'insu des habitants. Pour comprendre ce rapport, il convient de situer le contexte régional et national, marqué par une forte méfiance envers les représentants élus, accusés de détournement de fonds ou de « corruption ». Cette dimension avait déjà été mise en lumière en 2000, lors de la publication de vidéos révélant les collusions entre le chef des renseignements nationaux, Vladimir Montesinos, et des leaders politiques de l'époque pour l'élection d'Alberto Fujimori (McMillan et Zoido 2004). En 2017, l'enquête de terrain au VRAEM s'est par ailleurs réalisée en pleine médiatisation de l'affaire Odebrecht, du nom de l'entreprise de BTP brésilienne qui a versé plusieurs centaines de millions de dollars américains en échange

de l'obtention de marchés publics dans une dizaine de pays d'Amérique latine. En février, le parquet péruvien a alors demandé l'arrestation de l'ancien Président Alejandro Toledo (2001-2006), accusé d'avoir perçu vingt millions d'euros de pots de vin dans le cadre de la construction de l'autoroute interocéanique<sup>1</sup> (RFI 2017). Les soupçons de malversation financière et de corruption n'épargnaient pas non plus les représentants élus aux échelons régionaux et municipaux, dans un contexte de forte décentralisation des ressources publiques (Remy 2008). Comme l'a illustré le propos d'Alfonso plus haut à l'égard du maire de Pichari, ces accusations étaient bien vivaces au VRAEM, mais sont également à mettre à lumière eu égard de la position d'Alfonso.

En tant que citoyen faiblement tenu à des obligations communales, l'environnement d'Alfonso lui permet plus facilement d'assumer d'être contre la culture de coca que certains villageois du VRAEM. Il dispose également de diverses sources de revenus, dont une partie dérive plus ou moins directement de politiques de développement agricole censées endiguer la culture de coca. Il parvient donc, lui aussi, à saisir – à une moindre échelle – une partie de la manne du développement selon une logique entrepreneuriale, grâce à ses compétences et son engagement dans diverses micro-organisations. Dès lors, il est aussi un concurrent de certains dirigeants de la FEPAVRAE qui, à une échelle bien supérieure à la sienne, arrivent à drainer divers projets à partir de l'enjeu de la culture de la coca (voir chapitre 4), ce qu'Alfonso condamne moralement.

Ces défiances à l'égard de la « corruption », de « vols » et de « malversation » ne sont pas le seul fait d'Alfonso et sont monnaie courante dans la Vallée, qui constitue un « espace de soupçons » (Olivier de Sardan 1999) articulé autour de la saisie et des usages de la manne du développement. Cette dynamique est semblable à celle qu'observe Jean-Pierre Olivier de Sardan dans le cas du Niger, où la pluralité des modalités de redistribution de la manne du développement alimente les soupçons de détournement de la part des intermédiaires (Olivier de Sardan 2014). Au VRAEM, on l'a vu dans le chapitre 4, le nombre pléthorique de partis politiques, la multiplicité des réseaux d'action publique et des intermédiaires qu'ils drainent dans une transparence moindre participent à attiser la concurrence au sein de l'espace situé au chevauchement des champs du politique et de l'administration des ressources, ce qui constitue une différence majeure avec la configuration bolivienne. Cette dynamique n'est pas

---

<sup>1</sup> Après l'enquête de terrain, l'affaire a visé trois autres anciens Présidents péruviens : Alan García, Ollanta Humala et Pedro Pablo Kuczynski. Keiko Fujimori, fille d'Alberto Fujimori et principale figure politique nationale, a également été inculpée.

propre au VRAEM, mais se retrouve dans d'autres municipalités péruviennes (Remy 2008). Plus largement, elle pose la question des effets du pluralisme. Pour bon nombre de praticiens de l'aide au développement, le pluralisme politique - en tant qu'indice de dynamisme démocratique - est une condition de « bonne gouvernance » et constitue une saine garantie à la mise en place de projets. Seulement, dans le contexte péruvien où les champs du développement et de la politique électorale se chevauchent, la mise en concurrence d'intermédiaires pour capter la manne du développement accroît la concurrence interpersonnelle et interpartisane et elle cristallise les soupçons autour de ceux qui parviennent à la capter. Par ailleurs, comme le souligne Jean-Pierre Olivier de Sardan (2013), les normes d'attribution et de redistribution de l'aide sont aussi plurielles. Elles reposent sur des logiques différentes selon les bailleurs, les intermédiaires, mais également selon les publics. En ce sens, les attentes morales des populations épousent rarement celles des agences décentralisées de l'État péruvien.

Ces attentes s'observent peu chez Alfonso, qui regrette simplement que les élus « se détournent » des personnes qui les ont portés au pouvoir. On les voit davantage dans les interactions en public entre les maires – surtout ceux qui sont issus de la FEPAVRAE – et les agriculteurs. La présence des premiers est attendue lors des assemblées générales de la fédération, et ils sont sollicités publiquement pour financer les voyages des représentants régionaux et de district de l'organisation. Ces échanges, dévoilés par des remerciements des dirigeants de la fédération en assemblées ou réunions publiques, sont perçus comme légitimes. Cela montre bien qu'il est attendu qu'une fois élus, les maires appuient symboliquement et économiquement la fédération et ses membres. Mais lorsque les rumeurs d'accords en sous-main ou de rétributions cachées jaillissent, les agriculteurs se sentent dépossédés du pouvoir qu'ils peuvent exercer sur leurs dirigeants et leurs élus. Ce sentiment de dépossession est d'autant plus grand que les logiques par lesquelles l'État est saisi et la manne du développement distribuée restent illisibles pour les habitants, en raison de l'informalité qui entoure le recours à l'intermédiation par l'État. L'environnement ultra-concurrentiel, l'illisibilité et le détournement de ses modalités de redistribution par les intermédiaires entravent la confiance envers ces derniers. À travers eux, c'est alors l'État qui est touché et perçu comme « corrompu ». Ici, la formulation du terme de « corruption » à l'égard des intermédiaires ne correspond pas tant au caractère illicite ou informel des échanges qu'ils engagent, mais bien à la façon dont ils arrivent à répondre aux attentes de la population (Nuijten 2003).

Si les modalités de redistribution de la manne du développement sont autant sujettes à controverses, alors comment expliquer la pérennité de la FEPAVRAE ? Comment cette des dirigeants si controversés parviennent-ils à mobiliser 5 000 agriculteurs pour une marche de protestation de près de 700 kilomètres ? Au-delà des obligations qui pèsent sur certains participants de la marche, le soutien à la fédération agricole, aux élus et au système de représentation se tient en partie autour de la capacité de ces acteurs à protéger la culture la coca, qu'ils ont jusqu'à 2019 réussi à maintenir en empêchant toute nouvelle éradication de la coca<sup>1</sup>. Quelques jours avant le début de la marche, Filemón, cultivateur de coca de 33 ans dans le village de Juliaca (déjà présenté dans le chapitre 2.2), s'est montré très enthousiaste à l'idée de participer à la « marche du sacrifice ». Quand je lui ai demandé ce qu'il ressentait à l'égard des dirigeants, il m'a répondu :

« Ce sont nos dirigeants. Ils nous dirigent et sont nommés le peuple. C'est nous qui les nommons. [...] En vrai, moi je m'en fous que ce soit Virgilio [Reyes], Camilo [Villa]<sup>2</sup> ou un autre... Qu'ils fassent leurs trucs, la seule chose qui compte, c'est d'aller défendre la coca. Moi je vais y aller, c'est mon tour (*a mí me toca*), je suis en première ligne. Et je dois y aller (*yo tengo que ir*), parce que je vis de la coca. »

Les motivations de Filemón pour participer à la « marche du sacrifice » sont bien différentes de celles d'Alfonso. Pour Filemón, l'enjeu de la coca semble dépasser l'enjeu de la représentation et des dirigeants. Il leur concède volontiers le pouvoir de le « diriger » et de « faire leurs trucs » en échange de la défense de la coca, « la seule chose qui compte » à ses yeux. Cette logique traduit une forme de partage de la double manne : Filemón accepte que les dirigeants de la FEPAVRAE puissent saisir à la manne du développement à condition qu'il puisse assurer sa subsistance par la culture de la coca. C'est par ce partage de la double manne que l'ordre social s'est construit VRAEM. Contrairement à Alfonso, Filemón n'a pas fait d'études supérieures, a grandi dans le village même où il habite actuellement et ses revenus dépendent quasi exclusivement de la culture de coca. En tant que membre du comité d'autodéfense, il est certes investi localement, mais son engagement ne lui permet pas d'accéder à des postes ou des contrats découlant de la manne du développement, ce qu'il a intériorisé et qui semble peu l'intéresser. Son ascension sociale est donc seulement dépendante de la culture de coca, qui lui a permis selon lui de « s'auto-éduquer » (voir chapitre 2.3). En défendant publiquement la manne de la culture de la coca et en fermant les yeux sur sa transformation en produits illicites (voir chapitre 2.3), la FEPAVRAE garantit une subsistance

---

<sup>1</sup> En 2019, des éradications forcées de coca ont eu lieu pour la première fois au VRAEM (El Comercio 2019).

<sup>2</sup> Virigilio Reyes et Camilo Villa sont deux des dirigeants présentés dans le chapitre 4.

aux cultivateurs du VRAEM, mais aussi quelques opportunités économiques pour ceux qui rejoignent l'économie du narcotrafic. Si les opportunités d'emploi dans ce secteur sont nombreuses, la très forte division du travail fait qu'elles demeurent ponctuelles, risquées et permettent difficilement d'envisager d'y faire carrière dans une structure hiérarchique comme celle d'un cartel, d'une mafia ou d'un autre type de groupe de crime organisé comme cela peut s'y prêter dans d'autres contextes (Heuser 2017a).

\*\*\*\*\*

Les parcours d'Oscar et d'Alfonso peuvent difficilement être pensés comme des cas symétriques compte tenu de leurs positionnements respectifs à l'égard du processus par lequel est saisie la manne du développement, de leur rapport à la culture de coca et du contexte local et national dans lequel leur engagement s'inscrit. Toutefois, pour peu que l'on replace leurs positions dans leurs environnements respectifs, leurs comportements et ambivalences laissent à voir les socles et les brèches d'économies morales comparables. L'observation fine de leurs comportements permet tout d'abord de montrer que les habitants n'agissent pas comme des acteurs économiques rationnels, des clients cooptés, des convaincus ou juste parce qu'ils y sont contraints, mais bien parce qu'ils *sont tenus* à des ressorts moraux qui trouvent leurs sources dans les relations de réciprocité et d'amitié qu'ils entretiennent avec leurs pairs ou des affects générés par les événements mobilisateurs. Cela ne veut pas dire qu'Oscar et Alfonso soutiennent totalement leurs dirigeants ou élus politiques, ou même l'ensemble des traditions inventées dans leurs régions respectives. À certains moments, leur mise en retrait politique (Oscar) ou leur escapisme (Alfonso) peuvent même tendre à saper ces modes de gouvernements. Ces résistances dévoilent les socles et les brèches des économies morales régionales, des rapports aux organisations sociales et ensemble, d'un rapport plus large aux États bolivien et péruvien. En raison de la relation particulière entretenue entre l'appareil syndical du Tropic et Evo Morales, l'État bolivien apparaît plus proche pour les paysans du Tropic que ne l'est l'État péruvien pour les agriculteurs du VRAEM. La croyance d'un contrat implicite liant le Président bolivien à ses bases politiques et la canalisation de la redistribution des ressources publiques par les syndicats suscitent une perception de l'État comme plus présent dans ses capacités redistributrices, mais également dans la dimension de contrôle social et politique qu'il exerce sur les habitants. Au VRAEM, le contrat liant le personnel élu et la FEPVRAE parvient difficilement à s'étendre au-delà des frontières régionales, ce qui participe ainsi à la construction d'un sentiment d'enclavement vis-à-vis du

pouvoir central. Aussi, l'économie morale de la représentation est écornée par des modalités de redistribution peu lisibles, la multiplicité de réseaux d'action publique et d'intermédiaires, le tout dans un environnement partisan et interpersonnel ultra-concurrentiel.

Enfin, le rapport aux économies de pouvoir est déterminé par les possibilités d'ascension sociale et de subsistance qu'elles offrent aux habitants. On l'a vu dans la première partie de ce chapitre, l'État reste fort dans ces régions parce qu'il est perçu comme une voie d'accès à la réussite sociale et au pouvoir (Banégas et Warnier 2001). En cela, les fonctions de représentation ne font pas exception pour peu que l'engagement entre les élus et les organisations sociales qui les ont portées soit respecté. Au-delà de l'accès à l'État, la culture de coca, principale économie de subsistance, est au fondement du pacte social qui lie les organisations sociales et les représentants politiques et participe donc à la construction d'ordres locaux. Au Tropic, le cato\* est au cœur de l'échange politique avec le parti du MAS, mais peut comme dans le cas d'Oscar paraître une ressource limitée sur le long terme. Au VRAEM, l'économie de la coca peut-être plus contestée par certains acteurs, à l'image d'Alfonso. Elle fait toutefois partie d'un pacte liant divers acteurs régionaux : celui d'un partage autorisant les dirigeants à saisir la manne du développement à condition que les agriculteurs puissent poursuivre leurs cultures de subsistance.



### **3. De l'individuel au collectif : la coproduction de l'ordre sociopolitique**

Les ambivalences d'Oscar et d'Alfonso obligent à ne pas surévaluer le consentement ou la résistance au pouvoir. En tant qu'individus, Oscar et Alfonso sont pris dans des schèmes moraux et des traditions inventées auxquelles ils adhèrent globalement, mais à partir desquels des désaccords peuvent également émerger. Ces derniers demeurent malgré tout retranchés dans des espaces privés, notamment en raison d'un fort contrôle social. Dès lors, sous quelles formes et dans quelles conditions ces désaccords peuvent-ils s'exprimer sur la scène publique et participer à des dynamiques de changement social ?

La contrainte aux libertés individuelles, en étant le propre de toute domination, a particulièrement été étudiée dans le cadre des régimes politiques autoritaires (Linz 2000). Pour James C. Scott (1985; 1990), la nature et la publicité des résistances sont révélatrices des formes de la domination. Plus le spectre de la résistance est caché ou dissimulé, plus il expose le caractère autoritaire du pouvoir (Scott 1990). Pour Sidney Tarrow et Charles Tilly (2008), l'action collective prend également une forme différente selon la nature des régimes politiques. En démocratie, elle se décline sous la forme de mouvements sociaux alors que dans les régimes autoritaires, elle prend la forme de mouvements révolutionnaires ou de guerres civiles. Les ambitions généralisantes de ces auteurs les ont parfois obligés à grossir le trait de leurs analyses pour arriver à de telles conclusions. Aussi, des travaux récents ont montré que les expressions dissimulées de désaccords politiques sont bien le propre de relations de domination, mais qu'elles dépassent l'enjeu des régimes politiques et peuvent tout autant s'étudier en situation au sein d'« autoritarismes démocratiques » ou de « démocraties autoritaires » (Dabène, Geisser, et Massardier 2008). Alors, il est possible de concevoir que derrière la capacité répressive des États autoritaires, des pratiques illicites puissent être tolérées (Favarel-Garrigues 2010), de même que la contestation (Geoffray 2012). À l'inverse, le caractère démocratique des régimes mérite parfois d'être nuancé de quelques adjectifs (D. Collier et Levitsky 1997). Au Tropique de Cochabamba et au VRAEM, les règles démocratiques bolivienne et péruvienne cohabitent avec une mise à distance de l'État de droit et une relative clôture de l'espace de parole public sur le délicat enjeu de la culture de coca ou sur celui des affinités partisans, notamment dans le cadre d'une quasi-hégémonie partisane à l'échelle régionale comme au Tropique de Cochabamba.

Cette section a pour but de comprendre selon quelles conditions ces désaccords et tensions peuvent être mis en scène publiquement et participer à une dynamique de changement social. Dans une certaine mesure, les organisations sociales peuvent - en plus d'être des lieux de gouvernement - offrir des espaces d'autonomie vis-à-vis de l'État et échapper à sa discipline. Il convient alors d'interroger les effets des configurations d'acteurs, des logiques de distribution de la manne du développement et du contrôle de la manne coca - cocaïne, sur le potentiel transformateur de la contestation des espaces sous-nationaux. Dans les deux régions, ces contestations participent à une coproduction de l'ordre social, dans la mesure où les acteurs reconnaissent les formes de domination, les systèmes de contraintes dans lesquels ils sont pris, et s'en servent pour insuffler des changements (Geoffroy 2015). Au Tropique de Cochabamba, les structures syndicales offrent une certaine autonomie, pour peu que la contestation soit discrète et soutenue par des acteurs multipositionnés entre l'espace syndical et l'État. Au VRAEM, le changement social passe par la création de multiples microréseaux cherchant à contrebalancer l'influence des dirigeants de la FEPAVRAE. Au final, même si elles peuvent effectivement insuffler un changement social, ces contestations renforcent les types d'intermédiation. Au Tropique de Cochabamba, elles consacrent l'espace syndical et l'interdépendance avec ses représentants alors qu'au VRAEM, cette contestation accentue l'ultra-concurrence de l'environnement sociopolitique pour saisir l'État.

### **Des contestations collectives, mais discrètes (Tropique de Cochabamba)**

#### *L'appareil syndical, un espace d'autonomie*

Don Hector est le secrétaire général de la centrale syndicale et son seul représentant au siège de la fédération. Figure respectée dans son village, Hector a occupé diverses fonctions importantes au sein de diverses organisations syndicales entre la fin des années 1990 et le début des années 2000. Il a ainsi cheminé de son syndicat local à sa fédération, jusqu'à être nommé secrétaire exécutif d'une Confédération nationale. À la suite de ce dernier mandat, Hector s'est mis en retrait des hautes fonctions syndicales et des activités partisans du MAS. Réélu secrétaire général de sa centrale en 2016, il continue d'exercer sa fonction syndicale, de participer aux activités communales et aux événements politiques malgré d'importants désaccords à l'égard du gouvernement d'Evo Morales. En entretien, il m'a confié des réserves politiques qui lui est selon lui impossible de partager sur la scène publique, et notamment dans les assemblées syndicales :

« Il y a beaucoup de gens qui se rapprochent du Président pour avoir un boulot, pour qu'il leur donne du travail, au gouvernement ou à la mairie. Ces gens-là sont comme ses informateurs. [...] À cause de ces gens, la majorité des personnes se sont rendu compte que ce gouvernement était plus dangereux que les gouvernements antérieurs. [...] Donc non, bien sûr qu'on ne peut pas parler de ça en public. On peut le faire avec des gens d'ici, des gens de confiance. On parle comme je suis en train de te parler maintenant. [...] Je sais faire attention à moi et je sais où je ne dois pas parler. »

Au Tropicque, l'expression politique est largement contrainte sur la scène publique par le contrôle du gouvernement, qui s'appuie sur différentes figures de proximité et un contrôle social entre habitants (voir chapitre 2.3). Les contraintes et les formes de domination sont clairement perçues par Hector, qui continue malgré tout à s'investir dans la sphère syndicale, en occupant même des postes relativement élevés. Même s'il reconnaît que l'appareil syndical au Tropicque est habité par le MAS, Hector demeure investi et continue de penser que « ce sont les bases qui ont le pouvoir ». Selon ce qu'il prétend, sa position de secrétaire général de la centrale syndicale lui offre une certaine marge de manœuvre dans l'application des directives, notamment lorsqu'il s'agit de participer à des manifestations. En mars 2017, les manifestations de soutien pour l'approbation de la loi générale de la coca ont été perçues comme légitimes par Hector, qui a toujours cultivé et défendu la culture de coca. Il a d'ailleurs largement invité les affiliés de son syndicat à participer aux manifestations grâce un important travail de politisation (voir chapitre 3.2). En revanche, la « manifestation contre la journée du mensonge », à la date anniversaire du référendum perdu par Evo Morales le 21 février 2016<sup>1</sup>, n'a pas plu à Hector. Aussi, a-t-il pu user du pouvoir discrétionnaire que lui confère son poste de secrétaire général de la centrale pour camoufler l'absence de certains des affiliés de sa centrale à la manifestation :

« Disons qu'on nous a dit qu'il fallait y aller à 100%. C'est ce qu'on nous a dit. Mais à la centrale, moi je demande et on se met d'accord. Je leur demande, on y va à 50 ou à 100 ? Ils me disent 50. Une fois sur place, on me demande où sont mes 100. Je leur dis qu'on est deux groupes, mais en fait on est juste 50. Ici, on a juste été à 50 (*rires*). [...] De toute façon, comme c'est moi qui contrôle... »

Cette manœuvre de camouflage montre bien que l'appareil syndical, s'il peut être un espace de gouvernement, peut également conférer une certaine autonomie pour résister aux injonctions gouvernementales et au contrôle de l'État et ainsi saper son influence. Cela

---

<sup>1</sup> A la suite de la victoire du « non » au référendum du 21 février 2016 proposant la candidature d'un président ayant exercé plus de deux mandats, le parti du MAS et le gouvernement dénoncèrent une campagne médiatique « calomnieuse et diffamatoire » orchestrée par l'opposition. Un an plus tard, la manifestation du 21 février 2017 a pour but de commémorer et protester contre ce « jour du mensonge ».

suppose néanmoins d'avoir un intermédiaire allié en position de couvrir les comportements, comme Hector dans le cas de la « manifestation contre la journée du mensonge ».

### L'expression du désaccord contrainte par l'ordre d'interaction

La marge de manœuvre d'Hector reste toutefois contrainte par la position qu'il occupe et par l'ordre de l'interaction en public (Cefai et al. 2012). Comme il a été expliqué précédemment, les assemblées de centrales ou de fédérations syndicales sont des espaces qui se prêtent mal à la critique du gouvernement. Aussi l'expression du désaccord ne peut-elle pas être frontale. Elle reste régie par les règles du consensus et doit se déguiser et mobiliser des valeurs consensuelles pour se faire entendre.

Dans chaque fédération du Tropic, les assemblées réunissent tous les deux mois les membres élus de la fédération et les dirigeants de tous les syndicats et des centrales. À l'assemblée générale du 25 mars 2017 de la fédération Yungas du Chapare, près de 250 personnes sont présentes. Dans le préau de la fédération, les membres élus de la fédération (un par centrale, dont Hector) étaient installés derrière la table située sur le podium. Face à eux, les dirigeants des syndicats étaient assis en contrebas sur des chaises en plastique et regroupés géographiquement dans la salle par centrale syndicale. Lors de cette assemblée qui a duré de 10h à 17h (entrecoupée d'une pause d'une heure), Fabián Mujica, le secrétaire exécutif de la fédération a présenté, lors du point « organisation et politique (*orgánico y político*) », une nouvelle convocation des affiliés pour la cérémonie d'inauguration du tribunal de justice de Villa Tunari le 1er avril 2017. Suite à cette annonce, Hector, assis à la même table que Fabián Mujica, a pris la parole en s'adressant au public :

« Camarades, nous avons déjà eu beaucoup d'activités. Ce mois-ci, nous sommes allés à *Cocha*<sup>1</sup>, à Chimoré... Nous avons aussi tous participé au *pijcheo*... Il ne faut pas non plus nous épuiser (*tampoco hay que agotarnos*). Les gens n'ont plus d'argent. Peut-être que ça serait plus au comité civique ou aux avocats d'y aller... [...] Franchement, c'est nous serrer la ceinture (*es apretar el bolsillo*). »

Un peu après la prise de parole d'Hector, un membre du public a renchéri. Il a demandé à ce que les personnes du troisième âge n'aient pas à aller à l'inauguration, a proposé que les manifestants apportent quelques grammes de coca pour le rassemblement devant le tribunal et a également insisté sur le fait qu'il « est d'accord avec Don Hector. Il faut qu'il y ait de l'égalité. » À la suite de ces interventions, le secrétaire exécutif de la fédération a reconnu

---

<sup>1</sup> Diminutif de Cochabamba.

les points formulés et a proposé que seuls les dirigeants des syndicats aient à participer à la cérémonie. Sa proposition a été acceptée par une acclamation consensuelle du public.

Dans cet échange, aucun des deux orateurs n'exprime explicitement une opposition à la tenue de l'inauguration du tribunal. Ils ne remettent pas non plus en cause les mobilisations du mois précédent. Pour faire valoir une certaine clémence dans l'effort de mobilisation, ils ont recours à des registres consensuels : ils demandent le respect du fondement moral de la non-participation des aînés, défendent une économie de subsistance et se raccrochent au cadre fédérateur de la coca. Comme pour les exigences de participation aux activités communales (chapitre 2) ou aux activités politiques (chapitre 3), ils ancrent l'acte participatif dans une économie des efforts plus large des secteurs concernés, en invitant les citoyens et les avocats à participer par l'intermédiaire du comité civique. Par là même, ils déguisent et euphémisent leurs propos pour les rendre acceptables dans un espace où le MAS est hégémonique (Scott 1990). En prenant au mot les valeurs qui structurent les modes de fonctionnement syndicaux et que le parti MAS défend, ils se protègent contre d'éventuelles représailles et disqualifications publiques, mais arrivent également à devenir audibles. Le retour de position du secrétaire exécutif, qui accepte un contingent moindre, témoigne d'une certaine tolérance à l'égard de certaines formes de protestation, pour peu qu'elle ne remette pas en cause le mode de gouvernement. En cela, cette tolérance est très semblable à celle du gouvernement cubain à l'égard de collectifs artistiques qui, par la défense de positions « avant-gardistes » ou « révolutionnaires » que défend le régime, peuvent coproduire du changement social (Geoffroy 2015).

#### *La coproduction du changement « en interne »*

Cette coproduction du changement social n'est possible qu'à certaines conditions. La contestation est tolérée si elle est formulée de manière subtile et détournée, mais elle doit également être peu visible et confinée dans l'arène syndicale pour avoir une chance d'être tolérée et prise en compte par les autorités publiques. C'est ainsi que l'on s'efforce de « trouver une solution en interne (*solucionar internamente*) », expression fréquemment utilisée au Tropic, qui implique de résoudre des problèmes en les médiatisant le moins possible. Ce mode de résolution est très courant à l'échelle microlocale, notamment lorsque les villageois font en sorte que les cas de vols et les châtiments qui les sanctionnent soient le moins divulgués possible. Ces cachoteries tiennent à la légitimité contestée de ces pratiques, bien souvent illégales. Cela ne veut pas dire qu'elles ne peuvent pas trouver d'appuis informels auprès de

membres d'institutions étatiques, qui peuvent être incluses dans l'espace décisionnel « interne » au syndicat.

Cela a été par exemple le cas lorsqu'un jaguar a commencé à rôder autour du village de Llaqtamayu lors de mon séjour en 2017. Probablement à la recherche de nourriture, le félin s'était éloigné du parc national Carrasco et avait commencé à s'en prendre à l'élevage de cochons d'une des familles. Pour résoudre ce problème, Oscar a invité le vétérinaire d'un centre écotouristique de la région à l'assemblée syndicale suivante. Lors de sa prise de parole, le vétérinaire a présenté une solution qui a, selon lui, fait ses preuves : constituer une ligne de villageois avançant vers l'endroit où se trouve le jaguar en faisant détonner constamment des pétards, de manière à éloigner l'animal. Dans l'assemblée, l'ensemble des villageois de Llaqtamayu se sont montrés dubitatifs face à cette proposition. Seuls quelques-uns l'ont soutenue et une grande majorité a semblé privilégier une solution plus radicale devant le vétérinaire invité, consistant à aller tuer le jaguar. Ce projet a manifestement eu l'aval du maire, qui s'est dit prêt à faire envoyer deux hommes de main armés s'il le fallait tout en faisant passer le message suivant aux villageois : « tuez-le comme vous pouvez, je ne dirai rien à personne ». Toutefois, pour l'un des habitants, l'enjeu demeure délicat : « il faut faire attention, camarades... La loi protège aussi l'animal... Si on le tue, il faut que ça soit fait en secret et ça doit être résolu en interne, avec ou sans autorité. C'est de ça qu'on doit discuter. » Finalement, aucune décision n'a été prise concernant le jaguar à l'issue de cette réunion<sup>1</sup>. Une fois celle-ci terminée, je suis allé déjeuner avec Oscar, sa femme Clara et un autre couple d'affiliés résidant à Cochabamba. Oscar fulminait contre les affiliés qui avaient débattu de la mise à mort de l'animal devant le vétérinaire : « comment ils peuvent dire ça devant lui ? Pour un peu, il peut tous nous dénoncer ! Moi, je l'ai juste fait venir pour qu'on ait des solutions, pas pour qu'on lui dise ce qu'on allait faire. »

La présence du jaguar montre bien les dilemmes qui s'imposent aux habitants dans leur prise des décisions. Comme l'illustre le propos tenu par l'un des habitants pendant l'assemblée, certaines décisions impliquent un silence total sur les activités qui peuvent être menées, du fait de leur caractère illégal, dont les habitants ont parfaitement conscience. Les propos d'Oscar vont également dans ce sens. Oscar n'est pas fâché parce qu'une solution a été privilégiée sur une autre, mais bien parce qu'il estime que le débat en présence du vétérinaire du centre écotouristique expose les membres du syndicat. Dans cette configuration, le pouvoir

---

<sup>1</sup> Pour la fin de l'histoire, l'animal est finalement parti de lui-même après la réunion et il n'a plus été question de le chasser ou de le tuer.

est différemment situé et cristallisé autour de certains représentants selon les solutions proposées. Le vétérinaire du parc écotouristique, en tant qu'*outsider* non connu des habitants provenant d'une structure a priori favorable à la défense de l'environnement et de la biodiversité, est perçu à la fois comme une ressource pouvant aider à résoudre le problème, mais également comme un potentiel délateur des activités illégales du village. À l'inverse, les propos du maire, rapportés lors de la réunion, font passer celui-ci comme un allié capable de fournir des ressources (des hommes armés) tout en dissimulant les activités menées. L'inclusion de certains représentants d'État dans des solutions « internes » confirme que - comme il a été démontré dans la première section de ce chapitre - le rapport à l'État et à ses institutions est défini en fonction de la position de ses représentants et des configurations qui les lient aux habitants. Enfin, cette configuration décentralisée montre bien que la résistance à l'État ou à son contrôle n'est pas plus binaire que le rapport à ses institutions. Des agents et représentants de l'État peuvent en effet permettre aux groupes organisés de déjouer certains contrôles par des mécanismes informels et illégaux (Heymann 1999).

Le maintien du secret et la résolution en interne est manifeste pour des problèmes qui se posent à l'échelle microlocale, mais peut également intervenir à l'échelle régionale pour la culture de coca, activité dont les contours légaux demeurent flous. En 2017, la récente approbation de la loi générale de la coca a fait craindre aux cultivateurs du Tropic un resserrement des règles sur la culture de coca. Aux Yungas du Chapare, deux mois avant l'assemblée générale de fédération du 25 mars, le directeur d'UDESTRO, Felipe Martínez, s'est présenté à la précédente assemblée de fédération pour exposer une nouvelle sanction : toute parcelle de coca excédentaire au *cato*\* autorisé allait désormais être amputée de 5 rangs de plantations (*surcos*). Le 25 mars, les dirigeants de syndicats sont revenus sur cette intervention, qui a manifestement choqué et accru les inquiétudes de leurs affiliés. Craignant des discussions houleuses et interminables si communes lorsque l'enjeu de la coca est abordé en assemblée, Fabián Mujica, secrétaire exécutif de la fédération, a rapidement anticipé les appréhensions des cultivateurs :

« Camarades ! Ce problème, je propose qu'on le résolve en interne (*propongo que lo solucionemos internamente*). Je vais aller voir le directeur de l'UDESTRO. Je vais lui dire qu'il faut être juste avec tout le monde et qu'ici, dans les Yungas, le *cato* ne donne pas autant qu'ailleurs. »

Quelques jours plus tard, Fabián Mujica s'est expliqué en entretien sur ce traitement particulier qu'il essayait de faire passer auprès du directeur d'UDESTRO :

- C'est une question d'humanité... À l'intérieur des terres, ils peuvent produire de la banane, des fruits, des ananas, de tout... Ici par contre, ça pèse sur ceux qui n'ont pas d'autres choix que de se consacrer à la coca. C'est pour ça qu'il faut qu'en interne, on fasse valoir cette question d'humanité. On peut le faire comprendre au camarade [d'UDESTRO] qui a décidé ça. Ne pas pénaliser plus que ça...

- *Et UDESTRO est ouvert à ça ?*

- Humm... Comme je te disais, ça dépend beaucoup. Ce n'est pas dans la norme juridique et ce n'est pas... C'est vraiment pour une question d'humanité qu'il doit le faire.

Dans les Yungas du Chapare, les terrains escarpés empêchent les cultures de produits agricoles (banane, ananas, palmiers, agrumes, etc...) telles qu'on en trouve dans les autres parties du Tropic de Cochabamba. La coca est aussi moins rentable que dans d'autres régions : par exemple, Oscar obtient environ 2 à 3 sacs de coca<sup>1</sup> pour une récolte de coca à Llaqtamayu (fédération Yungas du Chapare) alors qu'Edwin en récolte près de 12 pour une parcelle de même taille à Villa Fatima (fédération Carrasco). C'est sur cette inégalité que s'appuie la requête de Fabián Mujica, qui invoque des questions morales « d'humanité » pour la faire valoir. L'objectif est là encore de détourner des règles édictées en s'appuyant « en interne » sur le directeur d'UDESTRO, également affilié d'une des fédérations du Tropic. Ce cas montre bien que des changements à la marge sont marchandables grâce au multipositionnement des acteurs.

Ces accords informels entre représentants syndicaux et administrations sont aussi possibles à la condition qu'ils ne soient pas trop visibles dans l'espace public. D'ailleurs, si le rôle du secrétaire exécutif de fédération consiste à trouver des arrangements pour ses affiliés, il a également tendance à rappeler que la contestation ne peut avoir lieu de façon ouverte et publique. Pour cette raison, la tâche de Fabián Mujica consiste aussi beaucoup à faire entendre et étouffer toute manifestation publique :

« C'est pour ça que le dirigeant doit orienter [les bases]. Par exemple ici, on a des catos blancs\* qui ne sont pas dans le système. Et donc on a une centrale qui va se mobiliser. Elle va faire un blocage de route juste ici. C'est une décision qu'ils prennent, n'est-ce pas ? Et ils vont y aller avec 100% de leurs bases. Moi, j'essaie de les orienter, on en parle, on en parle et je n'arrive pas à les faire entendre (*dominar*). Ils ont décidé qu'ils allaient bloquer le chemin pour défendre leurs catos et leur travail. [...] Moi je leur ai dit : « Camarades, je vous accompagne au blocage. Mais enregistrez bien dans votre livre d'actes\* qui va être responsable du fait qu'on perde tout ».

Ce propos montre bien que les syndicats sont aussi parfois capables d'entamer un rapport de force pour faire valoir les droits et manifester publiquement. Seulement, comme le

---

<sup>1</sup> Un sac correspond à 100 livres de coca.



rappelle Fabián Mujica, la manifestation est risquée dans le sens où elle rend visible des arrangements qui, bien qu'ils soient tolérés par certaines institutions étatiques, ont des contours juridiques flous et sont moralement condamnés par d'autres acteurs politiques sur la scène nationale. Révéler la présence de catos blancs\* illégaux au sein d'un syndicat par une manifestation publique comporte le risque de devoir « tout perdre », y compris pour ceux qui sont protégés par des arrangements informels avec UDESTRO. Par conséquent, la mise au secret est posée comme une condition *sine qua non* aux accords informels entre représentants syndicaux et administrations. Rendre cette contestation peu visible est au fondement de l'échange politique qui se réalise entre les syndicats du Tropic de Cochabamba et le gouvernement du MAS. En effet, en énonçant le risque de « tout perdre », Fabián Mujica rappelle que la publicisation d'une manifestation au Tropic de Cochabamba, vitrine politique du MAS, fragiliserait le parti et le gouvernement, et affecterait par conséquent les ressources dont peuvent bénéficier les affiliés des syndicats de la région.

Malgré un fort contrôle social, la désapprobation peut dépasser l'échelle individuelle et se laisser (discrètement) voir au niveau collectif. Tout d'abord, l'arène syndicale du Tropic de Cochabamba peut se constituer comme un espace d'autonomie et de résistance vis-à-vis des prescriptions gouvernementales et étatiques. La contestation peut également être subtilement dévoilée sur la scène publique. Elle peut même être tolérée pour peu qu'elle reste confinée et retranchée dans les espaces de décision « internes », où des arrangements peuvent émerger du fait de la collusion avec les pouvoirs publics. Pour autant, cette coproduction de l'ordre social reste localisée dans les canaux du corporatisme : elle est dépendante des représentants multipositionnés entre l'arène syndicale et les institutions étatiques et ne remet aucunement en cause les mécanismes de gouvernement. Au contraire, elle tend à les renforcer par sa réinvention et l'absorption de la contestation. Elle reproduit également les frontières de l'inclusion politique en favorisant essentiellement les demandes de cultivateurs de coca légalement enregistrés (Busnel 2017).

### **Discours déguisés, rumeurs et constitution de réseaux concurrents (VRAEM)**

#### *Des assemblées et réunions peu propices à l'expression de dissensions internes*

Contrairement au Tropic de Cochabamba, où l'expression publique est contrôlée par le nexus syndicats - parti - État, au VRAEM le pluralisme politique ainsi que la présence de divers canaux d'action publique permettant d'accéder à la manne du développement

peuvent conduire à penser que l'expression publique est moins contrainte. Pourtant, en l'absence des faibles marqueurs idéologiques dans le champ partisan péruvien (Levitsky et Cameron 2003; Tanaka 2005; Levitsky et Zabaleta 2016; Levitsky 2018), les clivages politiques dans cette région péruvienne ne sont pas nécessairement toujours très lisibles. Et surtout, la logique du consensus articulée autour de l'économie morale du territoire prévaut dans les espaces de délibération aux échelles locales et régionale, où la contestation envers les dirigeants est limitée.

Cela a été le cas lors de la préparation de la « marche du sacrifice » en 2017, où les dirigeants se sont efforcés de mettre leurs inimitiés et la concurrence qui les animait de côté, afin de faire front commun autour du cadrage fédérateur de la défense de la coca (voir chapitres 3 et 4). Cette configuration contraignait toute expression en assemblée publique d'opposition à un dirigeant, à l'économie de la coca ou à la mobilisation en cours. L'unité et le consensus étaient au contraire défendus par les dirigeants des organisations sociales qui, face aux récriminations des habitants ou de certains de leurs homologues, appelaient à remettre à demain les conflits entre personnes. C'est ce qui s'est produit le 25 juin 2017, lors de la réunion du Comité de district des producteurs agricoles (CODIPA) de Pichari. À cette occasion, les principaux représentants des organisations sociales de district (Club des mères, *Frente de defensa*<sup>1</sup>, Comité d'autodéfense, FEPAVRAE, SUTEP<sup>2</sup>) se sont réunis avec une cinquantaine de représentants communaux de la fédération agricole (COPAs), dans le but de décider du contingent à envoyer à Lima et de mettre en œuvre certains détails logistiques. Au début de la réunion, Flores, le représentant de district de la fédération agricole, a pris soin de cadrer la réunion en invitant les personnes présentes à ne pas « entretenir le divisionnisme ». Malgré cet avertissement, la tension est restée palpable au long des trois heures de réunion avant d'exploser sous la pression du représentant du *Frente de Defensa* de Pichari qui, devant toute l'assemblée, a refusé de participer à la grève si Virgilio Reyes, qu'il a accusé d'être un maître chanteur (*extorsionador*), était maintenu à la tête du comité d'organisation de la « marche du sacrifice ». Flores a alors tenté de raisonner son compagnon de lutte :

« Ce n'est pas la marche de Virgilio Reyes, mais celle de tous les agriculteurs ! Je comprends la méfiance et le manque de confiance dans les communautés, mais le mal est fait... Ce monsieur Virgilio Reyes a été élu démocratiquement lors de l'assemblée, et on ne peut plus faire marche arrière. Ce n'est pas le moment de nous diviser. [...] Si

---

<sup>1</sup> Le *Frente de defensa* est un représentant élu à l'échelle de la municipalité chargé de superviser les activités des institutions publiques.

<sup>2</sup> Syndicat unitaire des travailleurs de l'éducation du Pérou.

tu dis que tu as des preuves contre lui, ça nous intéresse de les avoir, mais on ne pourra régler ça qu'après la marche ».

Cet évènement atteste bien qu'en période de mobilisation, la logique de consolidation du corps social (voir chapitre 3) prime sur l'expression de désaccords qui peuvent potentiellement mettre à mal l'unité du collectif. Si la contestation envers certains dirigeants est réprouvée, celle de l'économie de la coca est d'autant plus contrainte dans ces espaces délibératifs. Daniel Cueva, agriculteur et lieutenant-gouverneur d'Anampiki Alta, ne cultive plus de coca depuis 1994 et se dit « contre la cocalisation du VRAEM ». Bien qu'il assiste quelques fois aux assemblées de la FEPAVRAE, il s'interdit d'y exprimer son point de vue :

« Je ne dis rien car on va me virer. Les gens qui comprennent, je leur dis. Mais pas publiquement ! C'est quelque chose de grave. Tu as vu, tu étais là-bas [à l'assemblée de la FEPAVRAE]. [...] Moi j'ai fini par partir parce que ces personnes ne faisaient que parler de coca. »

Comme au Tropicque de Cochabamba, l'expression publique est régie par un ordre d'interaction qui réprime socialement toute contestation publique envers les dirigeants locaux et l'économie de la coca, de manière à préserver l'unité régionale. Dès lors certains agriculteurs comme Daniel Cueva choisissent la stratégie du silence ou de l'*exit* dans les assemblées. Mais comme au Tropicque de Cochabamba, d'autres expriment leurs résistances de manière subtile et déguisée (Scott 1991). Les descriptions des assemblées et réunions de préparation de la « marche du sacrifice », détaillées dans le chapitre 3, donnent de nombreux éléments en ce sens. À l'assemblée extraordinaire de la FEPAVRAE du 28 mai 2017, lors de laquelle a été votée à l'unanimité la tenue de la marche, les prises de parole de Giovanni Cahua, maire de la commune (*centro poblado*\*) de Puerto Libertad et de la représentante du club des mères du district d'Ayna publicisent respectivement les enjeux de l'absence de l'Organisation asháninka du fleuve Apurímac (OARA), de la pollution et du manque de confiance envers les dirigeants pour l'un ; et ceux de l'absence de grands cultivateurs de coca à la réunion, de la souveraineté alimentaire et de la culture de coca biologique pour l'autre (voir chapitre 3.1). Ce sont peu ou prou les mêmes enjeux qui ont été abordés lors de la réunion communale de Puerto Libertad le 14 juin 2017 (voir chapitre 3.2). Face au secrétaire général de la FEPAVRAE, venu les inviter à participer à la « marche du sacrifice », les habitants admettent vivre « directement ou indirectement de la coca », mais évoquent également les « fleuves noirs de pollution », les « problèmes » qu'apporte la culture de coca, et demandent du « respect et de la discipline de la part des dirigeants pour l'organisation » (voir chapitre 3.3). Ces déclarations peuvent paraître superflues et largement consensuelles : elles ne remettent en cause ni la tenue de la « marche

du sacrifice », ni la culture de la coca, ni la modalité entrepreneuriale par laquelle les dirigeants de la FEPAVRAE saisissent l'État. Pourtant, comme dans le cas des assemblées du Tropique de Cochabamba, il s'agit là de propos déguisés permettant à leurs orateurs d'exprimer leurs désapprobations en prenant appui sur des valeurs consensuelles. La critique, diffuse et à peine palpable, ne peut alors être plus être recadrée par les dirigeants au risque de montrer qu'ils se sentent visés. D'ailleurs, à la tribune des deux événements, aucun des dirigeants de la FEPAVRAE n'a osé répondre à ces critiques.

### Les rumeurs, des marqueurs identitaires

En l'absence d'espaces publics permettant d'exprimer clairement leurs frustrations, craintes et protestations, les agriculteurs les expriment en faisant circuler des rumeurs visant les dirigeants et les personnalités publiques. Ces rumeurs sont propres à « l'espace de soupçons » du VRAEM, caractérisé par le mode entrepreneurial et peu transparent par lequel l'État est saisi dans un environnement ultra-concurrentiel (voir section précédente). Celui-ci est en cela très différent de l'environnement sociopolitique du Tropique de Cochabamba, où les rumeurs dépréciatives<sup>1</sup> sur les dirigeants et personnalités politiques sont peu relayées. Au VRAEM, les rumeurs servent à discréditer les dirigeants, mais sont également des marqueurs identitaires pour leurs émetteurs. En effet, les rumeurs diffusées ne sont pas homogènes : elles peuvent viser différentes personnalités, mais également des comportements répréhensibles bien précis qui correspondent à l'idéal que projette son orateur. Par exemple, les qualificatifs de « voleurs » (« *ratas* », « *rateros* »), « corrompus » (« *corruptos* »), les accusations de « se vendre à l'État » ou de « travailler avec l'État » visent principalement à discréditer les dirigeants et mettre l'opprobre sur leurs comportements illicites. Ces accusations permettent ainsi à leurs émetteurs d'affirmer un certain idéal de la fonction de représentant et de condamner moralement les activités de détournement auxquels ils se livrent. Ceux qui relaient ces rumeurs sont souvent des habitants, des agriculteurs, mais peuvent également être des dirigeants avec des responsabilités moindres, en concurrence directe avec ceux qu'ils visent. Lorsqu'ils sont visés, les dirigeants retournent ces rumeurs en accusant les affabulateurs d'être des « menteurs » (« *mentirosos* »), des traîtres (« *traidores* ») ou des lâches (« *cobardes* »). Par ces qualificatifs opposés aux vertus de la prise de parole légitime en public, ces dirigeants

---

<sup>1</sup> Les rumeurs négatives sur les dirigeants du Tropique sont bien plus rares qu'au VRAEM, à l'exception d'Evo Morales qui cristallise certaines rumeurs dépréciatives relatives à sa manière d'évincer et de faire choisir « ses gens » au lieu des structures syndicales (Grisaffi 2019).

cherchent à décrédibiliser ces rumeurs de l'arrière-scène et dévoilent par là même leurs positions de dominants (Scott 1990).

Un deuxième registre de rumeurs dépréciatives tient à la moralité des activités illicites : les qualificatifs de « piétineur<sup>1</sup> » (« *pozero* », « *pisador* ») et de « narcotrafiquant » (« *narcotraficante* ») sont communs dans les villages pour déprécier les activités illicites d'un voisin. Mais le terme de narcotrafiquant est également utilisé pour désigner des membres de la FEPAVRAE et ainsi affirmer une condamnation morale de l'économie illicite et, à travers elle, de la défense de la coca. Toutefois, la désignation de « cultivateur de coca » (« *cocalero* ») n'est quant à elle, pas utilisée pour déprécier un agriculteur ou un dirigeant. Pour ce dernier, elle constitue davantage une ressource qui légitime son engagement auprès des agriculteurs. Plus rarement enfin, un troisième registre de rumeurs dépréciatives a trait au conflit armé. Il vise indistinctement habitants et dirigeants en les identifiant à des « terroristes » (« *terroristas* » « *terrucos* ») ou des « fils d'Abimael » (« *hijos de Abimael* ») en référence au prénom du leader du Sentier lumineux, Abimael Guzmán. Ce qualificatif, généralement employé par des personnes de plus de 50 ans, peut simplement renvoyer au rôle flou de la personne visée pendant le conflit armé. Plus fréquemment, il cherche à condamner les discours et actions subversifs envers l'État que les dirigeants de la FEPAVRAE utilisent. De manière plus rare, il peut chercher à comparer les techniques de mobilisation excessivement contraignante de certains dirigeants de la fédération agricole à celles qu'employait la guérilla maoïste.

Ces trois registres de rumeurs s'articulent autour de l'économie morale du territoire et de ses ambivalences, mais ils ont également trait aux usages controversés de la manne coca - cocaïne et de la manne du développement. Relayer une rumeur vise à discréditer une ou des personnalités et leurs comportements, mais permet également à son locuteur de s'identifier à un certain idéal. Plus qu'une simple résistance à l'égard de la configuration hégémonique de l'espace public et de l'économie morale qui la sous-tend, les qualificatifs négatifs employés révèlent un rapport particulier au et à la politique et servent de marqueur identitaire à celui qui les profère.

---

<sup>1</sup> On parle de piétineur ou de puisatier en référence à ceux qui travaillent dans les puits de macération, où la principale tâche consiste à piétiner la coca avec des substances chimiques pour en extraire la pâte base de cocaïne.

### *Des résistances qui permettent de se reconnaître et de s'organiser*

Ces actes de déguisement du discours en assemblées, ou de diffusion de rumeurs dans les espaces plus confinés dépassent la simple échelle individuelle. Ils permettent à chacun d'affirmer son identité politique, mais également d'être reconnu en tant que protestataire par d'autres acteurs. Aux sorties de réunions et d'assemblées, j'avais pris l'habitude d'aller échanger avec Alfonso sur ce qui s'était dit. Il était à la fois mon confident et ma boussole pour comprendre les différents propos qui s'y étaient tenus, d'autant qu'il connaissait bon nombre des personnes que j'observais. En ces occasions, il arrivait qu'Alfonso commente par des « tu vois lui, il a une vision pour le VRAEM. » « Avoir une vision » se résumait souvent à un positionnement politique similaire au sien, ce qui montrait bien qu'Alfonso reconnaissait bien les discours déguisés et les comportements de chacun. Reconnaître ces personnes lui permettait ensuite de « parler de politique » avec elles en aparté, que ce soit dans sa maison – toujours ouverte sur la rue – ou dans les cafés de Pichari, une fois la nuit et la chaleur tombées.

Alfonso avait pour ambition de se présenter aux prochaines élections municipales, mais ne le disait pas à tout le monde. De petites réunions en privé lui permettaient alors de sonder d'éventuels soutiens. Il échangeait aussi régulièrement avec un petit groupe de quatre amis qui le poussaient à se présenter. Ses amis n'avaient pas d'affiliation partisane commune et étaient pour la plupart citadins et commerçants à Pichari. Certains d'entre eux avaient des connaissances en agronomie, étaient membres de coopératives agricoles ou gravitaient autour de diverses micro-organisations, mais aucun ne cultivait de coca. Comme Alfonso, ils avaient un rapport distant à la FEPAVRAE en raison d'une condamnation morale commune du narcotrafic et ne manquaient pas de désapprouver la « corruption » des dirigeants et du personnel politique de la Vallée. Entre eux, ils réagissaient positivement aux rumeurs relayées dans le groupe et s'en servaient pour former une identité politique commune. Cela n'empêchait toutefois pas certains d'entre eux de graviter autour de la FEPAVRAE, notamment lorsque celle-ci les sollicitait pour entamer des négociations plus techniques avec le gouvernement sur des enjeux agricoles spécifiques. Ce fait révèle bien l'interdépendance qui peut exister entre la fédération agricole qui défend principalement la coca, et des agronomes du VRAEM, plutôt rétifs à sa culture, mais dépendant de cet enjeu pour se poser en intermédiaire de l'État.

Cette interdépendance a également son pendant, qui s'est notamment manifesté lorsqu'Alfonso et son groupe d'amis ont voulu se constituer en un groupe plus visible.

Quelques jours avant le début de la « marche du sacrifice », ils ont déposé le statut d'une association de commerçants de la ville de Pichari. De leur point de vue, la ville manquait d'une association de ce type, mais il s'agissait surtout de rendre visible leurs actions et idées par l'intermédiaire d'une organisation sociale. L'efficacité de cette voie d'accès à la saisie de ressources publiques ou de postes électifs était par ailleurs bien intériorisé par les quatre membres du groupe. À la rédaction de leur premier communiqué associatif, ils sont unanimement tombés d'accord pour apporter leur soutien à la feuille de coca et la « marche du sacrifice » qui allait se tenir les jours suivants. Entre eux, ils ont même missionné l'un des leurs pour participer à la marche jusque Lima et montrer qu'ils « [étaient] là pour soutenir l'économie du VRAEM ».

### *Coproduire le changement social par la compétition politique*

Dans un contexte d'obligation et de contrôle de l'expression publique, une résistance issue d'une prise de parole déguisée en assemblée ou d'une rumeur peut donc servir de marqueur identitaire et mener *in fine* à la constitution d'un réseau politique. Le contenu du communiqué officiel de la création de l'association de commerçants, qui résulte d'une retraduction dans la scène publique, peut certes être interprété comme une opposition très relative à l'hégémonie de la défense de la coca. Néanmoins, l'interdépendance entre la fédération agricole et ces agronomes peut permettre d'envisager une coproduction du changement social. Elle s'observe également sur des échelles de temps plus long. Depuis 2010, les maires du VRAEM détiennent un capital scolaire plus élevé que leurs prédécesseurs et ne sont pour certains ni agriculteurs, ni même cultivateurs de coca (voir chapitre 4). Cette dynamique, pas seulement propre au VRAEM au Pérou (Diez 2001; 2009; Remy 2008), illustre un changement des figures de la réussite sociale et du pouvoir (Banégas et Warnier 2001) ; ce qui n'empêche pas celles-ci de rester - comme Alfonso et son petit groupe - tenues à l'économie morale articulée autour de la défense de la coca.

Comme au Tropic de Cochabamba, cette coproduction du changement social est contrainte et enfermée dans les configurations sociales propres à ce territoire. À défaut d'être enchâssée par le nexus syndicats-parti-État comme au Tropic, l'opposition au VRAEM se manifeste par la constitution de nouveaux réseaux concurrentiels, propres à la logique entrepreneuriale, par laquelle les dirigeants d'organisations sociales saisissent l'État péruvien. Le choix de la constitution d'une énième micro-organisation sociale, par Alfonso et ses amis, révèle que les acteurs sociaux ont intériorisé le fait que pour se saisir des ressources publiques

et accéder à des fonctions électives, il fallait faire partie d'une organisation, peu importe qu'elle soit factice (voir chapitre 4.4). Il m'est longtemps apparu étrange qu'Alfonso croie en ses chances aux élections municipales, car il détenait peu de ressources politiques. Plus étrange encore était le nombre de personnes comme Alfonso qui pensaient se présenter et croyaient sincèrement en leurs chances de remporter les élections. J'ai compris plus tard que ces croyances étaient le propre de l'environnement ultra-concurrentiel, dans lequel les candidats potentiels évoluaient. Alfonso, comme les autres, y croyait parce qu'ils étaient sollicités par des partis politiques sans ancrage local qui cherchaient des porte-bannières dans les municipalités. Il se sentait une personne importante lorsque des agents d'État venaient lui proposer un contrat de promoteur social pour un programme de développement ou que, comme lui, certains de ses voisins ayant des ambitions électorales venaient lui rendre visite pour le sonder sur ses intentions, ou lui proposer de figurer sur leur liste de conseillers municipaux. Au-delà de ces multiples démarchages, les règles des élections municipales, qui permettent au gagnant du premier tour de l'emporter avec un pourcentage minimum de 20%, et le nombre souvent pléthorique de candidats, rendent à leurs yeux la victoire aussi improbable que possible. Mais face au manque de légitimité du gagnant, les règles électorales et le système de partis désinstitutionnalisé (Levitsky 2018; Tanaka 2005) ne font qu'accroître les soupçons de corruption et diminuer la confiance des habitants en un système de représentation où le pluralisme est poussé à son extrême.

\*\*\*\*\*

Les cas du Tropic de Cochabamba et du VRAEM montrent comment diverses résistances peuvent surgir dans des contextes d'obligation. Comme l'a renseigné James C. Scott, ces résistances prennent des formes camouflées, déguisées ou de rumeurs sur les scènes publiques (Scott 1990). Toutefois, en plus de ne pas être systématiques, elles s'appliquent différemment selon les environnements sociopolitiques. Si l'euphémisation et le déguisement du discours en public se retrouvent dans les deux régions, ce n'est pas le cas des rumeurs dépréciatives, bien plus courantes au VRAEM qu'au Tropic. Au VRAEM, l'environnement pluraliste et ultra-concurrentiel, ainsi que les modalités peu transparentes de la saisie de la manne du développement accentuent la diffusion de ces rumeurs. Au Tropic de Cochabamba, la canalisation de la compétition politique au sein de l'appareil syndical et les modalités corporatistes de la redistribution de la manne limitent les propos dépréciatifs. Le chapitre 2 a démontré que les organisations sociales à l'échelle locale peuvent être des lieux de gouvernement, avec une décharge de l'État plus importante au Tropic qu'au VRAEM.



Ce cinquième chapitre montre qu'au Tropic, les organisations locales peuvent aussi être des lieux de résistance contre la décharge des fonctions de gouvernement aux organisations syndicales. Il est fort probable que cette autonomie existe également au VRAEM, mais l'absence d'enquête approfondie dans des villages n'a pas permis de la mettre au jour. Quant aux petites villes du VRAEM telles que Pichari, elles offrent bien des espaces d'échange et de débats dans lesquels des visions concurrentes peuvent se reconnaître, construire du commun et faire passer une résistance individuelle le cap de l'organisation collective. Ces interactions et contestations participent à la coproduction de changement de l'ordre social. Certes, ce changement reste tenu par un consensus populaire dominant, propre aux économies morales, et enfermé dans des types spécifiques d'intermédiation. Parfois, il tend même à renforcer le nexus syndicats-parti-État (Tropic) ou la compétition politique (VRAEM), mais contribue à trouver des ajustements ou transformer dans le temps les figures de la réussite sociale et du pouvoir.

## Conclusion

En science politique, l'État a souvent été réduit à sa dimension de domination voire d'oppression, que ce soit par sa capacité bureaucratique, son monopole de « la violence physique légitime » (Weber 1971) ou son pouvoir de discipline décentralisé cher aux approches néo-foucaaldiennes. Ces dimensions existent sûrement plus qu'ailleurs au Tropic de Cochabamba et au VRAEM, quand on sait à quel point l'enjeu des cultures illicites a pu renforcer les déploiements coercitifs de l'État (chapitre 1), mais également les formes de contrôle social entre les habitants (chapitre 2). Ces deux dynamiques sont loin de se chevaucher totalement, dans la mesure où l'ensemble des pratiques locales donnent à voir une certaine méfiance à l'égard de l'État, qui s'observe autant dans les activités économiques illicites liées au narcotrafic, dans la rupture avec le système de justice imposé par les États, les résistances, ou encore la propagation de rumeurs et de soupçons à l'égard des agents de l'État. Parfois même, ce sont les intermédiaires qui peuvent être visés par de telles accusations, notamment lorsque ceux-ci n'accomplissent pas les attentes morales liées à leurs fonctions de représentants. Finalement, ces séries de comportements forment un tout cohérent entre identité régionale, économie morale et pratiques locales.

Il n'empêche que cette formation de l'État s'est également accompagnée d'une plus grande couverture de services publics et de possibilités d'ascension sociale au sein des administrations, des ressources aussi rares que réclamées par les habitants des deux régions. Le rapport aux différentes institutions étatiques est à cet égard révélateur : lorsqu'elles sont jugées inefficaces, contraignantes ou suspicieuses par les habitants, elles sont rejetées ou mises à distance dans les villages, mais lorsqu'elles distribuent la manne du développement selon des logiques propres à l'économie morale du territoire ou qu'elles offrent des possibilités d'ascension sociale, elles sont alors réclamées par ses habitants. En tant qu'intermédiaires, les organisations sociales jouent un rôle clé pour réclamer et distribuer les ressources de l'État. Au Tropic de Cochabamba, un consensus silencieux s'opère par l'interdépendance entre les élus et les organisations qui les ont portés. Au VRAEM, le pluralisme politique et normatif accroît les soupçons de détournement autour de la manne du développement. Par le contrôle (Tropic) ou la protection (VRAEM) de la culture de coca, les organisations sociales sont également au cœur de la production d'ordres régionaux, fondés sur une culture de subsistance aux contours légaux flous.

La participation aux activités communales et politiques a ses propres ressorts moraux. Le contexte de contrôle social et d'obligations, dans lequel évoluent les individus, fait que l'expression d'opposition vis-à-vis de l'État et des organisations sociales, est fortement encadrée sur les scènes publiques. Les désaccords peuvent prendre divers cheminements qui en disent long sur les États bolivien et péruvien. Au Tropicque de Cochabamba, ils prennent des formes plus cachées, qui donnent malgré tout à voir des logiques concurrentes au sein du MAS et au sein des organisations sociales. Au VRAEM, la multiplicité des réseaux d'action publique et des intermédiaires est propice à la constitution d'un « espace de soupçons », par lequel se répandent des rumeurs dépréciatives sur fond d'accusation de corruption. Ces éléments donnent un éclairage sur les crises politiques qui ont touché les deux pays suite à cette enquête de terrain. Au Pérou, Pedro Pablo Kuczynski a été destitué en mars 2018, à la suite du scandale d'Odebrecht. Accusé de détournements de fonds, il a ainsi rejoint le club (pas si select) des anciens présidents péruviens emprisonnés. En Bolivie, la progressive distanciation d'Oscar vis-à-vis des dernières années du gouvernement d'Evo Morales, témoigne d'un processus de fragilisation du MAS par et au sein des organisations, même si le parti est resté fort au Tropicque. Avec le recul, le rapport au MAS d'Oscar donne quelques clés pour comprendre la destitution du Président bolivien en novembre 2019, à la suite à une élection qui demeure controversée.



# CONCLUSION

## **Réconcilier les études sur l'économie illicite, l'action collective et l'État**

Contrairement à ce que suggèrent les nombreuses analyses qui mettent en garde contre les périls de l'économie illicite pour les États modernes, cette thèse souligne les nombreuses tolérances et imbrications entre une économie de la coca majoritairement destinée aux marchés illicites, les organisations sociales rurales qui défendent cette culture, et les États péruvien et bolivien. À l'instar de travaux sociohistoriques (Mitchell 1991; Berman et Lonsdale 1992; Bayart 2006), cette thèse invite à repenser l'État dans son interaction avec les groupes sociaux et les organisations collectives de la société, plutôt qu'à partir de l'étude de ses seules institutions. Ce regard « par le bas » permet une prise de distance avec les approches homogénéisantes de l'État, notamment lorsque ce dernier est présenté comme un tout cohérent, articulé autour d'un projet de domination et de surveillance toujours plus complexe. Certes cette dimension existe, mais elle ne doit pas faire oublier que l'État est un champ de pouvoir disputé de façon incertaine, y compris pour des groupes sociaux qui, aussi « dominés » ou « subalternes » soient-ils, peuvent se mobiliser collectivement et saisir l'État dans ses (dys)fonctionnements quotidiens. Saisir l'État est bien « un art de faire » au sens où l'entend Michel de Certeau (1990), dans la mesure où il implique pour les cultivateurs de « faire avec » les registres dominants des sociétés bolivienne et péruvienne, mais aussi de les « ruser », de les « braconner » par des pratiques autant créatives qu'inventives.

Cet art de saisir l'État est le fruit d'un processus qui a concordé avec l'avènement d'une économie de narcotrafic et sa criminalisation par les pouvoirs publics dès les années 1970 en Bolivie et au Pérou. Dès lors, une interdépendance s'est instituée entre d'une part la culture de coca et les activités illicites qui en découlent et, d'autre part, un fort interventionnisme étatique au nom de la lutte contre le « narcotrafic » (Tropique de Cochabamba et VRAEM) et le « narcoterrorisme » (VRAEM). Deux mannes se sont constituées : une première fondée sur le complexe coca-cocaïne, et une seconde, fondée sur les politiques de développement censées endiguer les effets du narcotrafic. L'interdépendance de cette double manne a depuis été savamment entretenue par les organisations sociales de cultivateurs et les pouvoirs publics. Avec des États toujours plus interventionnistes et face aux menaces pesant sur les cultures de subsistance, les cultivateurs de coca et leurs organisations ont entamé des processus d'inventions identitaires liés à la coca. Dans le sillon d'une décharge de l'État déjà entamée pendant les réformes agraires (Pérou et Bolivie) et le conflit armé (Pérou), ces inventions se sont également répercutées dans les pratiques villageoises. Avec des prises de responsabilités politiques et une plus forte intégration à l'État bolivien, les syndicats du Tropique ont en partie

régulé la production de coca. Au VRAEM, cette dimension a été moins prononcée, mais dans les deux régions, la coca a surtout servi à affermir les pratiques communales de vivre-ensemble, de travail social, de mise en commun et de contrôle social. Par ces pratiques proches de celles de l'État, mais pas nécessairement connectées à lui, on comprend le travail de mobilisation entrepris par les cultivateurs de coca. Dans les actions collectives de soutien aux ou de protestation contre les gouvernements, les pratiques quotidiennes, les identités et les héritages des luttes passées se renforcent mutuellement dans l'expression du rapport au politique.

Contrairement à ce que suggèrent de nombreux analystes politiques péruviens et boliviens, ces actions collectives ne s'inscrivent pas contre l'État, mais dans un échange politique qui permet aux dirigeants des organisations sociales de se faire les intermédiaires de l'action publique. Ces derniers font valoir leur capacité de mobilisation pour protéger la culture de coca et saisir l'État. D'une part, ce processus consiste à obtenir des ressources collectives et publiques, liées à des politiques de développement. En adéquation avec le discours développementaliste, les intermédiaires présentent ces ressources comme des obstacles à l'expansion du narcotrafic grâce à l'amélioration des conditions de vie qu'elles procureront, tout en continuant de défendre une culture de subsistance à partir de cadrages légitimateurs et recevables. D'autre part, ces intermédiaires cherchent à se saisir individuellement de la gestion de ces ressources collectives en accédant à des postes administratifs et des fonctions électives.

Ces façons de saisir l'État prennent des formes différentes au Tropic et au VRAEM en raison des structurations internes des fédérations, des systèmes de partis politiques nationaux et régionaux et des liens entre les États et les organisations sociales. En Bolivie, la saisie corporatiste de l'État est institutionnalisée autour d'une relation forte entre syndicats, parti du MAS et État. Les marges de manœuvre des dirigeants sont alors fortement contraintes par les relations entre ces trois groupes d'acteurs, mais surtout par les pratiques syndicales, qui reproduisent les normes méritocratiques du travail social dans la désignation des intermédiaires. Au VRAEM, la faible institutionnalisation du système de parti et la plus faible structuration de la fédération agricole laissent le champ libre aux dirigeants pour saisir l'État selon une logique entrepreneuriale. Néanmoins engagés en faveur de la défense de la coca et du consensus développementaliste, les dirigeants du VRAEM s'appuient davantage sur des capitaux individuels propres et sont moins tenus à des mécanismes collectifs que leurs homologues du Tropic.

Le processus narratif de construction de l'argument, passant successivement par les pratiques d'invention (chapitre 2), de mobilisation (chapitre 3) puis de saisie (chapitre 4) peut

porter à croire que cette dernière action n'aboutit finalement que par l'obtention de postes et de nouvelles ressources liées aux politiques de développement. Pourtant, l'art de saisir l'État ne s'y limite pas, car la saisie de postes de responsabilité permet également aux dirigeants de retracer les frontières des activités légales et illégales. Celles-ci ne sont pas seulement redéfinies à travers des cadres juridiques nationaux. Certes cette composante existe, comme le montre l'approbation d'une nouvelle loi générale de la coca en Bolivie pendant l'enquête de terrain, mais ces redéfinitions se font également par des modalités plus informelles, en partie négociées sur une base morale dans les champs de coca durant les éradications (chapitre 2) ou entre dirigeants de fédérations et directeur d'agence décentralisée (chapitre 5). Ces dynamiques sont permises par la porosité qui existe entre les frontières licites et illicites, légales et illégales. Elles sont davantage abouties dans le cas du Tropic dans la mesure où l'État bolivien, plus décentralisé (Vergara 2015), recourt davantage à la décharge de ses fonctions que son voisin péruvien. Pour autant, saisir l'État péruvien au VRAEM n'empêche pas les dirigeants de continuer à défendre la culture de coca à partir des postes qu'ils ont conquis dans les mairies (Vizcarra Castillo 2017) ou au Congrès. Ces dynamiques d'autorenforcement entre les deux mannes montrent ainsi que l'art de saisir l'État ne se limite pas à une façon d'obtenir et d'accéder à des ressources, mais constitue une modalité plus large de les gouverner, et c'est bien en cela qu'il permet de faire tenir l'État. L'administration et la distribution des ressources recoupe par ailleurs des arbitrages et des calculs moraux qui sont sensiblement les mêmes qu'ils s'appliquent au droit à produire la coca ou à la distribution des politiques de développement. Au niveau individuel aussi, ces deux types de ressources sont pensés ensemble. Leur présence et leur accès marquent un certain rapport au politique de par des aspirations et des attentes morales qui pèsent sur elles : au Tropic de Cochabamba, le droit à la culture de coca est un des facteurs constitutifs du rapport au politique d'Oscar, qui se sent en partie lésé par la nouvelle loi de la coca, des années après avoir soutenu et salué la fin des éradications forcées. Au VRAEM, Alfonso, agronome de formation en zone urbaine, accorde clairement la priorité aux politiques en développement aux dépens de la culture de la coca, alors que Filemón, cultivateur dans un village, est prêt à passer outre les divisions et querelles internes propres à la saisie entrepreneuriale en échange du droit à continuer de se consacrer à sa culture de subsistance (chapitre 5).



## Saisir les transformations des États bolivien et péruvien

Ces rapports particuliers à ces ressources et aux représentants qui les distribuent rappelle que l'économie morale repose, comme le soulignait Edward P. Thompson (1971), sur des attentes tacites des gouvernés envers les gouvernants. Aussi lorsque les attentes morales ne sont pas comblées, elles sont susceptibles d'engendrer des dissensions, comme celles qui agitent le Pérou et la Bolivie à l'heure où s'écrivent ces lignes (voir encadré 6.1), et que les processus analysés au cours de cette thèse permettent de saisir en partie.

### **Encadré 6.1 : La Bolivie et le Pérou à l'épreuve des crises de représentation politique**

Au Pérou, en 2016, la révélation du versement de pots de vin estimés à 45 millions de dollars par l'entreprise de construction brésilienne Odebrecht pendant les deux dernières décennies à plusieurs hauts fonctionnaires et hommes d'État péruvien pour le financement de quatorze mégaprojets a provoqué une importante crise politique. À l'heure actuelle, quatre anciens Présidents péruviens sont inculpés dans cette affaire. En février 2017, Alejandro Toledo (2001-2006) a été mis en examen pour avoir perçu 20 millions de dollars de l'entreprise brésilienne. Exilé aux États-Unis, il a finalement été inculpé en Californie en juillet 2019, puis assigné à résidence en mars 2020, pendant la crise sanitaire. Également poursuivi pour avoir touché des pots de vin de l'entreprise brésilienne lors de son second mandat, Alan García (1985-1990 et 2006-2011) s'est suicidé le 17 avril 2019, juste avant que la police ne le place en détention provisoire. Le 13 juillet 2017, Ollanta Humala (2011-2016) et son épouse Nadine Herredia ont commencé à purger une peine de prison préventive pour avoir perçu 3 millions de dollars. Ils sont désormais en liberté surveillée depuis le 27 avril 2018 dans l'attente de leur procès. Quant à Pedro Pablo Kuczynski (2016-2018), après un début de mandat fortement perturbé par la majorité fujimoriste au Congrès, il a présenté sa démission le 21 mars 2018, soupçonné d'avoir encaissé 5 millions de dollars versés par l'intermédiaire de sociétés de conseil lorsqu'il était ministre entre 2004 et 2013. Il est assigné à résidence depuis avril 2019. Enfin, autre figure marquante de la politique péruvienne, Keiko Fujimori, candidate déçue aux élections de 2011 et 2016, et fille de l'ancien président emprisonné pour crimes contre l'humanité, Alberto Fujimori (1990-2000), a également été touchée par le scandale d'Odebrecht dans le cadre du financement de sa campagne électorale de 2011. Ce scandale de corruption a donc secoué l'ensemble de la classe politique péruvienne des vingt dernières années. Depuis mars 2018, Martín Vizcarra, vice-président de Pedro Pablo Kuczynski, a accédé à la Présidence de la République et a fait de la lutte contre la corruption la priorité de son gouvernement. Pour ce faire, il n'a pas hésité à s'appuyer sur une opinion publique favorable et sur des mobilisations de soutien pour dissoudre le Congrès en septembre 2019 et annoncer la tenue de prochaines élections en avril 2021. Toutefois, la pérennité de son gouvernement demeure d'ici là incertaine : le 12 septembre dernier, le Parlement du Pérou a entamé une procédure de destitution contre Martín Vizcarra, dont le vote est programmé le 18 septembre.

En Bolivie, malgré que le référendum de 2016 ait donné lieu au rejet de sa candidature à la réélection, Evo Morales a finalement obtenu en décembre 2018 l'aval du Tribunal suprême électoral pour se représenter une nouvelle fois aux élections de 2019, après trois mandats en treize années de pouvoir (2006-2009, 2009-2014 et 2014-2019). Au soir du 21 octobre 2019, Evo Morales a obtenu 46,85% des voix, contre 36,72% pour son opposant Carlos Mesa. Avec plus de 40% des voix et un écart de plus de dix points, ce résultat donnait la victoire à l'ancien

cultivateur de coca. Or, l'attente de vingt-quatre heures avant la tombée des résultats définitifs, alors qu'un second tour semblait se profiler la veille lorsque plus de 80% des bulletins avaient été dépouillés, a fait planer de nombreux doutes sur la partialité du Tribunal suprême électoral. Déclaré perdant, Carlos Mesa a dénoncé une « fraude scandaleuse » et l'Organisation des États américains (OEA) a affirmé « sa profonde préoccupation » face à l'annonce des résultats (BBC Mundo 2019). Les nombreuses manifestations dans les villes du pays ainsi que la gestion paternaliste et autoritaire du gouvernement ont attisé les tensions les trois semaines suivantes, au point d'éroder peu à peu l'appui au MAS de certains secteurs populaires. Le 10 novembre 2019, cette crise s'est soldée par la démission du Président et l'annonce de la tenue de nouvelles élections à la suite de la publication d'un rapport de l'OEA – dont on sait aujourd'hui qu'il expose des informations fausses (Kurmanjev et Silva Trigo 2020) – dénonçant la fraude électorale du 20 octobre. Pour autant, la désagrégation du MAS n'a pas été totale. Après une phase de démission collective d'élus du MAS dans toutes les instances représentatives de l'État plurinational dans les premiers jours suivant la démission du gouvernement, la situation s'est peu à peu stabilisée une fois que les secteurs qui soutenaient le MAS ont eux aussi pris la rue. Rapidement, les élus Masistes de l'Assemblée législative et du Sénat qui n'avaient pas été évincés de leurs postes ont été amenés à négocier avec le gouvernement transitoire la tenue de nouvelles élections. Plusieurs mois après, la partie politique n'est pas encore jouée. Au pouvoir depuis maintenant dix mois, le gouvernement transitoire de Jeanine Áñez a tenté par plusieurs moyens d'affaiblir politiquement Evo Morales et le parti du MAS, notamment en l'empêchant de concourir aux prochaines élections sans cesse repoussées. L'État bolivien a ainsi été peu à peu dénoyauté de ses fonctionnaires nommés par le gouvernement précédent. C'est le cas du domaine de la justice, où les statuts de l'ancien Président, du MAS et de son candidat, Luís Arce, sont régulièrement mis en cause. Cette entreprise de décrédibilisation a en partie porté ses fruits. Le MAS est aujourd'hui évidé de ses anciennes élites politiques, à commencer par Evo Morales, exilé en Argentine et de plus en plus marginalisé du jeu politique, y compris au sein de son parti. Pour autant, ni les protagonistes des manifestations d'octobre et de novembre 2019 ni les membres du gouvernement transitoire, empêtrés dans la gestion de la crise sanitaire, ne semblent avoir capitalisé sur cette restructuration politique. Enfin, bien que toujours affaibli et critiqué, le MAS demeure le parti politique bolivien le mieux structuré derrière son candidat, ancien ministre de l'Économie et des Finances publiques. Reste à savoir si en cas de victoire aux prochaines élections d'octobre (si elles ont lieu), son profil de technocrate permettra d'apaiser les tensions et clivages qui marquent la société bolivienne actuellement, mais aussi si la force du lien entre organisations sociales et parti du MAS, constitutive de la modalité corporatiste de saisir l'État, sera préservée.

### *Usure du pouvoir et tensions autour des ressources de l'État en Bolivie*

En Bolivie, malgré des dissensions internes évidentes (voir chapitre 5), le secteur des cultivateurs de coca du Tropic est resté l'un des plus fidèle au MAS pendant et après les élections, allant même jusqu'à entamer d'importantes mobilisations en protestation contre la destitution d'Evo Morales et le nouveau gouvernement transitoire. Aussi les raisons du ressentiment envers un parti qui s'est maintenu démocratiquement au pouvoir pendant treize années sont-elles davantage à aller chercher en-dehors du Tropic, en observant notamment comment les logiques de saisie corporatiste ont été perçues par les autres secteurs de la société bolivienne.

Pendant ces treize années de gouvernement, le « processus de changement » s'est caractérisé par une prospérité économique en partie tirée de l'exploitation de rentes à partir d'un modèle national développementaliste, fondée sur un contrôle étatique fort sur les secteurs économiques stratégiques du gaz, des hydrocarbures, de l'agro-industrie, et des politiques de redistribution vers les couches populaires. Pour autant, derrière la forte croissance économique du pays et une stabilité politique quasi inédite, la société bolivienne est restée extrêmement fragmentée en termes de classes sociales, d'espaces urbains et ruraux, d'ethnies et de corps de métiers. Aussi, les relations tissées par l'État avec certains secteurs, comme celui des cultivateurs de coca du Tropic, ont participé à aviver des tensions auprès de groupes sociaux et de secteurs concurrents, aux revendications hétéroclites, mais qui se sont matérialisées autour du cadrage anti-électorale. Parmi ces groupes sociaux, on y trouve l'élite économique et entrepreneuriale du pays, qui entretient une relation privilégiée à l'international (Poupeau 2004), et qui a été un acteur clé dans le déclenchement des mobilisations politiques d'octobre 2019. Bien qu'en réalité plutôt ménagée par les politiques du MAS pendant ces années de gouvernement, cette partie de la droite conservatrice se languissait depuis longtemps de l'attente d'un renversement d'un gouvernement jouant sur les registres anti-élitistes et anti-impérialistes.

Elle a entraîné dans son sillage les classes moyennes urbanisées qui, bien qu'elles aient en partie appuyé le MAS au milieu des années 2000 pour faire face à l'impasse politique et économique des gouvernements précédents, s'étaient peu à peu distancées du parti au pouvoir. Sans qu'elle ait connu une quelconque forme de déclassement social, cette frange de la population est sûrement celle qui s'est sentie la plus lésée par les politiques mises en œuvre par le MAS et les politiques de redistribution. Non regroupée autour d'organisations collectives socialement homogènes, son atomisation lui permettait difficilement d'obtenir des ressources publiques de la part de l'État, qui préférait les réserver aux secteurs organisés fournissant un appui politique au MAS. Il en allait de même pour l'accession à des postes au sein de l'État. Les modalités corporatistes, sectorielles ou encore les critères d'appartenance ethnique ont entamé les chances de ce groupe social de pouvoir faire valoir des diplômes universitaires dans une administration publique fonctionnant principalement selon une logique néo-wébérienne, qui choisit ces agents en partie pour leurs compétences, mais surtout pour leur loyauté partisane (Larrouqué 2018; 2019a). À l'inverse des cultivateurs de coca pour qui l'État est apparu plus près en raison des possibilités d'ascension sociale en son sein (voir chapitre 5), les classes urbaines l'ont sûrement senti plus lointain et ont ainsi imputé ce

sentiment au parti du MAS dès le référendum de 2016. Par ailleurs, l'usage constant par les membres du gouvernement de maxims nationalistes populaires qualifiant systématiquement les opposants aux politiques menées de « traîtres à la nation », de « racistes » ou d' « impérialistes » a fini par user ces classes urbaines moyennes qui ne se reconnaissent pas toujours dans ces clivages.

Enfin, la sortie prématurée du gouvernement du MAS doit également beaucoup aux fissures et aux brèches qui se sont créées entre les organisations sociales et le parti ces dernières années. Cette fois, plus que les clivages nationalistes populaires, c'est le resserrement autoritaire du MAS sur ces organisations qui a causé l'érosion du « gouvernement des mouvements sociaux » sur lequel le parti entendait assurer sa légitimité. Mises en concurrence dans leur loyauté politique pour obtenir des ressources et noyautés de l'intérieur par des partisans masistes qui ostracisaient les dirigeants les plus critiques, certaines de ces organisations ont fini par se retourner contre le MAS et Evo Morales. Le soutien de certaines de ces organisations n'a jamais été aussi entier que n'a pu l'être celui des cultivateurs du Tropique, et certaines défections sont arrivées bien avant 2019, comme le montre le cas de la Confédération indigène de l'Orient bolivien (CIDOB), qui a pris ses distances du MAS dès 2011 à la suite du conflit du Territoire indigène et parc national Isiboro-Secure (TIPNIS), où le gouvernement entendait construire une route (Perrier-Bruslé 2012; Poupeau 2013; Tockman et Cameron 2014). Ces dernières années, le décalage entre les demandes hétéroclites de ressources et les impératifs de gouvernement, ainsi que les concurrences sectorielles, corporatistes et ethniques entre ces organisations ont fini par entamer la confiance dans le gouvernement des cultivateurs de coca de la région des Yungas de La Paz, des mineurs de Potosí, des professionnels de la route, au point que le 10 novembre 2019, le secrétaire exécutif de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) a lui aussi demandé la démission d'Evo Morales (Página Siete Digital 2019). Ces divisions nationales entre différents secteurs populaires ne sont pas nouvelles. Au contraire, elles nous rappellent les vieux clivages de la fin des douze années de pouvoir du MNR en 1964, où Víctor Paz Estensorro avait lui aussi tenté de se porter candidat à sa réélection avant de subir la foudre des protestations ouvrières, puis de se faire renverser par une alliance unissant militaires et paysans (Dunkerley 1984).

#### *Du VRAEM à Lima : la corruption au cœur des soupçons*

L'affaire Odebrecht ne doit pas faire oublier que l'enjeu de la corruption couve depuis déjà longtemps au Pérou. Il s'était déjà fait voir nationalement en 2000 à la découverte de

vastes réseaux politiques de corruption sous Fujimori (McMillan et Zoido 2004), et était déjà en latence dans les structures de gouvernement décentralisées (Remy 2008; L. Dammert et Sarmiento 2019). Le cas du VRAEM l'illustre bien. Depuis les années 1990, l'ensemble de la classe dirigeante régionale dans les organisations comme dans les instances de pouvoir ne cesse de s'accuser mutuellement de détournements de biens publics, de recevoir des pots de vin, de signer des accords avec le gouvernement central en l'échange de faveurs gouvernementales, ou même de simplement « travailler avec » l'État. Les rumeurs dépréciatives qui touchent les dirigeants de la FEPAVRAE révèlent non seulement un espace politique ultra-concurrentiel non régulé par des partis politiques, mais également une certaine fracture quant aux attentes morales de la protection et de la distribution des richesses territoriales. En l'absence d'une décharge gouvernementale comme c'est le cas en Bolivie, les dirigeants ont de fait peu d'influence sur la régulation de la production de coca. Jusqu'en 2019, les mobilisations ont réussi à réfréner considérablement les pouvoirs publics de tous bords politiques d'entamer des éradications au VRAEM. Mais cette non-décision n'a jamais été suivie d'une réelle politique de reconnaissance comme au Tropic, ce qui laisse constamment les cultivateurs en suspens et désormais suspicieux à chaque nouvelle promesse de légalisation. Quant à la manne du développement, bien que les dirigeants aient réussi à drainer des fonds non négligeables, les canaux de distribution de cette manne ne sont jamais publiquement mis au jour. La « marche du sacrifice » de 2017 illustre bien cela, à tel point que la prise de la rue est perçue par les agriculteurs comme une forme de diversion qui se négocie *in fine* dans les bureaux à Lima.

Le cas du VRAEM peut paraître plus déconnecté de la politique nationale que celui du Tropic de Cochabamba a bien des égards, entre autres parce qu'il n'a pas accouché d'un parti et d'un candidat ayant gouverné pendant treize ans. Mais pour peu qu'on y prenne du recul, la modalité entrepreneuriale par laquelle est saisi l'État au VRAEM est en réalité moins différente de celles qu'on observe dans les coulisses du pouvoir à Lima, où quatre anciens présidents ont depuis 2017 été inculpé et mis en détention provisoire pour avoir perçu des pots de vin dans le cadre de mégaprojets mis en œuvre par Odebrecht (voir encadré 6.1). Ce que nous montre le cas du VRAEM nous à travers les pratiques de ses dirigeants, c'est que pour se légitimer à l'échelle locale et de ressources internes à leurs organisations, ils doivent butiner auprès de divers acteurs et organisations extérieurs à la région. Cette manière de faire, basée sur la construction d'un réseau social et politique qui dépasse le cadre des partis, répond à un héritage et à un univers de contraintes institutionnelles bien particulier. Elles correspondent à la fois à la désinstitutionnalisation du système de partis national, à un rapport d'extraversion

aux ressources extérieures, et à un faible ancrage social des organisations populaires péruviennes. Le fait que des candidats, des personnalités politiques, puissent par des arrangements informels, aller butiner auprès de divers acteurs pour légitimer leur position dans le champ politique est en partie l'héritage d'un processus qui s'est déclenché à la fin des années 1980 avec la déliquescence du système de partis politiques au niveau national, affaibli par le conflit armé et la grave crise économique (Tanaka 1998; Levitsky et Cameron 2003). Dès lors, il est peu étonnant qu'en l'absence de ressources collectives délivrées par les partis, les entrepreneurs politiques aient cherché à se légitimer dans le jeu en se tournant vers d'autres acteurs, comme des ONG, des réseaux d'action publique ou des agences de coopération pour les dirigeants du VRAEM, ou auprès de multinationales pour les personnalités politiques nationales. Il est d'ailleurs intéressant de constater à quel point la politique régionale et nationale devient alors dépendante d'acteurs extérieurs. Au VRAEM, les compétences et les relations permettant de se légitimer sur la scène régionale sont principalement acquises et tissées en dehors de la région, dans les villes (principalement Lima) ou plus rarement à l'étranger. Au niveau national, le cas d'Odebrecht montre bien que l'économie mondialisée et ses acteurs constituent bien des ressources pour les élites politiques nationales. Cette affaire révèle ainsi que l'État péruvien se construit aussi sur une relation d'extraversion vis-à-vis des ressources provenant de l'extérieur du pays (Bayart 1999). En cela, la comparaison avec le gouvernement du MAS en Bolivie révèle une différence importante. Car si les élites politiques boliviennes ont elles aussi historiquement entretenu un rapport privilégié avec les acteurs économiques et politiques internationaux (Poupeau 2004), la saisie corporatiste telle qu'elle a eu lieu au Tropic de Cochabamba montre que la légitimité politique s'est davantage construite auprès de secteurs organisés de la société depuis 2006. Or à la différence de la Bolivie, la construction d'un tel lien de légitimité avec des secteurs populaires au Pérou n'a pas été possible, en partie à cause de la relative faiblesse des organisations sociales. Celles-ci ont, comme démontré précédemment, moins bien été déchargées de fonctions de gouvernement que leurs équivalentes boliviennes<sup>1</sup> et ont été affaiblies par le conflit armé, et ce même si le VRAEM fait sans doute figure d'exception dans la mesure où les groupes d'autodéfense ont contribué à la dynamisation du tissu social régional dans les années 1990 et à l'union qui a jailli autour de la défense de la coca. Il n'en demeure pas moins que cette

---

<sup>1</sup> Notamment en raison du caractère particulier de la Révolution MNRiste, qui a contribué à la formation de secteurs organisés dans le secteur ouvrier et le secteur paysan. Pour une perspective comparée des dynamiques d'incorporation en Amérique latine, voir Ruth Berins et David Collier (1991).

modalité entrepreneuriale pour saisir l'État permet difficilement à la population du VRAEM comme du Pérou de rendre leurs dirigeants politiques imputables, eux qui doivent davantage leurs carrières à des acteurs extérieurs qu'à leurs électeurs. Cette situation génère aujourd'hui une certaine crise de représentation et une polarisation politique autour de l'enjeu de la corruption. Au delà des enquêtes d'opinions publiques<sup>1</sup> qui montrent une plus grande sensibilité à l'égard de la corruption au Pérou, cette préoccupation se manifeste aujourd'hui plus distinctement au travers des mobilisations suite à l'affaire Odebrecht. Jusqu'à présent, ces suspicions à l'égard d'un personnel corrompu ne semblent pas remettre en cause le pluralisme politique, mais le poussent plutôt à son extrême. Au VRAEM, la perte de confiance dans le personnel politique tend à favoriser la multiplication des candidatures et des partis politiques et à disperser le vote entre des candidats qui mettent davantage en avant leur protagonisme que leurs idées ou leurs programmes politiques. Les dernières élections législatives de janvier 2020 ont également confirmé cette tendance à l'échelle nationale, avec la candidature d'un nombre pléthorique de candidats et de partis politiques et une composition du Congrès éclatée, qui rend les clivages politiques difficilement lisibles sur d'autres enjeux que celui de la lutte contre la corruption et rend chaque jour plus instables les marges de manœuvre du gouvernement.

### **Perspectives de recherche**

Dans le prolongement de ce travail, trois perspectives de recherche peuvent être esquissées. La première consisterait à étendre l'analyse des dynamiques perçues sur ce terrain de recherche par delà l'angle des mobilisations. Les événements de l'enquête de terrain m'ont conduit à approfondir les liens entre action collective, État et économie illicite et vie quotidienne, mais il semble qu'ils gagneraient à être étendus à l'analyse d'autres comportements politiques ponctuels, comme par exemple des campagnes électorales. Ce pont permettrait ainsi de mieux appréhender les ruptures et les continuités de l'échange politique qui se joue entre les secteurs populaires et les institutions à travers ces différents événements politiques.

La seconde perspective viserait à explorer les dynamiques de saisie de l'État à partir de l'angle de l'action publique, par une ethnographie politique des petits travailleurs des agences décentralisées. Peu développée dans cette thèse en raison des méfiances institutionnelles

---

<sup>1</sup> Voir notamment l'enquête Proetica (2017) et les données publiées par le Latinobarómetro. URL : <https://www.latinobarometro.org/lat.jsp>, consulté le 27 août 2020.

(Bolivie) et au problème de l'enclicage (Olivier de Sardan 2008) inhérent à ma volonté d'étudier les mobilisations par le bas (Pérou), cette perspective permettrait non seulement de mieux rendre compte des dynamiques bureaucratiques, qui se jouent dans les échanges politiques avec les acteurs mobilisés, mais également de renseigner sur les dynamiques de construction bureaucratique, et les logiques de recrutement dans les petites administrations, un domaine qui demeure encore peu exploré en Amérique Latine (Barrault-Stella, Maillet, et Vommaro 2019).

Enfin, la troisième piste s'inscrirait en prolongement de cette thèse et chercherait à documenter les mécanismes rendant possible la saisie de l'État. À cet égard, le détour par la Convención au Pérou, région finalement mise de côté dans le cadre de cette thèse et dans laquelle l'activité de la culture de coca a été mise en concurrence avec l'exploitation du gaz jusqu'à la déstructuration du tissu sociopolitique régional (Busnel 2017a), s'avérait fructueux pour interroger comment une rente peut se constituer en manne pour une population régionale dans son ensemble. Cette perspective permettrait alors d'explorer davantage les effets de la communalisation des ressources de subsistance sur les dynamiques d'action collective et entamer une réflexion sur les économies démocratiques.



# **LEXIQUE, BIBLIOGRAPHIE, SOURCES ET ANNEXES**

# Lexique

Cato (Tropique) : Parcelle de 40 mètres sur 40 mètres (3 600 m<sup>2</sup>) autorisée par foyer au Tropique de Cochabamba.

Cato blanc (Tropique) : Le cato blanc est un cato non enregistré dans le registre d'UDESTRO mais toléré dans la pratique par les syndicats et l'agence, à la condition que l'affilié accomplisse bien sa « fonction sociale ». Les catos blancs sont dus aux fractionnements de terrains entre l'enregistrement de la parcelle à UDESTRO (en 2004 ou 2006) et l'assainissement des terres. Une fois la terre assainie par l'Institut national de réforme agraire, il n'est plus possible de fractionner le terrain.

Cato rouge (Tropique) : Lorsque le propriétaire a été pris en train de transformer de la feuille de coca en pâte de cocaïne, il est suspendu de son droit à cultiver sa coca (qui lui est arrachée) pour une durée déterminée. On parle alors de cato rouge.

Centro poblado (Pérou) : La commune (*centro poblado*) est une entité administrative décentralisée de la mairie de district au Pérou. Elle ne recoupe pas nécessairement les frontières de la communauté.

Décret suprême 077-92 DE ou DS 077-92 (Pérou) : Par ce décret promulgué en 1992, le gouvernement péruvien reconnaît les groupes civils d'autodéfense constitués contre les guérillas à la condition que ces groupes s'enregistrent sous le nom de comités d'autodéfense (CAD). Les comités ont alors pour mission de lutter contre les groupes armés illégaux, les actes de délinquance, et les activités de narcotrafic.

Décret suprême 21060 (Bolivie) : promulgué par le Président Víctor Paz Estenssorro en 1985, le DS 21060 est un plan économique drastique proposé par l'économiste néo-libéral Jeffrey Sachs et appliqué à la lettre par le gouvernement bolivien. Visant à enrayer la crise économique et l'inflation galopante, cet ensemble de mesures a entre autres précipité la privatisation des entreprises nationales, mis fin à toute forme de subvention et indexé le peso bolivien sur le dollar américain. On estime que le décret a provoqué le licenciement de 22 000 mineurs.

Loi 1008 (Bolivie) : Loi qui de 1988 à 2017, désignait trois types de zones de culture de coca : les zones de production légale, situées dans les Yungas de La Paz ; les zones de production « excédentaire », amenées à disparaître à terme en échange de politiques de développement alternatif et; les zones de production illégale, situées dans les zones protégées.

Loi de participation populaire (LPP) (Bolivie) : importante loi de décentralisation politique et administrative, la LPP, promulguée en 1994 a officialisé la création de 311 municipalités qui disposent désormais d'un budget global à 20% du PIB. Depuis cette loi, maires et conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct. Cette réforme a profondément contribué au renouvellement des élites politiques, notamment en milieu rural, avec l'accession de nombreux paysans autochtones aux municipalités. Par ailleurs, cette réforme a entamé l'érosion des trois partis majoritaires au niveau national à cette époque (ADN, MIR, MNR), peu ancrés localement (Van Cott 2005; 2009).

Livre d'actes (Tropique et VRAEM) : Le livre d'actes s'apparente à un cahier de compte-rendu de réunions où le secrétaire administratif du syndicat (Tropique) ou le lieutenant-gouverneur (VRAEM) note les discussions et les engagements pris en réunions. Il se peut parfois que certains actes apparaissent en marge des réunions.

Merca : nom communément donné à la pâte de cocaïne au Pérou.

Pichicata : nom communément donné à la drogue (pâte et chlorhydrate de cocaïne) au Tropique de Cochabamba.

Renouvellement de cato (Tropique) : Le renouvellement de cato consiste pour le cultivateur à demander à l'UDESTRO de changer l'emplacement de sa culture de coca dans son champ. Souvent, les agriculteurs le demandent lorsque leurs plantations de coca « vieillissent » et sont moins productives qu'auparavant.

Tigres (VRAEM) : les tigres sont des habitants de village engagés au sein de leur comité d'autodéfense. Ils possèdent généralement une arme que leur fournit le comité. Leur mission est définie par le Décret suprême 077-92 DE.

# Bibliographie

- Abercrombie, Thomas Alan. 1998. *Pathways of memory and power: ethnography and history among an Andean people*. Madison: University of Wisconsin Press.
- Abers, Rebecca, et Margaret E. Keck. 2013. *Practical authority: agency and institutional change in Brazilian water politics*. Oxford: Oxford University Press.
- Abers, Rebecca, et Luciana Tatagiba. 2016. « Institutional Activism: Mobilizing for Women's Health From Inside the Brazilian Bureaucracy ». In *Social Movement Dynamics : New Perspectives on Theory and Research from Latin America*, édité par Federico M. Rossi et Marisa von Bülow, 73-101. London: Routledge.
- Abraham Itty et Willem van Schendel. 2005. « Introduction: the making of illicitness ». In *Illicit Flows and Criminal Things: States, Borders, and the Other Side of Globalization*. Indiana University Press, édité par Willem van Schendel et Itty Abraham, 1-38. Bloomington: Indiana University Press.
- Acemoğlu, Daron, et James A. Robinson. 2012. *Why nations fail: the origins of power, prosperity and poverty*. New York: Crown Publishers.
- Adorno, Sérgio. 2005. « Le monopole étatique de la violence : le Brésil face à l'héritage occidental ». *Cultures & Conflits*, 59 (septembre): 149-74.
- Aït-Aoudia, Myriam, Mounia Bennani-Chraïbi, et Jean-Gabriel Contamin. 2011. « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards ». *Critique internationale*, 50 (février): 9-20.
- Albó, Xavier. 1994. « And from Kataristas to MNRistas? The Surprising and Bold Alliance Between Aymaras and Neoliberals in Bolivia ». In *Indigenous peoples and democracy in Latin America*, édité par Donna Lee Van Cott. New York: St Martin's Press; The Inter-American Dialogue.
- . 2004. « Ethnic Identity and Politics in the Central Andes. The Cases of Bolivia, Ecuador, and Peru ». In *Politics in the Andes: Identity, Conflict, Reform*, édité par Jo-Marie Burt et Philip Mauceri. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Albó, Xavier, et Mauricio Mamani. 1976. *Esposos, suegros y padrinos entre los aymaras*. La Paz: CIPCA.
- Albro, Robert. 2005. « The Indigenous in the Plural in Bolivian Oppositional Politics ». *Bulletin of Latin American Research* 24 (4): 433-53.
- . 2006. « The Culture of Democracy and Bolivia's Indigenous Movements ». *Critique of Anthropology* 26 (4): 387-410.
- Alemika, Etannibi E. O, éd. 2013. *The Impact of Organised Crime on Governance in West Africa*. Abuja.

- Alimi, Deborah. 2019. « An Agenda In-the-Making: The Linking of Drugs and Development Discourses ». *Journal of Illicit Economies and Development* 1 (1): 37-51.
- Allain, Mathilde. 2019. « Les jeux d'échelles de l'action collective : militantisme local et solidarité internationale dans les campagnes de Colombie ». *Critique internationale* 82 (1): 51-73.
- Allen, Catherine J. 2002. *The Hold Life Has: Coca and Cultural Identity in an Andean Community*. Washington, D.C: Smithsonian Books.
- Alvarez, Sonia E., Evelyn Dagnino, et Arturo Escobar. 1998. *Cultures of Politics Politics of Cultures : Re-Visioning Latin American Social Movements*. Boulder: Westview Press.
- Alviso-Marino, Anahi. 2015. « Faire d'un lieu un symbole politique. La photographie engagée sur la place du changement à Sanaa ». In *Les lieux de la colère: occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, édité par Hélène Combes, Camille Goirand, et David Garibay, 35-70. Paris ; Aix-en-Provence: Karthala ; Sciences Po Aix.
- Anderson, Benedict. 2002. *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris: La Découverte.
- Andreas, Peter. 2009. « Symbiosis Between Peace Operations and Illicit Business in Bosnia ». *International Peacekeeping* 16 (1): 33-46.
- . 2011. « Illicit Globalization: Myths, Misconceptions, and Historical Lessons ». *Political Science Quarterly* 126 (3): 403-25.
- Andreas, Peter, et Ethan Avram Nadelmann. 2008. *Policing the Globe: Criminalization and Crime Control in International Relations*. New York: Oxford University Press.
- Andreotti, Anselmo. 2003. *Once años en el Chapare, 1969-1980*. Cochabamba, Bolivia: Editorial Verbo Divino.
- Anria, Santiago. 2018. *When Movements Become Parties: The Bolivian MAS in Comparative Perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ansión, Juan. 1989. *Pistachos de verdugos a sacaojos*. Lima: Tarea.
- Antezana, Jaime. 2005. *El movimiento cocalero en el Perú: De la reducción gradual a "coca o muerte"*. Instituto Peruano de Economía y Política. Lima.
- Aramburu, Carlos E., Eduardo Bedoya Garland, et Jorge Recharte Bullard, éd. 1982. *Colonización en la Amazonia*. Lima: Centro de Investigación y Promoción Amazónica.
- Arias, Enrique Desmond. 2017. *Criminal Enterprises and Governance in Latin America and the Caribbean*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Arias, Enrique Desmond, et Daniel M. Goldstein, éd. 2010. *Violent democracies in Latin America*. Durham: Duke University Press.
- Arnold, Thomas Clay. 2001. « Rethinking Moral Economy ». *The American Political Science Review* 95 (1): 85-95.

- Astorga, Luis Alejandro. 2016. *El siglo de las drogas: del Porfiriato al nuevo milenio*. México DF: Debolsillo.
- Auyero, Javier, éd. 1997. *Favores por votos? estudios sobre clientelismo político contemporáneo*. Buenos Aires: Losada.
- . 2001. *Poor People's Politics: Peronist Survival Networks and the Legacy of Evita*. Durham: Duke University Press.
- Auyero, Javier, Pablo Lapegna, et Fernanda Page Poma. 2010. « Contestation et patronage : intersections et interactions au microscope ». *Revue internationale de politique comparée* 17 (2): 71-102.
- Auyero, Javier, et Matthew Mahler. 2011. « Relations occultes et fondements de la violence collective ». *Politix* 93 (1): 115-39.
- Auyero, Javier, et Katherine Sobering. 2019. *The ambivalent state: police-criminal collusion at the urban margins*. New York: Oxford University Press.
- Auza Guzmán, Johnny. 2000. *Exilio « At Home »: El Poder Corruptivo Del Narcotráfico En Circulos Oficiales En Bolivia*. Cochabamba: CEDIB; Acción Andina.
- Azami, Dawood. 2015. « The Politics of Drugs and Conflict: The Challenges of Insurgency and State-Building in Afghanistan ». Thèse de doctorat en science politique, University of Westminster.
- Baczko, Adam, et Gilles Dorronsoro. 2017. « Pour une approche sociologique des guerres civiles ». *Revue française de science politique* Vol. 67 (2): 309-27.
- Bailey, John J., Pablo Parás, et Dinorah Vargas. 2013. « ¿El ejército como policía? Correlación de la confianza pública en la policía, el sistema judicial y los militares México en un contexto comparativo ». *Política y gobierno*, Numéro thématique: 161-85.
- Baird, Adam. 2018. « Dancing with Danger: Ethnographic Safety, Male Bravado and Gang Research in Colombia ». *Qualitative Research* 18 (3): 342-60.
- Balzacq, Thierry. 2011. « A theory of securitization: Origins, core assumptions, and variants ». In *Securitization theory: how security problems emerge and dissolve*, édité par Thierry Balzacq, 1-30. Milton Park, Abingdon: Routledge.
- Banégas, Richard. 1998a. « « Bouffer l'argent » Politique du ventre et clientélisme au Bénin ». In *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, édité par Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki. Paris: Presses universitaires de France.
- . 1998b. « De la guerre au maintien de la paix : le nouveau business mercenaire ». *Critique internationale* 1 (1): 179-94.
- . 2003. *La démocratie à pas de caméléon: transition et imaginaires politiques au Bénin*. Recherches internationales. Paris: Karthala.
- Banégas, Richard, et Jean-Pierre Warnier. 2001. « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir ». *Politique africaine* 82 (2): 5-23.

- Barbut, Michael. 2016. « “Alzar la voz !” Lutter pour la terre et prendre la parole dans les territoires mapuche du Chili. Socio-histoire de la construction d’un répertoire autochtone de contestation du monde social ». Thèse de doctorat en science politique, Paris: Université Paris 1 – Panthéon - Sorbonne.
- Barrault-Stella, Lorenzo, Antoine Maillet, et Gabriel Vommaro. 2019. « Étudier les transformations de l’action publique en Amérique latine ». *Gouvernement et action publique* 8 (1): 9-34.
- Barreto, Amílcar Antonio. 2012. « Nationalism, Collective Action, and Rationality ». *Nationalism and Ethnic Politics* 18 (3): 316-36.
- Barrio de Mendoza, Rafael. 2012. « La construcción del gobierno municipal en el espacio comunal: la transición territorial e institucional en la Comunidad de Chacán ». In *Tensiones y transformaciones en comunidades campesinas*, édité par Alejandro Diez, 119-45. Lima, Perú: Pontificia Universidad Católica del Perú, Departamento de Ciencias Sociales, CISEPA.
- Barrio de Mendoza, Rafael, et Sandra Rodríguez. 2016. « Las fronteras de la hoja de coca: entendiendo la cadena informal de comercialización de la hoja de coca para el consumo tradicional en Cusco ». In *Perú: el problema agrario en debate : SEPIA XVI*, édité par Francisco Durand, Jaime Urrutia, et Carmen Yon, 87-132. Lima, Perú: SEPIA.
- Barrios, Franz. 2008. « The Weakness of Excess: The Bolivian State in an Unbounded Democracy ». In *Unresolved Tensions: Bolivia Past and Present*, édité par John Crabtree et Laurence Whitehead, 125-39. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Bascopé Aspiazu, René. 1982. *La veta blanca : coca y cocaína en Bolivia*. La Paz: Ediciones Aquí.
- Basilio Estasio, César, Víctor Belleza de la Roca, Carlos Cueva Sifuentes, César Delgado Pizarro, et Geovanna Lovera Hidalgo. 2006. « Negociación de propuestas al plan de auto erradicación de cultivos de coca en el distrito de Llochegua, valle del río Apurímac ». In *Praxis participativas en la América Latina Actual : construyendo ciudadanía*, édité par Pablo Paño Yáñez et José Cifuentes Romero, 81-138. Madrid: CIMAS.
- Basombrío Iglesias, Carlos, Fernando Rospigliosi, et Ricardo Valdés. 2016. *Conflictos sociales en el Perú (2008-2015): un análisis a profundidad a partir de la evidencia empírica*. Lima: Capital Humano y Social ; Fundación Konrad Adenauer (KAS).
- Battaglino, Jorge. 2015. « Políticos y militares en los gobiernos de la nueva izquierda sudamericana ». *Política y gobierno* 22 (1): 3-43.
- Bayart, Jean-François. 1985. *L’État au Cameroun*. Paris: Presses de Sciences Po.
- , éd. 1996. *La greffe de l’État*. Paris: Karthala.
- . 1999. « L’Afrique dans le monde : une histoire d’extraversion ». *Critique internationale* 5 (1): 97-120.
- . 2006. *L’État en Afrique: la politique du ventre*. Paris: Fayard.
- . 2008. « Comparer par le bas ». *Sociétés politiques comparées* 83 (3) : 1-25.

- Bayart, Jean-François, Stephen Ellis, et Béatrice Hibou. 1997. *La criminalisation de l'Etat en Afrique*. Bruxelles: Editions Complexe.
- Bayart, Jean-François, Achille Mbembe, et Comi Toulabor. 2008. *Le politique par le bas en Afrique noire*. Paris: Karthala.
- Bayat, Asef. 2010. *Life as Politics: How Ordinary People Change the Middle East*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- . 2012. « Politics in the City-Inside-Out ». *City & Society* 24 (2): 110-28.
- Becker, Howard S. 1963. *Outsiders: Studies In The Sociology Of Deviance*. Glencoe: The Free Press of Glencoe.
- Belaúnde, Fernando. 1959. *La conquista del Perú por los peruanos*. Lima, Perú: Ediciones Tawantinsuyu.
- Benavides, Jean-Paul. 2006. « Syndicalisme et pouvoir syndical : les planteurs de coca dans la région du Chapare (Bolivie) ». Thèse de doctorat en sociologie, Lille: Université des sciences et technologies de Lille.
- Benford, Robert D., et David A. Snow. 2000. « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment ». *Annual Review of Sociology* 26: 611-39.
- . 2012. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan ». Traduit par Nathalie Miriam Plouchard. *Politix* 99 (3) : 217-55.
- Bennani-Chraïbi, Mounia. 2019. « Partis politiques en contexte autoritaire ». In *Rencontres avec Michel Offerlé*, édité par Hélène Michel, Sandrine Lévêque, et Jean-Gabriel Contamin, 313-20. Vulaines sur Seine: Editions du croquant.
- Bennani-Chraïbi, Mounia, et Olivier Fillieule. 2003. « Appel d'air(e) ». In *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, édité par Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule. Paris: Presses de Sciences Po.
- . 2012. « Pour une sociologie des situations révolutionnaires ». *Revue française de science politique* 62 (5): 767-96.
- Berjaud, Clémentine. 2019. « Les missions bolivariennes au Venezuela ». *Gouvernement et action publique* 8 (1): 61-85.
- Berlusconi, Giulia, Alberto Aziani, et Luca Giommoni. 2017. « The determinants of heroin flows in Europe: A latent space approach ». *Social Networks* 51 (octobre): 104-17.
- Berman, Bruce, et John Lonsdale. 1992. *Unhappy valley: conflict in Kenya & Africa*. London ; Nairobi ; Athens: J. Currey ; Heinemann Kenya ; Ohio University Press.
- Bey, Marguerite. 2010. « Réformes néolibérales et tensions sur les ressources dans la décentralisation au Pérou et au Mexique ». *Revue internationale de politique comparée* 17 (3): 127-42.



- Bierschenk, Thomas, Jean-Pierre Chauveau, et Jean-Pierre Olivier de Sardan, éd. 2000. *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*. Paris ; Mainz: Karthala ; APAD.
- Bierschenk, Thomas, et Jean-Pierre Olivier de Sardan, éd. 2014. *States at work: dynamics of African bureaucracies*. Leiden ; Boston: Brill.
- Bigo, Didier. 1996. *Polices en réseaux: l'expérience européenne*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- . 2005. « La mondialisation de l'(in)sécurité? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation ». *Cultures & Conflits* 58 (juin): 53-101.
- Blanchard, Emmanuel, Quentin Deluermoz, et Joël Glasman. 2011. « La professionnalisation policière en situation coloniale: détour conceptuel et explorations historiographiques ». *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* 15 (2): 33-53.
- Blanco, Hugo. 1979. *Tierra o Muerte*. México: Siglo XXI.
- Blanes, José, et Gonzalo Flores. 1984. *¿Dónde va el Chapare?* Cochabamba: CERES.
- Blanes, José, et Hugo C. F. Mansilla. 1996. « Cinco tesis sobre el trasfondo del complejo coca/cocaína en Bolivia ». *NUSO*, 142 (8): 65-71.
- Blazquez, Adèle. 2016. « Négociant dans une marge criminalisée : l'application de la loi agraire de 1992 dans la sierra de Badiraguato (Sinaloa, Mexique) ». *Cahiers des Amériques latines*, 81 (décembre): 73-91.
- Blumer, Herbert. 1951. « Collective behavior ». In *New outline of the principles of sociology*, édité par Alfred McClung Lee, 167-222. New York: Barnes & Noble.
- Blundo, Giorgio. 1995. « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais ». *Cahiers d'Études Africaines* 35 (137): 73-99.
- Boivin, Rémi. 2014. « Macrosocial Network Analysis: The Case of Transnational Drug Trafficking ». In *Networks and Network Analysis for Defence and Security*, édité par Anthony J. Masys, 49-61. Cham: Springer International Publishing.
- Boluarte, Manuel. 2005. « Narcotráfico, cocaceros y subversión en Perú: la coca pone en jaque al gobierno peruano ». *Diálogo Político* 22 (3): 43-57.
- Bouilly, Emmanuelle. 2019. *Du couscous et des meetings contre l'émigration clandestine : mobiliser sans protester au Sénégal*. Paris: Dalloz.
- Bourdieu, Pierre. 2012. *Sur l'État: cours au Collège de France, 1989-1992*. Paris: Seuil.
- Bourgois, Philippe. 2013. *En quête de respect: le crack à New York*. Paris: Seuil.
- Boyer, Véronique. 2008. *Expansion évangélique et migrations en Amazonie brésilienne: la renaissance des perdants*. Paris: Karthala.

- Briquet, Jean-Louis, et Gilles Favarel-Garrigues, éd. 2008. *Milieus criminels et pouvoir politique: les ressorts illicites de l'état*. Paris: Karthala.
- Brombacher, Daniel, et Jan Westerbarkei. 2019. « From Alternative Development to Sustainable Development: The Role of Development Within the Global Drug Control Regime ». *Journal of Illicit Economies and Development* 1 (1): 89-98.
- Brown, Nathan J. 1990. *Peasant Politics in Modern Egypt: The Struggle Against the State*. Yale: Yale University Press.
- Brucy, Guy, Françoise Laot, et Emmanuel de Lescure, éd. 2015. *Former les militants, former les travailleurs: les syndicats et la formation depuis la Seconde Guerre mondiale*. Paris: L'Harmattan.
- Bruzzone, Graciela, et Juan Clavijo. 1990. *Monografía del Trópico de Cochabamba*. Cochabamba: CEDIB.
- Burt, Jo-Marie. 2007. *Political violence and the authoritarian state in Peru: silencing civil society*. New York: Palgrave Macmillan.
- Busnel, Romain. 2014. « La coopération européenne des politiques d'action extérieure antidrogues ». Mémoire de Master 2 en science politique, Lille: Université Lille 2.
- . 2017a. « Organizaciones campesinas y defensa de la coca: contribución a una economía política de la acción colectiva ». *Revista de Ciencia Política y Gobierno* 4 (7): 83-104.
- . 2017b. « L'inclusion politique par le corporatisme syndical cocalero : tropique de Cochabamba, Bolivie ». *Cahiers des Amériques latines*, 86 (décembre): 127-44.
- . 2019. « Ce qui se joue dans la protestation : défendre la coca pour saisir l'État au Pérou ». *Critique internationale* 84 (3): 165-83.
- Buu-Sao, Doris. 2012. « Ethnographie d'une organisation d'étudiants indigènes en Amazonie péruvienne: les ambivalences de la contestation ». *Critique internationale* 57 (novembre): 37-52.
- . 2017. « «Asseoir l'État»: contester et instituer l'ordre extractif en Amazonie péruvienne ». Thèse de doctorat en science politique, Paris: Institut d'études politiques de Paris.
- . 2018. « Indigènes et entrepreneurs : le capitalisme au village ». *Sociologie du travail* 60 (3): en ligne : <https://journals.openedition.org/sdt/2705>.
- . 2019. « (Faire) participer en tant qu'indigènes. Gouvernement et contestation dans les usages de la consultation en Amazonie – Pérou ». *Participations* 25 (3): 33-58.
- Cabieses, Hugo, Baldomero Cáceres Santa María, Soberón, Ricardo, Durand Guevara, Anahí, et Rumrill, Roger. 2007. *Hablan los diablos: Amazonía, coca y narcotráfico en el Perú*. Lima: Programa Democracia y Transformación Global.
- Cabieses, Hugo, et Eduardo Musso. 1999. *Desarrollo alternativo y desarrollo rural: debate sobre sus límites y posibilidades*. Mendoza: IICA / CATIE.

- Cadena, Marisol de la. 1995. « “Women Are More Indian”: Ethnicity and Gender in a Community near Cuzco ». In *Ethnicity, Markets, and Migration in the Andes*, édité par Brooke Larson, Olivia Harris, et Enrique Tandeter, 329-48. Durham: Duke University Press.
- Cadena, Marisol de la, et Jorge Legoas. 2012. « Cosmopolitiques dans les Andes et en Amazonie : comment l’Autochtone politique influence-t-il la Politique ? » *Recherches amérindiennes au Québec* 42 (2-3): 5-12.
- Calderón Grosso, Emilse. 2012. « La impronta legal de la participación de las Fuerzas Armadas en la seguridad pública : lucha contra el narcotráfico en América del Sur ». *URVIO. Revista Latinoamericana de Estudios de Seguridad*, 12 (décembre): 97-109.
- Canessa, Andrew. 2006. « Todos somos indígenas: Towards a New Language of National Political Identity ». *Bulletin of Latin American Research* 25 (2): 241-63.
- . 2014. « Les paradoxes des politiques multiculturelles en Bolivie : entre inclusion et exclusion ». Traduit par Simon Berjeaut. *Problèmes d’Amérique latine* 92 (1): 11-26.
- Cardoso, Fernando Henrique, et Enzo Faletto. 1979. *Dependency and Development in Latin America*. Berkeley: University of California Press.
- Cardozo, Cristina, Oscar Coca, et Carlos Yáñez, éd. 1999. *Cifras y datos del desarrollo alternativo en Bolivia*. Cochabamba: CEDIB.
- Casen, Cécile. 2012. « Le katarisme bolivien : émergence d’une contestation indienne de l’ordre social ». *Critique internationale* 57 (novembre): 23-36.
- . 2013. « La figura del indígena como encarnación del pueblo boliviano: discusión en torno al esencialismo estratégico del Movimiento al Socialismo (MAS) ». *Rúbrica Contemporánea* 2 (3): 67-82.
- Casen, Cécile, et Erwan Sommerer. 2005. « Le peuple et la coca. Populisme cocalero et restructuration de l’échiquier politique bolivien ». *Amnis. Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques*, 5 (juin): en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00463420>.
- Cefaï, Daniel, Marion Carrel, Julien Talpin, Nina Eliasoph, et Paul Lichterman. 2012. « Ethnographies de la participation ». *Participations* 4 (décembre): 7-48.
- Centeno, Miguel Angel. 2002. *Blood and Debt: War and the Nation-State in Latin America*. University Park: Pennsylvania State Univ. Press.
- Certeau, Michel de. 1990. *L’invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*. Paris: Gallimard.
- Chandra, Siddharth, et Johnathan Joba. 2015. « Transnational cocaine and heroin flow networks in western Europe: A comparison ». *International Journal of Drug Policy* 26 (8): 772-80.
- Chávez, Daniel, et Benjamin Goldfrank, éd. 2004. *The Left in the City: Participatory Local Governments in Latin America*. London: Latin America Bureau.

- Chazel, François. 2009. « Mobilisation des ressources » In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, dirigé par Mounia Bennani-Chraïbi, Olivier Fillieule, Cécile Péchu et Lillian Mathieu. Paris: Presses de Sciences Po.
- Chouvy, Pierre-Arnaud. 2009. « Opium et développement alternatif en Asie : quel bilan ? » *Revue Tiers Monde* 199 (3): 611-25.
- . 2014. « Contrôle politico-territorial et culture illégale de plantes à drogue, Politico-territorial control and illegal drug plant cultivation ». *Annales de géographie*, 700 (6) : 1359-80.
- Cling, Jean-Pierre, Mireille Razafindrakoto, et François Roubaud. 2011. « La Banque mondiale, entre transformations et résilience ». *Critique internationale* 53 (4): 43-65.
- Cockayne, James. 2016. *Hidden power: the strategic logic of organized crime*. New York: Oxford University Press.
- Collier, David, et Steven Levitsky. 1997. « Democracy with Adjectives: Conceptual Innovation in Comparative Research ». *World Politics* 49 (3): 430-51.
- Collier, Ruth Berins. 1999. *Paths toward democracy: the working class and elites in Western Europe and South America*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- . 2018. « Labor Unions in Latin America : incorporation and reincorporation under the New Left ». In *Reshaping the Political Arena in Latin America: From Resisting Neoliberalism to the Second Incorporation*, édité par Eduardo Silva et Federico Rossi, 115-28. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Collier, Ruth Berins, et David Collier. 1979. « Inducements versus Constraints: Disaggregating “Corporatism” ». *The American Political Science Review* 73 (4): 967-86.
- . 1991. *Shaping the political arena: critical junctures, the labor movement, and regime dynamics in Latin America*. Princeton: Princeton University Press.
- . 2002. *Shaping The Political Arena: Critical Junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*. Notre-Dame: University of Notre Dame Press.
- Collier, Ruth Berins, et Samuel Handlin, éd. 2009. *Reorganizing popular politics: participation and the new interest regime in Latin America*. University Park: Pennsylvania State University Press.
- Combes, Hélène. 2009. « Pour une sociologie du multi-engagement: Réflexion sur les relations partis-mouvements sociaux à partir du cas mexicain ». *Sociologie et sociétés* 41 (2): 161.
- . 2011. *Faire parti: trajectoires de gauche au Mexique*. Paris: Karthala.
- Combes, Hélène, Camille Goirand, et David Garibay, éd. 2015. *Les lieux de la colère: occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*. Paris ; Aix-en-Provence: Karthala ; Sciences Po Aix.
- Combes, Hélène, Choukri Hmed, Lilian Mathieu, Johanna Siméant, et Isabelle Sommier. 2011. « Observer les mobilisations ». *Politix* 93 (1): 7-27.

- Combes, H el ene, et Gabriel Vommaro. 2012. « Relations client elaires ou politisation : pour d epasser certaines limites de l' tude du client elisme ». *Cahiers des Am eriques latines* 69 (mars): 17-35.
- . 2019. « Le travail politique en Am erique latine ». In *Rencontres avec Michel Offerl e*,  dit e par H el ene Michel, Sandrine L ev eque, et Jean-Gabriel Contamin. Vulaines sur Seine:  ditions du croquant.
- Conaghan, Catherine M. 2018. « From Movements to Governments: Comparing Bolivia's MAS and Ecuador's PAIS ». In *Reshaping the Political Arena in Latin America: From Resisting Neoliberalism to the Second Incorporation*,  dit e par Eduardo Silva et Federico Rossi, 222-50. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Conaghan, Catherine M., et James M. Malloy. 1994. *Unsettling statecraft: democracy and neoliberalism in the central Andes*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Contreras, Alex. 1995. *La marcha por la coca, la vida y la Soberan a*. Cochabamba: CEDIB.
- Cookson, Tara Patricia. 2016. « Working for Inclusion? Conditional Cash Transfers, Rural Women, and the Reproduction of Inequality ». *Antipode* 48 (5): 1187-1205.
- . 2018. *Unjust conditions: women's work and the hidden cost of cash transfer programs*. Oakland: University of California Press.
- C ordova Egu ivar, Eduardo. 2005. « Movimientos campesinos y dilemas de la democracia. El movimiento cocalero y el MAS-IPSP en los niveles local y nacional de la pol tica boliviana, 1996-2004 ». In *Poder y nuevas experiencias democr ticas en Am erica Latina y el Caribe*, Buenos Aires: CLACSO.
- Cornell, Svante E. 2007. « Narcotics and Armed Conflict: Interaction and Implications ». *Studies in Conflict & Terrorism* 30 (3): 207-27.
- Cornwall, Andrea, et Karen Brock. 2005. « What do buzzwords do for development policy? a critical look at 'participation', 'empowerment' and 'poverty reduction' ». *Third World Quarterly* 26 (7): 1043-60.
- Cortes, Genevi ve. 1995. « Migrations temporaires au Chapar e (Bolivie) et strat gies alimentaires ». *Cahiers des Sciences Humaines* 31 (4): 951-67.
- . 2000. *Partir pour rester: survie et mutations de soci t es paysannes andines (Bolivie)*. Paris: IRD.
- . 2015. *Partir para quedarse : Supervivencia y cambio en las sociedades campesinas andinas de Bolivia*. Lima: Institut fran ais d' tudes andines.
- Cotler, Julio. 1999. *Drogas y pol tica en el Per : la conexi n norteamericana*. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Crabtree, John. 2000. *El Per  de Fujimori : 1990-1998*. Lima: Universidad del Pac fico.
- . 2008. *Unresolved Tensions: Bolivia Past and Present*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.

- Crabtree, John, et Francisco Durand. 2017. *Peru: Elite Power and Political Capture*. London: Zed Books.
- Cronin-Furman, Kate, et Milli Lake. 2018. « Ethics Abroad: Fieldwork in Fragile and Violent Contexts ». *PS: Political Science & Politics* 51 (3): 607-14.
- Cuny, Cécile, et Héloïse Nez. 2013. « La photographie et le film : des instruments de pouvoir ambivalents ». *Participations* 7 (3): 7-46.
- Dabène, Olivier, Vincent Geisser, et Gilles Massardier, éd. 2008. *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIe siècle*. Paris: Découverte.
- Dammert, Lucía, et Katherine Sarmiento. 2019. « Corruption, Organized Crime, and Regional Governments in Peru ». In *Corruption in Latin America: How Politicians and Corporations Steal from Citizens*, édité par Robert I. Rotberg, 179-204. Cham: Springer International Publishing.
- Dammert, Manuel. 2001. *El Estado Mafioso. El poder imagocrático en las sociedades globalizadas*. Lima: El Virrey.
- Dandler, Jorge, et Fernando Calderón. 1984. *Bolivia, la fuerza histórica del campesinado : movimientos campesinos y etnicidad*. La Paz: UNRISD; CERES.
- Dangl, Benjamin. 2007. *The price of fire: resource wars and social movements in Bolivia*. Edinburgh ; Oakland: AK Press.
- Dardot, Pierre, et Christian Laval. 2015. *Commun: essai sur la révolution au XXIe siècle*. Paris: La Découverte.
- Dargent, Eduardo, José Carlos Orihuela, Maritza Paredes, et María Eugenia Ulfe. 2017. *Resource Booms and Institutional Pathways: The Case of the Extractive Industry in Peru*. London: Palgrave Macmillan.
- Das, Veena, et Deborah Poole. 2004. *Anthropology in the Margins of the State*. Oxford: Oxford University Press.
- Dávalos, Liliana M. 2018. « The Ghosts of Development Past: Deforestation and Coca in Western Amazonia ». In *The Origins of Cocaine: Colonization and Failed Development in the Amazon Andies*, édité par Paul Gootenberg et Liliana M Dávalos, 19-53. London ; New York: Routledge.
- Davis, Diane E, et Anthony W Pereira. 2003. *Irregular Armed Forces and Their Role in Politics and State Formation*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.
- Degregori, Carlos Iván. 1996. « Ayacucho, después de la violencia ». In *Las rondas campesinas y la derrota de Sendero Luminoso*, édité par José Coronel, Ponciano del Pino, Instituto de Estudios Peruanos, et Carlos Iván Degregori, 15-29. Lima: Instituto de Estudios Peruano.
- . 2012. *How Difficult It Is to Be God: Shining Path's Politics of War in Peru, 1980-1999*. Édité par Steve J. Stern. Madison: The University of Wisconsin Press.

- Degregori, Carlos Iván, José Coronel, et Ponciano del Pino. 1999. « Gobierno, ciudadanía y democracia: una perspectiva regional ». In *El Perú de Fujimori: 1990-1998*, édité par John Crabtree et Jim Thomas, 437-67. Lima: Universidad del Pacífico, Centro de Investigación.
- Delacroix, Dorothée. 2017. « Une colombe pour quelle paix ? Agenda politique et polysémie monumentale dans les Andes péruviennes ». *Problemes d’Amérique latine* 104 (1): 47-67.
- Dennis, John, et Jenny Dennis. 2004. *Un peu de l’âme des mineurs du Yorkshire*. Montreuil: Insomniaque.
- Dewey, Matías. 2018. « The Other Taxation: An Ethnographic Account of “Off-the-Books” State Financing ». *Latin American Research Review* 53 (4): 726-40.
- Dewey, Matías, Daniel Pedro Míguez, et Marcelo Fabián Saín. 2017. « The Strength of Collusion: A Conceptual Framework for Interpreting Hybrid Social Orders ». *Current Sociology* 65 (3): 395-410.
- Dias Felix, Annabelle. 2018. « Politiques de sécurité et unités de police pacificatrice à Rio de Janeiro : pratiques et représentations chez les policiers militaires de Mangueira ». *Politique et Sociétés* 37 (3): 25-49.
- . 2020. « La police « démocratique » comme productrice de (dés)ordres sociaux : les cas du Brésil et du Mexique ». *Lien social et Politiques*, 84: 260-283.
- Diez, Alejandro. 2001. « Organizaciones e integración en el campo peruano después de las políticas neoliberales ». In *¿Una nueva ruralidad en América Latina?*, édité par Norma Giarracca, 191-219. Buenos Aires: CLACSO.
- . 2009. « Presupuestos municipales, participación y reordenamiento de los espacios políticos ». *Iconos*, 34 : 27-38.
- . 2017. « Propiedad y territorio como (diferentes) bienes comunes. El caso de las tierras de comunidades en la costa norte peruana ». *Eutopía: Revista de Desarrollo Económico Territorial*, 11: 17-39.
- Diez, Alejandro, et Santiago Ortiz Crespo. 2013. « Comunidades campesinas: nuevos contextos, nuevos procesos. Presentación ». *Anthropologica del Departamento de Ciencias Sociales* 31 (31): 5-14.
- Dion, Michelle L., et Catherine Russler. 2008. « Eradication Efforts, the State, Displacement and Poverty: Explaining Coca Cultivation in Colombia during Plan Colombia\* ». *Journal of Latin American Studies* 40 (3): 399-421.
- Do Alto, Hervé. 2007a. « “Cuando el nacionalismo se pone el poncho” Una mirada retrospectiva a la etnicidad y la clase en el movimiento popular boliviano (1952-2007) ». In *Bolivia: memoria, insurgencia y movimientos sociales*, édité par Maristella Svampa et Pablo Stefanoni, 21-53. Buenos Aires: Clacso Libros ; OSAL ; El Colectivo.
- . 2007b. « De la révolution nationale à la victoire d’Evo Morales ». *Actuel Marx* 42 (décembre): 84-96.

- Do Alto, Hervé, et Pablo Stefanoni. 2008. *Nous serons des millions: Evo Morales et la gauche au pouvoir en Bolivie*. Paris: Raisons d'agir.
- . 2010. « El MAS : las ambivalencias de la democracia corporativa ». In *Mutaciones del campo político en Bolivia*, édité par Luis Alberto García Orellana et Fernando Luis García Yapur, 305-63. La Paz: PNUD Bolivia.
- Dobry, Michel. 1983. « Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques : un point de vue heuristique ». *Revue française de sociologie* 24 (3): 395-419.
- Dory, Daniel, et Jean-Claude Roux. 1998. « De la coca à la cocaïne : un itinéraire bolivien... » *Autrepart* 8: 21-46.
- Druck, Graça. 2006. « Os sindicatos, os movimentos sociais e o governo Lula : cooptação e resistência ». *OSAL* 19: 329-40.
- Dubois, Vincent. 2015. *La vie au guichet: administrer la misère*. Points. Essais 777. Paris: Éditions Points.
- Dudouet, François-Xavier. 2003. « De la régulation à la répression des drogues. Une politique publique internationale ». *Cahiers de la sécurité intérieure* 52: 89-112.
- . 2009. *Le grand deal de l'opium: histoire du marché légal des drogues*. Paris: Syllepse.
- Dumoulin Kervran, David. 2004. « Transformation Des Solidarités Transnationales : Des Réseaux Militants Aux Champs Globalisés ». In *Les Solidarités Transnationales*, édité par Guillaume Devin, 104-17. Paris: L'Harmattan.
- Dun, Mirella van. 2009. « Cocaleros : Violence, Drugs and Social Mobilization in the Post-Conflict Upper Huallaga Valley, Peru ». Thèse de doctorat en anthropologie, Utrecht: Universiteit Utrecht.
- Duncan, Gustavo. 2014. *Más que plata o plomo: el poder político del narcotráfico en Colombia y México*. Bogotá, Colombia: Debate.
- Dunkerley, James. 1984. *Rebellion in the veins: political struggle in Bolivia, 1952-82*. London: Verso.
- Durand, Francisco. 2005. *El comercio informal de la coca para uso tradicional*. Lima: DESCO.
- Durand Guevara, Anahí. 2005. « El movimiento cocalero y su (in)existencia en el Perú. Itinerario de desencuentros en el río Apurímac ». *Bulletin de l'Institut français d'études andines* 34 (1): 103-26.
- . 2008. « "Senderos que (no) se bifurcan": movilización y representación en los productores cocaleros del Perú ». Mémoire de maîtrise en sciences sociales, México, DF: FLACSO, Sede México.
- . 2014. « Movimientos sociales y política en el Perú de hoy ». *Latinoamérica. Revista de Estudios Latinoamericanos* 58: 59-84.
- Durand Ochoa, Ursula. 2014. *The Political Empowerment of the Cocaleros of Bolivia and Peru*. New York: Palgrave Macmillan US.



- Durán-Martínez, Angélica. 2018. *The politics of drug violence: criminals, cops, and politicians in Colombia and Mexico*. New York: Oxford University Press.
- Eastwood, D. A., et H. J. Pollard. 1985. « The Development of Colonization in Lowland Bolivia: Objectives and Evaluation ». *Boletín de Estudios Latinoamericanos y del Caribe* 38: 61-82.
- . 1986. « Colonisation and Coca in the Chapare, Bolivia: A Development Paradox for Colonisation Theory ». *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie* 77 (4): 258-68.
- . 1987. « Lowland Colonization and Coca Control: Bolivia's Irreconcilable Policies ». *Singapore Journal of Tropical Geography* 8 (1): 15-25.
- Ejdesgaard Jeppesen, Anne Marie. 2002. « Reading the Bolivian Landscape of Exclusion and Inclusion: The Law of Popular Participation ». In *In the Name of the Poor*, édité par Lars Engberg-Pedersen et Neil Webster. London: Zed Books.
- Encinas Martín, Alfredo, Angel Pérez Casaso, et Rafael Alonso Ordieres. 2008. *Historia de la Provincia de la Convención. Tomo II: Histori Historia Social y Religiosa del Siglo XX*. Lima: Centro Cultural José Pío Aza.
- Engwicht, Nina. 2016. « After Blood Diamonds: The Moral Economy of Illegality in the Sierra Leonean Diamond Market ». 16/9. *MPIfG Discussion Paper*. Max Planck Institute for the Study of Societies.
- Ethuin, Nathalie. 2003. « A l'école du parti : L'éducation et la formation des militants et des cadres au Parti communiste français (1970-2003) ». Thèse de doctorat, Lille 2.
- Ethuin, Nathalie, et Karel Yon, éd. 2014. *La fabrique du sens syndical: la formation des représentants des salariés en France (1945-2010)*. Bellecombe-en-Bauges: Éditions du Croquant.
- Evans, Peter B. 1995. *Embedded autonomy: states and industrial transformation*. Princeton University Press.
- . 2004. « Development as Institutional Change: The Pitfalls of Monocropping and the Potentials of Deliberation ». *Studies in Comparative International Development* 38 (4): 30-52.
- Farthing, Linda, et Benjamin Kohl. 2005. « Conflicting Agendas: The Politics of Development Aid in Drug-Producing Areas ». *Development Policy Review* 23 (2): 183-98.
- . 2012. « Supply-Side Harm Reduction Strategies: Bolivia's Experiment with Social Control ». *The International Journal on Drug Policy* 23 (6): 488-94.
- . 2013. « Mobilizing Memory: Bolivia's Enduring Social Movements ». *Social Movement Studies* 12 (4): 361-76.
- Farthing, Linda, et Benjamin H. Kohl. 2014. *Evo's Bolivia: Continuity and Change*. Austin: University of Texas Press.
- Fassin, Didier. 2009. « Les économies morales revisitées ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 64 (6): 1237-66.

- . 2015. « Économie morale de la protestation ». *Mouvements* 83 (3): 122-29.
- Favarel-Garrigues, Gilles. 2002. « La criminalité organisée transnationale : un concept à enterrer ? » *L'Économie politique* 15 (3): 8-21.
- . 2010. « La répression de l'offre illicite de biens de consommation en URSS ». In *Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme : Consommer à l'Est*, 207-40. Paris: Karthala.
- Favarel-Garrigues, Gilles, et Laurent Gayer. 2016. « Violent la loi pour maintenir l'ordre ». *Politix* 115 (3): 7-33.
- Felbab-Brown, Vanda. 2005. « The Coca Connection: Conflict and Drugs in Colombia and Peru ». *Journal of Conflict Studies* 25 (2): en ligne : <https://journals.lib.unb.ca/index.php/JCS/article/view/489>.
- . 2009. *Shooting Up: Counterinsurgency and the War on Drugs*.
- Ferguson, James, et Akhil Gupta. 2002. « Spatializing States: Toward an Ethnography of Neoliberal Governmentality ». *American Ethnologist* 29 (4): 981-1002.
- Ferreira, Francisco. 2016. « De-Demonizing the VRAEM: A Peruvian-Cocalero Area ». *Substance Use & Misuse* 51 (1): 41-53.
- Ferrer Izurieta, Oscar. 2015. « Percepciones sobre las fuerzas armadas en el continente americano ». *Revista Política y Estrategia*, 126: 105-32.
- Fillieule, Olivier, et Mounia Bennani-Chraïbi. 2003. *Chapitre 1. Exit, voice, loyalty et bien d'autres choses encore...*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Flesken, Anaïd. 2013. « Ethnicity without Group: Dynamics of Indigeneity in Bolivia ». *Nationalism and Ethnic Politics* 19 (3): 333-53.
- Floderer, Camille. 2012. « De l'association de quartier au réseau de soutien partisan. Éléments pour une analyse localisée des relations clientélares au Costa Rica ». *Cahiers des Amériques latines* 69 (mars): 37-55.
- Flores Pérez, Carlos Antonio. 2014. « Political Protection and the Origins of the Gulf Cartel ». *Crime, Law and Social Change* 61 (5): 517-39.
- Fontana, Lorenza Belinda. 2014. « Indigenous peoples vs peasant unions: land conflicts and rural movements in plurinational Bolivia ». *The Journal of Peasant Studies* 41 (3): 297-319.
- Fornillo, Bruno, et Marcos Schiavi. 2013. « Sindicatos campesinos y poder estatal en la Bolivia evista (2005-2010) ». *Les Cahiers ALHIM*, 26 (décembre): en ligne : <https://journals.openedition.org/alhim/4819>.
- Foucault, Michel. 1976. *La volonté de savoir*. Paris: Gallimard.
- Fukumi, Sayaka. 2001. « The Impact of the Andean Cocaine Trafficking: The Cases of Bolivia, Colombia and Mexico ». In ECPR Joint Sessions. Institute of Political Studies, Grenoble.

- Fumerton, Mario. 2002. *From Victims to Heroes: Peasant Counter-Rebellion and Civil War in Ayacucho, Peru, 1980-2000*. Amsterdam: Rozenberg.
- Fumerton, Mario, et Simone Remijnse. 2005. « Civil defence forces: Peru's Comités de Autodefensa Civil and Guatemala's Patrullas de Autodefensa Civil in comparative perspective ». In *Armed Actors: Organised Violence and State Failure in Latin America*, édité par Kees Koonings et Dirk Kruijt. London: Zed Books.
- Galemba, Rebecca B. 2012. « “Corn Is Food, Not Contraband”: The Right to “Free Trade” at the Mexico–Guatemala Border ». *American Ethnologist* 39 (4): 716-34.
- Gamarra, Eduardo. 1997. « Fighting drugs in Bolivia: United States and bolivian perceptions at the odds ». In *Coca, cocaine, and the Bolivian reality*, par Madeline Barbara Léons et Harry Sanabria, 243-52. Albany: State University of New York Press.
- . 2004. « Has Bolivia Won the War? Lessons from Plan Dignidad. » In *The Political Economy of the Drug Industry: Latin America and the International System*, édité par Menno Vellinga, 25-52. Gainesville: University Press of Florida.
- Garay Salamanca, Luis Jorge, éd. 2008. *La captura y reconfiguración cooptada del estado en Colombia*. Bogotá: Método ; Avina ; Corporación Transparencia por Colombia.
- García Linera, Álvaro, Marxa Chávez León, et Patricia Costas Monje. 2010. *Sociología de los movimientos sociales en Bolivia: estructuras de movilización, repertorios culturales y acción política*. La Paz, Bolivia: AGRUCO ; NCCR North South.
- García Yapur, Fernando, Marizol Soliz Romero, Alberto García Orellana, Rodrigo Rosales Rocha, et Mariana Zeballos Ibáñez, éd. 2015. « *No somos del MAS, el MAS es nuestro* »: historias de vida y conversaciones con campesinos indígenas de Bolivia. La Paz, Bolivia: Fondo editorial de la vicepresidencia ; PNUD ; PIEB.
- Gaudichaud, Franck, et Thomas Posado. 2017. « Introduction. Syndicats et gouvernements latino-américains : une réinstitutionnalisation ? » *Cahiers des Amériques latines*, 86 (décembre): 17-29.
- Gavilán, Lurgio. 2015. *When Rains Became Floods: A Child Soldier's Story*. Durham: Duke University Press Books.
- Gaxie, Daniel. 2005. « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective ». *Swiss Political Science Review* 11 (1): 157-88.
- Gay, Robert. 1999. « The Broker and the Thief: A Parable (Reflections on Popular Politics in Brazil) ». *Luso-Brazilian Review* 36 (1): 49-70.
- . 2012. « Clientelism, Democracy and Violence ». In *Clientelism in Everyday Latin American Politics*, édité par T. Hilgers, 81-98. Palgrave Macmillan US.
- . 2015. *Bruno: conversations with a Brazilian drug dealer*. Durham ; London: Duke University Press.
- Gayer, Laurent. 2013. « Le désordre ordonné : la fabrique violente de Karachi (Pakistan) ». *Etudes du CERI* 196: 1-44.

- Gayer, Laurent, et Christophe Jaffrelot, éd. 2008. *Milices armées d'Asie du sud: privatisation de la violence et implication des états*. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Geffray, Christian. 2000. « Etat, richesse et criminels ». *Mondes en Développement* 28 (110): 15-30.
- . 2009. « Etat, richesse et criminels ». In *Du social hors la loi : l'anthropologie analytique de Christian Geffray*, édité par Y. Guillaud et F. Létang, 243-70. Marseille: IRD.
- Geoffray, Marie-Laure. 2012. *Contester à Cuba*. Paris: Dalloz.
- . 2015. « Contestation et coproduction du changement social à Cuba ». *Sociétés contemporaines* 99-100 (3): 147-68.
- Giacoman Aramayo, Diego. 2008. « Reproducción de las estructuras de poder: discursos contra la pobreza y el narcotráfico en Bolivia. » In *La economía política de la pobreza*, édité par Alberto D. Cimadamore et Fernando Lizárraga, 427-63. Buenos Aires: CLACSO.
- Gibson-Graham, J. K., Jenny Cameron, et Stephen Healy. 2013. *Take back the economy: an ethical guide for transforming our communities*. Minneapolis ; London: University of Minnesota Press.
- Gillies, Allan. 2018. « Theorising State-Narco Relations in Bolivia's Nascent Democracy (1982-1993): Governance Order and Political Transition ». *Third World Quarterly* 39: 727-46.
- Giraudy, Agustina, Eduardo Moncada, et Richard Snyder, éd. 2019. *Inside Countries: Subnational Research in Comparative Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Glave, Manuel, et Cristina Rosemberg. 2005. « La comercialización de hoja de coca en el Perú. Análisis del mercado formal. Informe final ». Lima: GRADE.
- Goffman, Erving. 1966. *Behavior in Public Places: Notes on the Social Organization of Gatherings*. New York: Free Press.
- Goirand, Camille. 2010. « Penser les mouvements sociaux d'Amérique latine: Les approches des mobilisations depuis les années 1970 ». *Revue française de science politique* 60 (3): 445.
- . 2015. « Rituels démocratiques et mise en scène de la participation populaire dans les assemblées du budget participatif à Recife (Brésil) ». *Participations* 11 (1): 53-85.
- . 2019. *Le parti des travailleurs au Brésil: des luttes sociales aux épreuves du pouvoir: vies militantes à Recife*. Paris : Aix-en-Provence: Karthala ; Sciences Po Aix.
- González, Yanilda María. 2017. « “What Citizens Can See of the State”: Police and the Construction of Democratic Citizenship in Latin America ». *Theoretical Criminology* 21 (4): 494-511.
- Goodhand, Jonathan. 2004. « From war economy to peace economy? Reconstruction and state building in Afghanistan ». *Journal of International Affairs* 58 (1): 155-74.

- . 2008. « Politics, Poppies and Statebuilding ». In *Afghanistan. Transition Under Threat*, édité par Geoffrey Hayes et Mark Sedra, 51-89. Canada: Wilfrid Laurier University Press.
- Goodwin, Jeff, et James M. Jasper. 1999. « Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process Theory ». *Sociological Forum* 14 (1): 27-54.
- Gootenberg, Paul. 2013. *Cocaïne andine: histoire d'une drogue globale*. Rennes: Presses Universitaires.
- Gootenberg, Paul Eliot. 2018. « Orphans of Development: The Unanticipated Rise of Illicit Coca in the Amazon Andes, 1950–1990 ». In *Introduction. The Origins of Cocaine: Colonization and Failed Development in the Amazon Andies*, édité par Paul Eliot Gootenberg et Liliana M Dávalos, 1-18. London ; New York: Routledge.
- Gootenberg, Paul Eliot, et Liliana M Dávalos, éd. 2018. *The Origins of Cocaine: Colonization and Failed Development in the Amazon Andies*. London ; New York: Routledge.
- Grajales, Jacobo. 2016a. « Faire la « guerre contre la drogue ». Relations asymétriques et adoption d'un régime répressif ». *Cultures & Conflits* 101 (mai): 181-98.
- . 2016b. *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*. Paris: Karthala.
- Grajales, Jacobo, et Romain Le Cour Grandmaison. 2019a. « Introduction ». In *L'État malgré tout: produire l'autorité dans la violence*, par Jacobo Grajales et Romain Le Cour Grandmaison, 7-26. Paris: Karthala.
- , éd. 2019b. *L'État malgré tout: produire l'autorité dans la violence*. Paris: Karthala.
- Grisaffi, Thomas. 2010. « We Are Originarios ... 'We Just Aren't from Here': Coca Leaf and Identity Politics in the Chapare, Bolivia ». *Bulletin of Latin American Research* 29 (4): 425-39.
- . 2016. « Social Control in Bolivia: A Humane Alternative to the Forced Eradication of Coca Crops ». In *Drug Policies and the Politics of Drugs in the Americas*, 149-66. Cham: Springer International Publishing.
- . 2017. « From the grassroots to the presidential palace: Evo Morales and the coca growers' union in Bolivia. » In *Where are the unions? Workers and Social Movements in Latin America, the Middle East and Europe*, par Sian Lazar. London: Zed Books.
- . 2019. *Coca Yes, Cocaine No: How Bolivia's Coca Growers Re-Shaped Democracy*. Durham: Duke University Press.
- Grisaffi, Thomas, et Kathryn Ledebur. 2016. « Citizenship or Repression? Coca, Eradication and Development in the Andes ». *Stability: International Journal of Security and Development* 5 (1): 3.
- Grompone, Romeo, et Martín Tanaka, éd. 2009. *Entre el crecimiento económico y la insatisfacción social: las protestas sociales en el Perú actual*. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.

- Gros, Christian. 2003. « Demandes ethniques et politiques publiques en Amérique latine ». *Problèmes d'Amérique Latine* 48: 11-31.
- Guha, Ranajit. 1999. *Elementary aspects of peasant insurgency in colonial India*. Durham: Duke University Press.
- Halbwachs, Maurice. 1997. *La mémoire collective*. Paris: Albin Michel.
- Halpern, Charlotte, Pierre Lascoumes, et Patrick Le Galès. 2014. « Introduction : l'instrumentation et ses effets débats et mises en perspective théoriques ». In *L'instrumentation de l'action publique : controverses, résistance, effets*, 15-62. Paris: Presses de Sciences Po.
- Halpern, Charlotte, Pierre Lascoumes, et Patrick Le Galès, éd. 2014. *L'instrumentation de l'action publique*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Hamidi, Camille. 2006. « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation ». *Revue française de science politique* 56 (1): 5-25.
- Hansen, Thomas Blom, et Finn Stepputat. 2001a. « Introduction: States of Imagination ». In *States of imagination: ethnographic explorations of the postcolonial state*, édité par Thomas Blom Hansen et Finn Stepputat, 1-38. Durham: Duke University Press.
- , éd. 2001b. *States of imagination: ethnographic explorations of the postcolonial state*. Durham: Duke University Press.
- Harris, Olivia. 2000a. « The Mythological Figure of the Earth Mother ». In *To Make the Earth Bear Fruit: Essays on Fertility, Work and Gender in Highland Bolivia*. London: Institute of Latin American Studies.
- . 2000b. *To Make the Earth Bear Fruit: Essays on Fertility, Work and Gender in Highland Bolivia*. London: Institute of Latin American Studies.
- Healy, Kevin. 1988. « Coca, the State, and the Peasantry in Bolivia, 1982-1988 ». *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 30 (2/3): 105-26.
- . 1991. « Political Ascent of Bolivia's Peasant Coca Leaf Producers ». *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 33 (1): 87-121.
- Henman, Anthony, et Gabriel Iriarte. 1981. *Mama Coca*. Bogotá: El Ancora Ed.
- Herbst, Jeffrey Ira. 2000. *States and power in Africa: comparative lessons in authority and control*. Princeton: Princeton University Press.
- Heuser, Christoph. 2017a. « Contested State Formation? The Effect of Illicit Economies in the Margins of the State ». Marbourg: Université Philipps de Marbourg.
- . 2017b. « Después Del Auge. Campos de Poder En El Valle Del Monzón ». *Revista de Ciencia Política y Gobierno* 4 (7): 105-32.
- . 2019. « The Effect of Illicit Economies in the Margins of the State – The VRAEM ». *Journal of Illicit Economies and Development* 1 (1): 23-36.

- Heyman, Josiah M., éd. 1999. *States and Illegal Practices*. Oxford: Berg.
- Hibou, Béatrice. 1998. « Retrait ou redéploiement de l'Etat ? » *Critique internationale* 1 (1): 151-68.
- . 1999. *La privatisation des États*. Paris: Karthala.
- . 2009. « Politiques et lois criminelles : où sont les frontières de l'État légitime ? » In *Du social hors la loi : l'anthropologie analytique de Christian Geffray*, édité par Y. Guillaud et F. Létang, 280-89. Marseille: IRD.
- . 2011a. *Anatomie politique de la domination*. Paris: Découverte.
- . 2011b. « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social ». *Politique africaine* 121 (1): 5-22.
- Hilgers, Tina. 2012. *Clientelism in Everyday Latin American Politics*. Palgrave Macmillan US.
- Hilgers, Tina, et Laura Macdonald, éd. 2017. *Violence in Latin America and the Caribbean Subnational Structures, Institutions, and Clientelistic Networks*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hirschman, Albert O. 1970. *Exit, voice, and loyalty: responses to decline in firms, organizations, and states*. Cambridge, Mass: Harvard University Press.
- Hmed, Choukri. 2012. « Réseaux dormants, contingence et structures ». *Revue française de science politique* 62 (5): 797-820.
- Hobsbawm, Eric. 1969. « A Case of Neo-Feudalism: La Convencion, Peru ». *Journal of Latin American Studies* 1 (1): 31-50.
- . 2010. « Introduction: Inventing Traditions ». In *The invention of tradition*, édité par Eric Hobsbawm et Terence O. Ranger, 1-14. Cambridge; New York: Cambridge University Press.
- . 2012. « Introduction : Inventer des traditions ». In *L'invention de la tradition*, édité par Eric Hobsbawm et Terence Ranger. Paris: Ed. Amsterdam.
- Hobsbawm, Eric, et Terence O. Ranger. 2010. *The invention of tradition*. Cambridge; New York: Cambridge University Press.
- Hoffmann, Karl. 2017. « El poder económico de la coca en los diferentes gobiernos 1970-2015 ». *IESE - Conyuntura* 4 (48): 1-2.
- Holland, Alisha C. 2016. In *Challenges of Party-Building in Latin America*, édité par Steven Levitsky, James Loxton, Brandon Van Dyck, et Jorge I Domínguez, 273-304. Cambridge: Cambridge University Press.
- Holmes, Jennifer S. 2015. « Sendero Luminoso after Fujimori: A Sub-National Analysis ». *The Latin Americanist* 59 (2): 29-50.
- Holmes, Jennifer S., Viveca Pavón, et Sheila Amin Gutiérrez de Piñeres. 2018. « Economic Development Policies in Colombia (1960s–1990s) and the Turn to Coca in the Andes

- Amazon ». In *The Origins of Cocaine: Colonization and Failed Development in the Amazon Andies*, édité par Paul Gootenberg et Liliana M Dávalos, 114-33. London ; New York: Routledge.
- Holmes, Jennifer S., Sheila Amin Gutiérrez de Piñeres, et Kevin M. Curtin Reviewed work(s): 2006. « Drugs, Violence, and Development in Colombia: A Department-Level Analysis ». *Latin American Politics and Society* 48 (3): 157-84.
- Isbell, Billie Jean. 1978. *To defend ourselves: ecology and ritual in an Andean village*. Austin: Institute of Latin American Studies ; University of Texas Press.
- Jasper, James M. 2011. « Emotions and Social Movements: Twenty Years of Theory and Research ». *Annual Review of Sociology* 37 (1): 285-303.
- Jelin, Elizabeth. 2017. *La lucha por el pasado: cómo construimos la memoria social*. Sociología y política. Buenos Aires, Argentina: Siglo Veintiuno Editores.
- Johnson, Chalmers A. 2007. *MITI and the Japanese Miracle: The Growth of Industrial Policy, 1925 - 1975*. Stanford: Stanford University Press.
- Kania, Marta. 2014. « Comunidad imaginada - comunidad re-inventada : patrimonio cultural y juego con sus símbolos en la política neo-indigenista en el Cusco del siglo XX ». *Estudios Latinoamericanos* 33/34: 253-273.
- Kernaghan, Richard. 2009. *Coca's gone: of might and right in the Huallaga post-boom*. Stanford: Stanford University Press.
- Kerry, John. 1997. *The new war: the web of crime that threatens America's security*. New York: Simon & Schuster.
- King, Desmond, et Patrick Le Galès. 2011. « Sociologie de l'État en recomposition ». *Revue française de sociologie* 52 (3): 453-80.
- Kitschelt, Herbert P. 1986. « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies ». *British Journal of Political Science* 16 (1): 57-85.
- Kohl, Benjamin. 2004. « Privatization Bolivian Style: A Cautionary Tale ». *International Journal of Urban and Regional Research* 28 (4): 893-908.
- Kohli, Atul. 2004. *State-directed development: political power and industrialization in the global periphery*. Cambridge, UK ; New York: Cambridge University Press.
- Komadina, Jorge, et Céline Geffroy. 2007. *El poder del movimiento político: estrategia, tramas organizativas e identidad del MAS en Cochabamba (1999-2005)*. Cochabamba: CESU ; PIEB.
- Koonings, Kees, Dirk Kruijt, et Dennis Rodgers, éd. 2019. *Ethnography as risky business: field research in violent and sensitive contexts*. Lanham: Lexington Books.
- Koven, Barnett S. 2016. « Emulating US Counterinsurgency Doctrine: Barriers for Developing Country Forces, Evidence from Peru ». *Journal of Strategic Studies* 39 (5-6): 878-98.



- Kriesi, Hanspeter. 2007. « Political Context and Opportunity ». In *The Blackwell Companion to Social Movements*, 67-90. en ligne: John Wiley & Sons, Ltd.
- Kruijt, Dirk. 2008. *La revolución por decreto: el Perú durante el gobierno militar*. Democracia y Fuerza Armada 9. Lima: Instituto de Defensa Legal.
- Kruks-Wisner, Gabrielle. 2018. *Claiming the State: Active Citizenship and Social Welfare in Rural India*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Kruzynski, Anna. 2019. « Le commun dans la ville : pouvoir citoyen à Pointe-Saint-Charles ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 21: 135-44.
- Kurtz, Marcus J. 2013. *Latin American State Building in Comparative Perspective: Social Foundations of Institutional Order*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Lacroix, Laurent. 2004. « Un parti politique au coeur de la transnationalité latino-américaine : el Movimiento al Socialismo (MAS) en Bolivie ». In *Cuenca del Plata/IPEALT*, Université Toulouse Le Mirail.
- . 2007. « La gouvernance de l'ethnicité en Bolivie ». *Outre-Terre* 18 (1): 253-71.
- Lacroix, Laurent, et Claude Le Gouill. 2019. *Le processus de changement en Bolivie: la politique du gouvernement d'Evo Morales (2005-2018)*. Editions de l'IHAEL.
- Lacuisse, Marie-Esther. 2009. « Les déterminants historiques et politiques de la décentralisation dans les pays andins. » In *Xème Congrès de l'AFSP*. Grenoble.
- . 2011a. « La redéfinition de la politique de la coca en Bolivie sous les présidences de Evo Morales : les enjeux de politique publique de la réforme ». *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* 92 (4): 441-68.
- . 2011b. « Les 50 ans de la Convention unique sur les stupéfiants : du contrôle d'un marché légal à la problématique du narcotrafic ». *Études du CERI* 179/180: 79-91.
- . 2012. « La controverse sur le développement alternatif à la coca : la comparaison de la mise en œuvre des projets de coopération en Bolivie et au Pérou ». Paris: Institut d'études politiques.
- Lanza, Gregorio. 1994. *Estudio de la problemática de la coca*. Cochabamba: CEDIB.
- Lapegna, Pablo. 2016. *Soybeans and power: genetically modified crops, environmental politics, and social movements in Argentina*. New York: Oxford University Press.
- Lapegna, Pablo, et Javier Auyero. 2012. « Democratic Processes, Patronage Politics, and Contentious Collective Action in El Alto, Bolivia ». In *Clientelism in Everyday Latin American Politics*, édité par Tina Hilgers, 63-80. Palgrave Macmillan US.
- Larrouqué, Damien. 2018. « ¿Qué Se Entiende Por Estado Neoweberiano? Aportes Para El Debate Teórico En Perspectiva Latinoamericana ». *Revista Del CLAD Reforma y Democracia*, n° 70: 5-28.

- . 2019a. « Au-delà de la distinction entre politiques d'État et politiques de gouvernement, une réflexion sur le policy making et ses évolutions en Amérique latine ». *Mondes en développement* n° 188 (4): 33-50.
- . 2019b. « Rejet, intégration ou cooptation? La participation du mouvement des logiciels libres à l'action publique en Amérique latine (Argentine, Pérou, Uruguay) ». *Sens public*.
- Lascoumes, Pierre, et Patrick Le Galès, éd. 2005. *Gouverner par les instruments*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Laserna, Roberta. 1992. « Information and Illegality: The Case of Coca Production in Bolivia ». *Berkeley Planning Journal* 7 (1): en ligne : <https://escholarship.org/uc/item/636411wg>
- Laserna, Roberto. 2000. *Desarrollo alternativo en Bolivia: análisis preliminar de una experiencia inconclusa*. Bolivia: Pontificia Universidad Javeriana.
- . 2011. *El fracaso del prohibicionismo: estudios socioeconómicos para una historia de las políticas antidrogas en Bolivia*. La Paz, Bolivia: Fundación Pazos Kanki.
- Lavaud, Jean-Pierre. 1991. *L'instabilité politique en Amérique latine: le cas bolivien*. Paris: Editions de l'IHAEL.
- . 2013. « Identité et politique : le courant Tupac Katari en Bolivie ». *Problèmes d'Amérique latine* 91 (4): 101-51.
- Lavigne Delville, Philippe. 2013. « « Déclaration de Paris » et dépendance à l'aide : éclairages nigériens ». *Politique africaine* 129 (1): 135-55.
- . 2017. « Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' ». *Anthropologie & développement*, 45 (mai): 33-64.
- Lazar, Sian. 2008. *El Alto, rebel city: self and citizenship in Andean Bolivia*. Latin America otherwise. Durham: Duke University Press.
- Le Bot, Yvon. 1994. *Violence de la modernité en Amérique latine: indianité, société et pouvoir*. Paris: Karthala.
- Le Cour Grandmaison, Romain. 2016. « « Vigilar y Limpiar ». Identification et auto-justice dans le Michoacán, Mexique ». *Politix*, 115 (décembre): 103-25.
- . 2019. « Être vus pour être reconnus. Organiser la violence, des Autodéfenses à l'État dans le Michoacán ». In *L'État malgré tout: produire l'autorité dans la violence*, édité par Jacobo Grajales et Romain Le Cour Grandmaison, 133-60. Paris: Karthala.
- Le Gouill, Claude. 2011. « L'ethnisation Des Luites Pour Le Pouvoir Local En Bolivie. La Conquête Du Monde Rural Dans Le Nord Potosí ». *Revue d'Etudes En Agriculture et Environnement* 92 (4): 363-87.
- . 2013. « *Je ne suis pas ton compagnon mon frère* ». *Ayllus, syndicats et métiers : construction de l'altérité et changement social dans le Nord Potosi, Bolivie*. Thèse de doctorat en Sociologie: Paris 3.

- . 2017. « Les « communs » à l'épreuve de l'activité minière. Le cas du projet Constancia au Pérou ». *Critique internationale* 77 (4): 57-79.
- Ledebur, Kathryn, et Coletta Youngers. 2013. « From Conflict to Collaboration: An Innovative Approach to Reducing Coca Cultivation in Bolivia ». *Stability: International Journal of Security and Development* 2 (1) : 1-11.
- León, Ricardo. 2016. « Coca o muerte, postularemos. El ritmo electoral en el VRAE y el Alto Huallaga ». In *Anti-candidatos. El thriller político de las elecciones 2016*, édité par Carlos Meléndez. Lima: Planeta.
- León Trujillo, Jorge, et Susan Spronk. 2018. « Socialism without Workers? Trade Unions and the New Left in Bolivia and Ecuador ». In *Reshaping the Political Arena in Latin America: From Resisting Neoliberalism to the Second Incorporation*, édité par Eduardo Silva et Federico Rossi, 129-56. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Léons, Madeline Barbara. 1993. « Risk and Opportunity in the Coca/Cocaine Economy of the Bolivian Yungas ». *Journal of Latin American Studies* 25 (1): 121-157.
- Léons, Madeline Barbara, et Harry Sanabria. 1997. *Coca, cocaine, and the Bolivian reality*. Albany: State University of New York Press.
- Levine, Michael, et Laura Kavanau-Levine. 1996. *Blancs comme neige: la drôle de guerre à la cocaïne*. Paris: Éd. Dagorno.
- Levitsky, Steven. 2003. *Transforming labor-based parties in Latin America: Argentine Peronism in comparative perspective*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- . 2018. « Peru: The Institutionalization of Politics without Parties ». In *Party Systems in Latin America*, édité par Scott Mainwaring, 326-56. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Levitsky, Steven, et Maxwell A. Cameron. 2003. « Democracy Without Parties? Political Parties and Regime Change in Fujimori's Peru ». *Latin American Politics and Society* 45 (3): 1-33.
- Levitsky, Steven, et Kenneth M. Roberts, éd. 2011. *The resurgence of the Latin American left*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Levitsky, Steven, et Mauricio Zabaleta. 2016. « Why No Party-Building in Peru? » In *Challenges of Party-Building in Latin America*, édité par Steven Levitsky, James Loxton, Brandon Van Dyck, et Jorge I Domínguez, 412-39. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Lewis, David, et David Mosse. 2006. *Development Brokers and Translators: The Ethnography of Aid and Agencies*. Bloomfield (Connecticut): Kumarian Press.
- Li, Tania Murray. 2000. « Articulating Indigenous Identity in Indonesia: Resource Politics and the Tribal Slot ». *Comparative Studies in Society and History* 42 (1): 149-79.
- . 2007. *The will to improve: governmentality, development, and the practice of politics*. Durham: Duke University Press.

- Linz, Juan J. 2000. *Totalitarian and authoritarian regimes*. Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
- Lipchitz, Anna, et Clara Delmon. 2010. « Le Programme des Nations unies pour le développement, un « machin » onusien utile ? » *Revue internationale et strategique* 79 (3): 64-74.
- Lipsky, Michael. 2010. *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*. New York: Russell Sage Foundation.
- López, Noam, et Sofia Isabel Vizcarra Castillo. 2012. « La cadena de valor de la cocaína: un análisis georreferenciado del Vrae ». *Politai* 3 (4): 79-92.
- Lowenthal, Abraham F. 1975. *The Peruvian Experiment: Continuity and Change under Military Rule*. Princeton: Princeton University Press.
- Lucero, Jose Antonio. 2008. *Struggles of Voice: The Politics of Indigenous Representation in the Andes*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Macías, Carlos M. 2012. « De las rutas a las urnas. Intercambios y lealtades en el movimiento campesino paraguayo ». *Cahiers des Amériques latines*, 69 (mars): 81-102.
- Mainwaring, Scott, et Timothy Scully, éd. 1995. *Building democratic institutions: party systems in Latin America*. Stanford: Stanford University Press.
- Malá, Sárka. 2009. « El movimiento “cocalero” en Bolivia durante los años 80 y 90: sus causas y su desarrollo ». *Esboços - Revista do Programa de Pós-Graduação em História da UFSC* 15 (20): 101-17.
- Manrique, Hernán. 2015. « Las bases históricas del «milagro de San Martín»: control territorial y estrategias estatales contra el narcotráfico y subversión (1980-1995) ». *Politai* 6 (11): 33-51.
- Mansilla, Hugo C. F. 1994. *Repercusiones Ecológicas y Éticas del Complejo Coca/Cocaina*. La Paz: SEAMOS.
- Martínez, Hectór. 1978. *Las Migraciones Internas en el Perú. Estado de las Investigaciones*. Lima: AMIDEP.
- Massicard, Élise. 2019. *Gouverner par la proximité: une sociologie politique des maires de quartier en Turquie*. Paris: Karthala.
- Matos Mar, José. 1976. *Hacienda, comunidad y campesinado en el Perú*. Lima: IEP, Instituto de Estudios Peruanos.
- Mattos Vazualdo, Diego. 2014. « Coca y Representación: La Hoja de Coca En La Constitución de La Nación Boliviana En La Época Neoliberal ». *Latin American Research Review* 49 (1): 23-38.
- Mauger, Gérard. 1991. « Enquêter en milieu populaire ». *Genèses. Sciences sociales et histoire* 6 (1): 125-43.

- Mayer, Enrique. 2002. *The articulated peasant: household economies in the Andes*. Boulder, Colo: Westview Press.
- . 2009. *Ugly stories of the Peruvian agrarian reform*. Latin America otherwise. Durham: Duke University Press.
- Mayorga, Fernando. 2008. « El gobierno de Evo Morales: cambio político y transición estatal en Bolivia ». *Cias discussion paper*, 5: 21-39.
- . 2011. *Dilemas: ensayos sobre democracia intercultural y estado plurinacional*. Primera edición. La Paz, Bolivia: CESU ; UMSS.
- Mayorga, Rene Antonio. 1997. « Bolivia's Silent Revolution ». *Journal of Democracy* 8 (1): 142-56.
- Mazot-Oudin, Antoine. 2019. « Le politiste et le maître-nageur. Les enjeux de la présentation de soi dans un terrain de camping en milieu populaire au Québec ». *¿ Interrogations ?*, n° 29.
- McAdam, Doug, Sidney G. Tarrow, et Charles Tilly. 2001. *Dynamics of contention*. Cambridge studies in contentious politics. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- McClintock, Cynthia. 1988. « The War on Drugs: The Peruvian Case ». *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 30 (2-3): 127-42.
- Mcmillan, John, et Pablo Zoido. 2004. « How to Subvert Democracy: Montesinos in Peru ». *Journal of Economic Perspectives* 18 (4): 69-92.
- McNeish, John-Andrew. 2013. « Extraction, Protest and Indigeneity in Bolivia: The TIPNIS Effect ». *Latin American and Caribbean Ethnic Studies* 8 (2): 221-42.
- Meléndez Guerrero, Carlos. 2012. *La soledad de la política: transformaciones estructurales, intermediación política y conflictos sociales en el Perú, 2000-2012*. Lima, Perú: Aerolíneas Editoriales.
- Méndez, Juan E., Guillermo A. O'Donnell, et Paulo Sérgio Pinheiro, éd. 1999. *The (Un)Rule of Law and the Underprivileged in Latin America: Chapters from the Academic Workshop « The Rule of Law and the Underprivileged in Latin America »*. Notre Dame: University of Notre Dame Press.
- Merino, Gabriel, et Soledad Stoessel. 2017. « Le « pouvoir du volant » en Argentine et en Bolivie dans le cycle postnéolibéral ». *Cahiers des Amériques latines* 86 (décembre): 111-26.
- Merklen, Denis, et Geoffrey Pleyers. 2011. « La localisation des mouvements sociaux ». *Cahiers des Amériques latines* 66 (1): 25-37.
- Métais, Julie. 2015. « Du syndicat au village, du Zócalo à la Sierra Instituteurs en lutte à Oaxaca (Mexique) ». In *Les lieux de la colère: occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, édité par Hélène Combes, Camille Goirand, et David Garibay, 295-320. Paris ; Aix-en-Provence: Karthala ; Sciences Po Aix.

- Meyer, David S., et Sidney Tarrow, éd. 1997. *The Social Movement Society*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers.
- Mignon, Carlos. 2009. « Mito popular y crisis social en Perú. La creencia del “sacajos” a finales de 1980 ». In . XII Jornadas Interescuelas/Departamentos de Historia, Universidad Nacional del Comahue, San Carlos de Bariloche.
- Millington, Andrew C. 2018. « Creating Coca Frontiers and Cocalers in Chapare: Bolivia, 1940 to 1990 ». In *The Origins of Cocaine: Colonization and Failed Development in the Amazon Andies*, édité par Paul Gootenberg et Liliana M Dávalos. London ; New York: Routledge.
- Mitchell, Timothy. 1991. « The Limits of the State: Beyond Statist Approaches and Their Critics ». *The American Political Science Review* 85 (1): 77-96.
- Montambeault, Françoise. 2016. *The politics of local participatory democracy in Latin America: institutions, actors, and interactions*. Stanford: Stanford University Press.
- Montambeault, Françoise, et Camille Goirand. 2016a. « Between Collective Action and Individual Appropriation: The Informal Dimensions of Participatory Budgeting in Recife, Brazil ». *Politics & Society* 44 (1): 143-71.
- . 2016b. « Between Collective Action and Individual Appropriation: The Informal Dimensions of Participatory Budgeting in Recife, Brazil ». *Politics & Society* 44 (1): 143-71.
- Morice, Alain. 1995. « Corruption, loi et société : quelques propositions ». *Revue Tiers Monde* 36 (141): 41-65.
- Mosse, David. 2004. « Is Good Policy Unimplementable? Reflections on the Ethnography of Aid Policy and Practice ». *Development and Change* 35 (4): 639-71.
- Mouffe, Chantal. 2010. « Politique et agonisme ». *Rue Descartes* 67 (1): 18-24.
- Muller, Pierre. 2005. « Esquisse d’une théorie du changement dans l’action publique ». *Revue française de science politique* 55 (1): 155-87.
- Muñoz, Jorge A. 1999. *Los mercados de tierras rurales en Bolivia*. Santiago de Chile: CEPAL.
- Muñoz, Paula, et Eduardo Dargent. 2016. « Patronage, Subnational Linkages, and Party-Building ». In *Challenges of Party-Building in Latin America*, édité par Steven Levitsky, James Loxton, Brandon Van Dyck, et Jorge I. Domínguez, 187-216. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
- Muñoz-Pogossian, Betilde. 2008. *Electoral rules and the transformation of Bolivian politics: the rise of Evo Morales*. New York: Palgrave Macmillan.
- Musto, David F. 1999. *The American disease: origins of narcotic control*. New York: Oxford University Press.
- Nadelmann, Ethan A. 1994. *Cops across Borders: The Internationalization of Criminal Law Enforcement*. University Park: Pennsylvania State University Press.

- Nagels, Nora. 2013. « Genre et politiques de lutte contre la pauvreté au Pérou et en Bolivie : quels enjeux de citoyenneté ? » Genève: Institut des hautes études internationales et du développement.
- Naím, Moisés. 2006. *Illicit: how smugglers, traffickers, and copycats are hijacking the global economy*. New York: Anchor Books.
- . 2012. « Mafia States: Organized Crime Takes Office ». *Foreign Affairs* 91 (3): 100-111.
- Nay, Olivier, et Andy Smith, éd. 2002. « Les intermédiaires en politique. Médiations et jeux d'institutions ». In *Le gouvernement du compromis: courtiers et généralistes dans l'action politique*, 1-21. Paris: Economica.
- Neira, Hugo. 1964. *Cuzco: tierra y muerte*. Lima: Populibros peruanos.
- Neveu, Erik. 2008. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris: Ed. La Découverte.
- . 2015. « La mobilisation des ressources ». In *Sociologie des mouvements sociaux*, 48-59. Paris: La Découverte.
- Neveu, Erik, et Olivier Fillieule, éd. 2019. *Activists forever? Long-term impacts of political activism*. Cambridge, United Kingdom ; New York: Cambridge University Press.
- Nez, Héloïse. 2012. « Délibérer au sein d'un mouvement social ». *Participations* 4 (3): 79-102.
- North, Douglass C. 1990. *Institutions, institutional change, and economic performance*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Nuijten, Monique. 2003. *Power, community and the state: the political anthropology of organisation in Mexico*. London ; Sterling: Pluto Press.
- Oberschall, Anthony. 1973. *Social conflict and social movements*. Englewood Cliffs., Prentice-Hall.
- O'Brien, Pablo. 2008. « Coca y violencia en la historia y el presente del VRAE ». *Quehacer* 170: 30-47.
- O'Donnell, Guillermo. 1993. « On the state, democratization and some conceptual problems: A Latin American view with glances at some postcommunist countries ». *World Development* 21 (8): 1355-69.
- Offerlé, Michel. 2018. *Les partis politiques*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Oikonomakis, Leonidas. 2019. *Political Strategies and Social Movements in Latin America: The Zapatistas and Bolivian Cocaleros*. Cham : Palgrave Macmillan.
- Ojeda Acosta, Manuel Jesús. 2013. « El proceso de transformación de la relación política entre el Partido Nacionalista Peruano y el movimiento cocalero de la zona del VRAE, durante la campaña electoral del 2011. » Mémoire de maîtrise en science politique et gouvernement, Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995. *Anthropologie et développement: essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris: Karthala.

- . 1999. « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens ». *Tiers-Monde* 40 (157): 139-67.
- . 2008. *La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve: Academia-Bruylant.
- . 2010. « Développement, modes de gouvernance et normes pratiques (une approche socio-anthropologique) ». *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement* 31 (1-2): 5-20.
- . 2014. « La manne, les normes et les soupçons ». *Revue Tiers Monde* 219 (3): 197-215.
- Olson, Mancur. 2011. *Logique de l'action collective*. Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles.
- Oporto Daza, Antonieta. 2019. « Visualidad del estado Plurinacional de Bolivia: el caso del programa Bolivia Cambia, Evo Cumple ». Quito: FLACSO Ecuador.
- Ostrom, Elinor. 1990. *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Oxhorn, Philip. 2011. *Sustaining civil society: economic change, democracy, and the social construction of citizenship in Latin America*. University Park: Pennsylvania State University Press.
- Painter, James. 1994. *Bolivia and coca: a study in dependency*. Studies on the impact of the illegal drug trade, v. 1. Boulder: L. Reinner Publishers.
- Paredes, Maritza. 2015. *Representación política indígena: un análisis comparativo subnacional..* Lima; Stockholm: Jurado Nacional de Elecciones ; Instituto de Estudios Peruanos ; Ministerio de Cultura ; IDEA International.
- Paredes, Maritza, et Hernán Manrique. 2018. « Ideas of Modernization and Territorial Transformation : The Case of the Upper Huallaga Valley of Peru ». In *The Origins of Cocaine: Colonization and Failed Development in the Amazon Andies*, édité par Paul Gootenberg et Liliana M. Dávalos.. 53-83. London ; New York: Routledge.
- Pariona Flores, Richman Edward. 2018. « Análisis de los factores que limitan la efectividad del Proyecto Especial de Desarrollo – PROVRAEM en el valle del Río Apurímac del 2015 al 2016 ». Mémoire de maîtrise en gestion sociale, Lima, Pérou: Pontificia Universidad Católica del Perú.
- Parizet, Raphaëlle. 2013. « La fabrique dépolitisée des élites locales ». *Revue internationale de politique comparee* 20 (4): 77-101.
- . 2015a. *Les paradoxes du développement: sociologie politique des dispositifs de normalisation des populations indiennes au Mexique*. Paris: Dalloz.
- . 2015b. *Chapitre 3. Le PNUD et la fabrique des indicateurs de développement*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Pearse, Andrew. 1984. « Campesinado y revolución: el caso de Bolivia ». In *Bolivia, la fuerza histórica del campesinado : movimientos campesinos y etnicidad*, édité par Jorge Dandler et Fernando Calderón, 309-61. La Paz: UNRISD; CERES.



- Péchu, Cécile. 1996. « Quand les «exclus» passent à l'action. La mobilisation des mal-logés ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 9 (34): 114-33.
- . 2010. « «Laissez parler les objets!» ». De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets. » In *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations.*, édité par Pierre Favre, Olivier Fillieule, et Fabien Jobard. 59-78. Paris: La Découverte.
- Perrier-Bruslé, Laetitia. 2012. « Le conflit du Tipnis et la Bolivie d'Evo Morales face à ses contradictions : analyse d'un conflit socio-environnemental ». *EchoGéo* en ligne : <http://journals.openedition.org/echogeo/12972>.
- Piccoli, Emmanuelle. 2014. « « Dicen Que Los Cien Soles Son Del Diablo » : L'interprétation Apocalyptique et Mythique Du Programa Juntos Dans Les Communautés Andines de Cajamarca (Pérou) et La Critique Populaire Des Programmes Sociaux: » *Social Compass* 61 (3): 328-347.
- Pino, Ponciano del. 1996. « Tiempos de guerra y de dioses: Ronderos, evangélicos y senderistas en el Valle del Río Apurímac ». In *Las rondas campesinas y la derrota de Sendero Luminoso*, édité par Carlos Iván Degregori. Lima: IEP Inst. de Estudios Peruano.
- Poirier, Sylvie. 2009. « Les dynamiques relationnelles des jeunes autochtones ». In *Jeunesses autochtones: affirmation, innovation et résistance dans les mondes contemporains*, édité par Laurent Jérôme et Natacha Gagné, 21-36. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Polanyi, Karl. 1983. *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard.
- Polese, Abel, Alessandra Russo, et Francesco Strazzari. 2019. *Governance beyond the Law: The Immoral, the Illegal, the Criminal*. New York: Springer Berlin Heidelberg.
- Polet, François. 2012. *(Re-)construire les états: nouvelle frontière de l'ingérence*. Louvain-la-Neuve: Centre Tricontinental.
- Polletta, Francesca. 2006. *It was like a fever: storytelling in protest and politics*. Chicago: University of Chicago Press.
- Popineau, Camille. 2019. « Mimer l'État: (re)production de l'autorité légitime chez les Forces nouvelles de Côte d'Ivoire (2002-2011) ». In *L'État malgré tout: produire l'autorité dans la violence*, édité par Jacobo Grajales et Romain Le Cour Grandmaison, 245-71. Paris: Karthala.
- Posado, Thomas. 2015. « Les reconfigurations du syndicalisme dans le Venezuela d'Hugo Chávez : une réincorporation ambiguë ? » Thèse de doctorat en science politique, Paris: Université de Paris 8.
- Poulantzas, Nicos. 1978. « Towards a Democratic Socialism ». *New Left Review* 1 (109): 75-87.
- Poupeau, Franck. 2004. « Sur deux formes de capital international ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 151/152 (1): 126-33.

- . 2013. « La Bolivie entre Pachamama et modèle extractiviste ». *Ecologie politique* 46 (1): 109-19.
- Pruett, Timothy Scott. 2012. « Coca or death! The political ecology of cocalero resistance A comparative analysis of the coca farmer social movement in Andean Peru ». Thèse de doctorat en philosophie de la géographie, Morgantown: West Virginia University.
- Quirós, Julieta. 2016. *La politique vécue: péronisme et mouvements sociaux dans l'Argentine contemporaine*. Paris: L'Harmattan.
- Raffo López, Leonardo Raffo, Javier Andrés Castro, et Alexander Díaz España. 2016. « Los Efectos Globo En Los Cultivos de Coca En La Región Andina (1990-2009) ». *Apuntes Del Cenes* 35 (61): 207-36.
- Ramírez, María Clemencia. 2011. *Between the guerrillas and the state: the cocalero movement, citizenship, and identity in the Colombian Amazon*. Durham: Duke University Press.
- Ramos Salazar, Sandra. 2015. « Poder, estado y política. Controversias y acuerdos entre partido y sindicato en el trópico de Cochabamba. Elección de candidatos 2014 ». *Temas sociales* 36: 87-112.
- Ranger, Terence. 1993. « The Invention of Tradition Revisited: The Case of Colonial Africa ». In *Legitimacy and the State in Twentieth-Century Africa: Essays in Honour of A. H. M. Kirk-Greene*, édité par Terence Ranger et Olufemi Vaughan, 62-111. London: Palgrave Macmillan.
- Rasnake, Roger, et Michael Painter. 1989. « Rural development and crop substitution in Bolivia : USAID and the Chapare Regional Development Project ». *Institute for Development Anthropology Papers* 65: en ligne : <https://orb.binghamton.edu/ida/65/>.
- Remy, María Isabel. 1991. « Acteurs et politiques dans l'agriculture péruvienne ». *Revue Tiers Monde* 32 (128): 771-89.
- . 1994. « The Indigenous Population and the Construction of Democracy in Peru ». In *Indigenous Peoples and Democracy in Latin America*, édité par Donna Lee Van Cott, 107-30. New York: St. Martin's Press ; Inter-American Dialogue.
- . 2008. « Descentralización en tiempos de neoliberalismo ». *Revista Argumentos*, 4: 211-16.
- Renard-Casevitz, France Marie, Thierry Saignes, Anne-Christine Taylor, et Institut français d'études andines. 1988. *Al este de los Andes: relaciones entre las sociedades amazónicas y andinas entre los siglos XV y XVII*. Quito: Abya-Yala.
- Rénique, José Luis. 1991. *Los sueños de la sierra: Cusco en el Siglo XX*. Lima: CEPES.
- Ribot, Jesse C., et Nancy Lee Peluso. 2003. « A Theory of Access\* ». *Rural Sociology* 68 (2): 153-81.
- Rico Pareja, Álvaro, Fidel Rocha Torrez, et Pablo Prado Velasco. 2005. *Atlas del trópico de Cochabamba*. Cochabamba, Bolivia: Universidad Mayor de San Simón.
- Rivera, Alberto. 1991. *Qué sabemos del Chapare*. Cochabamba: CERES; CLACSO.

- Rivera Cusicanqui, Silvia. 2012. *Violencias (re) encubiertas en Bolivia*. Ciudad de Panamá: Otramérica.
- Rivera Vélez, Luis. 2018. « Politique des drogues en Amérique latine : un changement de paradigme ? » *Les études du Céri - OPALC*, 233/234: 78-95.
- Roa, Mónica. 1992. *Drogas y sociedad. Síntesis del seminario de Cochabamba del grupo CLACSO Narcotráfico y Sociedad*. Cochabamba: CERES-CLACSO.
- Roberts, Kenneth M. 1995. « Neoliberalism and the Transformation of Populism in Latin America: The Peruvian Case ». *World Politics* 48 (1): 82-116.
- Rodgers, Dennis. 2010. « Genèse d'un gangster ? De la pandilla au cartelito au Nicaragua post-sandiniste ». *Problemes d'Amérique latine* 76 (2): 61-76.
- Rodríguez Blanco, Maricel. 2018. « Du barrage au guichet. Naissance et transformation des mouvements de chômeurs en Argentine (1990 – 2015) ». Thèse de doctorat en sociologie, Paris: EHESS - Paris Sciences et Lettres.
- Rospigliosi, Fernando. 2005. « Coca legal e ilegal en el Perú ». *Debate agrario* 39: 81-107.
- Rossi, Federico M. 2015. « The Second Wave of Incorporation in Latin America: A Conceptualization of the Quest for Inclusion Applied to Argentina ». *Latin American Politics and Society* 57 (1): 1-28.
- Rostow, Walt. W. 1959. « The Stages of Economic Growth ». *The Economic History Review* 12 (1): 1-16.
- Rousseau, Stéphanie. 2012. « La ley de consulta previa y las paradojas de la indigeneidad en la sierra del Perú ». *Argumentos* 5: 7.
- Roux, Jean-Claude. 2006. *La question agraire en Bolivie: une déchirure entre mondialisation débridée et utopie millénariste*. Paris: L'Harmattan.
- Roux, Sébastien, Gisèle Sapiro, Christophe Charle, et Franck Poupeau. 2014. « Penser l'État ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 201/202 (1): 4-10.
- Sa Vilas Boas, Marie-Hélène. 2012. « Écrire la comparaison lorsque les données sont asymétriques. Une analyse de l'engagement dans les dispositifs participatifs brésiliens ». *Revue internationale de politique comparée* 19 (1): 61-74.
- Saignes, Thierry. 1985. « Los Andes Orientales: historia de un olvido ». Lima: Institut français d'études andines; CERES.
- . 1992. « Le Temple du Soleil ». *L'Homme* 32 (122): 377-84.
- , éd. 2015. *Borrachera y memoria La experiencia de lo sagrado en los Andes*. Lima: Institut français d'études andines.
- Salazar Ortuño, Fernando. 2002. « El rostro oculto del desarrollo alternativo : caso Trópico de Cochabamba - Bolivia, 1984-2002 ». Cochabamba: UMSS-Universidad Mayor de San Simón ; Facultad de Ciencias Económicas.

- . 2008. *De la coca al poder: políticas públicas de sustitución de la economía de la coca y pobreza en Bolivia, [1975 - 2004]*. Buenos Aires: CLACSO.
- . 2009. *Movimientos sociales en torno a la producción de coca en Bolivia: políticas de asentamiento, producción-erradicación de coca y desarrollo alternativo en el Trópico de Cochabamba, Bolivia, 1920-2006*. Cochabamba, Bolivia: Universidad Mayor de San Simón ; Agence suédoise de développement et de coopération internationale.
- Salisbury, David, et Chris Fagan. 2011. « Coca and Conservation: Cultivation, Eradication, and Trafficking in the Amazon Borderlands ». *GeoJournal*, 78: 41-60.
- Santos-Granero, Fernando, et Frederica Barclay. 2011. « Bundles, Stampers, and Flying Gringos: Native Perceptions of Capitalist Violence in Peruvian Amazonia: Bundles, Stampers, and Flying Gringos ». *The Journal of Latin American and Caribbean Anthropology* 16 (1): 143-67.
- Sarat, Austin. 1990. « "... The Law Is All Over": Power, Resistance and the Legal Consciousness of the Welfare Poor ». *Yale Journal of Law & the Humanities* 2: 343-379.
- Saylor, Ryan. 2014. *State Building in Boom Times: Commodities and Coalitions in Latin America and Africa*. New York: Oxford University Press.
- Schendel, Willem van, et Itty Abraham. dir. 2005. *Illicit Flows and Criminal Things: States, Borders, and the Other Side of Globalization*. Bloomington: Indiana University Press.
- Schmitter, Philippe C. 1974. « Still the Century of Corporatism? » *The Review of Politics* 36 (1): 85-131.
- Scott, James C. 1977. *The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*. New Haven: Yale University Press.
- . 1985. *Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance*. New Haven: Yale University Press.
- . 1990. *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. New Haven: Yale University Press.
- . 1999. *Seeing like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven: Yale University Press.
- . 2001. « La montagne et la liberté ». *Critique internationale* 11 (2): 85-104.
- . 2013. *Zomia ou L'art de ne pas être gouverné*. Paris: Seuil.
- Seiler, Daniel-Louis. 2010. « Maurice Duverger et les partis politiques ». *Revue internationale de politique comparée* 17 (1): 55-65.
- Sen, Amartya. 1988. « The concept of development ». In *Handbook of Development Economics*, édité par Hollis Chenery et T.N. Srinivasan. 9-26. Amsterdam: Elsevier.
- Sikor, Thomas, et Christian Lund. 2009. « Access and Property: A Question of Power and Authority ». *Development and Change* 40 (1): 1-22.

- Silbey, Susan S. 2005. « After Legal Consciousness ». *Annual Review of Law and Social Science* 1 (1): 323-68.
- Silva, Eduardo. 2013. « Social movements, policy, and conflict in post-neoliberal latin america: Bolivia in the time of Evo Morales ». In *Voices of Globalization*, 51-76. Emerald Group Publishing Limited.
- . 2018. « Social Movements and the Second Incorporation in Bolivia and Ecuador ». In *Reshaping the Political Arena in Latin America: From Resisting Neoliberalism to the Second Incorporation*, édité par Eduardo Silva et Federico Rossi, 32-60. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Silva, Eduardo, et Federico Rossi, éd. 2018. *Reshaping the Political Arena in Latin America: From Resisting Neoliberalism to the Second Incorporation*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press.
- Siméant, Johanna. 2010. « « Économie morale » et protestation – détours africains ». *Genèses* 81 (4): 142-60.
- . 2013. « Protester/mobiliser/ne pas consentir. Sur quelques avatars de la sociologie des mobilisations appliquée au continent africain ». *Revue internationale de politique comparée* 20 (2): 125-43.
- . 2014. *Contester au Mali*. Paris: Karthala.
- Siron, Thomas. 2016. « “Terre promise, terre due.” L’expérience de la réforme agraire dans une communauté de paysans sans terre en Bolivie ». Thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie. Paris: École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Snyder, Richard. 2001. « Scaling Down: The Subnational Comparative Method ». *Studies in Comparative International Development* 36 (1): 93-110.
- Snyder, Richard, et Angelica Durán-Martínez. 2009. « Does Illegality Breed Violence? Drug Trafficking and State-Sponsored Protection Rackets ». *Crime, Law and Social Change* 52 (3): 253-73.
- Sosa Villagarcia, Paolo Andre. 2015. « Determinantes políticos de los levantamientos campesinos: sindicalismo y reforma agraria en La Convención – Cusco (1955-1963) ». Mémoire de licence en science politique et gouvernement, Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú.
- Soto, Hernando de. 1987. *El otro sendero: la revolución informal*. Buenos Aires: Editorial Sudamericana.
- Soule, Sarah, et Jennifer Earl. 2005. « A Movement Society Evaluated: Collective Protest in The United States, 1960-1986 ». *Mobilization: An International Quarterly* 10 (3): 345-64.
- Spedding, Alison. 1997. « The coca field as a social fact ». In *Coca, cocaine, and the Bolivian reality*, édité par Madeline Barbara Léons et Harry Sanabria. Albany: State University of New York Press.

- . 1999. *Wachu Wachu: Cultivo de la coca e identidad en los Yunkas de La Paz*. La Paz: Hisbol-CIPCA - Cocayapu.
- . 2004. *Kawsachun coca: economía campesina cocalera en los Yungas y el Chapare*. La Paz: Fundación PIEB.
- Spedding, Allison, et Hugo Cabieses. 2004. « Coca or Death? » *Drugs & Conflict, TNI*, 10: en ligne : <https://www.tni.org/es/node/16694>.
- Spire, Alexis. 2008. *Accueillir ou reconduire: Enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris: Raisons d'agir.
- Starn, Orin. 1999. *Nightwatch: the making of a movement in the Peruvian Andes*. Durham: Duke University Press.
- Steinberg, Michael K., Joseph J. Hobbs, et Kent Mathewson, éd. 2004. *Dangerous Harvest: Drug Plants and the Transformation of Indigenous Landscapes*. Oxford: Oxford University Press.
- Stokes, Susan Carol. 2001. *Mandates and democracy: neoliberalism by surprise in Latin America*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Strange, Susan. 1996. *The Retreat of the state: the diffusion of power in the world economy*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Strathern, Marilyn. 2004. *Partial Connections*. Walnut ; Creek ; Lanham ; New York ; Toronto ; Oxford: AltaMira Press.
- Talpin, Julien. 2020. *Bâillonner les quartiers: comment le pouvoir réprime les mobilisations populaires*. Ronchin: Les Étaques.
- Tanaka, Martín. 1998. *Los espejismos de la democracia: el colapso del sistema de partidos en el Perú, 1980-1995, en perspectiva comparada*. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- . 2005. *Democracia sin partidos, Perú, 2000-2005: los problemas de representación y las propuestas de reforma política*. Lima: Instituto de Estudios Peruanos.
- Tarrow, Sidney. 1998. *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tarrow, Sidney, et Charles Tilly. 2008. *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Taussig, Michael T. 1997. *The magic of the state*. New York: Routledge.
- Taylor, Lewis. 2017. « Sendero Luminoso in the New Millennium: Comrades, Cocaine and Counter-Insurgency on the Peruvian Frontier ». *Journal of Agrarian Change* 17 (1): 106-21.
- Taylor, Verta. 1989. « Social Movement Continuity: The Women's Movement in Abeyance ». *American Sociological Review* 54 (5): 761-75.
- Thompson, E. P. 1971. « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century ». *Past & Present* 50: 76-136.

- Thoumi, Francisco E. 1992. « Why the Illegal Psychoactive Drugs Industry Grew in Colombia ». *Journal of Interamerican Studies and World Affairs* 34 (3): 37-63.
- . 2003. *Illegal drugs, economy and society in the Andes*. Washington, D.C. ; Baltimore: Woodrow Wilson Center Press ; Johns Hopkins University Press.
- Ticona, Esteban, Gonzalo Rojas, et Xavier Albó. 1995. *Votos y Wiphalas: campesinos y pueblos originarios en democracia. Cuadernos de Investigación*. CIPCA; Fundación Milenio. La Paz, Bolivia.
- Tilly, Charles. 1985. « War Making and State Making as Organized Crime ». In *Bringing the State Back In*, édité par Peter B. Evans, Dietrich Rueschemeyer, et Theda Skocpol, 169-91. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 1995. « Contentious Repertoires in Great Britain, 1758-1834 ». In *Contentious Repertoires in Great Britain*, 15-42. Durham: Duke University Press.
- . 2007. « Afterword: Political Ethnography as Art and Science ». In *New Perspectives in Political Ethnography*, édité par Lauren Joseph, Matthew Mahler, et Javier Auyero, 247-51. Cham: Springer International Publishing.
- . 2008. *Contentious performances*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Tockman, Jason, et John Cameron. 2014. « Indigenous Autonomy and the Contradictions of Plurinationalism in Bolivia ». *Latin American Politics and Society* 56 (3): 46-69.
- Toranzo Roca, Carlos F. 2006. *Rostros de la democracia: una mirada mestiza*. La Paz, Bolivia: Friedrich-Ebert-Stiftung/ILDIS.
- Toranzo Roca, Carlos F., et Rosario León, éd. 1990. *El Chapare actual; sindicatos y ONG's en la región*. La Paz, Bolivia: IDLIS; CERES.
- Traïni, Christophe. 2009a. « Choc moral ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, édité par Cécile Péchu, Lilian Mathieu et Olivier Fillieule. 101-7. Paris: Presses de Sciences Po.
- . 2009b. *Émotions... Mobilisation !* Paris: Presses de Sciences Po.
- Traïni, Christophe, et Johanna Siméant. 2009. « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? » In *Émotions... Mobilisation !*, édité par Christophe Traïni. Paris: Presses de Sciences Po.
- Tronto, Joan C. 2015. *Moral Boundaries: A Political Argument for an Ethic of Care*. New York: Routledge.
- Tsing, Anna Lowenhaupt. 1993. *In the realm of the diamond queen: marginality in an out-of-the-way place*. Princeton: Princeton University Press.
- Turner, Sarah, Christine Bonnin, et Jean Michaud. 2015. *Frontier livelihoods: Hmong in the Sino-Vietnamese borderlands*. Seattle: University of Washington Press.
- Ungar, Mark. 2011. *Policing Democracy: Overcoming Obstacles to Citizen Security in Latin America*. Washington, D.C: Woodrow Wilson Center Press.

- Universidad Nacional Mayor de San Marcos, et CESEPI, éd. 2016. *Informe Final*. Lima: UNMSM; CESEPI.
- Valderama, Mariano. 1976. *Siete años de reforma agraria peruana*. Lima: Pontificia Universidad Católica, fondo editorial.
- Valverde Bravo, Carlos Federico. 2015. *Coca, territorio, poder... y cocaína*. Plural Editores.
- Van Bockstael, Steven. 2019. « Land Grabbing “from below”? Illicit Artisanal Gold Mining and Access to Land in Post-Conflict Côte d’Ivoire ». *Land Use Policy* 81: 904-14.
- Van Cott, Donna Lee. 2005. *From Movements to Parties in Latin America: The Evolution of Ethnic Politics*. New York: Cambridge University Press.
- . 2009. *Radical democracy in the Andes*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- Vargas, Ana Maria, et Rustamjon Urinboyev. 2015. « Everyday Forms of Resistance to the Law: An Ethnographic Study of Street Vendors in Bogotá ». *Droit et Société* 91(3): 623-638.
- Vellinga, Menno. 1998. « Alternative Development and Supply Side Control in the Drug Industry: The Bolivian Experience ». *Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe / European Review of Latin American and Caribbean Studies* 64: 7-26.
- . 2004. *The Political Economy of the Drug Industry: Latin America and the International System*. Gainesville: University Press of Florida.
- Vergara, Alberto. 2011. « United by Discord, Divided by Consensus: National and Sub-national Articulation in Bolivia and Peru, 2000–2010 ». *Journal of Politics in Latin America* 3 (3): 65-93.
- . 2015. *La danza hostil: poderes subnacionales y Estado central en Bolivia y Perú (1952-2012)*. Lima: IEP, Instituto de Estudios Peruanos.
- Vergara, Alberto, et Daniel Encinas. 2016. « Continuity by Surprise: Explaining Institutional Stability in Contemporary Peru ». *Latin American Research Review* 51 (1): 159-80.
- Villena del Carpio, David, et Danielle Annoni. 2016. « El valle de los ríos Apurímac, Ene y Mantaro - Vraem: entre el narcoterrorismo y el descaso del estado peruano ». *Nuevo Derecho* 12 (18): 107-20.
- Viola Recasens, Andreu. 2001. « ¡Viva la coca, mueran los gringos! »: *movilizaciones campesinas y etnicidad en el Chapare (Bolivia)*. Barcelona: Universitat de Barcelona.
- Vizcarra Castillo, Sofia Isabel. 2017. « Instrumentalización de la imagen de la hoja de coca en las tensiones entre el Gobierno local y el Gobierno nacional en la ciudad de Pichari ». *Revista de Ciencia Política y Gobierno* 4 (7): 133-60.
- . 2018a. « La economía moral de la ilegalidad en la ciudad cocalera: significados y prácticas legitimadoras del narcotráfico en la ciudad de Pichari (2000 - 2017) ». Thèse de doctorat en sociologie, Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú.



- . 2018b. « La coca como “marca ciudad”: la construcción de una identidad local entre el estigma y la reivindicación ». *Ponto Urbe*, 23: en ligne : <http://journals.openedition.org/pontourbe/5198>.
- . 2019. « El dinero: organizador social de la ciudad de Pichari / Money: Pichari’s social organizer ». *Contemporânea* 9 (1): 173-98.
- Vizcarra Castillo, Sofia Isabel, et Nicolás Zevallos Trigoso. 2016. *Roles en el ejercicio de la política e intereses de los mercados ilegales: una aproximación exploratoria a partir del caso peruano*. Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú.
- Voegtli, Michaël. 2010. « « Quatre pattes oui, deux pattes, non ! » L’identité collective comme mode d’analyse des entreprises de mouvement social ». In *Penser les mouvements sociaux conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, édité par Eric Agrikoliansky, 203-23. Paris: La Découverte.
- Vommaro, Gabriel. 2019. « Une bureaucratie para-étatique mouvante ». *Gouvernement et action publique* 8 (1): 35-60.
- Vommaro, Gabriel, et Julieta Quirós. 2011. « “Usted vino por su propia decisión”: repensar el clientelismo en clave etnográfica ». *Desacatos*, 36 (août): 65-84.
- Vorrath, Judith. 2014. « From War to Illicit Economies Organized Crime and State-Building in Liberia and Sierra Leone ». RP 13. SWP Research Paper. Berlin: Stiftung Wissenschaft und Politik - German Institute for International and Security Affairs.
- Wacquant, Loïc. 2013. *Urban Outcasts A Comparative Sociology of Advanced Marginality*. New York, NY: John Wiley & Sons.
- Webb, Justin W., Laszlo Tihanyi, R. Duane Ireland, et David G. Sirmon. 2009. « You Say Illegal, I Say Legitimate: Entrepreneurship in the Informal Economy ». *Academy of Management Review* 34 (3): 492-510.
- Weber, Max. 1963. *Le savant et le politique*. Paris: Union Générale d’Éditions.
- . 1971. *Economie et société*. Paris: Plon.
- Wedeen, Lisa. 1998. « Acting “As If”: Symbolic Politics and Social Control in Syria ». *Comparative Studies in Society and History* 40 (3): 503-23.
- Williams, Phil, et Vanda Felbab-Brown. 2012. *Drug trafficking, violence, and instability*. SSI monograph. Carlisle: Strategic Studies Institute, U.S. Army War College.
- Wittig, Katrin. 2016. « Politics in the shadow of the gun: revisiting the literature on ‘Rebel-to-Party Transformations’ through the case of Burundi ». *Civil Wars* 18 (2): 137-59.
- Wood, Elisabeth Jean. 2003. *Insurgent Collective Action and Civil War in El Salvador*. New York: Cambridge University Press.
- Yashar, Deborah J. 2005. *Contesting citizenship in Latin America: the rise of indigenous movements and the postliberal challenge*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.

- . 2018. *Homicidal Ecologies: Illicit Economies and Complicit States in Latin America*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Youngers, Coletta, et Eileen Rosin, éd. 2005. *Drugs and democracy in Latin America: the impact of U.S. policy*. Boulder: L. Rienner.
- Zald, Mayer N., et John D. McCarthy. 1987. *Social Movements in an Organization Society: Collected Essays*. New Brunswick: Transaction Books.
- Zamora Castellares, Gabriela. 2014. « La constitución de comunidades en el contexto de violencia política en el Valle del río Apurímac, Ene y Mantaro 1980-2000 ». Mémoire de licence en histoire, Ayacucho: Universidad Nacional de San Cristóbal De Huamanga.
- Zegada, María Teresa, Claudia Arce, Gabriela Canedo, et Alber Quispe Escobar. 2011. *La democracia desde los márgenes: transformaciones en el campo político boliviano*. Ciudad de Buenos Aires ; La Paz: CLACSO ; Muela del Diablo Editores.
- Zevallos Trigo, Nicolás. 2013. « El impacto de las estrategias de control de cultivos en la dinámica de la defensa política de la hoja de coca en el Perú ». Mémoire de maîtrise en science politique, Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú.
- . 2015. « Capacidades estatales en espacios subnacionales: Una lectura desde las resistencias a la erradicación de hoja de coca en un valle cocalero del Perú ». In Asociación Latinoamericana de Ciencia Política. Lima.
- . 2016. « Capacidades estatales y resistencias a la erradicación de cultivos: una mirada al Monzón ». *Revue Interdisciplinaire de Travaux sur les Amériques* 9: en ligne : <http://www.revue-rita.com/notesderecherche9/capacidades-estatales-y-resistencias-a-la-erradicacion-de-cultivos-una-mirada-al-monzon.html>.
- Zevallos Trigo, Nicolás, et Frank Casas Sulca. 2019. « Una lectura de las capacidades estatales desde las resistencias a la erradicación de hoja de coca en un valle cocalero del Perú ». *Gestión y Política Pública* 28 (2): 473-500.
- Zevallos Trigo, Nicolás, et Noam López. 2010. « Tensiones en la gestión de los gobiernos locales en zonas cocaleras ». *Politai* 1 (1): 74-84.
- Zevallos Trigo, Nicolás, et Jaris Mujica. 2014. « Consideraciones sobre las tensiones en la intermediación política del movimiento cocalero en el Perú ». *Debates en Sociología* 0 (38): 5-28.
- Zevallos Trigo, Nicolás, et Fátima Rojas Boucher. 2012. « Una lectura desde el capital político a la estrategia de seguridad en el Vrae ». *Politai* 3 (4): 67-77.
- Zuazo, Moira. 2009. *¿Cómo nació el MAS? La ruralización de la política en Bolivia*. La Paz: Fundación Ebert.
- . 2010. « ¿Los movimientos sociales en el poder? El gobierno del MAS en Bolivia ». *Nueva Sociedad* 227: 120-35.

# Sources

## Archives consultées :

Livre d'actes de la communauté d'Adela Zamudio 1993-2015

Livre d'actes de la communauté d'Anampiki Alta 1979-

Livre d'actes de la communauté de Juliaca 1999-2003

Livre d'actes de la communauté de Juliaca 2003-2006

Livre d'actes de la communauté de Juliaca 2006-2009

Livre d'actes du comité de défense civile de Río Plata 1990-

Documents internes de la Fédération des producteurs de feuilles de coca du fleuve Apurímac

Documents internes de la FEPAVRAE

## Presse

BBC Mundo. 2019. « El conteo preliminar sitúa a Evo Morales como virtual ganador sin necesidad de segunda vuelta y en medio de denuncias de “fraude escandaloso” ». *BBC News Mundo*, 22 octobre 2019. <https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-50134370>. consulté le 18 septembre 2020.

Bonnet, Nicole. 1998. « La difficile éradication des coca-dollars ». *Le Monde.fr*, 14 avril 1998. [https://www.lemonde.fr/archives/article/1998/04/14/la-difficile-eradication-des-coca-dollars\\_3647944\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1998/04/14/la-difficile-eradication-des-coca-dollars_3647944_1819218.html). consulté le 18 septembre 2020.

CNN Español. 2015. « Millonario escándalo de corrupción en Bolivia: investigan desfalco en el Fondo Indígena ». *CNN*, 12 décembre 2015. <https://cnnespanol.cnn.com/2015/12/11/millonario-escandalo-de-corrupcion-en-bolivia-investigacion-desfalco-en-el-fondo-indigena/>. consulté le 18 septembre 2020.

Caretas. 2018. « Pesadilla Militar: Drogas y Corrupción ». *Caretas*, 28 juin 2018. <https://caretas.pe/sin-categoria/pesadilla-militar-drogas-y-corrupcion/>. consulté le 6 août 2020.

Correo. 2014. « En primer día de congreso de cocaleros del Vraem concluyen defender la hoja de coca ». *Correo*, 7 février 2014. <https://diariocorreo.pe/peru/en-primer-dia-de-congreso-de-cocaleros-del-v-50974/>. consulté le 18 septembre 2020.

El Comercio. 2019. « Perú: Perú iniciará en noviembre la erradicación de hoja de coca en la mayor cuenca cocalera ». *El Comercio Perú*, 13 septembre 2019. <https://elcomercio.pe/peru/peru-iniciara-noviembre-erradicacion-mayor-cuenca-cocalera-pais-noticia-675682-noticia/>. consulté le 18 septembre 2020.

El Deber. 2018. « Estos fueron los resultados del referendo del 21F a nivel nacional, departamental y municipal ». *El Deber*, 4 décembre 2018. [https://eldeber.com.bo/separata-digital/estos-fueron-los-resultados-del-referendo-del-21f-a-nivel-nacional-departamental-y-municipal\\_62962](https://eldeber.com.bo/separata-digital/estos-fueron-los-resultados-del-referendo-del-21f-a-nivel-nacional-departamental-y-municipal_62962). consulté le 18 septembre 2020.

- Erbol. 2014. « Cocalero de Cochabamba es el nuevo director de Digcoin ». *Erbol Digital Archivo*, 22 juillet 2014. [https://anteriorportal.erbol.com.bo/noticia/seguridad/22072014/cocalero\\_de\\_cochabamba\\_es\\_el\\_nuevo\\_director\\_de\\_digcoin](https://anteriorportal.erbol.com.bo/noticia/seguridad/22072014/cocalero_de_cochabamba_es_el_nuevo_director_de_digcoin) . consulté le 18 septembre 2020.
- Faux, Frédéric. 2016. « Bolivie: Morales perd son référendum pour un quatrième mandat ». *Le Figaro.fr*, 24 février 2016. <https://www.lefigaro.fr/international/2016/02/24/01003-20160224ARTFIG00284-bolivie-morales-perd-son-referendum-pour-un-quatrieme-mandat.php>. Consulté le 31 août 2020.
- Gauron, Roland. 2016. « Bolivie : imbroglio autour d'un fils caché d'Evo Morales ». *Le Figaro.fr*, 2 mars 2016. <https://www.lefigaro.fr/international/2016/03/02/01003-20160302ARTFIG00146-bolivie-imbroglio-autour-d-un-fils-cache-d-evo-morales.php>. consulté le 18 septembre 2020.
- HispanTV. 2017. « 29 organizaciones apoyan repostulación de Morales en Bolivia ». *HispanTV*, 27 novembre 2017. <https://www.hispantv.com/noticias/bolivia/360826/repostulacion-evo-morales-elecciones-candidatura>. consulté le 18 septembre 2020.
- IDL-Reporteros. 2012. « Principales clanes de la droga en el VRAE ». 30 juillet 2012, <https://www.idl-reporteros.pe/principales-clanes-de-la-droga-en-el-vrae/> . consulté le 18 septembre 2020.
- Inforegión. 2012. « Devida transfiere recursos a municipios ayacuchanos del VRAE ». *Inforegion*, 12 février 2012. <http://www.inforegion.pe/129423/devida-transfiere-recursos-a-municipios-ayacuchanos-del-vrae/>. consulté le 18 septembre 2020.
- Kurmanaev, Anatoly, et María Silva Trigo. 2020. « A Bitter Election. Accusations of Fraud. And Now Second Thoughts. » *The New York Times*, 7 juin 2020, sect. World. <https://www.nytimes.com/2020/06/07/world/americas/bolivia-election-evo-morales.html>. consulté le 18 septembre 2020.
- Jiménez Beatriz. « El Ejército peruano, en aprietos por documentos que lo vinculan con el narco ». *ELMundo.es*, 13 décembre 2010, <https://www.elmundo.es/america/2010/12/13/noticias/1292279021.html>. consulté le 12 septembre 2020.
- La Ley. 2019. « Congreso Joaquín Dipas es condenado a 5 años de prisión por delito de colusión ». *La Ley - El Ángulo Legal de la Noticia*, 24 mai 2019. <https://laley.pe/art/7901/congresista-joaquin-dipas-es-condenado-a-5-anos-de-prision-por-delito-de-colusion>. consulté le 18 septembre 2020.
- Los Tiempos. 2010. « De 15 empresas del Estado, siete están en trópico ». *Los Tiempos*, 25 juillet 2010. <https://www.lostiempos.com/actualidad/economia/20100725/15-empresas-del-estado-siete-estan-tropico>. consulté le 18 septembre 2020.
- Los Tiempos. 2015. « Denuncian acoso del MAS a 30 cocaleros ». *Los Tiempos*, 12 mai 2015. <https://lostiempos.com/actualidad/nacional/20150512/denuncian-acoso-del-mas-30-cocaleros>. consulté le 18 septembre 2020.
- La República. 2010. « La corrupción del narcotráfico amenaza al Ejército en el Vrae ». *La República*, 30 décembre 2010. <https://larepublica.pe/archivo/507343-la-corrupcion-del-narcotrafico-amenaza-al-ejercito-en-el-vrae/> . consulté le 18 septembre 2020.

- McDermott, Jeremy. 2014. « Evo's Challenge: Bolivia the Drug Hub ». *InSight Crime*, octubre 2014. <https://www.insightcrime.org/investigations/evo-morales-challenge-bolivia-the-drug-hub/>.
- Opinión. 2017. « Unión Europea observa ley de la coca y dice que reenforará su cooperación a Bolivia ». *Opinión*, 10 mars 2017. <https://www.opinion.com.bo/articulo/el-pais/%EF%BB%BFuni-oacute-n-europea-observa-ley-coca-dice-reenfocar-aacute-cooperaci-oacute-n-bolivia/20170310000100573117.amp.html>. consulté le 10 mars 2017.
- Página Siete Digital. 2019. « La COB pide la renuncia de Evo Morales ». *Página Siete Digital*, 10 novembre 2019. <https://www.paginasiete.bo/nacional/2019/11/10/la-cob-pide-la-renuncia-de-evo-morales-236994.html>. consulté le 12 septembre 2020.
- Opinión. 2018. « Para el MAS el 21F es el día de la "mentira del siglo" ». *Opinión*, 21 février 2018, <https://www.opinion.com.bo/articulo/el-pais/mas-21f-es-d-iacute-quot-mentira-siglo-quot/20180221184000605209.amp.html>. consulté le 18 septembre 2020.
- Pardo, Daniel. 2017. « “No quiero, pero no puedo decepcionar a mi pueblo”: Evo Morales se pronuncia sobre su tercera reelección y la intención de quedarse en el poder hasta 2025 ». *BBC News Mundo*, 7 décembre 2017, <https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-42273980>. consulté le 11 septembre 2020.
- Resumen Latinoamericano. 2017. « Bolivia. Masiva concentración en Cochabamba apoya postulación de Evo Morales ». *Resumen Latinoamericano* (blog). 26 octobre 2017. <https://www.resumenlatinoamericano.org/2017/10/26/bolivia-masiva-concentracion-en-cochabamba-apoya-postulacion-de-evo-morales/>. consulté le 18 septembre 2020.
- RFI. 2017. « Odebrecht: le parquet péruvien demande l'arrestation de l'ex-président Toledo ». *Radio France Internationale*, 9 février 2017, <https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20170209-scandale-odebrecht-ancien-president-peruvien-toledo-sous-mandat-arret>. consulté le 18 septembre 2020.
- Salas, Edson. 2016. « Video: ¿Qué es el VRAEM y por qué es una zona peligrosa? » *RPP noticias*, 25 avril 2016. <https://rpp.pe/peru/narcotrafico/que-sucede-en-el-vraem-y-por-que-es-una-zona-tan-complicada-noticia-953452>. consulté le 18 septembre 2020.
- Vacaflor, Nancy. 2015. « Fondo Indígena, un millonario caso de corrupción que envuelve a la base social del MAS ». *Correo del Sur*, 17 décembre 2015. [https://correodelsur.com/anuario/20151217\\_fondo-indigena-un-millonario-caso-de-corrupcion-que-envuelve-a-la-base-social-del-mas.html](https://correodelsur.com/anuario/20151217_fondo-indigena-un-millonario-caso-de-corrupcion-que-envuelve-a-la-base-social-del-mas.html). consulté le 18 septembre 2020.
- Vargas, Jessica. 2019. « Megaobras “Bolivia cambia, Evo cumple” en el limbo del gasto público y el abandono ». *Los Tiempos - Especial Digital*, 15 juillet 2019. <https://www.lostiempos.com/especial-multimedia/20190715/megaobras-bolivia-cambia-evo-cumple-limbo-del-gasto-publico-abandono>. consulté le 18 septembre 2020.

### Pages web consultées

- Blog développement social de Pichari :

URL : <http://desarrollosocialpichari.blogspot.com/p/directorio-de-autoridades-e.html>, consulté le 11 septembre 2020

- Desarrollo rural y sustentable – DRIS

URL: [http://www.drisperu.org/images/proyectos\\_ejecutados.pdf](http://www.drisperu.org/images/proyectos_ejecutados.pdf), consulté le 16 septembre 2020.

- Portail de transparence du Pérou

URL : [http://transparencia.gob.pe/enlaces/pte\\_transparencia\\_enlaces.aspx?id\\_entidad=16387&id\\_tema=5&ver=#.XyfSdDXgrIU](http://transparencia.gob.pe/enlaces/pte_transparencia_enlaces.aspx?id_entidad=16387&id_tema=5&ver=#.XyfSdDXgrIU), consulté le 3 août 2018.

- Office des nations unies contre la drogue et le crime

URL : [https://www.unodc.org/bolivia/es/press/entrevista\\_erbol.html](https://www.unodc.org/bolivia/es/press/entrevista_erbol.html), consulté le 17 septembre 2020.

### Enquêtes statistiques et bases de données

Base de données politiques des Amériques (*Political Database of the Americas*) de l'Université de Georgetown. URL : <https://pdba.georgetown.edu/Elecdata/Bolivia/bolivia.html>, consulté le 11 septembre 2020.

Département administratif national de statistiques. 2019. « Población indígena de Colombia: resultados del censo nacional de población y vivienda 2018 ». Bogotá. <https://www.dane.gov.co/files/investigaciones/boletines/grupos-etnicos/presentacion-grupos-etnicos-2019.pdf>. consulté le 16 septembre 2020.

Institut national de statistiques. 2015. « Censo de Población y Vivienda 2012 ». La Paz, Bolivia. [https://bolivia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Caracteristicas\\_de\\_Poblacion\\_2012.pdf](https://bolivia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Caracteristicas_de_Poblacion_2012.pdf). Consulté le 16 septembre 2020.

Institut national de statistiques et d'informatique. « Perú : perfil sociodemográfico. Informe nacional ». Censos Nacionales 2017: XII de Población, VII de Vivienda y III de Comunidades Indígenas. Lima, Perú. [https://www.inei.gob.pe/media/MenuRecursivo/publicaciones\\_digitales/Est/Lib1539/libr1.pdf](https://www.inei.gob.pe/media/MenuRecursivo/publicaciones_digitales/Est/Lib1539/libr1.pdf) consulté le 16 septembre 2020.

*Latinobárometro*, URL : <https://www.latinobarometro.org/lat.jsp>, consulté le 27 août 2020.

Proética. 2017. « Décima Encuesta Nacional sobre Percepciones de la Corrupción 2017 ». Miraflores: Proetica. <https://www.proetica.org.pe/noticias/decima-encuesta-nacional-sobre-percepciones-de-la-corrupcion-2017/>. consulté le 16 septembre 2020.

Réseau de savoir électoral. URL : <http://aceproject.org/>, consulté le 11 septembre 2020

### Documents et rapports officiels

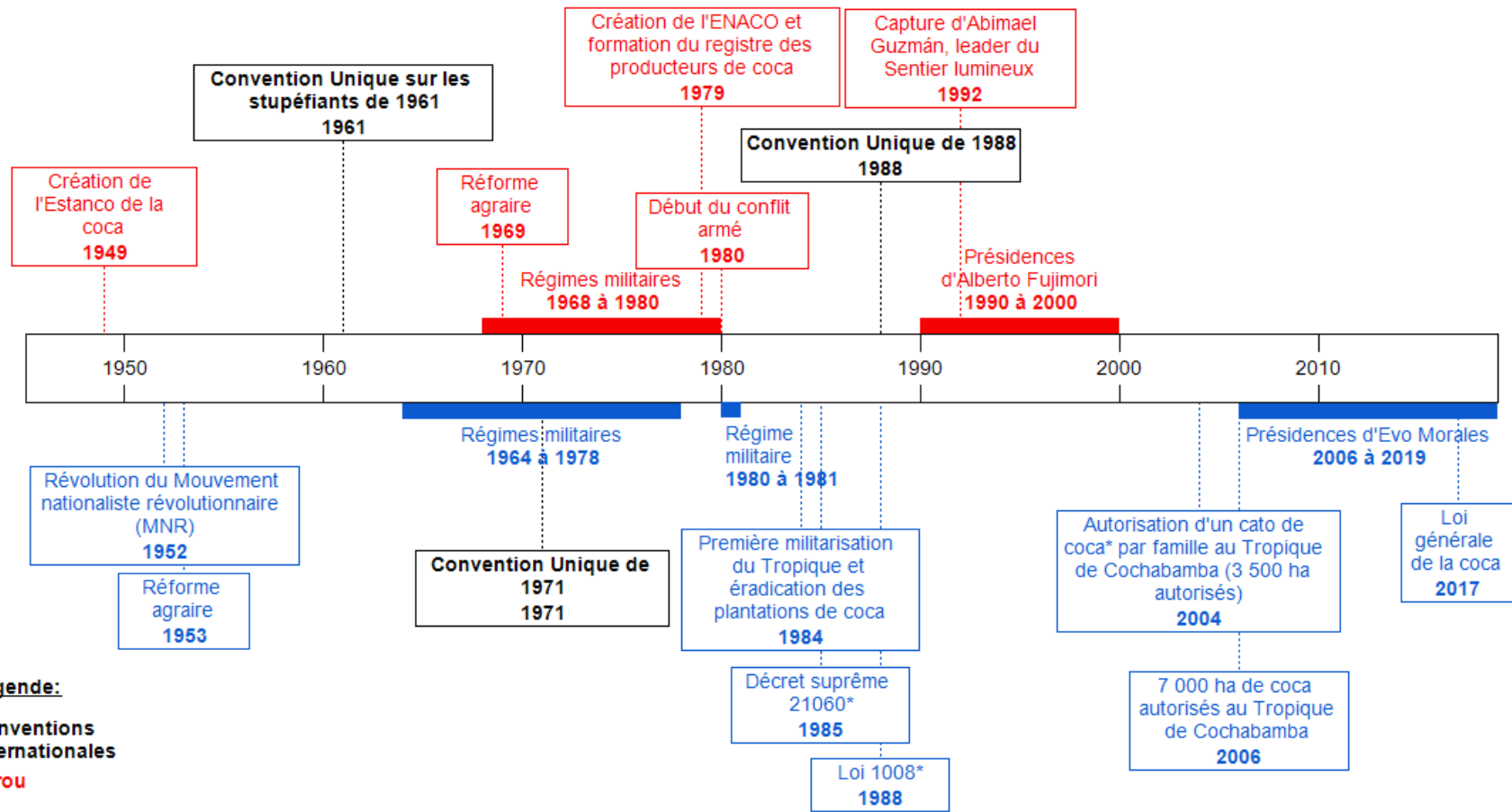
Banfield, Jessie. 2014. *Crime and conflict: the new challenge for peacebuilding*. London: International Alert.

- Briscoe, Ivan, Catalina Perdomo, et Catalina Uribe Burcher, éd. 2014. *Redes ilícitas y política en América Latina*. Stockholm: Institut international pour la démocratie et assistance électorale ; IDEA Internacional : Institut néerlandais pour la démocratie multipartisane ; Institut néerlandais pour les relations internationales.
- CEDIB-ILDIS. 1992. *Cien documentos: coca, cronología. Bolivia 1986-1992*. Cochabamba: Centre de documentation et d'information en Bolivie; Institut latinoaméricain de recherche sociale.
- CEDRO. 2014. « El problema de las drogas en el Perú ». Lima: Centre de recherche en information et éducation pour la prévention de l'abus de drogues. Lima.
- CERID, éd. 1994. *Desarrollo Alternativo: testimonios campesinos*. CERID. La Paz.
- CVR, éd. 2003a. *Informe final - Tomo II*. Lima: Commission de vérité et réconciliation.
- CVR, éd. 2003b. *Informe final - Tomo IV*. Lima: Commission de vérité et réconciliation.
- Commission spéciale d'investigation multipartisane chargée de rechercher sur l'influence du narcotrafic dans les partis politiques et des mouvements régionaux et locaux. 2015. *Informe final - Tomo 1*. Lima: Congrès de la République du Pérou.
- Comité interaméricain de développement agricole. 1966. *Tenencia de la tierra y desarrollo, socio-económico del sector agrícola, Perú*. Washington, D.C.: Unión Panamericana.
- García, Jaime. 2009. « Plan VRAE, presente y futuro ». *Informe especial*. Lima : Gestión pública y desarrollo.
- IDEI, éd. 2009. *El mapa del narcotráfico en el Perú*. Lima: Institut des études internationales, Pontificia Universidad Católica del Perú.
- ILDIS. 1993. « Desarrollo Alternativo: Utopías y Realidades ». La Paz: Institut latinoaméricain de recherche sociale.
- Kemp, Walter A, Mark Shaw, et Arthur Boutellis. 2013. *The Elephant in the Room: How Can Peace Operations Dealwith Organized Crime*. IPI Report. New York: International Peace Institute.
- Ledebur, Kathryn. 2002. « Coca y conflicto en el Chapare ». Washington Office on Latin America (WOLA).
- Mendoza, Waldo, et Janeth Leyva. 2017. *La economía del VRAEM: Diagnóstico y opciones de política*. Lima: USAID - CIES.
- MINAGRI. 2012. « Plan de intervención a mediano plazo (2013-2016) del Ministerio de Agricultura en los Valles de los ríos Apurímac, Ene y Mantaro ». Lima: ministère de l'Agriculture.
- Municipalité de Puerto Villaroel. 2006. « Diagnóstico municipal - Plan de desarrollo Municipal (2006-2010) de Puerto Villaroel ». Puerto Villaroel.
- Municipalité de Pichari. 2016. « Plan de desarrollo concertado del distrito de Pichari 2016-2021 ». Pichari.
- Organisation des États américains, éd. 1987. *Estudio de casos de manejo ambiental: desarrollo integrado de un área en los trópicos húmedos--Selva Central del Perú*. Washington, D.C: Secretaría Ejecutiva para Asuntos Económicos y Sociales, Departamento de Desarrollo Regional

- Rasnake, Roger, et Michael Painter. 1989. « Rural development and crop substitution in Bolivia : USAID and the Chapare Regional Development Project ». *Institute for Development Anthropology Papers*.
- ONUDD. 2011. « Informe Técnico de Indicadores de Cultivos Ilícitos en Ecuador, 2010 ». Quito: Office des Nations unies contre la drogue et le crime.
- . 2018a. « Estado plurinacional de Bolivia: Monitoreo de cultivos de coca 2017 ». La Paz: Office des Nations unies contre la drogue et le crime.
- . 2018b. « Perú: Monitoreo de cultivos de coca 2017 ». Lima: Office des Nations unies contre la drogue et le crime.
- Universidad Nacional Mayor de San Marcos, et CESEPI, éd. 2016. *Informe Final*. Lima: UNMSM; CESEPI.
- USAID. 1980. « Project Paper Bolivia: Coca Crop Substitution Pilot Project ». Washington, D.C.: Agence des États-Unis pour le développement international.
- Zúñiga, Liza. 2007. « Defensa y seguridad ¿Militares o Policías? ». FLACSO Chile. en ligne : <http://www.flacsochile.org/wp-content/uploads/2015/05/Defensa-y-Seguridad-Militares-o-Policias.pdf>.



# Annexe 1 - Repères chronologiques



**Légende:**

Conventions internationales

Perou

Bolivie

### **Présidents boliviens**

1949-1951 : Mamerto Urriolagoitia Harriague  
1951-1952 : Hugo Ballivián Rojas  
1952-1956 : Víctor Paz Estenssoro  
1956-1960 : Herman Siles Zuazo  
1960-1964 : Víctor Paz Estenssoro  
1964-1965 : René Barrientos Ortuño  
1965-1966 : Alfredo Ovando Candía  
1966-1969 : René Barrientos  
1969 : Luis Adolfo Siles Salinas  
1969-1970 : Alfredo Ovando Candía  
1970-1971 : Juan José Torres González  
1971-1978 : Hugo Banzer Suárez  
1978 : Juan Pereda Asbún  
1978-1979 : David Padilla Arancibia  
1979 : Wálter Guevara Arze / Alberto Natusch Busch  
1979-1980 : Lidia Gueiler Tejada  
1980-1981: Luis García Meza  
1981-1982 : Celso Torrelio Villa  
1982 : Guido Vidoso Calderón  
1982-1985 : Herman Siles Zuazo  
1985-1989 : Víctor Paz Estenssoro  
1989-1993 : Jaime Paz Zamora  
1993-1997 : Gonzalo Sánchez de Lozada  
1997-2001 : Hugo Banzer Suárez  
2001-2002 : Jorge Quiroga Ramírez  
2002-2003 Gonzalo Sánchez de Lozada  
2003-2005 Carlos Mesa  
2005-2006 Eduardo Rodríguez  
2006-2019 Evo Morales  
2019- Jeanine Áñez

### **Présidents péruviens**

1950 : Zenón Noriega Agüero  
1950-1956 : Manuel Odría  
1956-1962 : Manuel Prado Ugarteche  
1962-1963 : Ricardo Pérez Godoy  
1963 : Nicolas Lindley López  
1963-1968 : Fernando Belaúnde Terry  
1968-1975 : Juan Velasco Alvarado  
1975-1980 : Francisco Morales Bermúdez Cerruti  
1980-1985 : Fernando Belaúnde Terry  
1985-1990 : Alan García  
1990-2000 : Alberto Fujimori  
2000-2001 : Valentín Paniagua  
2001-2006 : Alejandro Toledo  
2006-2011 : Alan García  
2011-2016 : Ollanta Humala  
2016-2018 : Pedro Pablo Kuczynski  
2018- : Martín Vizcarra

